

BRETAGNE

Vern-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, Les Hauts de Gaudon

L'habitat gaulois et gallo-romain des Hauts de Gaudon

(IV^e siècle avant J.-C. – III^e siècle après J.-C.)

Sous la direction de

Yoann Escats



Inrap Grand Ouest

Mai 2017

BRETAGNE

Vern-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, les Hauts de Gaudon

L'habitat gaulois et gallo-romain des Hauts de Gaudon

(IV^e siècle avant J.-C. – III^e siècle après J.-C.)

Sous la direction de

Yoann Escats

Avec la collaboration de :

Vérane Brisotto
Richard Delage
Hélène Delnef,
Emmanuelle Coffineau
Eléonore Rubington
Hélène Seignac
Nolwenn Zaour

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

Mai 2017

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription contenant le cahier des charges
22	Arrêté de désignation du responsable scientifique
24	Projet scientifique d'intervention

Résultats

39	1.	Présentation de l'opération
39	1.1	Circonstances de l'intervention
39	1.2	État des connaissances avant l'opération
39	1.2.1	Le cadre géographique, topographique et géologique
39	1.2.1.1	Localisation
39	1.2.1.2	Topographie
41	1.2.1.3	Géologie
42	1.2.2	L'environnement archéologique du site
43	1.3	Stratégie et méthodes mises en œuvre
43	1.3.1	Principaux objectifs de l'opération
44	1.3.2	Déroulement de l'opération
44	1.3.2.1	Le décapage
47	1.3.2.2	Les méthodes et les stratégies de fouilles suivant les résultats du décapage
47	1.3.2.3	L'enregistrement des données
50	1.3.3	La phase d'étude
53	1.3.4	La communication
54	2.	Présentation des données archéologiques
57	2.1	L'occupation du second âge du Fer
57	2.1.1	Les fossés monumentaux de l'enclos principal : des limites de propriété ostentatoires.
57	2.1.1.1	Description du fossé
72	2.1.1.2	L'accès à l'enclos principal
76	2.1.2	L'Étude du mobilier gaulois des fossés de l'enclos principal
62	2.1.2.1	La céramique
87	2.1.2.2	Le mobilier lithique : l'outillage macrolithique découvert dans le fossé de l'enclos principal
90	2.1.2.3	La parure en lignite ou "roche noire" ou "black shale"
95	2.1.2.4	Les terres cuites et éléments de construction
96	2.1.3	Les fossés de la cour accolée à l'ouest de l'enclos principal
96	2.1.3.1	Description des fossés F 230, [190/720, 340 et F100
117	2.1.3.2	Les fossés de partition interne F80/90 et F170
122	2.1.4	Étude du mobilier gaulois des fossés de la cour et de l'espace périphérique
122	2.1.4.1	La céramique
138	2.1.4.2	Les indices d'une activité métallurgique
140	2.1.5	Les aménagements des espaces enclos de l'âge du Fer (enclos principal, cour et espaces périphériques)
140	2.1.5.1	Les bâtiments
167	2.1.5.2	Les autres aménagements
176	2.1.6	Étude du mobilier gaulois des aménagements de l'enclos principal, de la cour et de l'espace périphérique

176	2.1.6.1	La céramique
181	2.1.6.2	Les terres cuites et éléments de constructions
182	2.2	L'occupation gallo-romaine
182	2.2.1	Une réutilisation des fossés de l'enclos principal
182	2.2.1.1	Description du fossé
186	2.2.1.2	Un passage aménagé sur la façade est
188	2.2.2	Les aménagements internes
189	2.2.2.1	Les bâtiments sur poteau
196	2.2.2.2	Les fosses et les structures de combustion
201	2.2.3	L'étude du mobilier gallo-romain
201	2.2.3.1	Le mobilier céramique du fossé de l'enclos
227	2.2.3.2	Le mobilier céramique des aménagements internes ou externes à l'enclos
229	2.2.2.3	Les terres cuites et éléments de constructions
231	2.2.3.4	L'outillage macrolithique gallo-romain
235	2.3	Un réseau de fossés du Moyen Âge (XI^e-XIV^e s.)
235	2.3.1	Description des fossés
235	2.3.1.1	Les fossés de la phase 1
239	2.3.1.2	Les fossés de la phase 2
241	2.3.2	Étude du mobilier
241	2.3.2.1	Le mobilier céramique
243	2.3.2.2	Le mobilier lithique
246	2.4	Les vestiges de l'époque Moderne/Contemporaine
248	3	Synthèse générale de l'occupation gauloise et gallo-romaine
248	3.1	Une occupation gauloise longue mais qui évolue peu dans son organisation
248	3.1.1	Le cadre chronologique de l'occupation gauloise : la synthèse du mobilier céramique gauloise
249	3.1.2	Une organisation structurée et durable
250	3.1.3	Les aménagements et les activités
250	3.1.3.1	Les bâtiments
252	3.1.3.2	Le macro-outillage : signe d'activité de mouture
252	3.1.3.3	Une activité de forge
253	3.1.4	Quelques éléments d'informations sur l'environnement du site gaulois : synthèse de l'étude anthracologique
255	3.2	L'occupation gauloise des Hauts de Gaudon : un modèle propre à un micro-terroir
261	3.3	Discussion sur le statut du site des Hauts de Gaudon
262	3.4	La continuité de l'occupation des lieux à l'époque gallo-romaine
262	3.4.1	Le cadre chronologique de l'occupation gauloise : la synthèse du mobilier céramique gallo-romaine
267	3.4.2	Une occupation gallo-romaine qui se réduit à l'espace de l'enclos principal
267	3.4.3	Synthèse et discussion sur l'occupation gallo-romaine
271	4	Conclusion générale
273	5	Bibliographie
278	6	Liste des figures

ANNEXES

286	1. Etude anthracologique des structures des occupations gauloise et gallo-romaine.
293	2. Etude paléométallurgiste des occupations gauloise et gallo-romaine.
300	Inventaires des faits
418	Inventaire du mobilier céramique protohistorique (étude H Delnef)
429	Inventaires du mobilier céramique gallo-romain (étude R. Delage)
436	Inventaire des terres cuites gauloises et gallo-romaines (étude R. Delage)
440	Inventaire du mobilier : Construction en terre (étude R Delage).
442	Inventaire du mobilier : Lithique
440	Inventaire du mobilier : Construction en terre (étude R Delage).
444	Inventaire du mobilier paléométallurgique



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Vern-sur-Seiche

Adresse ou lieu-dit
Les Hauts de Gaudon

Codes

code INSEE
35 352

Numéro de dossier Patriarche
—

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence Lambert 93 CC48 IGN69

X : 1357860
Y : 7214620
Z : entre 43 m et 46 m NGF

Références cadastrales

Commune
Vern-sur-Seiche

Année
2012

Section(s)
D

Parcelle(s)
n° 430p, 423p, 424p et 426

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Commune de Vern-sur-Seiche

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015-199

Numéro de l'opération
F111133

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2015-239

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Commune de Vern-sur-Seiche
22 rue de Châteaubriant – 35 770
Vern-sur-Seiche

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Yoann Escats, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon
CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Fouille
du 07/09 /2015 au 30/11 /2015

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (2nd âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Structure de combustion
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Carrière

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Terre cuite
 - Faune
 - Flore
 - Mobilier paléométallurgique
 - Arme
 - Outil (macro-outillage)
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Objet lithique
 -

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Macro-outillage
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Anthracologie
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches générales	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, DRAC/SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Menez, DRAC/SRA	Conservateur en chef du patrimoine Adjoint au conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Paul-André Besombes, DRAC/SRA	Conservateur du patrimoine en charge du dossier du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, INRAP	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Yoann Escats, INRAP	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches générales	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, DRAC/SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Menez, DRAC/SRA	Conservateur en chef du patrimoine Adjoint au conservateur régional	Contrôle scientifique de l'opération
Paul-André Besombes, DRAC/SRA	Conservateur du patrimoine en charge du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, INRAP	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, INRAP	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, INRAP	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, INRAP	Assistant scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, INRAP	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Marie-Madeleine Nollier, INRAP	Logisticienne	Logistique
Nathalie RUAUD, INRAP	Logisticienne	Logistique
Olivier Laurent, INRAP	Gestionnaire de centre	Gestion du matériel
Stéphanie Hurtin, INRAP	Gestionnaire de mobilier	Gestion du mobilier archéologique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, INRAP	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique
Laurent Aubry, INRAP	Chargé d'étude et de recherche	Fouille, dessin, photographie
Bélangier Céline, INRAP	Technicienne d'opération	Fouille, dessin, photographie
Cyril Hugo, INRAP	Technicien d'opération	Fouille, dessin, photographie
Géraldine Jouquand, INRAP	Technicienne d'opération	Fouille, dessin, photographie
Serge Kosseev, INRAP	Technicien d'opération	Fouille, dessin, photographie
Hervé Morzadec, INRAP	Chargé d'étude et de recherche	Mini-pelle, fouille, dessin, photographie
Gilles Leroux, INRAP	Chargé d'étude et de recherche	Photographie aérienne
Le Naour Yann	Indépendant	Photographie aérienne (drone)
Delphine Mathonnat, INRAP	Technicienne d'opération	Fouille, dessin, photographie
Philipp Miller, INRAP	Technicien d'opération	Fouille, dessin, photographie
Emeline Le Goff, INRAP	Topographe	Relevés topographiques et plans
Fabrice Le Méneah, INRAP	Technicien d'opération	Fouille, dessin, photographie
Vincent Pommier, INRAP	Topographe	Relevés topographiques et plans
Frédéric Boumier, INRAP	Topographe	Relevés topographiques et plans

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, INRAP	Assistant d'étude et de recherche	Étude, rédaction , DAO/PAO
Vérane Brisotto, INRAP	Assistante d'étude et de recherche	Étude du mobilier lithique
Richard Delage, INRAP	Céramologue	Étude du mobilier céramique antique
Hélène Delnef, INRAP	Céramologue	Étude du mobilier céramique protohistorique
Emmanuelle Coffineau, INRAP	Céramologue	Étude du mobilier céramique médiévale
Delphine Mathonnat, INRAP	Technicienne d'opération	Inventaires
Patrick Pihuit, INRAP	Dessinateur	Dessin du mobilier médiéval
Eléonore Rubington, INRAP	Technicienne d'opération	Assistante d'étude DAO
Hélène Seignac, INRAP	Anthracologue	Étude anthracologique
Nolwenn Zaour, INRAP	Paléométallurgiste	Étude du mobilier métallique

Notice scientifique

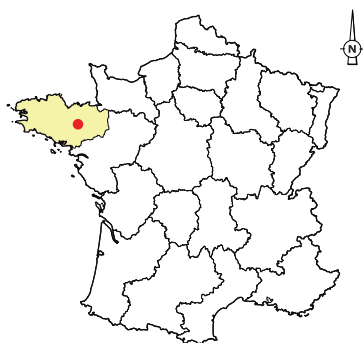
Le projet d'aménagement d'un lotissement, initié par la commune de Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), au lieu-dit Les Hauts de Gaudon, a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à émettre une prescription de fouille archéologique, faisant suite aux découvertes du diagnostic de 2015, conduit par Laurent Aubry. L'opération de diagnostic a permis de mettre en évidence un enclos daté de la période romaine et possiblement de l'âge du Fer, car ce type d'enclos renvoie à des formes d'occupation attribuées au second âge du Fer. Une forte concentration de vestiges (trous de poteau, fosses) ainsi que des portions de fossés datées de la période médiévale avaient également été mises au jour directement à l'ouest de l'enclos. Sur une surface de 10800 m², l'opération de fouille prescrite a donc permis d'étudier ces différentes d'occupations et d'affiner leur chronologie car une inconnue concernait la datation de l'enclos.

La fouille a donc permis de mettre principalement en évidence des vestiges des périodes gauloise et gallo-romaine.

L'occupation gauloise, fonctionnant du IV^e siècle avant J.-C. jusqu'au milieu du I^{er} siècle avant J.-C., s'inscrit dans un système remarquable de fossés délimitant un habitat de type exploitation agricole. Il s'organise en deux espaces enclos distincts (nommés "enclos principal" et "cour"). Un troisième espace périphérique, visiblement beaucoup plus vaste, est délimité par un imposant fossé. L'étendue de cet espace est inconnue, étant en partie en dehors de la zone d'étude. Cet ensemble d'enclos appartient typologiquement à une série d'enclos limitée à deux micro-régions, celle de la vallée de la Seiche (Ille-et-Vilaine) et celle de l'Oudon (Mayenne). L'enclos principal de forme quadrangulaire, voire trapézoïdale, délimité par des fossés aux dimensions imposantes avec 5 m de large et 3 m de profondeur, mesure 1300 m² d'emprise totale et enferme une surface interne de 700 m². Vraisemblablement bordé par un large talus, l'enclos est un véritable signe ostentatoire, de par ses dimensions, invitant à penser qu'il s'agissait de la limite d'un espace résidentiel réservé à une famille de rang élevé, d'une élite locale. La cour accolée à l'enclos, plus grande, de l'ordre de 2700 m², s'est quant à elle révélée richement occupée par de nombreux bâtiments sur poteau, avec une fonction dominante de stockage qui témoigne d'activités agricoles, complétées également par une activité métallurgique (déchets de forge). Le site est ensuite restructuré et change de statut dès la période romaine, par une occupation qui se réduit à l'espace de l'enclos principal gaulois. Le mobilier ainsi que les aménagements (bâtiments sur poteau) font état d'une occupation plus modeste de type exploitation agricole, s'échelonnant de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. au III^e siècle après J.-C.

Après un hiatus de plusieurs siècles, les lieux sont à nouveau occupés durant la période médiévale (entre le XI^e et le XIV^e siècle de notre ère), caractérisée par un découpage parcellaire fait de fossés aux tracés sinueux, reprenant parfois les anciennes limites gauloises. D'anciennes limites de champs, représentées sur le cadastre napoléonien de 1815, sont également réapparues, reprenant également les anciennes limites de l'âge du Fer, notamment de l'enclos principal.

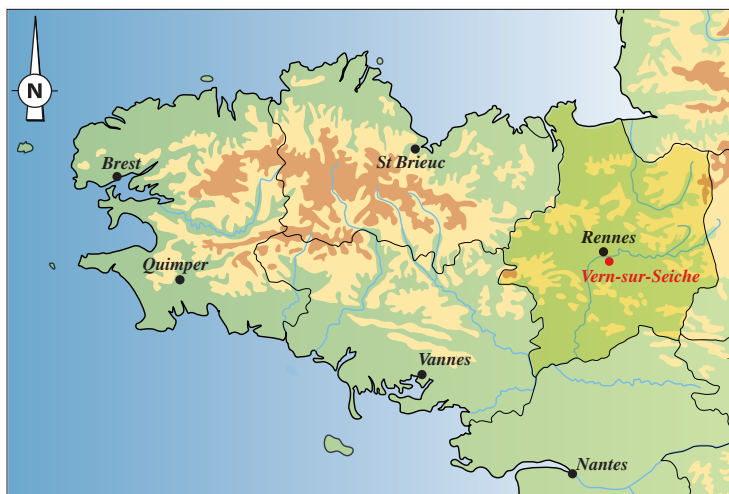
Localisation de l'opération



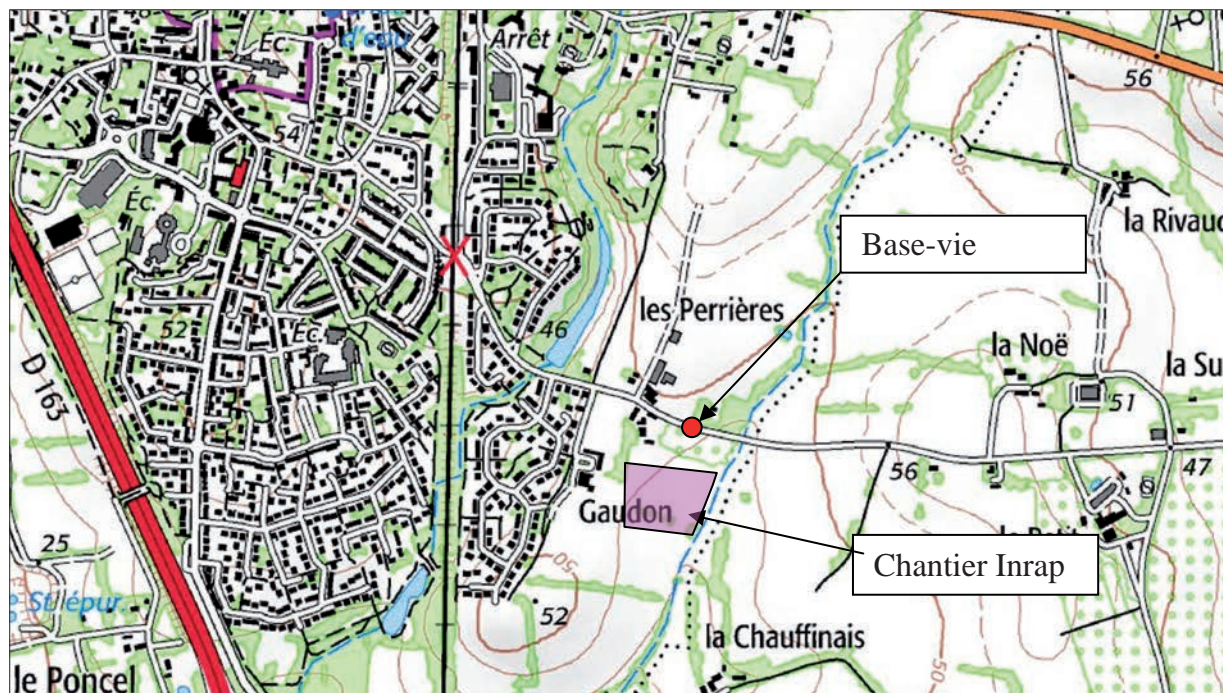
Bretagne
 Ille-et-Vilaine
 Vern-sur-Seiche
 Les Hauts de Gaudon

Section(s) et parcelle(s):
 D- n° 430p, 423p, 424p et 426

Coord. Lambert 93 CC48
 X : 1357860
 Y : 7214620
 Z : entre 43 m et 46 m NGF



issue 1/250 000 © IGN 2015



issue 1/25 000 © IGN 2015

Arrêté de prescription



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2015-199 portant prescription de fouille archéologique préventive

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2014-261 du 1er septembre 2014, reçu le 28 mai 2015,

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 24-25 juin 2015,

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence les vestiges d'une occupation protohistorique et antique.

ARRETE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : VERN-SUR-SEICHE

Lieu-dit : Les Hauts de Gaudon

Cadastre : section : D parcelles : 430p, 423p, 424p, 426p

Propriétaire : commune de VERN-SUR-SEICHE

Numéro d'entité archéologique dans la base de données « Patriarche » : non renseigné.

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Vern-sur-Seiche qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu aux articles R 522-7 à R 522-13 du code du patrimoine.

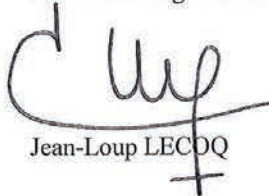
Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R 523-45 du code du patrimoine.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Maire de Vern-sur-Seiche, 22 rue de Chateaubriand, 35770 Vern-sur-Seiche.

Fait à Rennes, le 26 juin 2015

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,



Jean-Loup LECOQ

destinataires : mairie de Vern-sur-Seiche

copie à : préfecture de Région



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Prescription de fouille archéologique préventive annexée à l'arrêté préfectoral numéro 2015-199

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région :	Bretagne
département :	Ille-et-Vilaine
commune :	VERN-SUR-SEICHE
lieu-dit :	Les hauts de Gaudon
cadastre :	section : D parcelles : 430p, D 423p, D424p, D 426p
pétitionnaire :	commune de VERN-SUR-SEICHE
propriétaire :	commune de VERN-SUR-SEICHE

1 - Emprise de la fouille archéologique

10 800 m²

2 - Environnement archéologique

Le diagnostic archéologique réalisé par Laurent Aubry, archéologue à l'Inrap, sur une surface de 6,5 hectares, a été prescrit sur l'emprise du projet de lotissement « Les hauts de Gaudon » à Vern-sur-Seiche en raison de la situation topographique de ce secteur, favorable à l'implantation humaine (terroir aux sols considérés comme riches). La commune de Vern-sur-Seiche située immédiatement au sud de la voie Rennes-Angers ne compte pourtant que 8 sites ou indices de sites, cette commune n'ayant été que très peu concernée jusqu'à présent par l'archéologie préventive. Toutefois, dans un rayon d'un kilomètre et demi autour du projet, situé à la limite entre les communes de Vern-sur-Seiche et de Nouvoitou, pas moins de 7 sites de l'âge du Fer ou de l'époque romaine ont été détectés, ce qui témoigne d'une assez forte densité de sites pour ces périodes.

3 - Données scientifiques issues du diagnostic

Deux occupations anciennes ont été mises en évidence lors du diagnostic. L'ensemble 1 se situe en limite ouest de l'emprise du diagnostic et consiste en une série de huit trous d'ancrage de poteaux qui semble délimiter un plan de bâtiment en partie oblitéré par un fossé parcellaire récent. Le mobilier recueilli renvoie au Bronze moyen. Les vestiges de cette occupation, mal conservés, et livrant un plan incomplet de bâtiment ne nécessitent pas un complément d'investigation.

L'ensemble 2 est matérialisé par un enclos quadrangulaire occupant la partie basse de la parcelle D 426 en limite est de l'emprise du diagnostic, au contact d'un vallon orienté nord-sud. Cet enclos de 37 mètres sur 47 mètres de côtés est délimité par des fossés taillés en V qui paraissent disproportionnés par rapport à la surface enclose. Ces derniers atteignent en effet une profondeur maximale de 3 mètre sous décapage pour 5 mètres de large.

Très peu de structures anthropiques, assez mal conservées au demeurant, ont été mises en évidence dans la surface enclose de 1450 m² : quelques trous d'ancrage de poteaux ne dessinant aucun plan de bâtiments et deux fosses dont l'une est interprétée comme un séchoir à grain.

Le diagnostic a mis par contre en évidence une forte densité de structures dans un secteur situé directement à l'ouest de l'enclos. Plusieurs fosses d'ancrage de poteaux ont été détectées dont certaines nettement quadrangulaires, ainsi que plusieurs fosses. Plusieurs fossés ont été également mis en évidence. A ce stade aucun plan de bâtiments n'est apparu. Le mobilier recueilli est antique mais un fossé a livré quelques tessons médiévaux ((X-XIe siècles).

Il existe une apparente discordance entre la morphologie de l'enclos, qui renvoie à des formes d'occupation attribuées à l'âge du Fer (Tène ancienne à Tène finale) et le mobilier recueilli exclusivement antique (*tegulae*, céramique, peson), toutes les structures ayant livré exclusivement du mobilier romain (ce mobilier n'est pas particulièrement précoce : au plus tôt du dernier tiers du Ier siècle et essentiellement des II-IIIe siècles).

La forme ramassée de l'enclos le rattache en effet à une série d'enclos mis en évidence par les prospections aériennes de Gilles Leroux.

Isolés ou associés à un autre enclos, ils peuvent également s'insérer dans un système complexe d'enceintes. Dans le cas de Vern, l'enceinte périphérique, si elle existe, n'a pas été vue au diagnostic.

L'extension géographique de ce type d'enclos est limitée à deux micro-régions : le bassin de la Seiche (Ille-et-Vilaine) et celui de l'Oudon (Mayenne).

Ces sites fossoyés ont été interprétés jusque-là comme des formes d'habitat antérieures à la Conquête ou du moins à la romanisation des campagnes, mais très peu ont été fouillés. Citons le site des Jeusseries à Retiers (35) fouillé par Elven le Goff en 1995 et celui de Beausoleil à Gennes-sur-Seiche par Jean-Claude Meuret en 1997, tous deux datés du deuxième âge du Fer.

La fouille pourrait permettre de montrer les limites d'une approche purement typo-morphologique de ces sites qui s'appuie sur un nombre limité de fouilles. Elle est susceptible en particulier d'apporter des arguments pour une datation plus large que celle admise généralement. Elle devra en préciser le statut et les fonctions.

4 - Objectifs scientifiques de la fouille

Définition des priorités scientifiques et hiérarchisation des objectifs.

- préciser la chronologie des vestiges ;
- établir la fonction et le statut de cet établissement (habitat privilégié, fonction défensive et/ou agricole, activités artisanales) ;
- préciser l'organisation générale du site (enclos ouvert ou fermé, présence d'une enceinte périphérique) ;
- trouver des éléments de comparaison régionaux et extra-régionaux.

5 - Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur

5.1 - Décapage

- décapage extensif des horizons superficiels sur la surface à ouvrir, prévue à l'article 1 (surface ouverte: 10 800 m²) ; pelle mécanique avec godet-retro de curage ;
- décapage fin (nettoyage à la rasette) des zones difficilement lisibles où la présence de structures funéraires, domestiques ou artisanales sont probables ;

- utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale ;
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

5.2 - Fouille

5.2.1 - Relevés simples

- relevés topographiques des plans généraux. Repérage et enregistrement de la totalité des faits archéologiques et levé en plan de toutes les structures ;
- relevés simples de surface admis pour les écofacts (chablis, terriers), les ensembles de trous de poteaux sans organisation décelable ou les fossés..

5.2.2 - Fouille manuelle

- fouille manuelle (intégrale ou par moitié des structures, puis entièrement vidées pour celles contenant du mobilier) des structures (fosses, trous de poteaux, empierrements, tranchées de fondation, fours, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site ;
- fouille manuelle des fossés au niveau des intersections, des entrées d'enclos éventuels, et des niveaux livrant du mobilier archéologique .

5.2.3 - Fouille mécanique

- fouille par échantillonnage des autres fossés, manuelle ou mécanique en fonction de l'intérêt des vestiges et des mobiliers archéologiques mis au jour. Les fossés de l'enclos seront entièrement vidés.
- fouille mécanique des autres excavations (carrières, puits...), en fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes devant faire l'objet d'une étude plus détaillée et dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité (cf. 5.6 - organisation générale du chantier)
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

5.3 - Enregistrement de données de terrain

- enregistrement des données de terrain (unités stratigraphiques, diagrammes, connections et mises en séquence...) ;
- relevés topographiques et photographiques des faits et structures, relevés de détail (plans, coupes, stratigraphies, prise de niveaux) géoréférencés ;
- relevé détaillé des structure complexes et des structures bâties (relevé pierre à pierre, analyse des maçonneries) ;
- utilisation d'une nacelle pour des clichés généraux du site et, si nécessaire, cliché aérien de l'emprise fouillée ;
- cotes altimétriques.

5.4 - Prélèvements

- prélèvements, inventaire, étude et conditionnement des mobiliers ;
- prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (analyses palynologiques, carpologiques, sédimentologiques, anthropologiques, anthracologiques ; datations absolues : radiocarbones, dendrochronologie) ;
- inventaire et localisation des prélèvements réalisés.

5.5 - Rapport final d'opération et remise documentations scientifique et technique

- rédaction du rapport final d'opération, selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 ; les plans et les stratigraphies devront disposer de cotes altimétriques ;

- inventaire et conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 ;
- un rendu numérique des données principales de l'opération (emprise de décapage et/ou tranchées et le plan d'ensemble des structures mises au jour). Ce rendu numérique devra être fait sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d'arcgis, avec une géométrie polygonale et le Lambert 2 étendu comme système de projection.

5.6 - Organisation générale du chantier

- l'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité définies par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.
- l'évacuation des déblais issus de la fouille manuelle des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique ;
- prévoir les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier, ainsi qu'au stockage des déblais (fouille intégrale des fossés).

6 - Agrément de l'opérateur

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour les périodes ou les spécialités de Protohistoire/âge des métaux et Gallo-romain . La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne - SRA.

7 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique

- le responsable de l'opération devra être spécialiste de la période de la protohistoire et de l'antiquité et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale (communication dans le projet d'opération d'une bibliographie acquise sur le domaine). L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée ;
- le responsable de l'opération devra être assisté d'un spécialiste de la céramique de cette période, s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité, et le cas échéant d'un anthropologue de terrain. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des certificats nécessaires à la conduite des engins mécanisés ;
- la proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération ;
- la présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille.
- le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes ;
- le responsable d'opération, ainsi que les responsables de secteur et les spécialistes devront communiquer un *Curriculum Vitae* actualisé.

8 - Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour

8.1 - Vestiges immobiliers

- les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

8.2 - Vestiges mobiliers

- l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour et devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs

délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie de territoire. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie de territoire délivrée par le Ministère de la Culture ;

- le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.

9 - Etudes et travaux de post-fouille

- l'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins,...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération ;
- le projet d'invention devra en outre préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

10 – Collaboration scientifique

- le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques, nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire, et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier ;
- pour ce qui concerne l'analyse de certaines datations (dendrochronologie), il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte-tenu des datations référentielles dont il dispose.

11 – Animations et diffusion de l'information

- différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération. ;
- leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées. Les informations scientifiques diffusées sont soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

12 - Délai prévisionnel de remise du rapport final d'opération

- la présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;
- le rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille, au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique destiné à la consultation en ligne dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne. Le rapport sera rédigé en français et comporter un résumé, traduit en anglais ;
- le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique à la DRAC de Bretagne, service régional de l'archéologie ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue AdIFI, Archéologie de la France, Informations.
Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004 :
- Une fiche signalétique résumant les données administratives et techniques de l'opération

- Une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération .
En cas de résultats positifs, l'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe, etc.). Ces documents sont également à transmettre sous forme numérique, au format .jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels ;
- la date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 24 mois à l'issue du démarrage de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

13 – Projet de publication

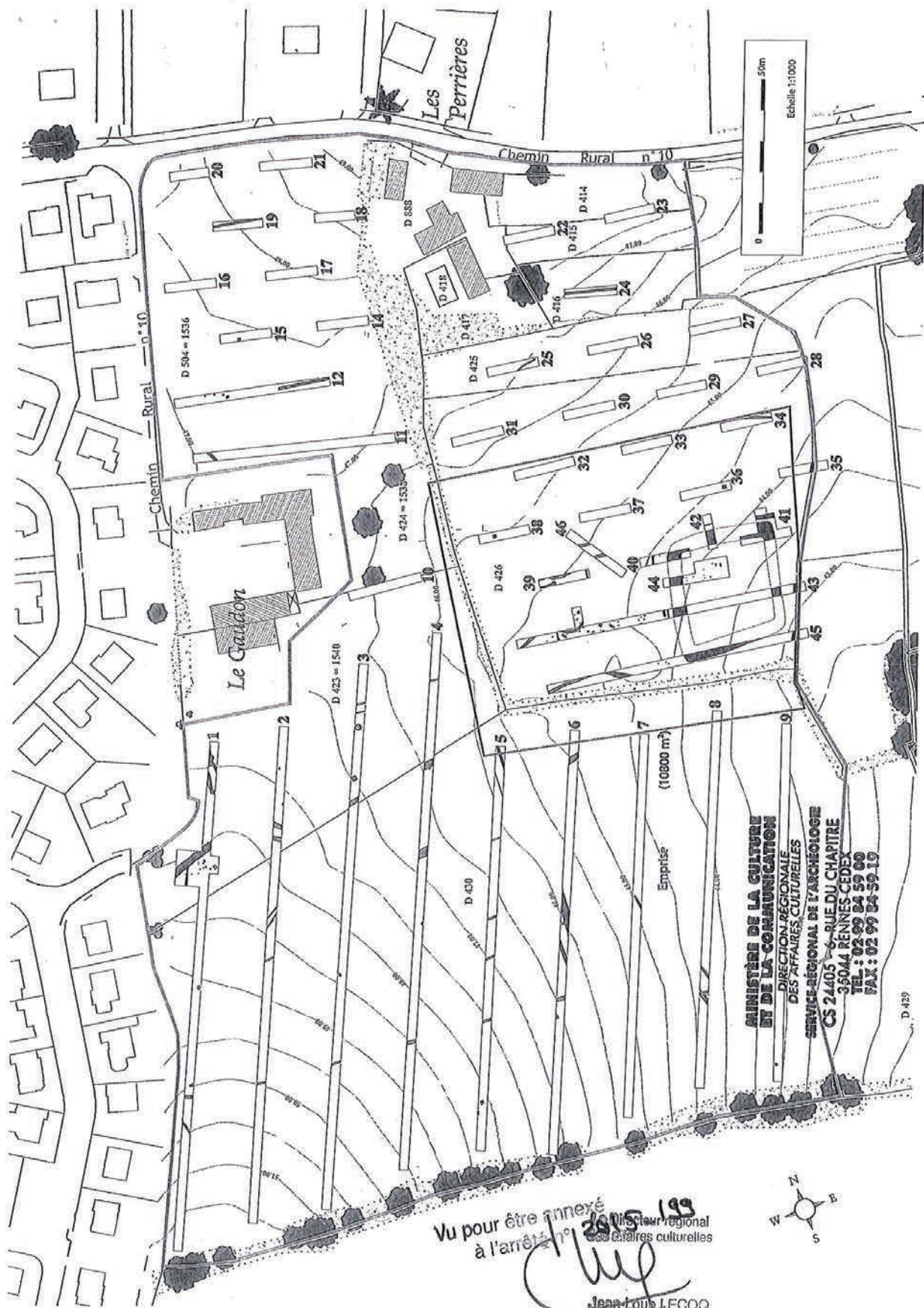
Le rapport final d'opération sera accompagné d'un projet de publication scientifique précisant le support de publication et les modalités de financement.

Fait à Rennes, le 26 juin 2015

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

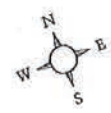


Jean-Loup LECOQ



**MINISTÈRE DE LA CULTURE
 ET DE LA COMMUNICATION**
 DIRECTION RÉGIONALE
 DES AFFAIRES CULTURELLES
 SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
 CS 24405 - 6 - RUE DU CHAPITRE
 35044 RENNES CEDEX
 TEL : 02 99 84 59 60
 FAX : 02 99 84 59 19

Vu pour être annexé
 à l'arrêté n° 2015 199
 du directeur régional
 des affaires culturelles
Chap
 Jean-Louis LECOQ



Arrêté de désignation



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2015-239 portant autorisation de fouille archéologique préventive

**Le Préfet de la région Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 24-25 juin 2015 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2015-199 du 26 juin 2015 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite reçu le 1^{er} septembre 2015 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

CONSIDERANT que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE

Article 1^{er} : , la commune de Vern-sur-Seiche maître d'ouvrage du projet est autorisée à faire réaliser par l'Institut national de recherches archéologiques (Inrap), opérateur, sous la direction scientifique de Monsieur Yoann ESCATS, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département : Ille-et-Vilaine
Commune : VERN-SUR-SEICHE
Lieu-dit : Les Hauts de Gaudon
Cadastre 2007 section : D parcelles : 430p, 423p, 424p, 426p

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'État l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable

scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'État lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'État avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'État.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Maire de Vern-sur-Seiche, 22 rue de Chateaubriant, CS 47118, 35771 Vern-sur-Seiche cedex et à l'Inrap

Fait à Rennes, le 2 septembre 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Stéphane Deschamps', with a horizontal line underneath.

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : mairie de Vern-sur-Seiche
Inrap

Projet scientifique



Fouilles archéologiques

« Les Hauts de Gaudon » à Vern-Sur-Seiche (35)
Une occupation de l'époque gallo-romaine et
possiblement du second âge du fer

Projet scientifique d'intervention

Par : Michel Baillieu, Adjoint scientifique et technique Région Bretagne

Préambule

L'opération de fouille préventive vise à l'étude scientifique des vestiges d'un établissement rural qui remonte au début de l'antiquité et se développe durant tout le haut-empire (Ier/ IIIe siècle après J.-C.). Ce dernier est menacé de destruction par la création d'un lotissement porté par la commune de Vern-sur-Seiche sur le site des « Hauts de Gaudon » à Vern-sur-Seiche. Elle répond à la prescription n° 2015-199 en date du 26 juin 2015 émise par l'Etat (Préfecture de la Région Bretagne, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie), dont, notamment, les objectifs et les principes méthodologiques sont précisés dans le cahier des charges scientifique. Le présent projet scientifique d'intervention, a été élaboré sur la base de ce document par Michel Baillieu, adjoint scientifique et technique en charge de la région Bretagne, avec l'étroite collaboration de Thomas Arnoux pour l'étude des moyens techniques (assistant scientifique et technique, région Bretagne). Il rappelle les objectifs scientifiques de l'opération, détaille le mode d'intervention (de la phase terrain à la réalisation du rapport d'opération), les conditions techniques de sa mise en œuvre, et quantifie les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à son déroulement.

I. IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE DE L'OPERATION

Région	Bretagne
Département	Ille-et-Vilaine
Commune	Vern-sur-Seiche
Lieu-dit	Les Hauts de Gaudon
Cadastre	Section D, parcelles n° 430p, 423p et 426p
Surface prescrite :	10 800 m ²
Maître d'ouvrage	Commune de Vern-sur-Seiche 22 rue de Châteaubriant – 35 770 Vern-sur-Seiche

Contexte actuel	Milieu rural
Nature archéologique	Site rural non stratifié

Arrêté fouille	N° 2015- 199 en date du 26 juin 2015
Date du projet :	10 juillet

Arrêté diagnostic n° :	2014-261 du 1 ^{er} septembre 2014
Opérateur du diagnostic	Inrap
Nom du Responsable d'Opération du diagnostic	Laurent Aubry
Dates de réalisation du diagnostic	Mars 2015

II. DÉFINITION DE L'OPÉRATION DE FOUILLE

Un projet de lotissement (ZAC) situé à environ 900m au sud-est du centre bourg de la commune de Vern-sur-Seiche a conduit le Service Régional de l'Archéologie (SRA Bretagne) à prescrire un diagnostic archéologique en préalable aux travaux d'aménagement. Cette prescription était motivée à la fois par la superficie du projet (64 764 m²) et en raison de la situation topographique de ce secteur, particulièrement favorable à l'occupation humaine. La commune de Vern-sur-Seiche se trouve immédiatement au sud du tracé de la voir Rennes-Angers, pas moins de 7 sites de l'âge du Fer et/ou de l'Antiquité ont été répertoriés en prospection aérienne dans un rayon d'environ 1,5 km autour du projet qui nous concerne (carte archéologique, SRA Bretagne).

D'un point de vue topographique, la zone explorée se développe sur les versants septentrional et oriental d'un petit plateau qui culmine à 52m/NGF. Le substrat géologique local est constitué de formations anthropiques limono-argileuses à structure moyenne et drainante (altérites schisteuses). On a pu observer que le degré d'altération superficielle du substratum était relativement homogène sur l'ensemble de la zone d'étude. C'est à partir de ce niveau qu'apparaît l'ensemble des vestiges fossoyés qui caractérisent l'occupation. Ils sont recouverts par des formations anthropiques de limon argileux d'une épaisseur moyenne d'environ 0,50m (entre 0,40 et 0,70m).

Les premiers résultats auront permis de reconnaître les vestiges d'un établissement rural, concentré en partie nord-est de l'emprise et se rapportant à priori, à la période gallo-romaine. Il se caractérise par la présence d'un enclos quadrangulaire (37 sur 40 mètres de côtés), globalement orienté nord/sud. Il est délimité par des fossés imposants taillés en V et dont les dimensions moyennes (5m d'ouverture pour 3m de profondeur) paraissent totalement disproportionnés par rapport à la surface enclose d'environ 1500m². Cela pose d'emblée la question de la nature et de la fonction d'un tel enclos d'autant plus que sa surface interne n'a livré que très peu de structures et souvent assez mal conservées : quelques trous de poteaux de formes quadrangulaires ainsi que 2 fosses ont été détectés.

Le diagnostic a en revanche révélé une forte densité de structures fossoyées (fosses, trous de poteaux) dans le secteur situé immédiatement à l'ouest de l'enclos. De nombreuses structures de type fosses et trous de poteaux devraient nous renseigner sur le caractère domestique des occupations et probablement sur la fonction de l'enclos si les relations de contemporanéité entre les différentes entités (enclos et ensembles fossoyés situés à l'ouest) sont confirmées par la fouille. En effet, plusieurs unités architecturales pourraient être lisibles en plan et nous renseigner sur l'organisation générale de cette occupation.

Plusieurs fossés ont également été mis en évidence et qui semblent globalement respecter la trame générale (nord/sud) de l'occupation. Des recoupements entre les structures linéaires (fossés parcellaires ou d'enclos) ont été mis en évidence ce qui suggère l'existence d'au moins deux phases d'occupation distinctes qu'il a été difficile de mettre en évidence lors du diagnostic.

Enfin, il convient de préciser que l'occupation principale organisée autour de l'enclos quadrangulaire semble s'étendre également à l'est de l'emprise diagnostiquée, par la présence d'un réseau de fossés parcellaires.

La chronologie proposée à ce stade de l'étude suggère une implantation du site à partir du milieu voire du 3^{ème} quart du 1^{er} siècle de notre ère et qui semble se développer sous toute la période du Haut-empire. Certaines formes céramiques pourraient même indiquer une perdurance de l'occupation jusqu'à la fin du II^{ème} ou le début du III^{ème} siècle après J.C.

Les premières observations faites à l'issue de ce diagnostic laisse suggérer une relative discordance entre la morphologie de l'enclos, plutôt conforme à des formes d'occupation attribuées généralement à la période du second âge du Fer (Tène ancienne/Tène finale) et le mobilier archéologique recueilli qui semble appartenir exclusivement à l'Antiquité et ne pas remonter avant la 2^{ème} moitié du 1^{er} siècle après J.-C.

III. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION

Les premiers éléments issus du diagnostic attestent la présence d'un établissement rural dont la fondation semble remonter à la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère si l'on se réfère au mobilier céramique retrouvé essentiellement en phase de comblement terminal des fossés de l'enclos. Toutefois, si l'on prend en compte la morphologie de l'enclos et si l'on se réfère aux sites de comparaison répertoriés au sud du département notamment grâce à la prospection aérienne autour de la voie Rennes/Angers (G. Leroux), on est tenté de le rattacher à une série d'enclos de forme plus complexe où l'enclos principal est intégré à une enceinte périphérique qui dans le cas du site de Vern n'aurait pas été mis en évidence. Ce type de site, dont l'extension géographique semble limitée à deux micro régions : le bassin de la Seiche (sud de l'Ille et Vilaine) et celui de l'Oudon (Mayenne) est généralement interprété jusqu'à maintenant comme des formes d'habitat antérieures à la Conquête et à la romanisation des campagnes.

Si l'étude à venir le confirmait, de tels sites de transition entre la fin de l'indépendance gauloise et la période augustéenne sont relativement méconnus et rares en Bretagne : seuls quelques sites situés au nord et à l'est de l'Ille et Vilaine (site des Jeusseries à Retier (35), E. Le Goff, 1995), celui de Beausoleil à Gennes-sur-Seiche (35), J.-C. Meuret, RFO, 1997) ou encore celui plus au nord de Trémeur, (22), J. Legall, RFO, 2012), témoignent de ce type d'établissements dont le plan renvoie à celui des fermes indigènes de la fin de la période gauloise, souvent repérées en prospection aérienne mais qui ne font que très rarement l'objet d'une fouille exhaustive.

La plupart du temps, on constate plutôt une discontinuité des occupations entre l'âge du Fer et le début de l'Antiquité, marquée par un changement radical d'implantation d'une période à l'autre : les fermes gauloises sont abandonnées avant ou au moment de la conquête et les établissements ruraux gallo-romains ne réoccupent pas ces espaces mais sont transférés ailleurs. Par conséquent le site de Vern-sur-Seiche présente un intérêt majeur car il constitue une véritable opportunité d'étudier un établissement dans sa continuité entre sa période de fondation vers la fin de la Tène finale et/ou le début de l'Antiquité jusqu'à son abandon que l'on peut situer vers la fin du II^{ème} et/ou le début du III^{ème} siècle de notre ère.

A partir de ces éléments, la problématique principale résidera dans l'étude de l'organisation spatiale de l'habitat et de son intégration dans un paysage plus large et plus complexe comprenant des formes parcellaires et des traces diffuses de petites unités satellites.

Cela nous amène à privilégier le caractère extensif de l'étude comme le préconise les services de l'Etat à partir d'un décapage extensif des horizons superficiels sur 10 000 m² (cf. plan annexé à la prescription n° 2013-308 du SRA Bretagne). Un plan d'ensemble des vestiges sera effectué dès cette phase afin de guider la réflexion et de permettre l'adaptation des moyens et des méthodes en fonction de la nature et de l'importance des différents ensembles.

On s'attachera bien évidemment à retracer les grandes phases d'évolution du site tant par l'observation des éléments de chronologie relative que par l'étude typologique et architecturale des unités d'habitation qui ont la particularité d'être assez bien conservées tout au moins pour ce qui concerne les ensembles qui se trouvent immédiatement à l'ouest de l'enclos.

Une attention toute particulière sera portée à la recherche des liens chronologiques et fonctionnels entre les différents ensembles ou unités notamment dans le but de préciser le statut social et économique du site ainsi que la chronologie générale des occupations. S'agit-il véritablement d'un petit établissement privé de type ferme ou plutôt d'une unité rurale spécifique faisant partie d'un ensemble plus vaste et plus complexe ?

Cette étude permettra également de confronter ces résultats à ceux qui sont déjà connus et recensés à l'échelle régionale. D'un point de vue local, elle devrait enrichir et approfondir la connaissance de ce secteur pour lequel plusieurs indices d'occupation concernant les périodes gauloise et antique ont été mis au jour sans pour autant faire l'objet d'étude approfondie puisqu'ils résultent en priorité de la prospection aérienne.

En résumé, on peut décliner les principales problématiques de la fouille de la manière suivante :

- étude de l'organisation spatiale de l'habitat rural par la mise en évidence des éléments structurants et de leurs relations,
- évolution de l'occupation dans le temps et l'espace par la mise en évidence des éléments de chronologie relative,
- étude du paysage à travers les éléments du parcellaire antique et/ou protohistorique (forme, module, gestion de l'espace...),
- étude chronotypologique du mobilier céramique,
- mise en perspective de ces vestiges et confrontation des données à celles des sites régionaux et extra régionaux.

IV. LA MÉTHODE D'INTERVENTION

La méthode d'intervention sur le terrain est divisée en trois grandes phases : la phase préparatoire, le décapage, et la fouille. En fonction des premiers résultats issus des décapages, la méthodologie de fouille sera confortée ou adaptée à la réalité des problématiques et ce en concertation avec les représentants de l'Etat (SRA Bretagne) en charge du contrôle scientifique de cette opération.

Compte tenu du caractère aléatoire d'un diagnostic (pourcentage d'ouverture de 7%), on peut s'attendre à la découverte de vestiges inattendus comme par exemple des niveaux d'occupation ténus ou encore la présence d'urnes à incinération. La découverte de vestiges de la préhistoire récente ou de la protohistoire ancienne (néolithique/bronze) puisqu'une occupation ténue de l'âge du Bronze (ensemble 1, RFO de diagnostic) a été mise en évidence dans la phase de diagnostic archéologique. Par conséquent il faudra s'attendre à devoir effectuer des ajustements tant méthodologiques qu'en termes de répartition de moyens (humains et mécaniques) en fonction des premiers résultats issus du décapage archéologique et cela dans le respect de l'économie globale du projet et de son calendrier.

A. La phase préparatoire

La phase terrain sera précédée par une période de mise en place de l'opération durant lesquels l'archéologue responsable de l'opération assisté d'un topographe prendra connaissance du contexte archéologique, géologique et technique de l'intervention. Il mettra ce délai à profit pour coordonner la mise en place des infrastructures de chantier et préciser le mode opératoire de la fouille en adéquation avec les moyens matériels et humains affectés à l'opération, les objectifs scientifiques définis précédemment, et les contraintes techniques inhérentes au site. Les protocoles d'enregistrement des données archéologiques de même que les différents modes opératoires mis en œuvre lors de la fouille seront définis, en corrélation avec la hiérarchie des objectifs attribués à chaque étape de l'intervention. Seront également mis en place les différents dispositifs et équipements individuels ou collectifs nécessaires à la mise en sécurité du chantier et des personnels, de même qu'au bon déroulement de la phase terrain. Le topographe procédera à l'implantation de la zone de fouille conformément à la prescription de l'Etat (cf. plan annexé à la prescription).

La semaine précédant le démarrage du décapage archéologique, l'Inrap, procédera à l'implantation d'une plateforme destinée à l'installation des cantonnements et au stationnement des véhicules.

Le cantonnement de chantier sera composé de structures modulaires organisées en vestiaires, salle de vie, bureau, et toilettes ainsi que d'un container permettant le stockage des outils. Ce cantonnement fera l'objet d'un raccordement électrique soit par le biais d'un branchement au réseau d'électricité soit par le biais de l'installation d'une alimentation autonome. Dans la mesure du possible, un raccordement au réseau d'eau potable sera effectué.

C'est pendant cette phase préparatoire, préalablement à toute installation sur site, que sera signé avec l'aménageur le PV de mise à disposition du terrain. Ce procès verbal dressé de façon contradictoire avec l'Inrap, permet de constater le respect du délai et la possibilité pour l'Inrap d'occuper le terrain constituant l'emprise de la fouille, qui en conséquence, est

placé sous sa garde et sa responsabilité. Ce document permet aussi de constater le respect de l'ensemble des conditions de mise à disposition du terrain négocié avec l'aménageur.

B. Le décapage archéologique et le stockage des terres

La phase de décapage archéologique consistera dans l'enlèvement de la terre végétale jusqu'à l'apparition des structures archéologiques, sur une épaisseur moyenne de 0,50 m soit un ratio d'environ 700 m²/jour. Conformément à la prescription de l'Etat, l'assiette de la zone prescrite (Section D, n° 430p, 423p et 426) fera l'objet d'un décapage exhaustif sur une emprise d'environ 10 800 m². D'autre part, et dans la mesure où les couches superficielles sont relativement épaisses, une attention particulière devra aussi être portée à l'identification d'éventuels niveaux d'occupation pouvant, par exemple, être matérialisés par des concentrations d'artefacts.

Cette phase de l'opération estimée à environ une semaine (5 jours ouvrés) sera placée sous la responsabilité du responsable de l'opération qui sera assisté d'un ou de plusieurs techniciens expérimentés. Elle nécessitera la mise en place de deux ateliers de décapage permettant d'ouvrir de manière frontale et de réduire ainsi de moitié la durée du décapage. Chaque atelier sera composé d'une pelle mécanique.

Le sens du décapage sera déterminé par le choix des emplacements des zones de dépôt. Par conséquent, nous préconisons de démarrer le décapage en limite occidentale du projet et de progresser vers l'est en direction de l'enclos, soit dans le sens de la pente naturelle des terrains. L'évacuation des terres sera prise en charge par un bull-pousseur qui acheminera les terres en périphérie immédiate de la zone de fouille.

Cette méthodologie basée sur l'utilisation exclusive de pelles mécaniques et de bull permettra d'anticiper les problèmes d'intempéries et de garantir la tenue du calendrier prévisionnel ainsi que les délais de réalisation de l'opération.

En parallèle, l'équipe se consacrera également aux premiers travaux de nettoyage, de délimitation et de numérotation des structures. Cette étape vise à inventorier et à dénombrer de manière exhaustive les vestiges du site afin d'asseoir les principes méthodologiques et les choix de la fouille. Dès cette phase, un premier plan d'ensemble nécessitant l'intervention d'un topographe sera dressé afin d'alimenter et de favoriser cette première étape de la réflexion.

C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques

Afin de répondre aux préconisations du cahier des charges et d'atteindre les objectifs scientifiques développés plus haut, cette phase de fouille, consécutive à l'achèvement des décapages, est prévue pour une durée d'environ un mois et demi (25 jours ouvrés) conformément au cahier des charges de la prescription (SRA Bretagne) avec une équipe d'archéologues constituée d'un responsable d'opération, assisté de cinq techniciens de fouille.

Dans un premier temps, une partie des moyens sera consacrée au dégagement, au nettoyage et au relevé précis des vestiges. Des levées topographiques seront réalisées au fur et à mesure de l'avancée du décapage puis de la fouille afin de disposer dès que possible du plan masse et du plan général des vestiges pour chacun des grands ensembles d'occupation. C'est à partir de ce plan que les grands principes méthodologiques seront mis en place, dans le respect des objectifs prioritaires tels qu'énoncés dans le cahier des charges scientifique et qui sont les suivants :

- 1) définir l'organisation générale des occupations
- 2) restituer la chronologie relative à chacun des ensembles ou des entités archéologiques
- 3) recherche d'éléments mobiliers (chronologie absolue) pour les ensembles les plus remarquables (bâtiments, enclos spécifiques, structures à vocation artisanale, culturelle...).

Concernant le réseau des fossés (enclos et/ou parcellaire), la méthode d'approche en sondage sera privilégiée (fouille par échantillonnage). Des sondages régulièrement espacés sur le tracé de ces éléments linéaires viendront compléter l'approche morpho-chronologique et renseigner la nature des processus de comblement (naturels et/ou anthropiques ; phases de curage ou d'entretien...). Ils seront le plus souvent réalisés au moyen d'engins de terrassement adaptés (pelle mécanique ou mini-pelle). Dans les sections livrant des ensembles de mobiliers conséquents et définis en position de rejet primaire, la fouille manuelle (stratigraphique ou par passe) sera privilégiée. Une attention toute particulière sera portée aux zones de contact et de recoupement des structures dans le but de préciser les éléments de chronologie relative. Enfin, les intersections de fossés feront donc l'objet d'une étude stratigraphique détaillée à partir de l'implantation de coupes systématiques.

Les autres structures en creux feront l'objet d'un échantillonnage manuel. Le choix sera arrêté sur la base de leur participation ou non à une des étapes de l'organisation du site, ou encore sur l'apport d'informations chronologiques par la seule présence de mobiliers. Ainsi, les trous de poteau entrant dans la composition d'architectures cohérentes seront fouillés par moitié et si nécessaire, intégralement vidés. Enfin, les éléments isolés et déconnectés de toute implication dans la compréhension du site seront négligés.

Les fosses seront abordées selon le principe de l'échantillonnage par segments alternés, techniques permettant le relevé des profils et de la stratigraphie sur les axes longitudinaux et transversaux. En cas de comblements homogènes ou indifférenciés, le prélèvement du mobilier sera effectué par passe. Là encore, une fouille complète pourra être entreprise en fonction de la qualité des informations collectées dans la première étape.

En ce qui concerne d'éventuels vestiges bâtis, un nettoyage fin de l'ensemble des bâtiments sera mené. Certaines structures ou certains ensembles spécifiques, comme les caves s'il s'en découvre, les bassins et toute sorte d'édifice identifié, feront l'objet le cas échéant d'une approche et d'un enregistrement en 3D, afin de réaliser une étude stratigraphique et taphonomique minutieuse des artefacts. De la même manière, les éléments de voirie ou espaces de circulation s'ils se révélaient, seront appréhendés avec beaucoup d'attention afin de vérifier d'éventuels éléments de chronologie relative avec les éléments du parcellaire ainsi qu'avec les autres éléments structurants des principales phases d'occupation. Une fouille manuelle de l'ensemble des niveaux les constituant sera réalisée en plusieurs points afin de préciser sa chronologie ainsi que ses processus de mise en œuvre. Il convient de noter que les chemins d'accès ou voies secondaires ne sont que très rarement appréhendés au sein des établissements ruraux ou des exploitations agricoles gallo-romaines.

D. Estimation des moyens de la phase terrain

*La durée maximale de la phase terrain en tranche ferme est estimée à **30 jours ouvrés** (environ 1 mois et demi) et se décompose de la manière suivante :*

- décapage mécanique : **5 jours***
- fouille manuelle et mécanique des vestiges : **25 jours***

L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération assisté d'un ou de plusieurs techniciens pendant la phase de décapage et de trois techniciens pendant la phase de fouille. L'équipe sera complétée en fonction des besoins du responsable par des spécialistes (géomorphologue, palynologue, topographe, photographe,...).

E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains

A l'issue de la phase terrain, la fouille fera l'objet d'un contrôle et d'une validation des services de l'Etat (SRA Bretagne) afin de vérifier l'atteinte des objectifs conformément au cahier des charges scientifique de l'Etat. Il sera procédé au remblaiement des terres issues du décapage afin de restituer le niveau de sol actuel. Ce remblaiement sera effectué par un prestataire de l'Inrap (terrassier), à l'aide de moyens mécaniques appropriés, sous le contrôle de l'établissement.

Lorsque les terrains auront été libérés par l'Inrap, un procès verbal de fin d'opération sera signé entre l'Inrap et l'aménageur. Ce document constate la fin de l'opération de fouilles archéologiques sur le terrain, la cessation de l'occupation par l'Inrap des zones d'emprise de fouille, qui ne peut plus être considéré comme responsable de la garde et de la surveillance du chantier, la date à partir de laquelle l'aménageur recouvre l'usage du terrain, et le cas échéant, les réserves formulées par l'une ou l'autre des parties. Dans ce cas, un nouveau procès verbal constatera la levée de ces réserves. Conformément à l'article R.523-59 du Code du Patrimoine, le préfet de région délivrera à l'aménageur une attestation de libération du terrain dans les quinze jours suivant la notification par l'aménageur de l'achèvement des opérations de fouilles sur le site.

V. PHASES D'ETUDES

A. L'enregistrement des données

Chaque séquence de la fouille sera accompagnée des indispensables mesures de sauvegarde des informations archéologiques : photographies, relevés graphiques en plan et en coupe (1/20° et 1/100°), inventaires, descriptions des structures ou unités stratigraphiques et collectes du mobilier par contexte, unité stratigraphique ou à défaut par passe. L'inventaire des structures élaboré lors du décapage sera révisé et complété au fur et à mesure de l'échantillonnage. Une fiche individuelle permettant de consigner les observations archéologiques et caractéristiques intrinsèques sera remplie pour chaque niveau fouillé (fiche d'Unité Stratigraphique) et structure testée et/ou fouillée. Elle sera accompagnée des photographies et dessins nécessaires à son étude.

B. Principes généraux de la phase étude

Dès l'achèvement de la phase terrain, il sera demandé au responsable d'opération d'apprécier l'adéquation des moyens à la finalité des études et de proposer, le cas échéant une réorientation d'une partie de ceux-ci. Il conviendra bien entendu d'assurer une collaboration le plus en amont possible avec l'ensemble des spécialistes intéressés par les problématiques liées à cette opération.

En l'état actuel des données, la phase étude est prévue pour une durée de 25 jours ouvrés pour le responsable d'opération. Il sera assisté d'un dessinateur et d'un technicien pour les tâches de traitement, de conditionnement et d'inventaire de données. Le traitement de la documentation graphique sera conçu avec un souci de clarté afin de répondre à la fois aux exigences du rapport final d'opération (RFO) et à celles d'une future publication qui, au regard de l'intérêt des sites apparaît plus qu'évidente. Un céramologue, spécialiste de la période antique sera en charge de l'étude des mobiliers à partir des problématiques et des priorités établies sous proposition du responsable d'opération. Si la présence d'autres types de mobilier se confirmait (faune, métal, céramique protohistorique...), leur étude serait confiée à des spécialistes afin d'en assurer la caractérisation et éventuellement la datation.

Le rapport final d'opération comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il comportera ensuite la présentation des résultats. Enfin, une synthèse générale sera proposée afin de replacer l'intérêt des sites dans les problématiques régionales, en mettant en exergue les principaux apports de l'opération. Ces derniers serviront de base à la réflexion pour juger des suites à donner à l'opération (publication, action de valorisation ou de communication...).

Au terme de la phase d'étude, le rapport de fouille sera remis en 5 exemplaires au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, accompagné du mobilier, des archives et des différents inventaires, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Le responsable d'opération s'assurera que l'ensemble de la documentation aura été référencé et inventorié afin d'assurer son archivage et sa transmission au SRA de Bretagne conformément à l'article 7 de la loi n° 2003-707 du 1^{er} août 2003.

La phase d'étude sera conduite par la responsable d'opération pendant environ un mois et demi (25 jours ouvrés). Il sera assisté d'un dessinateur (15 jours), d'un céramologue (15 jours) et d'un technicien (traitement du mobilier et archivage des données) pendant 5 jours. Le reste des moyens sera réparti entre les différents spécialistes (géomorphologue, palynologue, photographe...) en fonction de la pertinence et de l'intérêt des études à réaliser.

VI. EQUIPE SCIENTIFIQUE ET QUALIFICATION DU RESPONSABLE D'OPÉRATION

Le responsable scientifique proposé par l'Inrap pour conduire cette intervention est Monsieur Yoann Escats, assistant d'études, à l'Inrap, spécialiste en protohistoire récente et en Antiquité. Comme en témoigne son curriculum vitae, cet archéologue possède une solide expérience en matière d'étude de sites d'habitat rural pour la période considérée et une parfaite maîtrise des contextes régionaux et locaux. Après une solide expérience d'encadrement en tant que responsable de secteur sur le site diachronique de la Perdriots à Châteaugiron (I. Catteddu, RFO, 2013, occupations de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer, antique et alto-médiévale), Yoann Escats s'est vu confier une importante fouille, sur le site de Bel-Air à Lannion, qui concernait une enceinte de l'âge du Bronze, associée à plusieurs enclos funéraires (Bronze et premier Fer) et dont les résultats ont été salués par les membres de la CIRA. Plus récemment, il s'est vu confier la responsabilité de la fouille du site protohistorique (Tène ancienne) du Haut Rocomps à Châteaugiron (étude en cours).

Afin de mener à bien cette étude et de répondre à l'ensemble des problématiques du site, conformément aux exigences du cahier des charges scientifique (prescription de l'Etat), une équipe pluri disciplinaire sera constituée autour du responsable d'opération. Elle réunira l'ensemble des disciplines scientifiques utiles à cette étude (palynologue, anthracologue, céramologue), chacun apportant des compétences dans un domaine particulier. Par conséquent, le responsable d'opération sera assisté en tant que de besoin des spécialistes suivants :

- Théophane Nicolas, (Inrap), céramologue, âge du Bronze
- Anne-Françoise Chérel (Inrap) , céramologue, âge du fer
- Laure Simon (Inrap), céramologue, période antique
- Hélène Seignac (Inrap) anthracologue
- Delphine Barbier-Pain (Inrap) palynologue

VII. LE CALENDRIER ET LE PHASAGE DE L'INTERVENTION

La durée de la phase terrain est estimée à six semaines (hors phase de préparation). La période d'intervention proposée par l'Inrap pour cette fouille est comprise entre le **31 août et le 13 novembre 2015** avec l'assurance pour le maître d'ouvrage d'une libération des terrains et d'une levée de la contrainte archéologique au plus tard au 13 novembre 2015 sur l'ensemble de la surface prescrite par l'Etat (10 800m²). La fin de l'étude et la date de remise du rapport final d'opération est fixée au plus tard au **30 juin 2017** (ce délai est conforme à l'arrêté de prescription, qui prévoit une remise du rapport final d'opération dans un délai de 3 mois à l'issue des études post-fouille).

L'Adjoint Scientifique et Technique
Michel BAILLIEU

II. Résultats



Fig. 1 Localisation du site des hauts de Gaudon à Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) © IGN 2015 – <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>.



Fig. 2 Vue aérienne de la fouille des hauts de Gaudon à Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) © Askell Drone.

1. Présentation de l'opération

1.1 Circonstances de l'intervention

Le projet d'aménagement d'un lotissement (sur une surface de 64 764 m²), initié par la commune de Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), au lieu-dit Les Hauts de Gaudon, a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à émettre une prescription de diagnostic archéologique en 2015, conduit par Laurent Aubry (Aubry 2015). Les premiers résultats auront permis de reconnaître les vestiges d'un établissement rural, concentré en partie nord-est de l'emprise et se rapportant *a priori*, à la période gallo-romaine. Un enclos quadrangulaire (37 sur 40 mètres de côtés), globalement orienté nord/sud a été mis au jour. Il est délimité par des fossés imposants taillés en V. Une forte densité de structures fossoyées (fosses, trous de poteaux) ont été révélés au travers des tranchées dans le secteur situé immédiatement à l'ouest de l'enclos. Plusieurs fossés ont également été mis en évidence dans le même secteur.

Au regard de ces résultats, une fouille a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, sur une surface de 10800 m², couvrant ainsi l'enclos quadrangulaire, la zone de concentration de structures fossoyées (à l'ouest de l'enclos).

1.2 État des connaissances avant l'opération

1.2.1 Le cadre géographique, topographique et géologique

1.2.1.1 Localisation

Le site archéologique des "Hauts de Gaudon" est localisé à environ 900 m au sud-est du centre bourg de Vern-sur-Seiche (35), commune d'Ille-et-Vilaine située à environ 5 km au sud-est de Rennes (fig. 1). La zone explorée est implantée au lieu-dit des "Hauts de Gaudon", juste à la sortie de la ville, accessible par la rue des Perrières (ou chemin communal C105) (fig. 2).

1.2.1.2 Topographie

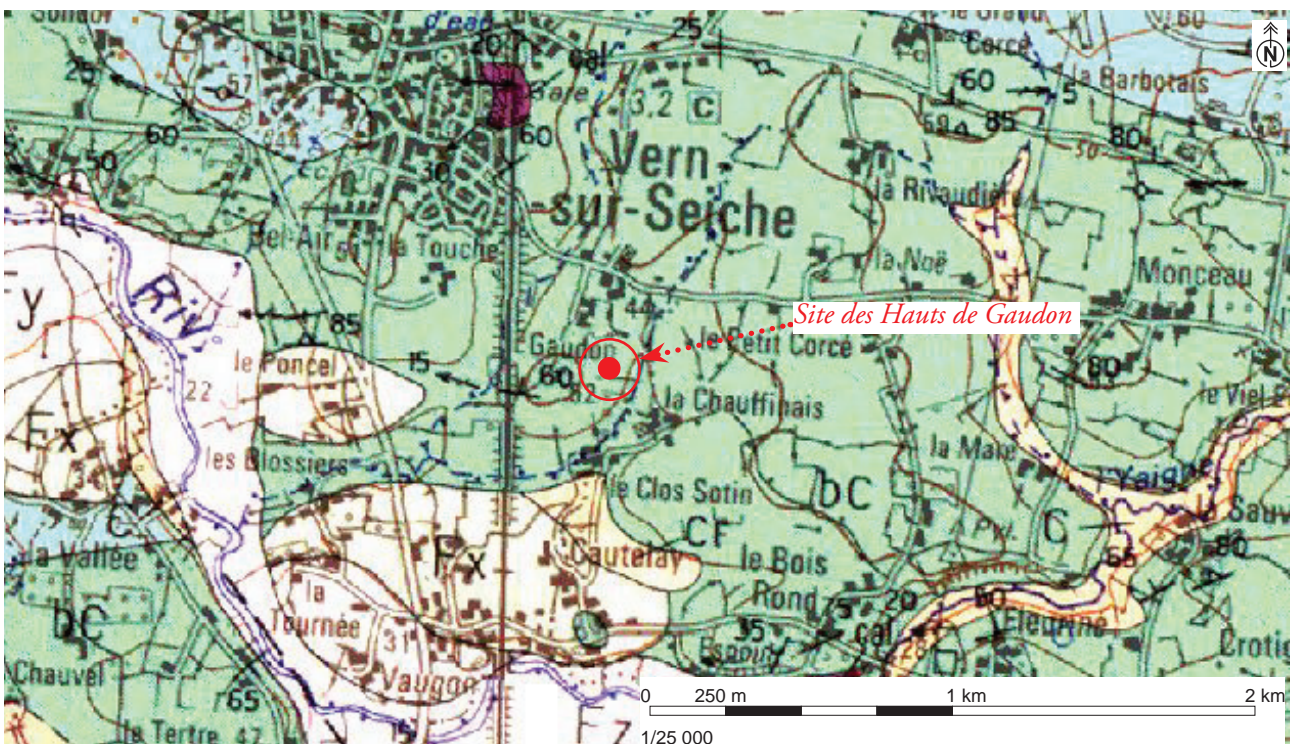
La zone d'étude s'inscrit dans le bassin rennais, à l'intérieur d'un paysage caractéristique présentant un relief moyennement accentué, constitué de plateaux entrecoupés par un réseau hydrographique dense.

Le site des Hauts de Gaudon prend place sur un versant sud-est d'un petit plateau culminant à environ 52 m NGF. Directement en bas de pente du site, un ruisseau "Le Clos Sautin", actuellement asséché (en cours d'aménagement en vue d'un recalibrage et mis en service pour le futur lotissement) sert de limite communale avec le territoire de Nouvoitou (35). Le terrain concerné par la fouille présente ainsi un dénivelé assez régulier d'environ 4 % orienté vers le sud-est et compris entre 46 m NGF et 43 m NGF. (fig. 3).

Le site est placé pratiquement à mi-hauteur de cette pente, bénéficiant ainsi d'une situation topographique offrant un point de vue relativement large sur la campagne environnante, vers l'est. À environ 160 m à l'ouest du site, un point culminant (52 m d'altitude) offre une vue panoramique sur le paysage, notamment sur la vallée de la Seiche, rivière située au sud à 1 km à vol d'oiseau et vers le bourg du Vern-sur-Seiche situé en contre bas du plateau.



Fig.3 Implantation topographique du site des Hauts de Gaudon, Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) © <http://fr-fr.topographic-map.com/places/France-27/>



- colluvions à graviers roulés holocènes de fond et de tête de vallon
- altérites argileuses non datées
- silites argileuses, argilites très grossiers tendres, vert-jaunâtre (BS)
- alternances silto-gréseuses grises ou vertes, parfois carbonatées - Briovérien
- poudingue à galets siliceux (type Gourin)

Fig.4 Localisation du site des Hauts de Gaudon (point rouge encerlé) sur de la carte géologique du secteur de Vern-sur-Seiche © BRGM.

1.2.1.3 Géologie

Selon la carte géologique au 1/50 000, éditée par le BRGM, le socle sédimentaire appartient au domaine du Massif armoricain, caractérisé ici par un schiste briovérien supérieur, sur lequel repose des alternances silto-argileuse, argilites très grossières tendres, vert jaunâtre (fig. 4).

À l'échelle du site, la terre végétale, assez peu épaisse, de l'ordre de 20 à 40 cm, repose soit sur un niveau argileux orangé mêlant des éléments de schiste et de quartz épars, sur plus de la moitié nord de l'emprise, soit sur un substrat schisteux plus ou moins altéré, en partie sud de l'emprise. C'est dans cette partie schisteuse relativement saine qu'a été repérée la majorité des vestiges (fossés d'enclos et structures fossoyées du type trou de poteau, fosses...). Il semble ici que la nature du sous-sol ait influencé l'installation de l'habitat gaulois et gallo-romain. Le substrat schisteux peu altéré ou présentant peu de sédiment argileux se caractérise par un terrain drainant permettant un contrôle des eaux de pluie. Nous pouvons également penser que la relative dureté du schiste facilite l'ancrage et le maintien des architectures en bois (très présentes et bien conservées sur le site et marquées par de nombreux trous de poteau). En outre, le creusement des fossés dans un substrat schisteux diminue sans doute la fréquence de leur entretien si ces fossés fonctionnent ouverts. Précisons par ailleurs que la partie dite "argileuse" du site, sa nature reste tout de même assez dure, notamment à hauteur de la zone de contact avec la partie schisteuse. En définitive, l'ensemble des occupations gauloise et gallo-romaine sont installées préférentiellement dans un secteur bien drainé. Les fossés médiévaux, mis au jour également dans l'emprise et reconnaissables par leur tracé "serpentiforme" et leur orientation dans le sens de la pente semblent en revanche ici remplir une fonction de drainage. Nous y reviendrons plus précisément dans l'étude des vestiges de cette période car cette occupation médiévale est difficile à caractériser par l'indigence des données de fouille.

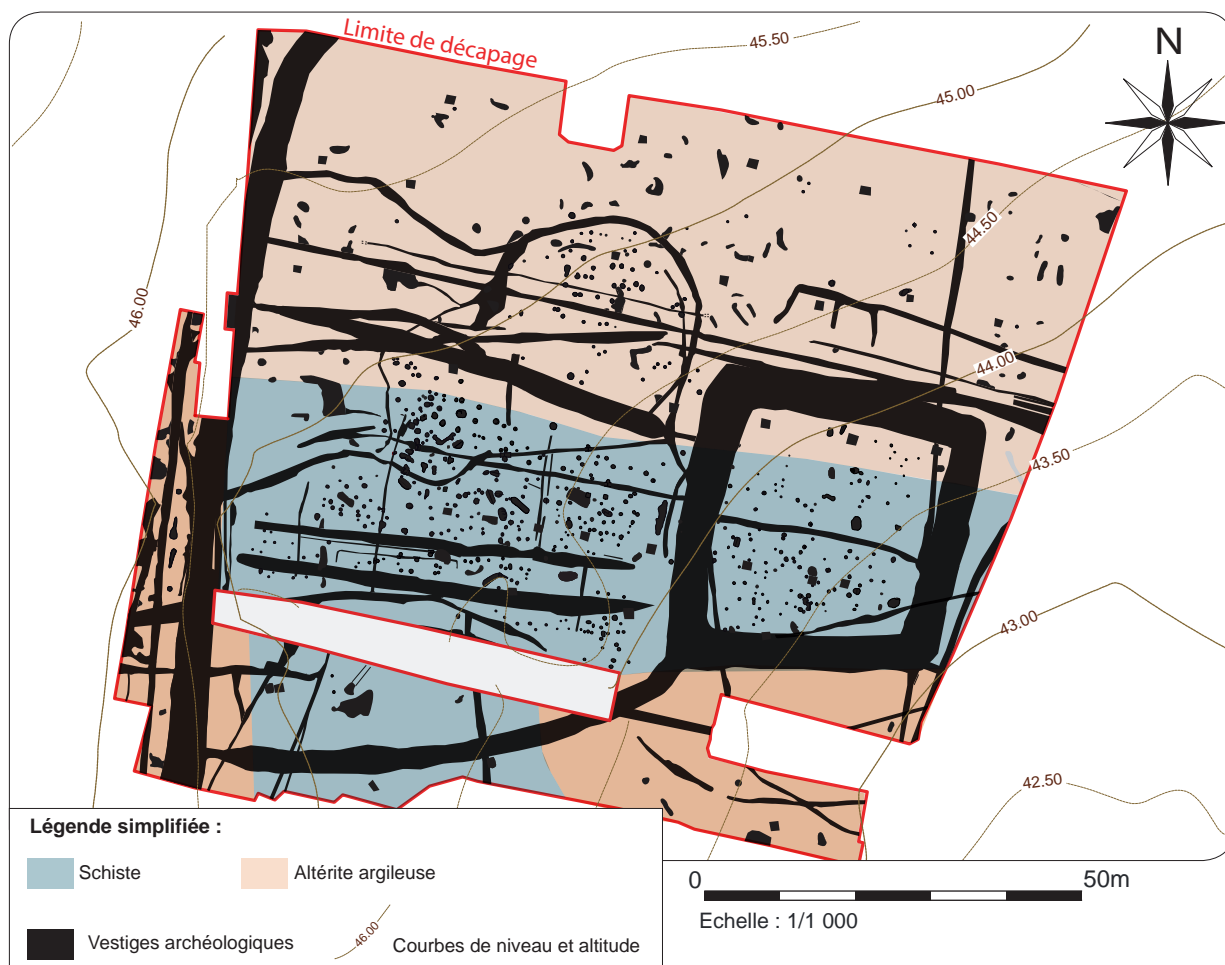


Fig. 5 Contexte géologique local sur fond de plan topographique d'origine des vestiges archéologiques mis au jour © Inrap, Y. Escats, 2016

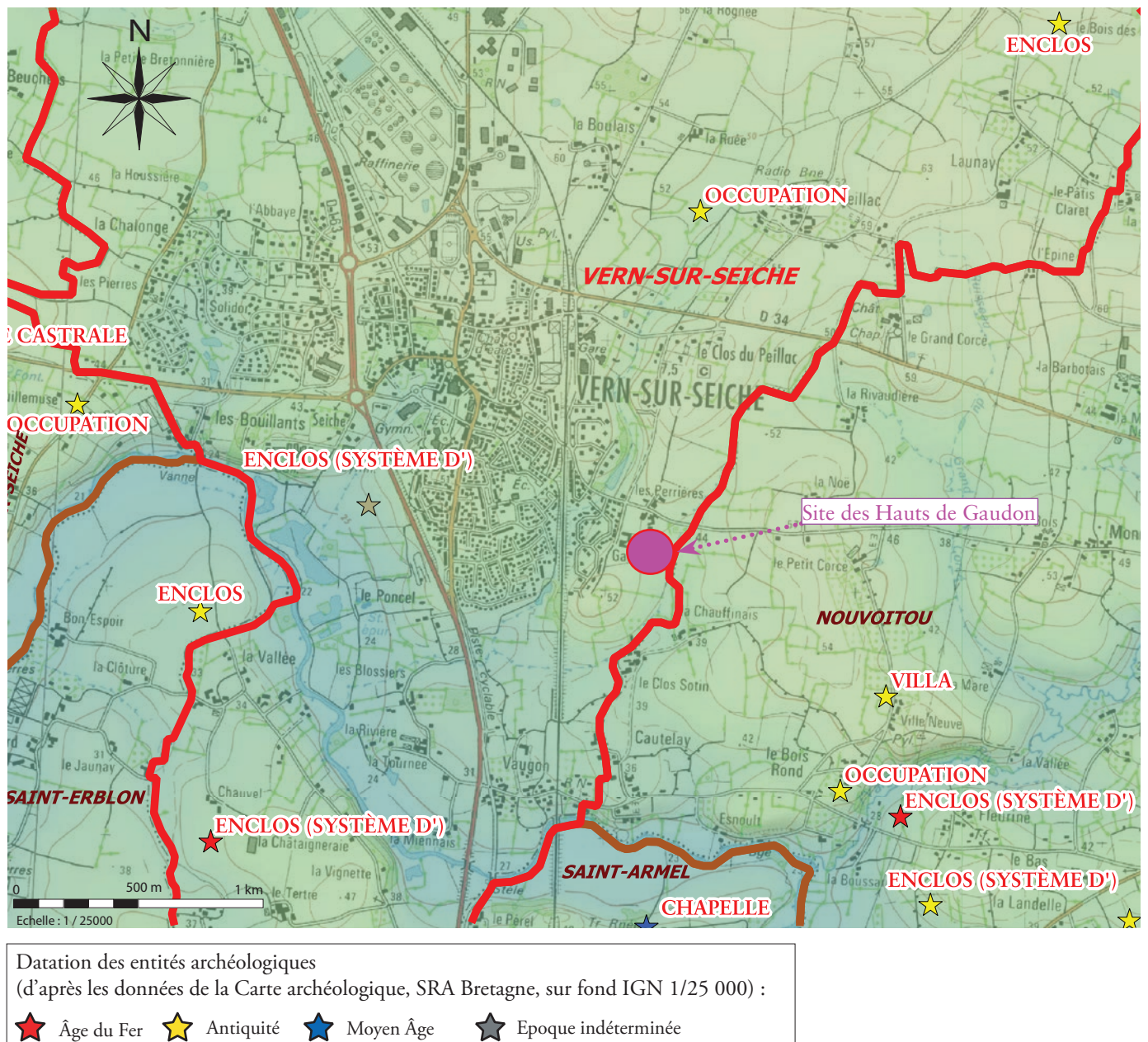


Fig. 6 Extrait de la Carte archéologique du SRA de Bretagne dans l'environnement du site des Hauts de Gaudon © SRA Bretagne, T. Lohro / Inrap, Y. Escats, 2016.

1.2.2 L'environnement archéologique du site

Principalement issus de prospections pédestres et aériennes, les sites et indices de sites archéologiques ont été relevés sous la forme d'une base de données informatisées¹ figurant sur la carte archéologique, mise en place par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

Pour la commune de Vern-sur-Seiche, nous ne disposons que de faibles données de connaissance sur les occupations humaines anciennes.

Seulement 8 sites ou indices de sites ont été recensés sur le territoire. Il s'agit pour l'essentiel de repérage par plusieurs campagnes de prospections aériennes effectuées entre les années 1990 et 2005 (Gilles Leroux, Inrap).

Sur la commune, les occupations datant de la Protohistoire sont faiblement représentées car seuls 3 autres sites ont été signalés et sont assez éloignés du site des Hauts de Gaudon. Il s'agit d'enclos fossoyés ou système d'enclos, repérés en prospection aérienne.

4 autres sites, datés de l'Antiquité, ont aussi été recensés et interprétés comme des sites d'occupation (d'habitat ?). Un itinéraire antique, celui reliant les villes gallo-romaines Rennes (Condate) et Angers est situé à plus

de 3 km du site des Hauts de Gaudon, au nord-est de la commune de Vern-sur-Seiche et correspond en partie à la limite communale avec Chantepie et Domloup.

L'extrait choisi de la carte archéologique permet de signaler dans les environs immédiats du site des Hauts de Gaudon la présence de sites majoritairement datés de la période antique (fig. 6). Nous signalerons notamment, au sud-est de la fouille, la présence à moins de 1 km d'une villa gallo-romaine découverte au lieu-dit "La Villeneuve" sur le territoire de Nouvoitou. Notons par ailleurs que la fouille des Hauts de Gaudon est seulement la seconde opération d'archéologie préventive sur le territoire de la commune, après le diagnostic archéologique réalisé en mars 2015 et qui a permis la mise au jour du site. Autant dire que la connaissance des occupations humaines sur la commune de Vern-sur-Seiche n'est qu'à ces balbutiements.

1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre

1.3.1 Principaux objectifs de l'opération

À partir des données collectées lors du diagnostic réalisé en mars 2015 (Aubry 2015, fig. 7), le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a émis un arrêté de prescription de fouille, d'une surface de 10800 m², auquel est annexé un cahier des charges scientifiques (arrêté n°2015-199) (cf Données administratives *supra*). Il présente les principaux résultats issus du diagnostic et fixe les objectifs de la fouille ainsi que les méthodes susceptibles de les atteindre.

En résumé, l'étude devait à la fois s'attacher :

- "à préciser la chronologie des vestiges",
- puis "à établir la fonction et le statut de cet établissement (habitat privilégié, fonction défensive et/ou agricole, activités artisanales).
- appréhender l'organisation générale du site (enclos ouvert ou fermé, présence d'une enceinte périphérique)"
- et trouver des éléments de comparaison régionaux et extra-régionaux.

Conformément à la procédure en vigueur, la commune de Vern-sur-Seiche, maître d'ouvrage de l'opération, a lancé un appel d'offres pour la fouille

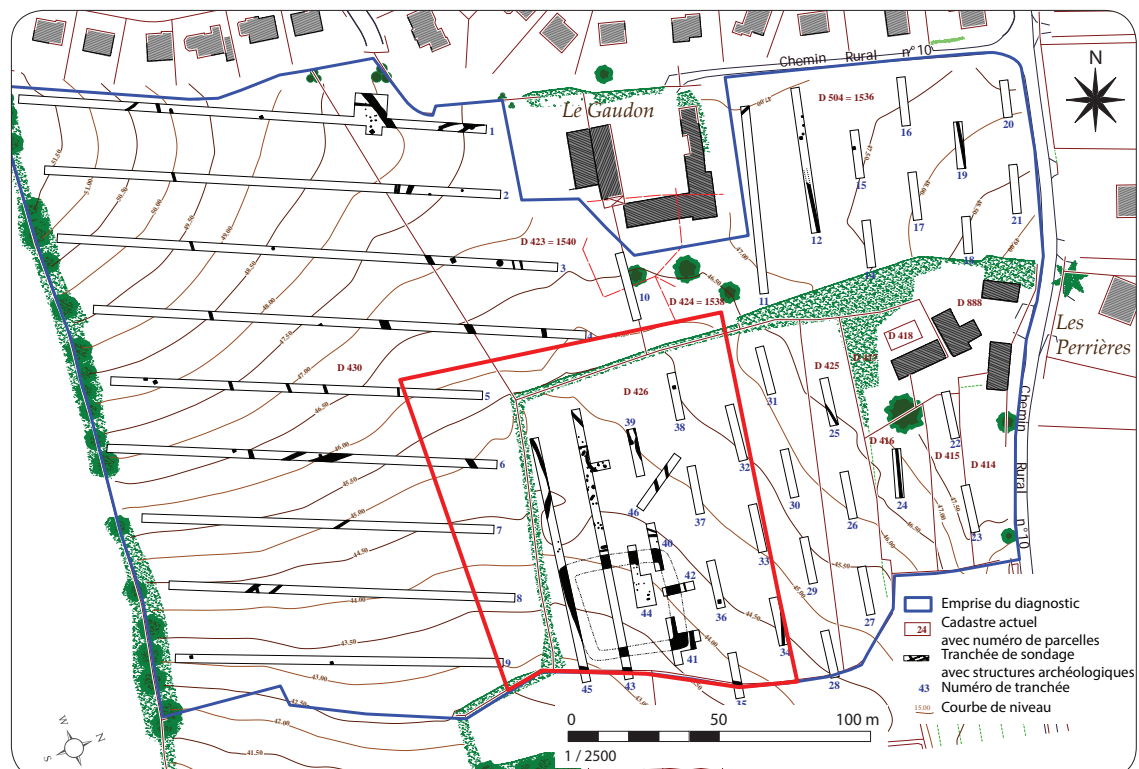


Fig. 7 Plan général du diagnostic archéologique réalisé en mars 2015 par L. Aubry / Limite de l'emprise de la fouille en trait rouge © Inrap, Aubry L., 2015.

et retenu l'Inrap comme opérateur archéologique, sur la base notamment d'un projet scientifique d'intervention, établi par Michel Baillieu de l'Inrap Grand Ouest (directeur adjoint scientifique et technique) (cf Données administratives, projet scientifique d'intervention (PSI), *supra*).

Ce dernier présente les objectifs et les enjeux de cette fouille, précisant, en complément des préconisations du SRA, les problématiques principales d'étude (déclinées selon plusieurs axes : cf PSI pages 30 et 31). Rappelons ici qu'à partir des éléments issus du décapage intégral, il s'agira notamment d'appréhender "...les grandes phases d'évolutions du site à partir des éléments de chronologie relative et de l'étude typologique et architecturale des unités d'habitation qui ont la particularité d'être assez bien conservées...". "La recherche des liens chronologiques et fonctionnels entre les différents ensembles ou unités" aura pour objectif de "...préciser le statut social du site ainsi que la chronologie générale des occupations..." grâce aux recours à des études spécialisées (étude typo-chronologique du mobilier céramique, lithique...).

À partir de ces éléments d'études, "...une évolution dans le temps et l'espace..." pourra être mise en évidence, tant à l'échelle du site que plus largement par l'"...étude du paysage à travers l'organisation du parcellaire protohistorique et/ou gallo-romain..." tel qu'il est connu actuellement dans la région.

Le PSI explicite, également, de manière détaillée, les moyens, les délais et les méthodes (phase préparatoire, modes opératoires, phase d'étude...) étant en adéquation avec les prescriptions de l'Etat (cf Données administratives, PSI *supra*).

1.3.2 Déroulement de l'opération

1.3.2.1 Le décapage

L'opération a démarré par un décapage extensif de la zone prescrite, du 14 septembre 2015 pour une durée de 1 semaine. Cette première phase de l'opération a mobilisé 3 archéologues, dont le responsable d'opération, secondé de 2 techniciens.

Deux pelles mécaniques de 20 tonnes, munie d'un godet lisse de 3 m de large ont été nécessaires durant toute la phase de décapage : une était dévolue au décapage de la terre végétale (jusqu'à l'apparition des vestiges) et l'autre à l'évacuation et mise en tas de déblais (fig. 8). L'utilisation d'un tracteur sur chenille à lame (bulldozer de 15 tonnes) a permis d'évacuer au fur et à mesure les terres décapées jusqu'aux différentes zones de stockage de déblais prévues sur la frange nord, sud et est de l'emprise (fig. 8, 9 et 10).

Le décapage a démarré d'ouest en est, par une succession de bande de 4 à 6 m de large, dans le sens de la pente. Le décapage de la partie nord de l'emprise, située au-delà d'un fossé actuel a été effectué dans un second temps, avec une évacuation des déblais en jet de pelle vers le sud. En outre, en accord avec le SRA et la commune de Vern-sur-Seiche, un élargissement de la zone d'emprise initiale a pu être réalisé, en cours de fouille, sur la frange sud-ouest (fig. 11). Il s'agissait d'obtenir une vision complète du second espace enclos (accolé à l'enclos principal et délimité par d'importants fossés. La connexion avec un autre fossé, également d'envergure importante et parcourant toute la frange nord de l'emprise, devait être observée afin de mieux comprendre l'organisation générale du site. Signalons par ailleurs qu'une bande de terrain, récemment aménagée d'une haie d'arbustes (en prévision du projet du lotissement) a du être préservée à la demande de l'aménageur (fig. 10).

Au total, la surface explorée représentait ainsi environ 10800 m².

Durant cette première phase de décapage, l'équipe de fouille assurait la détection des vestiges, le ramassage du mobilier ainsi que leur enregistrement systématique (numération, description).

Constitués uniquement de structures en creux, les vestiges archéologiques ont été repérés sous forme d'anomalies sédimentaires de

couleur brun à brun foncé, se distinguant plus ou moins nettement selon l'épaisseur géologique, de nature schisteuse ou argileuse (altérite argileuse). Les anomalies, apparaissant sous la terre végétale, ont été systématiquement marquées dès leur mise au jour à la bombe de peinture fluorescente (fig.9), puis ont été numérotées, étiquetées et inventoriées avant d'être levées en trois dimensions par un topographe équipé d'un théodolite laser. Le plan de masse ainsi obtenu est rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert 93 (fig. 11).



Fig. 8 Les pelles mécaniques en action, par un décapage de la terre végétale et la mise en tas des déblais © Inrap, Y. Escats, 2016.

Fig. 9 Première étape de l'enregistrement : Marquage des vestiges à la bombe de peinture orange et étiquetage © Inrap, Y. Escats, 2016.



Fig. 10 Vue de l'emprise de la fouille, vue aérienne vers le nord. Situation des zones de stockage des terres décapées (merlon en pointillé blanc) et de la bande de terre non décapée © Askel Drone Prod, 2015

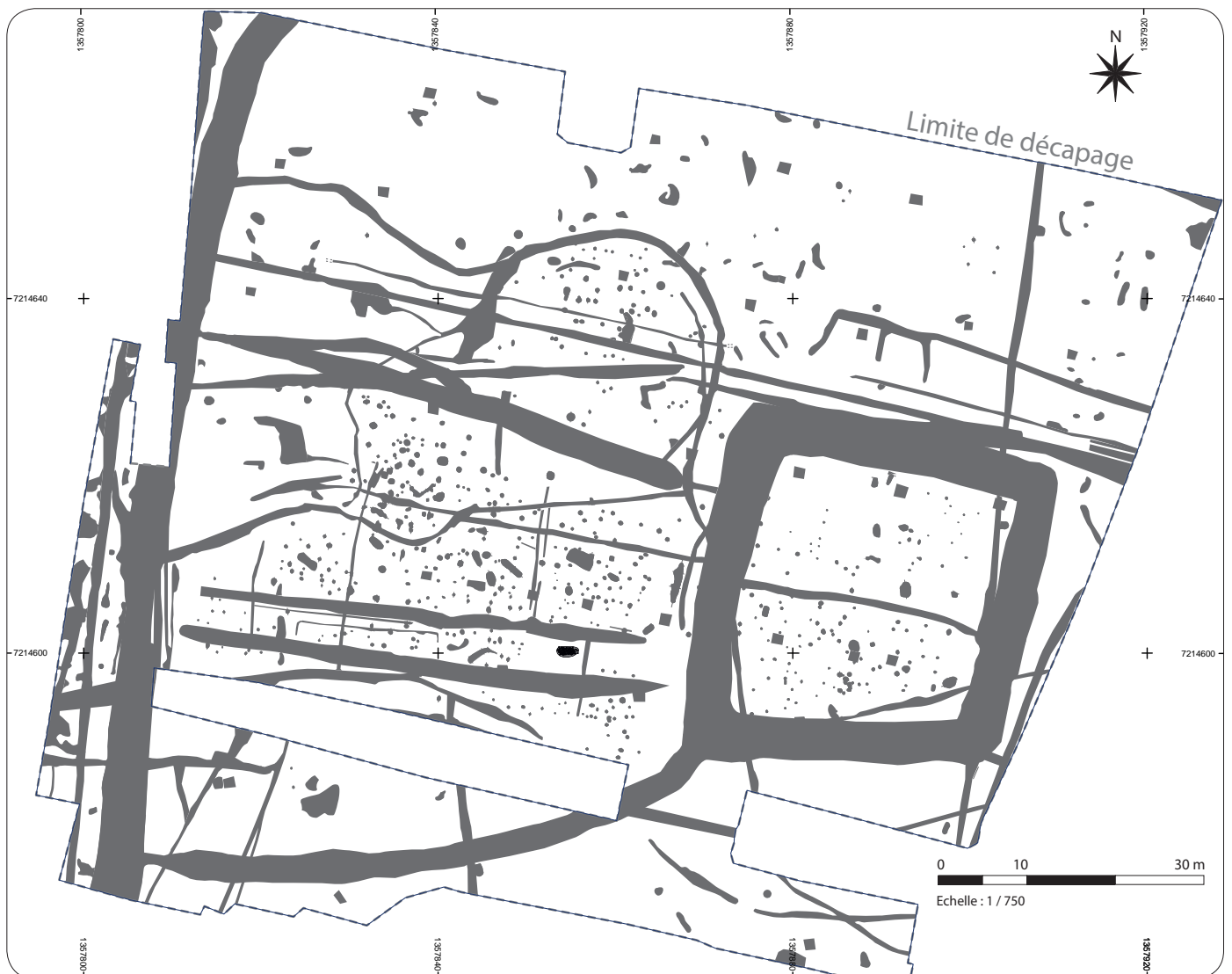


Fig. 11 Plan général du site toutes occupations confondues (en gris : emplacement des vestiges archéologiques) © Inrap, DAO, Y. Escats

1.3.2.2 Les méthodes et les stratégies de fouilles suivant les résultats du décapage

À partir des données recueillies lors de la phase de décapage et de l'établissement d'un plan topographique complet et à jour (**fig. 11**), la fouille des vestiges pouvait démarrer avec l'ensemble de l'équipe composée 6 à 8 archéologues.

La fouille s'est concentrée, dans un premier temps, sur la périphérie extérieure de deux enclos puis l'espace interne de ces derniers. Il s'agissait de libérer un espace nécessaire aux passages des engins mécaniques, dévolus aux sondages des fossés. Les méthodes classiques de fouille ont été employées, suivant l'énoncé du projet scientifique (prescription du SRA et PSI de l'Inrap). Des sondages manuels ou mécaniques des vestiges ont été adoptés selon leur nature, permettant à la fois d'obtenir les informations relatives à leur état de conservation, leur profil, leur nature, leur dynamique du comblement (stratigraphie) et leur datation (mobilier archéologique). Les sondages manuels concernaient les vestiges de faibles dimensions (trou de poteau, fosse, structure de combustion...), fouillées généralement au moins à 50 % (**fig. 12**). Notons qu'un certain nombre de chablis mis au jour (fosses de déracinement d'arbre), ainsi que des fosses racinaires ont également fait l'objet de tests mécaniques.

Les intersections des fossés ont également fait l'objet, le cas échéant, de sondages manuels ou mécaniques, afin d'obtenir des éléments de chronologie relative. Dans bon nombre de cas, la relation stratigraphique pouvait être visualisée en plan, au moment du décapage ou après un nettoyage de surface.

Une fois les zones libérées, le recours à une mini-pelle mécanique, munie d'un godet lisse de 1,50 m, a été employé pour sonder la plupart des fossés, mis à part les fossés aux dimensions importantes (5 m de large et 3 m de profondeur pour l'enclos principal et le fossé de la façade ouest de l'emprise) (**fig. 13, 14 et 16**). Une pelle mécanique de 20 tonnes, munie d'un godet de 2 m ou de 3 m a ainsi été nécessaire pour effectuer passe par passe et en toute sécurité le décapage des différentes couches de sédiments comblant les fossés.

Une fois les enregistrements effectués (relevés de coupe, photographies), un curage intégral des fossés de l'enclos principal et d'une partie des autres fossés a ensuite été réalisé, par un décapage progressif des banquettes laissées entre les sondages (**fig. 15 et 16**). Il s'agissait de rechercher d'éventuels aménagements ayant pu nous échapper lors de la première phase de sondages mais également de recueillir du mobilier archéologique.

1.3.2.3 L'enregistrement des données

Comme nous l'avons précisé précédemment, les vestiges ont fait l'objet d'un enregistrement systématique, au fur et à mesure du déroulement de l'intervention (de la phase du décapage à la fouille proprement dite). Plusieurs types de numérotation ont été employés selon la nature des vestiges. Les faits de type fosse, trou de poteau... ont ainsi été numérotés de 1 à n sans utiliser les dizaines. Les dizaines ont alors été attribuées exclusivement aux fossés (de 10 à n). Certains chablis, ceux n'ayant pas été interprétés comme tel au départ, ont également été numéroté au même titre que les faits archéologiques.

Le mobilier apparaissant au niveau du décapage a également bénéficié d'un enregistrement lors du ramassage. La méthode consistait à placer les éléments dans un sac, lui-même marqué par le numéro du fait au niveau duquel il a été recueilli. Hormis la numérotation du mobilier, présentée dans un inventaire établi par les différents spécialistes (céramique, lithique), les types de numérotation par entités (fossés, structures fermées et chablis) ont été associés à un listing papier séparé, indiquant notamment la nature du fait, les dimensions et une première description. Sont présents également les numéros de planches de dessin (« minutes ») et de sondages, créés respectivement sur un listing à part (de 1 à n).

Ils sont associés à chaque fait, permettant d'être complétés au fur et à mesure de la fouille. Ceci avait pour avantage de suivre l'état d'avancement de la fouille, d'éviter d'éventuels doublons et de noter sur un même document d'éventuelles remarques ou annulations. Parallèlement, les informations collectées par l'équipe de fouille ont été enregistrées sur des fiches papiers, propres à chaque fait



Fig. 12 Fouille manuelle des vestiges © Inrap, Y. Escats, 2015.

Fig. 13 Mini-pelle (8t) en action : elle permet de redécaper ponctuellement certains secteurs et de pratiquer des sondages dans les fossés et les grandes structures © Inrap, Y. Escats, 2015.

Fig. 14 Vue aérienne la partie sud-ouest du site. On observe les sondages mécaniques successifs effectués dans les fossés. A droite, les trous de poteau et les fosses ont été fouillés par moitié © Askell Drone Prod, 2015

Fig. 15 Décapage par passes successives des banquettes laissées entre les sondages du fossé de l'enclos gaulois principal. Cette opération de curage intégral du fossé a été effectuée en fin du chantier © Inrap, Y. Escats, 2015.



archéologique et chaque sondage, présentant les informations indispensables à la phase d'étude et rappelant les numéros de sondage et de minute.

Les structures fouillées ont fait l'objet d'un relevé graphique en plan et en coupe, généralement au 1/20 et au 1/50, et tous ont été réalisés sur du papier

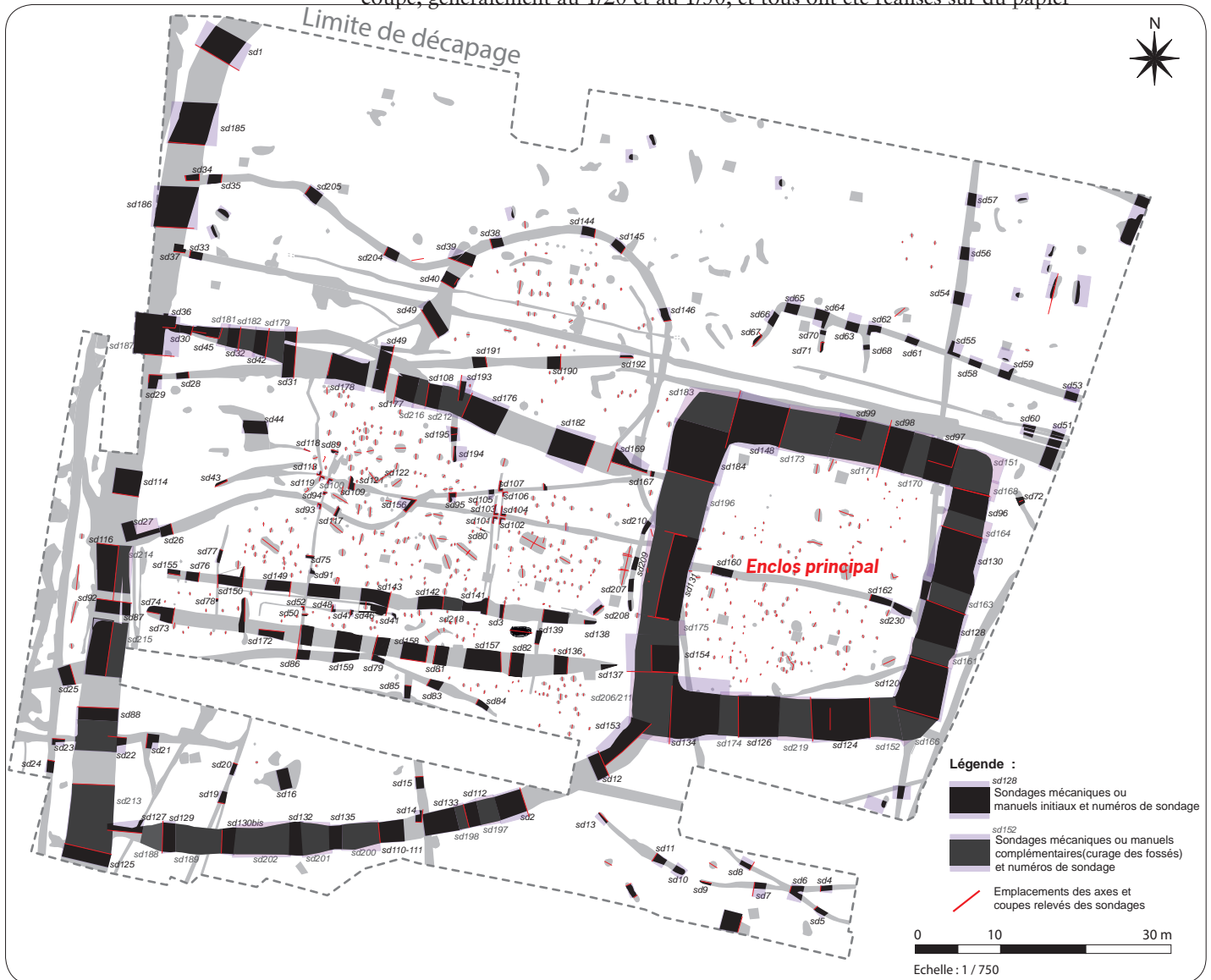


Fig. 16 Emplacement des sondages et coupes des vestiges © Inrap, Y. Escats, 2016.



Fig. 17 Enregistrement d'une coupe d'un fossé sondé à la mini-pelle © Inrap, Y. Escats, 2015.

millimétré au format A3 et rassemblés dans un classeur de minutes numérotées de 1 à n (représentant, au terme de la fouille, 65 planches de relevé). Ces données graphiques ont été accompagnées systématiquement par des clichés numériques, représentant des vues de détail (en plan et en coupe) ainsi que, le cas échéant, des vues plus larges permettant de « contextualiser » dans l'espace la structure fouillée (vue d'ensemble de bâtiment sur poteau, intersection et série de sondage des fossés...).

Chacune de ces photographies a été notée, au fur et à mesure sur le terrain, dans un inventaire papier, sous forme de tableau indiquant le numéro de chaque cliché, le numéro du fait, du sondage, une description, la date et l'auteur. Des photographies et des captations vidéo ont pu être également effectuées à l'aide d'un drone par un prestataire de Saint Erblon (Askel Drone Prod) (fig. 18 et 18bis) et par Gilles Leroux, notre prospecteur aérien de l'Inrap (fig. 19). Plusieurs séries de prises de vue ont ainsi été programmées tout au long de l'opération.

1.3.3 La phase d'étude

L'étude des données de terrain (post-fouille) a été réalisée par le responsable de l'opération Yoann Escats (INRAP - Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, Bretagne).

Toute la documentation papier (fiches d'US, minutes) a été saisie dans une base de données informatiques en format Excel®. Deux types de fiches d'enregistrement ont été utilisés, en séparant les fossés des autres vestiges dits "hors fossés" correspondant aux structures du type trous de poteau, fosses, etc. Deux tableaux d'inventaires ont ainsi été générés et insérés en fin de rapport dans la partie ANNEXE.

Les minutes de terrain (au nombre de 65), numérotées de 1 à l'infini, indépendamment de la nature du document (plan, coupe ou dessin de détail), ont été numérisées puis saisies en DAO par la dessinatrice Eléonore Rubington (INRAP - Centre de recherches archéologiques de Beaucouzé, Pays de la Loire). Cette étape a permis ensuite une mise au net du plan général des vestiges en reportant les plans et dessins de détail provenant du terrain. Cette tâche a été effectuée par le responsable d'opération.



Fig. 18 Le drone sur le départ © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 18bis Prise de vue effectuée par un drone, en début de fouille © Askill Drone Prod, 2015.



Fig. 19 Prise de vue effectuée par avion, en fin de fouille, par Gilles Leroux © Inrap, G. Leroux, 2015.

L'ensemble du mobilier archéologique, recueilli lors de la fouille, a été lavé par une partie de l'équipe de fouille puis stocké au préalable par lots dans des sacs, dans lesquels une étiquette a été insérée permettant d'identifier les numéros de fait, de sondage, ainsi que la profondeur ou l'US concernée s'il y a lieu.

La détermination et l'étude du mobilier céramique ont été réalisées, selon les périodes chronologiques, par :

- Hélène Delnef, céramologue (INRAP GO - au Centre de recherches archéologiques du Grand-Quevilly, Normandie), chargée d'étudier la céramique gauloise (Protohistoire) ;
- Richard Delage, céramologue (INRAP GO - au Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, Bretagne) pour le mobilier gallo-romain (céramique et terre cuite) ;
- Emmanuelle Coffineau, céramologue (INRAP GO - au Centre de recherches archéologiques du Mans, Pays de la Loire) pour le mobilier des périodes médiévales ;
- Vérane Brissotto, spécialiste du macro-outillage des périodes protohistoriques (INRAP GO - au Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, Bretagne) pour le mobilier lithique ;
- Nolwen Zaour, paléo-métallurgiste (INRAP GO - au Centre de recherches archéologiques de Bourguébus, Normandie), pour l'identification des déchets métalliques (scories, battitures, etc.).

En outre, des études paléoenvironnementales ont également été engagées, conformément au cahier des charges, afin notamment de tenter de reconstituer de l'évolution du paysage des périodes considérées et d'appréhender l'environnement végétal du site, qu'il soit naturel ou anthropisé (notamment les activités liées à la culture céréalière).

Pour se faire, des prélèvements de sédiments, par échantillonnage, en seaux, en sacs ou par carottage, ont été effectués lors de la fouille dans le comblement des vestiges, puis ont été tamisés par une partie de l'équipe de terrain en post-fouille, selon des protocoles définis par chaque spécialité. Les spécialistes suivants ont ainsi été sollicités afin d'étudier les refus de tamis ou les carottages :

- Delphine Barbier-Pain, palynologue (INRAP GO et membre de l'UMR 6566, UBS, Campus de Tohannic, à Vannes (56)) s'est chargée d'identifier les pollens susceptibles d'être piégés dans le comblement des fossés gaulois, plus spécifiquement celui de l'enclos principal ;
- Julian Wiethold, carpologue et anthracologue (INRAP GEN - Laboratoire archéobotanique de la Direction interrégionale Grand-Est-Nord à Metz, Grand-Est), s'est vu confier l'analyse des sédiments pouvant contenir des macro-restes conservés, en autres des graines de céréale ;
- Hélène Seignac, anthracologue (INRAP GO - Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, Bretagne), a étudié les macro-restes carbonisés (charbons de bois).

À l'instar des études du mobilier, l'intégralité de ces études paléoenvironnementales (comportant notamment les parties méthodologiques et les inventaires) sera placée en fin de rapport dans la partie ANNEXE. Par ailleurs, afin de compléter les données archéologiques du site, des extraits ou des résumés de ces études apparaîtront le cas échéant dans la partie analytique ainsi que dans les synthèses du rapport.

La gestionnaire du mobilier du centre archéologique de Cesson-Sévigné, Stéphanie Hurtin, pilotant cette phase de traitement du mobilier, s'est chargée de conditionner l'ensemble du mobilier étudié dans des caisses normalisées, en vue du versement auprès du SRA de Bretagne.

Les clichés numériques, issus de la fouille, ont été inventoriés et enregistrés dans une base de données Excel®. Les clichés numériques sont conservés sur un disque dur externe, avec leur numéro d'origine (selon les appareils utilisés).

1.3.4 La communication

Cette opération a suscité de la part des médias locaux un intérêt particulier, de par les résultats obtenus et par le fait qu'il s'agissait d'une première opération de fouille préventive sur la commune de Vern-sur-Seiche. Une visite des élus de la commune (aménageur du projet), accompagnés des services techniques, du conservateur du SRA (Paul-André Bezombe, chargé du dossier) et de la direction de l'Inrap Grand-Ouest (Michel Baillieu, DAST) a été organisée en cours de l'opération par le service de communication de la direction Grand-Ouest de l'INRAP (Mélanie Scellier). Cette rencontre a été relayée dans la presse locale (Ouest France, site de Rennes Métropole et dans le magazine d'informations municipales de Vern-sur-Seiche VIVRA'VERN n°204.

Des enfants de classes de CE2 des écoles de Vern-sur-Seiche (4 classes) ont également été invités à visiter la fouille, visites assurées par un membre de l'équipe (Delphine Mathonnat).



Fig. 20 Visite de la commune de Vern-sur-Seiche (aménageur du projet de lotissement) © Inrap, 2015.

2. Présentation des données archéologiques

Présentation générale synthétique des résultats

La concentration des vestiges archéologiques, pressentie à l'issue du diagnostic, a pu se vérifier. Sur l'ensemble de l'emprise d'une superficie de 10 800 m², un important réseau de fossés structurant le secteur a été mis au jour (**fig. 21**). Hormis les tronçons de fossé, on dénombre un total de 681 faits, s'agissant, pour l'essentiel, de structures en creux. 533 d'entre elles, soit la grande majorité, ont été identifiées en tant que fosses d'ancrage de poteau, communément appelées trous de poteau. Ces creusements correspondent aux ultimes vestiges de fondations de bâtiment construit en bois et en terre. Quelques fosses (37) ainsi des structures de combustion ou foyers (5) sont également représentées.

Par ailleurs, d'autres anomalies, correspondant pour la plupart à des fosses de chablis (traces de déracinement d'arbre) ont également été relevées (une cinquantaine dont 35 ont été numérotées et enregistrées dans l'inventaire). Ces excavations sont généralement caractérisées par leur forme (en "haricot", ovulaire de grandes dimensions ou polymorphe). En outre, quelques fosses de forme carrée ou rectangulaire sont apparues sur l'ensemble de l'emprise et correspondent à des fosses de plantation ("cave à pommier") disposées en ligne et encore présentes sur le terrain dans les années 1950-60 (avant le remembrement). Des drains, posés par les exploitants agricoles du terrain ont également été repérés au sud de l'emprise, dans la zone humide. Ils n'ont que très faiblement impacté les vestiges sous-jacents.

La fouille des vestiges a donc permis de distinguer plusieurs phases d'occupations, à partir des différentes méthodes de datation, notamment l'analyse des intersections des vestiges entre eux (chronologie relative) et les datations par les études du mobilier archéologique (datation absolue). A partir des résultats de ces études, le plan de la fouille illustre ainsi les différents aménagements appartenant à des phases chronologiques distinctes (**fig 21**), représentés de manière liminaire par :

- Un premier témoignage, très ténue, d'une fréquentation des lieux dès l'âge du Bronze moyen, signalé par la découverte de quelques tessons de céramique récoltés dans la terre végétale.

Rappelons que le diagnostic archéologique de mars 2015 (cf Aubry 2015), avait révélé à l'extrême ouest de l'emprise du projet d'aménagement des traces d'une construction sur poteau de cette même période.

- Une occupation principale datée l'âge du Fer (du IV^e-III^e et le I^{er} siècle avant notre ère), objet de la prescription du SRA. Elle est marquée par d'imposants fossés délimitant un habitat par au moins deux enclos (enclos principal et enclos accolé ou cour). Une forte densité de structures, notamment des trous de poteau, signalant la présence de nombreux bâtiments, impacte ces espaces.

- Une occupation datée la période romaine (milieu du I^{er}-III^e siècles de notre ère), qui a la particularité d'avoir réutilisé l'espace de l'enclos principal gaulois et son fossé.

- Après plusieurs siècles, une série de fossés curvilignes sont creusés durant le Moyen âge (XI^e-XIV^e s.). Cette restructuration du secteur semble toujours être influencée par les fossés des occupations gauloise et gallo-romaine.

- Enfin, un parcellaire se met en place sans doute dès l'époque Moderne jusqu'à la période contemporaine, toujours plus ou moins dicté par les vestiges précédents.



Fig. 21 Plan d'ensemble des vestiges archéologiques et proposition de datation © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

0 10 20 40 m
Echelle 1/400



Fig. 22 Plan général des fossés de l'habitat daté du second âge du Fer © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

2.1 L'occupation du second âge du Fer

L'occupation gauloise des Hauts de Gaudon s'inscrit dans un système remarquable de fossés délimitant un habitat. Il s'organise en deux espaces enclos distincts (nommés "enclos principal" et "cour") (fig. 21). Un troisième espace périphérique, visiblement beaucoup plus vaste, est délimité par un imposant fossé (F100). L'étendue de cet espace est inconnue, étant en partie en dehors de la zone d'étude.

D'après le mobilier céramique recueilli dans le comblement des fossés, la fondation de l'occupation concerne la mise en place de l'enclos principal, suivie par les autres fossés de clôture de l'avant-cour. L'installation gauloise remonte en effet à la fin du IV^e s. et le III^e s. avant notre ère, pour une occupation s'étalant ensuite jusqu'au I^{er} s. avant notre ère. Cet enclos est ensuite réoccupé (ou perdu sans hiatus ?) durant l'Antiquité, le mobilier récolté dans le comblement supérieur du fossé, a mis en évidence des productions de céramiques domestiques et des amphores utilisées au cours des dernières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. et de la première moitié du II^e s. ap. J.-C. puis au-delà jusqu'à la fin du II^e s. ap. J.-C. et du début du III^e s. ap. J.

Dans l'aire interne de l'enclos principal et la "cour" et conformément à ce qui avait été pressenti à l'issue du diagnostic de Laurent Aubry (Aubry, 2015), le décapage a révélé une forte concentration de trous de poteau, correspondant à des vestiges de fondation de construction en bois et terre ainsi que quelques fosses et traces de foyer. Dans l'enclos principal, précisons que les nombreux impacts de trous de poteau et les quelques fosses et foyers appartiennent semble-t-il majoritairement à la phase d'occupation gallo-romaine. Il ne reste en effet pas ou peu d'indices d'occupation pour la période gauloise. La raison pourrait être liée au type de construction employée comme les maisons sur sablière basse ou parois porteuses, qui ont la particularité de laisser peu de traces dans le sol (techniques qui ne nécessitent pas d'ancrage profond).

2.1.1 Les fossés monumentaux de l'enclos principal : des limites de propriété ostentatoires.

L'enclos principal, implanté à l'est de l'emprise, en bas de pente et à proximité d'un petit ruisseau, se distingue par la monumentalité de ses fossés. Les fossés F520-F600-F600 et F810, dessinant un plan trapézoïdal, sont même presque disproportionnés par rapport à la surface interne qu'ils renferment. L'ensemble couvre une emprise totale estimée à 1305 m² (fossé compris), une surface interne d'environ 706 m² (fig. 22) et plus de 2308 m² si l'on ajoute l'emprise du talus (externe, cf. *infra*)

2.1.1.1 Description du fossé

Morphologie

À l'ouverture du décapage, la largeur des fossés délimitant l'enclos oscille plus précisément entre 4,40 m et 5,50 m. Si l'on tient compte de l'épaisseur de niveaux décapés, l'ouverture d'origine des fossés devait se situer entre 5 et 6 m pour une profondeur d'environ 3.50 m.

// Des fossés creusés selon un profil en V :

Le schéma cumulatif des différents profils du fossé de clôture présente un creusement en V assez bien conservé (fig. 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29). Dans un schiste relativement sein, se détachant en plaquette, le fossé présente des parois obliques prononcées même si elles peuvent assez irrégulières selon la nature plus ou moins tenace du substrat schisteux et l'orientation des plans de schistosité. Le profil du fond des fossés est également assez constant, relativement arrondi et étroit. Seule la façade ouest, celle située face à l'avant-cour, affiche un fond plus large et une profondeur moins importante, de l'ordre 2,20 m. Son tracé est d'ailleurs légèrement courbe contrairement aux autres façades rectilignes. La profondeur conservée de ces dernières est assez variable. Les façades nord (F810), est (F750) et sud (F600) atteignent respectivement jusqu'à 2.78 m (sd146), 2.80 m (sd130) et 2.96 m (sd124).

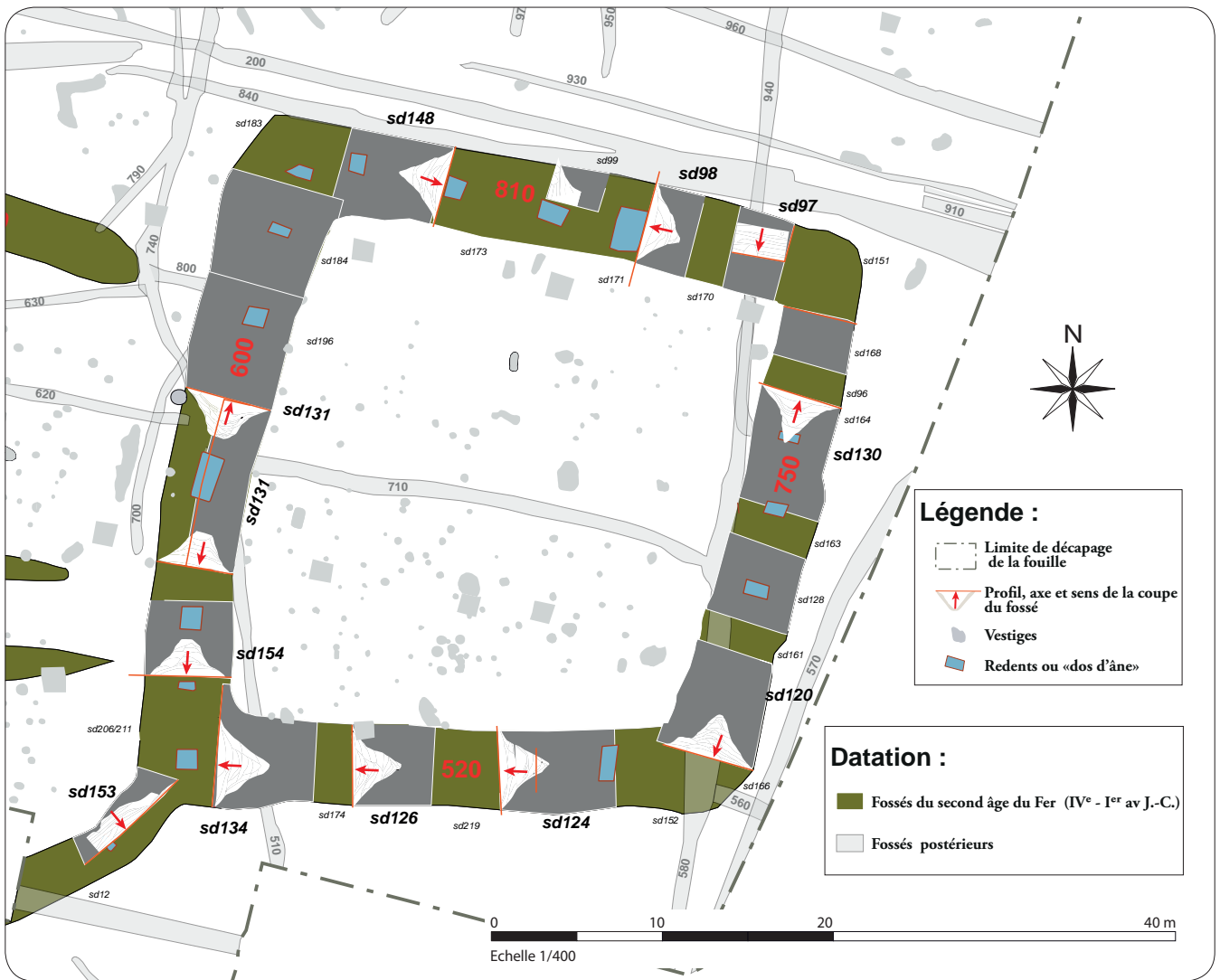


Fig. 23 Plan de l'enclos principal et emplacements des sondages (en grisé) et des coupes © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

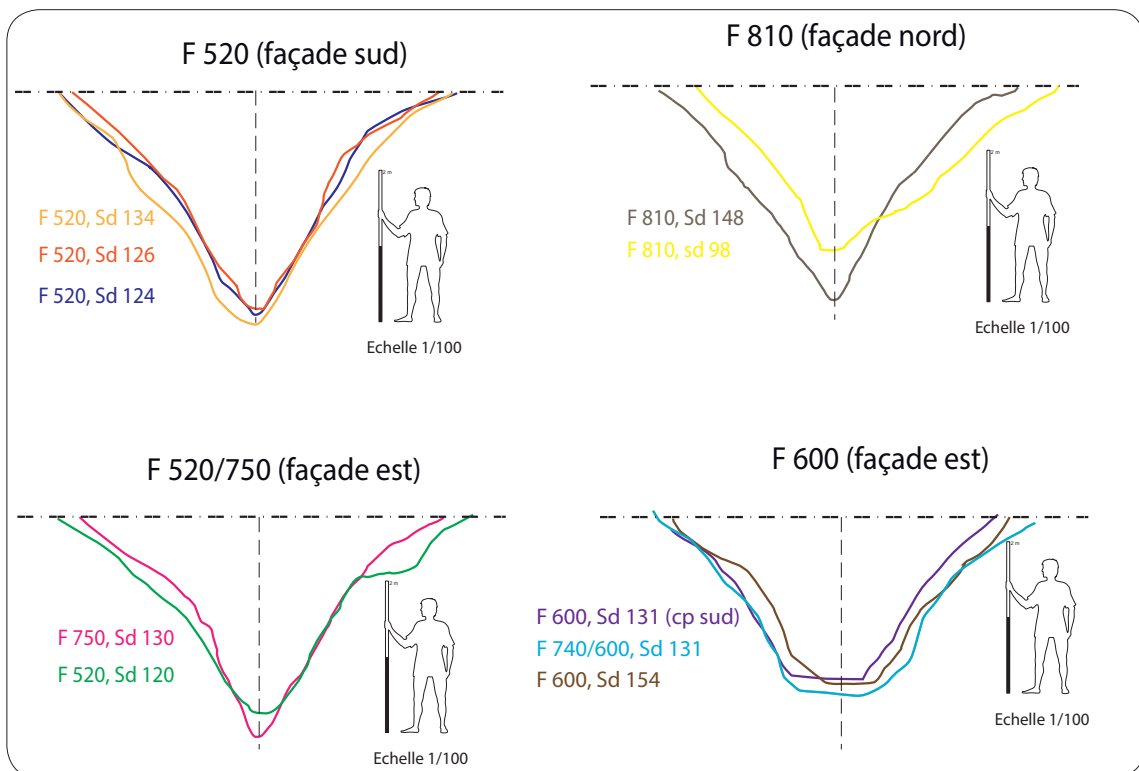


Fig. 24 Schéma cumulatif des profils des fossés de l'enclos principal, par façade © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

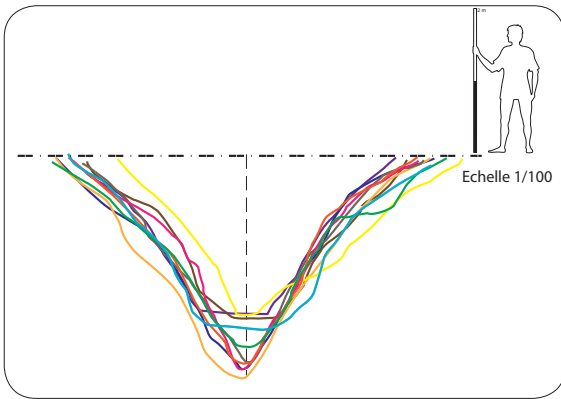


Fig. 25 Schéma cumulatif de l'ensemble des profils des fossés de l'enclos principal, © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.



Fig. 26 Vue de la façade nord de l'enclos principal, fossé F810 © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 27 Coupe du fossé F520, sondage sd124, © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 28 Coupe du fossé F810, sondage sd148, © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 29 Vue aérienne de l'enclos principal, en cours de fouille © Inrap, G. leroux, 2015.



Fig. 30 Vue aérienne de l'enclos principal © Askell Drone Prod, 2015.

// Un système de retenue d'eau dans les fossés (fig. 30 à 36) :

Un autre élément remarquable concerne l'aménagement d'un système de "retenue d'eau, défini par le terme "redent" (cf. plan fig. 23 p. 58). Lors des travaux, les terrassiers ont volontairement interrompu le creusement du fossé à plusieurs reprises de sorte à laisser en place des saillis de substrat, et ce transversalement à l'axe du fossé. Les 15 relevés sont espacés de manière assez irrégulière. Au niveau de la façade est (F750), les trois redents sont assez rapprochés, de l'ordre 4 m. La façade ouest, face à l'avant-cour, les 7 remontées sont variablement espacées de 4 m à 7, 50 m. Un seul redent a été reconnu dans le fossé F520 (façade sud).

Dans le sens longitudinal du fossé, la largeur de ces "remontées de substrat (en l'occurrence du schiste) est également assez variable, de l'ordre de 40 cm à environ 1 m. Le redent situé au milieu de la façade ouest (F600) est le plus large, plus de 2.50 m (cf. plan fig. 23 p. 58 à hauteur du sondage 131). Ceci pourrait s'expliquer par un éventuel passage soupçonné à cet endroit, sous la forme d'une passerelle installée au dessus du fossé et permettant un accès entre l'enclos principal et l'avant-cour (cf. *infra*).

La hauteur des redents est également assez variable selon les façades. Généralement, depuis le fond du fossé, les remontées mesurent entre environ 50 cm et 1.30 m de hauteur (comme sur la façade est F 750), ceci étant sans doute liée à la remontée assez rapide des eaux de la nappe phréatique. Nous avons pu en effet observer lors des sondages mécaniques une remontée d'eau systématique dans les fossés 520, 810 et surtout 750, le plus exposé car situé en bas de pente. Nous avons pu comprendre l'intérêt de laisser ces bandes de substrat lors du creusement, laissant ainsi le temps aux terrassiers d'atteindre la profondeur du fossé souhaitée, avant d'être pris dans l'eau.

En outre et parallèlement à cet aspect technique de mise en oeuvre du creusement des fossés, qui témoigne d'une gestion aboutie des flux et des débits d'eau, nous pouvons tout à fait imaginer que ces redents ont été mis en place également dans le but de contribuer à canaliser les eaux de pluie provenant du haut de la pente, pouvant créer des inondations dans la partie basse du site. Ce type d'aménagement a déjà été mis en évidence sur plusieurs sites gaulois comme ceux du site de Saint Sauveur des Landes (lieu-dit "Les Vairies," fouille de Sandra Sicard, Sicard 2016). L'auteure a pu mettre un système de redents élaborés dont l'objectif étant de canaliser les eaux afin d'éviter l'inondation des parties habitées, d'autant plus que le site gaulois a été installé dans une zone humide. Citons également les

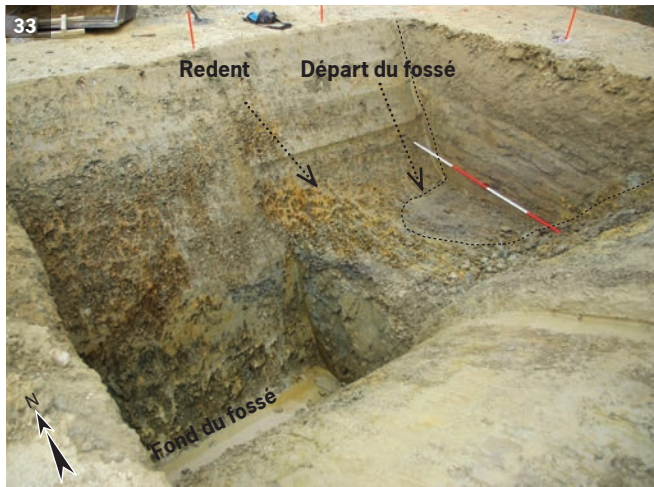


Fig. 31 à 36 Les redents du fossé de l'enclos principal © Y. Escats, 2015.

sites du Grand Aunay à Yvry l'Evêque ou encore La Gravouillerie à Saint-Philibert-de-Grand-Lieu (44) (Vacher, 2000, Vacher et Bernard, 2003) ou l'auteur leur donne l'appellation de "dos d'âne".

Comme le rappelle Sandra Sicard, dans son analyse des redents du site de Saint Sauveur des Landes, "*ces systèmes sont encore utilisés de nos jours et ont pour fonction principale d'élever le niveau de l'eau par rapport à celui d'un fossé entièrement dégagé, à mesure que le débit augmente. Un certain volume d'eau est ainsi emmagasiné dans le lit du fossé au lieu d'être évacué. Ainsi, lorsque le débit devient très important, le fossé ne doit pas déborder, ce qui est assuré jusqu'à un certain seuil par le passage de l'eau à travers les pierres du redent, et par dessus la crête de celui-ci, en léger contrebas par rapport au terrain.*"

La présence de l'eau dans le fossé de l'enclos principal se vérifie très clairement dans l'analyse stratigraphique du comblement, par la présence de couches très caractéristiques (argile plastique), en partie basale du fossé. Ceci indique que le fossé a fonctionné ouvert, servant aussi et sans doute de réserve d'eau pour les occupants.

Analyse stratigraphique

Le fossé d'enclos a été sondé à la pelle mécanique en effectuant des tranchées perpendiculaires à l'axe du fossé. Quelques coupes longitudinales ont été réalisées afin de reconnaître d'éventuelles entrées de l'enclos (façades ouest et nord). Ces sondages sont distants d'environ 3 m les uns des autres. L'ouverture de ces sondages avait pour but de permettre la récupération de mobilier, de découvrir les entrées de l'enclos, et de relever des coupes géologiques du remplissage afin de comprendre les processus artificiels et naturels de sédimentation. A terme, le fossé a été intégralement sondé. Les coupes des sondages du fossé (**fig. 38, 41, 42 et 43**) ont permis d'observer qu'une partie du remplissage du fossé de la phase gaulois en raison d'une reprise partielle, de la moitié jusqu'aux deux tiers du fossé. Ceci est dû à l'occupation gallo-romaine installée dans l'espace disponible de l'enclos. Le faible développement stratigraphique de la phase gauloise limite l'interprétation. Sur l'ensemble du réseau fossoyé de l'enceinte, même si les coupes des différents sondages ont révélé un comblement parfois largement tronqué par de multiples reprises des niveaux gaulois, quelques récurrences (en terme de dynamique) dans le remplissage sur l'ensemble des fossés ont pu tout de même être observées.

Le comblement du fossé de l'enclos fait état de plusieurs formations :

- Sur l'ensemble des façades (F520, 750, 810 et 600), la base du remplissage du fossé est constituée par une couche relativement épaisse (de 20 à 40 cm), proche dans sa composition du substrat géologique, soit de schiste en forte densité (en paillette et plaquette) pris dans une matrice de limon brun-gris (**fig. 41** ex.: Coupe F520 (750) Sd 120 US28-29). Ces couches témoignent d'éboulements ou d'effritements successifs des parois, dans les premiers temps dès le creusement du fossé puis suivis par des épisodes d'envasement (présence d'eau) combinés à un l'effritement des parois et du sommet du fossé. En d'autres termes, lorsque l'eau stagne dans un fossé à parois assez raides, on observe des effondrements de la partie inférieure des parois. Le clapotement de l'eau et les pluies peuvent ajouter un impact mécanique sur les effondrements et accélérer le processus.

- La première phase de comblement du fossé, qui a du se former rapidement voire prématurément, est ensuite scellée par la formation d'une ou plusieurs couches hydromorphes, composées d'un sédiment très argileux, voire d'argile plastique gris clair (pseudo-gleys), pratiquement exempt d'éléments schisteux (**fig. 38** : F520/750 sd124 US 22 ; **fig. 39 et 40**).

Ce type de formation est très caractéristique d'un fossé connaissant une mise en eau, liée aux phénomènes de battements de la nappe phréatique ou météorologiques. Dans un laps de temps suffisamment long, un processus de décantation s'est mis en place, grâce notamment à ce système de retenues

d'eau (redents). Ces couches se retrouvent dans l'ensemble des façades. Ce sont ces niveaux qui ont livré le plus de mobilier archéologique (céramique essentiellement, cf. *infra*), et un remarquable fragment de parure en lignite (bracelet ou anneau de cheville (fig. 37, cf. *infra*), très bien conservé dans l'argile et découvert dans le fossé F750 à hauteur du sondage 161 (US18, correspondant à l'US 24 sondage 120 : fig. 38).

Concernant les façades ouest et nord, ces couches hydromorphes diffèrent quelque peu par la présence d'inclusions de substrat schisteux. Se combinent ici vraisemblablement des épisodes de stagnations d'eau et d'effritement des parois, voire de la dégradation progressive d'un talus situé sur le bord du fossé, talus composé des matériaux extraits du creusement du fossé (cf. ci-après).

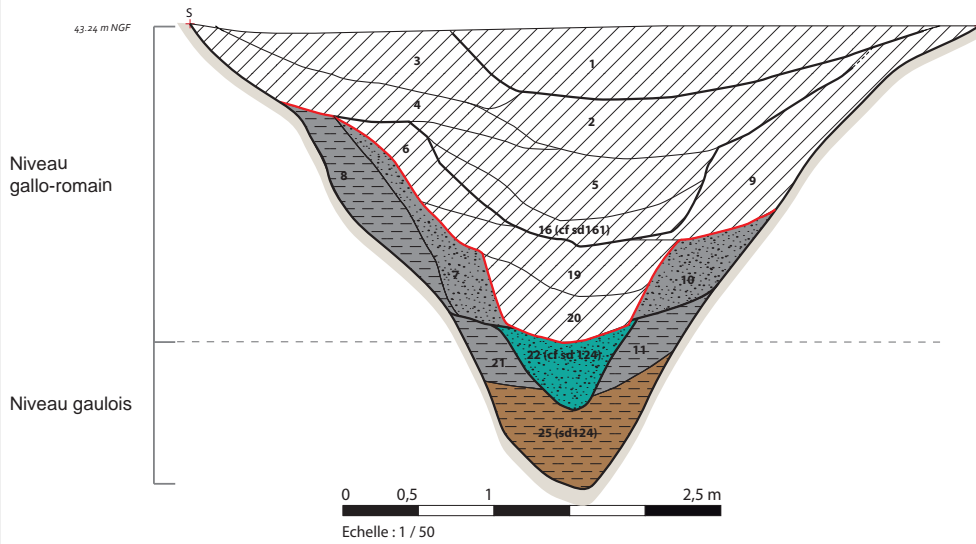


Fig. 37 La parure en lignite (bracelet ou anneau de cheville © Y. Escats, 2015.

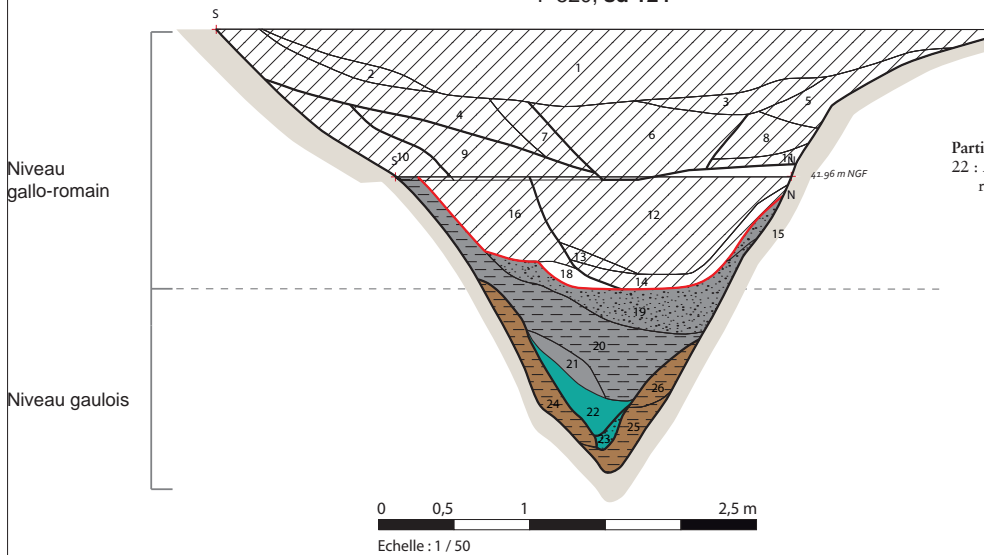


FACADE SUD (F520)

F 520, sd 134



F 520, sd 124



Particularités dans les US :
22 : Argile gris foncé,
rars charbons de bois (CB) et céramique

- Niveaux gallo-romains
- Sédiment hétérogène très argileux brun-gris à gris → Colluvions provenant de la dégradation du talus et des parois
- Argile plastique (pseudo-gleys) → présence d'eau (nappe phréatique, eaux pluviales)
- Sédiment hétérogène argileux brun gris à orangé → matériaux issus de l'effritement des parois du fossé
- Absence ou rares paillettes et plaquettes de schiste
- Quelques paillettes et plaquettes de schiste
- Forte densité de paillettes et plaquettes de schiste
- Substrat géologique (schiste)
- Côté interne de l'enclos

Fig. 38 Coupes stratigraphiques du fossé de la façade sud (F520) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

39

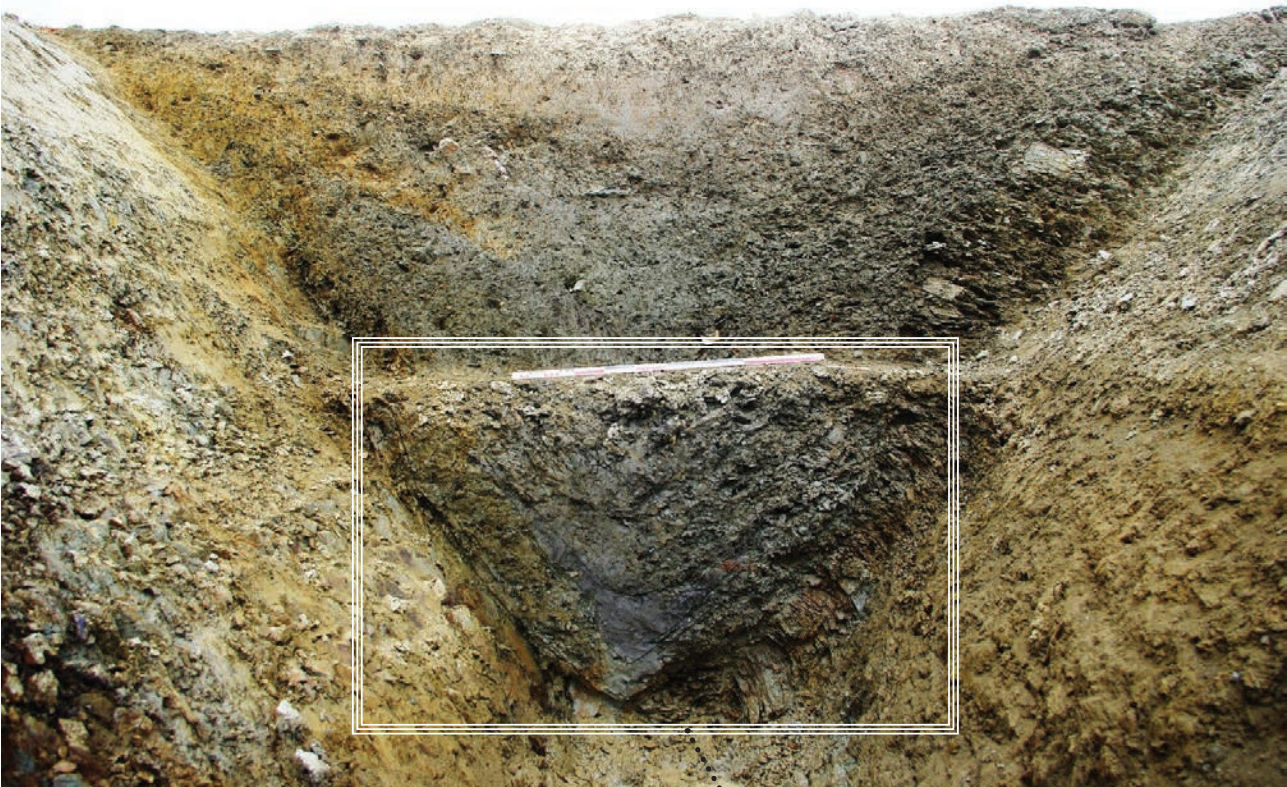


Fig. 39 Coupe du fossé F520 (façade sud), sondage sd124 , © Inrap, Y. Escats, 2015.

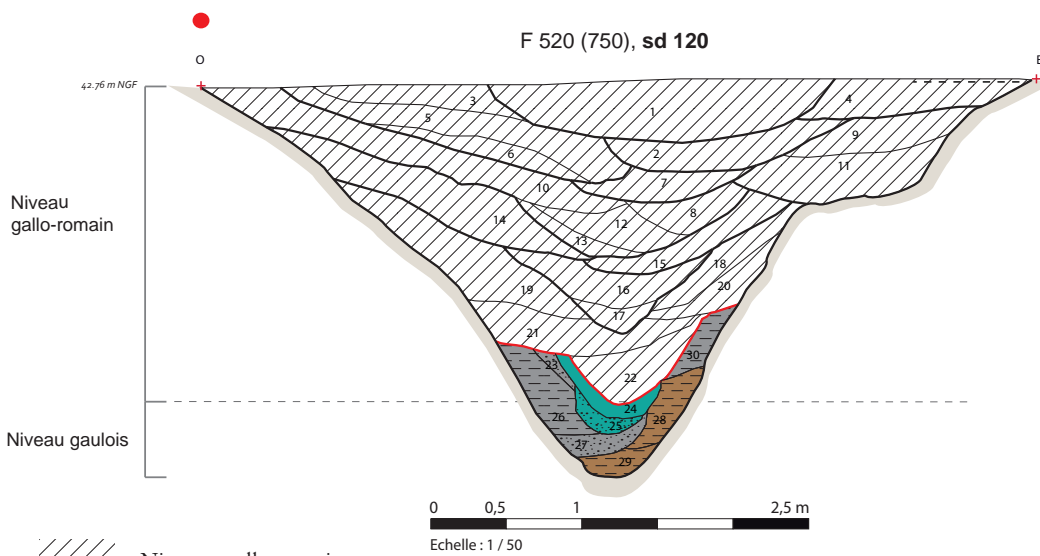
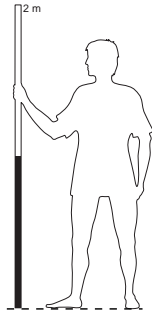
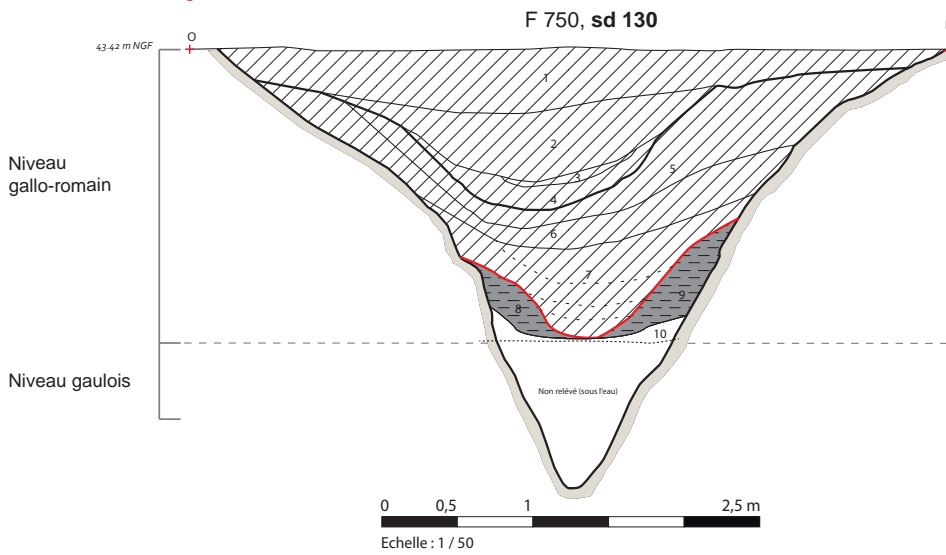
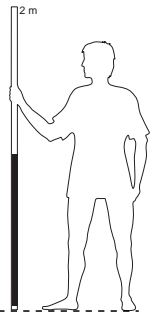
40



Fig. 40 Zoom de la partie basse de la coupe du fossé F520 (façade sud), sondage sd124, la couche argileuse (US 22) © Inrap, Y. Escats, 2015.



FACADE EST (F750/520)



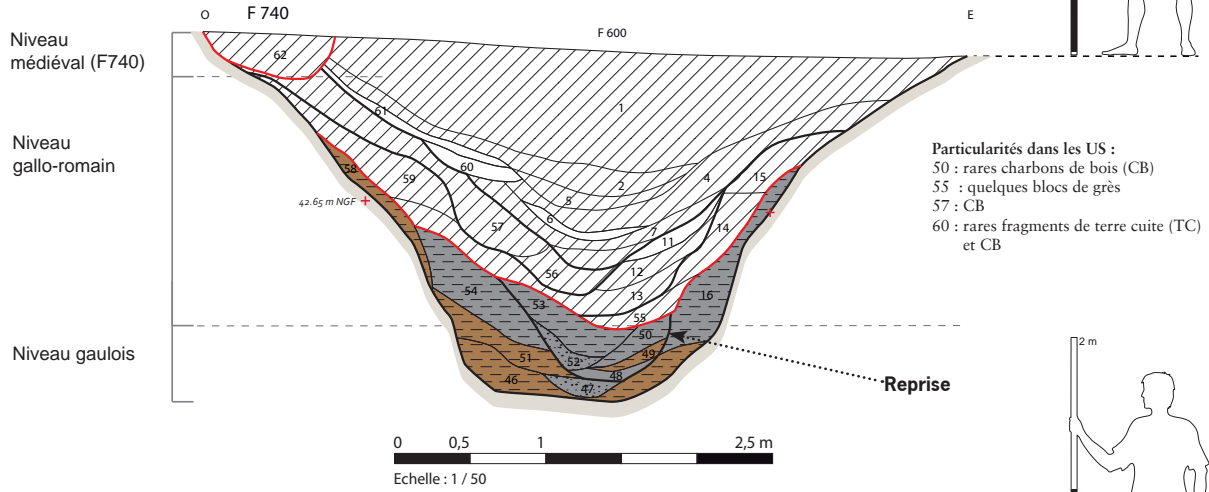
- Niveaux gallo-romains
 - Sédiment hétérogène très argileux brun-gris à gris → Colluvions provenant de la dégradation du talus et des parois
 - Argile plastique (pseudo-gleys) → présence d'eau (nappe phréatique, eaux pluviales)
 - Sédiment hétérogène argileux brun gris à orangé → matériaux issus de l'effritement des parois du fossé
 - Absence ou rares paillettes et plaquettes de schiste
 - Quelques paillettes et plaquettes de schiste
 - Forte densité de paillettes et plaquettes de schiste
 - Substrat géologique (schiste)
- Côté interne de l'enclos

Fig. 41 Coupes stratigraphiques du fossé de la façade est (F750/520) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

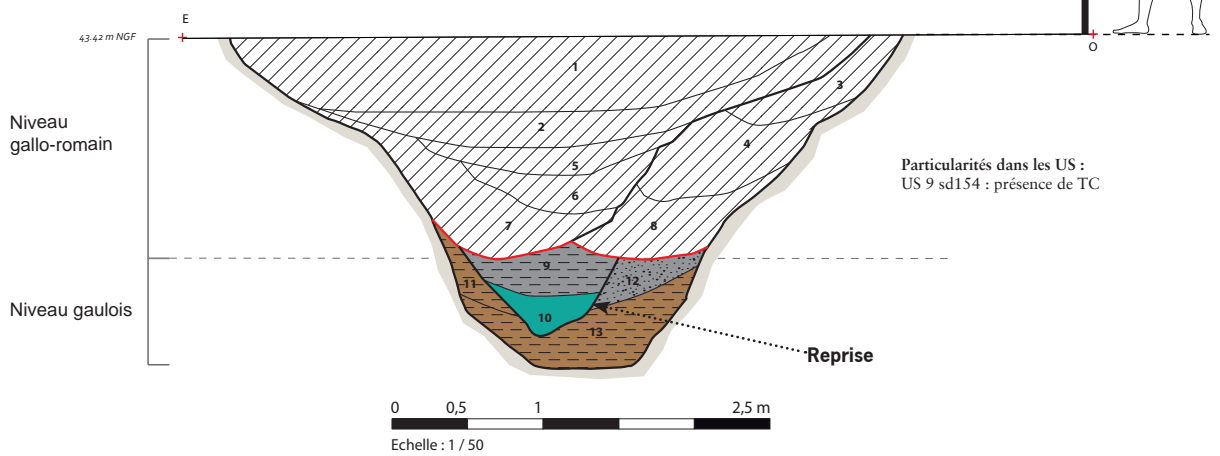


FACADE OUEST (Fossé 600)

F 600 / 740, Sd 131



F 600, Sd 154



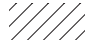




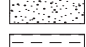



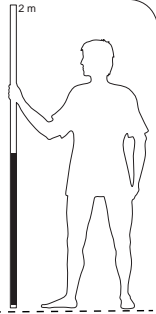
-  Niveaux gallo-romains ou postérieurs
 -  Sédiment hétérogène très argileux brun-gris à gris → Colluvions provenant de la dégradation du talus et des parois
 -  Argile plastique (pseudo-gleys) → présence d'eau (nappe phréatique, eaux pluviales)
 -  Sédiment hétérogène argileux brun gris à orangé → matériaux issus de l'effritement des parois du fossé
 -  Absence ou rares paillettes et plaquettes de schiste
 -  Quelques paillettes et plaquettes de schiste
 -  Forte densité de paillettes et plaquettes de schiste
 -  Substrat géologique (schiste)
-  Côté interne de l'enclos

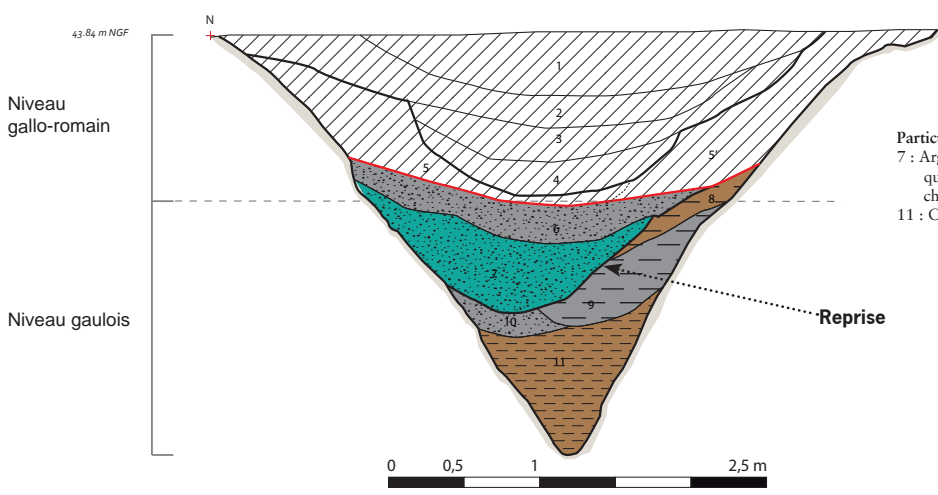
Fig. 42 Coupes stratigraphiques du fossé de la façade ouest (F600) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.



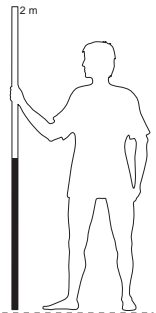
FACADE NORD (F810)



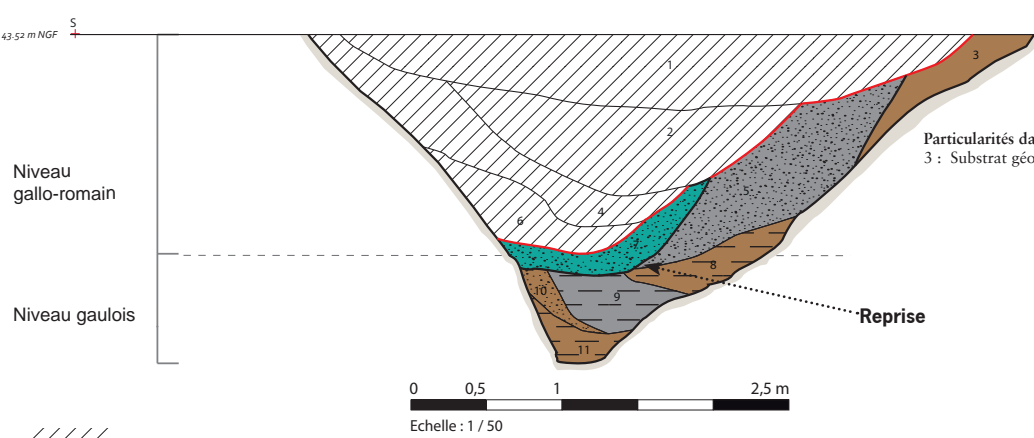
F 810, sd 148



Particularités dans les US :
 7 : Argile plastique gris foncé, quelques plaquettes de schiste
 charbons de bois (CB), TC et céramique gauloise
 11 : Couches hétérogènes difficilement lisibles



F 810, sd 98



Particularités dans les US :
 3 : Substrat géologique (schiste altéré) ?

/// Niveaux gallo-romains

- Sédiment hétérogène très argileux brun-gris à gris → Colluvions provenant de la dégradation du talus et des parois
- Argile plastique (pseudo-gleys) → présence d'eau (nappe phréatique, eaux pluviales)
- Sédiment hétérogène argileux brun gris à orangé → matériaux issus de l'effritement des parois du fossé

- Absence ou rares paillettes et plaquettes de schiste
- Quelques paillettes et plaquettes de schiste
- Forte densité de paillettes et plaquettes de schiste
- Substrat géologique (schiste)
- Côté interne de l'enclos

Fig. 43 Coupes stratigraphiques du fossé de la façade ouest (F600) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.



Fig.44 Coupe du fossé 810, sd148 © Inrap, Y. Escats, 2015.

// La question du talus (ou rempart) le long du fossé de l'enclos :

Après les deux premières séquences de remplissage, le colmatage s'effectue progressivement par une succession de couches hétérogènes généralement composés de sédiment argileux brun-gris mêlant des nodules de substrats schisteux plus ou moins présents. À hauteur du sondage 124 du fossé 520 (fig. 38), la coupe présente un développement stratigraphique le moins tronqué, par rapport au reste des autres façades de l'enclos. On peut y observer une succession de couches et notamment l'US 20 (US hétérogène constituée en densité de plaquettes de schiste). La coupe du fossé F810 sondage 98 (fig. 42) montre également une couche de même composition (US 5), provenant des abords externes à l'enclos. Ces formations assez massives semblent ici illustrer un apport latéral de matériaux effondrés qui pourraient être issus d'un talus, érigé en l'occurrence sur les rives externes du fossé de l'enclos (fig. 43). Précisons que le talus, disposé sur le bord des fossés d'enclos, est un dispositif très couramment employé dans l'habitat gaulois. Il a pour fonction de rempart, de limite forte au rôle aussi bien défensif qu'ostentatoire. Le talus pouvait être d'ailleurs surmonté d'une palissade ou d'une haie mais dans notre cas présent aucun indice ne permet d'aborder cette question. Comme nous pouvons le constater, la faible plage de lecture de la stratigraphie qu'offrent les différentes coupes de l'ensemble du fossé de l'enclos principal rend difficile l'interprétation. Nous disposons en revanche d'un faisceau d'indices qui, par voie de conséquence, pourrait nous conforter vers cette hypothèse d'un talus situé à l'extérieur de l'enclos :

- Le premier indice consiste à remarquer la position "fantôme" du talus du côté externe de la façade ouest (F600). Elle est perçue notamment à hauteur du fossé F80 (fig. 45 et 46). Au niveau du décapage, son extrémité est se termine étonnamment en pointe. Cette forme peut s'expliquer si les terrassiers ont entrepris de creuser le fossé F80, en entamant le talus installé le long du fossé F600. L'extrémité en pointe du fossé prend ainsi cette forme au moment du décapage car elle montre la trace du fond du fossé taillé en V, fond apparaissant plus haut par rapport au reste du fossé (mesurant autour de 1,20 m, cf. *infra*).

- Les interruptions des deux fossés F170 et 720 situent respectivement 5 m et 4.70 m du bord externe du fossé F600 de l'enclos principal. Cet espace prendrait également l'allure d'un effet de paroi engendré en l'occurrence par le talus.

- Enfin, la position des constructions sur poteau, matérialisées par des fosses d'ancrage de poteau (trou de poteau), dans l'espace interne de l'enclos est un indice supplémentaire. Même si la plupart d'entre elles appartiennent à la période romaine, leur proximité par rapport au bord du fossé ne suffit pas à laisser la place à un talus de grande ampleur.

Remarque : le choix d'interrompre le talus du côté de la façade ouest est guidé par l'entrée de l'enclos principal reconnu à cet endroit. Nous aborderons cette information plus loin dans la description.

// Autre élément important de la vie du fossé :

Un certain nombre de coupes stratigraphiques ont révélé des curages ou phases d'entretien du fossé. Les sondages des figures 38 (p. 64), 42 (p. 67) et 43 (p. 68) illustrent bien les recreusements venant entamer un fossé déjà comblé en partie, comme nous l'avons vu précédemment, par des dépôts primaires (érosion des parois) et secondaires (colluvions). Ces travaux interviennent certainement dans le but de conserver le caractère imposant du fossé et aussi de réalimenter le talus. Ces entretiens vont vraisemblablement se produire régulièrement, tout au long de l'occupation (de 2 et 3 siècles durant la période gauloise). Ces curages ou entretiens du fossé, nous le verrons plus loin, ont également été reconnus dans la phase d'occupation gallo-romaine.

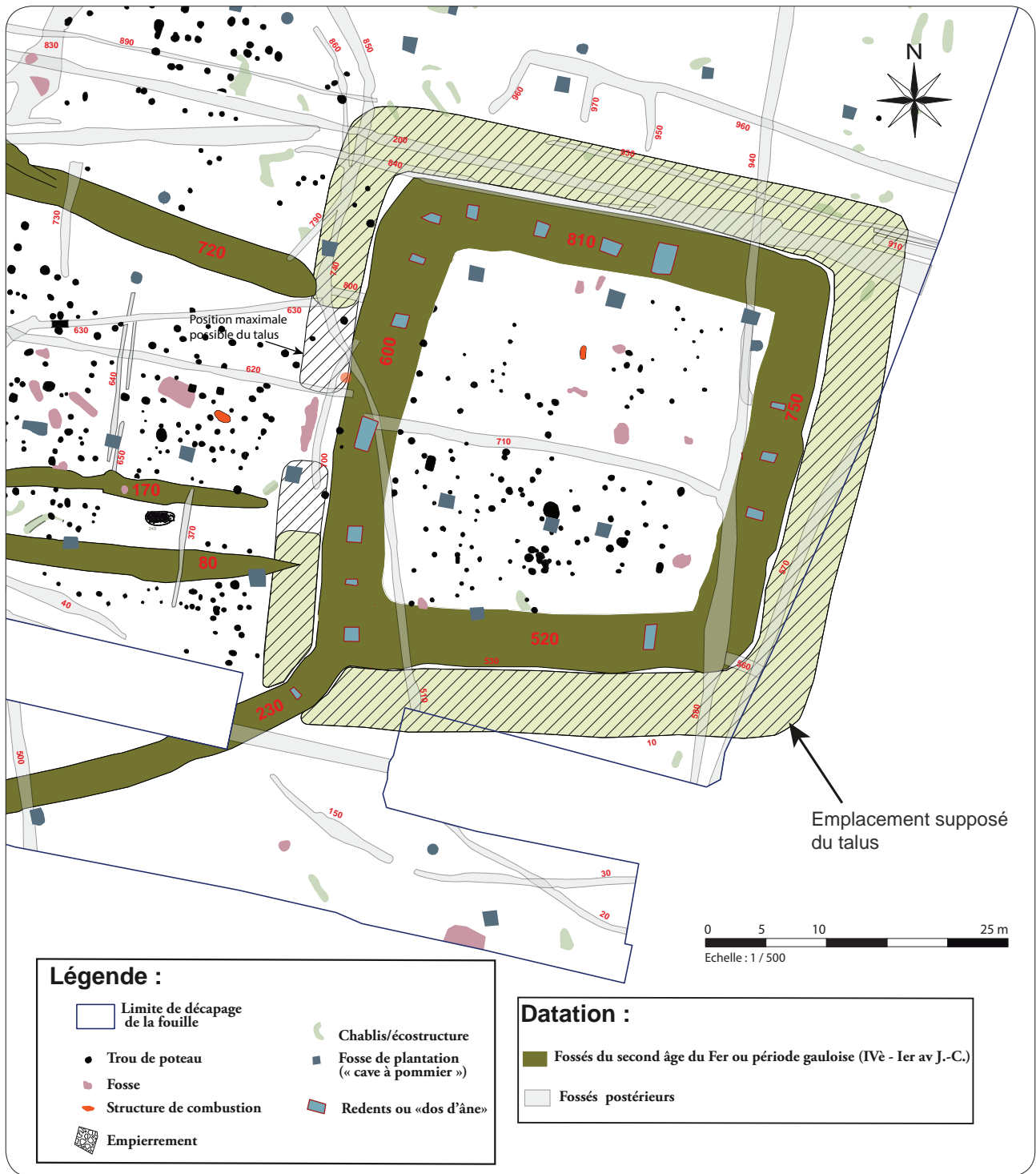


Fig. 45 Plan de l'enclos principal et proposition de l'emplacement de talus sur le bord externe du fossé © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

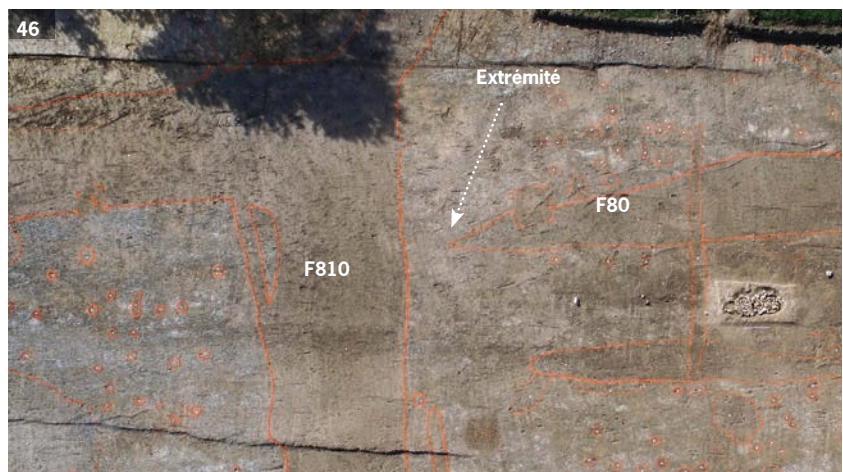


Fig. 46 Vue aérienne des fossés F810 et F80 (extrémité en pointe © Askell Drone Prod, 2015.

2.1.1.2 L'accès à l'enclos principal

À l'issue du décapage, le fossé de l'enclos est apparu de manière continue, sans interruption, pouvant faire office d'entrée et de sortie de l'enclos. Un sondage longitudinal, long de plus de 10 m, du fossé F600 a été effectué à un endroit possible de passage, au milieu de la façade ouest, faisant face à la cour (fig.48 sd131). Ce passage pressenti a pu être confirmé grâce à l'observation d'une anomalie dans le remplissage du fossé. Le processus de comblement, au centre de la coupe, forme en effet une sorte de dôme, long de près de 5 m et haut de plus de 1 m (fig. 47, 49 et 50). Il est accentué par la remontée de substrat (ou redent), plus large que la moyenne (2.70 m environ). On peut aisément voir dans la coupe stratigraphique une alternance de couches schisteuses (proche du substrat) et de couches foncées, limoneuses brunes, chargées de charbons de bois. Ce type de formation anthropique est caractéristique d'un phénomène de remplissage se faisant sous une passerelle enjambant un fossé. Les dépôts de matériaux s'accumulent au fil du temps à l'aplomb du passage, sans qu'il n'y ait pas ou peu d'entretien ou de curage à cet endroit. La quantité de charbon peut ici s'expliquer par des rejets ponctuels issus de nettoyage de foyers. La fosse F396 ainsi que les excavations F846 et 847 pourraient participer à l'infrastructure du franchissement. La fosse F396, située en face du "dôme", mesure 4,70 m de long et une largeur maximale d'environ 1 m. La fouille a révélé une excavation assez profonde, de l'ordre de 22 cm et un comblement simple composé d'un sédiment brun clair assez riche en plaquettes de schiste. Il pourrait s'agir d'une fosse ayant été creusée dans le but d'installer un système de poutre en bois, couchée au fond de la cavité et pouvant faire à la fois office de base à la passerelle et une installation d'un porche. Les deux fosses F846 et F847, interprétées comme des trous de poteau, mesurant respectivement 30 cm et 60 cm de diamètre, pourraient également correspondre à l'emplacement de poteau de soutènement de la passerelle. Ce sont les seuls creusements observés dans la paroi du fossé, dans son ensemble, aux deux tiers supérieurs par rapport au fond, qui plus est en face du dôme, ce qui ne semble pas être une coïncidence. Le trou de poteau F846 est très peu ancré dans les parois, seuls 3 cm de profondeur ont été mesurés. Un tessou de céramique a été récolté dans son comblement. Il serait daté de la première moitié du III^e avant notre ère (cf. "Étude du mobilier", *infra*). Quant à F847, d'un module plus important, il affiche une profondeur conservée de 14 cm (fig. 51, 52 et 53). Aucun mobilier n'a été recueilli dans leur comblement. En revanche, les quelques tessous récoltés dans le remplissage de la fosse F396 posent question puisqu'ils sont datés de la période romaine (cf. "Étude du mobilier", *infra*). S'agit-il d'un piégeage du mobilier, ce qui est plausible en raison d'une occupation prégnante de l'enclos durant cette période. À moins qu'il ne s'agisse véritablement d'un aménagement gallo-romain auquel cas il aurait été installé avant ou après la construction d'un bâtiment situé juste en face (cf. *infra*).



Fig. 47 Coupe longitudinale du fossé F600, sd131. Vue de cet effet "dôme" au centre du cliché (extrémité en pointe © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 48 Plan de situation du sondage 131 du fossé F600, au centre de la façade ouest, face à la cour © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.



Fig. 49 Vue panoramique de la coupe longitudinale du fossé F600, sondage sd131 © Inrap, Y. Escats, 2015.

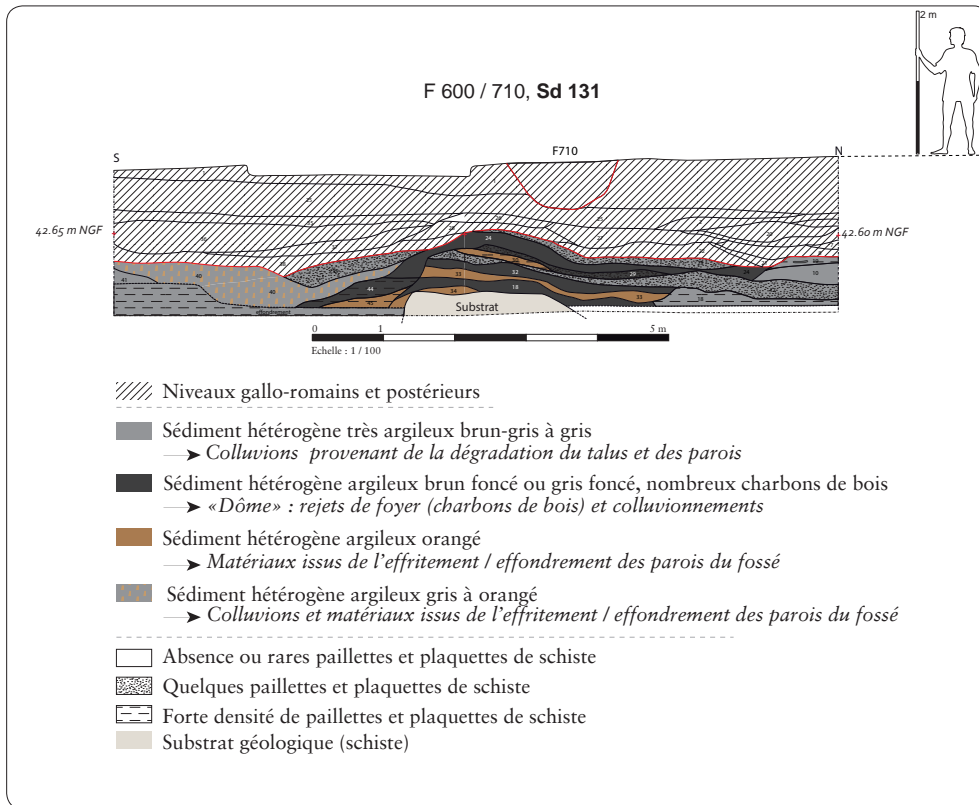


Fig. 50 Coupe longitudinale du sondage 131, fossé F600 © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

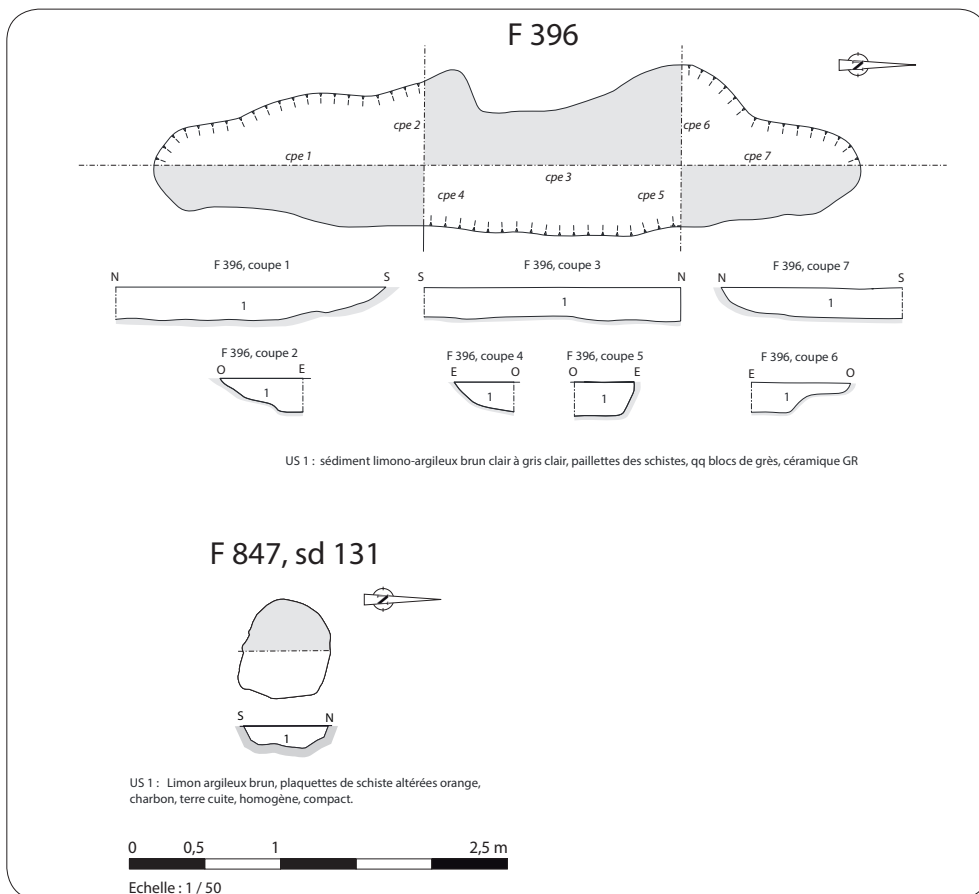


Fig. 51 Les trous de poteau F846 et F847 © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.



Fig. 52 Situation des trous de poteau F846 et F847, creusés dans les parois du fossé F600 de l'enclos principal © Inrap, Y. Escats, 2015.

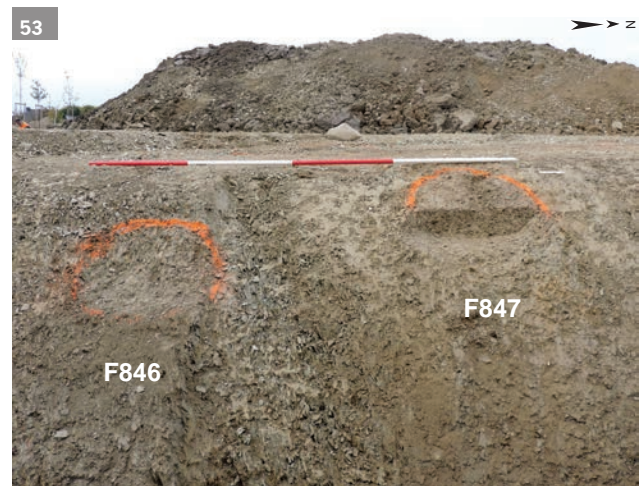


Fig. 53 Les trous de poteau F846 et F847, creusés dans les parois du fossé F600 de l'enclos principal. Seule subsiste l'empreinte du TP F846, très arasé après son dégagement (sd131) © Inrap, Y. Escats, 2015.

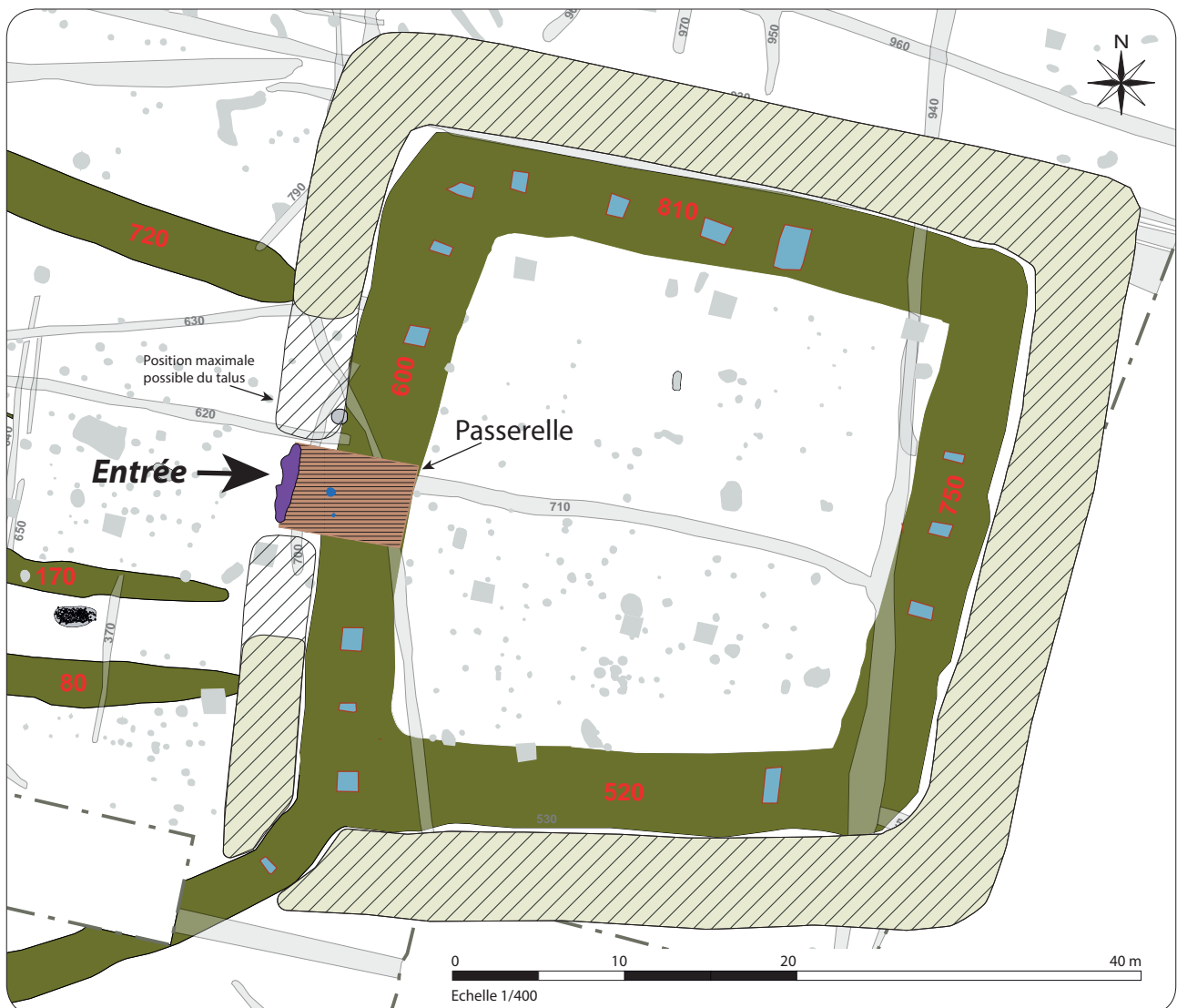


Fig. 54 Hypothèse de l'entrée de l'enclos principal, au centre de la façade ouest, via une passerelle © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

Pour résumer, nous pouvons proposer l'hypothèse d'une entrée de l'enclos se faisant par une passerelle en bois enjambant l'imposant fossé, entrée possiblement contrôlée par un dispositif de fermeture (porche). Le talus disposé à l'extérieur de l'enclos pouvait également insérer cette entrée. (fig. 54).

2.1.2 Étude du mobilier gaulois des fossés de l'enclos principal

2.1.2.1 La céramique (étude d'Hélène Delnef, céramologue, avec la collaboration de Denis Delafoy : saisie tableau, comptage, collage)

L'ensemble céramique protohistorique découvert lors de la fouille de Vern-sur-Seiche « Les Hauts de Gaudon » comptabilise 3215 tessons pour 160 individus au minimum.

Methodologie :

La céramique est décomptée en nombre de restes et en nombre minimum d'individus (NMI). Celui-ci est estimé selon les bords et est pondéré par la présence de tessons décorés et de fonds si ceux-ci sont nettement différents par leur pâte ou leur facture (Protocole Beuvray 1998). En cas de dispersion d'un même individu entre différents sondages, celui-ci n'a été comptabilisé qu'une seule fois. Les numéros attribués aux vases (de 1 à n par structure) dans le texte se réfèrent à ceux figurant sur les dessins.

Les récipients étudiés se partagent entre un montage manuel avec une cuisson réductrice en mode B et B' (Vaginay, Guichard 1988 : 48) et un façonnage complet ou partiel au tour. En effet, un montage mixte est visible chez certains individus sur lesquels le tour n'intervient que lors de la phase de finition, souvent au niveau de la partie supérieure du vase. Cependant, ces techniques ne sont décelables que si les fragments sont bien conservés. Aussi, pour certains, le type de montage n'est que supposé. Parmi ces grandes classes techniques, deux catégories qualitatives sont également discernées. La qualité de la pâte est déterminée selon l'épaisseur de la paroi, la nature des constituants de l'argile et des dégraissants et le soin apporté à la finition. Ainsi, la céramique fine est caractérisée par une pâte lissée, soignée, tandis que la céramique commune ou grossière se distingue par une pâte à dégraissant visible et pas ou peu de lissage.

Analyse des ensembles céramiques caractéristiques :

Le fossé de l'enclos principal a livré 911 tessons de céramique pour un nombre minimum d'individus (récipients) de 54. Ce mobilier a été mis au jour en grande majorité dans les couches médianes et basses du remplissage (couches argileuses plastiques situées au fond du fossé). Le plan de répartition de la figure 55 (fig. 55) montre des concentrations de tessons (NR) se situant davantage du côté est et nord de l'enclos. Cela représente 27 récipients répartis sur les deux façades. On se situe donc au fond de l'espace enclos par rapport à la zone d'entrée, ce qui pourrait constituer un indice de la position du bâtiment d'habitation, qui n'a pu être identifié lors de la fouille (en supposant que le type d'architecture soit de faible ancrage dans le sol ou laissant peu de traces comme les constructions sur sablières basses). Au niveau de l'entrée de l'enclos, on peut également remarquer une bonne concentration de mobilier, somme toute assez caractéristique des zones de passage. On notera qu'à cet endroit a été repéré une zone de rejets charbonneux, issus vraisemblablement de nettoyages de foyers se trouvant dans l'enclos ou à l'extérieur.

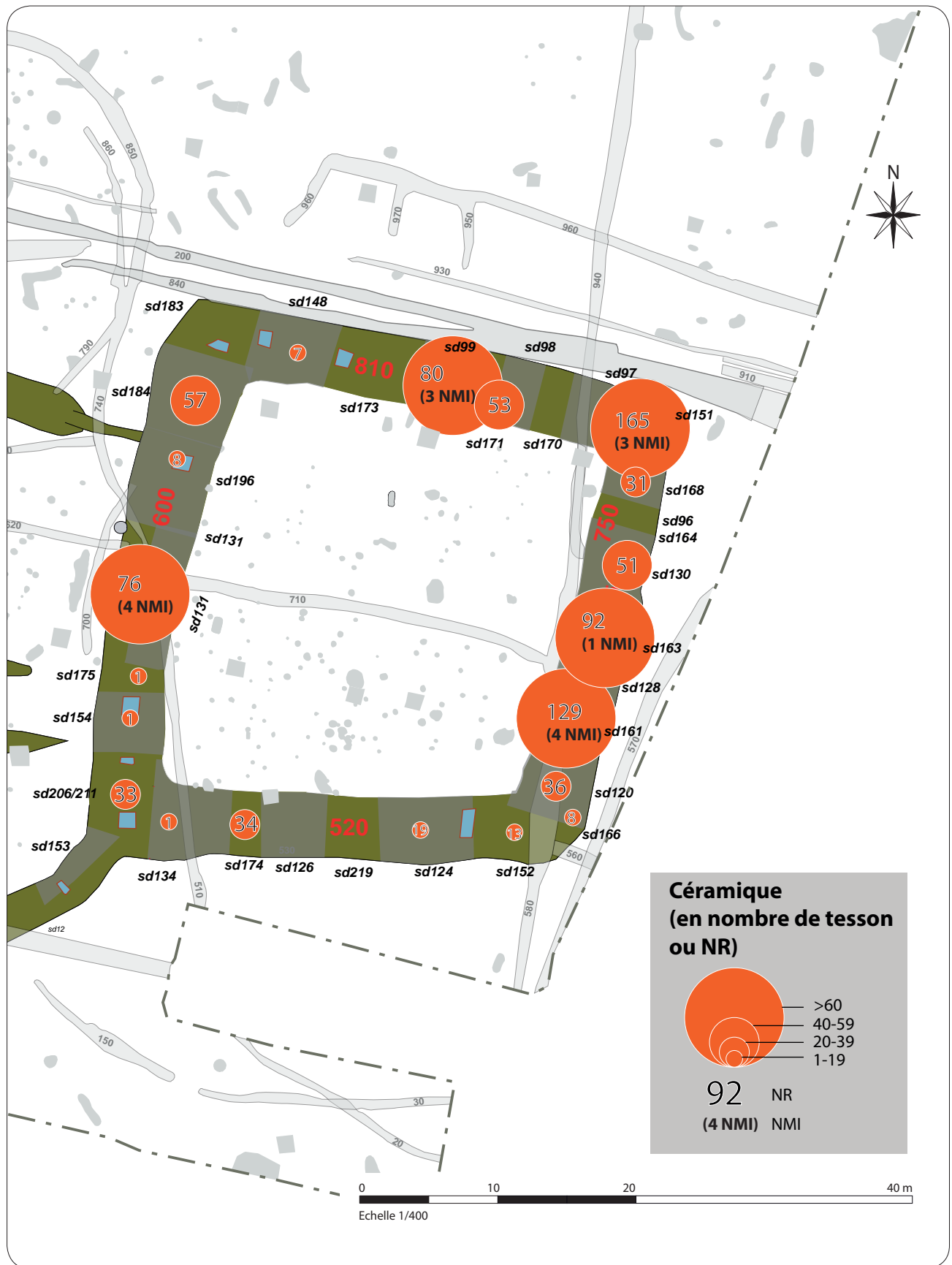


Fig.55 Répartition du mobilier céramique provenant des fossés de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

// Le fossé F520 (façade sud) (fig. 56 et 57)

Dans cette portion de fossé ((NR : 106, NMI : 15), plusieurs individus ont été recensés au fond du fossé. Un vase bas ouvert (fig. 57 : vase 1, sd 124, US 22), en céramique fine tournée, possède un profil sinueux à bord évasé à cannelure interne et épaule marquée d'un cordon. Sur la panse, une série de godrons larges en faible relief est modelée selon la technique du repoussé.

Ce type de décor est recensé à Vitré « La Grande Haie » dans des ensembles allant du IV^e s. au III^e s., semble-t-il (Hamon 2010 : 39-44, 66). Il est également possible de comparer ce vase avec un exemplaire découvert à Bais « Carrière des Vallons », dans le fait 469 datable de la première moitié du III^e s. (Mentele 2011 : fig. 20), ou encore avec celui de Cesson-Sévigné, dans le fait 1371, orné également de godrons larges (Durand 2015 : 255, forme B14c).

La base resserrée d'un vase en céramique très fine tournée est également répertoriée à une profondeur de 2 m (fig. 57 : vase 2, sd 124-126, US 21). Celle-ci est décorée de cordons, de filets incisés et d'estampages organisés en frises continues constituées d'une ligne ondoyante sur le pied et d'une association de lignes courbes et d'ocelles sur le bas de panse. Ce type de décors associant ocelles et lignes sinusoidales est en usage de la fin du Ve s. jusqu'au milieu du IV^e s., comme il est possible de le voir sur une écuelle d'Inguiniel « Kerven Teignouse » (Tanguy et al. 2000 : fig. 14 ; Cherel et al. à paraître).

À -160 cm (sd 124, US 20), une écuelle en céramique commune non tournée à panse curviligne (fig. 57 : vase 3), à bord non démarqué, avec un léger biseau interne, est remarquable. Le haut de la panse est marqué par des cannelures profondes. Un bord semblable à profil en Y est recensé dans la structure 230. Ce type appartient à une série mise en évidence dans la région rennaise. Il est recensé, par exemple, dans le fait 290, de la phase 2 de l'état 2B (2^e moitié III^e s.) de Bais « Carrière des Vallons » (Mentele 2011 : fig. 34). Il est également visible dans l'habitat des « Jeuseries » à Retiers (Le Goff 2003 : fig. 3/1.5).

A une profondeur de 130 cm, dans l'US 20, un vase bas à encolure très évasée et profil sinueux à la panse peu profonde (fig. 57 : vase 5) est monté en céramique très fine et très bien lissée. Une coupe de même type est présente dans la structure 750. Il est accompagné d'un vase haut à encolure évasée et cannelure interne sur le bord (fig. 57 : vase 4). Ces deux profils trouvent également des parallèles dans le fossé 290 de Bais « Carrière des Vallons », daté de la 2^e moitié du III^e s. (Mentele 2011). Le dernier vase étudiable (fig. 57 : vase 6) présente un large épaulement orné d'une moulure et de filets incisés réalisés au peigne à quatre dents.

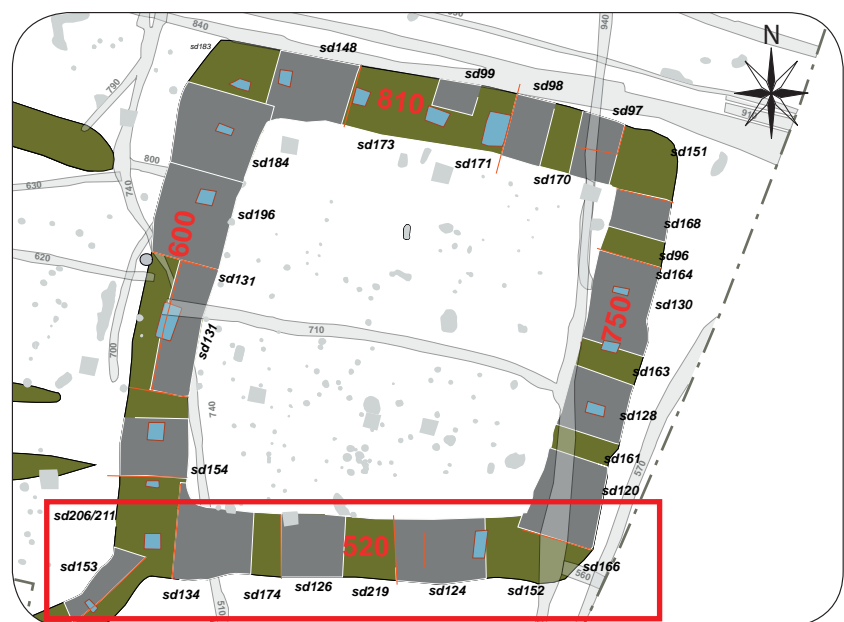


Fig. 56 Situation du fossé F520 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

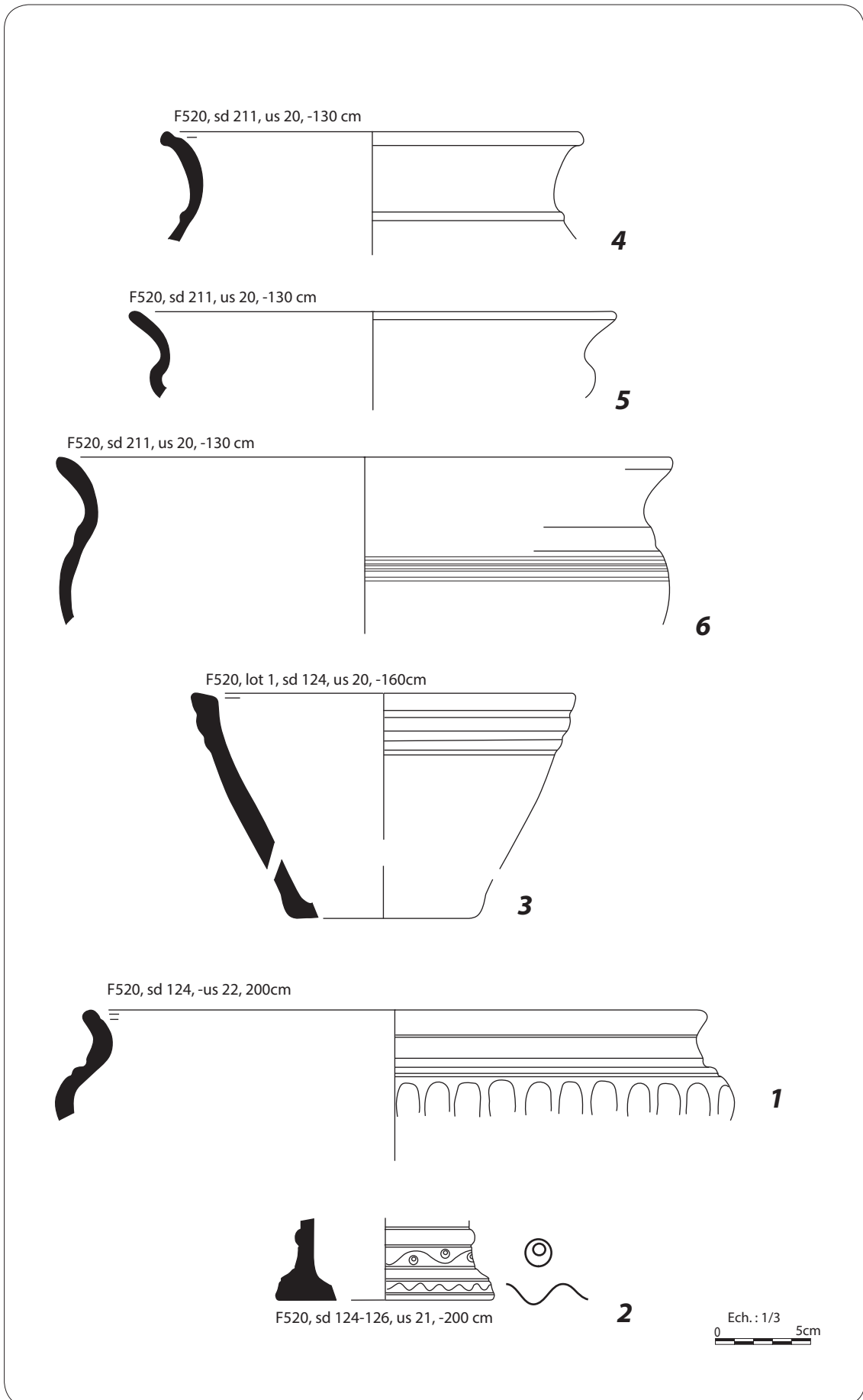


Fig. 57 Mobilier céramique mise au jour dans le fossé F520 de l'enclos principal © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

// Le fossé F600 (façade ouest) (fig. 58 et 59)

Parmi les 144 tessons recueillis et un NMI de 12, quatre individus sont remarquables. Le premier vase découvert au fond du fossé (fig. 59 : 1, sd 196, US 250) possède une panse sinueuse à bord évasé et cannelure interne. Son décor externe s'étend sur l'épaule. Il est composé d'un registre de godrons fins encadré de deux lignes estampées de chevrons alternés. La cannelure interne du bord est également décorée d'une ligne sinueuse estampée. Cette association, estampages en frise et godrons et estampages dans la cannelure interne, est présente par exemple dans l'état 1 de la phase 1 de Bais « Carrière des Vallons », fossé 1080, datable de la première moitié du IIIe s. (Mentele 2011 : fig. 128).

Le deuxième individu (fig. 59 : 2, sd 184, US 12) est un petit vase modelé en céramique commune à profil bitronconique, découvert dans la partie inférieure du fossé. Le vase 3 (fig. 59 : 3, sd 131, US 33), archéologiquement complet, à profil sinueux avec un épaulement haut montre un bord évasé à lèvre complexe. Deux cannelures larges prennent place sur le fond. Ce type de lèvre polylobée apparaît à la fin du IIIe s. et perdure jusqu'au Ier s. (Cherel et al. à paraître). Ce type de lèvre complexe est visible à Bais « Carrière des Vallons » fossé 290 (Mentele 2011). Il est également recensé à Paule « Saint Symphorien » entre le second quart du IIe et le Ier s. (Menez 2012). Deux vases hauts complètent l'ensemble. Le vase 5 (fig. 59 : 5, sd 131, US 41) de large diamètre à bord évasé possède un cordon sur l'épaule. Le récipient 4 (fig. 59 : 4, sd 131, US 44) à col rectiligne possède un bord épais à cannelure interne.



Fig. 58 Situation du fossé F600 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

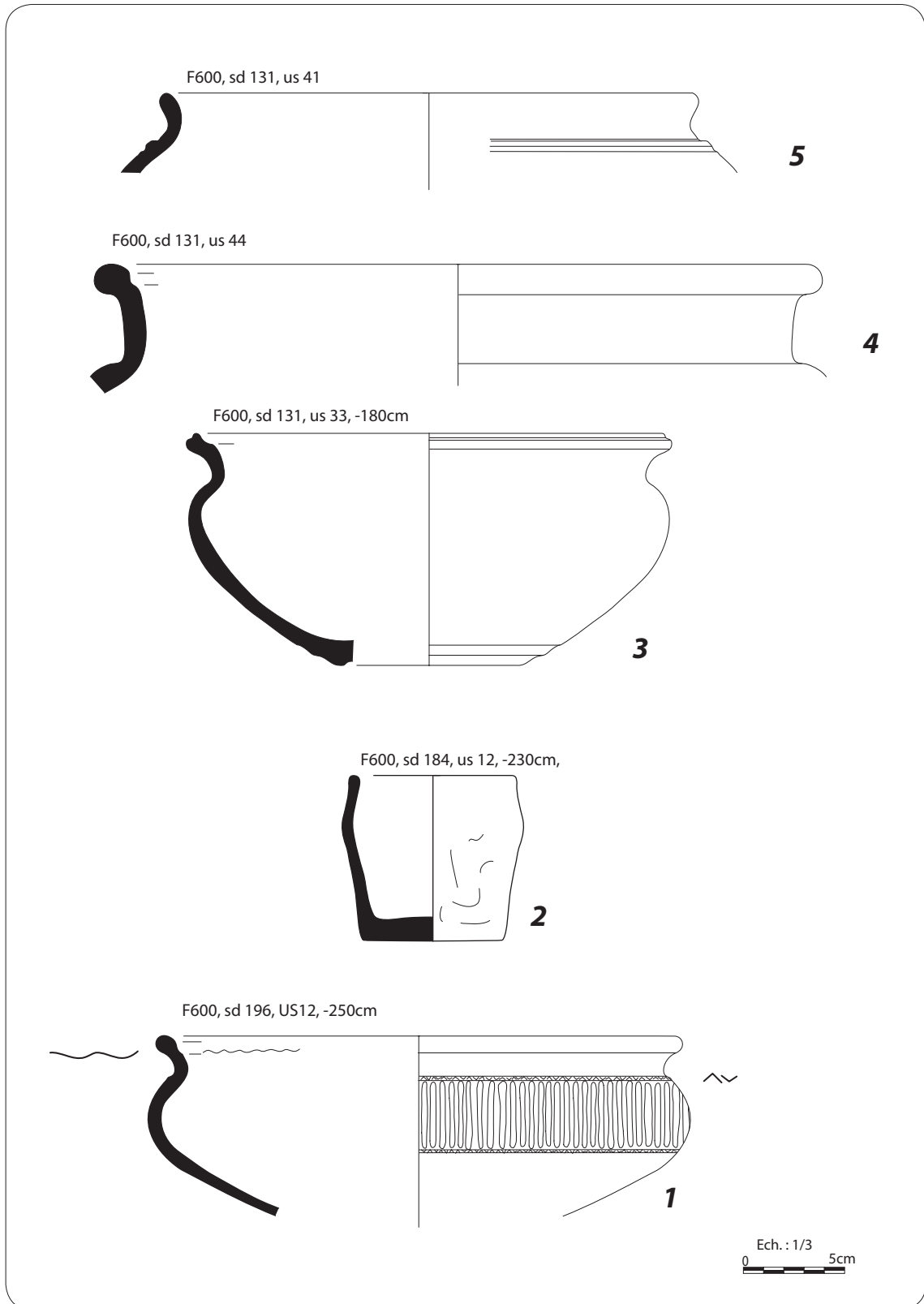


Fig. 59 Mobilier céramique mise au jour dans le fossé F600 de l'enclos principal © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

// Le fossé F750 (façade est) (fig. 60, 61 et 62)

Il s'agit de la portion de l'enclos résidentiel ayant livré le plus d'individus remarquables (NR : 351, NMI : 17). Dans la partie inférieure du comblement du fossé, parmi les formes basses, il est possible de regrouper les vases 1 (fig. 61 : 1, sd 120, US 29) et 5 (fig. 61 : 5, sd 130, US 24), de même profil et décor. Ceux-ci montrent un bord rectiligne évasé. Une frise de godrons fins cernée de filets incisés souligne l'épaulement arrondi. Le profil et le décor de ces vases sont proches de celui de la structure 600, sans toutefois présenter une cannelure interne et un bord en bourrelet. Ce décor en godrons fins est visible sur les sites de Bais, fossé 1080 (Mentele 2011 ; fig 128) ou Châteaugiron par exemple entre la fin du IV^e s. et le début III^e s. (Catteddu 2013 : B 34/type 6). Les vases 4 (fig. 61 : 4, sd 130, US 24) et 6 (fig. 62 : 6, sd 161, US 24), à profil sinueux, possèdent un bord similaire à large cannelure interne. L'exemplaire 4, plus ramassé montre un fond soulevé. Le premier vase est, lui, décoré de deux cannelures larges en haut de l'épaule. Ces écuelles trouvent des équivalents à Paule « Saint-Symphorien », à Plouër-sur-Rance « la Boissanne » dans la phase II tardive, ou encore à Châteaugiron « La Perdiotrais », dans des contextes de la deuxième moitié du IV^e s. à la première moitié du III^e s. (Menez 2012: fig. 3 ; Menez 1996 : fig. 95 ; Catteddu 2013 : B.6, type 1). Le vase 11 (fig. 62 : 11, sd 168, US 24) à profil ouvert à panse rectiligne et fond plat appartient à un type perdurant pendant toute la Tène. Deux autres récipients, découverts entre -160 et -140 cm, possèdent un profil à épaulement haut, à lèvre en baguette pour le vase 2 (fig. 61 : 2, sd 120, US 16-17) et à bord très évasé pour le vase 7 (fig. 62 : 7, sd 161, US 24). Ce dernier peut être comparé, par exemple, à une jatte de Bais « Carrière des Vallons », F. 290 (phase 2, état 2B, 2^e moitié II^e s.) (Mentele 2011 : fig 16). Il correspond également au type 3-2-1/7 de Lamballe « Zac de la Tourelle », mis en évidence dans le doublement de l'enclos 1 au cours d'une phase comprise entre le milieu du II^e et le début du I^{er} s. (Blanchet 2010 : fig. 161). Parmi les récipients hauts, l'individu 9 (fig. 62 : 9, sd 161, US 19) est archéologiquement complet. Il se caractérise par un profil à épaulement haut et une panse légèrement resserrée, marquée dans sa partie supérieure par une cannelure large. Dans la même US, un fragment de bord à cannelure interne porte quelques traces d'enduction rouge. Le vase 8 (fig. 62 : 8, sd 161, US 24) se distingue, lui, par un large diamètre et un bord évasé à cannelure interne.



Fig. 60 Situation du fossé F750 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

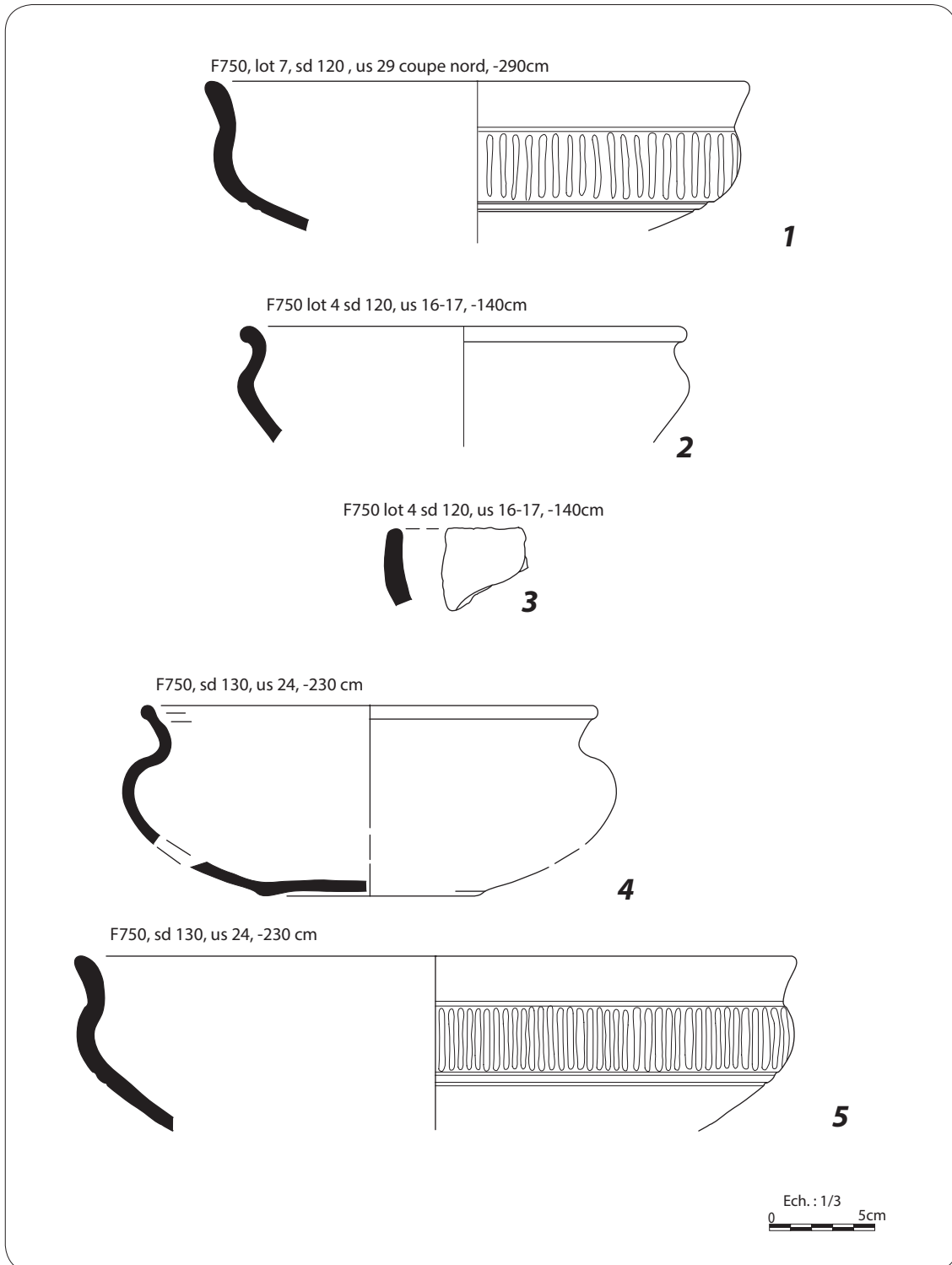


Fig. 61 Mobilier céramique mise au jour dans le fossé F750 de l'enclos principal © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

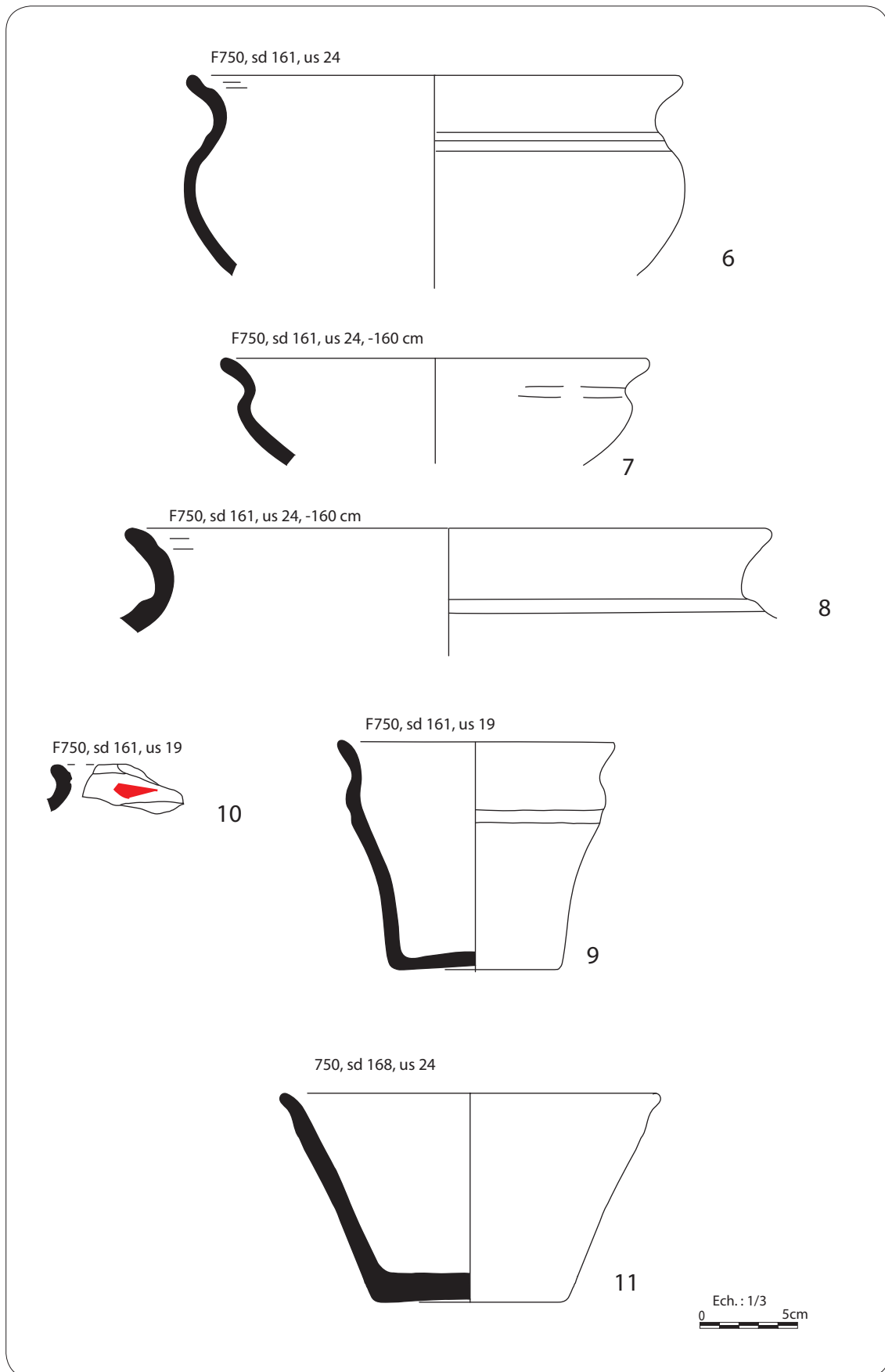


Fig. 62 Mobilier céramique mise au jour dans le fossé F750 de l'enclos principal © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

// Le fossé 810 (façade nord) (fig. 63 et 64)

Dans le fossé 810 (NR : 310, NMI : 10), deux récipients se distinguent dans le sondage 171 à une profondeur de 190 cm (fig. 64 : 1 et 2, sd 171, US 7). Le premier est un vase bas de petit module. Il possède un bord très évasé avec un léger creux interne et une panse à carène vive. Le deuxième, à large bord évasé montre une épaule arrondie. Dans le sondage 151, US 7, se trouvait aussi un vase haut tourné à épaulement haut et fond plat (fig. 64 : 3, sd 151, US 7). Le bord en baguette est orné d'une cannelure fine interne. Un cordon se place au sommet de l'épaule. Celui-ci est comparable au vase

01 du fait 230/600. Il appartient ainsi à une série de vases hauts répertoriés dans la région entre la fin du IIe s. et le Ier s.. Un fragment de bord situé dans le prolongement de la panse rectiligne est également recensé (fig. 64 : 4, sd 151, US 7). Une perforation fine a été percée après cuisson et usage. En effet, l'intérieur est couvert d'un résidu noir brillant (poissage ?) qui s'est écaillé autour de la perforation.

32 fragments de plaques foyères ont été découverts dans l'US 7 du sondage 151. Ces plaques se caractérisent par des sections rectilignes à angles droits. Celles-ci se répartissent sur les habitats laténiens appartenant à une zone définie entre l'Ille-et-Vilaine, l'est du Morbihan et la Loire atlantique (Le Goff 2003 : 111-112, fig. 8). Leur période de production semble s'étendre de la fin de La Tène ancienne à La Tène finale (Aubry 2010 : 116).



Fig. 63 Situation du fossé F810 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

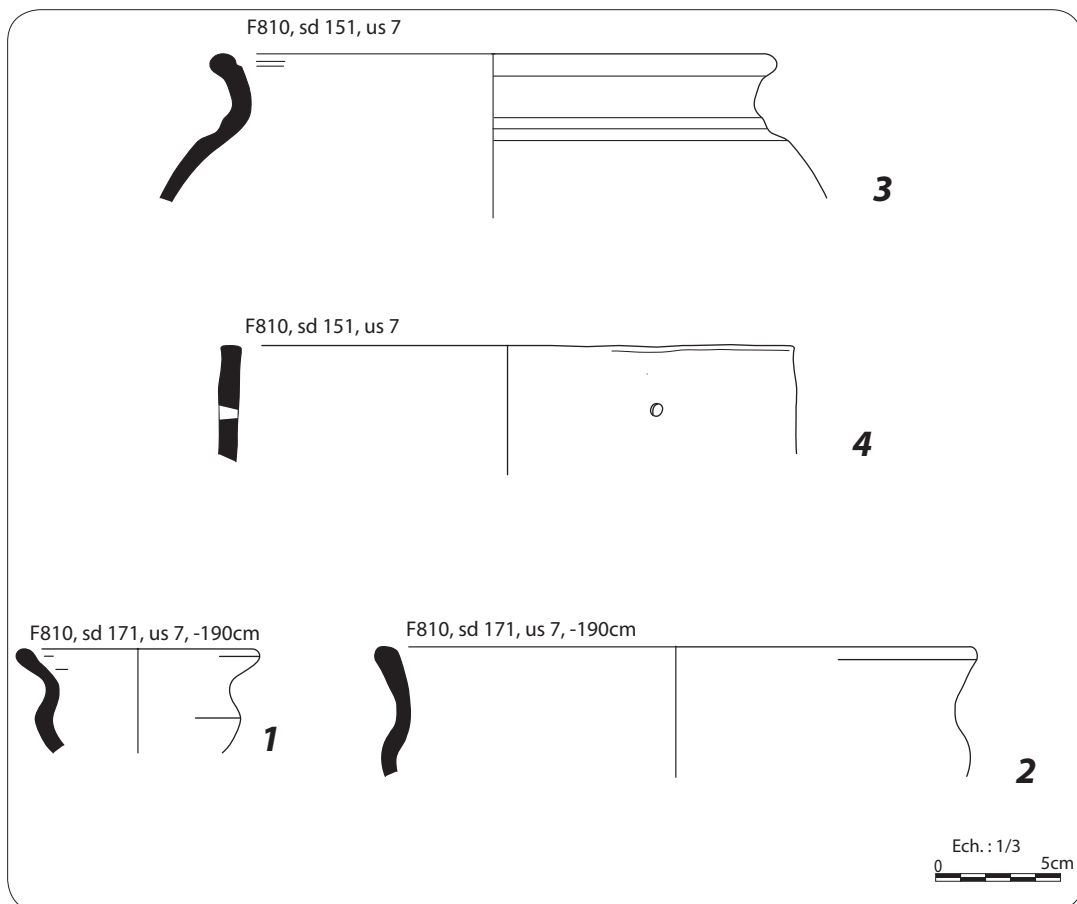


Fig. 64 Mobilier céramique mise au jour dans le fossé F810 de l'enclos principal © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

// Le trou de poteau 846 (creusé dans la paroi du fossé F600) (fig. 65)

L'exemplaire, découvert dans ce fait, à bord évasé, col incurvé et épaule rebondie, se distingue par une finition soignée. En revanche, son état de conservation est mauvais et ne permet pas une lecture aisée du décor. Son bord en baguette est souligné d'une cannelure interne, tandis qu'un décor estampé s'étire sur l'épaule. Celui-ci est composé d'une frise d'arceaux ponctuée de petits éléments prenant vaguement la forme d'un 8. Deux filets sont incisés en dessous. Son profil est proche du vase non décoré découvert à -230 cm dans le fossé 750 (vase 4 cf. fig. 61, 4). Les motifs estampés composés d'arceaux placés en frises sont utilisés entre le V^e s. et la première moitié du II^e s. Le motif estampé en alternance avec les arcs ressemble vaguement au motif dit « en trou de serrure » en usage entre le III^e s. et la première moitié du II^e s. (Cherel et al. à paraître). Une datation dans la première moitié du III^e s. de ce vase semble envisageable.

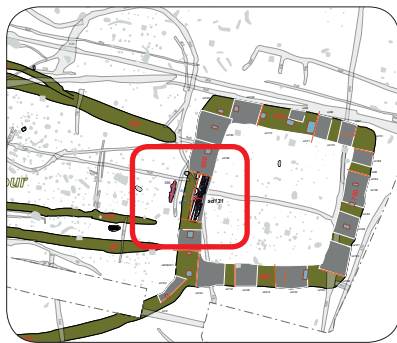


Fig. 65 Plans de situation du trou de poteau F846 © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

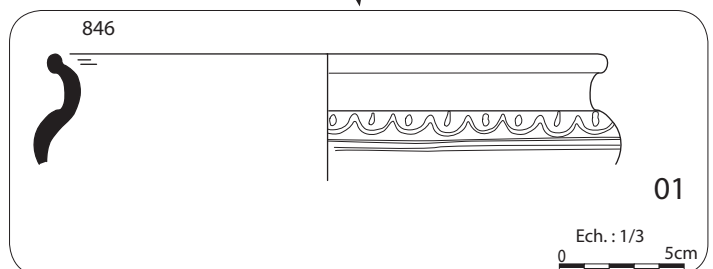
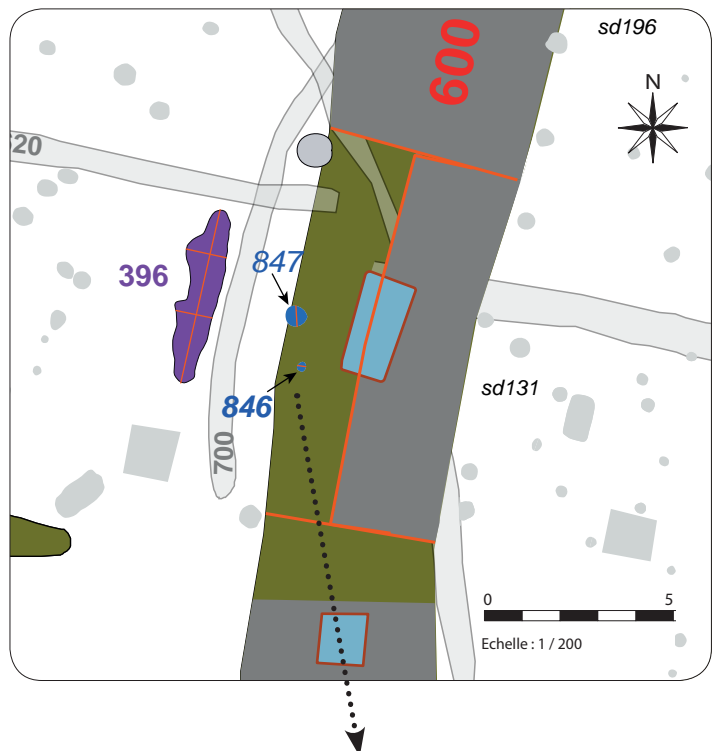


Fig. 66 Mobilier céramique mise au jour dans le TP F846 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Datation proposée à l'issue de l'étude du corpus céramique de l'enclos principal :

Le mobilier issu des couches inférieures du fossé résidentiel semble pouvoir être daté d'une période comprise entre la fin du IV^e s. et le III^e s., peut-être dans sa première moitié (c'est-à-dire autour de 300 avant notre ère). Les céramiques des couches médianes et supérieures semblent se placer plutôt entre le II^e s. et le début du I^{er} s. Cependant, il n'est pas possible, vu le peu de mobilier étudiable, de déceler ou non des phénomènes de rupture ou de continuité. Cette question se posera également lorsque nous aborderons l'occupation gallo-romaine de l'enclos

Une synthèse sur l'ensemble du mobilier céramique gauloise sera abordée plus loin dans le rapport, à l'issue de la présentation des données de cette période.

2.1.2.2 Le mobilier lithique : l'outillage macrolithique découvert dans le fossé de l'enclos principal (étude de Vérane Brisotto, Inrap); cf. Annexe pour l'étude complète)

Un point sur les matières premières (détermination H. Morzadec, Inrap)

Le granite non présent localement constitue le matériau privilégié pour les meules, même s'il n'est pas exclusif dans cet outillage, qui utilise par ailleurs différents types de grès.

Il s'agit d'un granite à biotite dominante et muscovite, à grains moyens homogènes, avec enclaves sédimentaires. Des variantes à grains à plus fins ou comportant parfois des phénocristaux de feldspath sont également représentés. Sans pouvoir affirmer la provenance de ce granite, les études récentes effectuées sur le matériel de mouture de sites protohistoriques et gallo-romains du Bassin du Rennes (Chavagne, Bais, Saint-Sauveur-des Landes) permettent de proposer le Massif du Pertre comme source d'approvisionnement probable.

Les grès utilisés dans le matériel de mouture se présentent sous différents faciès :

- Un grès fin et dense de teinte grise employé pour la meule à va-et-vient entière.

- Des grès ferrugineux à grains mal triés, parfois grossiers sont représentés dans deux exemplaires rotatifs.

En ce qui concerne les outils de polissage et d'abrasion, ce sont des grès fin quartzitiques de type armoricain qui ont été sélectionnés.

L'origine précise de ces grès est difficilement localisable notamment en ce qui concerne les grès ferrugineux qui peuvent très bien s'interférer au grès grossier voire au poudingue de type Gourin, Montfort ou Courouet.

Ces derniers sont présents notamment vers Chanteloup au sud de Vern sur Seiche

La carte géologique de Rennes mentionne un conglomérat silicifié et ferruginisé au Champ de la Touche à Rennes et exploité dès le Moyen Âge. D'autres gisements existaient à Villejean et dans le ruisseau du Blosne.

En ce qui concerne le grès armoricain, sa présence est attestée dans le synclinal de Liffré au nord de l'occupation où il apparaît sous différents faciès.

On note également l'utilisation d'un galet de quartz ainsi qu'un autre en grès schisteux pouvant provenir des alluvions de la Seiche.

// *Le fossé d'enclos F 600 (façade est)*

- F 600 sd 131 US 33 : (IIIe-I^{er} av. JC) n°12 :

Info. : L'US 33 correspond à une couche de rejet (charbon, TC et céramique). Elle se trouve dans le "dôme" décrit précédemment, c'est-à-dire au niveau de la supposée entrée de l'enclos (par le biais d'une passerelle).

Le sondage 131 (coupe longitudinale cf. fig.65 et fig.50 page 74) a livré un petit bloc de grès armoricain de forme initiale parallélépipédique (fig. 67).

Les quatre faces planes à plano-convexes sont densément polies. L'une des extrémités en partie fracturée a conservé une facette inclinée également plane et polie que vient entamer une zone de forte percussion, provoquant écrasements et microfracturations. A l'opposé, la présence d'une arête saillante a également servi en percussion. Par ailleurs, une teinte brune sans doute due à l'utilisation se développe sur l'une des arêtes émoussées de l'outil se prolongeant jusqu'à l'extrémité facettée, où l'on observe par ailleurs une teinte rouge très localisée.

Cet outil pourrait participer à une activité métallurgique.



Fig. 67 Polissoir/percuteur, probable outil de métallurgiste / Fossé F600 sd 131 US 33 © Inrap, E.Collado / DAO, V. Brisotto, 2016.

- F 600 sd 211 (n°2) :

L'angle du fossé d'enclos (en position basale) a livré un bloc de granite façonné et semi-perforé réemployant un probable élément de mouture à va-et-vient (meule ou molette à préhension (fig. 68, 69, 70, 71 et 72). La dernière fonction de l'objet n'est pas déterminée avec certitude, mais l'observation des aménagements de l'outil initial plaide en faveur d'un réemploi comme élément architectural.

De forme sub-circulaire (environ 28 cm de diamètre) l'épaisseur maximale de la pièce est de 10,5 cm, pour un poids de 12 kg (fig. 68). Les flancs de l'objet sont entièrement façonnés, d'abord par enlèvements puis par bouchardage. Deux bords sont plutôt convexes présentant un profil évasé alors qu'un autre est rectiligne avec au centre une légère excroissance dans l'axe de la perforation de la face et de l'extrémité du bloc, elle-même aménagée. Cette dernière, amincie, dessine une forme régulièrement ovale à l'extrémité de la pièce.

La perforation présente sur l'une des faces est non traversante. Elle présente un diamètre de 4,5 cm et une profondeur de 2,5 cm. Autour de celle-ci, un poli d'usure de teinte sombre se développe sur une surface plano-convexe. Quelques zones (notamment autour de la perforation) sont épargnées par cette forte usure, laissant apparaître un martelage de façonnage. On observe par ailleurs une légère dépression entre la perforation et la base de l'objet se déversant sur le flanc.

La face opposée, à profil plano-convexe est régulièrement façonnée par bouchardage et un poli dense est visible en périphérie de cette surface. Des plages polies apparaissent par ailleurs sur les reliefs de la surface.

L'hypothèse proposée pour cet objet serait la réutilisation d'une meule à va-et-vient ou d'une molette à préhension comme élément architectural de type crapaudine. L'usure localisée en périphérie de la perforation marquerait le frottement d'un axe inséré dans la perforation. La meule initiale aurait été refaçonée pour aménager les excroissances dans le but de caler le support dans une architecture, puis perforée pour y placer un axe. L'option d'une molette « à préhension » n'est toutefois pas à exclure bien que le volume et le poids de la pièce nous paraissent peu adéquates. En effet, les aménagements latéraux décrits plus hauts - dépression polie d'un côté - et - excroissance aménagée de l'autre - permettent à chacune des mains de se placer parfaitement sur ce qui serait alors le dos de l'outil. L'actionnement tel que nous l'avons testé se ferait alors en mode semi-rotatif.

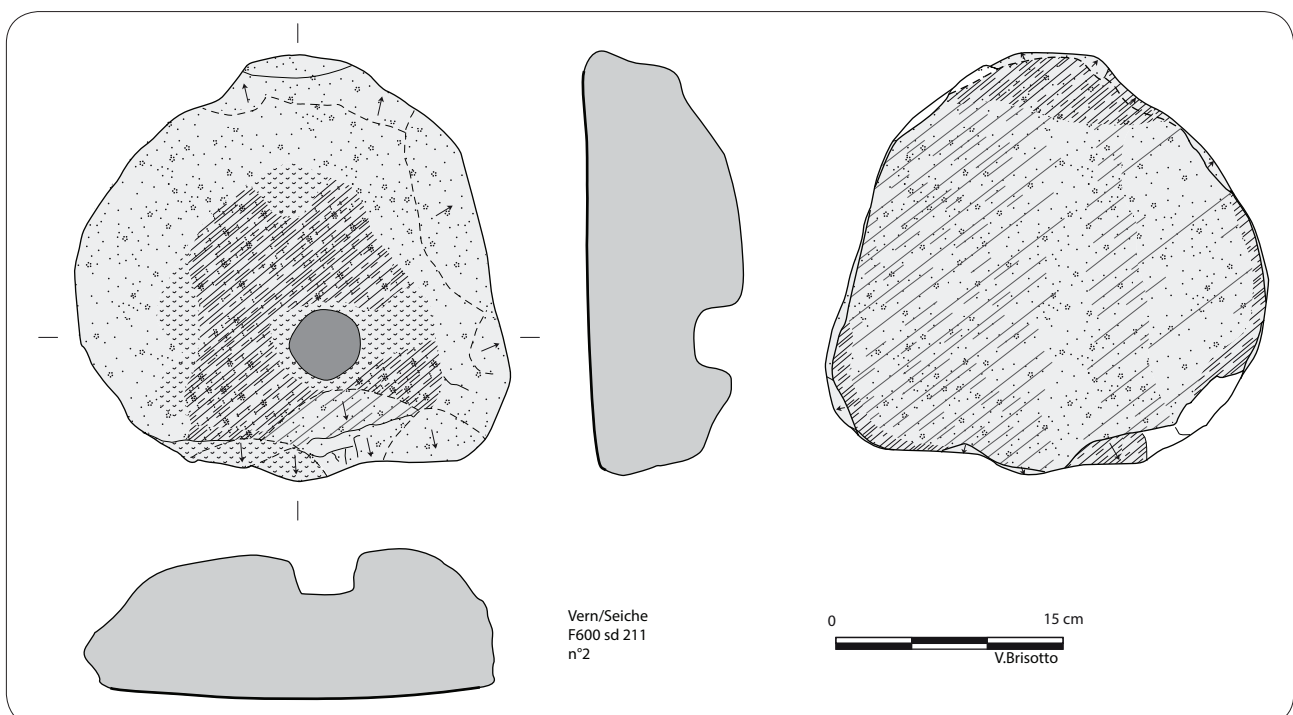


Fig. 68 Polissoir/percuteur, probable outil de métallurgiste / fossé F600 sd 211 n°2 : © Inrap, DAO, V. Brisotto, 2016.



Fig. 69 Situation du sd 211 du fossé F600 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.



Fig. 70 Vue de l'angle du fossé F600, sondage sd 211 de l'enclos principal. Le bloc au moment de sa découverte © Inrap, Y. Escats, 2016.

Fig. 71 Vue de détail du bloc, mis au jour dans le comblement basal du fossé F600 (niveau gaulois attesté) © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

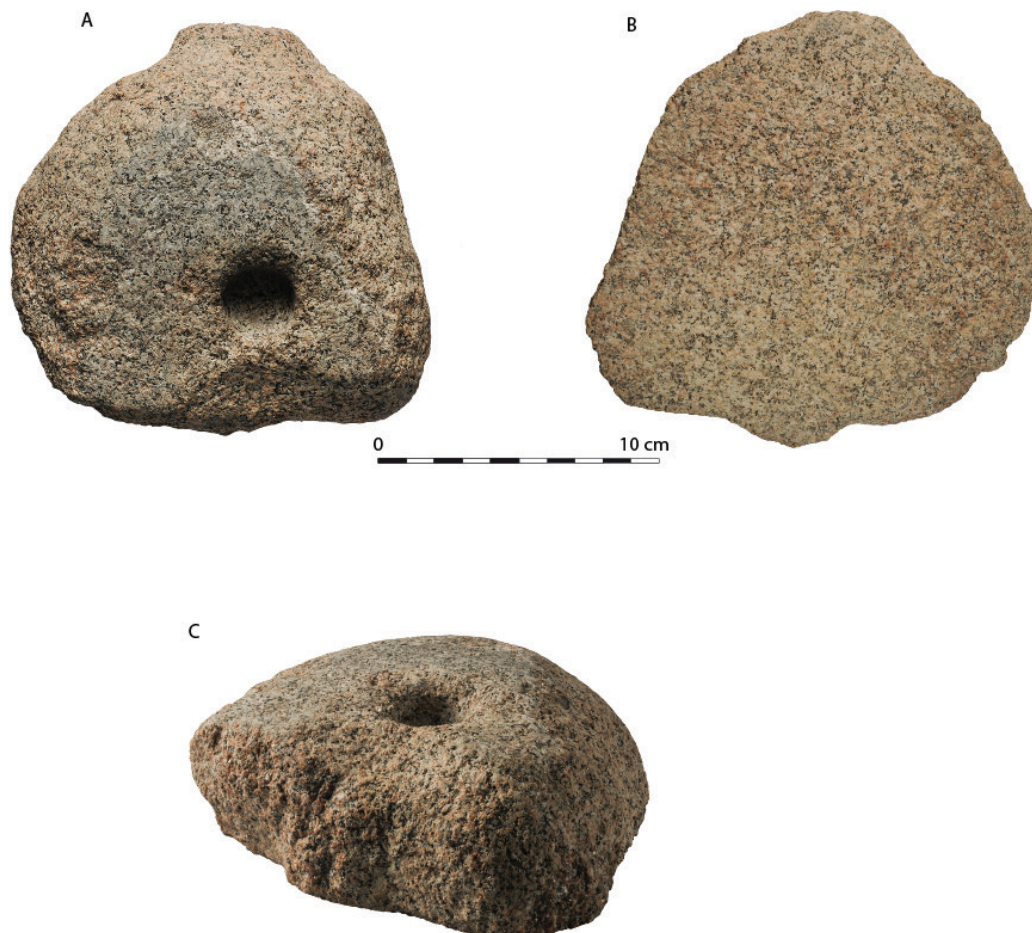


Fig. 72 Probable réutilisation d'une meule à va-et-vient en élément architectural, A : face semi-perforée avec usure périphérique, B : face active de la meule ; C : vue latérale avec aménagement des flancs / fossé F600 sd 211 n°2 © Inrap, E. Collado, 2016.

Cette hypothèse qui sous-entend que ces aménagements latéraux interviennent dans le façonnage de l'outil ne prend pas en compte la perforation, ni son usure périphérique qui alors renvoient à l'hypothèse d'un réemploi architectural.

A titre de comparaison, nous évoquerons le lot de pierres percées retrouvé sur le site de Mez –Notariou à Ouessant étudié par E.Gaumé (Le Bihan, 2003). Ces dernières, provenant des habitats de l'âge du Bronze puis réutilisées au premier âge du Fer, correspondent majoritairement à des dalles, sinon des galets ou des blocs de roches grenues (granite principalement). Hormis la perforation, qui à Ouessant est complète, les traces de façonnage des objets ont été difficilement identifiables. Les dimensions des pierres sont plus importantes que notre exemplaire hormis pour l'épaisseur qui se situe dans la moyenne de celles échantillonnées à Ouessant. Quant à la perforation, qui diffère à Vern-sur-Seiche, par son caractère non traversant, son diamètre est proche de certains exemplaires d'Ouessant (5-6 cm). Plusieurs de ces pierres ont été retrouvées dans leur position primaire servant de base à des poteaux de constructions de bâtiments. Une synthèse sur le macro-outillage gaulois sera abordée plus loin dans le rapport, à l'issue de la présentation des données de cette période.

2.1.2.3 La parure en lignite ou "roche noire" ou "black shale"

Un fragment d'une parure en "lignite" a été récolté à hauteur du sondage sd 161 du fossé F750 dans l'US 18 (couche très argileuse (pseudo-gleys) située au fond du fossé) (fig. 73).

Description :

L'objet présente une section en D et mesure 25 mm de hauteur sur 15 mm d'épaisseur (fig. 74 à 76). Son diamètre important est aux alentours de 113 mm en externe et 78 mm en interne.



Fig. 73 Situation du sd 161 du fossé F750 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.



Fig. 74 L'anneau en roche noire du sondage sd 161 du fossé F750 de l'enclos principal. Vue de profil de la partie externe © Arc'Antique, J.-G. Aubert, 2015

Fig. 75 L'anneau en roche noire du sondage sd 161 du fossé F750 de l'enclos principal. Vue de profil de la partie interne, avec la perforation visible au niveau de la section supérieure © Arc'Antique, J.-G. Aubert, 2015



Fig. 76a et b L'anneau en roche noire du son sondage sd 161 du fossé F750 de l'enclos principal. Vue de face 1 à l'échelle 1:1 . © Arc'Antique, J-G. Aubert, 2015

La parure a fait l'objet d'une observation à l'aide d'une photographie par une spécialiste, Anne Baron¹ 2012). D'après elle, les dimensions de l'objet apparaissent trop importantes pour un bracelet, même de biceps, une fonction en tant qu'anneau de cheville semble ici la plus évidente. La surface est entièrement polie et lisse, la surface interne comporte quelques marques de stries plus ou moins parallèles (marques d'usure ? ou de la technique du tournage, du polissage ?) (fig. 75). Une des sections montre une perforation polie (fig. 75 partie supérieure). Il pourrait s'agir d'un trou de réparation visant à re-fixer la partie brisée de l'anneau. Cette pratique permettant de prolonger l'utilisation de la parure est "révélatrice de l'importance accordée à ces objets" (Baron 2012). La fixation pouvait se faire à l'aide d'agrafe, métallique ou en matériaux périssables. Compte tenu du diamètre du trou, d'environ 10 mm, il semble que l'usage d'un lien en matériaux périssables de type cuir, corde ou liens végétaux est le plus vraisemblable. Des analyses microscopiques au niveau de la perforation (par des prélèvements) pourraient définir la nature du lien employé. Anne Baron signale en outre dans sa thèse l'usage de la réparation pour les anneaux est très rare en raison du très faible nombre d'exemplaires réparés retrouvés à l'échelle de l'Europe de l'Ouest.

Question de terminologie

Il est intéressant de profiter de cette découverte pour aborder la question de la terminologie utilisée par les spécialistes actuellement. Le texte suivant est issu d'un article d'Archéosciences (accessible en ligne : <http://archeosciences.revues.org/787>), sur la question "Les objets de parure en black shales à l'Âge du Fer en Europe celtique : recherche de provenance par l'analyse élémentaire (LA-ICP/MS)" par Anne Baron, Bernard Gratuze et Guirec Querré².

*"...La terminologie donnée vis-à-vis de ces matériaux est multiple et complexe. Ces matériaux sont des roches sédimentaires (à structure feuilletée) de couleur noire à marron constituées d'une fraction minérale et d'une fraction organique (pollens, bois, spores...) en proportions variables. L'identification de ces matériaux fait donc parfois appel à la nomenclature des charbons (Hallsworth et Knox, 1999) mais aussi à celle des roches sédimentaires (Slansky, 1992). Le manque de caractérisation et la diversité de leur composition a engendré un manque de rigueur dans l'utilisation, parfois trop large et inappropriée du terme « lignite » en archéologie. Au XIX^e siècle, les érudits de l'époque ont utilisé ce terme pour dénommer ces matériaux sans connaître sa constitution. Certains pensaient qu'il s'agissait de bois d'if fossilisé ou de terre agglomérée (Faudel et Bleicher, 1888). Au fil du temps, les archéologues ont donc adopté le terme de « lignite » pour qualifier ces objets. Des travaux récents (Teichmüller, 1992 ; Brechbühl, 2005) ont montré que le lignite au sens géologique n'a pas été employé pour fabriquer ces objets car celui-ci présente un stade de maturation de matière organique assez avancé tel qu'il ne permet pas d'être travaillé par l'homme. Afin de fixer un terme transitoire plus général dont la définition géologique correspond réellement à la nature géologique des objets, nous proposons le terme de **black shales**. Le terme de shale est couramment utilisé par les géologues anglais et offre l'avantage de regrouper plusieurs types de roches : roches carbonatées, carbonées, argilites, schiste bitumineux... Cependant, le jais ne peut être inclus dans cette définition car sa composition est différente. Il est plus riche en carbone, très brillant, à cassure conchoïdale ce qui permet de l'identifier plus aisément"*

1. Sa thèse, soutenue à l'Université de Strasbourg en 2009, a été publiée en 2012 (Baron 2012).

2. Référence électronique

Anne Baron, Bernard Gratuze et Guirec Querré, « Les objets de parure en black shales à l'Âge du Fer en Europe celtique : recherche de provenance par l'analyse élémentaire (LA-ICP/MS) », Archéosciences [En ligne], 31 | 2007, mis en ligne le 31 décembre 2009. URL : <http://archeosciences.revues.org/787>

*Une quinzaine de site en Bretagne
ayant livré des objet en lignite*

Éléments de discussion et de datation :

D'après le recensement effectué dans le cadre de la thèse d'Anne Baron, les parures de ce type de roche sont relativement rares en Bretagne, une vingtaine de sites ont livré des objets en roches noires (tout type d'objets confondus, c'est-à-dire des bracelets, anneaux, perles, brassards, pende-loques, récipients) (Baron 2012 p. 203-205).

D'après les données dont nous disposons, le contexte de découverte est majoritairement funéraire en Bretagne pour la période hallstattienne (premier âge du Fer). Pour le second âge du Fer, les sites d'habitats sont plus représentés même si le contexte funéraire, culturel prédomine encore. Dans un contexte d'habitat, une quinzaine de sites en Bretagne ont livré des objets en lignite, dans une fourchette chronologique s'étalant de la fin du premier âge du Fer (Hallstatt D) et le second âge du Fer (La Tène moy/finale). On peut évoquer l'exemple du site du Camp de Saint-Symphorien, à Paule (22) qui a livré en contexte d'habitat (aristocratique) plus de 18 fragments de bracelet en lignite (Menez, 2008). Ceci constitue pour le moment l'ensemble le plus important mis au jour en Bretagne, sur un site d'habitat du second âge du Fer.

*L'anneau de cheville des Hauts
de Gaudon daté de La Tène
moyenne ?*

La typo-chronologie des parures en roches noires ne nous renseigne pas précisément sur les attributions chronologiques, car ces objets ne connaissent pas d'évolution notoire depuis l'âge du Bronze, mis à part la technique du tournage employée à partir de la Tène moyenne, soit autour du IV^e et le III^e s. avant ère (Le Nagard 2005). Cette technique, comme nous l'avions suggérée dans la description de l'objet, par la présence de marques de stries visibles sur la surface interne, cf. *supra*, fig. 75) pourrait avoir été employée (mais cela reste à vérifier). Si cette technique est le cas, ceci serait cohérent par rapport à la datation du mobilier céramique découvert dans les mêmes unités stratigraphiques. Nous pourrions donc, à titre d'hypothèse, attribuer l'anneau de cheville des Hauts de Gaudon, à La Tène moyenne, soit autour de la fin IV^e et le début III^e s. avant J.-C..

*L'anneau de cheville des Hauts
de Gaudon : découverte inédite
dans le Grand-Ouest*

Précisons par ailleurs que l'anneau de cheville de Vern-sur-Seiche constitue pour l'instant l'unique exemplaire connu sur le territoire armoricain et est très rare plus largement à l'échelle de la Gaule. Anne Baron précise effectivement que les anneaux de cheville sont déjà d'une manière générale rares sur l'ensemble du territoire. Elle cite quelques exemples provenant de sites funéraires ou d'habitat, des régions Centre et Poitou-Charente, découverts en revanche en contexte hallstattien. Deux exemplaires se rapprochent typologiquement de l'anneau de cheville des Hauts de Gaudon :

- un exemplaire découvert à Bourges (Région Centre) sur le site de "Secteur de la Pyrotechnie" en contexte funéraire et daté du Ha D3/LT A (Baron 2012, p. 25 et 385). Il "présente un diamètre de 103 mm (ext.) et 85 mm (int.) "... entièrement poli et lisse." Cet objet présente une section en D, une hauteur de 17 mm et une épaisseur de 9 mm.

- un autre mis au jour dans le Poitou-Charente (Vienne, "Camp Allaric" présente un diamètre d'environ 92 mm (ext.), 78 mm (int.), 15 mm de hauteur et 10 mm d'épaisseur. Cet objet de parure a été découvert quant à lui sur un site d'habitat (Baron 2012, p. 25 et 367).

Anne Baron explique en outre la rareté des objets de ce type par le fait que "...les anneaux de cheville métalliques sont plus courants à l'âge du Fer et semblent être préférés à leurs homologues en roches noires ..." (Baron 2012, p. 25).

Concernant la datation, même si ces objets ont été mis au jour dans un contexte hallstattien, compte tenu du faible nombre d'exemplaires, cette typologie de parures "n'est pas nécessairement spécifique à cette période" (Baron 2012, p. 25).

Une étude du matériau pouvant définir la provenance de la roche et l'atelier de fabrication mériterait d'être engagée (dans le cadre d'une publication). D'après les données dont nous disposons concernant les parures découvertes dans l'Ouest de la France, le gisement de l'Île de Purbeck (Dorset), qui apparaît dans les falaises de la Baie de Kimmeridge, sur la côte sud de

*Hypothèses de la provenance du
matériau*

l'Angleterre (Davies 1936) est l'hypothèse la plus couramment admise, pour le matériau dans lequel ils ont été taillés (fig. 77). Concernant les ateliers de fabrication, des ébauches et des chutes de tournage ont été en revanche retrouvées dans l'Ouest de la France, sur les sites de La Batterie-Basse à Nacqueville (Manche) et de l'Île d'Yoc'h à Landunvez (Finistère) (Le Nagard 2005).

D'un point de vue de la typologie, une provenance de la région Centre, dans laquelle un gisement de roche est connu à Buxières-les-Mines (Pouenat, Ver-net 2002) n'est pas à exclure. Comme nous l'avons précisé précédemment, les rares exemplaires d'anneaux de cheville recensés sur le territoire national proviennent de quelques sites de cette région et de la région limitrophe, le Poitou-Charente.

Pour finir, il semble démontré qu'à la période laténienne, la standardisation des objets en roche noire et sa large diffusion à l'échelle européenne indiquent une certaine démocratisation de ces parures. Autrement dit, ces objets ne sont pas forcément l'apanage des classes aisées de la population. Mais si l'on prend les exemples bretons et normands, les contextes de découvertes sont plutôt de haut rang comme les sites aristocratiques de Paule (22), Camp de Saint-Symphorien (Menez 2008) ou encore de Bourguébus (14), La Main Delle (Lefort 2015). Dans notre cas, de par la singularité de l'anneau de cheville de Vern-sur-Seiche, on aurait tendance à penser qu'il s'agissait d'un objet d'une certaine valeur appartenant à une personne socialement élevée, même si le site n'a pas d'égal avec les sites précédemment cités.

L'anneau de cheville des Hauts de Gaudon : objet de prestige ?

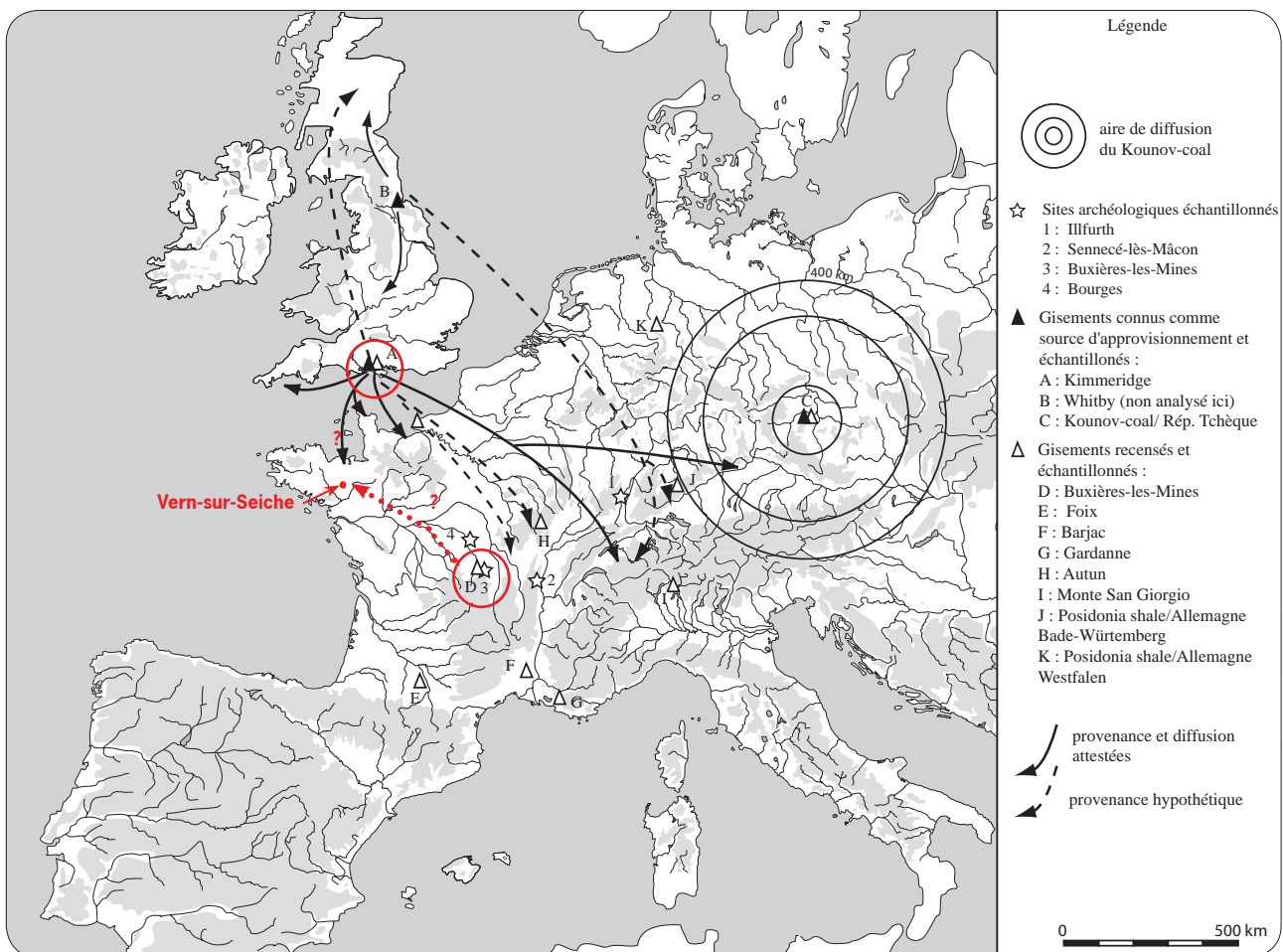


Fig. 77 Hypothèses de provenance du matériau dans lequel a été façonné l'anneau de cheville de Vern-sur-Seiche, d'après la "Carte de diffusion des black shales (ou roche noire) à l'âge du Fer en Europe, synthèse d'après les recherches récentes (Cartographie: A. Baron, fond de carte : Géoatlas©)"

2.1.2.4 Les terres cuites et éléments de construction

Sur l'ensemble du fossé de l'enclos principal, on soulignera également la présence de quelques fragments de terre cuite correspondant à des éléments de construction (parois), illustrant la présence de bâtiments dans l'enclos principal, même s'ils n'ont visiblement laissé peu de traces, nous le verrons plus loin. Des fragments de plaques foyères complètent également les éléments en terre cuite découverts dans le fossé.

- 28 fragments de parois en argile cuite, ont ainsi été récoltés dans le fossé (fig. 78), généralement dans la partie basse du comblement du fossé (niveau gaulois). Ces éléments très fragmentaires n'ont pas permis l'observation d'empreintes de clayonnage, correspondant à la technique de montage d'un torchis posé sur une ossature composée de baguettes et de lattes de bois. Ces éléments de parois ont essentiellement été récoltés au niveau de la façade ouest, faisant face à la cour dans laquelle de nombreux bâtiments sont présents. Une concentration est à noter sur la façade est, à hauteur du sondage sd130. Elle pourrait indiquer la présence d'un bâtiment installé en fond de cour, sachant qu'il faut préciser que la majorité des trous de poteau repérés dans l'enclos appartiennent à la période romaine (cf. *infra*);
- Parmi les éléments en terre cuite, 56 fragments de plaques foyères ont été identifiés (fig. 78). En position de rejet, généralement en partie basse du fossé ou à mi-hauteur, ils sont répartis sur 3 façades (F600-810 et 750), avec une concentration notable à l'angle sud-ouest de l'enclos.

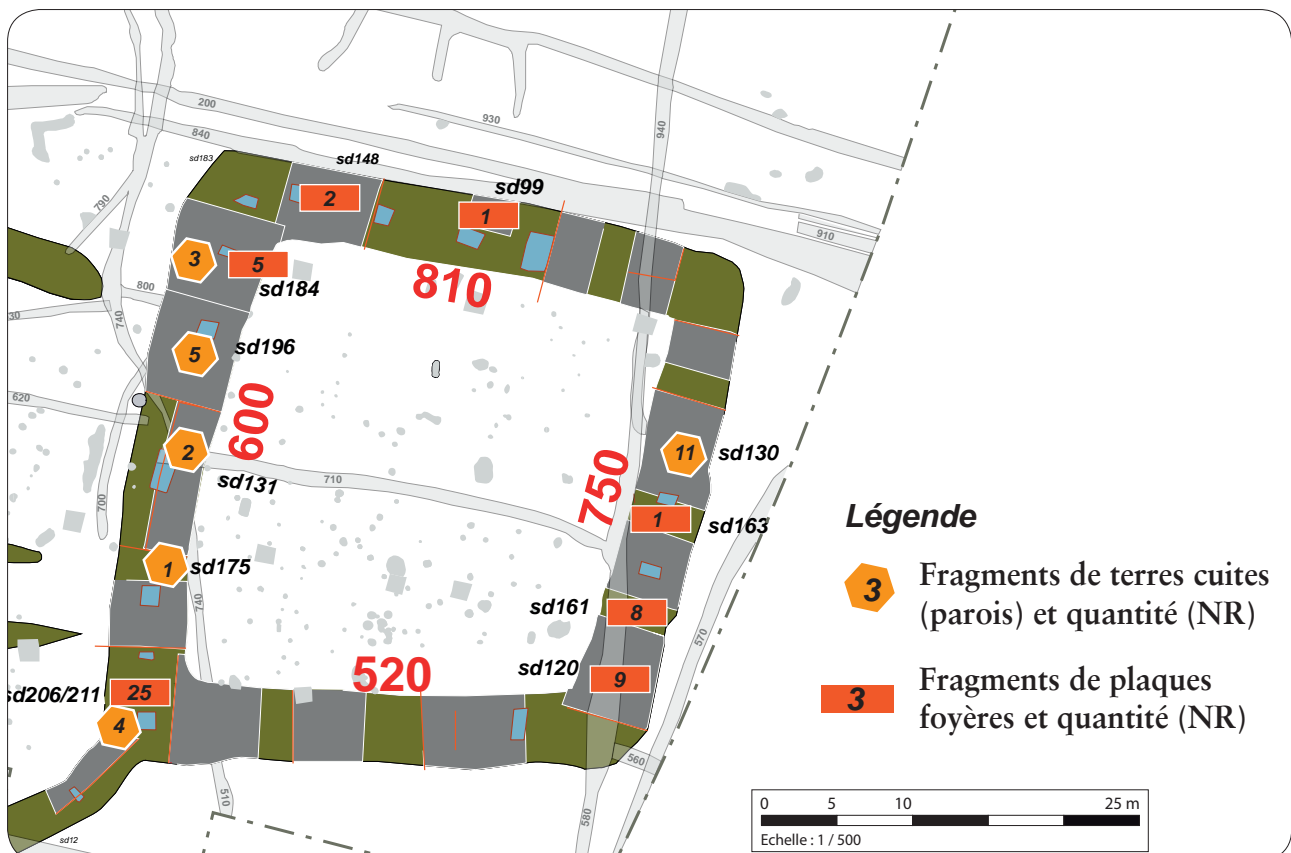


Fig. 78 Répartition des éléments en terre cuite provenant des fossés de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

2.1.3 Les fossés de la cour accolée à l'ouest de l'enclos principal

Un second système de fossés complète les limites de l'habitat gaulois. Ces fossés (fig. 80 : fossés F230 et F190-340-720) formant les façades nord et sud de la cour se greffent à l'enclos principal et délimitent un espace plus grand de forme plus ou moins trapézoïdale de 60 m de long et maximum 58 m de large (côté ouest) et minimum 32 m de large (côté est), soit environ 2700 m² de surface. Sur la hauteur du site (environ 45 m NGF), ils rejoignent un autre fossé imposant (fig. 80 : F100), parcourant toute la frange ouest du site. Ce dernier est doté d'une entrée aménagée d'un portail ou d'un porche en bois (cf. *infra*), permettant de contrôler l'accès à la cour et l'enclos principal installé au fond vers l'est et en bas de pente (environ 43 m NGF). Au sein de la cour, deux autres fossés parallèles partitionnent l'espace interne. Ils font face à l'entrée du fossé F100 et semblent ainsi cheminer vers l'entrée de l'enclos principal, comme un corridor. En revanche, nous verrons que cette hypothèse est à prendre avec prudence car peu d'éléments nous indiquent qu'ils soient contemporains, d'autant plus que le site gaulois a perduré pendant plus de 300 ans. Ceci implique des remaniements nombreux, à l'image des superpositions nombreuses des bâtiments repérés dans la cour et matérialisés par une forte densité de trous de poteau (cf. *infra*).

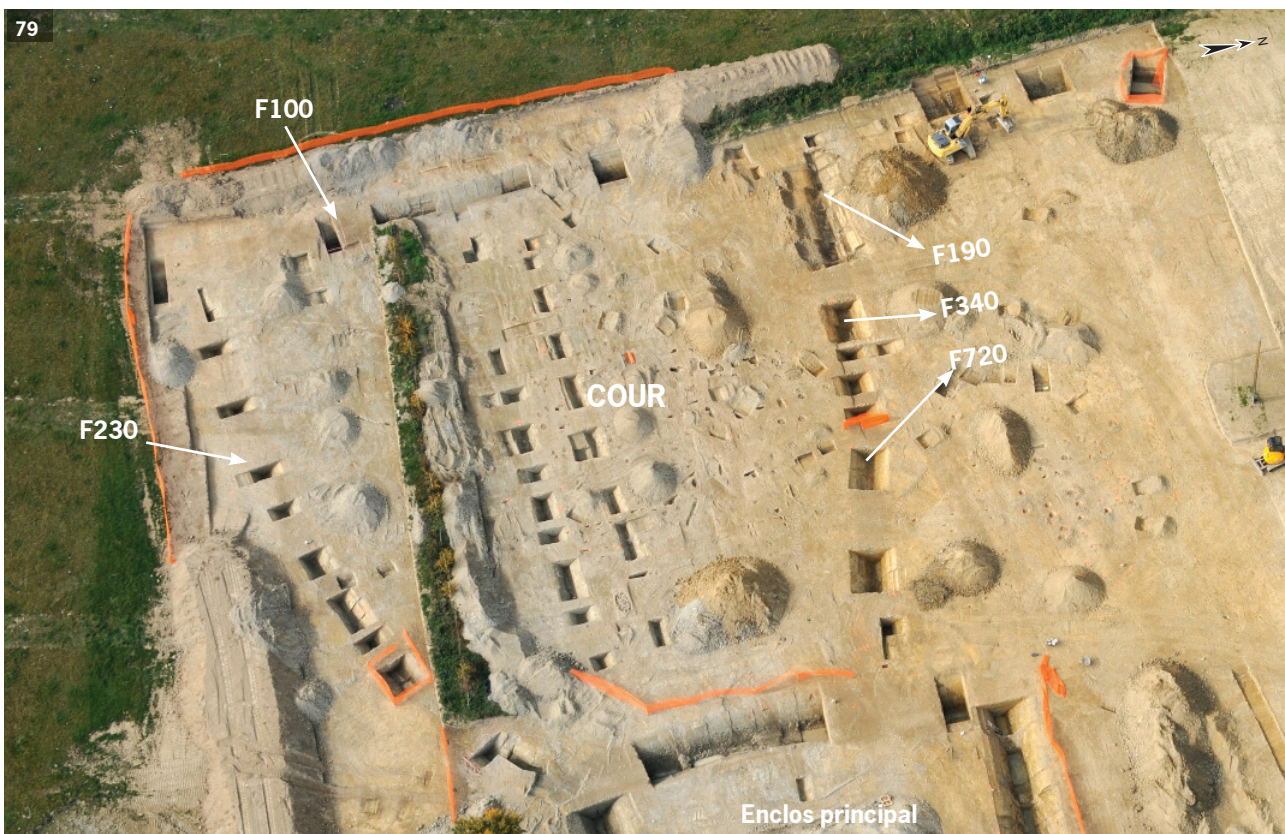


Fig. 79 Vue de la cour fermée par les fossés F230-190-340-720 et F100 s © Inrap, G. Leroux, 2015.

2.1.3.1 Description des fossés F 230, [190/720, 340 et F100

// *Le fossé F230 (façade sud) :*

Morphologie

Le fossé adopte un tracé courbe selon un axe est-ouest pour rejoindre à l'ouest le fossé F100 et à l'est l'angle de l'enclos principal (fossés 520/600) (fig.79, 80 et 82).

Son gabarit est relativement important avec une largeur à l'ouverture comprise entre 2,40 m et 3,36 m. Ces variations sont dues généralement à des reprises ou recreusement partiels du tracé initial (bien visibles dans certaines coupes, cf. *infra*). Le fossé est creusé selon un profil en V à fond arrondi relativement large (entre 10 et 30 cm) et affichent des profondeurs conservées variables de 10 cm à 1.52 m, pour une moyenne autour de 1.30 m.



Fig. 80 Plan de la cour fermée par les fossés F230-190-340-720 et F100, emplacements des sondages (en gris) et des coupes © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

Au contact du fossé F100 (à l'ouest), la largeur et la puissance du fossé se réduisent, en passant d'une largeur d'environ 3 m (fig. 80 : sondage 129) à 1.20 m (fig. 80 : sondage 127) et d'une profondeur de 1.40 m à seulement 10 cm. Cette faible profondeur a été enregistrée à hauteur du sondage 127, et laisse la possibilité d'un passage au niveau de la jonction avec le fossé 100.. A l'opposé, le sondage en longitudinal du fossé F230 (fig. 80 : sd153) a révélé une remontée nette à environ 1 m de l'angle du fossé principal. Le fossé passe de 1.26 m à 20 cm. Cette dernière portion constitue probablement un exutoire des eaux s'écoulant de la partie haute du site. Rappelons qu'à cet endroit, le fossé F230 devait être cerné par le talus de l'enclos principal (cf. fig. 45 p. 71).

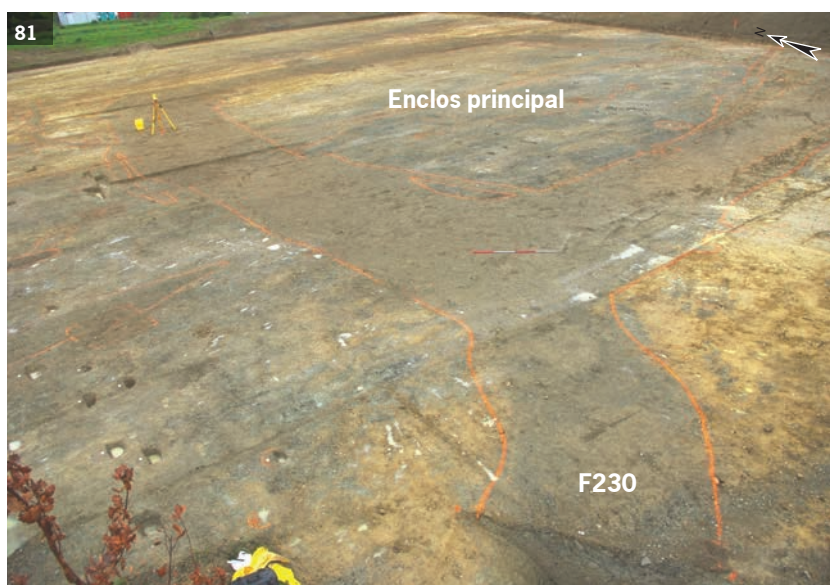


Fig. 81 Le fossé F230 se greffant à l'angle du fossé de l'enclos principal. © Inrap, Y. Escats, 2015

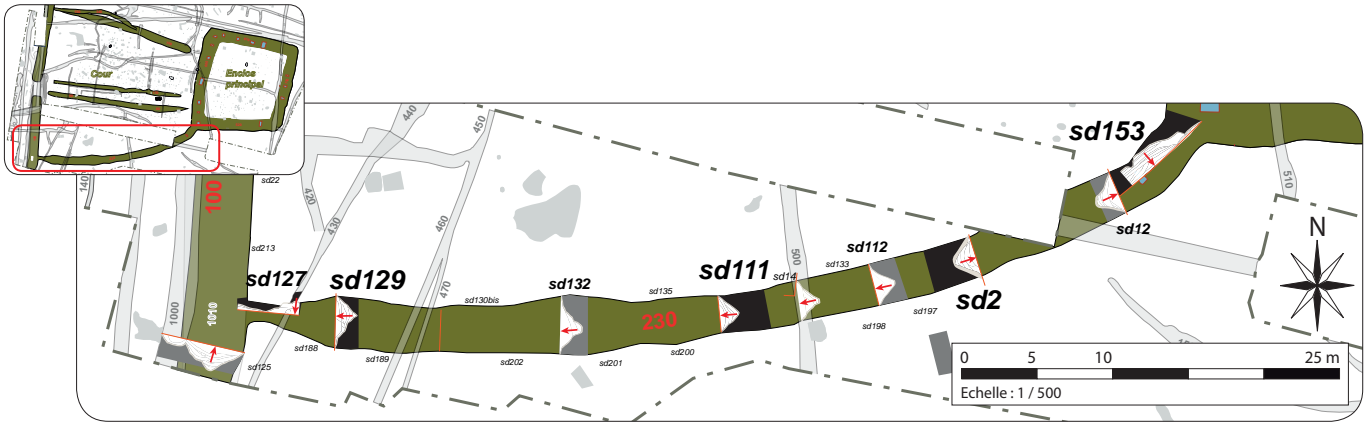


Fig. 82 Coupe du fossé F230, sondage Sd129. © Inrap, Y. Escats, 2015

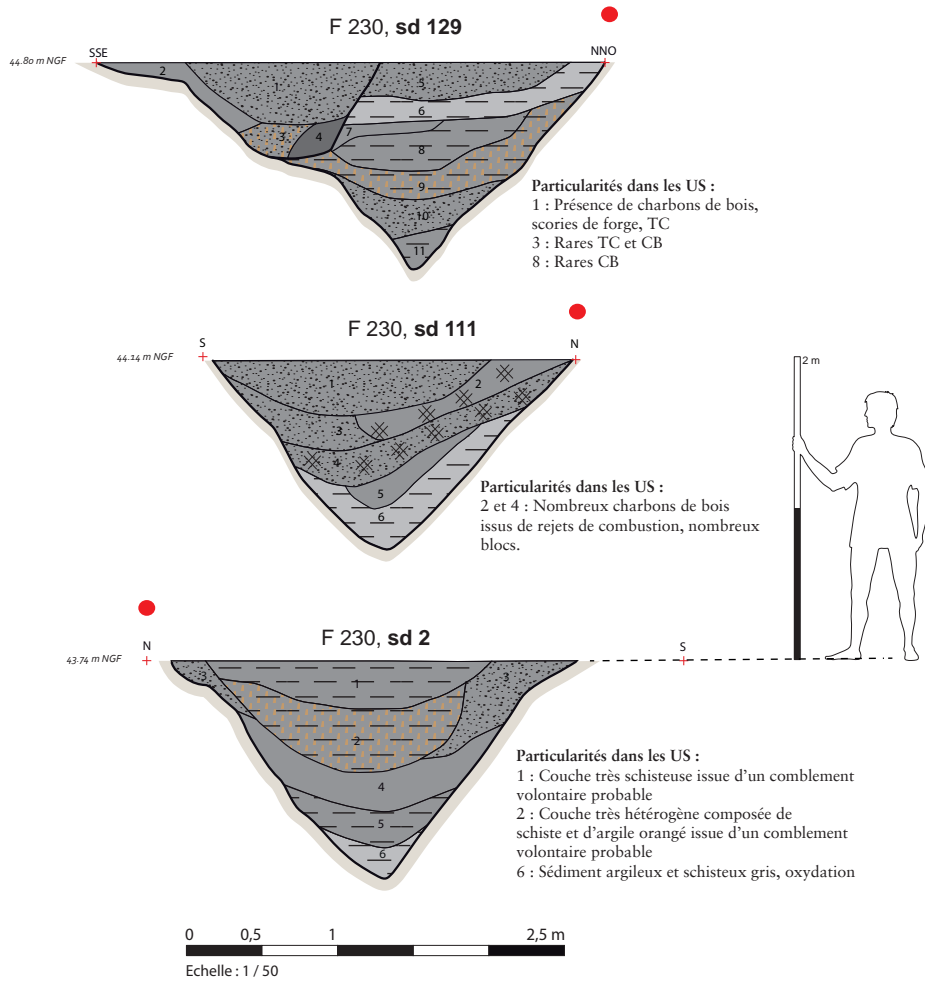
Analyse stratigraphique (fig. 83)

Au travers des différents sondages du fossé, l'étude stratigraphique a permis d'établir plusieurs séquences de comblement, reconnues à partir de la composition des différentes couches ou unités stratigraphiques ("US").

- Sur l'ensemble du tracé, la base du fossé est généralement tapissée par des couches hétérogènes composées de sédiments argileux gris (oxydé) ou brun-gris mêlant de nombreux fragments de schiste.



Façade sud de la cour (fossé F230)



- Sédiment hétérogène argileux gris à orangé
- Sédiment hétérogène argileux brun gris à orangé
- Sédiment hétérogène très argileux brun-gris à gris
- Sédiment brun foncé
- Sédiment hétérogène gris
- Absence ou rares paillettes et plaquettes de schiste
- Quelques paillettes et plaquettes de schiste
- Forte densité de paillettes et plaquettes de schiste
- Concentration de charbons de bois
- Côté interne de l'enclos

Fig. 83 Coupes stratigraphiques du fossé F230 et emplacement des sondages (en grisé ou noir) et des coupes © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

Cette formation illustre à la fois de l'effondrement progressif des parois et un drainage des eaux dans un fossé fonctionnant ouvert. Aucun mobilier ne provient de ces couches.

- Le fossé est ensuite comblé jusqu'au sommet par une alternance de couches homogènes et hétérogènes comportant plus ou moins de schiste (en plaquette ou en paillette). Les coupes de la figure 83 sont représentatives d'une certaine variabilité dans la dynamique de comblement du tracé.

Elle est due à la fois par la nature du substrat qui est par endroits plus ou moins schisteux ou altéré (altérite argileuse) et par des curages du fossé qui bouleversent la stratigraphie. Au niveau du sondage 129, une reprise du fossé est bien visible sur le bord externe (fig. 83), cet épisode est en revanche moins perceptible sur le reste du fossé.

Deux US de même composition attirent notre attention. Visibles dans les coupes des sondages sd2 et sd129, respectivement les US 2 et 9, elles sont particulièrement hétérogènes et assez épaisses. Elles pourraient être le produit de l'effondrement d'un talus bordant le fossé. Sur l'ensemble du tracé, cet apport a été plus ou moins bien perçu mais aucune dissymétrie des couches n'est véritablement perceptible pour en déduire la position de la levée de terre.

Les US comportant moins de schiste, celles qui paraissent plus homogènes comme l'US 4 (sd2) et 5 (sd111) traduisent des apports plus lents, des colluvionnements. Ce sont dans ces couches intermédiaires que la majorité du mobilier (céramique, TC, scories, macrooutillages) a été récolté.

On notera qu'à hauteur du sondage 111 (fig. 84), deux US riches en charbons de bois associés du mobilier céramique et lithique (US2 et 4) traduit à cet endroit un rejet domestique ponctuel (rejet de foyer ?). Signalons par ailleurs mais de manière prudente que ces apports proviennent du côté interne de la cour, ce qui constituerait un indice de la position du talus du côté externe de la cour.



Fig. 84 Coupe du fossé F230, sondage Sd111. Couches charbonneuses US 2 et 4 © Inrap, Y. Escats, 2015

- Le colmatage final du fossé se traduit généralement par une couche relativement homogène (comportant peu de schiste) et assez épaisse, de l'ordre de 30 cm à 40 cm. En l'état, cette dernière séquence pourrait correspondre à une condamnation volontaire du fossé par les matériaux issus du talus, mais à une période difficile à déterminer (à la fin de la période gauloise, durant l'Antiquité, plus tard ?). Notons qu'un seul tesson de céramique sigillée (I^{er} s. ap. J.-C.) a été récolté en surface du sondage 201.

En outre; la coupe du sondage Sd2 (fig. 83 et 85), située à proximité de l'angle de l'enclos principal nous renseigne assurément d'un comblement anthropique du fossé. L'US1 est majoritairement composée de plaquettes de schiste prises dans une matrice de limon brun. Ce remplissage au sommet du fossé a pu être observé jusqu'au sondage Sd12 à proximité de



Fig. 85 Coupe du fossé F230, sondage Sd2. Couches supérieures très schisteuses © Inrap, Y. Escats, 2015

l'angle de l'enclos principal. Visible en surface du décapage sur toute la largeur du fossé, il s'agit probablement d'un comblement volontaire en vue de créer un passage, compte tenue de la dureté de la couche. La détermination de la période à laquelle a été effectuée cette condamnation n'est pas aisée. Seuls quelques tessons de céramique gauloise y ont pour autant été recueillis, correspondant à des productions du III^e voire du I^{er} s. avant notre ère.

- Ce que l'on observe aux extrémités ouest et est du fossé F230 (fig. 88) :

Le sondage 127 montre que le fossé remonte progressivement et s'amenuise en largeur et en profondeur jusqu'à la jonction au fossé 100, dans le but d'offrir un passage. L'US finale, composée de nombreuses plaquettes de schiste, provient probablement de l'étalement du talus bordier.

Quant au sondage 153, la disposition des couches illustre ici des épisodes de reprise (notamment bien visible entre l'US 6 et 7) et de rebouchages volontaires. Les US 13 et 11 (fig. 88), particulièrement hétérogènes, correspondent clairement à des apports anthropiques (création d'un passage entre le sondage sd2 et sd153, cf. *supra*).



Fig. 86 Coupe de l'extrémité est du fossé F230, sondage Sd153. Fossé de l'enclos principal en second plan © Inrap, Y. Escats, 2015

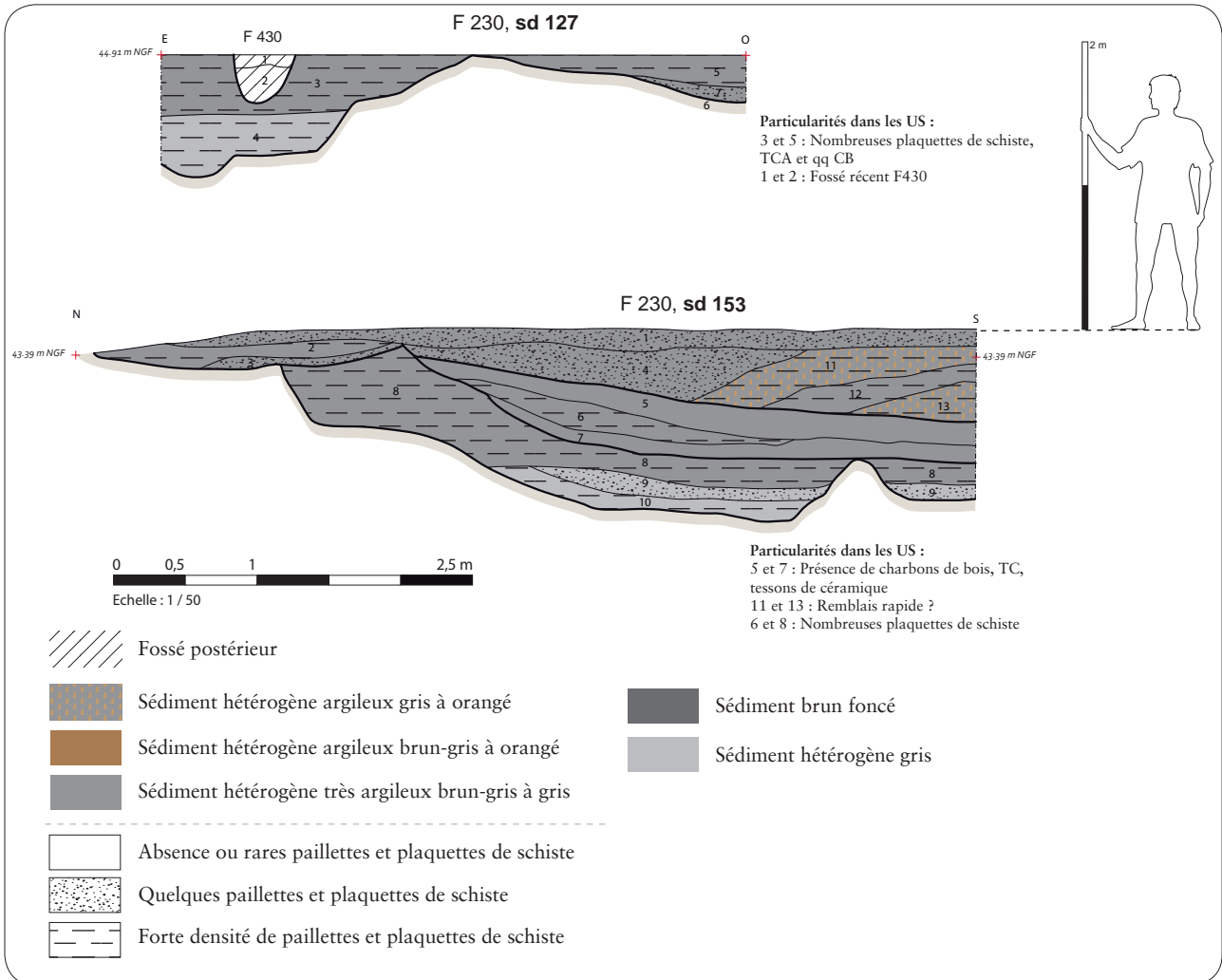


Fig. 88 Coupes stratigraphiques des l'extrémité ouest et est du fossé F230, sondage Sd127 et Sd153. © Inrap, DAO Y. Escats, 2016

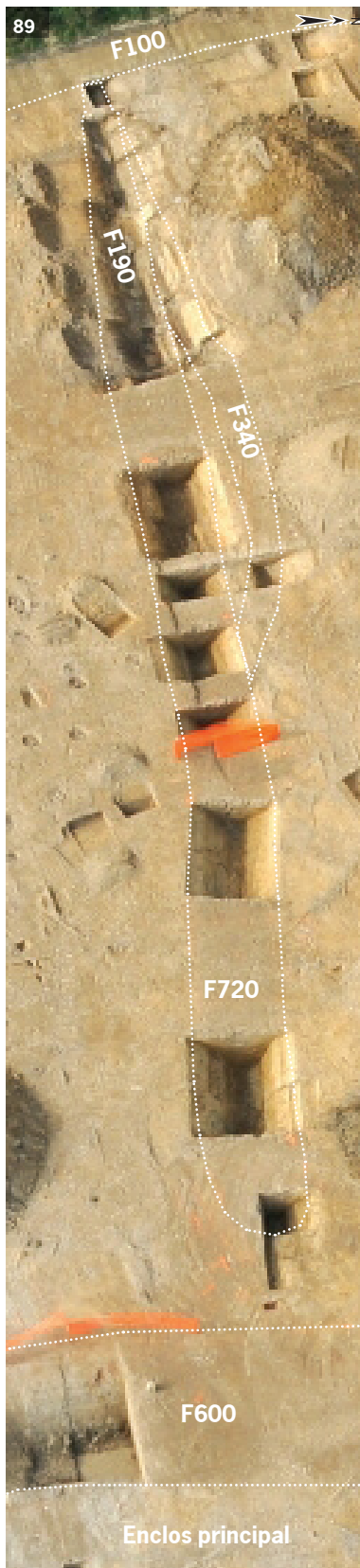


Fig. 89 Les fossés F190/720 et 340 se greffant © Inrap, G. Leroux, 2015

// Les fossés F190/720 et F340 (façade nord) :

A l'instar du F230, la façade nord est délimitée par deux fossés F90/720 et F340 bien distincts ici, marquant clairement une reprise partielle du tracé initial avec une dérivation effectuée vers le nord (cf. *infra*). Le fossé 720/190 est pratiquement rectiligne contrairement au fossé 340 dont le tracé est courbe (fig. 89 et 91).

Morphologie

Comme pour le fossé F230, les fossés adoptent un profil en V, aux parois obliques prononcées mais quelques irrégularités liées à la nature plus ou moins tenace du substrat (de schiste et surtout d'altérite argileuse).

Dans l'ensemble des fossés, le profil du fond des fossés est également peu constant et le plus souvent arrondi, mise à part la portion du fossé F720 (fig. 90 : F720 sd49), au niveau de laquelle le fond du creusement est très étroit. La profondeur conservée y est plus importante, de 1,60 m à 2 m. Vers l'ouest, le fossé F720 puis F190 perd de sa puissance pour atteindre en moyenne de 1 m. La largeur du fossé 720/190 varie également, passant d'environ 3 m (portion 720) et 1.90 m.

Aux extrémités, le sondage sd45 a permis d'observer une interruption initiale du fossé F190, laissant un passage 3.30 m entre ce dernier et le fossé F100. A l'opposé, au niveau du sondage sd169 et malgré une lecture en surface perturbée par le passage de fossés plus récents (période médiévale pour le fossé F740), on observe également une interruption franche du fossé F720 à environ 4 m du fossé de l'enclos principal.

Le creusement du fossé F340 intervient après le fossé F190/720, les recoupements sont bien visibles à hauteur des sondages sd32, 42 et 108 (fig. 91). Partant du fossé F100, son tracé bifurque vers le nord en formant une courbe, puis rejoint le fossé F720 à hauteur du sondage sd108. Au-delà, il semble s'interrompre entre le sondage sd108 et sd176. Son creusement adopte un profil en V mais à fond pratiquement plat et sa largeur variable mesure entre 1 m et 1.60 m. Ce fossé marque ici une restructuration voire une consolidation de cette limite forte de la cour, à l'instar de la façade sud (F230). Il ne semble pas condamner le passage à l'ouest car le fossé de faible profondeur et de largeur pouvait être franchi sans difficulté.

Par ailleurs, le fait que le fossé F340 déborde vers le nord semble constituer un premier indice quant à la position du talus, issu des matériaux extraits du fossé F190/720. Sa disposition du côté interne de la cour paraît ici l'hypothèse la plus logique. Compte tenu du volume de terre, on imagine moins bien son déplacement de plusieurs mètres plus vers le nord. Nous verrons plus loin que d'autres indices semblent confortés cette hypothèse, à partir des données de l'analyse stratigraphique et spatiale du site.



Fig. 90 Coupe du fossés F720 Sd 49 © Inrap, Y. Escats, 2016.

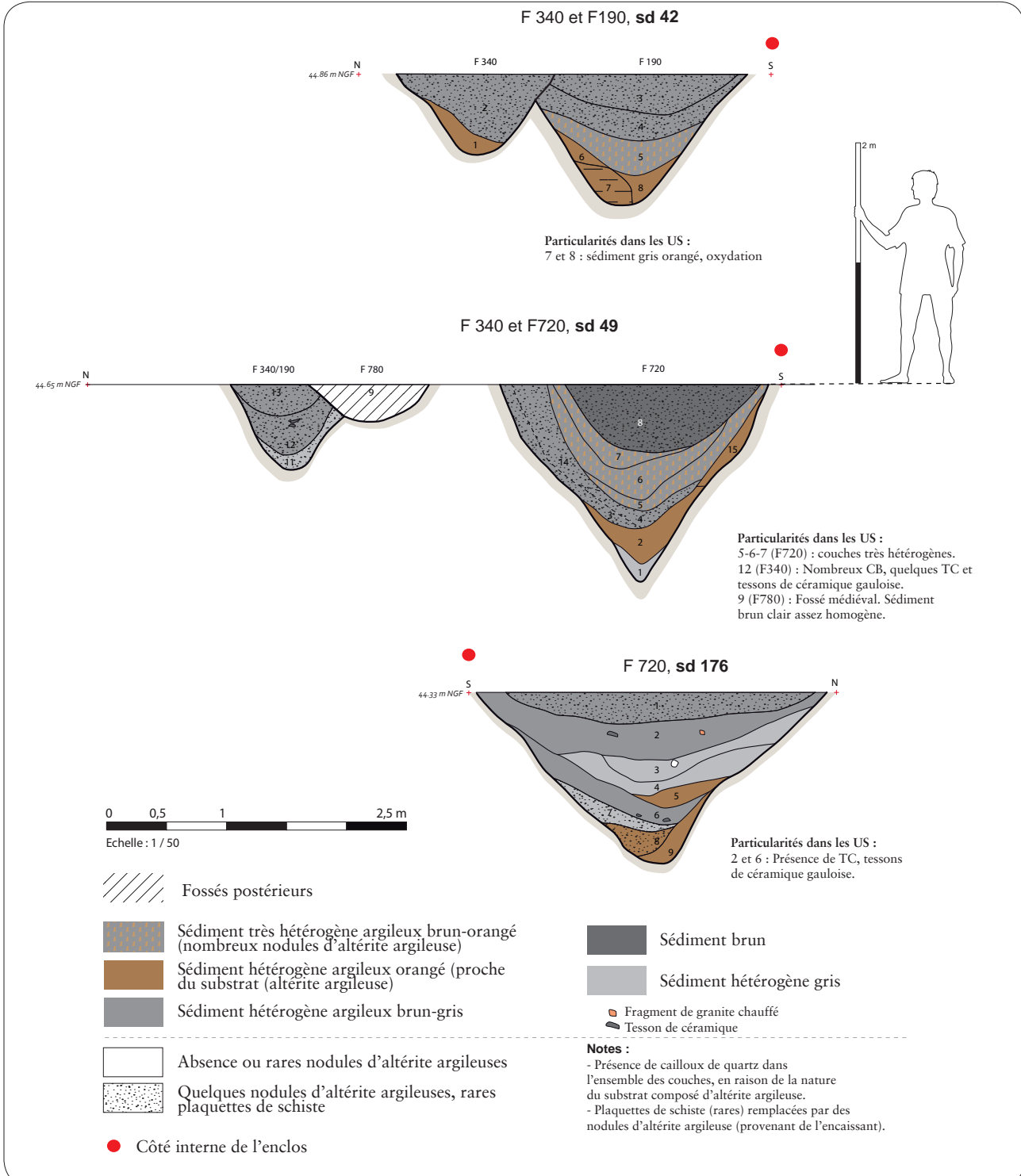
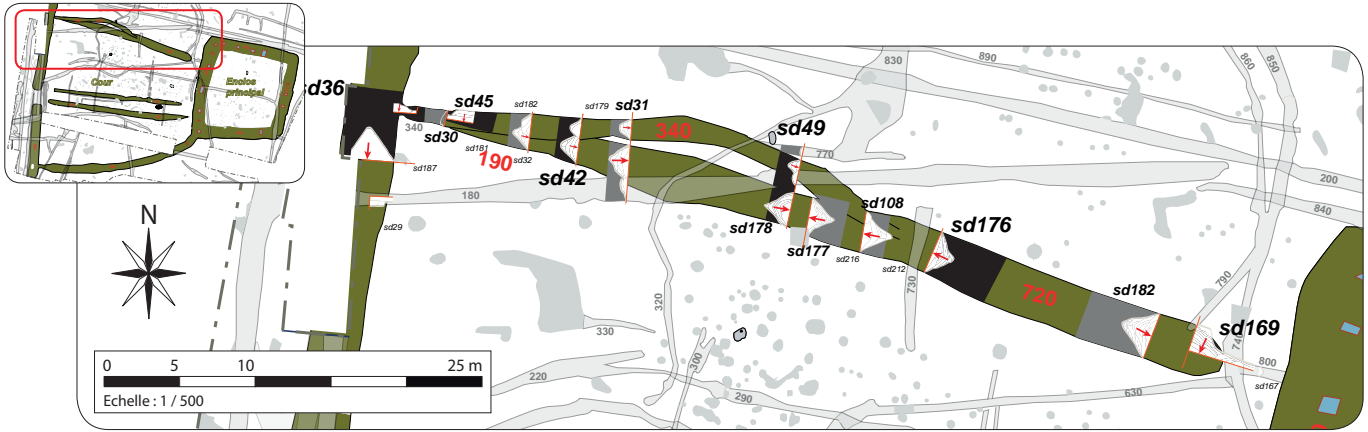


Fig. 91 Coupes stratigraphiques des fossés F190/720 et F340 et emplacement des sondages (en gris ou noir) et des coupes © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

Analyse stratigraphique

Sur l'ensemble du tracé, le comblement basal du fossé F720/190 et 340 s'effectue le plus souvent par une ou des couches composées de sédiments proches de la composition du substrat (altérite argileuse et plaquette de schiste éparses et cailloux de quartz). Il s'agit d'un effondrement ou d'effritement des parois se faisant sans doute progressivement. Des couches plus grises ponctuées de traces d'oxydations témoignent aussi un drainage des eaux (sd49 F340 et 720).

Ensuite, sur l'ensemble du tracé, la dynamique de comblement diffère selon les portions. De l'extrémité est (sd169) à la jonction avec le fossé 340, on observe un comblement composé d'une alternance de couches plus ou moins épaisses jusqu'au sommet. Le sondage sd176 est représentatif de cette dynamique. Les deux US 6 et 2 ont la particularité de comporter quelques rejets du type tessons de céramique, terre cuite, blocs de granite ou grès portant des marques de chauffe ainsi que des charbons de bois. Globalement, le comblement semble ici s'effectuer de manière lente (colluvionnement). On pourrait par ailleurs déceler un curage partiel du fossé entre les US 6 et 7.

Au-delà du sondage sd108 (à jonction avec le fossé F340), le comblement du fossé F190/720 change. La coupe du sondage sd49 montre des comblements plus massifs du fossé par des couches épaisses et très hétérogènes, et ce, jusqu'au sommet, à l'image des US 5-6-7 et 8 (**fig. 90 et 91**). Ce phénomène s'observe depuis le sondage sd108 au sondage sd42. Les US 5-6 et 7 semblent correspondre à des couches provenant d'un talus bordier, qui se serait soit effondré en plusieurs fois soit étalé volontairement dans le fossé. L'US 8, qui colmate définitivement le fossé, semble confirmer ce second scénario avec un apport volontaire massif.

Il se manifeste ainsi un rapport entre le creusement du fossé F340, qui vient doubler la limite nord de la cour et le comblement volontaire du fossé initial. D'après le mobilier céramique récolté dans le fossé F340, il semble que la mise en oeuvre de ce réaménagement de cette limite nord soit intervenue au cours du I^{er} s. av. J.-C., soit à la fin de l'occupation gauloise, le mobilier du fossé initial F720 étant quant à lui daté de la fin du II^e s. av. J.-C..

Nous verrons plus loin que cette condamnation volontaire d'une partie du fossé F190/720 pourrait avoir un lien avec la construction d'un bâtiment sur poteau longeant le fossé F720 et situé à environ un mètre de ce dernier. Autrement dit, le rebouchage du fossé, vraisemblablement effectué à l'aide de matériaux provenant du talus bordier, pourrait avoir été entrepris afin de laisser la place à la construction de ce bâtiment, en considérant que ce talus était positionné du côté interne de la cour du talus comme suggéré précédemment.

- Concernant les deux extrémités des fossés, tandis que la coupe du sondage sd45 n'apporte pas d'éléments nouveaux, la coupe du sondage sd169 montre une accumulation de couches faiblement épaisses. Ceci traduit un comblement plutôt lent avec des épisodes de colluvionnements issus de sédiments provenant des bords du fossé (du talus bordier, des parois et des rives externes). On observe par ailleurs une possible marque de curage partiel du fossé entre les US 7 et 8 (**fig.92 : sd169**), après une phase de comblement du premier tiers du fossé initial.

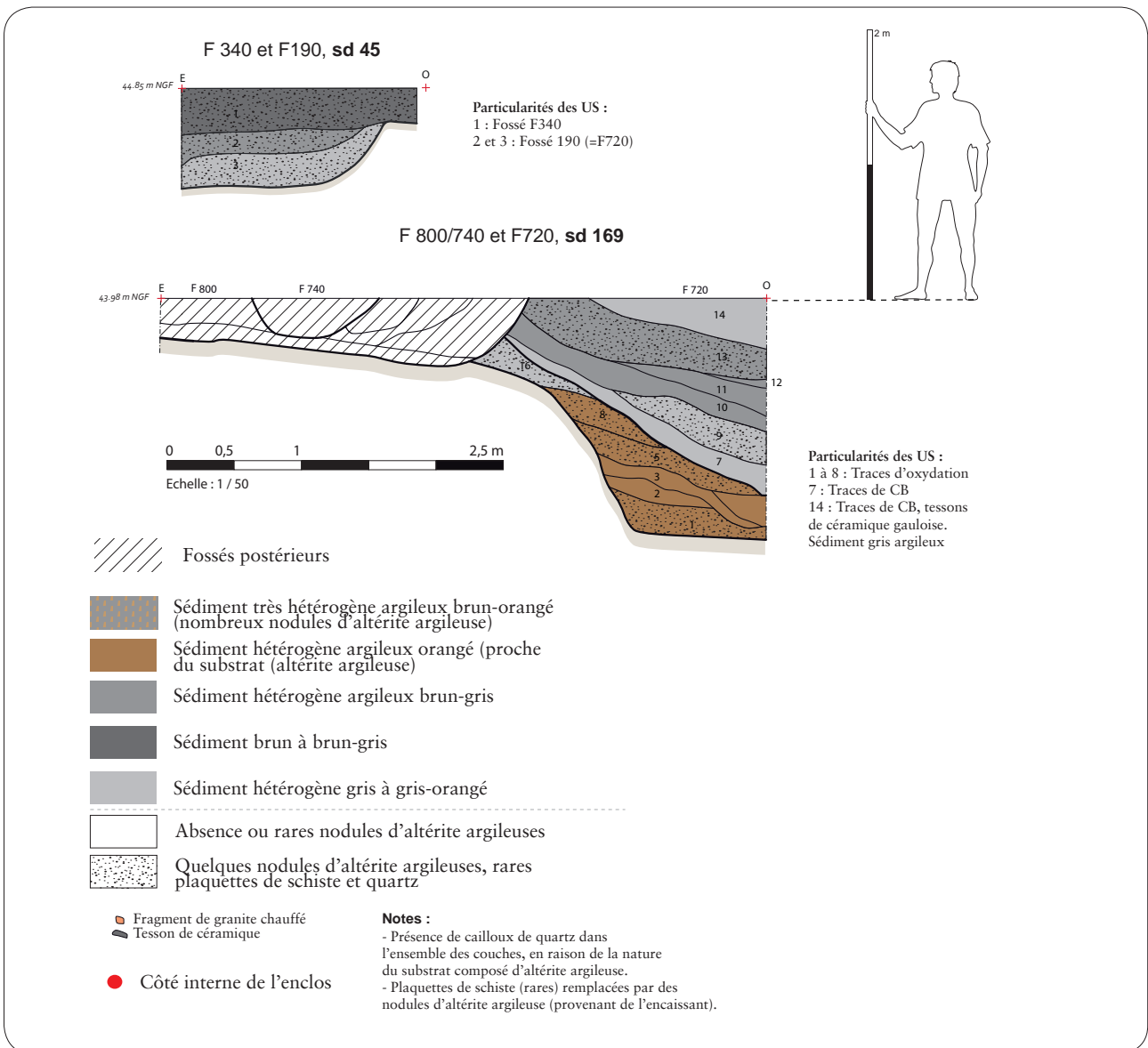


Fig. 92 Coupes stratigraphiques longitudinales des extrémités ouest et est du fossé F190/720 et F340, sondage Sd45 et Sd169. © Inrap, DAO Y. Escats, 2016



Fig. 93 Coupe longitudinale de l'extrémité est du fossé F190/720, sondage Sd169. © Inrap, DAO Y. Escats, 2016



Fig. 94 Coupe longitudinale de l'extrémité ouest du fossé F190/340, sondage Sd45. © Inrap, DAO Y. Escats, 2016

Le fossé F100 (façade ouest) : l'enceinte périphérique de l'habitat gaulois (fig. 98-99).

Ce fossé n'avait pas été détecté au préalable lors du diagnostic car il était masqué à la fois par une limite de parcelle mise en place vraisemblablement dès XIX^e s. de notre ère (visible sur le cadastre napoléonien), séparant les parcelles 426 et 423 ainsi qu'une partie de 424 et par un petit fossé toujours en fonctionnement à notre arrivée. À l'issue du décapage, au nord-ouest de l'emprise de la fouille, seule une portion de fossé déviait légèrement vers le sud. Un sondage mécanique, effectué dès sa découverte, a permis de comprendre qu'il s'agissait d'un fossé plus ancien et, qui plus est, imposant de par ses dimensions (largeur d'environ 3.8 m et profondeur atteignant jusqu'à 2 m). Au vu du mobilier recueilli dans les sondages effectués par la suite, le fossé s'est ainsi révélé comme une limite forte de l'habitat gaulois. Son parcours se poursuit au-delà de l'emprise au nord et au sud. En superposant le plan de la fouille à celui de diagnostic (Aubry 2015), on peut supposer une prolongation possible vers le sud jusqu'au fossé repéré dans la tranchée 6 (fig. 96). Ce dernier affiche également un gabarit important, de l'ordre de 2.90 m. En outre, ce tracé ne correspondrait pas à une limite de parcelle connue puisqu'il n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien du XIX^e siècle. Au nord, le fossé F100 se courbant légèrement vers l'est, pourrait passer entre les tranchées 31 et 32.

À partir d'un autre sondage mécanique (Sd87), une interruption du fossé s'est aussi révélée, alors que son tracé était apparu sans discontinuité. Le contraste affiché par la profondeur du fossé au niveau du sondage 1 (1.91 m) et celle du sondage sd87 (0.86 m) nous a mis sur la voie d'une possible entrée sur la cour à cet endroit. C'est en pratiquant une coupe longitudinale à partir du sondage sd87 qu'est apparue l'interruption nette du fossé. À l'opposé, le sondage sd92 a permis de confirmer un passage aménagé et mesurant ainsi environ 5 m de large. Notons qu'au niveau du sondage sd87, il s'agissait d'un fossé plus récent (F1010) occultant le passage.

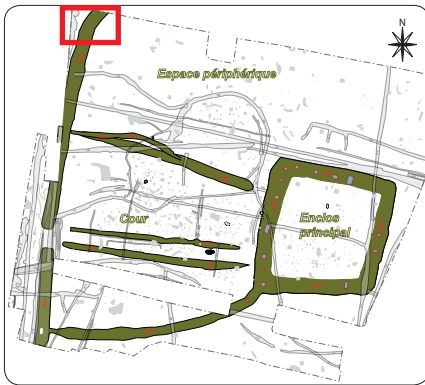


Fig. 95 Plan de situation et vue de la portion du fossés F100, au nord-ouest de l'emprise sondé mécaniquement (Sd 1) © Inrap, Y. Escats, 2015.

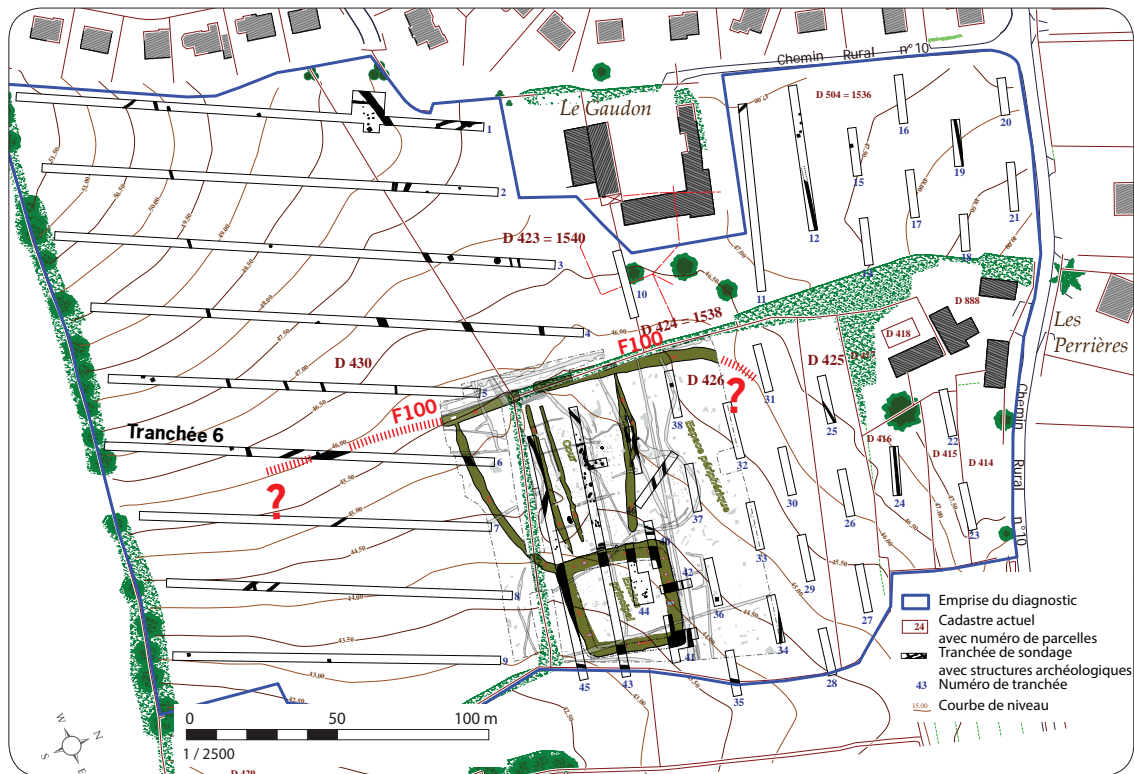


Fig. 96 Plan de la fouille superposé au plan du diagnostic effectué en 2015. Tracés hypothétiques en dehors des limites de la fouille © Inrap, Conan J., Y. Escats, 2015.

Morphologie

À l'instar du fossé de l'enclos principal et des limites nord et sud de la cour, le fossé adoptent un profil en V, aux parois obliques souvent prononcées mais assez irrégulières selon la nature plus ou moins tenace du substrat (schisteux ou altérite). Dans l'ensemble, le profil du fond du fossé est également peu constant, il est le plus souvent arrondi.

Cette limite dénote par rapport aux fossés de la cour de par ses dimensions imposantes. Les différents sondages révèlent une profondeur conservée variable comprise 1.62 m et 2.06 m pour une largeur à son niveau d'ouverture de 3,42 m à 4 m (fig. 97).

FAIT	N° Sondage	Largeur (m)	Profondeur (m)
F100	sd 1	3.92	1.91
F100	sd 88	3.42	1.76
F100	sd 92	3.8	1.96
F100	sd 114	3.57	1.98
F100	sd 116	3.9	2.1
F100	sd 125	3.9	1.62
F100	sd 185	3.8	1.94
F100	sd 186	4	2
F100	sd 187	3.8	2.06

Fig. 97 Dimensions du fossé F100

Analyse stratigraphique

Les sondages, réalisés à la pelle mécanique (de 20t munie d'un godet d'une largeur de 3 m), ont conduit à des observations assez fines du comblement. Les coupes stratigraphiques relativement complexes affichent une succession de couches assez nombreuses et plus ou moins épaisses venues combler cet imposant fossé (fig. 98-99). Ceci traduit plusieurs phases de comblement qui, dans l'ensemble, semblent plutôt s'effectuer de manière naturelle, sans apports anthropiques caractérisés. Nous verrons que la plupart des coupes affichent en revanche des marques de reprise ou de curages partiels du fossé durant son fonctionnement. Notons également que la lecture de la partie supérieure du comblement fossé, entre le sondage sd125 (au sud) et sd114, a été largement tronquée par des creusements successifs de fossés plus récents (ceux correspondant notamment aux limites parcellaires de XIXe s).

Sur l'ensemble du tracé, le comblement basal du fossé F100 s'effectue le plus souvent par une ou plusieurs couches composées de sédiments proches de la composition du substrat (altérite argileuse et plaquettes de schiste éparses et cailloux de quartz). Il s'agit d'un effondrement ou d'effritement des parois se faisant sans doute progressivement.

La portion du fossé concernant les sondages sd114 et sd125, au niveau de laquelle la lecture stratigraphique est largement perturbée par les fossés postérieurs (F1000 et F1010), montre tout de même qu'une succession de couches faiblement chargées de nodules de substrat (schiste ou altérite orangé) s'effectue jusqu'à la moitié du creusement initial. Ces apports, de par leur composition, correspondent vraisemblablement à des colluvions provenant de l'érosion des rives du fossé (effritement du haut des parois et sans doute en partie d'une levée de terre disposée sur le bord du fossé). L'US 4 du sondage sd114, très hétérogène, semblent ici être issue d'une dégradation de ce talus dont la position est en revanche difficilement déterminable. Sur l'ensemble des coupes stratigraphiques, les couches témoignant de cette levée de terre se sont déposées régulièrement, sans que l'on puisse distinguer une origine préférentielle.

Les sondages sd186 et sd1 nous renseignent clairement sur des reprises partielles du fossé alors que ce dernier est déjà comblé d'au moins un tiers. Au niveau du sondage sd186, le recreusement du fossé s'effectue même sur le bord interne du fossé en débordant du creusement initial (côté est). Il pourrait constituer ici un premier indice permettant de suggérer la position côté ouest du fossé, sans exclure la présence d'une levée de terre sur les deux rives. Il est vrai que la coupe du sondage sd1 montre des apports plutôt équilibrés de part et d'autre.

Nous retiendrons globalement que le fossé semble s'être comblé de manière naturelle, avec des phases d'entretien effectuées tout le long de l'occupation gauloise. Le fossé n'a livré que peu de mobilier archéologique et l'essentiel des rejets s'est retrouvé en face de la cour.

Une entrée, marquée par une interruption du fossé, à hauteur des sondages sd92 et 116, a été détecté pratiquement au centre de l'espace de la cour. Elle permet l'accès à la cour, visiblement contrôlée par un dispositif architectural en bois (portail ou proche d'entrée) (cf. ci-après).

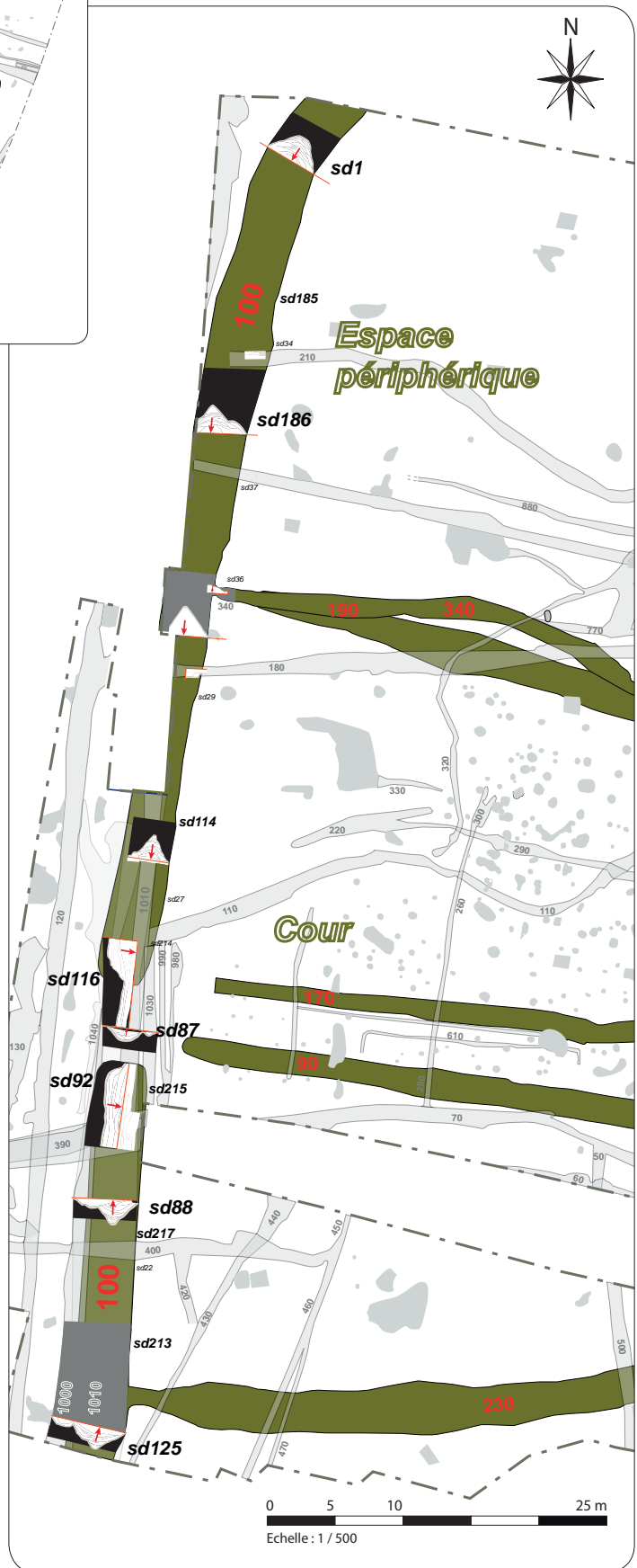
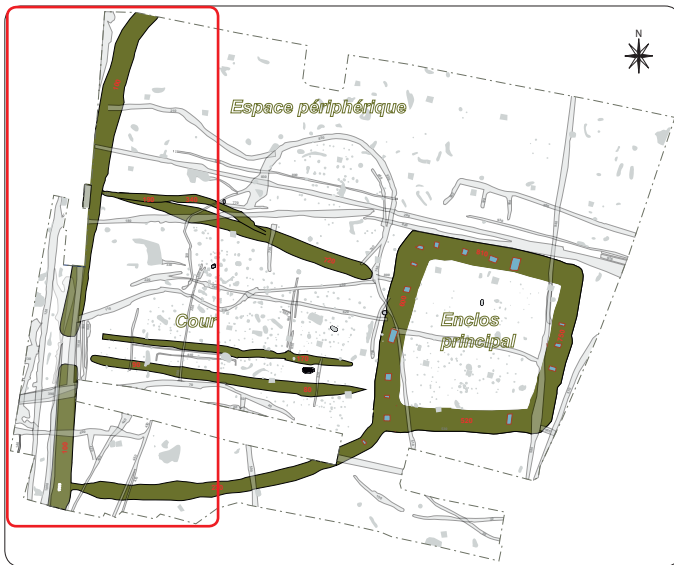


Fig. 98 Plans de situation du fossé F100 et position des sondages © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

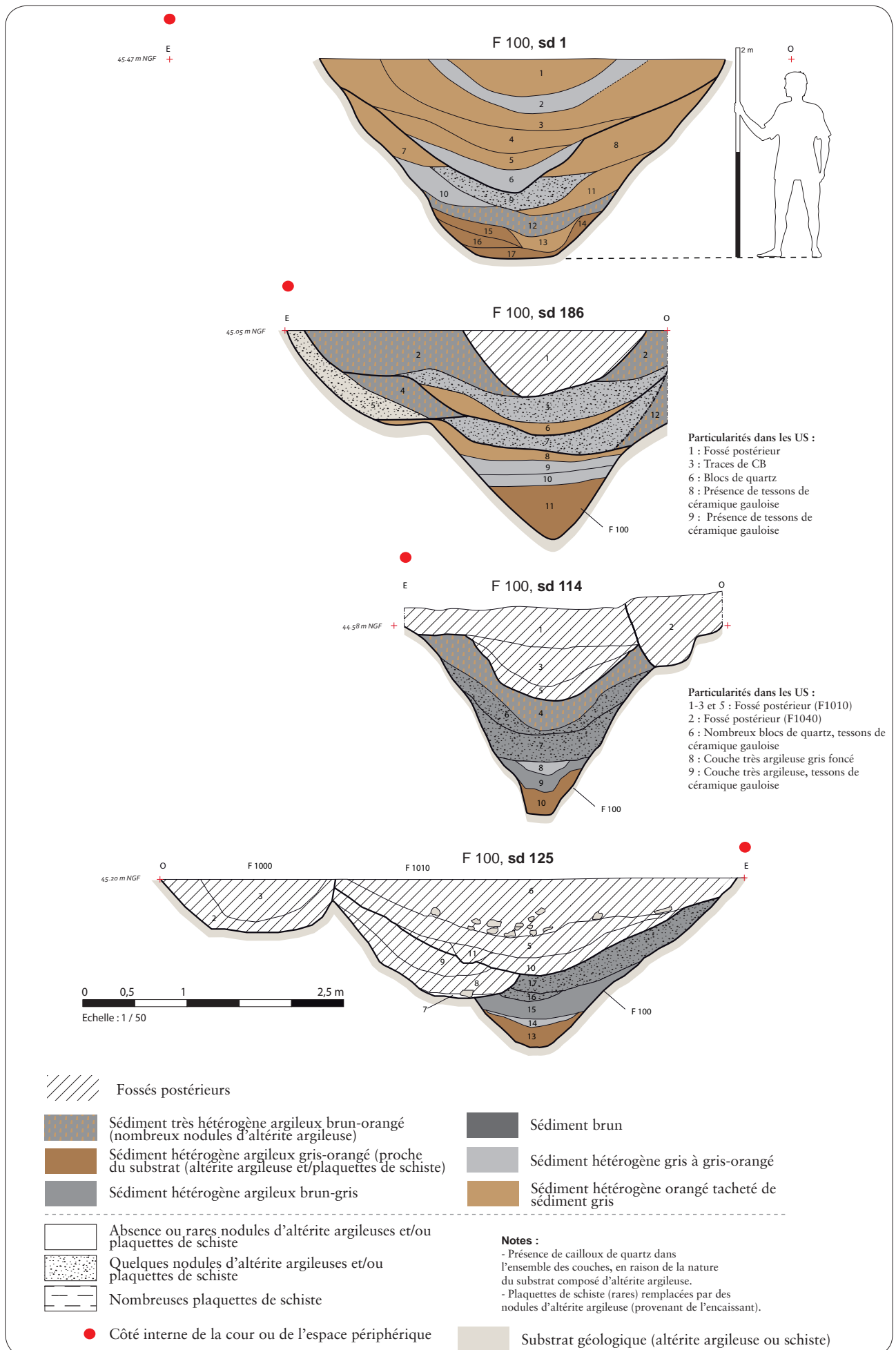


Fig. 99 Coupes stratigraphiques des fossés F100 et des fossés postérieurs (F1000 et F1010) © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

//L'interruption du fossé F100 (fig. 100 et 101 : sd92 et 116)

Le fossé F100 que l'on pourrait qualifier de fossé d'enceinte, est doté d'un passage d'environ 5 m de large, au niveau de son interruption à hauteur des sondages sd92 et sd116. Comme nous le précisons précédemment, cette interruption s'est révélée grâce aux sondages longitudinaux mis en place après avoir remarqué une différence importante de profondeur du fossé entre les sondages sd87.

D'un point de vue morphologique, en plan et en coupe, on remarque des similitudes structurelles des deux extrémités. De part et d'autre, le fossé conserve une largeur constante d'environ 3.90 m. Les coupes longitudinales montrent que le fossé remonte de manière assez abrupte, mais avec une seconde partie supérieure évasée en raison du creusement des fossés postérieurs.

D'un point de vue stratigraphique, les deux coupes, largement tronquées par les fossés postérieurs, apportent peu d'éléments nouveaux dans la dynamique de comblement. On y observe une alternance d'apport de sédiments gris chargés plus ou moins de nodules de substrat (schiste ou altérite). L'US 16 particulièrement argileuse (argile plastique) témoignent ici d'une présence d'eau en stagnation (au moment des intempéries).

//L'aménagement d'une architecture monumentale contrôlant l'accès de la cour

En retrait d'environ 2 m, vers l'ouest, un dispositif de contrôle d'accès, autrement dit un probable portail ou porche d'entrée est matérialisé par l'ultime trace de deux excavations allongées et alignées parallèlement au fossé F100. Elles correspondent vraisemblablement à des fossés d'ancrage de poteaux (fig. 101 : F786 et F787). Deux autres trous de poteau, situés de part et d'autre dans l'alignement des deux fossés, complèteraient cet aménagement et matérialiseraient un système de palissade (fig. 101). En revanche, signalons que les fossés F1040, 1010 (qui masque intégralement le passage) ainsi que les fossés F1030, 990 et 980 ont malheureusement perturbé la lecture de cette entrée. Ils sont susceptibles d'avoir masqué d'autres éléments appartenant à ce dispositif d'accès d'où l'interrogation qui se pose sur le type architectural employé.



Fig. 100 Vue des coupes longitudinales du fossé F100, au premier plan © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

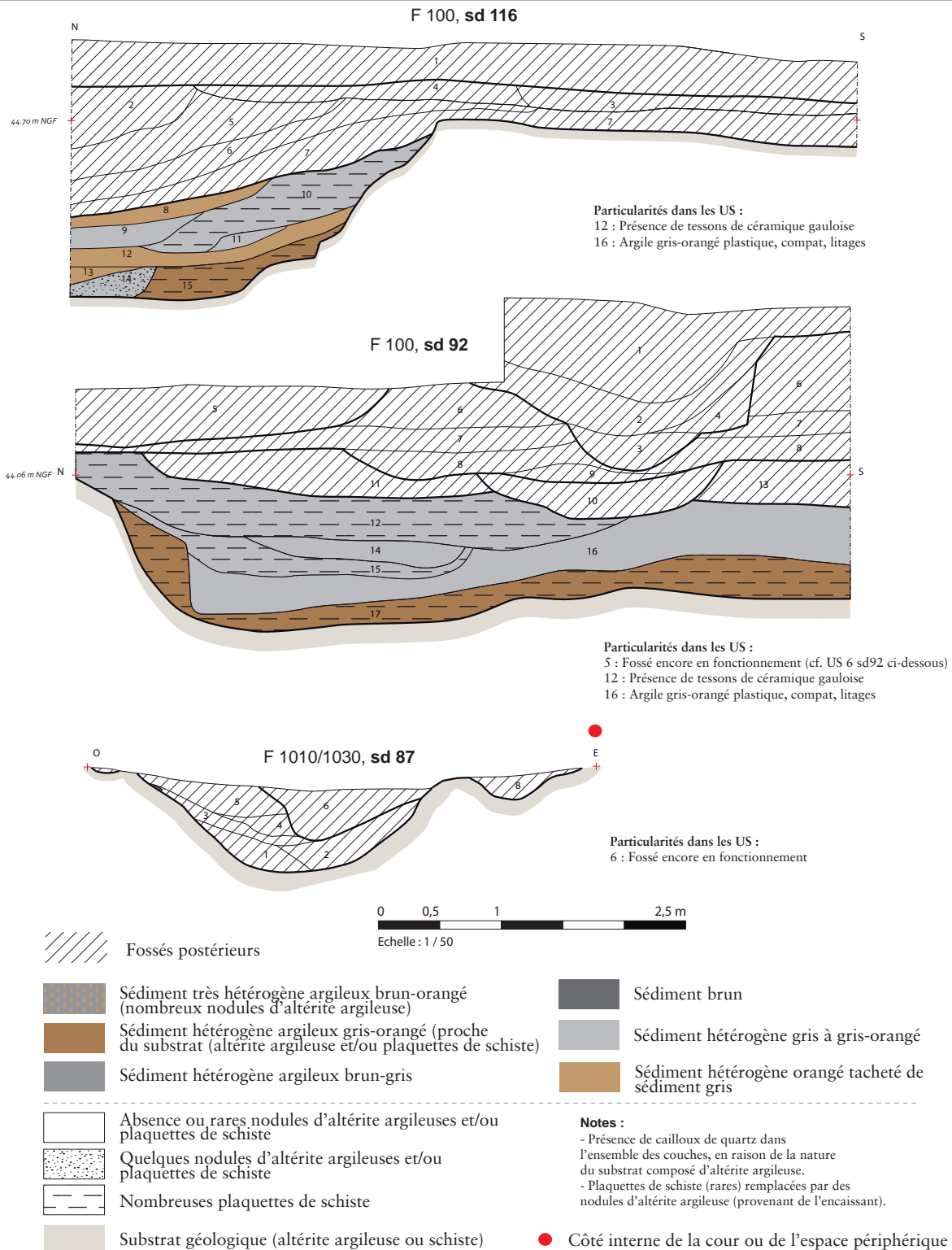
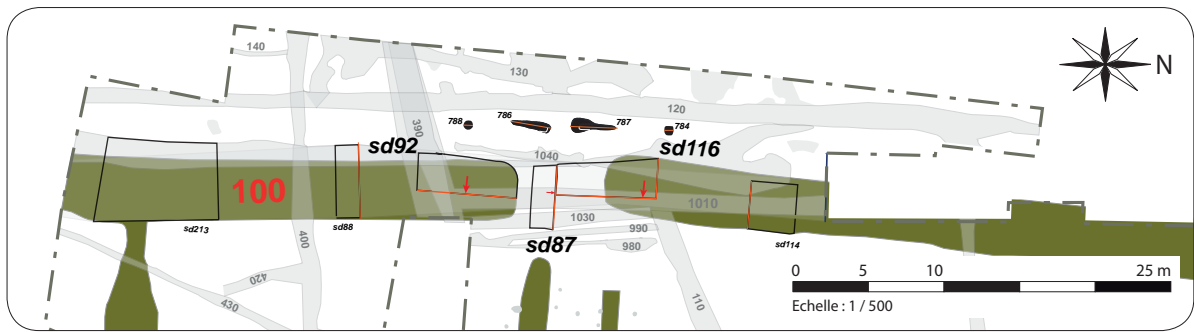


Fig. 101 Coupes stratigraphiques du fossé F100 et des fossés postérieurs (F1000 et F1010) © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

On s'interrogera également sur la présence des fossés F 1030, 990 et 980 qui sont apparus au moment du décapage mais de manière très arasés. De par leur emplacement juste en face de l'entrée, correspondent-ils à des creusements permettant d'exonder le passage en cas de pluie ? Seul leur comblement plutôt brun, dénotant avec le comblement plus clair constaté pour les vestiges protohistoriques, semble nous indiquer qu'ils sont plus tardifs.

- Les fosses F786 et F787:

Les deux fosses F786 et F787 sont disposées en parallèle du fossé F100 et sont distantes de celui-ci d'environ 1.60 m à 2 m et distantes entre elles de 1,50 m (fig. 103 et 104). Fouillées manuellement, elles sont globalement assez mal conservées.

D'un point de vue morphologique, elles sont pratiquement similaires et possèdent des caractéristiques très proches. De forme allongée, les fosses F786 et F787 mesurent respectivement 2,60 m et 2,90 m de long. En plan, au niveau du décapage, deux parties se distinguent. Leur extrémité se termine du côté interne -par rapport au passage- par un élargissement, une excroissance ovale (plus marquée pour la fosse F787 (fig. 102, 103), avec une largeur d'environ 1 m) tandis que le reste du creusement, depuis cet élargissement vers l'extérieur, est plus allongé et rectiligne.

En coupe, la profondeur conservée maximale atteint 20 cm au niveau de la partie la plus large du creusement et diminue progressivement vers l'extrémité externe. Le comblement des deux fosses est constitué d'une seule couche de sédiment argileux brun clair mêlant quelques éléments de substrat (paillettes de schiste et nodules d'altérite), ce qui semble indiquer qu'elles ont été rebouchées rapidement avec les matériaux du creusement. La fouille intégrale des fosses a permis d'observer un fond relativement plat, un profil en U, et surtout, un très léger surcreusement prenant l'allure d'une tranchée de fondation, mesurant pour les deux structures 2.40 m de long et 40 cm de large (fig. 103).



Fig. 102 La fosse F787 © Inrap, C. Hugo, 2015.

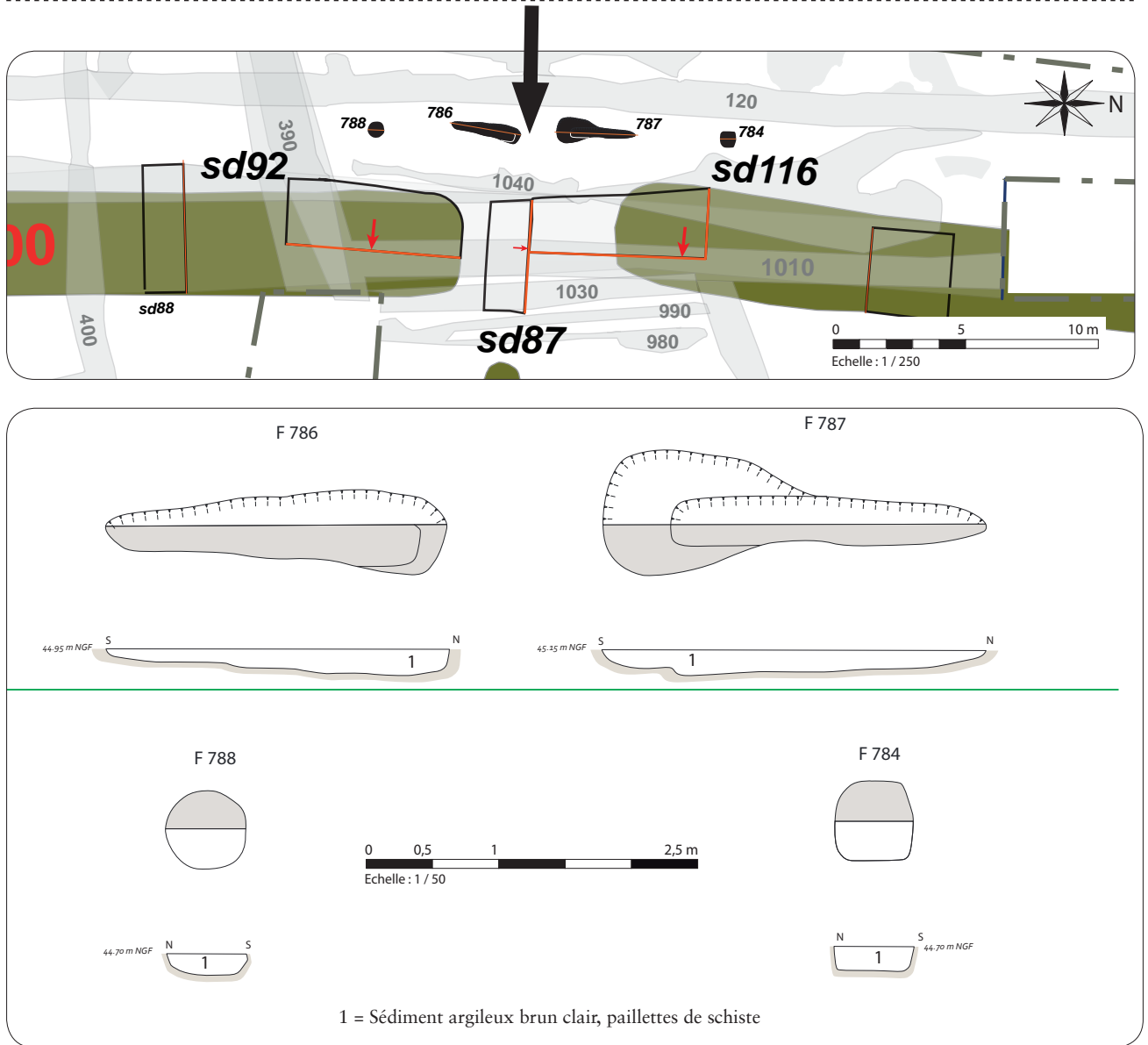


Fig. 103 Plan de situation, plan et coupes stratigraphiques des fosses F786, F787 et des trous de poteau F784 et F788 © Inrap, Y. Escats, 2016.

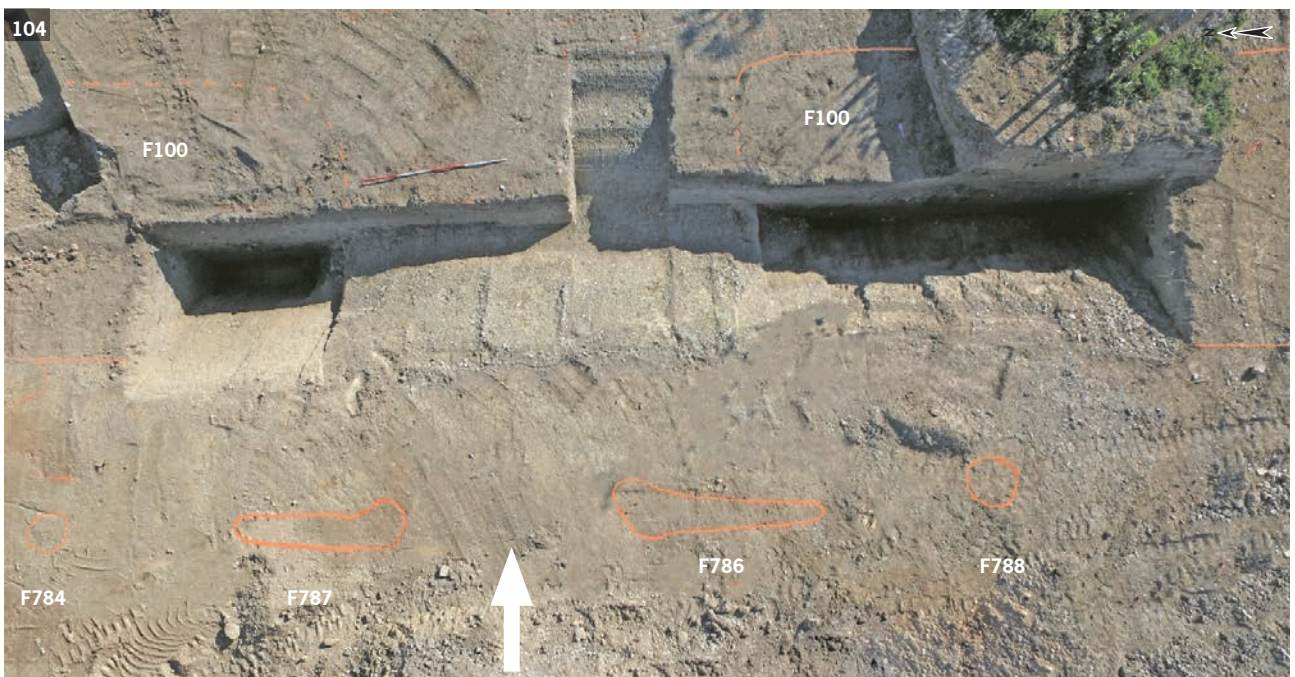


Fig. 104 Vue zénithale des fosses F786, F787 et des trous de poteau F784 et F788, devant l'interruption du fossé F100 © Askell Drone Prod, 2015.

Signalons qu'un tesson de céramique gauloise a été récolté dans le comblement du trou de poteau F787

-Les trous de poteau F784 et F788 (fig. 103, 104) :

Les trous de poteau F784 et F788 sont alignés avec les deux fosses F786 et F787, F784 étant situé à environ 3 m de la fosse F787 tandis que F788 est à 2,70 m. En surface du décapage, ces deux excavations présentent une forme circulaire (F788) ou plus ou moins rectangulaire (F784), avec des dimensions similaires de l'ordre de 60 cm de diamètre. Profondes de 20 cm, leur coupe présente un profil en cuvette à fond plat. Aucun négatif de poteau est visible dans un comblement composé d'une unique couche de sédiment argileux brun clair.

Discussion :

D'un point de vue technique, bien que ces deux fosses soient assez mal conservées, on pourrait imaginer un système de poteaux jointifs installés dans la partie étroite (tranchée), faisant office de clôture et la terminaison la plus large (du côté interne) accueillerait un poteau plus important servant quant à lui de soutien aux vantaux du portail ou de la porte (fig. 105). Ces fosses sont comparables à celles découvertes à l'entrée de l'enclos gaulois de la Huberdière à Corps-Nuds (Aubry 2010) avec par contre dans cet exemple 4 fosses matérialisant un porche d'entrée couvert d'un toit. Dans notre cas, en l'absence des deux autres fosses en vis à vis permettant de compléter l'architecture, on pourrait tout au plus proposer l'hypothèse d'un simple portail, avec une courte clôture faite de poteau en bois d'environ 2.40 m de long, complétée d'une éventuelle palissade se développant de part et d'autre jusqu'aux trous de poteau F784 et F788 (fig. 105).

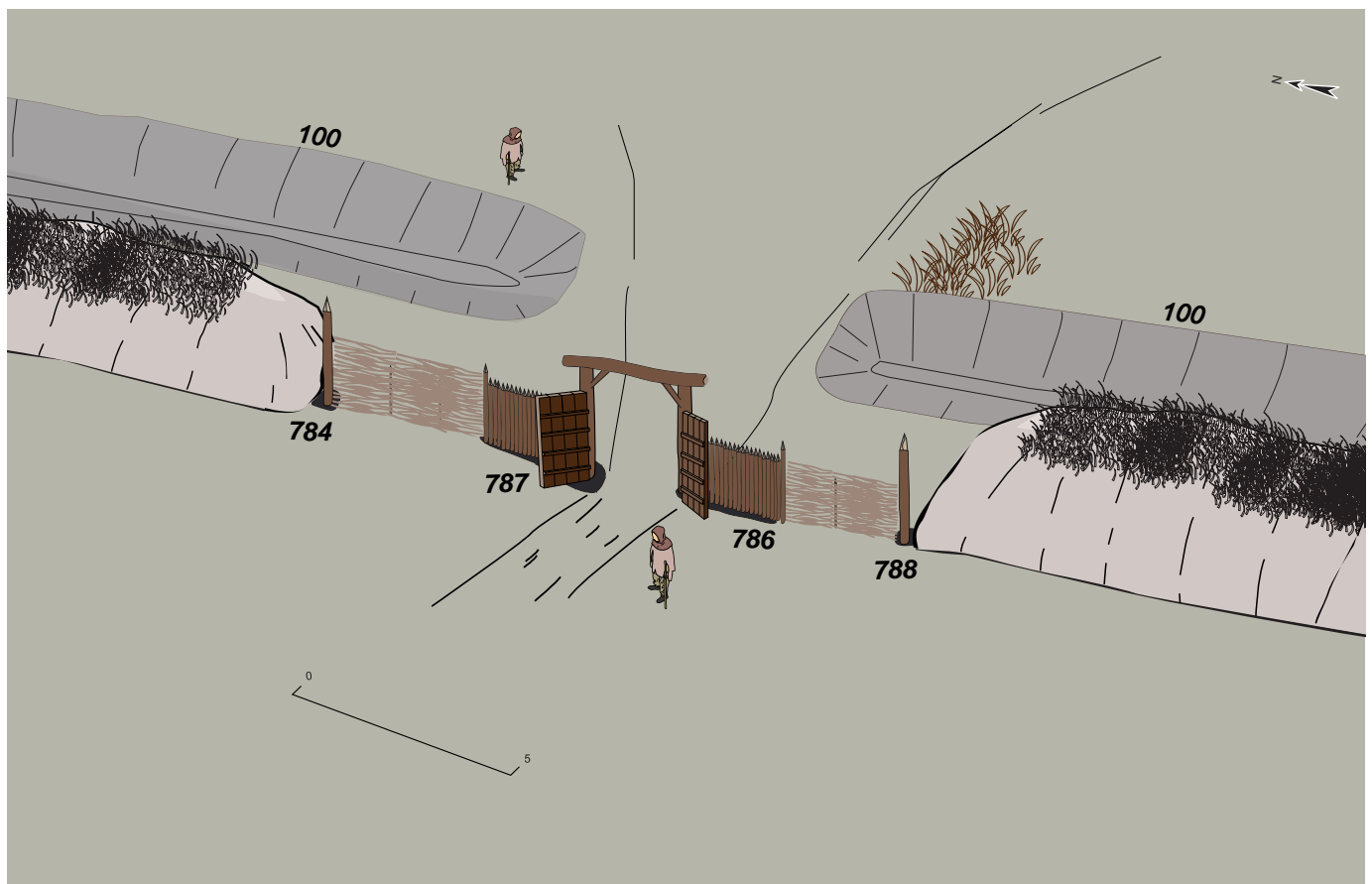


Fig. 105 Proposition de restitution du portail d'entrée et de la palissade situés au niveau du fossé F100 à partir des fosses F786, F787 et des trous de poteau F784 et F788 © Inrap, Y. Escats, 2016, d'après Stéphane Jean et Gaëtan Le Cloarec, Inrap 2010 (Aubry, 2010).

2.1.3.2 Les fossés de partition interne F80/90 et F170

En dehors des fossés qui participent à la structuration des espaces enclos de l'occupation gauloise, deux autres fossés sont présents dans l'espace interne de la cour. À première vue, la disposition de ces fossés, qui sont parallèles et qui se développent à partir de l'entrée occidentale de la cour, semble définir une zone de circulation menant à l'enclos principal. Mais plusieurs éléments semblent plutôt démontrer que ces deux fossés ne sont pas contemporains,

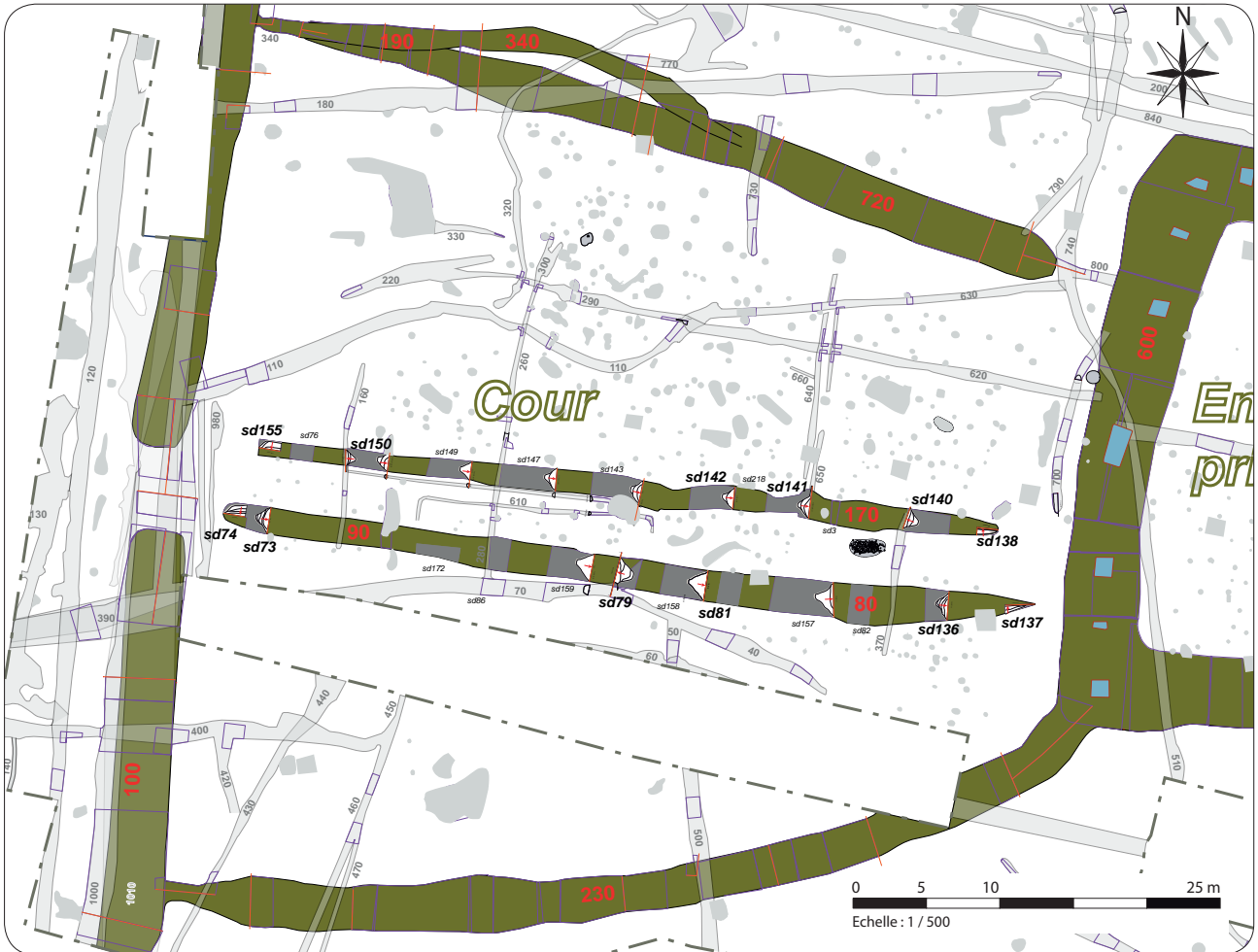


Fig. 106 Situation des fossés F170 et F80/90 © Inrap, Y. Escats, 2016.

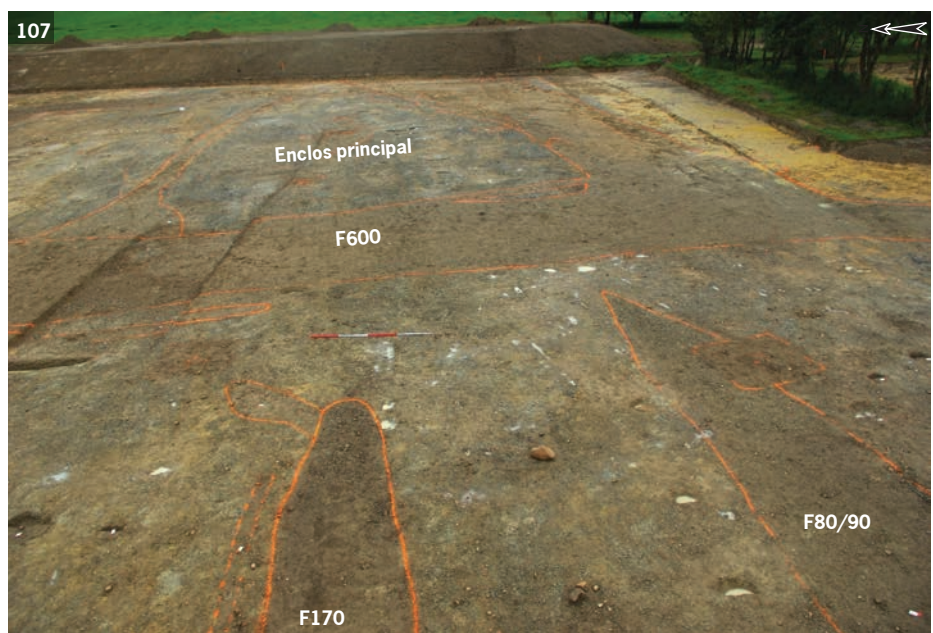


Fig. 107 Vue des extrémités des fossés F170 et F80/90 © Inrap, Y. Escats, 2016.



Fig. 108 Vue des sondages des fossés F170 et F80/90 © Inrap, Y. Escats, 2016.

autrement dit qu'ils ont fonctionné indépendamment et à une période différente. L'analyse des coupes stratigraphiques des fossés irait dans ce sens.

Morphologie

Les deux fossés ont un tracé rectiligne et sont pratiquement parallèles entre eux. Orientés est-ouest, ils démarrent donc à hauteur de l'entrée ouest (F100) pour se diriger et aboutir à quelques mètres de la façade ouest de l'enclos principal (F600). Le fossé F80/90, mesurant environ 55 m de long, a la particularité de se terminer en pointe du côté est (fig. 106 et 107), ce qui suppose, comme nous l'avons précisé auparavant, qu'il a été creusé dans le talus bordant l'enclos principal. Le fossé F170, mesurant près de 50 m, se termine à l'ouest de manière nette (extrémité au bord droit).

Les fossés ont été sondés mécaniquement (à la mini-pelle munie d'un godet lisse de 1,50 de large). Ces sondages ont été effectués en fin d'opération lorsque tous les vestiges situés dans la cour ont été fouillés.

À l'instar du fossé de l'enclos principal et des limites nord et sud de la cour, les fossés adoptent un profil en V, aux parois obliques avec des irrégularités liées à des reprises partielles qui concernent le fossé F80/90 et que l'on observe notamment à hauteur des sondages sd73 et sd136 (fig. 109)

Le fond est le plus souvent arrondi ou plat.

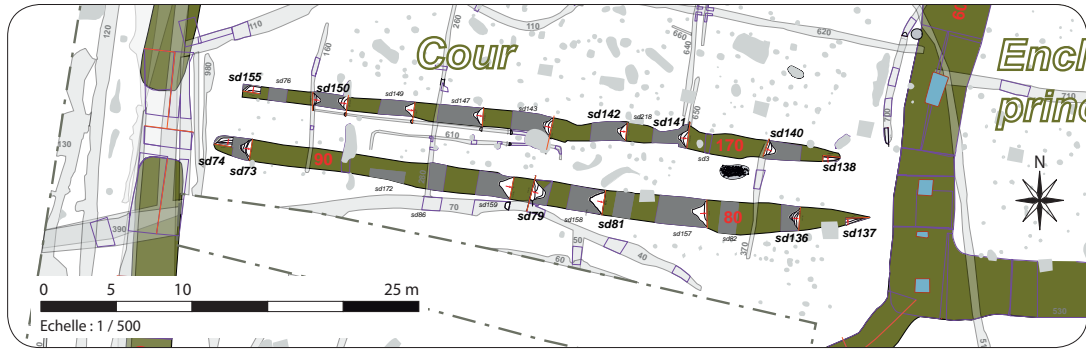
La largeur du fossé F80/90, variant par endroits, est comprise entre 1,70 m et 2,40 m, pour une profondeur conservée moyenne d'environ 1.10 m en s'amenuisant vers l'ouest pour atteindre 0,80 m.

La gabarit du fossé F170 est moindre que le précédent. Sa largeur varie peu et est comprise entre 1.10 m et 1,50 m pour une profondeur conservée moyenne de 0,80 m.

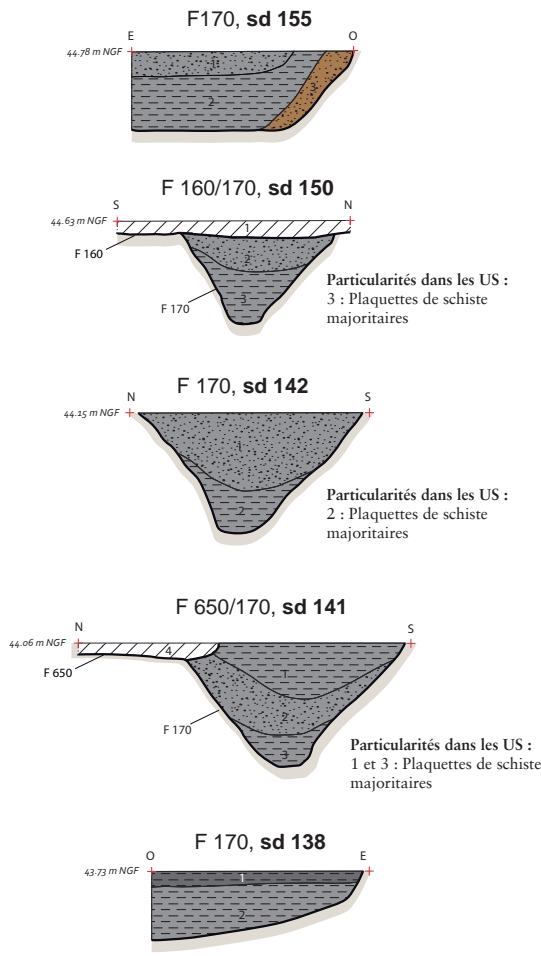
Analyse stratigraphique

Notons qu'à cet endroit de la cour, le substrat est composé de plaquettes de schiste plus ou moins en place ou en première phase d'altération (paillette de schiste).

Le comblement du fossé F170 est relativement peu stratifié. En d'autres termes, le remplissage s'effectue par deux ou trois couches dont certaines ont la particularité d'être fortement composées de plaquettes de schiste de taille centimétrique ou décimétrique.



Fossé F170

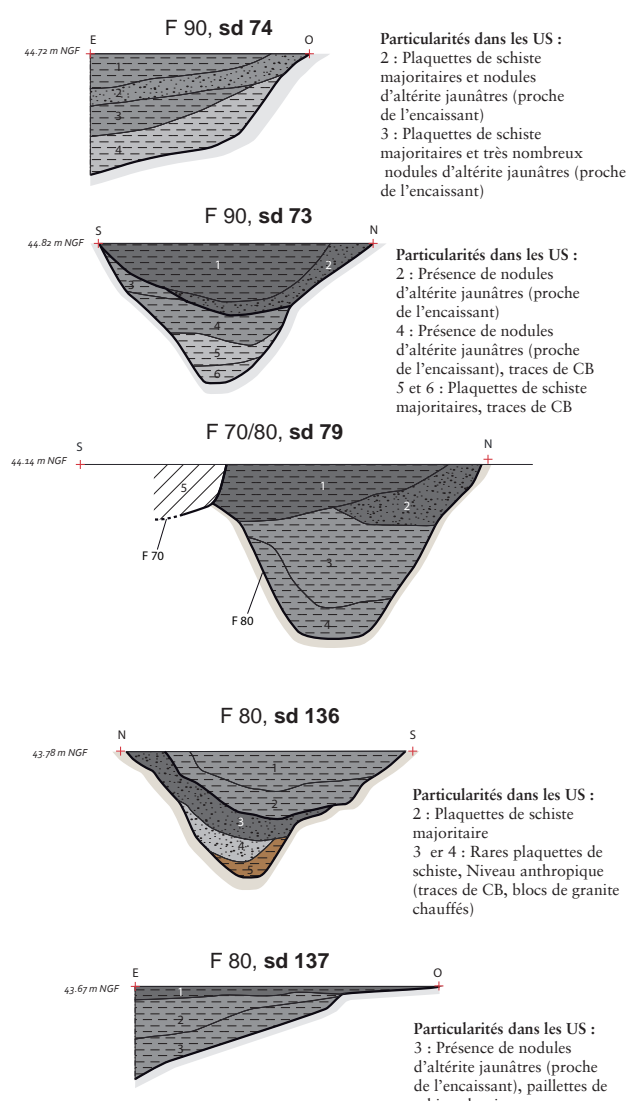


Particularités dans les US :
3 : Plaquettes de schiste majoritaires

Particularités dans les US :
2 : Plaquettes de schiste majoritaires

Particularités dans les US :
1 et 3 : Plaquettes de schiste majoritaires

Fossé F80/90



Particularités dans les US :
2 : Plaquettes de schiste majoritaires et nodules d'altérite jaunâtres (proche de l'encaissant)
3 : Plaquettes de schiste majoritaires et très nombreux nodules d'altérite jaunâtres (proche de l'encaissant)

Particularités dans les US :
2 : Présence de nodules d'altérite jaunâtres (proche de l'encaissant)
4 : Présence de nodules d'altérite jaunâtres (proche de l'encaissant), traces de CB
5 et 6 : Plaquettes de schiste majoritaires, traces de CB

Particularités dans les US :
2 : Plaquettes de schiste majoritaire
3 et 4 : Rares plaquettes de schiste, Niveau anthropique (traces de CB, blocs de granite chauffés)

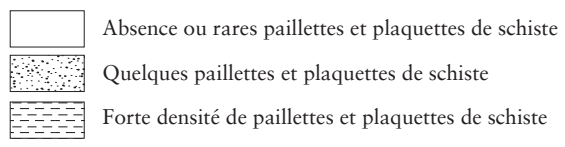
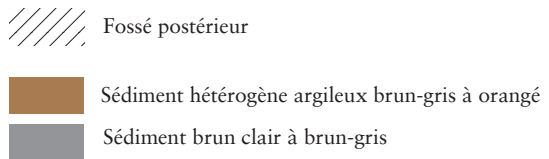


Fig. 109 Plan de situation et coupes stratigraphiques des fossés F80/90 et F170 © Inrap, Y. Escats, 2016.

A la base du comblement, les couches sont très schisteuses, tandis que les couches du milieu sont très hétérogènes et davantage composées de sédiments brun clair mêlant de nombreuses paillettes de schiste. Les quelques tessons de céramique gauloise(13) ainsi que quelques blocs de granite chauffés et d'éléments de terres cuites récoltés dans ces niveaux ainsi que cet aspect plus "organique" montrent une phase d'utilisation du fossé. La coupe du sondage sd141, comme le sondage sd140 et 155 (fig. 109, 110 et 111), montre un colmatage supérieur composé exclusivement de plaquettes de schiste.

L'aspect massif de ces couches et leur composition très schisteuse traduisent vraisemblablement un apport volontaire. Les matériaux de remplissage proviennent probablement de l'abattement d'un talus bordier formé par le produit de l'extraction du fossé.

Le fossé F80/90 comporte quant à lui une stratigraphie assez similaire au fossé F80/90 (fig. 109). On observe le même phénomène de couches très schisteuses, sur la majorité du tracé (entre les sondages sd73 et sd82). L'exemple de la coupe du sondage sd81 montre un comblement composé presque uniquement de plaquettes de schiste, sans pouvoir distinguer des couches stratigraphiques différentes (fig. 112). Seules les coupes des sondages sd73 (fig. 109 et 113) et sd136 (fig. 109) présentent une stratigraphie plus développée, avec 5 ou 6 US reconnues. Le comblement s'effectue avec une alternance de couches plus ou moins schisteuse. La coupe stratigraphique du sondage sd136 dénote par rapport au reste des coupes puisqu'une couche plus foncée limoneuse (US3), comportant des vestiges mobiliers illustrant une phase d'utilisation du fossé. Ce niveau anthropique est ensuite visiblement entamé par une reprise ou curage partiel du fossé. Ce curage est également reconnu à hauteur du sondage sd73, c'est-à-dire à l'autre extrémité du fossé.

Enfin, le colmatage final très riche en plaquettes de schiste semble également traduire une condamnation volontaire du réseau.

Pour résumer, les fossés semblent avoir joué le rôle de limite de partition interne de la cour, plutôt que de fossés bordiers d'un chemin (hypothèse émise au préalable lors des résultats préliminaires de la fouille). En regard de la durée de l'occupation qui a entraîné des restructurations et réorganisations spatiales, il s'agirait d'un creusement successif de fossés, illustrant un déplacement de la limite de la partition à un moment donné en procédant à la condamnation d'un des deux fossés. Ce déplacement pourrait par ailleurs être liée à une possible extension de la zone construite localisée dans la partie nord ainsi définie de la cour et caractérisées par de nombreux impacts au sol de trous de poteau, la seconde partie de la cour, au sud, étant quant elle visiblement peu bâtie.



Fig. 110 Coupe du fossé F170 sd 140 © Inrap, Y. Escats, 2015



Fig. 111 Coupe de l'extrémité ouest du fossé F170 sd 155 © Inrap, Y. Escats, 2015



Fig. 112 Coupe du fossé F80/90 sd 81 © Inrap, Y. Escats, 2015



Fig. 113 Coupe de l'extrémité ouest du fossé F80/90 sd 73-74 © Inrap, Y. Escats, 2015

2.1.4 Étude du mobilier gaulois des fossés de la cour et de l'espace périphérique

2.1.4.1 La céramique (étude d'Hélène Delnef, céramologue, avec la collaboration de Denis Delafoy : saisie tableau, comptage, collage)

Quatre fossés situés entre le fossé d'enceinte F100 et l'enclos principal contenait peu de mobilier étudiable, en raison d'une forte fragmentation comme dans le fossé 720. Cependant, le fossé 230 montre un corpus intéressant à mettre en parallèle avec le mobilier du fossé de l'enclos principal.



Fig. 114 Répartition du mobilier céramique provenant des fossés de la cour et du fossé d'enceinte F100 © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

// Le fossé F230 (façade sud de la cour) :

Ce fossé a livré le plus grand nombre de récipients individualisables du site protohistorique. Ceux-ci sont répartis sur l'ensemble de sa stratigraphie (NR : 897, NMI : 53). Aussi, il a été choisi de présenter le mobilier céramique caractéristique par sondage et US.

- Sondage 12 :

Dans l'US 5 de ce sondage, un récipient archéologiquement complet non tourné, semble-t-il, se distingue par un profil trapu à bord évasé à cannelure interne, un épaulement arrondi, une panse tronconique et un fond plat marqué par une rainure périphérique (**fig. 115** : vase 1). Celui-ci est orné de moulures sur l'épaulement dont une est soulignée de traits obliques dessinés au lisseur. Un profond filet incisé marque la base de la panse. Ce type semble se placer à la fin du II^e s. av. J.-C. comme à Vitré « La Grande Haie - Boulevard de Laval » où un récipient montre un profil semblable (Hamon 2010 : pl. 18/F. 200, sd. 224-80-2).

- Sondage 111 (fig. 115)

Situé dans l'US 2, un récipient non tourné archéologiquement complet (**fig. 115** : vase 2) montre un profil simple à panse rectiligne tronconique et fond plat débordant. Ce type est commun dans les ensembles de La Tène ancienne et moyenne. Un vase similaire est visible, par exemple, à Vitré « La Grande Haie - Boulevard de Laval » dans l'ensemble 17 daté de la transition entre La Tène ancienne et moyenne (Hamon 2010 : pl. 5). Dans la même US, une encolure de vase haut à bord rectiligne et panse arrondi (**fig. 115** : vase 3), un bord d'écuelle à panse arrondie (**fig. 115** : vase 5), ainsi qu'un fragment d'épaulement (**fig. 115** : vase 4), à décor imprimé à l'aide d'un outil (bâton ?) sont également recensés.

Dans l'US 3, on trouve une série de bords dont certains sont caractéristiques. Ainsi, l'individu 6 correspond à un vase ouvert à bord situé dans le prolongement de la panse (**fig. 115** : vase 6). Celle-ci est ornée de larges cannelures. Ce récipient est proche de celui du vase 3 du fossé 520. De semblables formes sont retrouvées régulièrement dans la région rennaise entre le II^e s. et le début du I^{er} s. av. J.-C. . Les bords évasés 7 et 8 (**fig. 115** : 7 et 8) présentent une dépression interne qui les rapproche du vase 10 de l'US 1 du sondage 201 (**fig. 115** : vase 10). Le fragment 9 est un bord situé dans le prolongement d'une panse rectiligne (**fig. 115** : 9) .

- Sondage 129 (fig. 115)

Dans l'US 3, située dans la partie inférieure du fossé, un vase haut (**fig. 115** : vase 11) à profil peu marqué, à bord légèrement évasé est orné de digitations sur la lèvre et d'une frise de chevrons incisés sur l'épaulement. Un récipient présentant la même morphologie et des décors semblables est visible, par exemple, à Vitré « La Grande Haie - Boulevard de Laval » dans le fait 381, entre la fin du IV^e et le début du III^e s. av. J.-C. (Hamon 2010 : pl. 2).

Dans l'US 7, un récipient haut en céramique commune non tournée (**fig. 115** : vase 10) montre un épaulement arrondi et un bord rectiligne évasé. Il est très proche du récipient à décor incisé du sondage 132 du fossé 230.

- Sondage 132 (fig. 116)

Dans l'US 1, un vase haut non tourné, à profil sinueux, porte un décor incisé sur l'épaule composé d'une frise de filets obliques cernée par deux filets horizontaux. Ce type de contenant à profil sinueux appartient au corpus des habitats laténiens comme à Betton « Pluvignon », par exemple (F. 252, Blanchet 2007 : p. 304, fig. 227), et ne constitue pas un critère datant. En revanche, le décor est à rapprocher de ceux des vases 10 ou 22 du fossé 230.

- Sondage 133 (fig. 116)

Dans l'US 2 du sondage, une encolure évasée ornée d'une moulure d'un vase de large diamètre (**fig. 116** : vase 13) ainsi qu'un bord à large cannelure interne (**fig. 116** : vase 14) sont repérables. Ce type de bord apparaît sur des formes fines entre la fin du IV^e s. et le II^e s. av. J.-C..

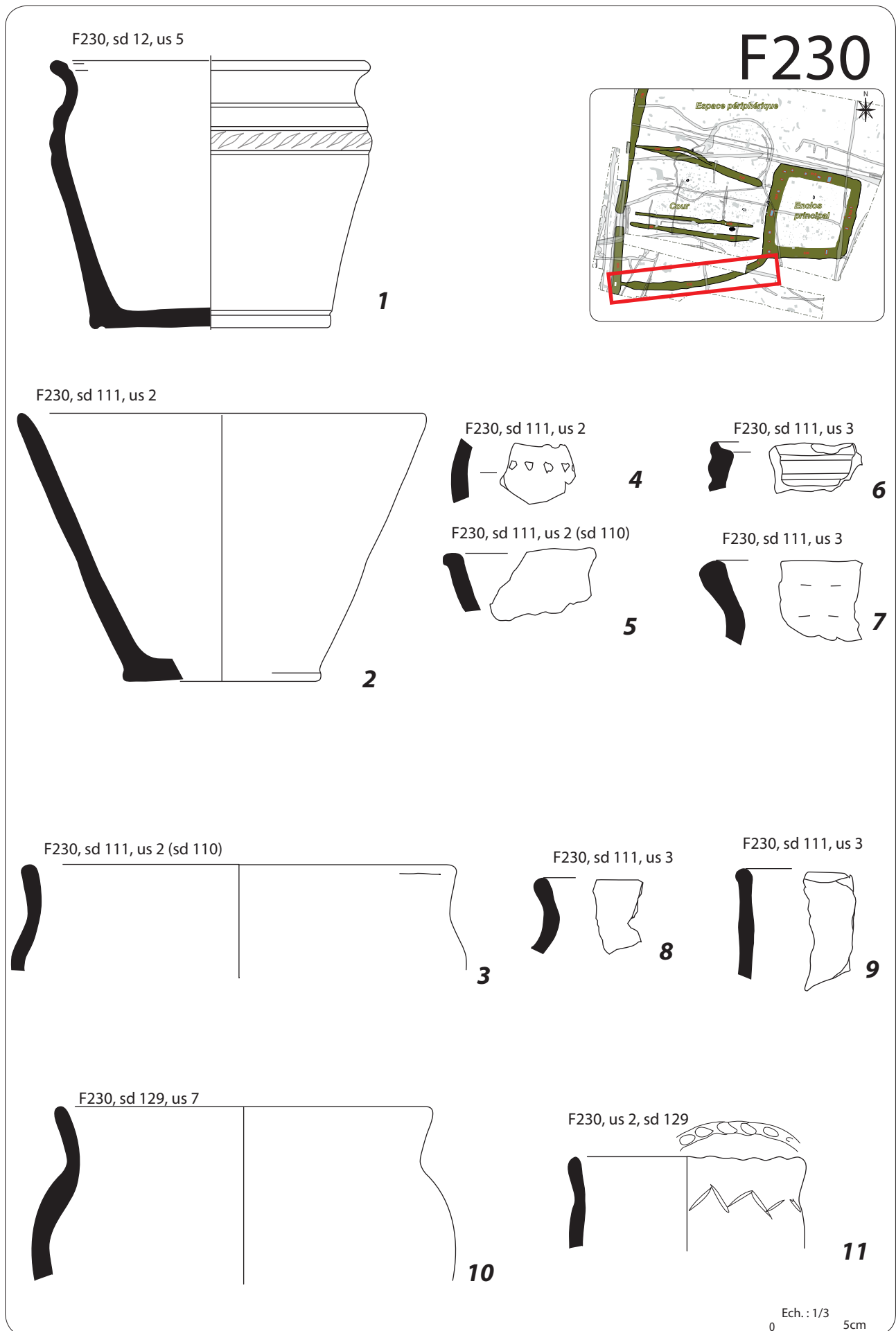


Fig. 115 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F230 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Dans l'US 3, un individu à profil curviligne (**fig. 116** : vase 15), à bord légèrement arrondi, montre une série de coups d'angle (?) sur l'épaule. Cette ornementation est commune sur les habitats de la Tène ancienne et du début de la Tène moyenne.

- Sondage 135 (fig. 116)

Dans l'US 1, un vase à bord rectiligne évasé et épaule arrondie d'un type assez commun sur les habitats laténiens a été découvert. Il est comparable au vase 10 du sondage 129.

- Sondage 189 (fig. 116)

Situé dans le recreusement supérieur du fossé 230, un récipient (**fig. 116** : vase 17), peut-être tourné, montre un bord largement évasé, un épaule et une panse rectiligne et un fond soulevé. Des moulures ornent l'épaule. Un décor de résille est dessiné au lisseur sur la surface externe de la panse. Les comparaisons ne sont pas évidentes localement, mais il est possible de citer un récipient à décor lissé de Pleurtuit « Cap Emeraude-secteur 2 » appartenant à un dépôt datable de la fin du II^e s. à la première moitié du I^{er} av. J.-C. (Hamon 2014 : fig. 107/74). En élargissant la zone de comparaison, ce vase s'apparente à des profils bas à bord très évasé recensés en Picardie, dans la région d'Amiens, au cours de La Tène D1 (Buche 2011 : fig. 6/12.216).

- Sondage 198 (fig. 116)

A une profondeur de 120 cm (US 2), une jatte (**fig. 116** : vase 18) à bord légèrement évasé et panse sub-sphérique à fond soulevé a été recueillie. Cette forme est également répertoriée à Paule « Saint Symphorien » dans la première moitié du III^e s. av. J.-C. (Menez 2012 : fig 3/19).

- Sondage 199 (fig. 117)

Dans l'US 2 à 1 m de profondeur, un épaule marqué de profondes cannelures a été mis au jour (**fig. 117** : 19). Ce fragment est difficilement datable. Néanmoins, ce type de décor rappelle celui figurant sur un vase de Lamballe « Zac de la Tourelle » site 1 dans un contexte qui pourrait dater du milieu du II^e s. av. J.-C. (F.55, sd 21 US 6, enclos 1 état 1 ; Mentele 2010 : fig. 40).

- Sondage 200 (fig. 117 : 20 et 21)

Dans l'US 5 de ce sondage, une encolure évasée d'un vase de large diamètre a été mise au jour. Une moulure est située sous le bord. Elle est accompagnée d'un fragment de panse portant des traces de décor estampé. Il semble être composé d'une frise en arc de cercle associée à une frise de chevrons (?).

- Sondage 201 (fig. 117)

Dans l'US 1 de ce sondage, un vase haut, à bord évasé et large dépression interne (**fig. 117** : vase 23), possède un profil amolli aux épaules tombantes. La surface interne du bord et la paroi extérieure de ce vase sont recouvertes de graphite, dont l'usage court tout au long de La Tène depuis le IV^e s. av. J.-C. Dans cette US, on remarque également un bord d'écuelle à profil curviligne (**fig. 117** : 24), ainsi qu'un vase haut (**fig. 117** : vase 22) en céramique non tournée à bord évasé marqué d'un léger ressaut interne, épaule et panse rectiligne. Une série de chevrons incisés prend place sur l'épaule. Un filet ondoyant incisé orne le sommet de la lèvre. Ce type de décor sur des vases à panse sinueuse est en usage de la fin du IV^e s. au début du III^e s. av. J.-C. comme cela est visible à Châteaugiron ou Betton par exemple (Catteddu 2013 : B. 28, décors type 3A ; Blanchet 2007 : F. 252, fig. 230).

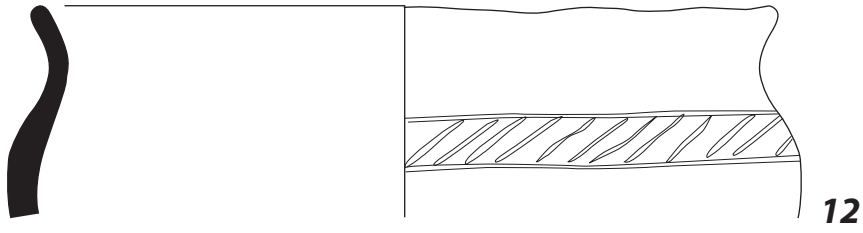
Datation proposée du mobilier du fossé F230 :

Le mobilier céramique de ce fossé possède de nombreuses similarités avec le vaisselier découvert dans les couches inférieures du fossé de l'enclos principal, soit entre la fin du IV^e s. et le III^e s. av. J.-C..

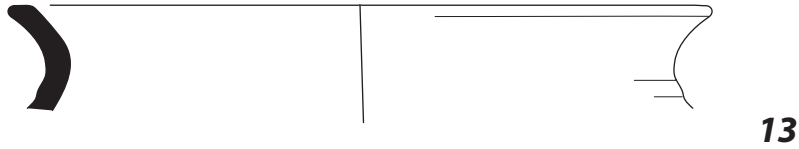
Cependant, la présence de quelques formes qui se rapprochent plus des productions du II^e, voire du I^{er} s. av. J.-C. est également constatée, plutôt

F230

F230, sd 132, us 1

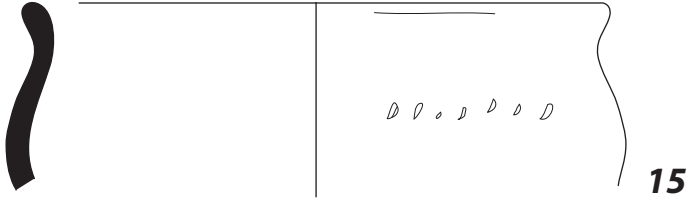


F230, sd 133, us 2, 70 cm

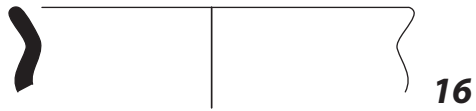


F230, sd 133, us 3, -90cm bord nord

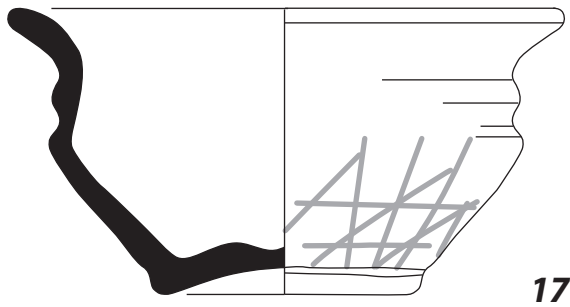
F230, sd 133, us 2, -90 cm au centre



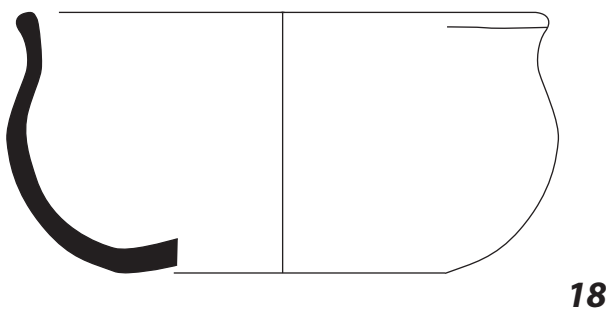
F230, sd 135, us 1, -40 cm



F230, sd 189, us 11



F230, sd 198, us 2, -120 cm



Ech. : 1/3
0 5cm

Fig. 116 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F230 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

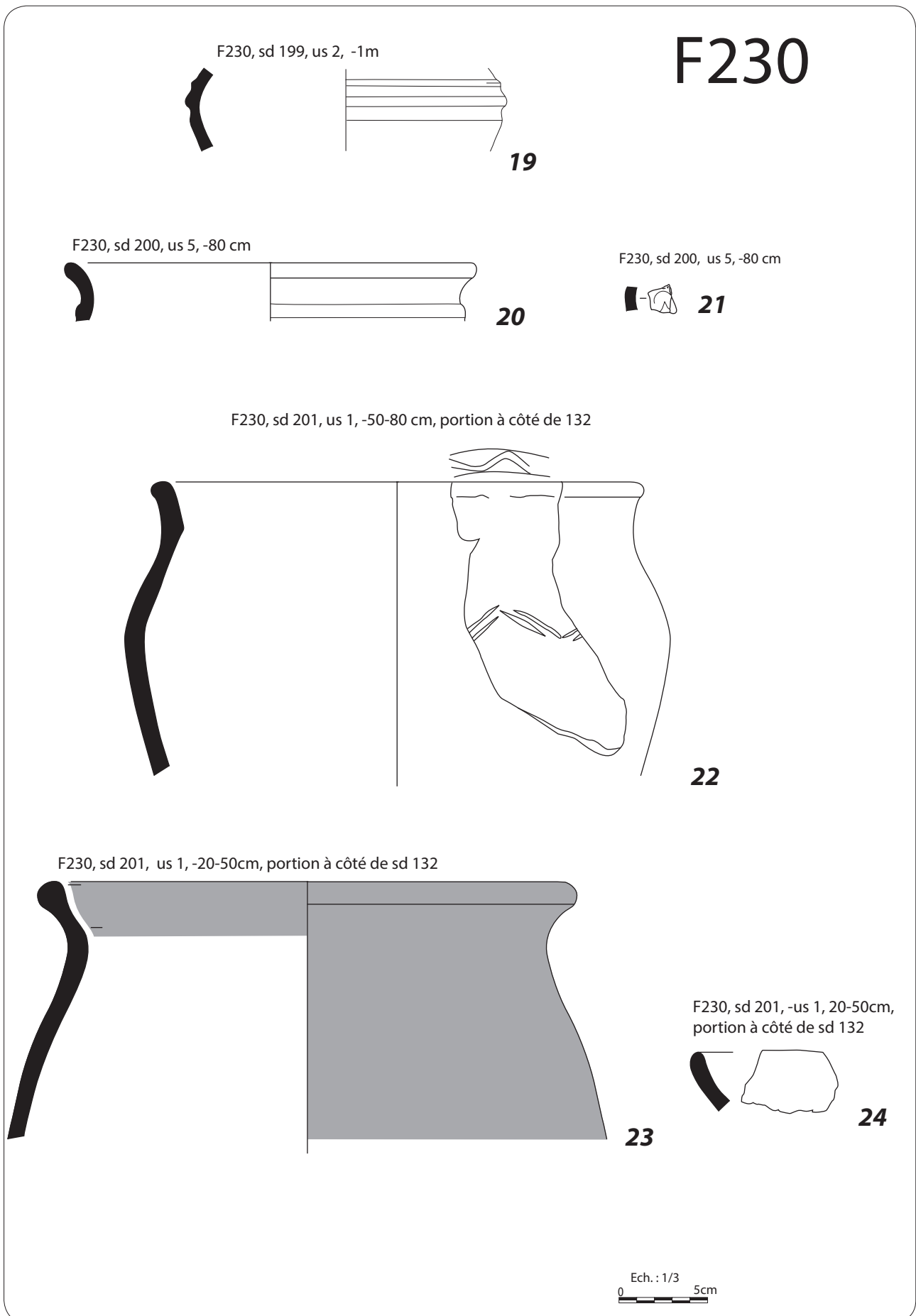


Fig. 117 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F230 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

dans les niveaux supérieurs du fossé.

Une fonction annexe à ce secteur peut être envisagée au travers du mobilier, où une relative absence de céramiques fines de présentation ou de consommation est visible parmi les individus identifiés.

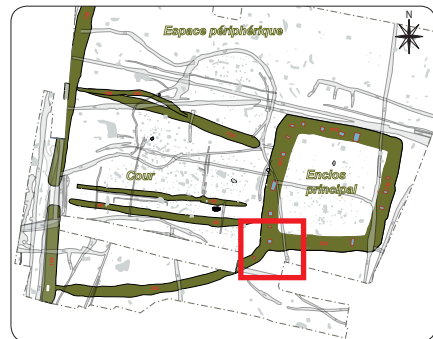
- Intersection des fossés F230 et F600 (enclos principal) (fig. 118)

Le mobilier, présenté ci-dessous et découvert lors du sondage sd153 au niveau de la jonction avec le fossé de l'enclos principal F600, appartient au fossé F230.

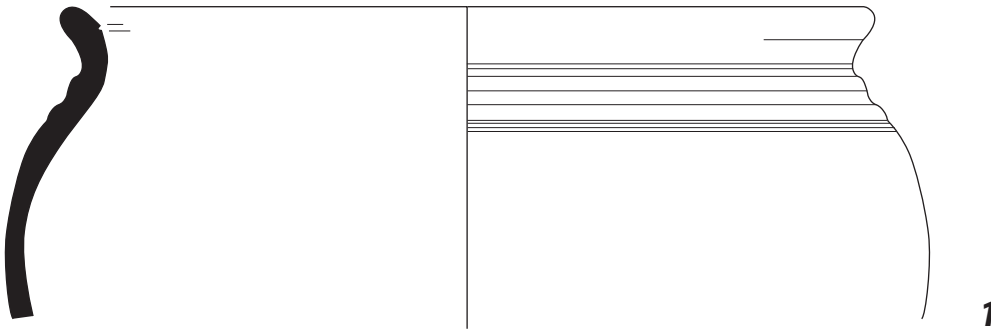
Un vase en forme de calice, à bord légèrement évasé et panse sinueuse (fig. 118 : vase 2), a été recueilli dans cette portion de fossé (NR : 40, NMI : 2).

Un deuxième récipient réalisé en céramique tournée, de large module, à bord évasé et cannelure interne, à panse à épaulement large, est également recensé (fig. 118 : vase 1). Une série de moulures associée à des filets orne le haut de l'épaulement. Ce type est courant dans la région rennaise entre la fin du II^e s. et le I^{er} s. av. J.-C. comme à Betton « Pluvignon » (fosse 1167 ; Blanchet 2007 : fig. 243) ou Châteaugiron (Catteddu 2013 : B. 16, type 11C).

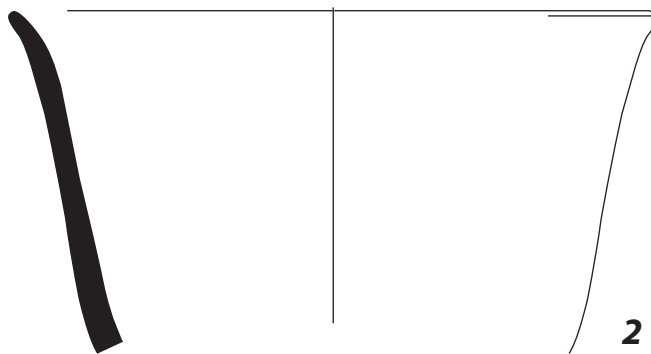
F230/600



F230/600, sd 153, us 1, surf.



F230/600, sd 153, us 5, -60 cm



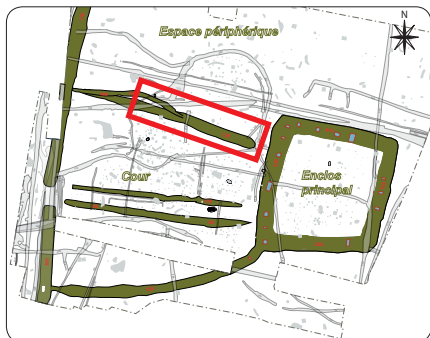
Ech.: 1/3
0 5cm

Fig. 118 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F230 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Datation proposée : fin IIe-Ier s.

// Le fossé F720 (façade nord de la cour) (fig. 119)

Un seul vase a pu être reconstitué parmi les 1003 restes décomptés (NMI : 12) dans ce fossé (fig. 119 : sd176, US2 vase 1). Celui-ci est un récipient haut de large diamètre, à bord évasé marqué par un ressaut interne et à col rentrant. Son épaule est marquée d'une moulure et de filets incisés. Un profil semblable à bord très évasé se trouve dans le Fait 320 de Vitre « La Grande Haie - Boulevard de Laval », datable de la 1ère moitié du I^{er} s. (Hamon 2010) ou dans le fossé 290 de Bais « Carrière des Vallons » (Mentele 2011 : fig. 36/ 28).



F720

F720, sd 176, us 2



1

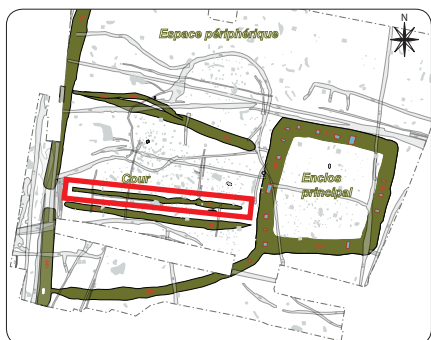
Ech. : 1/3
0 5cm

Fig. 119 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F720 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Datation proposée : Fin IIe-première moitié Ier s. ?

// Le fossé de partition interne de la cour F170 (fig. 120)

Deux fragments de bord de vases hauts sont recensés dans ce fossé, à hauteur du sondage sd143 (NR : 13, NMI : 3). Leur morphologie et la présence de moulures sous le bord les font dater de la période laténienne.
Datation proposée : La Tène.



F170

F170, sd 143, us 1



1

F170, sd 143, us 1



2

Ech. : 1/3
0 5cm

Fig. 120 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F170 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

// Le fossé F100 (fig. 121)

Parmi les 128 restes céramiques recueillis dans cette structure, 10 individus ont été comptabilisés au minimum. Une forme haute à paroi épaisse (vase 1), à panse arrondie et bord en large baguette, sur lequel deux filets prennent place au niveau de l'épaule peut être identifié comme un proto-dolium produit pendant le I^{er} s. av. J.-C. et qui est fréquemment retrouvé dans le bassin rennais comme dans l'ensemble 1 de Cesson-Sévigné « La Salmondière », par exemple (Cherel et *al.* à paraître : type 93 ; Durand 2015 : pl. 1b/type H23 ou fig. 58). Des récipients semblables sont également recensés dans les faits 84, 117 ou 340 de Vern. La partie inférieure d'une forme basse (fig. 121 : vase 2) en céramique fine tournée porte un filet soulignant le bas de la panse. Ce type de détail est visible, par exemple, sur un récipient bas de Paule « Camp Saint-Symphorien » dans un ensemble daté de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. (Menez 2012 : fig 7/4). Un fragment d'épaulement (vase 3) porte une série de digitations. Ce type de décor est utilisé tout au long de la Protohistoire à des fréquences variables et ne constitue donc pas un critère datant.

Un fragment de bord (fig. 121 : vase 4) en céramique en pâte au toucher doux de couleur beige-brun orangé avec de petites vacuoles peut probablement être associé aux productions de céramiques proto-onctueuses produites dans la région de Quimper (Cherel in Nicolas 2013 : 163-165). Cette production s'étend du milieu du II^e s. av. J.-C. au milieu du I^{er} s. av. J.-C..

Datation proposée : Les éléments remarquables de ce lot sont peu nombreux. Néanmoins, ils apportent des indices de datation centrés sur une période comprise entre la fin du II^e et le I^{er} s. av. J.-C..

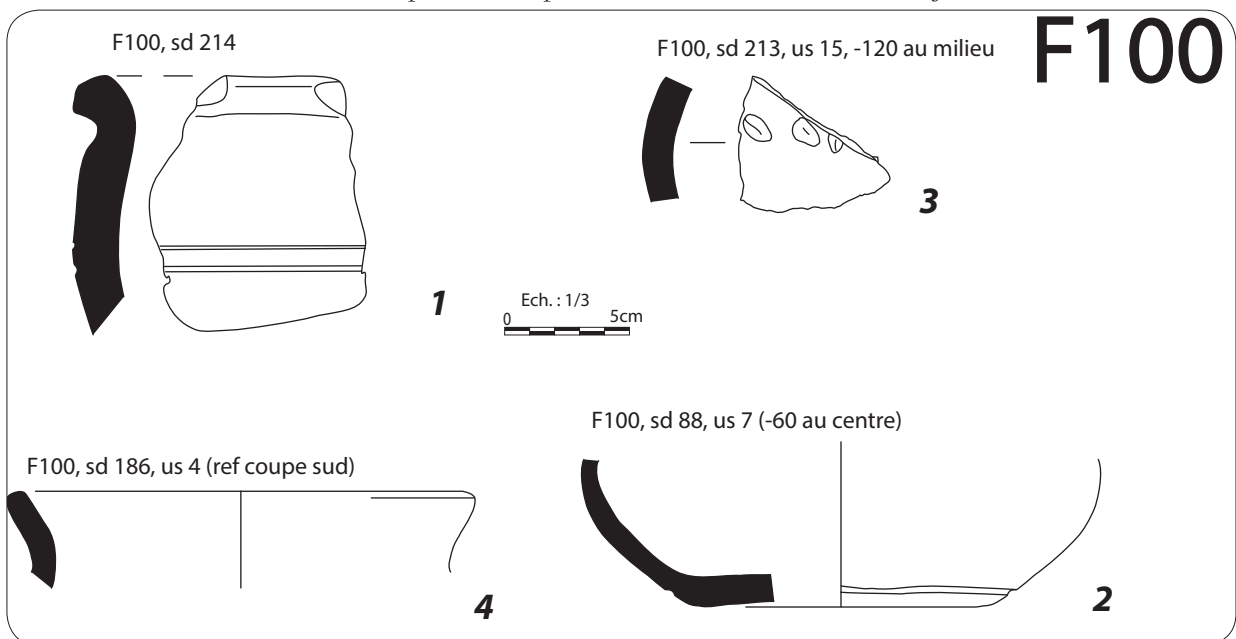
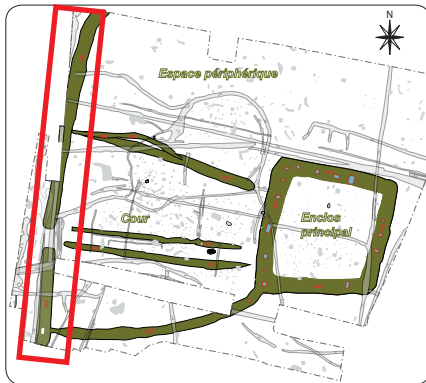


Fig. 121 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F100 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

// Le fossé F 340 (façade nord de la cour) (fig. 122)

Ce fossé renfermait 32 tessons parmi lesquels trois individus, au moins, ont pu être reconnus. Un récipient à bord en bourrelet et profil curviligne se détache de l'ensemble par son large module (fig. 122 : 1). Deux à trois filets sont incisés sur l'épaule. Il peut également être identifié comme un proto-dolium (voir F100 (fig. 121), F117 ou F841). Un bord semblable, mais de plus faible diamètre, a été également recueilli dans ce fossé (fig. 122 : 2). Ils sont accompagnés d'un fragment de panse orné de deux filets incisés (fig. 121 : 3). Ces vases apparaissent dans des ensembles tardifs laténiens au cours du I^{er} s. av. J.-C. dans la région de Rennes (Cherel et *al.* à paraître). Ce phénomène est également recensé dans le Nord de la France, comme à Estrées-Saint-Denis (Oise) en contexte de La Tène D1 (Gaudefroy 2002 : fig. 49, fossé 1352).

Datation proposée : I^{er} s. av. J.-C.

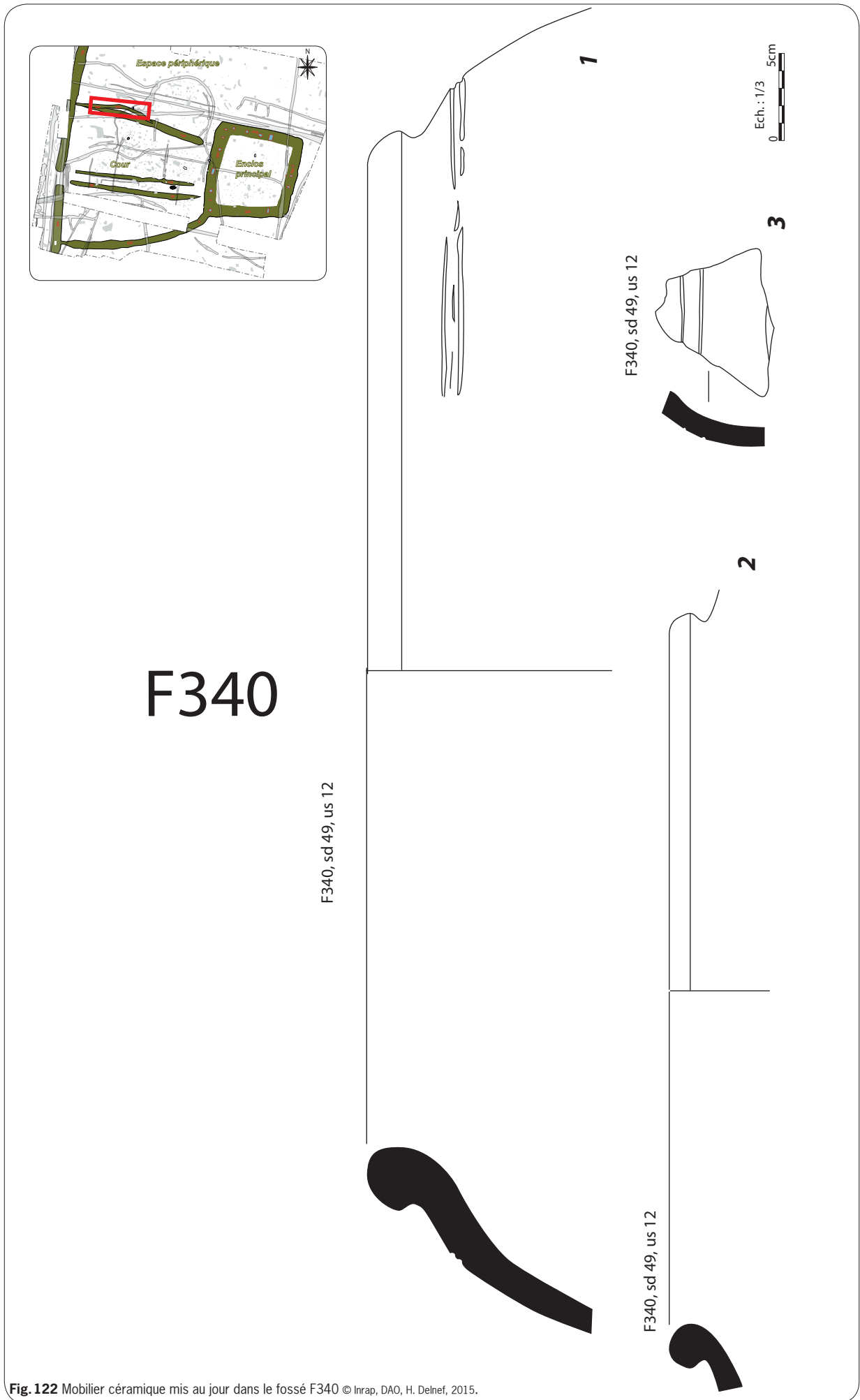


Fig. 122 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F340 © Inrap, DAO, H. Delnet, 2015.

2.1.4.2 Le mobilier lithique : l'outillage macrolithique découvert dans les fossés de la cour et du fossé F100 (étude de Vérane Brisotto, Inrap); cf. Annexe pour l'étude complète)

// *Le fossé F230 (façade sud de la cour) :*

- *Le sondage sd110/111 a livré 2 meules à va-et-vient et 1 éclat de silex.*

N°1 : Il s'agit d'une meule à va-et-vient entière, façonnée dans un grès dense de teinte grise (fig. 123 et 124). Longue de 48 cm pour une largeur de 29 cm et une épaisseur de 9,5 cm, le poids de la pièce est de 16,8 kg. De forme sub-ovale et de section semi-ovale, ses flancs sont façonnés à la fois par de larges enlèvements, atteignant parfois le dos de la pièce et par de plus petits dans leur partie supérieure, dressant ainsi la surface de travail. Cette dernière est concave longitudinalement et plano-convexe transversalement. Cette meule a donc fonctionné avec une molette à surface longitudinale plano-concave. Le poli d'usure est réparti sur toute la surface active mais apparaît toutefois plus densément marqué dans les zones proximales et distales de la surface, ainsi que sur une partie de la périphérie.

La stabilité de la meule est moyenne, le dos étant en partie brut et de forme convexe. Par conséquent il est fort probable que la pièce ait été calée dans un aménagement (creusement, structure) lors de la mouture afin de placer la surface active à l'horizontale et de maintenir celle-ci dans une position stable.



Fig. 123 Meule à va-et-vient en grès du sondage sd110/111, fossé F230, n°1 © Inrap, E. Collado, 2016.

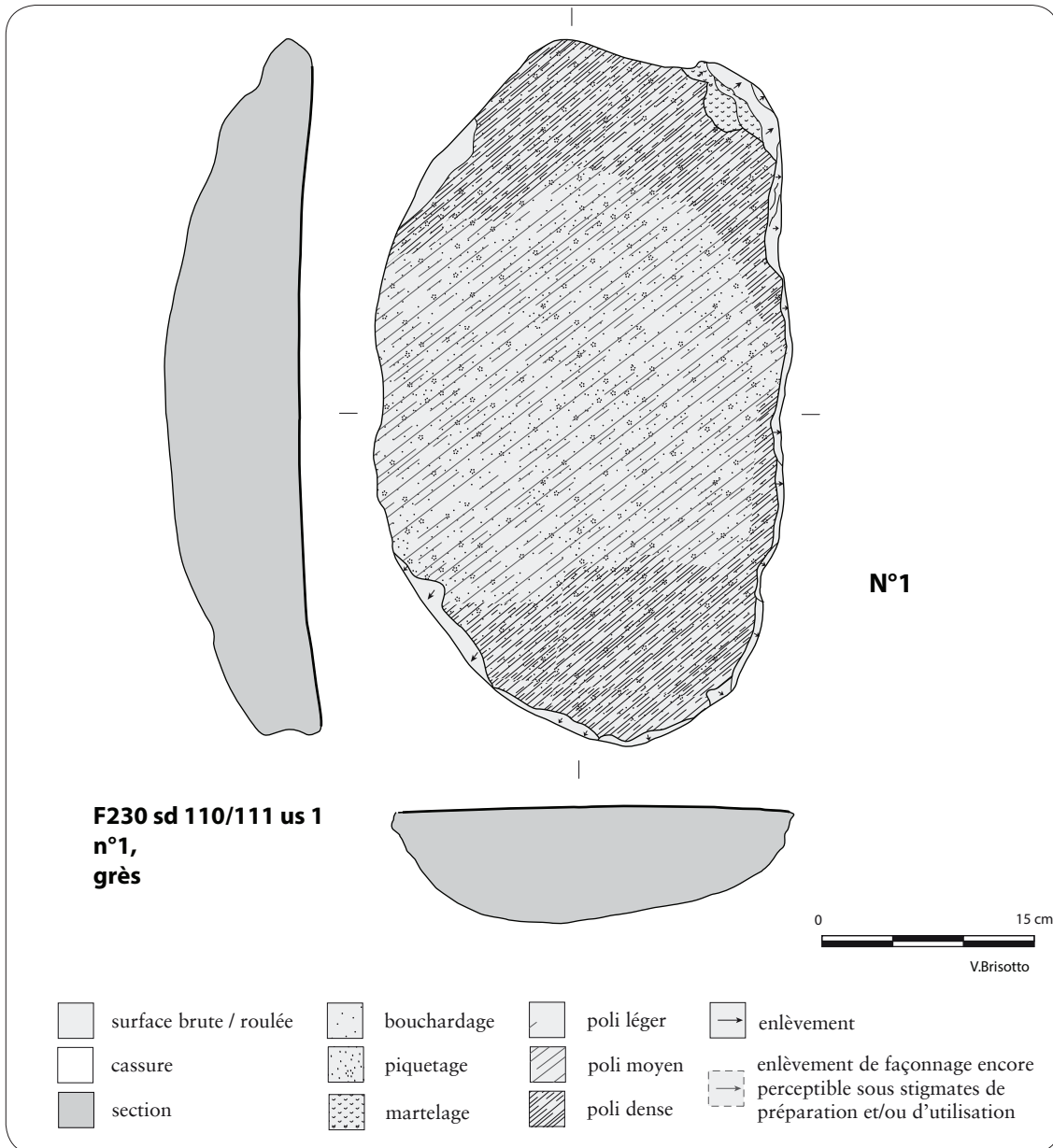
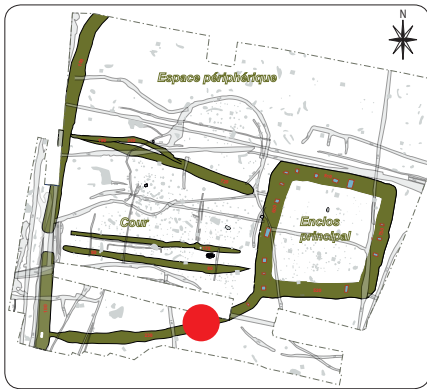


Fig. 124 Meule à va-et-vient en grès du sondage sd110/111, fossé F230, n°1 © Inrap, DAO, V. Brisotto, 2016.

N° 6 : Ce même sondage a fourni un autre élément à va-vient de gabarit proche, façonné cette en fois en granite (fig. 125). Cet exemplaire complet archéologiquement est composé de plusieurs fragments recomposant une meule de forme ovale d'un poids de 26 kg. La longueur de la pièce est estimée à une cinquantaine de centimètres pour une largeur d'environ 35 cm et une épaisseur de 15 cm. L'altération du granite gêne la lecture de la mise en forme, mais il semble bien que les flancs aient été régularisés par enlèvements alors que le dos est laissé brut. La surface active également fortement altérée présente des profils comparables à l'exemplaire précédent, soit concave longitudinalement et plano-convexe transversalement.

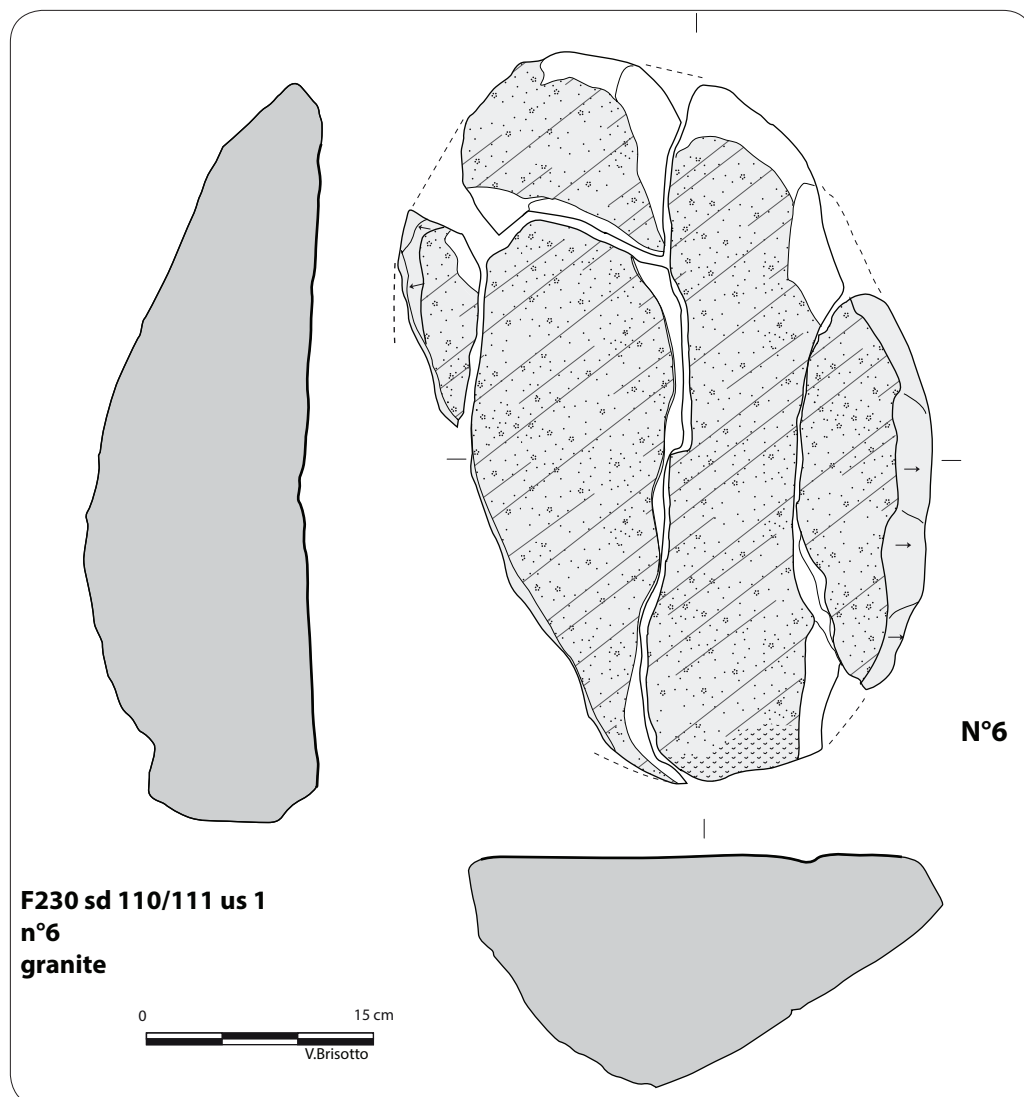
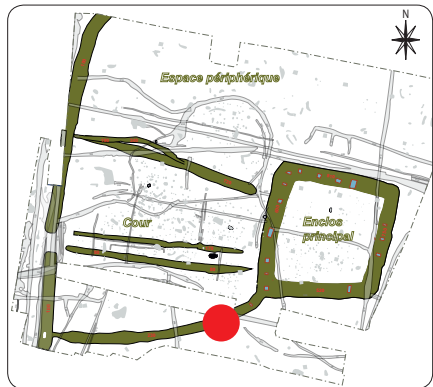


Fig. 125 Meule à va-et-vient en granite du sondage sd110/111, fossé F230, n°6 © Inrap, DAO, V. Brisotto, 2016.

N°18 : Un éclat de silex de teinte caramel a également été prélevé dans ce sondage.

- Le sondage sd133 :

N° 9 : Ce même fossé a livré dans le sondage 133, un petit fragment de meule en granite à biotite dominante et muscovite. La faible dimension du fragment, de même que la forte altération du granite, qui s'effrite ne facilite pas la lecture de la pièce.

Toutefois, on peut y voir un fragment de flanc de catillus d'une épaisseur de 13 cm, muni d'une perforation latérale aveugle (fig. 126).

- Le sondage sd 12 :

N°17 : Ce sondage a livré un petit galet de quartz d'un poids de 103 g, présentant une face aplatie où se développe un poli légèrement teinté, accompagné de quelques micro-stries ; les mêmes stigmates sont visibles sur une partie de la face opposée (convexe) évoquant ainsi ceux de lissoirs à céramique (fig. 127). Par ailleurs, on observe sur chacune des tranches une plage très localisée de percussion et de micro fracturations induisant un usage du galet en percussion fine.

// Le fossé F190/340 (façade nord de la cour) :

- Le sondage sd 32 :

n°19 : Un petit nucléus en silex gris-blanc, probablement chauffé, a été prélevé dans ce sondage.

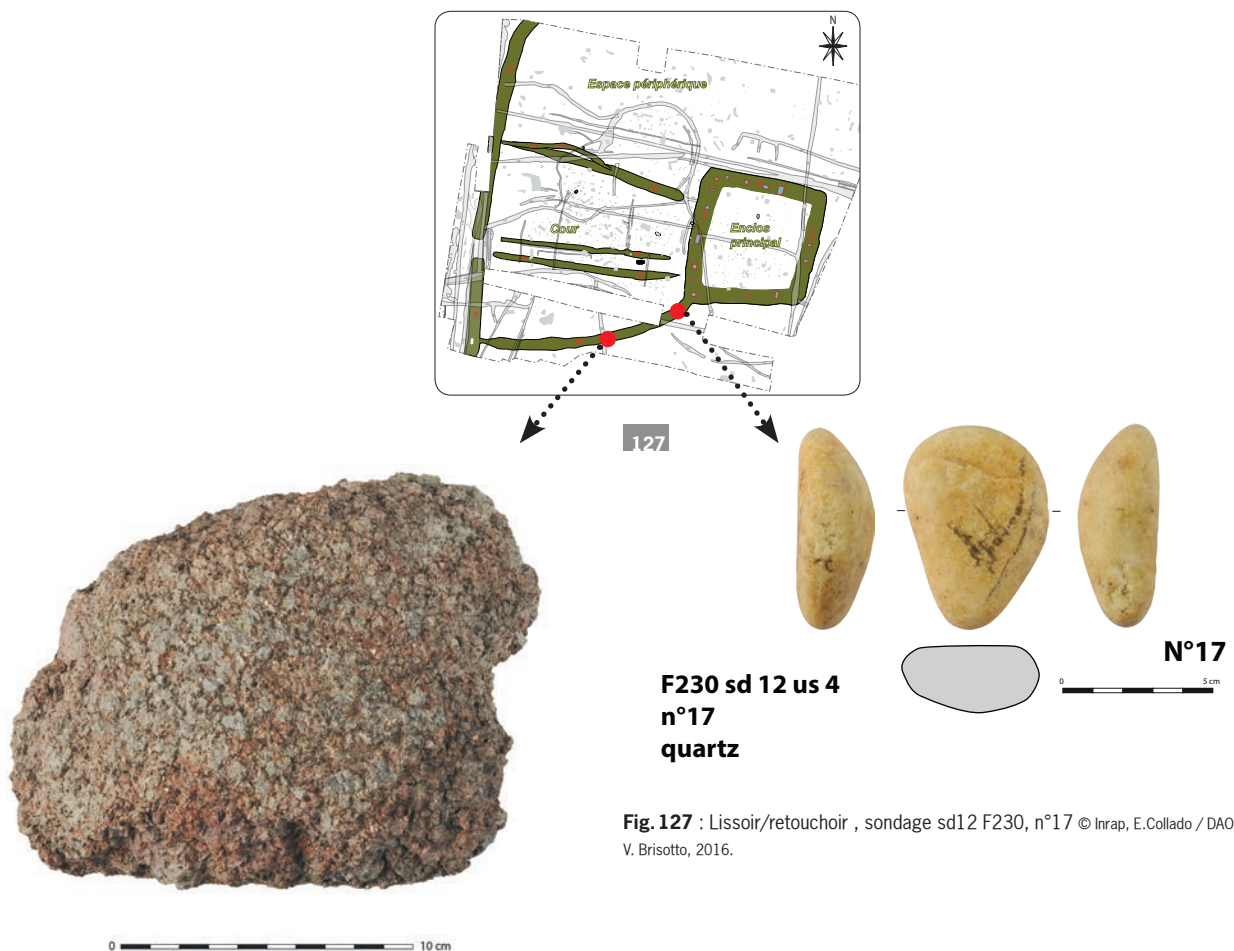


Fig. 127 : Lissoir/retouchoir , sondage sd12 F230, n°17 © Inrap, E.Collado / DAO, V. Brisotto, 2016.

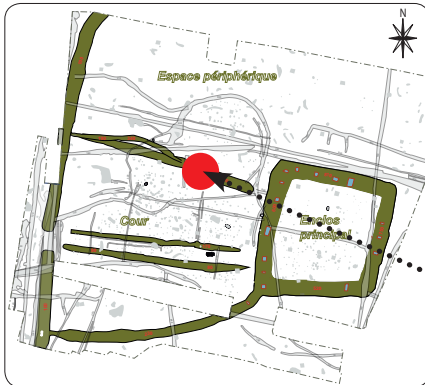
Fig. 126 : Fragment de flanc de catillus à emmanchement latéral aveugle, sondage sd133 F230, n°9 © Inrap, E. Collado, 2016.

// Le fossé F720 (façade nord de la cour)

-Le sondage sd 176 us 3 :

n°8 : il s'agit d'un petit fragment de meule rotative façonnée en granite (fig.128).

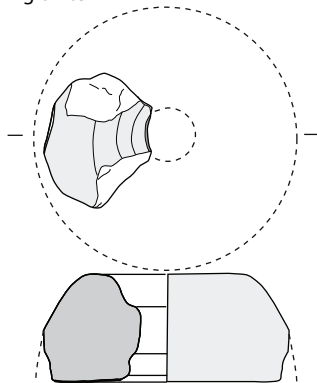
Faiblement conservé, une partie de l'œil vraisemblablement traversant et de petit diamètre est visible. Ni les flancs, ni l'épaisseur de la meule ne nous sont parvenus.



0 5 cm

Fig. 128 : Fragment de meule rotative indéterminé en granite, fossé F720, sondage sd176, n°8 © Inrap, E.Collado, 2016.

F 80 sd 82
n°3
granite

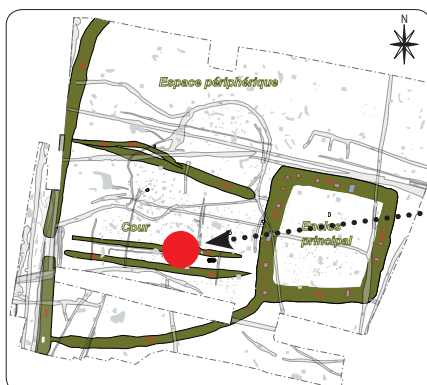


0 20 cm
V.Brisotto

// Le fossé de partition de la cour F 80 sd 82

n°3 : Il s'agit d'un secteur de catillus façonné dans un granite à biotite dominante et muscovite renfermant t de grosses enclaves sédimentaires (fig.129 n° 3). D'un diamètre d'environ 35 cm, la hauteur du flanc de forme convexe est de 14 cm. Un bandeau large de 4 cm délimite un réceptacle peu large et peu profond. L'œil vraisemblablement circulaire présente un diamètre estimé de 7 cm à l'ouverture et est légèrement plus large à l'approche de la surface active du fait d'un léger ressaut dans les $\frac{3}{4}$ inférieurs de sa profondeur.

Le diamètre réduit, associé à une hauteur de flanc relativement importante, avec un réceptacle réduit confère à la meule un aspect général trapu, orientant son attribution chronologique à la période laténienne.



0 10 cm

Fig. 129 : Fragment de catillus en granite, fossé F80 © Inrap, E.Collado, 2016.

2.1.4.3 Les terres cuites et éléments de construction

Sur l'ensemble des fossés de la cour et du fossé F100, une quantité non négligeable de fragments de terre cuite correspondant à des éléments de construction (parois) et de fragments de plaques foyères ont été recueillis dans le comblement.

- 39 fragments de parois en argile cuite, ont ainsi été récoltés dans les fossés F230, et F100 (fig. 130). Ces éléments très fragmentaires correspondraient à des éléments de parois de construction. On remarque que l'essentiel des éléments a été récolté dans le fossé F230, celui le plus éloigné de la zone bâtie, ce qui semble traduite une zone de rejet préférentiel plutôt qu'une présence de construction à proximité (en l'absence de bâtiment dans cette partie sud du site).

- Parmi les éléments en terre cuite, 164 fragments de plaques foyères ont été identifiés (fig. 130). Leur répartition est plus homogène sur l'ensemble du pourtour de la cour.

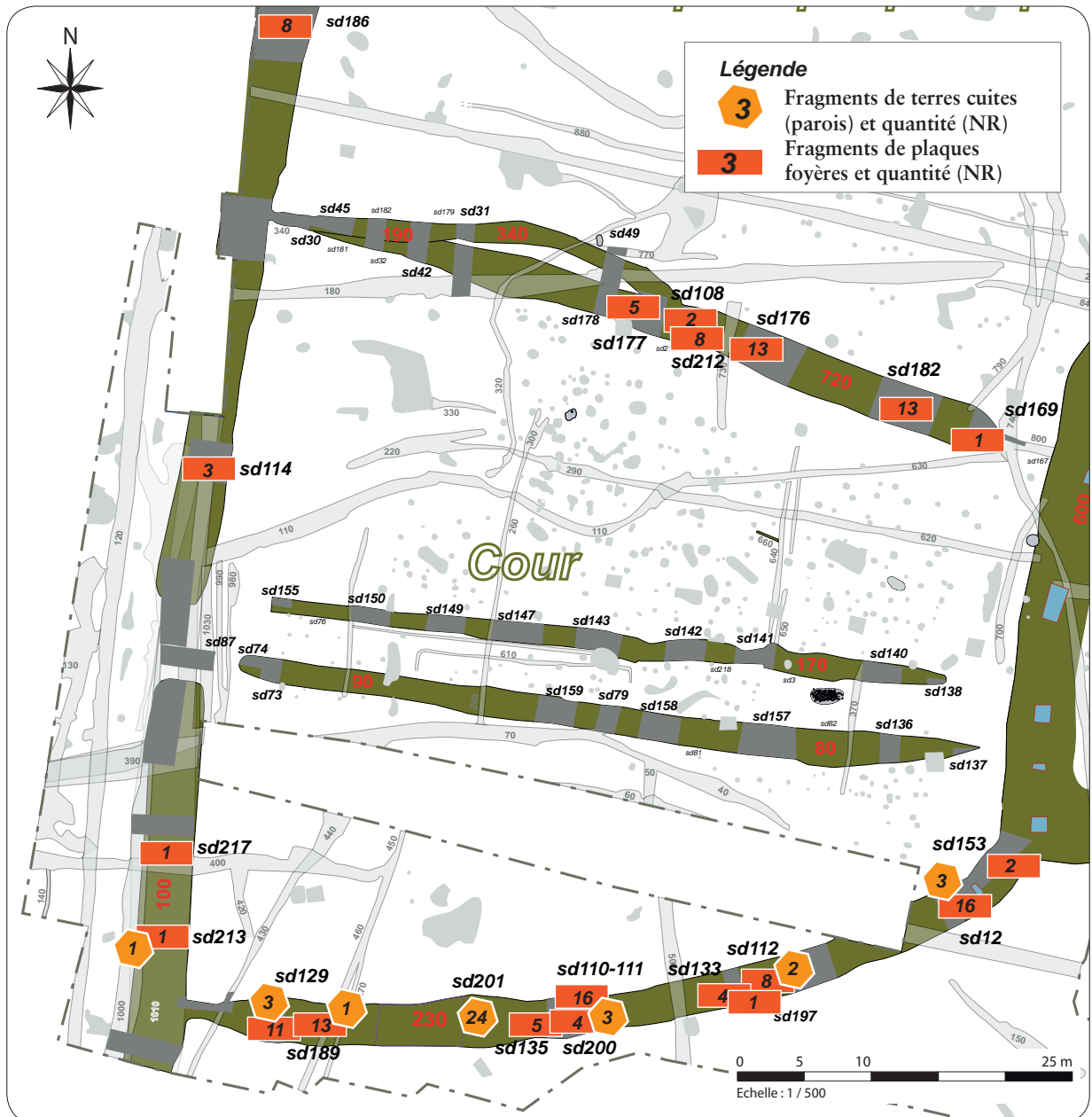


Fig. 130 Répartition des éléments en terre cuite provenant des fossés de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

2.1.2.4 Les indices d'une activité métallurgique (étude de Nolwenn Zaour)

Nous précisons qu'au moment de bouclage du rapport, l'étude métallurgiste n'était pas achevée. Nous avons donc fait le choix de présenter une partie de cette étude, le reste figurant en annexe en fin de rapport

Sur l'ensemble du site gaulois, 31 déchets de forge ont été récoltés (dont 29 scories de forge et 2 culots de forge), principalement dans le fossé de l'enclos principal (20 éléments) et dans un des fossés de l'enclos accolé ou cour (F230) situé à l'ouest de l'enclos principal (fig. 131).

Ces déchets ont fait l'objet d'une analyse par une paléométallurgiste de l'Inrap, Nolwenn Zaour (Inrap, Bas-Normandie, Centre archéologique de Bourguébus) (Cf Annexe pour l'étude complète)

L'occupation gauloise est révélée par la présence d'un système d'enclos domestique. Les structures de cette occupation ont livré plus de 5,6 kg de déchets métallurgiques liés à la pratique de la forge (cf Annexe : figure 04). Les déchets de forge ont été uniquement retrouvés dans les fossés semblant ainsi révéler la présence de zone de forgeage au sein de cette occupation (figure 05). Si quelques mobiliers métallurgiques ont été découverts au sein des fossés 600 et 810 de l'enclos principal, ils se concentrent essentiellement dans le fossé 230 de la cour (cf Annexe : figure 06).

Toutefois, la concomitance des déchets métallurgiques avec tous les autres mobiliers du site ne permet cependant pas de situer avec certitude de zone préférentielle de rejets sidérurgiques, et donc de localiser le ou les ateliers les ayant engendrés. Cette assertion peut être modérée pour le secteur de la cour situé autour de l'extrémité ouest du fossé 230. En effet, il semble que la présence du mobilier métallurgique soit ici bien plus importante que tout autre mobilier. Il faudrait pouvoir comparer ces résultats avec la présence ou non de micro déchets sidérurgiques comme les battitures. Dans le cadre de cette étude, il n'a pas été possible de mener ce travail sur les prélèvements de sédiments.

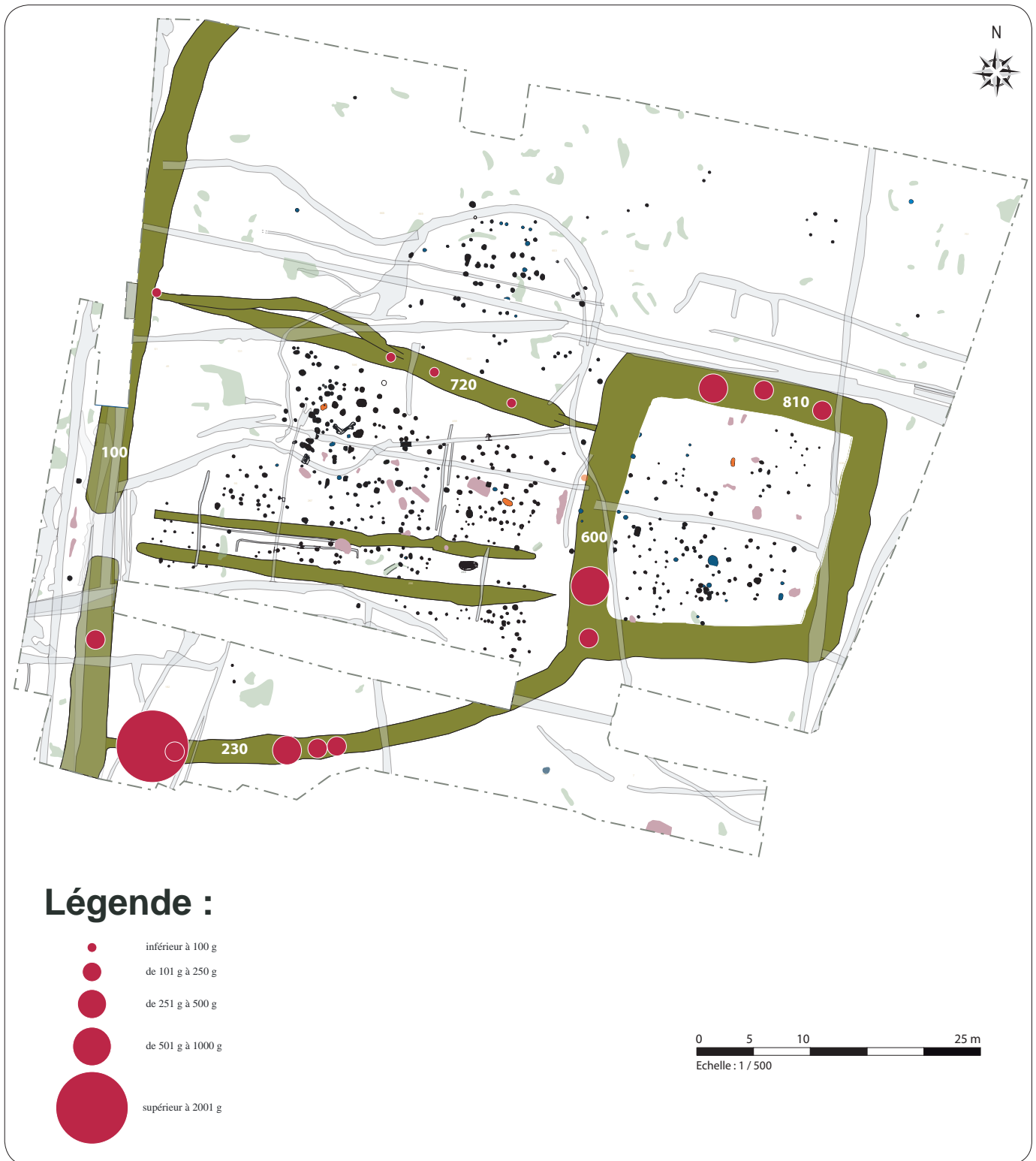


Fig. 131 Répartition du mobilier métallique © Inrap, N. Zaour, Y. Escats, 2016.

2.1.5 Les aménagements des espaces enclos de l'âge du Fer (enclos principal, cour et espaces périphériques)

Comme nous l'avons déjà signalé dans la présentation générale synthétique des résultats, le site des Hauts de Gaudon a livré un grand nombre de structures excavées (plus de 677 faits enregistrés), en particulier sur l'ensemble de la surface décapée de la cour et de l'enclos principal (cf. **fig. 21 page 55** et **fig. 132**). La grande majorité, soit 78 %, correspond à des fosses d'ancrage de poteau (au nombre de 534), communément appelées trous de poteau. Ces creusements correspondent aux ultimes vestiges de fondations de bâtiment construit en bois et en terre. Quelques fosses (33 dont 9 de la période gauloise), des structures de combustion ou foyers (à peine 1 %, au nombre de 5 dont 2 attribuables à l'occupation gauloise) ainsi qu'un empierrement ont également été identifiés. La mise en évidence d'une succession d'occupations postérieures à la période gauloise ne facilite pas l'attribution chronologique des différents vestiges.

Mais signalons d'ores et déjà que la grande majorité des vestiges découverts dans la cour semble appartenir à l'occupation gauloise, car aucun élément mobilier relatif aux périodes postérieures n'a été relevé. En revanche et ce sera l'objet de la partie suivante, il apparaît qu'une majorité des excavations (trous de poteau, fosses et structures de combustion) mises au jour au sein de l'enclos principal appartiennent à la période romaine, illustrant clairement une réoccupation ou une continuité d'occupation de cet espace enclos.

À partir des quelques éléments de datation ainsi que l'analyse spatiale, nous faisons ainsi le choix de présenter les vestiges appartenant ou susceptible d'appartenir à l'occupation gauloise, toutes phases confondues au sein de cette même période.

2.1.5.1 Les bâtiments

Les trous de poteau, reconnus comme tels et correspondants à des fosses de calage de fondation de construction de bois et de terre, sont apparus relativement facilement dans le substrat schisteux ou d'altérite. Un nettoyage fin des zones à fortes concentration a toutefois permis de mettre en évidence de nouvelles excavations, masquées par d'autres structures plus lisibles. De forme circulaire, ovale ou quadrangulaire, leur dimension et leur profondeur conservée varient également. Il peut s'agir de petits creusements de l'ordre d'une dizaine de centimètres (de diamètre et de profondeur) jusqu'à des structures atteignant 1 m de large ou de diamètre. Mais la moyenne enregistrée tourne autour de 40 cm avec des profondeurs conservées comprises entre 10 cm et 30 cm.

Leur comblement est généralement composé d'un sédiment brun-gris mêlant quelques éléments de substrat (plaquettes de schiste ou d'altérite selon la nature de l'encaissant).

Par ailleurs, si l'on prend l'exemple des trous de poteau mis au jour dans la cour de l'habitat (**fig. 133**), on remarque plusieurs concentrations en nuées et/ou en îlots qui témoignent de constructions successives de bâtiment au même endroit. À partir de ce constat, ces fortes densités rendent plus que délicat l'exercice de reconnaissance du plan des bâtiments.

Sur l'ensemble du site, 33 édifices, bien que présentés à titre d'hypothèse, ont toutefois pu être reconnus et individualisés, sur la base de la confrontation des observations de terrain et de l'interprétation des plans graphiques (**fig. 134**). Malgré la rareté du mobilier permettant difficilement d'attribuer les divers ensembles à des périodes précises, les bâtiments E22, E6, E17, E18 et vraisemblablement E29, tous installés dans l'enclos principal, sont assurés d'appartenir à la période romaine (**fig. 133**). Les autres sont attribuables à l'âge du Fer par déduction et/ou grâce à quelques tessons retrouvés dans le comblement des trous de poteau.

Sur l'ensemble du site, en enlevant les édifices gallo-romains situés dans l'enclos principal, les types d'architecture sont variables d'un point de vue morphologique et dimensionnel.

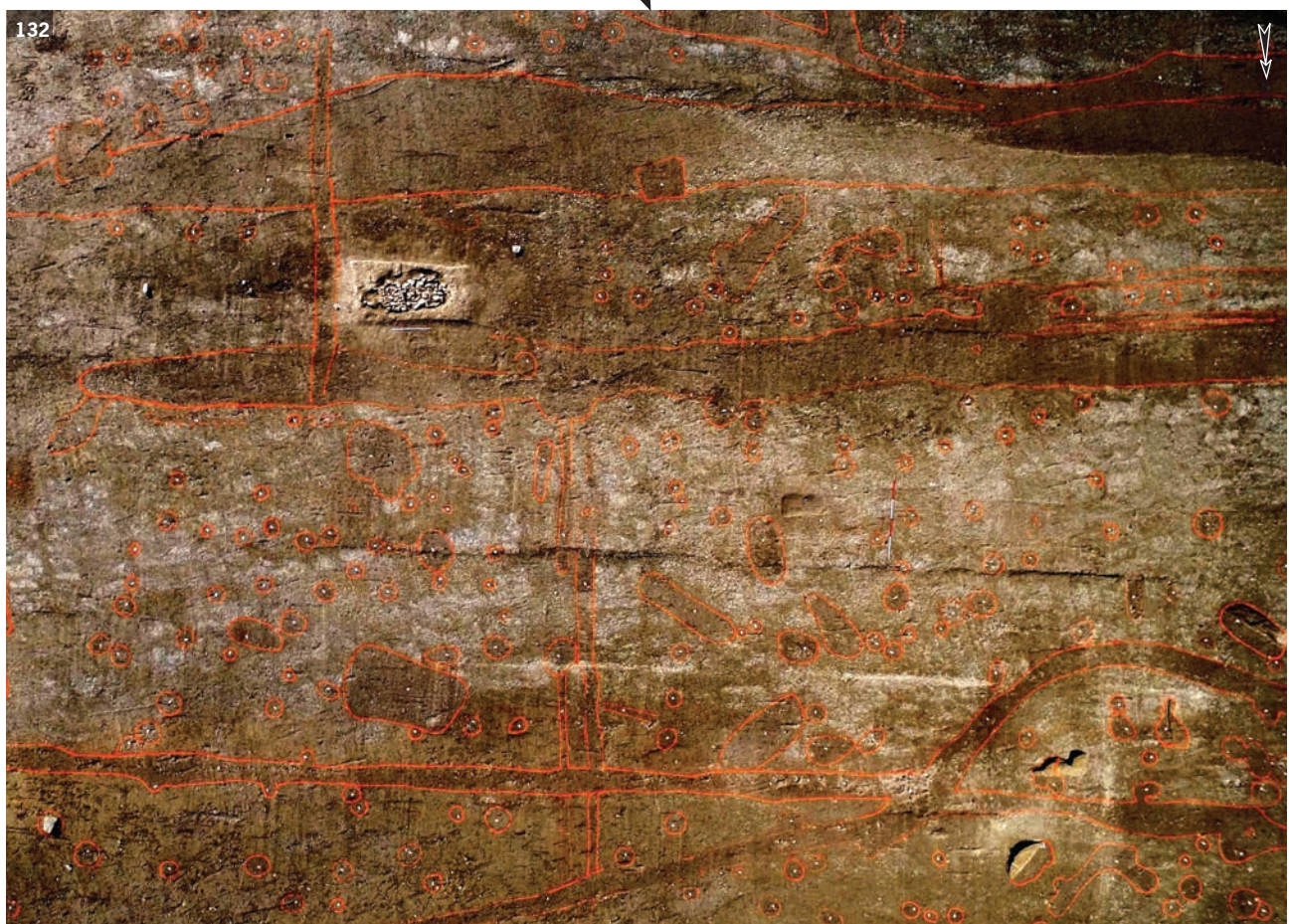
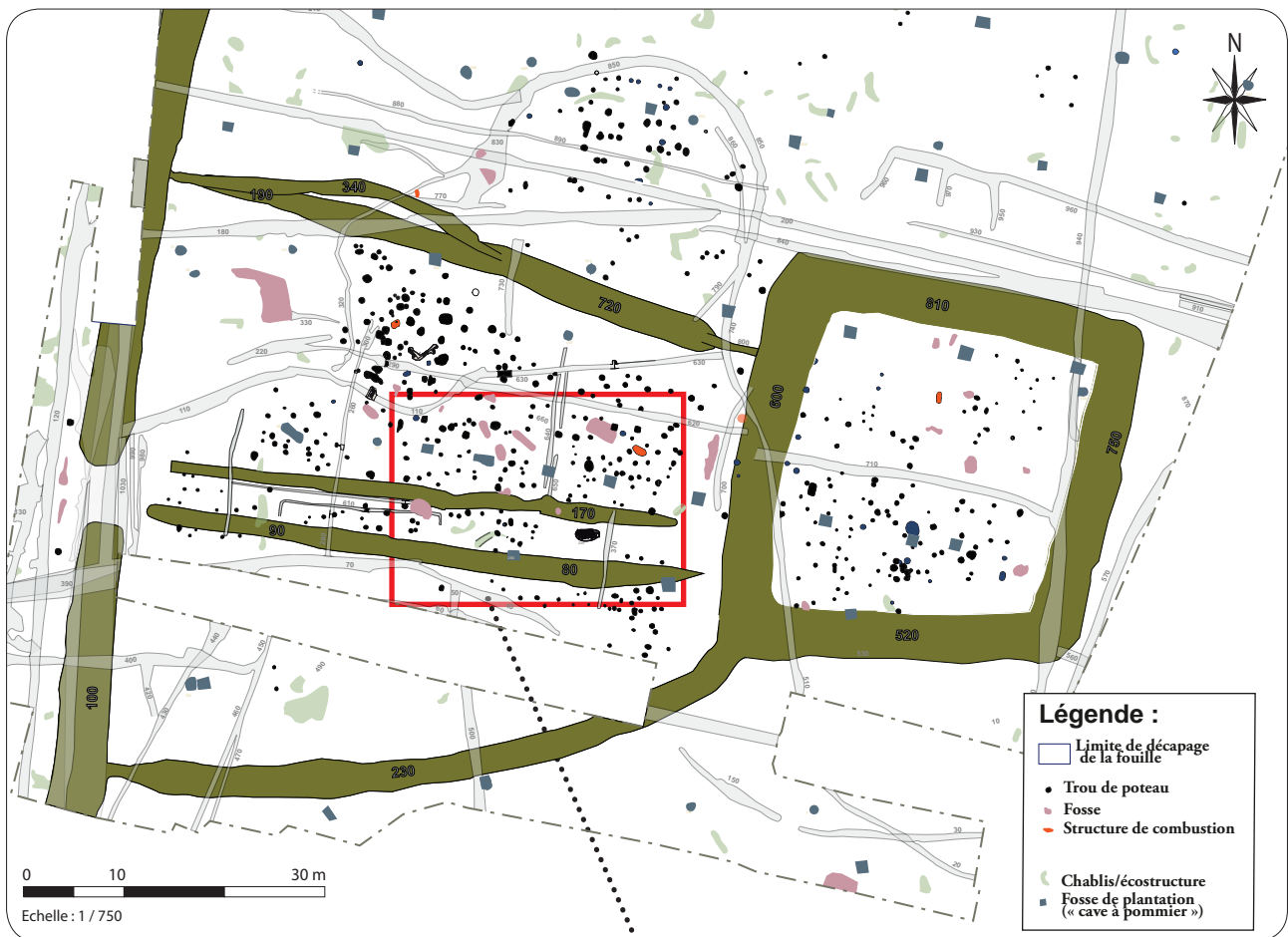


Fig. 132 Plan général et vue aérienne illustrant la forte densité des vestiges (dont les trous de poteau et les fosses) reconnus dans la cour de l'enclos principal (marquage orange) © Inrap, Y. Escats / © Askell Drone Prod, 2015 (cliché volontairement contrasté pour bien distinguer les creusements dans le substrat géologique).

Plusieurs modules architecturaux (25) se distinguent de par leur surface s'échelonnant de 1,2 m² à 90 m² et leur morphologie (fig. 134) :

- Le **groupe 1** se voit défini par de petites constructions à plan majoritairement carré, généralement formées de 4 ou 5 poteaux et une superficie inférieure à 11 m². On en dénombre 10.
- Le **groupe 2** concerne les architectures à plan carré ou quadrangulaire formées de 4 à plusieurs poteaux, définissant une surface comprise entre 20 m² et 28 m². 5 bâtiments de ce type ont été reconnus.
- Se détache ensuite le **groupe 3** défini par un module quadrangulaire et/ou rectangulaire allongé dont la superficie s'échelonne entre 35,5 m² et 64,3 m². 8 édifices supposés ont été reconnus, essentiellement dans la cour de l'habitat.
- Le dernier groupe (**groupe 4**) correspond à 2 bâtiments de grande taille, au plan rectangulaire allongé et d'une superficie de plus de 80 m².



Fig. 133 Plan général figurant les principales constructions sur poteau reconnues sur l'ensemble du site (âge du Fer et Antiquité) © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

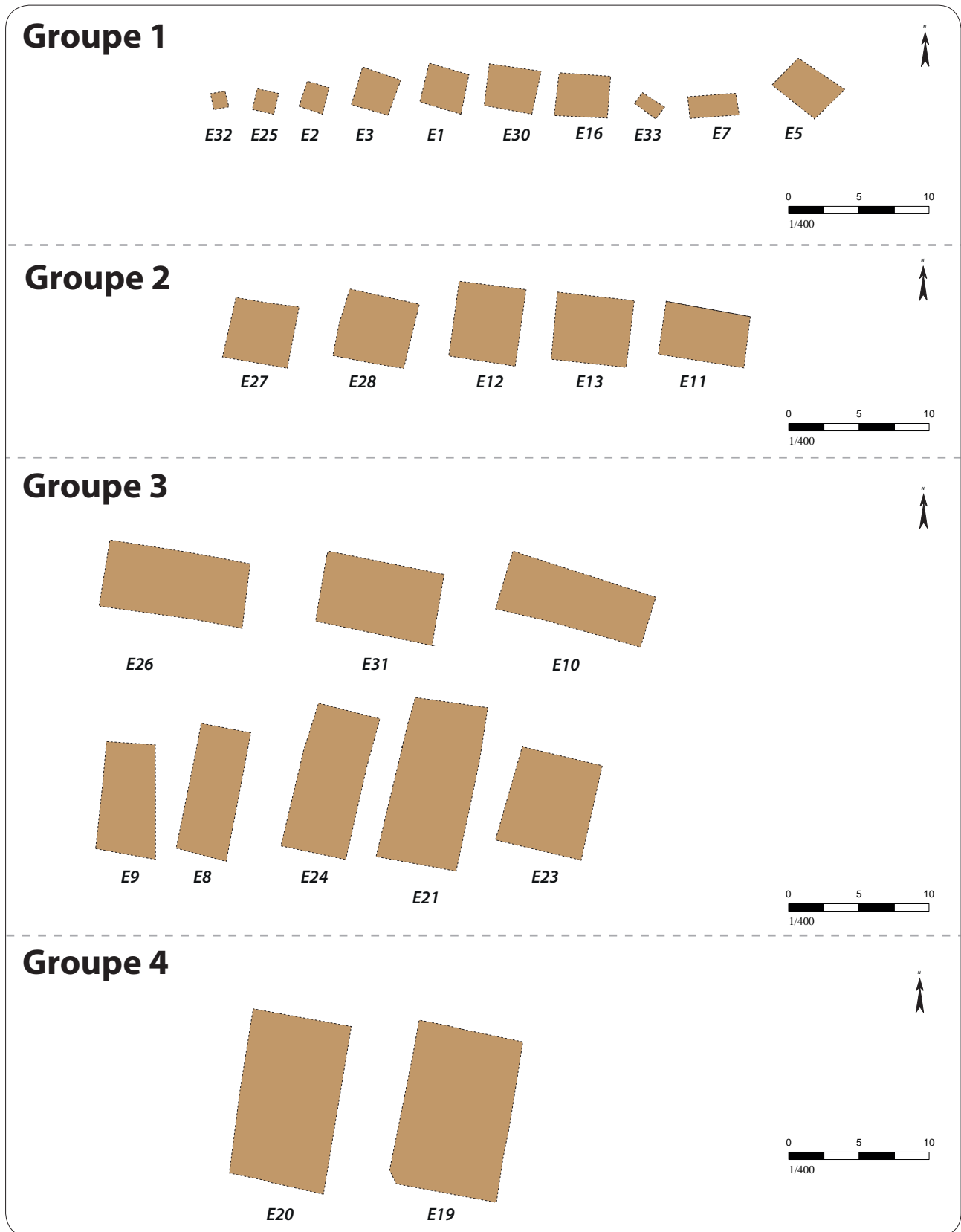


Fig. 134 Proposition typologique, par groupe, des constructions sur poteau de l'âge du Fer © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

2.1.5.1.a Les bâtiments du groupe 1

Au nombre de 10 constructions, 5 d'entre elles ont été reconnues dans la cour (**fig. 134** E2-E7-E25-E30), 4 autres dans l'enclos principal (**fig. 134** E3, E5, E32 et E33) et un dernier est situé en position isolée dans l'espace périphérique au nord de l'enclos principal (**fig. 134** E1).

//Les ensembles du groupe 1 situés dans la cour

Les ensembles E2 et E25, distant l'un de l'autre d'environ 15 m et orientés selon un axe nord-sud, correspondent à des constructions de base carrée de petites dimensions, respectivement de 3 m² et 3,2 m² et reposant sur quatre poteaux porteurs (**fig. 137 et 138**). Les trous de poteau, généralement subcirculaire, pour les deux ensembles, mesurent un diamètre d'environ 50 cm pour une profondeur conservée comprise entre 9 et 16 cm. Leur comblement est généralement composé de sédiment argileux brun-gris mêlant quelques plaquettes de schiste et de rares nodules de charbon de bois. Il s'agit de faible ancrage par rapport à des architectures similaires, recensés dans de nombreux établissements ruraux de l'âge du Fer et correspondant à des greniers de stockage de céréales. Il pourrait ici s'agir soit d'un problème de conservation des vestiges, ce qui ne semble être le cas par rapport à d'autres trous de poteau plus profonds (jusqu'à 40 cm) de bâtiments plus grands soit d'un type de construction destiné à une autre fonction comme des plates-formes de stockage de fibres textiles, fourrage, litière etc.. (Jahier 2011, p 73).

Les ensembles E7 et E30, distants l'un de l'autre d'environ 8 m, sont installés respectivement le long du fossé F170 et entre les fossés F170 et F80 (**fig. 137 et 138**).

Les poteaux conservés du bâtiment E7 dessinent un espace rectangulaire allongé dont la base couvre une surface de 1,30 m de large et 3,40 m de longueur (environ 4,5 m²). Les profondeurs conservées des fosses d'ancrage sont également peu importantes et comprises entre 15 cm et 20 cm et sont creusés selon un profil variable, en cuvette, en V ou en baignoire. Leur comblement est généralement composé de sédiment argileux brun-gris mêlant quelques plaquettes de schiste et de rares nodules de charbon de bois.

L'ensemble E30, de plan quadrangulaire, mesure 3 m de large sur 3,50 m (10,5 m²) et est composé de plusieurs poteaux aux dimensions variables (dont un probablement masqué par le fossé F80), d'une profondeur conservée comprise entre 12 cm et 20 cm (**fig. 137 et 138**). Leur comblement est généralement composé de sédiment argileux brun clair à gris clair mêlant quelques plaquettes de schiste. Les poteaux internes viennent peut-être renforcer ou consolider la structure. L'hypothèse d'une fonction de plate-forme pourrait ici s'envisager.

L'ensemble E26 est quant à lui *a priori* formé par 4 poteaux d'angle, étant à cheval sur le fossé F170 (**fig. 137 et 138**). Basé sur un plan quadrangulaire, la construction mesure une longueur de 3.70 m pour une largeur de 3.10 m, soit une surface couvrant environ 11,40 m². Les fosses d'ancrage, de forme subcirculaire, ont un diamètre ou d'une largeur comprise entre 40 cm et 70 cm pour une profondeur conservée variable entre 10 cm et 20 cm. Les profils du creusement sont en cuvette ou en V avec un comblement composé de sédiment argileux gris comportant quelques plaquettes de schiste et des traces de charbon de bois. Le poteau d'angle F266 est vraisemblablement plus important en raison de la superposition d'un second bâtiment E12. Aucun recoupement n'est visible en coupe ce qui laisse penser que l'ensemble E12 a été construit dans un second temps.

//Les ensembles du groupe 1 situés dans l'enclos principal

4 petites constructions sont recensées au sein de l'enclos principal. Il s'agit des ensembles E3, E5, E32 et E33 (fig. 139).

L'ensemble E3, proche de l'angle nord-est de l'enclos et orienté selon les fossés de l'enclos, est composé de 4 poteaux d'angles formant un plan carré de 3 m de côté, soit une surface de 9 m² (fig. 139 et 140). Les fosses d'ancrage de forme circulaire ou ovale affiche des profils en U à fond plat et des profondeurs conservées comprise entre 12 cm et 18 cm. Leur comblement est composé de sédiment argileux brun clair et des quelques plaquettes de schiste ainsi que de rares nodules de terre cuite (F524). L'angle sud-ouest de la construction comporte deux fosses d'ancrage, probablement un renfort de la structure (fig. 135).

Les deux ensembles E5 et E33, se superposant au même endroit dans l'angle de l'enclos (fig. 139 et 140), sont basés sur un plan rectangulaire et formés par 4 poteaux d'angle (1 manquant pour l'ensemble E5).

E33, de plus petite dimension et situé dans l'ensemble E5, mesure 1,8 m de long et 1,10 m de large (soit à peine 2 m²). E5 mesure quant à lui 4 m de long et 3 m de large (soit 12 m²). Les fosses d'ancrage sont relativement modestes avec des profondeurs conservées comprises entre 6 cm et 10 cm. Leur comblement similaire est composé d'un sédiment brun clair et quelques plaquettes de schiste.

L'ensemble E32, situé cette fois-ci à proximité de la façade sud de l'enclos (fig. 139 et 140), s'apparente une petite construction de plan carré de 1,10 m de côté (soit 1,20 m²). Il est proposé à titre d'hypothèse car il est difficilement lisible parmi la concentration de trous de poteau à cet endroit et appartenant à des bâtiments plus tardifs (gallo-romain). Les fosses d'ancrage d'un diamètre de 30 à 40 cm sont profondes de 15 à 20 cm.



Fig. 135 Coupe des trous de poteau F509/511 de l'ensemble E3 © Inrap, C. Hugo, 2015.

//L'ensembles du groupe 1 situé dans l'espace périphérique

L'ensemble E1 est situé de manière isolée au nord de l'enclos principal (à environ 20 m) dans l'espace périphérique (fig. 139 et 140). Ces dimensions sont similaires à l'ensemble E3 (situé dans l'enclos principal), soit 3 m de côté (9 m²) (fig. 136). Les fosses d'ancrage, de forme circulaire, ont des profondeurs conservées comprises entre 20 et 30 cm, ce qui est supérieur à la moyenne des conservations des ensembles à 4 poteaux. À noter que l'on perçoit le négatif du poteau dans la coupe du trou de poteau F727. Le profil du creusement est en U à fond plat ou en V. Dans le comblement composé de sédiment argileux brun clair mêlant de rares paillettes de schiste, trois tessons de céramique recueillis dans le trou de poteau F728 sont attribuables au second âge du Fer. L'hypothèse d'un grenier surélevé est ici possible. Le cinquième trou de poteau F762 pourrait alors correspondre à l'empreinte d'une échelle d'accès ou un marche-pied au plancher surélevé de la construction.

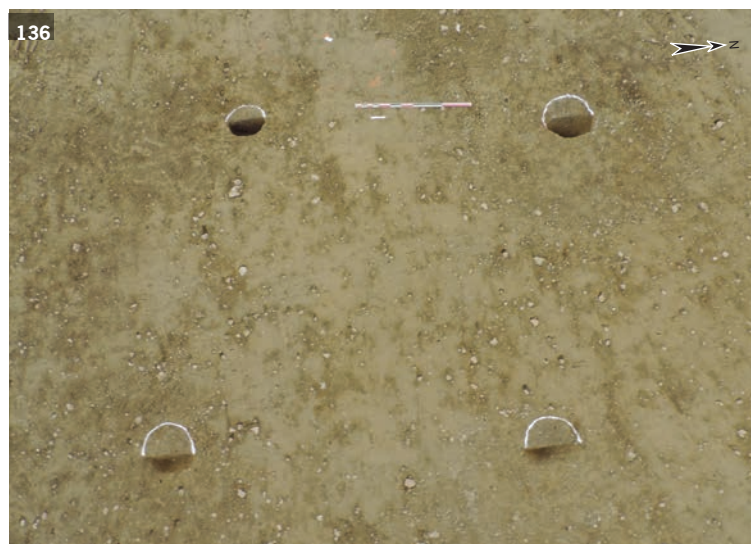


Fig. 136 L'ensemble E1 © Inrap, C. Hugo, 2015.

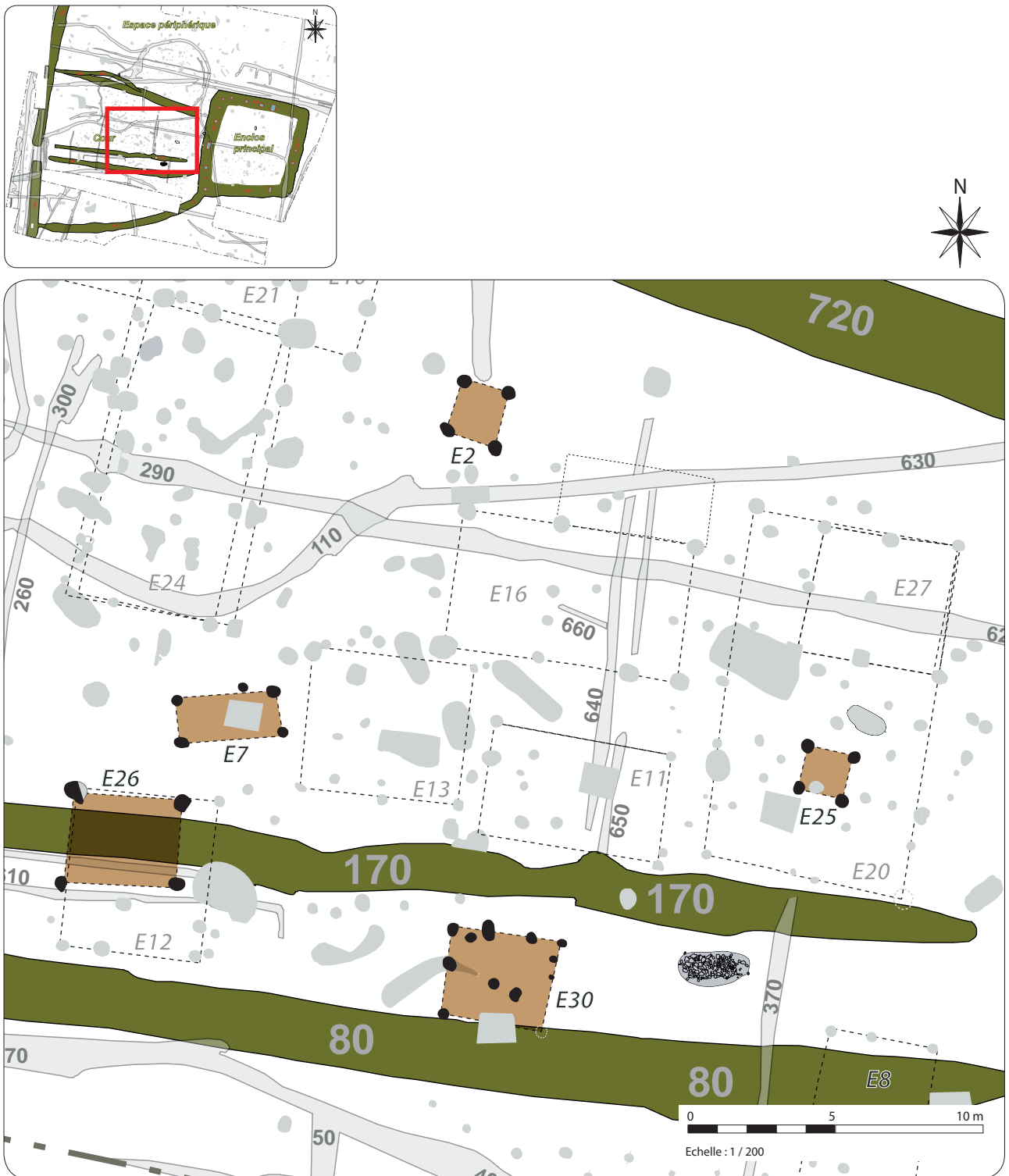


Fig. 137 Plan de situation des bâtiments du groupe 1 dans la cour © Inrap, Y. Escats, 2016

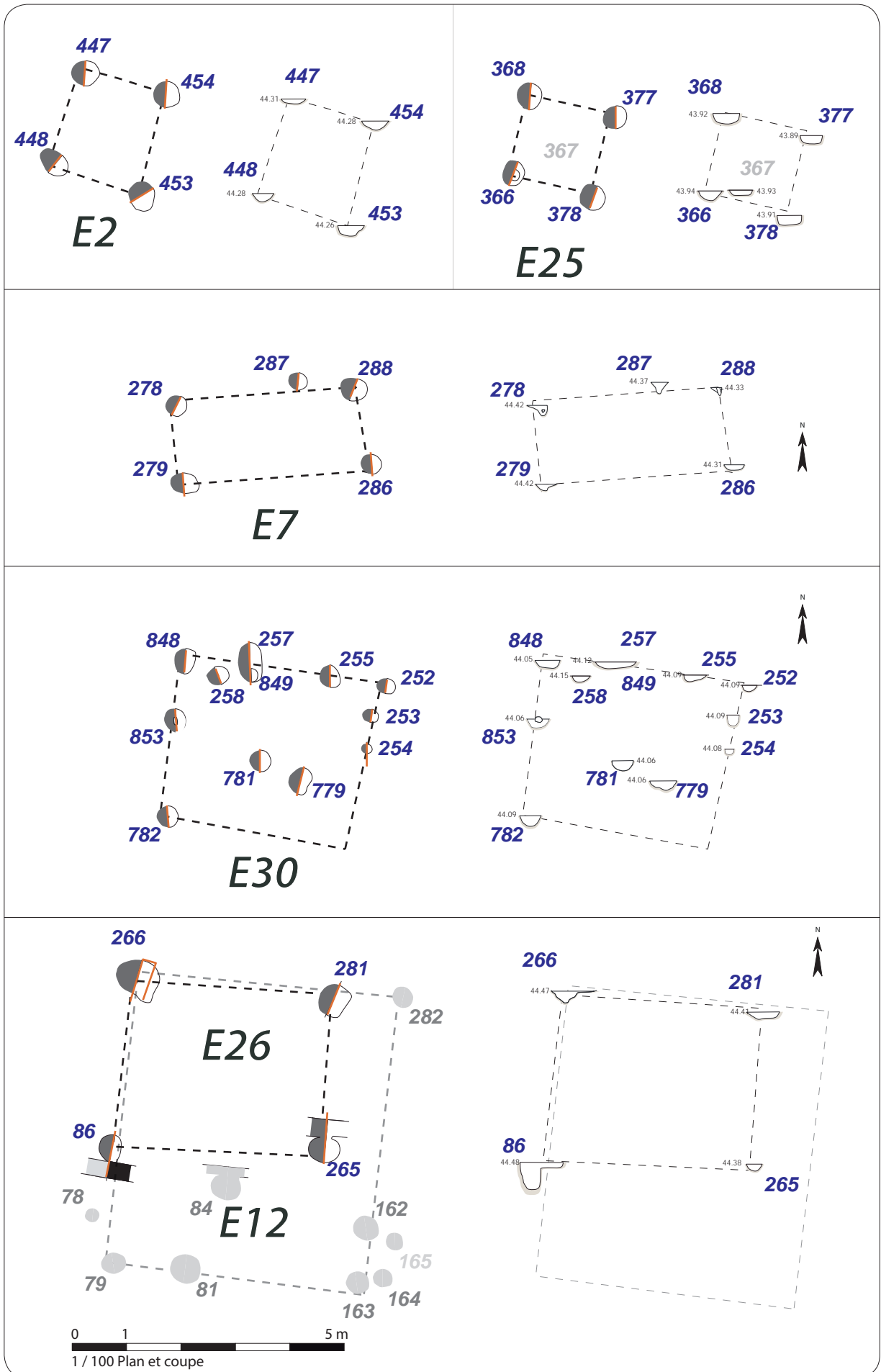


Fig. 138 Plan et coupe des constructions sur poteau du groupe 1 situées dans le cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

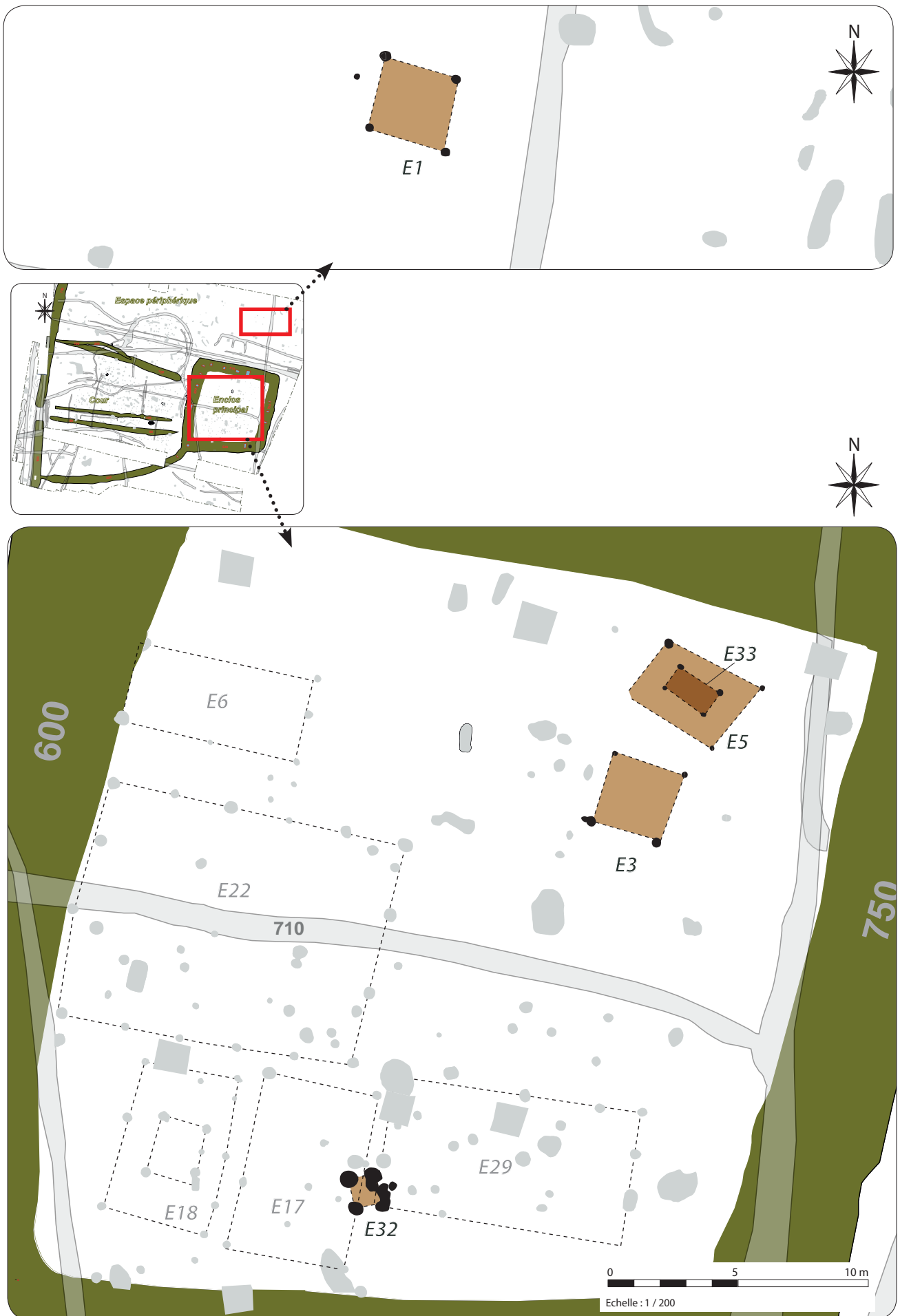


Fig. 139 Plan de situation des bâtiments du groupe 1 dans l'enclos principal et de l'espace périphérique (E1) © Inrap, Y. Escats, 2016

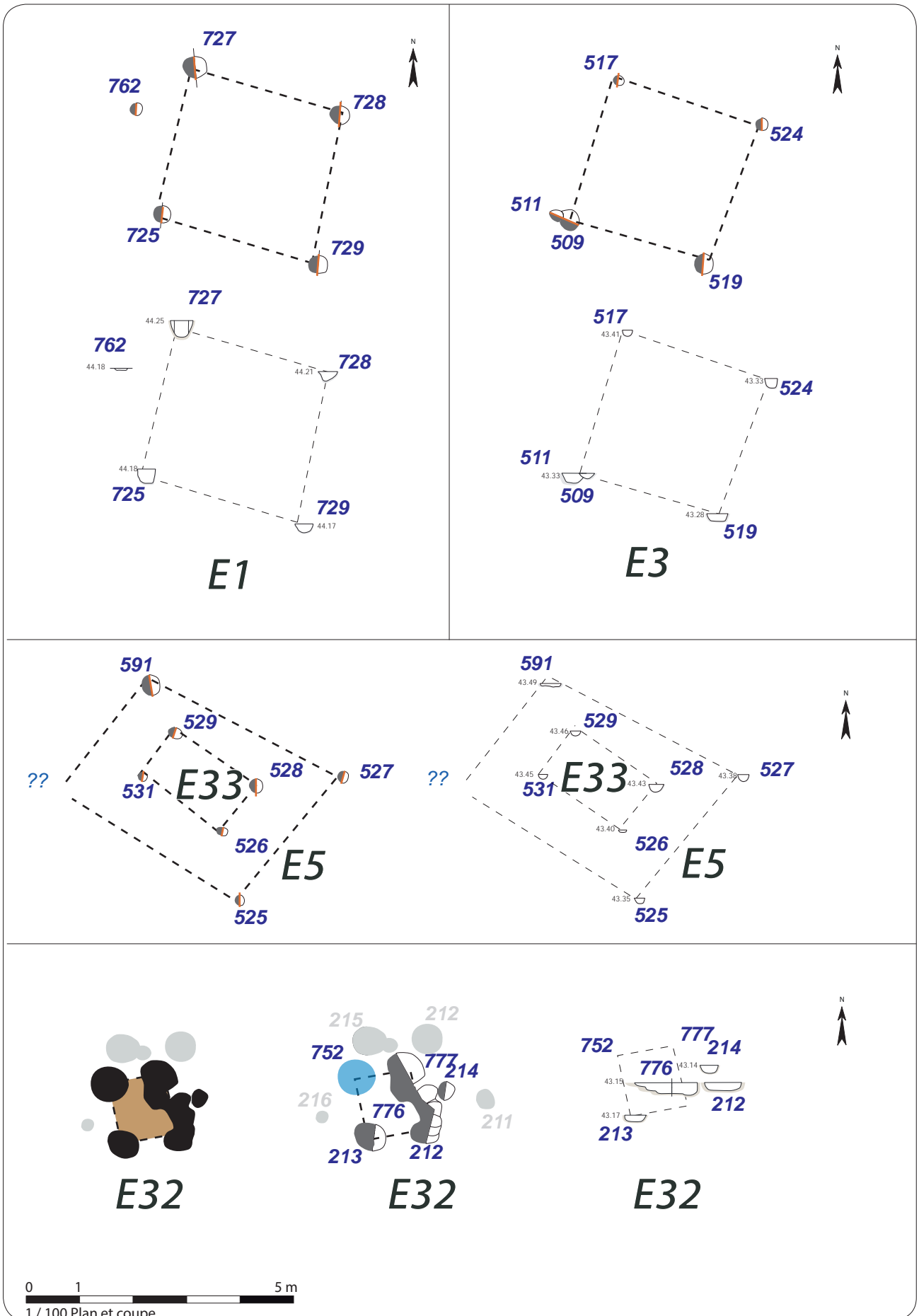


Fig. 140 Plan et coupe des constructions sur poteau du groupe 1 situées dans l'enclos principal et de l'espace périphérique (E1) © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

2.1.5.1.b Les bâtiments du groupe 2

Pour rappel, le **groupe 2** concerne les architectures à plan carré ou quadrangulaire formées de 4 à plusieurs poteaux, définissant une surface comprise entre 20 m² et 28 m². 5 bâtiments de ce type ont été reconnus : E27, E28, E12, E13 et E11 (**fig. 143**) .

Quatre des cinq bâtiments de ce groupe sont installés au coeur de la cour (**fig. 143**). Les ensembles E11, E12, E13 sont regroupés dans le même secteur soit le long du fossé de partition interne F170 (E11 et E13) soit à cheval sur ce dernier (E12). Le bâtiment E27 est situé le plus proche de l'enclos principal, pratiquement en vis-à-vis de l'entrée.

Leur comblement est relativement homogène pour l'ensemble des fosses d'ancrage décrit ci-dessous. Il est composé généralement de sédiment brun clair mêlant quelques paillettes de schiste (ou plaquettes), ainsi que de rares traces de charbons de bois.

L'ensemble E12, construit au même endroit que l'ensemble E26, est délimité par 6 poteaux principaux couvrant une surface au sol d'environ 25 m² (5,5 m , 4.5 m) (**fig. 144**). Les 3 autres trous de poteau peuvent correspondre des renforts de la structure (**fig. E12 : F84, 165 et 166**). Les dimensions des fosses d'ancrage, généralement circulaires ou subcirculaires, sont assez variables tant en plan (38 cm à 70 cm) qu'en profondeur conservée (entre 20 et 30 cm). Elles adoptent un creusement selon un profil en cuvette à fond plat ou en U à bords évasés et leur comblement relativement homogène est composé de sédiment argileux brun clair à gris clair mêlant de rares plaquettes de schiste et de traces de charbon de bois. Le poteau 84 situé dans le bâtiment a livré à la fouille 5 tessons de céramique gauloise (cf. *infra* : Étude du mobilier).

L'ensemble E11 et E13 sont quant à eux dessinés par 4 principaux poteaux (**fig. 143 et 144**). E11, de plan rectangulaire, mesure 6 de long et 3,70 m de large, soit une surface 22.20 m² (**fig. 144**) . Le poteau F315 n'a pas été fouillé (reconnaissance tardive lors de l'opération de fouille). Les dimensions des fosses d'ancrage diffèrent peu, entre 38 et 45 cm de diamètre. Les profondeurs conservées correctes avoisinent les 20 cm et le creusement varie entre un profil en U à fond plat ou en V à fond arrondi. Le trou de poteau F318, assez important en terme de dimensions (66 cm x 54 cm et 22 cm de profondeur), semble – de par sa position excentrée sur la façade ouest du bâtiment – participer à l'architecture, en tant que renfort de la charpente (?). Les poteaux de l'angle nord-ouest (F785) et sud-est montre également double creusement signalant également un renfort (F338-337).

L'ensemble E13, de plan pratiquement quadrangulaire, mesure environ 25 m² (5.5 x 4.5 m), est composé de 4 poteaux principaux de dimensions variables (de 20 à 40 cm de diamètre ou de largeur maximale) et des profondeurs conservées situées entre 10 cm et 24 cm. On observe également des renforts de poteau aux angles nord de la construction. La coupe du trou de poteau F292 révèle le négatif du poteau (section de 20 cm).

Les deux ensembles E27 et E28, bien que situés respectivement dans le cour et dans l'espace périphérique (au nord du fossé F720), affichent pratiquement les mêmes caractéristiques en terme de dimensions et de principes architecturaux (**fig. 143 et 145**). Le plan de base est composé de 6 à 7 poteaux.

L'ensemble E28 mesurant approximativement 26 m² (5.3 x 5 m) est composé de 6 poteaux principaux (4 d'angle et 2 axiaux). Les dimensions des fosses d'ancrages, généralement ovalaires, sont relativement similaires, de l'ordre de 60 cm de long et 40 cm de large. Leurs profondeurs conservées sont situées entre 16 cm et 25 cm.

L'ensemble 27 (situé dans la cour) mesure quant à lui environ 20 m² (4.7 x 4.3 m). Ce type d'architecture dénote par rapport aux bâtiments décrits depuis le début pour les groupes 1 et 2. Il est dessiné par 7 poteaux (dont 3 axiaux situés sur les façades nord, sud et ouest (Il manque peut-être un quatrième sur la façade est). Le poteau F474 situé en position central,



Fig. 141 Coupe du trou de poteau F754 de l'ensemble E27 © Inrap, C. Hugo, 2015.

semble ici correspondre à un soutien de la faîtière centrale. La particularité de cette construction repose sur la forme des fosses d'ancrage qui sont pour certaines d'entre elles quadrangulaires avec un profil en cuvette à bord droit. Leurs dimensions sont importantes (60 x 40 cm pour une profondeur conservée de près 30 cm (fig. 141 et 144 : F754 et F373). Notons que de nombreux nodules de terres cuites ont été observés dans le comblement très hétérogène de la fosse F373. 3 tessons de céramiques gauloises y ont été récoltés. Ajoutons également qu'il s'agit d'une architecture que l'on rencontre régulièrement sur les sites de la Tène dans l'ouest et le centre de la France. On peut faire référence à un exemplaire proche, reconnu sur le site de La Claiserie à Ossé (35) (Le Gall, 2015). Il s'agit de l'ensemble 7, ainsi nommé, mesurant 5 m de côté et délimité par 4 poteaux d'angle et un poteau central. L'auteur suggère un édifice à étage avec l'hypothèse d'une construction à parois rejetées (fig. 142).

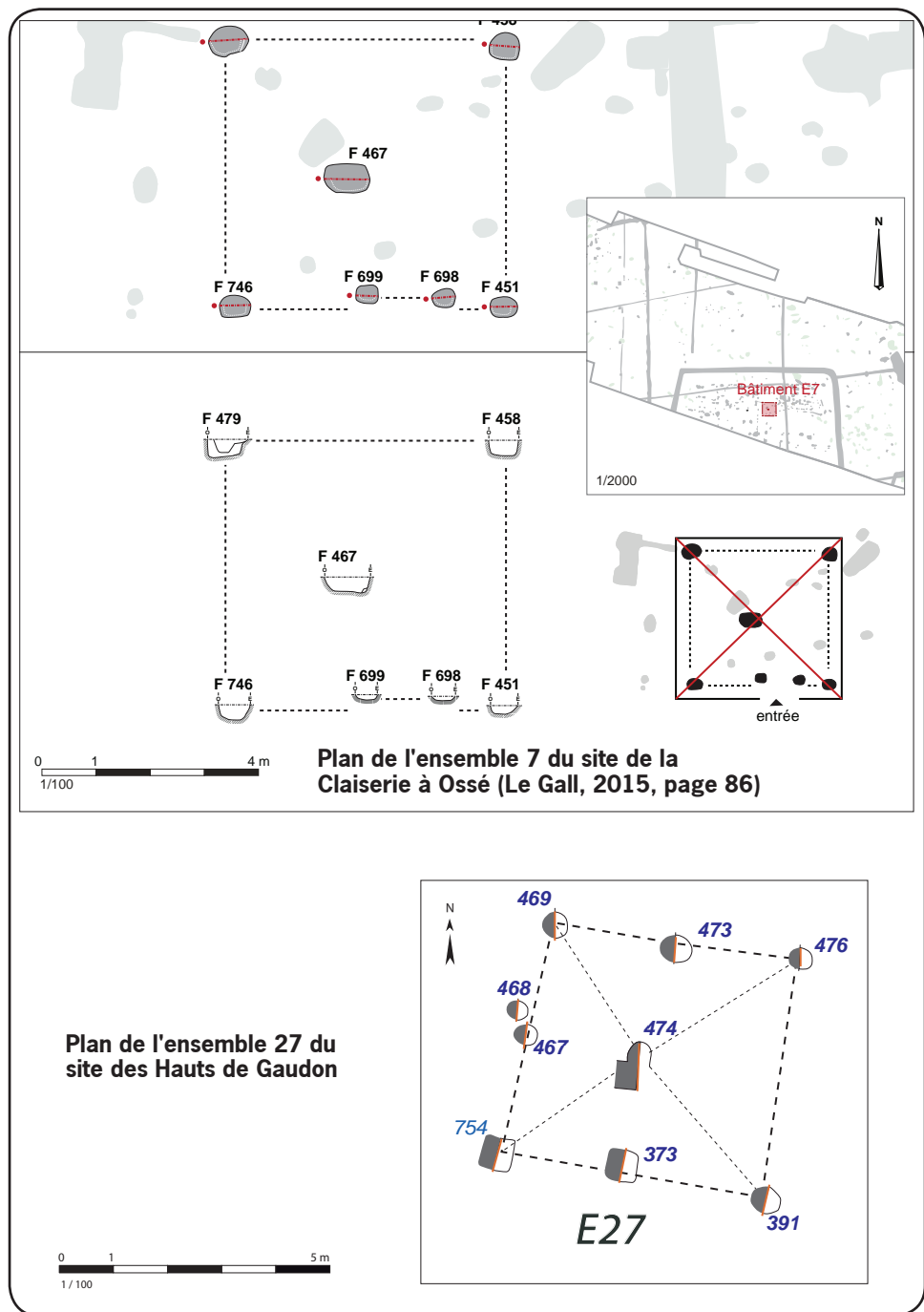


Fig. 142 Comparaison des plan E27 du site des Hauts de Gaudon et de l'ensemble E7 du site de A Claiserie à Ossé (Le Gall, 2015) © Inrap, DAO, Le Gall, 2015 / Y. Escats, E. Rubington, 2016



Fig. 143 Plan de situation des bâtiments du groupe 2 situés dans la cour et de l'espace périphérique (E28) © Inrap, Y. Escats, 2016

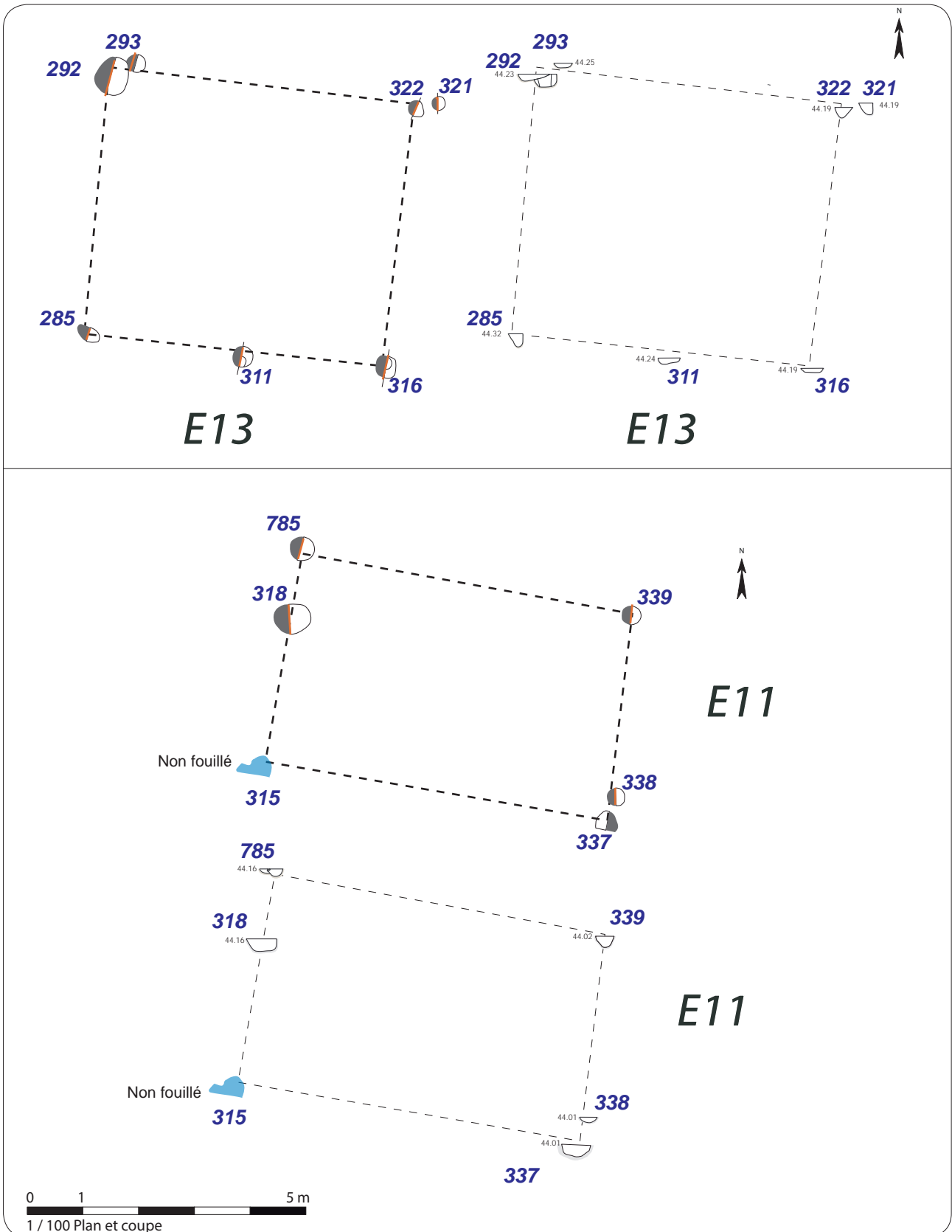


Fig. 144 Plan et coupe des constructions sur poteau du groupe 2 situées dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

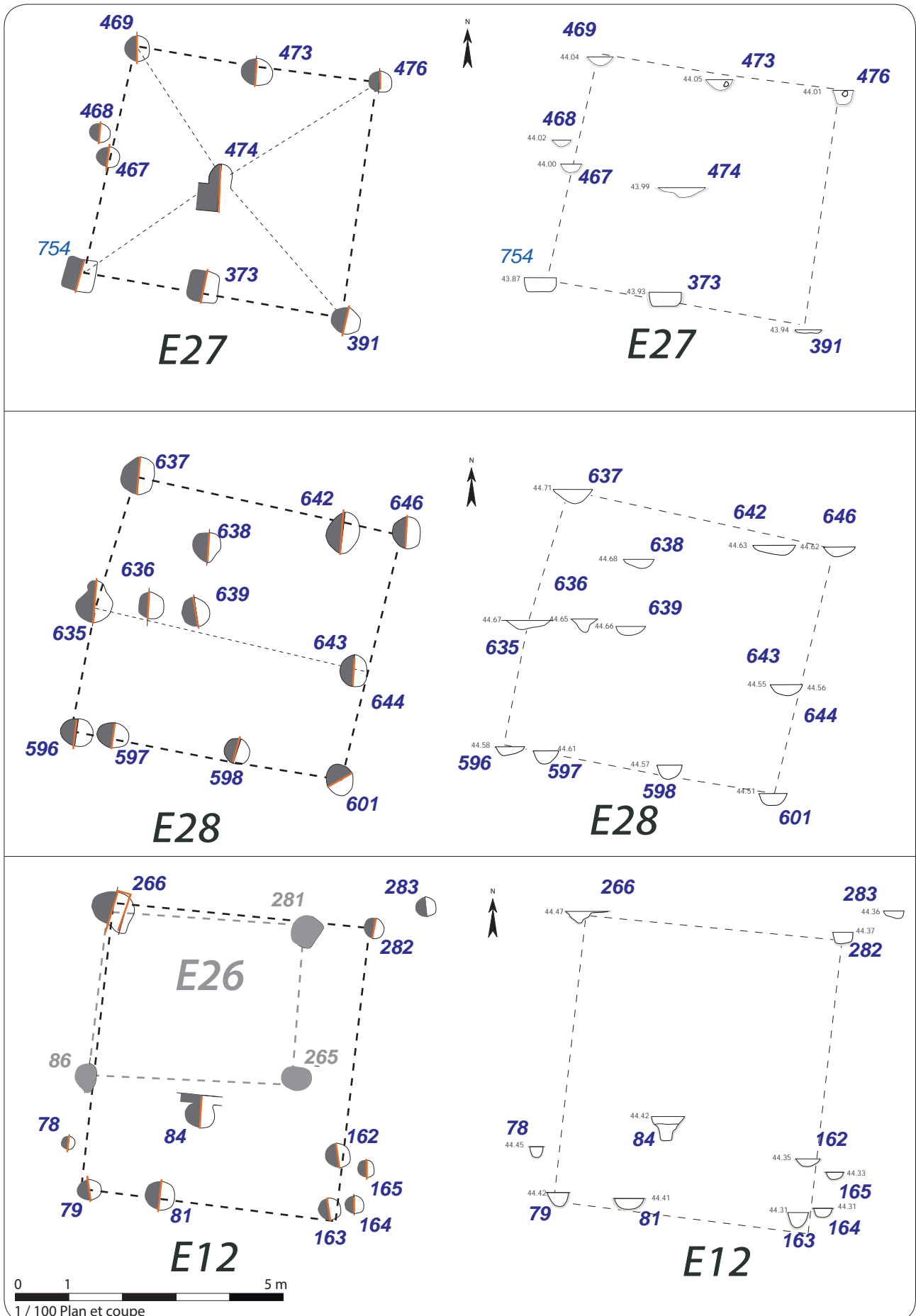


Fig. 145 Plan et coupe des constructions sur poteau du groupe 2 situées dans la cour et de l'espace périphérique (E28) © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

2.1.5.1.c Les bâtiments du groupe 3

Les ensembles du **groupe 3** se définissent par un module plus grand de forme quadrangulaire et surtout rectangulaire allongé dont la superficie s'échelonne entre 35,5 m² et 64.3 m². Ils représentent 8 édifices dont l'orientation est soit selon les axes nord-sud pour les bâtiments E9, E8, E24, E21 et E23, soit est-ouest pour les bâtiments E26, E31 et E10. La majorité est installée dans la cour, mis à part l'ensemble 31 qui se situe dans l'espace périphérique (au nord) (fig. 146).

Pour visualiser rapidement les dimensions des architectures, nous les présentons sous la forme du tableau suivant :

N° d'ensemble	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface (m ²)
26	10.1	4.6	47.25
10	10.7	3.9	41.7
24	10.4	4.6	47.8
21	11.7	5.5	64.3
23	6.9	6.1	42.1
8	9.1	3.9	35.5
9	7.7	3.9	30
31	8.5	5.1	43.3

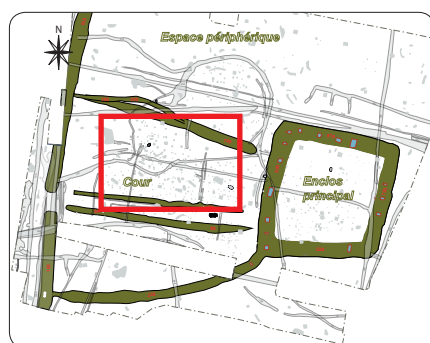


Fig. 146 Plan de situation des bâtiments du groupe 3 situés dans la cour © Inrap, Y. Escats, 2016

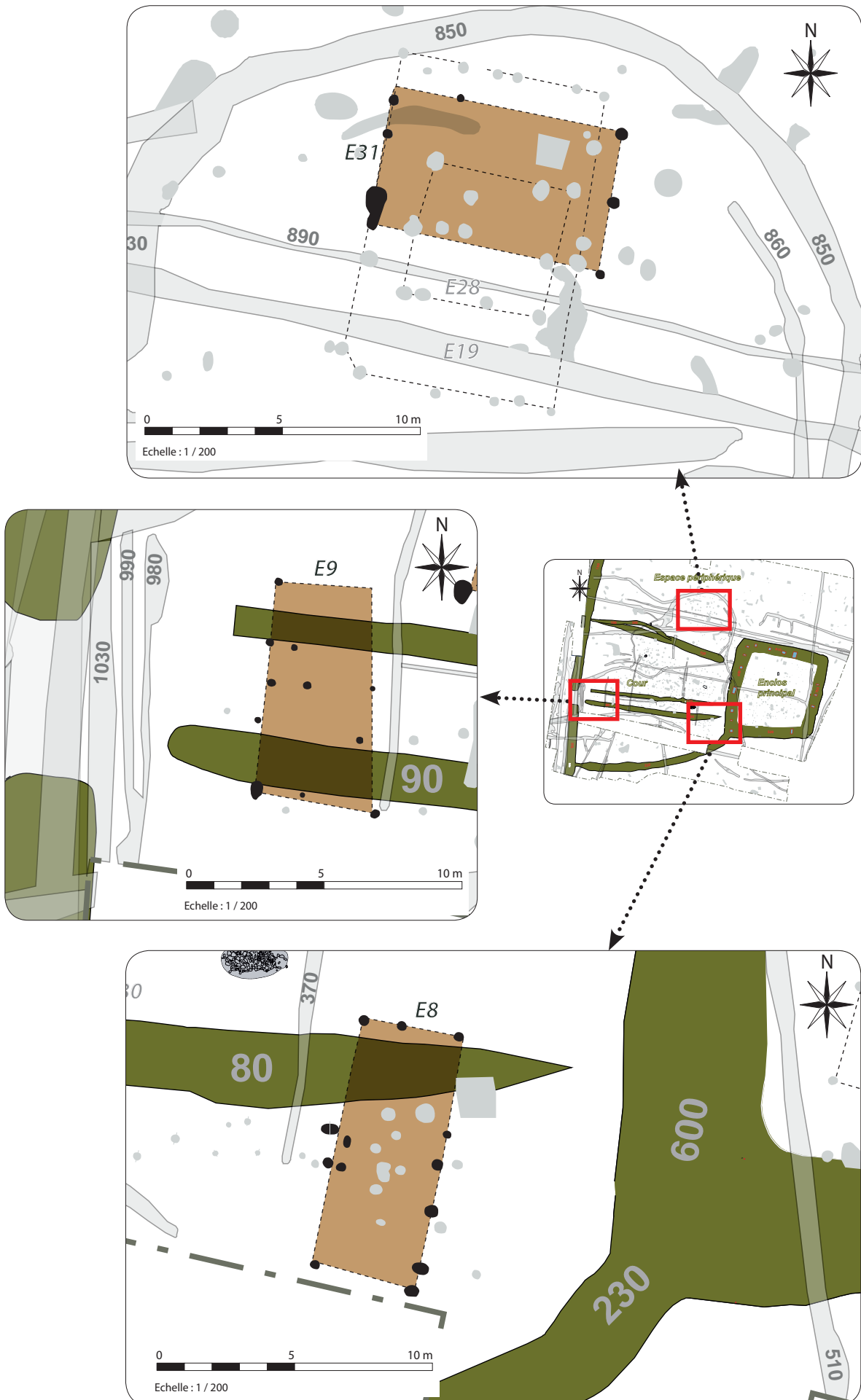


Fig. 147 Plan de situation des bâtiments du groupe 3 situés dans la cour (E8) et dans l'espace périphérique (E31) © Inrap, Y. Escats, 2016

On observe dans un premier que les cinq bâtiments rectangulaires E26, E10 (fig. 152), E31 (fig. 154) et E21, installés dans la cour, ont des dimensions plus ou moins similaires, autour de 10 m de long et entre 4 et 5 m de large (fig. 146). Leur plan a pu être reconnu ou du moins perçu grâce aux poteaux d'angle et quelques poteaux en façade disposés en vis à vis.

Les fosses d'ancrage des poteaux des deux ensembles E21 et E24 ont la particularité d'être quadrangulaire voire carré avec des profondeurs conservées supérieures à la moyenne de l'ordre 40 à 60 cm (exemples fig. 150 et 151 : E 21 F144, F118, F755, F857 / E24, F428, F117 et fig 148 et 149 : F114 et 755).

Quant au comblement des fosses d'ancrage, il est généralement composé de sédiment argileux brun clair à brun-gris mêlant des éléments du substrat (plaquettes de schistes). Quelques traces charbons de bois et des nodules de terre cuite (éléments de parois des bâtiments) ont également été observés.

Les trois bâtiments E10, E31 et E24 ont livré également quelques tessons de céramique attribuables au second âge du fer (cf. infra "Étude du mobilier"). L'ensemble E8, orienté nord-sud et situé dans l'angle de la cour, au sud-est, borde vraisemblablement le talus installé du côté interne de la cour (fig. 147). Il est à cheval sur le fossé F80 (sans relation chronologique visible). Ces trous de poteau, généralement circulaires, sont assez bien conservés, autour de 20 cm. Son plan est proche de l'ensemble E10.

L'ensemble E9, situé à l'ouest de la cour, est celui le moins probant du site. Son plan est trapézoïdal et les trous de poteau sont pour la plupart de faible ancrage. La ligne de poteau F46, 47, 44, 763 et 39 pourrait aussi correspondre à une clôture plutôt qu'à une façade de bâtiment (fig. 153).

Quant à l'ensemble E23, situé le long du fossé F170, il dénote de par son plan quadrangulaire (fig. 153).



Fig. 148 Le trou de poteau carré F144 de l'ensemble E21 © Inrap, L. Aubry, 2015.



Fig. 149 Le trou de poteau carré F755 de l'ensemble E21. Ce cliché illustre également un recoupement de plusieurs fosses d'ancrage de poteau © Inrap, L. Aubry, 2015.

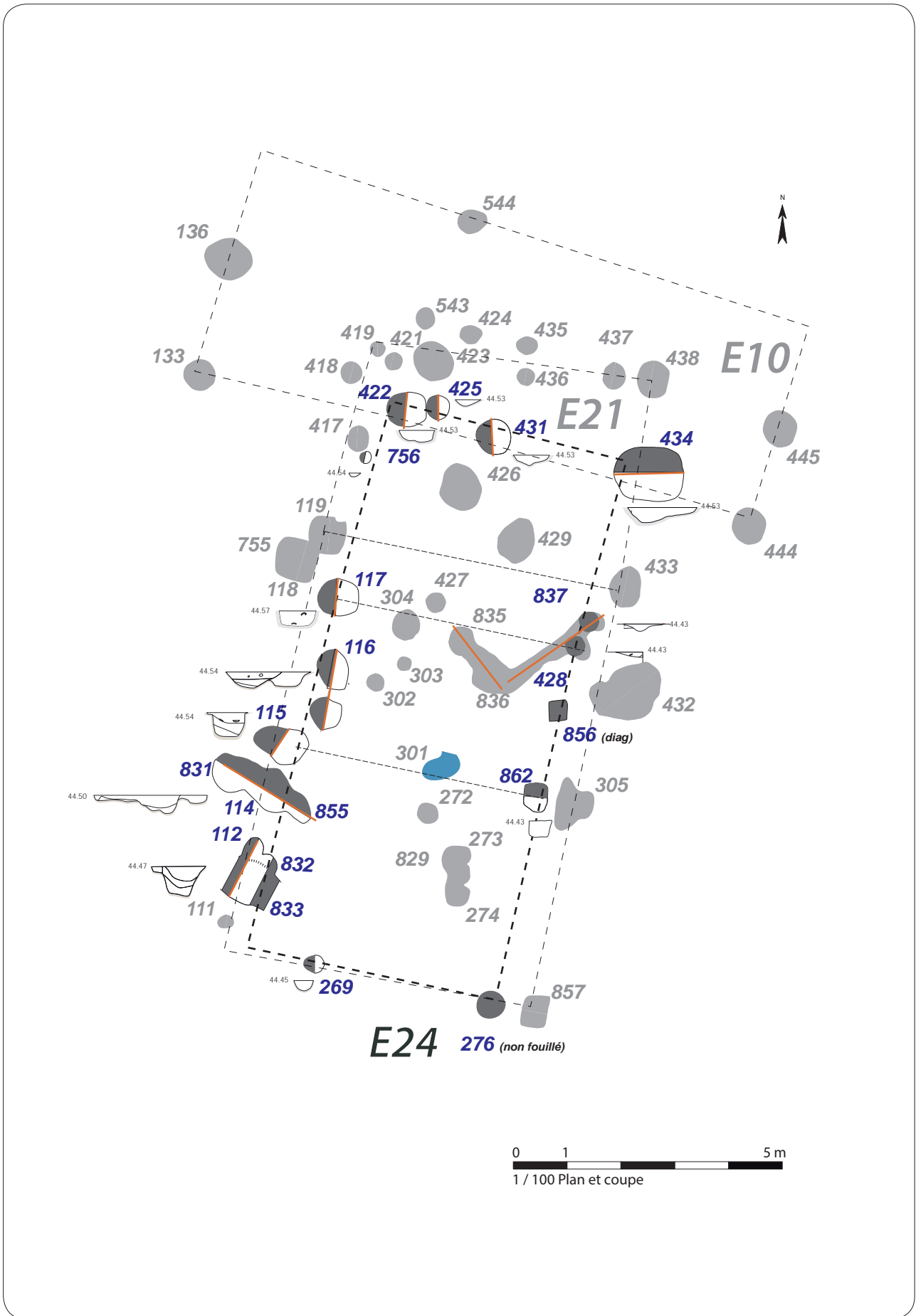


Fig. 150 Plan et coupe de la construction sur poteau E24 du groupe 3 située dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

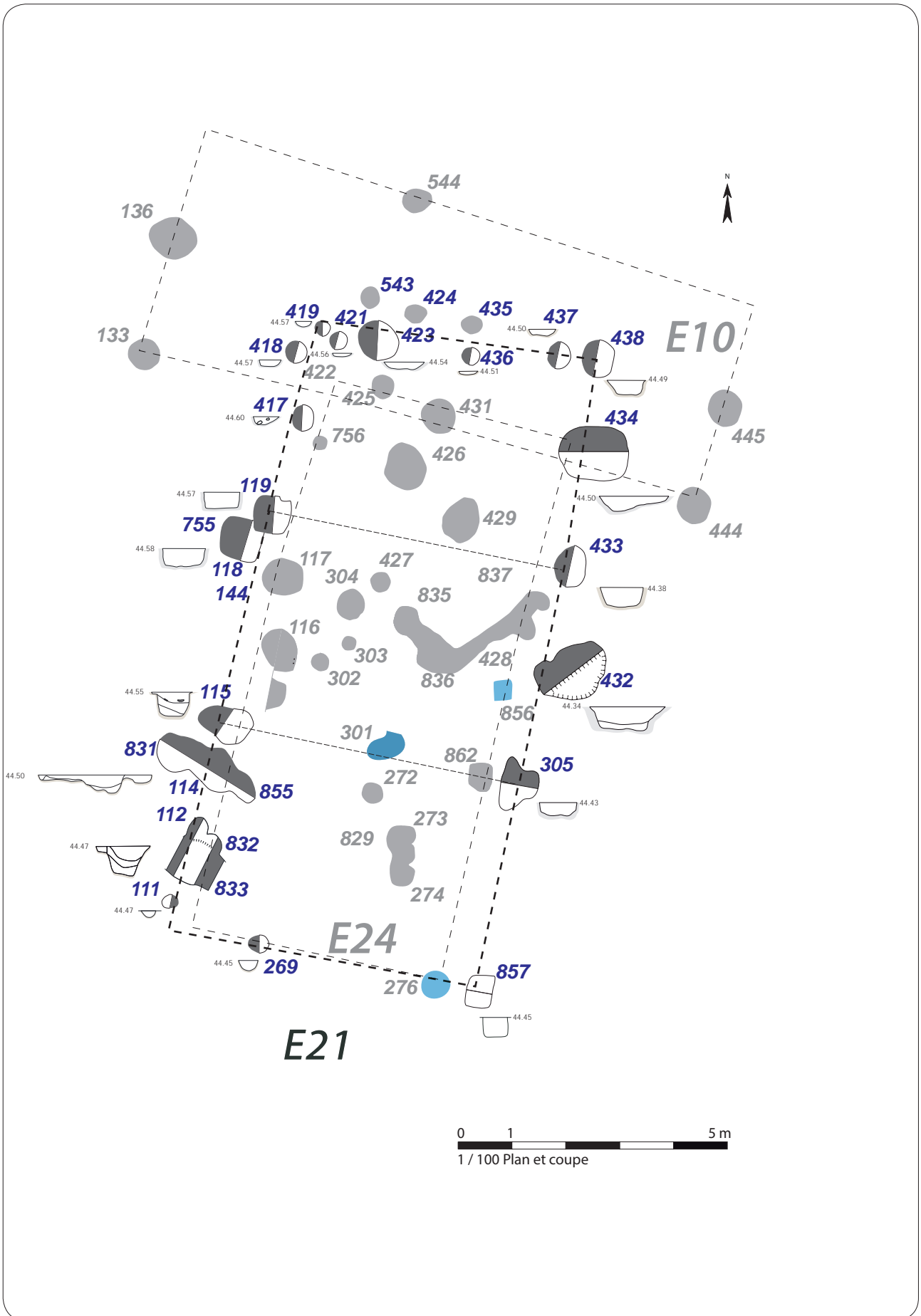


Fig. 151 Plan et coupe de la construction sur poteau E21 du groupe 3 située dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

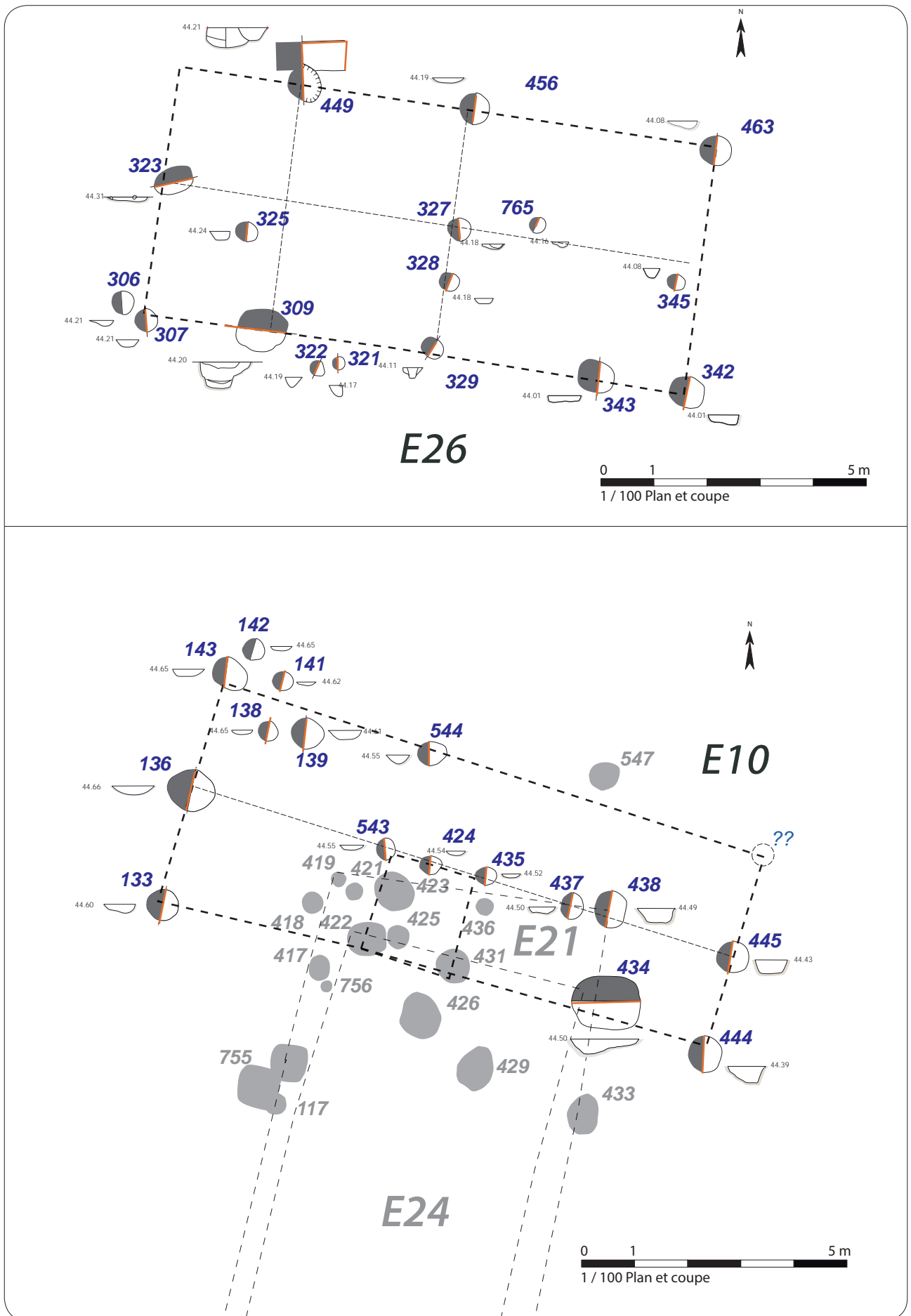


Fig. 152 Plan et coupe de la construction sur poteau E10 du groupe 3 situé dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

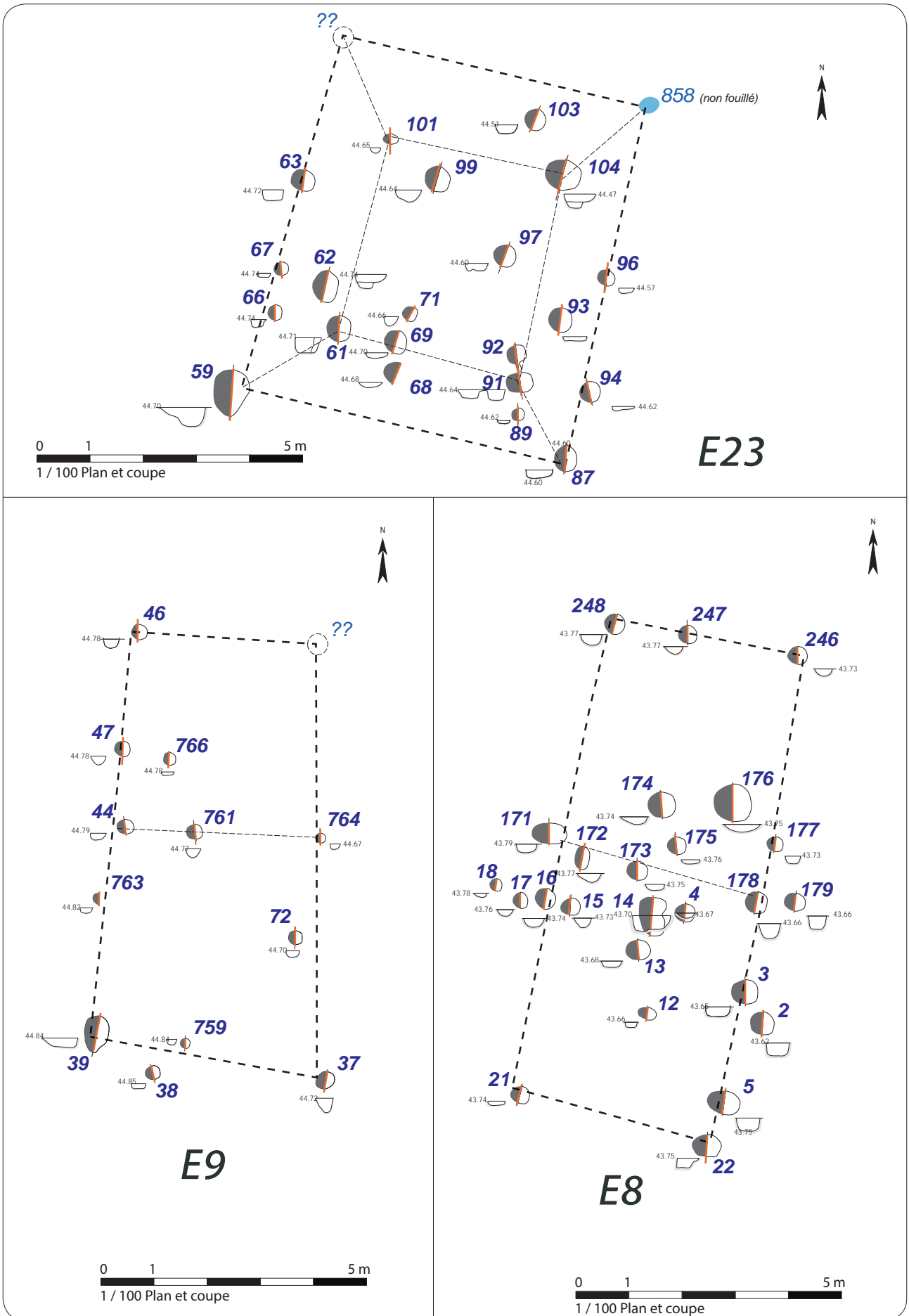


Fig. 153 Plan et coupe des constructions sur poteau du groupe 2 situés dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

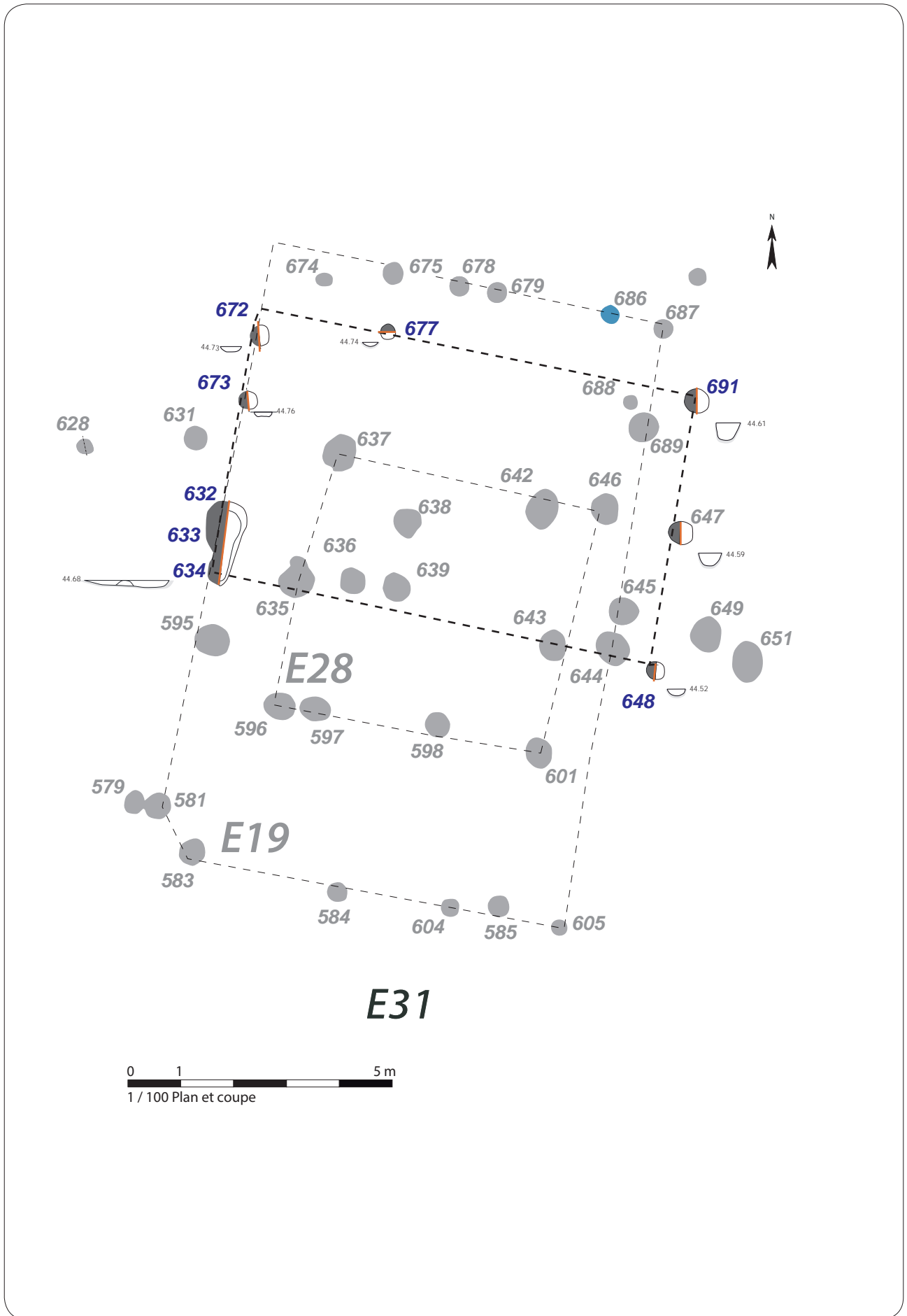


Fig. 154 Plan et coupe de la construction sur poteau E31 du groupe 3 située dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

La disposition des trous de poteau semble ici s'organiser autour un module rectangulaire central, basé les trous de poteau F104, 91/92, 61 et 101), évoquant la possibilité d'un bâtiment à parois rejetées, délimitées par les poteaux F858, 96, 94, 87, 59, 66, 67 et 63 (fig. 153 E23).

2.1.5.1.d Les bâtiments du groupe 4

Le reste des bâtiments reconnus sur le site des Hauts de Gaudon s'illustre par deux constructions de grandes dimensions (E19 et E20), supérieures à 80 m² (fig. 156 et 157).

L'ensemble E20 est situé dans la cour, entre les fossés F720 (façade nord de la cour) et F170 (fossé de partition de la cour) et le long de la façade ouest de l'enclos principal (F600), en face de son entrée.

Constitué d'une dizaine de trous de poteaux périphériques (fig. 155), il forme un bâtiment rectangulaire d'axe nord-sud/est-ouest d'environ 12 m de longueur sur 7 m de largeur (fig. 157). L'ensemble forme une superficie au sol d'environ 84 m². Les trous de supports ont des diamètres variant de 0,22 à 0,58 m pour des profondeurs conservées allant de 0,10 à 0,26 m (moyenne de 20 cm). Le profil est globalement en cuvette avec un fond arrondi. Le comblement est constitué d'un sédiment argileux brun clair à brun-gris compact, hétérogène mêlant quelques plaquettes de schiste avec de rares charbons de bois. Notons que les trous de poteau situés à l'intérieur ne sont pas assurés de participer à l'architecture en raison de leur dispersion inorganisée. Aucun mobilier n'a été recueilli.

L'ensemble E19 est quant à lui implanté à l'extérieur, dans l'espace périphérique au même endroit que les ensembles E28 et E31 (fig. 156 et 158). Une vingtaine de trous de poteau dessinent le bâtiment le plus grand du site. Il mesure 12 m de long et 7,50 m de large, soit 90 m². De forme subcirculaire ou circulaire, d'un diamètre s'échelonnant entre 0,34 et 0.68 m, les fosses d'ancrage de poteau sont assez mal conservées voire arasées notamment sur le pignon nord (F678, 679, 688 et 687) et la façade est (F689, 645 et 605). Pour le reste, les profondeurs sont comprises entre 0.08 et 0,20 cm.



Fig. 155 Vue partielle de la construction sur poteau E20 du groupe 4 situé dans la cour © Inrap, Y. Escats 2015



Fig. 156 Plan de situation des bâtiments du groupe 4 situés dans la cour (E20) et dans l'espace périphérique (E19) © Inrap, Y. Escats, 2016

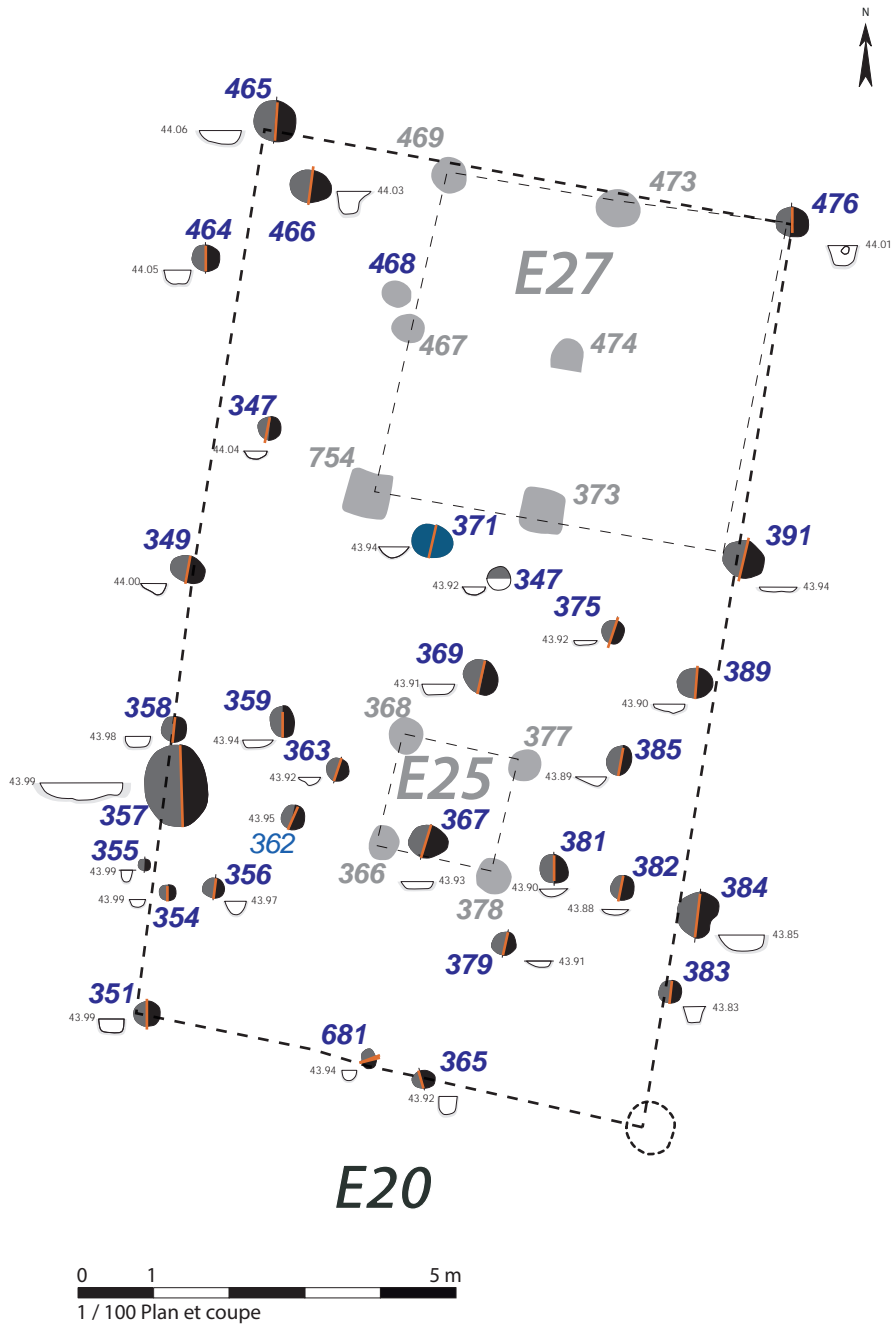


Fig. 157 Plan et coupe de la construction sur poteau E20 du groupe 4 située dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

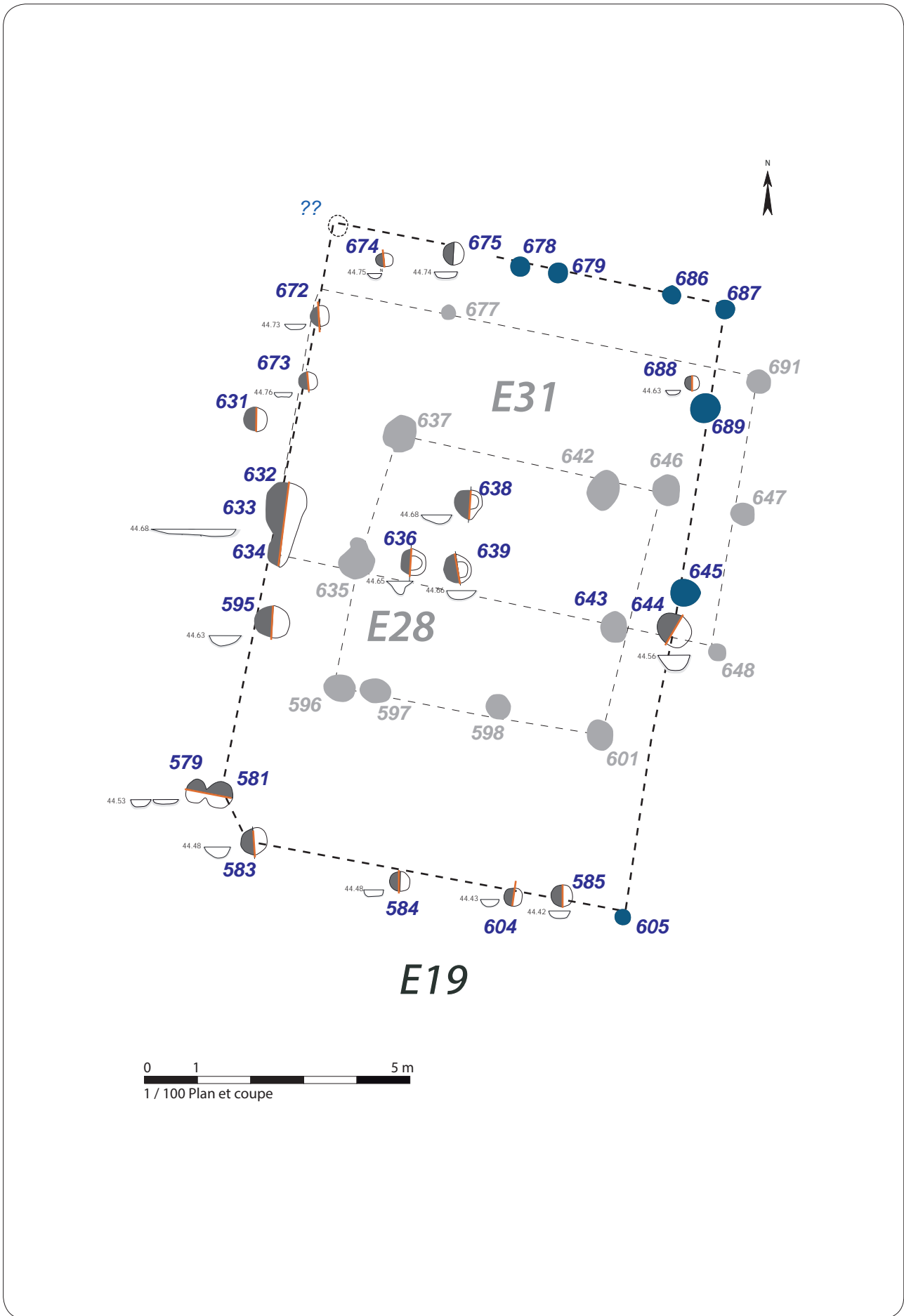


Fig. 158 Plan et coupe de la construction sur poteau E19 du groupe 4 située dans l'espace périphérique © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

2.1.5.2 Les autres aménagements

Comme le précisions en introduction, des fosses et des structures de combustion en faible nombre ont été repérées et uniquement dans la cour de l'habitat. Ces vestiges sont également concentrées dans la zone construite (dans la seconde partie nord de la cour) (fig. 159).



Fig. 159 Plan de localisation des fosses (en violet) et des structures de combustion (en orange) situées dans la cour © Inrap, Y. Escats, 2016

2.1.5.2.a Les fosses

Plus d'une trentaine de fosses ont été identifiées sur l'ensemble du site, toutes périodes confondues. Il semble que la majorité observée dans la cour (**fig. 159**) soit attribuable à l'occupation gauloise, sur la base de l'absence de mobilier postérieur notamment de la période romaine et sur la présence de quelques tessons de céramique gauloise ou d'éléments de terre cuite. En revanche, les fosses situées au sein de l'enclos principal sont *a priori* toutes datées de la période romaine, grâce au mobilier recueilli dans leur comblement.

Sur cette base, 10 fosses toutes implantées dans la cour semblent être rattachées à l'occupation gauloise. De dimensions très variables mais généralement de faible profondeur, on peut distinguer 3 types d'excavations, celles prenant une forme allongée (F291, F109, F308 et F319), celles plus ovalaires (F841 et F317), ou encore des fosses polylobées (F271 et F324). Deux grandes fosses complètent les données avec une première de plan plus ou moins rectangulaire (F348) et une seconde qui a la particularité d'être comblée par nombreux blocs de pierre pour la fosse F249.

// *Les fosses allongées*

- La fosse F291 (fig. 160) :

D'orientation NNE/SSO, elle a une longueur de 0,73 m sur 0,40 m de largeur moyenne. La profondeur conservée atteint à peine 10 cm. Les parois sont évasées et le fond est relativement plat. Le comblement est principalement constitué d'un sédiment argileux compact, homogène mêlant quelques paillettes et plaquettes de schiste et de rares traces de charbon de bois. La fonction de cette structure est difficilement déterminable et aucun mobilier n'a été recueilli.

- La fosse F109 (fig. 160) :

D'orientation NNO/SSE elle a une longueur de 1,90 m pour une largeur de 1,06 m et une profondeur conservée atteignant maximum 34 cm (fig. 130). Le profil est en baignoire et le fond est assez irrégulier. Le surcreusement du côté NO correspond en réalité à l'empreinte du poteau appartenant à l'ensemble E21 (cf. *supra*). Le comblement est constitué de deux US soit un sédiment argileux brun à brun clair. L'US 1 comporte des petits blocs de grès portant les stigmates d'une chauffe (grès légèrement rougi). La fouille a livré 16 tessons de céramique de la période gauloise (cf. *infra* "Étude du mobilier").

- La fosse F308 (fig. 160) :

D'orientation N/S, elle mesure 1,90 m de longueur pour une largeur maximale de 0,82 m et une profondeur conservée de 20 cm. Les parois sont relativement évasées et le fond est irrégulier avec un léger surcreusement du côté nord. Quelques fragments de terre cuite ont été observés dans le comblement unique composé d'un sédiment argileux gris-brun mêlant quelques plaquettes de schiste. Aucun mobilier n'a été recueilli.

- La fosse F319 (fig. 160 et 161) :

Située entre les bâtiments E26 et E11, elle prend une forme très allongée et étroite. Orientée NO/SE, l'excavation mesure 2,95 m de long, 0,75 m de large pour une profondeur de 30 cm. Le fond est plat au niveau central, des légers creusements plus prononcés sont perceptibles aux 2 extrémités. Le comblement est composé d'un sédiment brun à brun clair, mêlant quelques plaquettes de schiste. Aucun mobilier n'a été recueilli.

Notons par ailleurs que des prélèvements de sédiment en vue d'analyse carpologique ont été effectués, mais le résultat s'est révélé négatif.

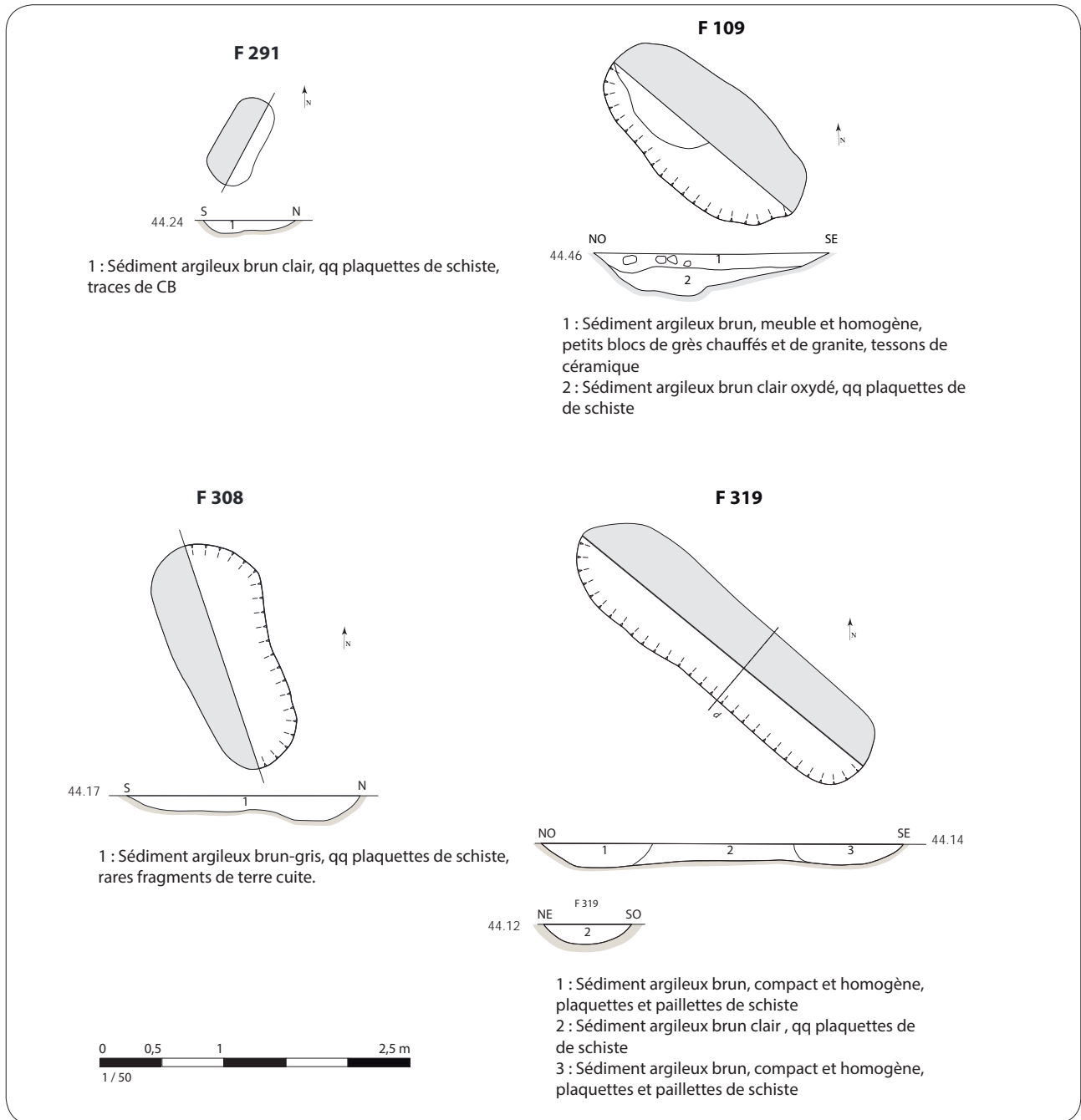


Fig. 160 Plan et coupe de fosses allongées © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016



Fig. 161 La fosse allongée F 319 © Inrap, S. Kosseev, 2016

// Les fosses ovalaires ou polylobées

-La fosse F271 (fig. 162) :

Située au sein de l'ensemble 24 ou 21, cette fosse piriforme mesure 1,20 de long et 0,84 m de large maximum pour une profondeur conservée de 16 cm. Elle est orientée selon un axe N/S, dans le sens des bâtiments E21 ou 24. La coupe longitudinale affiche un creusement selon un profil en cuvette à fond plat et aux bords évasés.

Son comblement est constitué d'un sédiment argileux brun clair mêlant quelques plaquettes de schiste ainsi que des blocs de grès chauffés (issu probablement d'un foyer).

Quatre tessons de céramique gauloise y ont été récoltés (cf. *infra* "Étude du mobilier").

-La fosse F324 (fig. 162) :

La fosse F324, située à hauteur de l'ensemble E26, est polylobée voire plus ou moins piriforme et mesure 1,10 de long, 0,82 maximum de large et une profondeur conservée de 18 cm. Son orientation E/O est similaire à la construction E26. En coupe longitudinale, son profil en cuvette à plat et aux bords évasés. Un sédiment argileux brun clair comportant également quelques plaquettes de schiste ainsi des petits blocs de quartz condamne la structure.

Aucun mobilier n'a été recueilli.

-La fosse F841 (fig. 162) :

Il s'agit d'une grande fosse ovale (2,50 m de long et 1,50 m de large), mise au jour lors du sondage sd143 du fosse F170 (une des fosses de partition de la cour). Ces contours ont été difficilement reconnaissables notamment en raison de la nature de son comblement composé d'un sédiment argileux brun foncé mêlant de très nombreuses plaquettes de schiste dans l'US supérieure (US4). Son profil est V à fond arrondi pour une profondeur de plus de 50 cm. Elle a livré 6 tessons de céramique gauloise (2 en US4 et 4 au fond de l'US 5) ainsi que quelques fragments de terre cuite, probablement issus d'une plaque foyère.

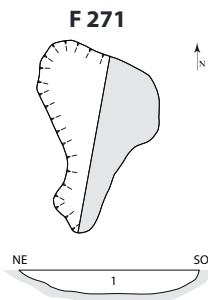
-La fosse F317 (fig. 162 et 163) :

La fosse F317, située à hauteur de l'ensemble E13 et orientée selon un axe NNO/SSE, prend une forme ovale assez régulière. D'une longueur de 1,72 m pour une largeur de 1,02 m, sa profondeur conservée atteint 46 cm. En coupe, son profil est irrégulier avec un surcreusement au centre de l'excavation. Son comblement est classiquement composé de sédiment argileux et des quelques plaquettes de schiste.

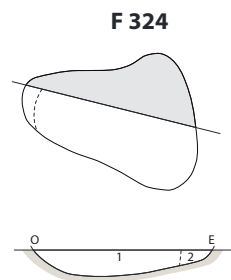
Aucun mobilier n'a été observé mis part quelques nodules de terre cuite.



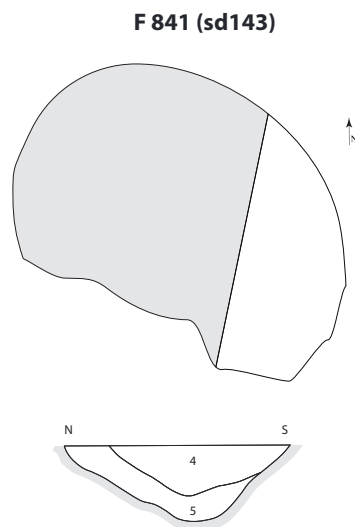
Fig. 163 Exemple de fosse : la fosse F317 ©
Inrap, S. Kosseev, 2016



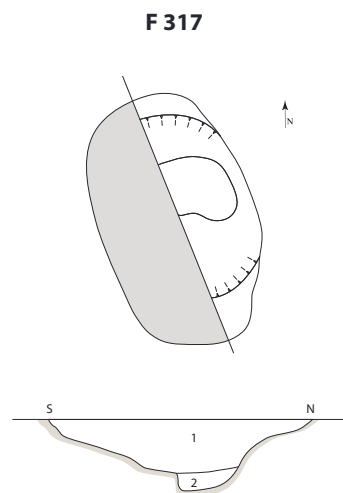
1 : Sédiment argileux brun clair compact et homogène, plaquette de schiste altéré, blocs de grès chauffés.



1 : Sédiment argileux brun clair compact, homogène, paillettes de schiste, quelques quartz.
2 : Substrat remanié.



4 : Sédiment argileux brun foncé meuble, homogène, plaquettes de schiste très denses, tessons de céramique, TC.
5 : Sédiment argileux brun foncé meuble, homogène, plaquettes de schiste moins denses, tessons de céramique.



1 : Sédiment argileux brun-gris, qq plaquettes de schiste, rares TC.
2 : Sédiment argileux gris, plaquettes de schiste.



Fig. 162 Plan et coupe de fosses ovalaires ou polylobées © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

// *Les grandes fosses*

- La fosse F348 (fig. 164) :

La fosse F348 est située à hauteur de l'ensemble E27 dont un de ses poteaux d'angle (F754) recoupe l'angle de la fosse. Cette grande excavation de forme rectangulaire se développe selon un axe NNO/SSE sur 3,14 m de long et 1,78 m de large. Plusieurs sondages ont été réalisés, en coupe opposée de telle sorte d'obtenir un profil en long et large. Cette structure présente des parois subverticales sur les bords latéraux ou légèrement évasés aux extrémités. D'une profondeur conservée maximale atteignant 16 cm, le fond de l'excavation est globalement plat. Le comblement général de cette fosse est dans son ensemble assez homogène, composé d'un sédiment argileux brun clair mêlant quelques paillettes de schiste, des petits blocs de quartz (provenant du substrat environnant) ainsi que des traces de charbons de bois éparses.

Deux tessons de céramique attribués au second âge du Fer ont été récoltés (cf. *infra* "Etude du mobilier").

La forme générale de cet ensemble nous fait ici penser à l'aménagement d'un cellier ou d'une petite cave.

- La fosse F242 (fig. 165) :

Cette grande fosse, implantée le long du fossé F170 et orientée E/O, mesure 2,40 m de long et 1,10 m de large pour à peine 10 cm de profondeur par rapport au niveau de décapage. Elle a la particularité de contenir une chape de blocs de pierre de taille décimétrique reposant directement au fond du creusement. Il s'agit pour l'essentiel de blocs de grès, portant parfois des marques de chauffe complétées également par de rares fragments de granite également rubéfiés. Quelques charbons de bois ont été observés dans le sédiment brun qui constitue la matrice. L'absence de traces de rubéfaction des parois ainsi que la faible quantité de charbon incite à penser qu'il s'agirait davantage d'une fosse de rejet (de foyer ?) plutôt qu'une structure de combustion à pierre chauffée. Signalons que les quelques charbons de bois recueillis dans les sédiments ont fait l'objet d'une analyse anthracologique (cf. Annexe "Etudes spécialisées" par H. Seignac). Parmi les 60 éléments, 34 taxons de chêne caducifolié, 20 taxons de noisetier et 5 de pomoidée ont été reconnus. L'étude d'H. Seignac précise que le chêne caducifolié est un excellent bois de feu à combustion lente et à flammes courtes en particulier s'il se présente sous forme de grosses branches ou de troncs refendus. Les petits ligneux tels que le noisetier, les Pomoidées [...] sont des combustibles qui fournissent un « grand feu » et libèrent une température importante sur une courte durée. Ils sont très appréciés pour l'allumage du feu.

2.1.5.2.b Les structures de combustion

Seules deux structures de combustions sont attestées sur l'ensemble du site gaulois, toutes deux situées dans la cour au sein de la zone construite. Bien que mal conservées, elles s'illustrent par des traces de rubéfaction sur les parois schisteuses. Leur comblement est également composé de résidus de chauffe (argile rubéfiée, charbon de bois).

- La structure de combustion F376

Elle est située à hauteur de l'ensemble E20 (sans relation chronologique avérée) prend une forme ovalaire et mesure 1,42 m de long et 0,70 m de large. Son comblement est composé en deux parties, une première comporte un sédiment argileux brun riche en nodules d'argile et schiste rubéfiés, l'autre est constituée de sédiment brun riche en schiste et quelques quartz. Il s'agit d'un comblement volontaire issu des propres déchets du foyer. À la fouille, de légères traces de rubéfaction des parois ont été observées.

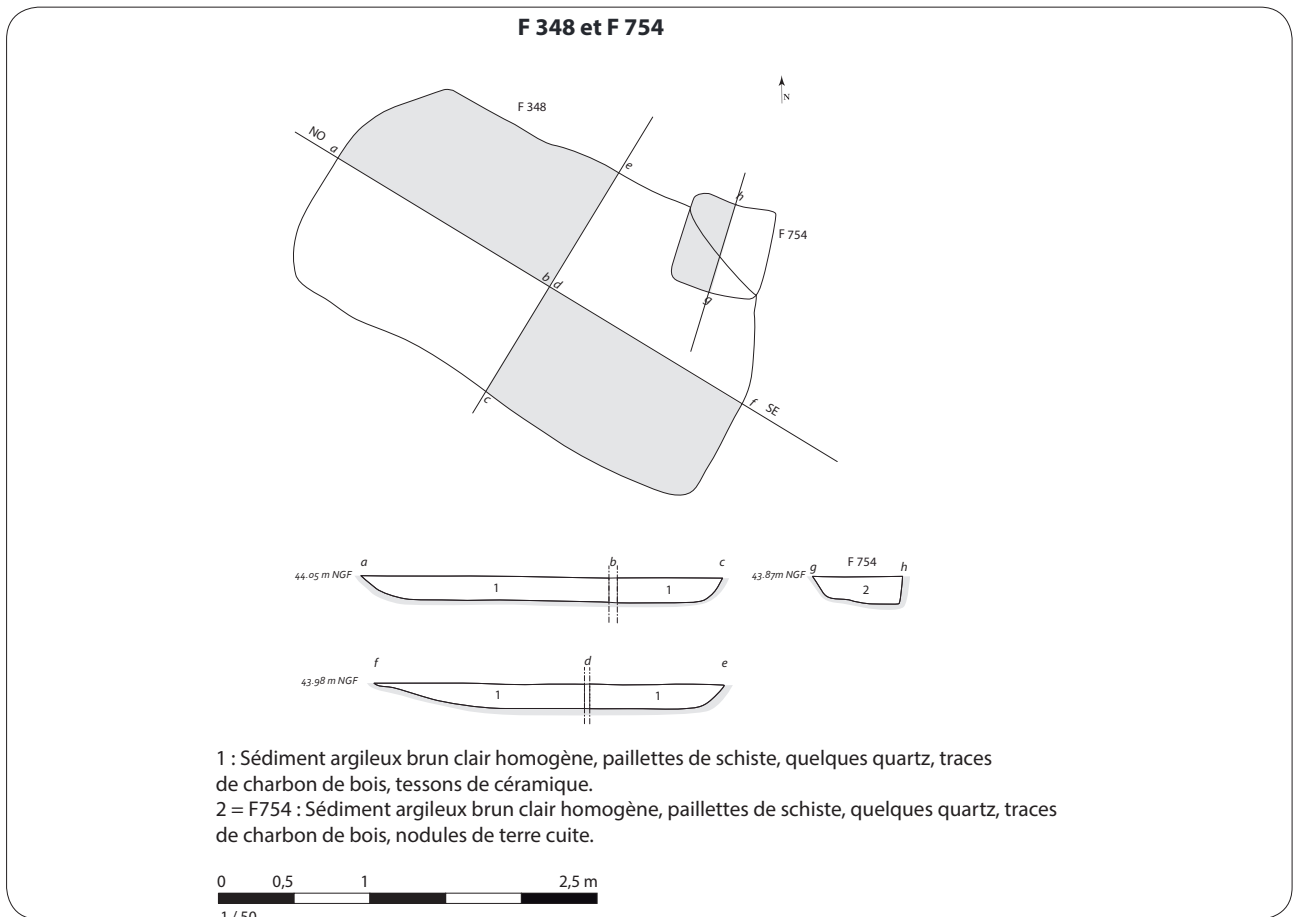


Fig. 164 Plan et coupe et photo de la fosse F348 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

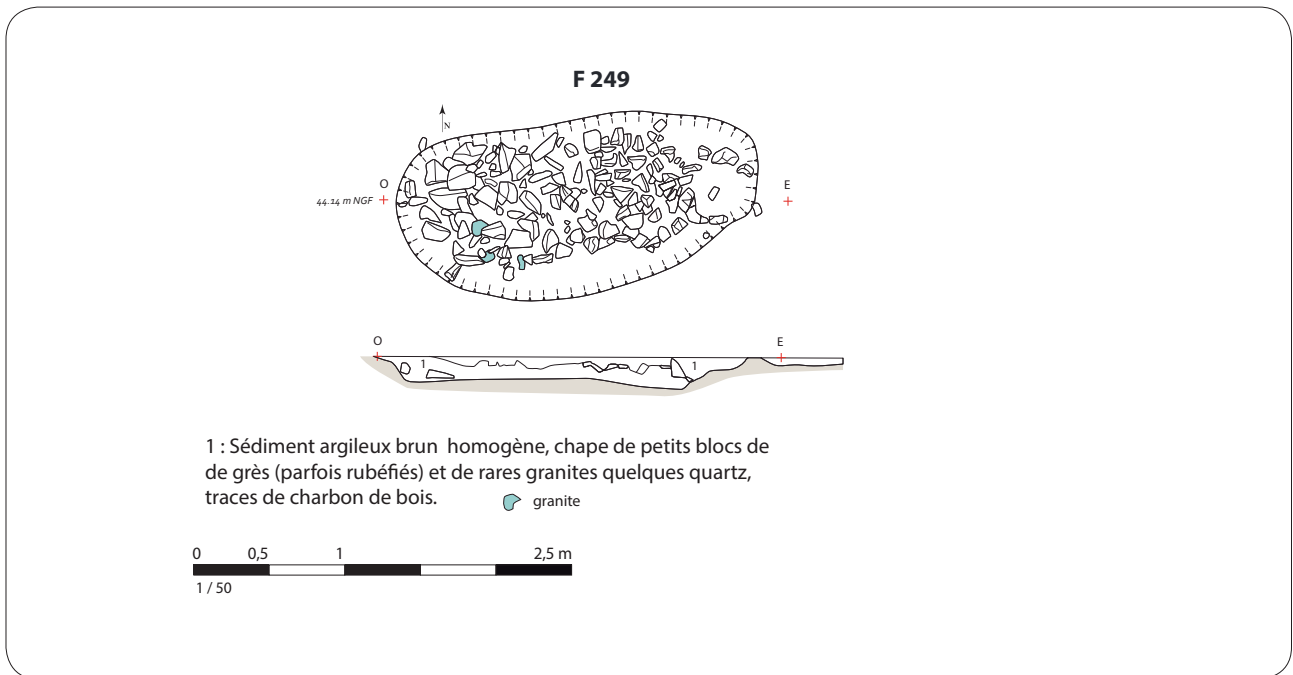


Fig. 165 Plan et coupe et photo de la fosse F249 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

- La structure F416 est quant à elle située à hauteur des ensembles E21/24 (également sans relation avérée) (fig. 167). De forme polylobée, elle mesure 0,80 m de long et maximum 0,40 m de large. Assez mal conservée (environ 10 cm de profondeur), elle se caractérise par au profil irrégulier avec des bords asymétriques (bord droit à l'ouest et bord évasé à l'est) et un fond irrégulier.

Son comblement comporte un sédiment brun foncé, meuble, homogène avec des traces de charbons de bois, quelques nodules de terre cuite ainsi que de rares blocs de grès chauffés. Sa fouille intégrale a permis d'observer une légère rubéfaction des parois (à peine perceptible).

Un tesson de céramique gauloise a été recueilli.

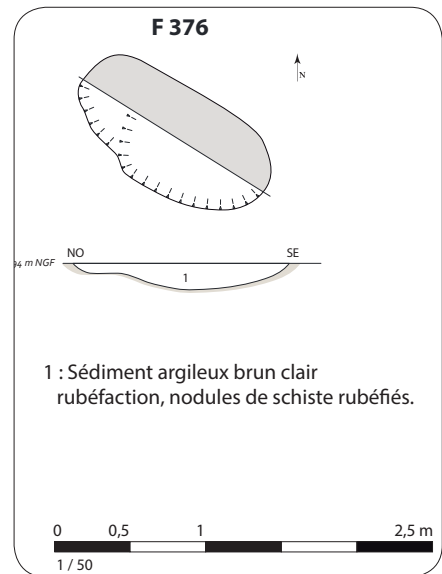


Fig. 166 La structure de combustion F376, photo, plan et coupe © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

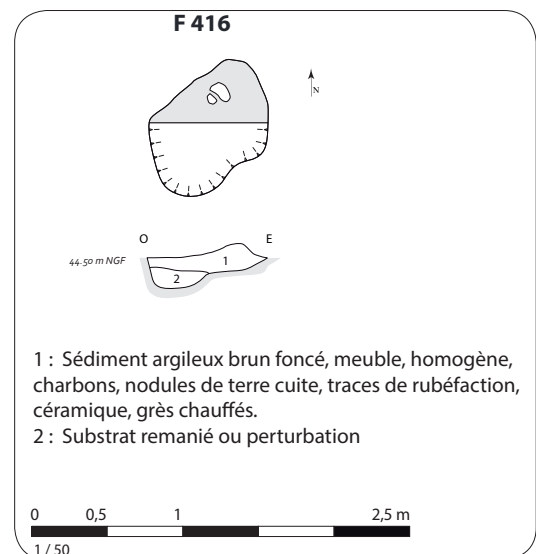


Fig. 167 La structure de combustion F416, photo, plan et coupe © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

2.1.6 Étude du mobilier gaulois des aménagements de l'enclos principal, de la cour et de l'espace périphérique

2.1.6.1 La céramique (étude d'Hélène Delnef, céramologue, avec la collaboration de Denis Delafoy : saisie tableau, comptage, collage)

Au total, 339 tessons de céramique ont été récoltés (fig. 168). La grande majorité provient des vestiges de la cour, notamment réparties dans les trous de poteau des bâtiments des ensembles 1-12-21-24-26-27 et 32) et les fosses. Les éléments les plus remarquables seront décrits ci-dessous.

Quelques fragments de terre cuite, identifiés comme des éléments de plaques foyères ont aussi été récoltés dans les vestiges de la cour (fig. 168 et cf. *infra*).

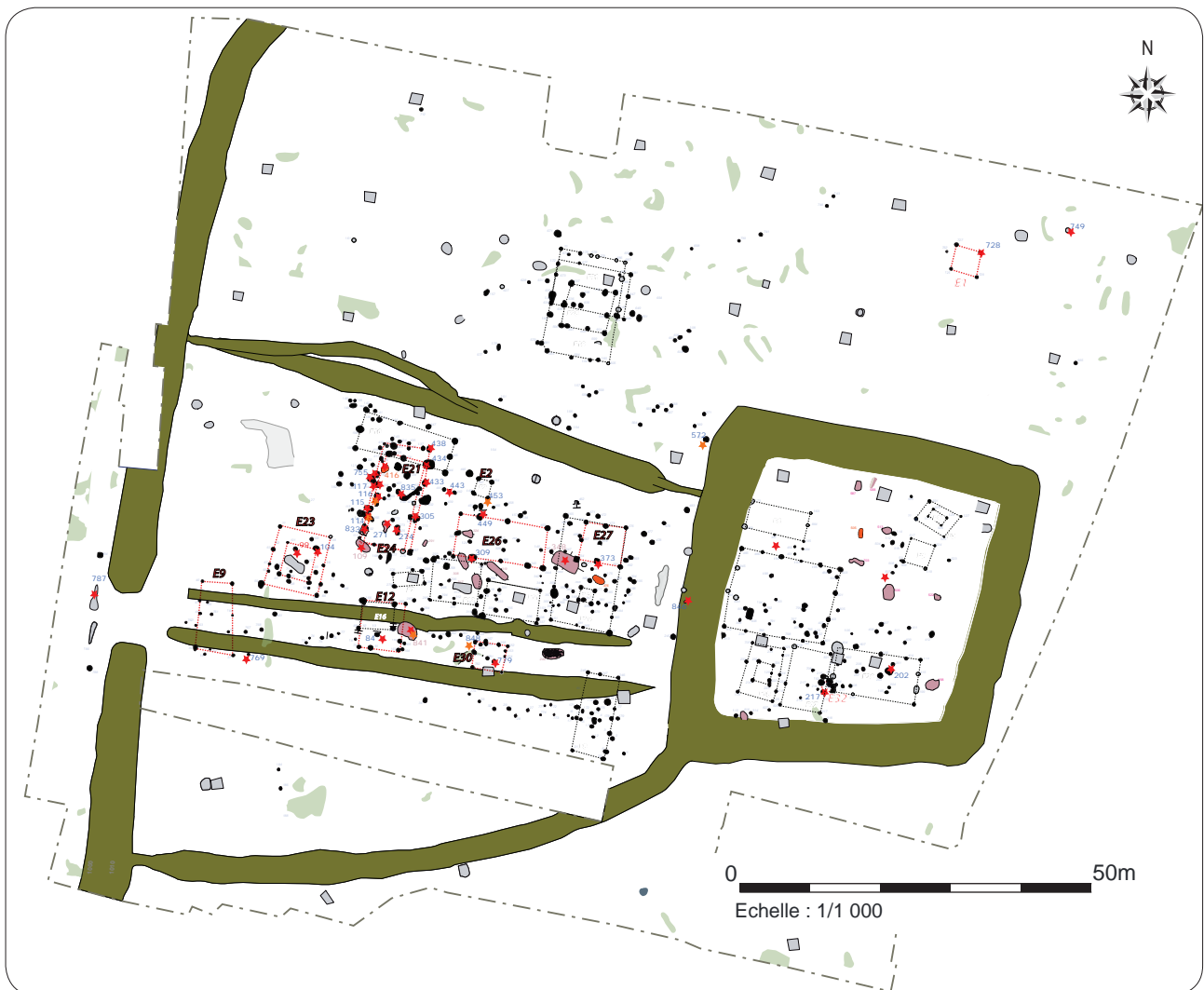


Fig.168 Plan de répartition du mobilier céramique de l'âge du Fer (étoile rouge) et les terres cuites (étoile orange) © Inrap, Y. Escats, 2016

-Le trou de poteau F84 appartenant à l'ensemble E12 (fig. 169) :

Deux individus sont recensés parmi les 5 tessons de ce trou de poteau.

Le vase 1 en céramique fine tournée possède un profil en S à large bord évasé. Un cordon fin orne l'épaule. Cette forme est proche d'un exemplaire découvert à Lamballe « Zac de la Tourelle », site 1, enclos 2 en contexte daté de la fin du II^e à la première moitié du I^{er} s. (état 3) (Mentele 2010 : fig. 122, 123). Le deuxième individu est un fragment de panse ornée de deux filets incisés qui pourrait appartenir, vu sa facture, à un vase de stockage comme ceux inventoriés dans les structures 100, 117 ou 340.

Datation proposée : Fin II^e-première moitié I^{er} s.

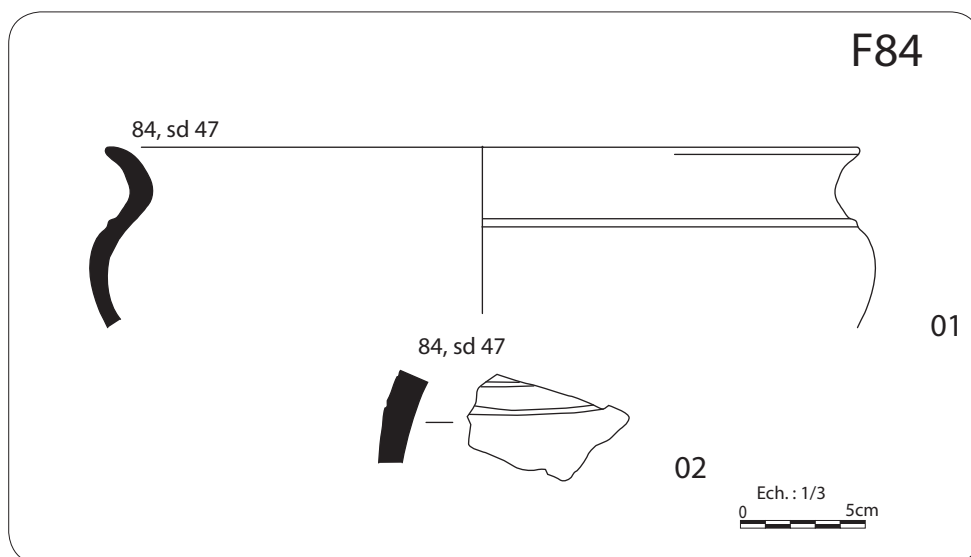


Fig. 169 Mobilier céramique mis au jour dans le TP F84 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

- Le trou de poteau F109 de l'ensemble 23 (fig. 170) :

Dans cette structure (NR : 16, NMI : 1), un vase en céramique fine tournée à bord évasé, épaule haute, panse tronconique et fond en anneau, est recensé. Ce récipient possède un décor interne à motif rayonnant. Sa lecture est difficile car il a été réalisé au lisseur de manière peu appuyée. Ce type de vase est fréquent dans les habitats de la Tène finale, de la deuxième moitié du II^e s. jusqu'à la fin du I^{er} s. Ainsi, des exemplaires semblables sont visibles dans les ensembles 3 et 4 de Bais « Carrière des Vallons » (Mentele 2011 : fig. 103, 108).

Datation proposée : Deuxième moitié II^e s.-I^{er} s.

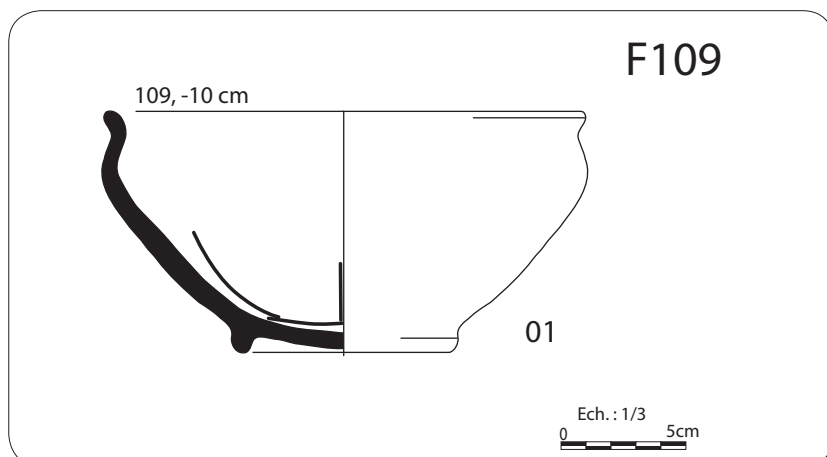


Fig. 170 Mobilier céramique mis au jour dans le TP F109 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

- Le trou de poteau F116 de l'ensemble 21 (fig. 171) :

Un vase archéologiquement complet a été recueilli dans cette structure (NR : 13, NMI : 2). Celui-ci, en céramique fine tournée, possède un bord évasé, une panse curviligne et un fond plat. Une moulure orne l'épaule. Un filet horizontal est incisé sur l'épaulement. La partie située au dessus de ce filet est lissée. Ce type est recensé en Bretagne entre la deuxième moitié du II^e s. et la fin du I^{er} s., comme sur le site de Lamballe « ZAC de la Tourelle » par exemple (Mentele 2010 : type H3-2-2/3).

Datation proposée : Deuxième moitié II^e-I^{er} s.

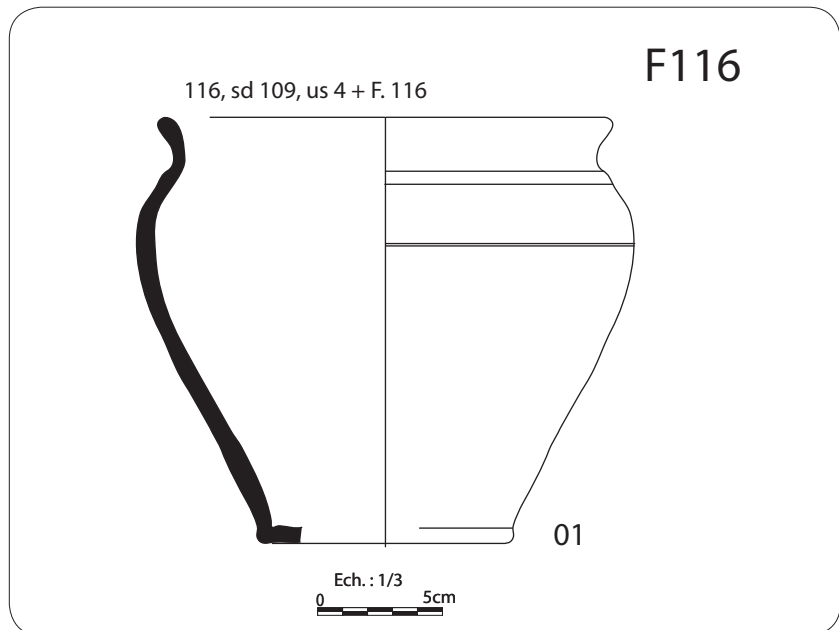


Fig. 171 Mobilier céramique mis au jour dans le TP F116 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

- Le trou de poteau F117 de l'ensemble 24 (fig. 172) :

Dans cet ensemble 24 (NR : 41, NMI : 5), deux individus peuvent être associés (vase n° 1 et 2). Ceux-ci se caractérisent par une large lèvre en bourrelet, une paroi épaisse et une panse à profil arrondi. Sur le vase 2, de facture semblable aux récipients des structures 84 et 100, un décor incisé est composé de filets horizontaux et d'une ligne ondoyante. Il peut être assimilé à une série de vases de stockage qu'il est possible de considérer comme des proto-dolia produits sur les habitats du I^{er} s. dans l'Ouest et le Nord de la France (Cherel et al. à paraître : type 93). Le récipient 3 en céramique tournée, à bord évasé, avec une amorce d'épaule ornée de moulures et de trois filets horizontaux incisés, est associable par sa facture à ces vases de stockage. Le quatrième individu remarquable est un vase bas en céramique fine tournée à bord en baguette et panse sinueuse. Il est proche du récipient 11 de la structure 750, découvert à -140 cm. Ce type d'écuelle est recensé dans des habitats de la Tène finale, comme dans les ensembles 3 et 4 de Bais « Carrière des Vallons » par exemple (Mentele 2011 : fig. 103, 107).

Datation proposée : Fin II^e s.-I^{er} s.

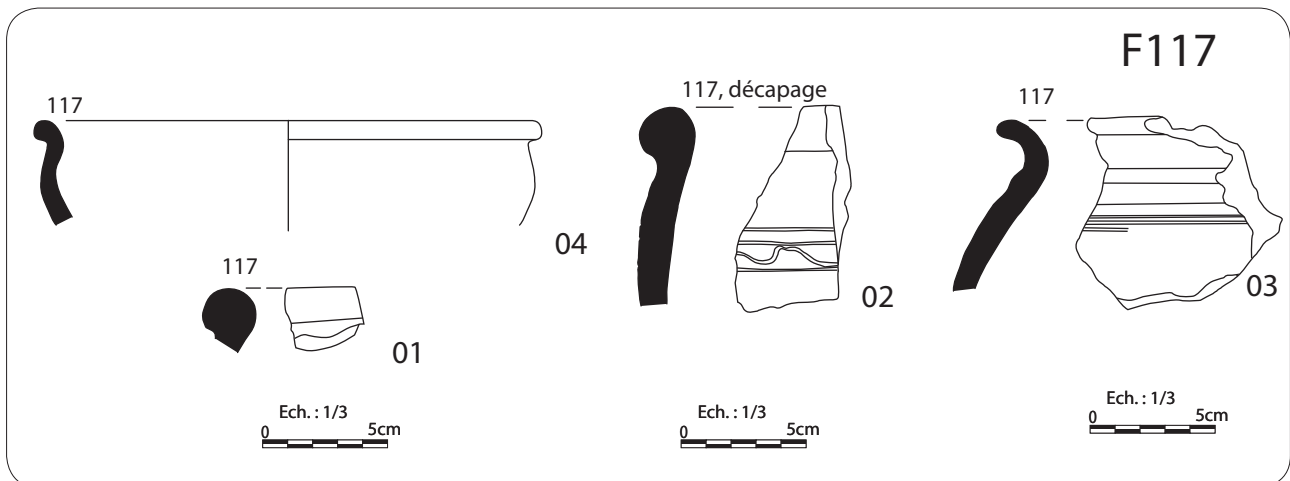


Fig. 172 Mobilier céramique mis au jour dans le TP F117 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

- La fosse F271 (fig. 173) :

Au moins deux récipients appartiennent à cette structure (NR : 4). Le premier est un vase bas ouvert caractérisé par un bord débordant oblique, souligné d'un filet. Une gorge prend place sur le sommet de la lèvre. La partie supérieure de la panse est lissée finement jusqu'au filet incisé situé en milieu de panse. Ce type de récipient est présent dans la région rennaise, entre la fin du II^e et le début du I^{er} s. comme à Châteaugiron « La Perdriots » par exemple (type 6 Catteddu 2013 : B. 11) ou à Bais « Carrière des Vallons », phase 2 état 2B (F. 290 ; Mentele 2011 : 93, fig. 34).

Le deuxième récipient est un vase bas ouvert de petit module en céramique fine, peut-être tournée, à profil sinueux. Ce profil appartient au corpus des sites d'habitat comme celui de Cesson-Sévigné « La Salmondière » entre le III^e et du début du II^e s (type B5, Durand 2015 : 254) ou de Lamballe « Zac de la Tourelle », enclos 2 entre la fin du II^e s. et la première moitié du I^{er} s. (Mentele 2010 : fig. 121, 123/type 3-1-1/3).

Datation proposée : Deuxième moitié II^e - première moitié I^{er} s.

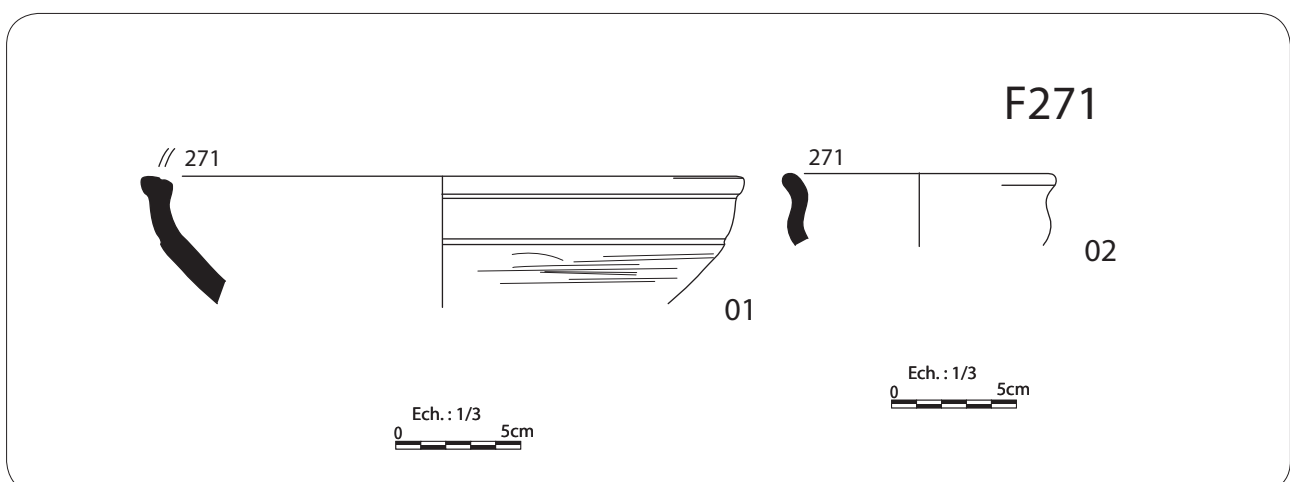


Fig. 173 Mobilier céramique mis au jour dans la fosse F271 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

- La fosse F841 (fig. 174) :

Dans cette structure (NR : 6), un fragment de bord est très similaire à celui de l'individu 1 du fossé F340 (façade nord de la cour). Il appartient également à la série des proto-dolia produits au cours du Ier s. déjà décrits (cf. F340).

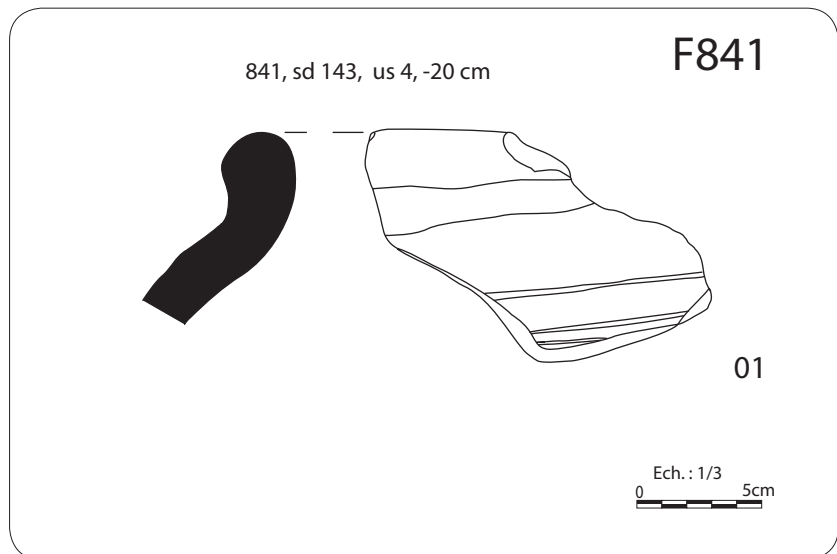


Fig. 174 Mobilier céramique mis au jour dans la fosse F841 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Datation proposée : La Tène finale.

Synthèse préliminaire

L'étude du mobilier, découvert majoritairement dans les vestiges de la cour, met en évidence une occupation se situant entre le milieu du IIe s. et la première moitié du Ier s. avant notre ère. Autrement dit, aucun élément antérieur à la phase de fondation de l'enclos principal et des fossés de la cour – se situant pour rappel entre la transition de la Tène ancienne et la Tène moyenne (soit entre la deuxième moitié du IVe et le IIIe s. avant notre ère) – n' a été détecté dans les aménagements internes de la cour, de l'enclos principal et des abords (espace périphérique).

2.1.6.2 Les terres cuites et éléments de constructions

De rares éléments de terre cuite, identifiés comme de fragments de plaques foyères ont été recensés (Cf tableau), essentiellement dans les trous de poteau et fossés de la cour (cf fig. page et tableau). À noter un possible fragment de peson, signalant des activités de tissage (métier à tisser). Il a été découvert dans une des fosses d'ancrage de F848 de l'ensemble E30.

Fait	US	Catégorie	NR	Datation	Ensemble
F114	US1	Plaque foyère	6	Gaulois	24
F116	US4	Plaque foyère	3	Gaulois	21
F453		Plaque foyère	3	Gaulois	2
F572		Plaque foyère	1	Gaulois	/
F841	US4	Plaque foyère ?	2	Gaulois	/
F848		Peson?	2	Gaulois	30

2.2 L'occupation gallo-romaine

Comme nous avons pu l'indiquer en introduction, l'espace interne de l'enclos principal gaulois est occupé durant la période romaine. La question qui se pose d'ores et déjà est de savoir si l'occupation se poursuit sans discontinuité, ou bien qu'il y ait une véritable rupture illustrant une réoccupation de l'enclos quelques temps après son abandon.

L'étude du mobilier, découvert pour l'essentiel dans le comblement supérieur du fossé de l'enclos principal semble en tout cas démontrer une occupation démarrant au milieu du I^{er} siècle de notre ère, soit *a priori* une rupture d'un demi-siècle.

Toujours est-il, les indices de cette occupation gallo-romaine sont clairement visibles voire dominants, comme il avait été remarqué lors du diagnostic, par la présence de mobilier (céramique, fragments et *tegulae* entre autres) et par une utilisation conséquente du fossé de l'enclos gaulois. L'espace de l'enclos est aussi investi par plusieurs bâtiments ainsi que des fosses et une structure de combustion. La présence anecdotique de tessons de céramique retrouvés en dehors de l'enclos principal, comme dans le comblement supérieur des vestiges gaulois (comme le fossé d'enceinte F100 ou les fossés de la cour F230 ou 720) montrent que l'occupation se concentre uniquement au niveau de l'enclos. En d'autres termes, l'environnement immédiat de l'enclos (la cour) n'est visiblement pas exploitée, le mobilier gallo-romain se retrouvant en position intrusive.

L'étude du mobilier a mis en évidence une occupation s'échelonnant de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère à la deuxième moitié du II^e siècle voire du début du III^e siècle de notre ère. Une occupation qui dure donc environ deux siècles mais au regard de la faiblesse du mobilier, il semble qu'il s'agisse d'une habitat plutôt modeste par rapport à l'occupation gauloise.

2.2.1 Une réutilisation des fossés de l'enclos principal

L'enclos principal délimité par des fossés imposants F520-F600-F600 et F810) et couvrant une surface interne d'environ 706 m² (fig. 22 et 175), connaît une seconde vie. Nous ferons le choix de ne pas décrire dans le détail les différentes coupes stratigraphiques, car de nombreux curages ont été effectués durant toute l'occupation gallo-romaine. Nous présenterons les coupes les plus représentatives par façade.

2.2.1.1 Description du fossé

Morphologie

D'un point de vue morphologique, les reprises du fossé gaulois s'effectuent selon un creusement qui reprendra la largeur intégrale du fossé initial et selon un profil en V comme sur la façade sud (fig. F520, sd 134) et la façade est (fig. F750 sd 130) ou en cuvette à fond arrondi sur la façade ouest (fig. 176 : F600 sd131) et la façade nord (fig. 177 : F810 sd 148).

Les apports principaux de l'analyse stratigraphique

Dans un premier, les coupes montrent que les reprises du fossé a été effectuées sur l'ensemble de son tracé, condamnant par ailleurs l'entrée initiale gauloise de l'enclos située au centre de la façade ouest (F600). Elles affichent également une stratigraphie relativement complexe avec une succession de curages et d'apports naturels (colluvions) ou anthropiques (rejets charbonneux notamment). Des phénomènes d'effondrement de parois conjugués à une dégradation du talus, probablement maintenu en place et entretenu s'observent également dans l'ensemble des coupes.

Des épisodes de rejets volontaires matérialisés par des couches charbonneuses ont également été repérés à plusieurs reprises, notamment sur la façade nord (fig. 177: F810 sd 148 mais aussi présent dans le sondage sd98 (fig. 179), également au niveau de l'angle nord-ouest de l'enclos et à l'opposé sur la façade est (fig. 176: F750 sd 130). Ces rejets ont un lien avec les quelques structures de combustion gallo-romaines présentes dans l'espace interne.

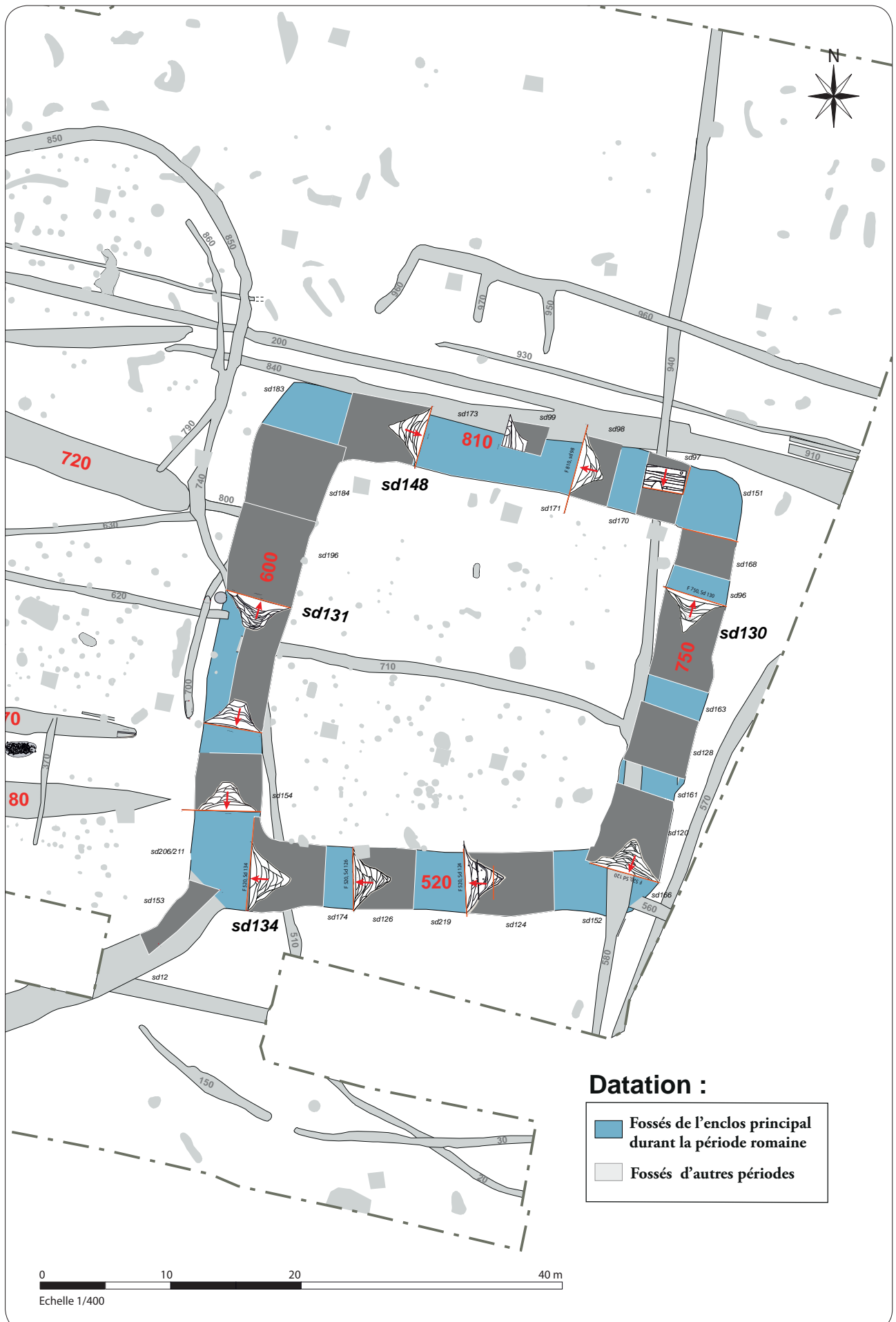


Fig. 175 Plan de l'enclos principal matérialisés par les fossés F810, 750, 520 et F600, emplacements des sondages (en grisé) et des coupes © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

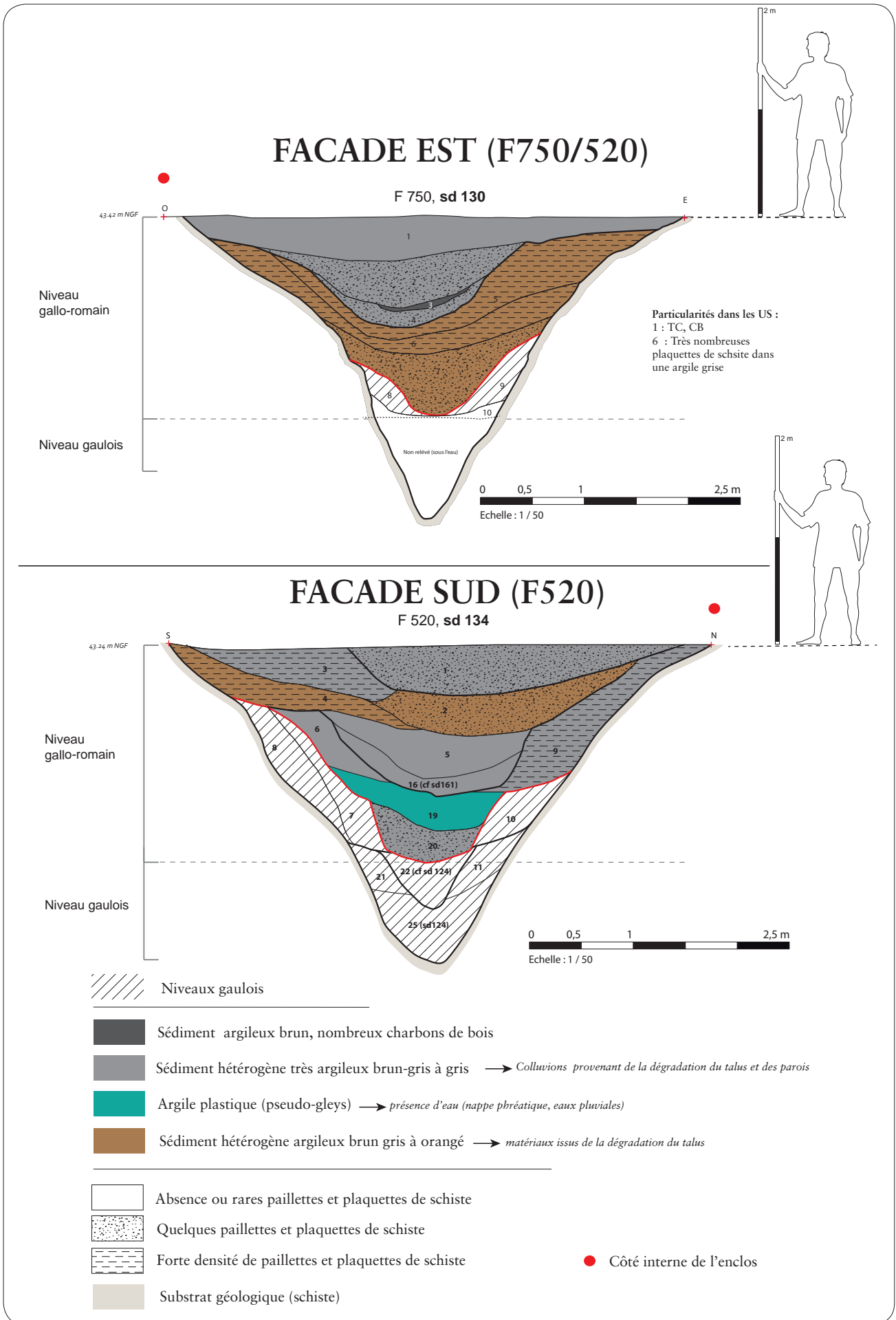
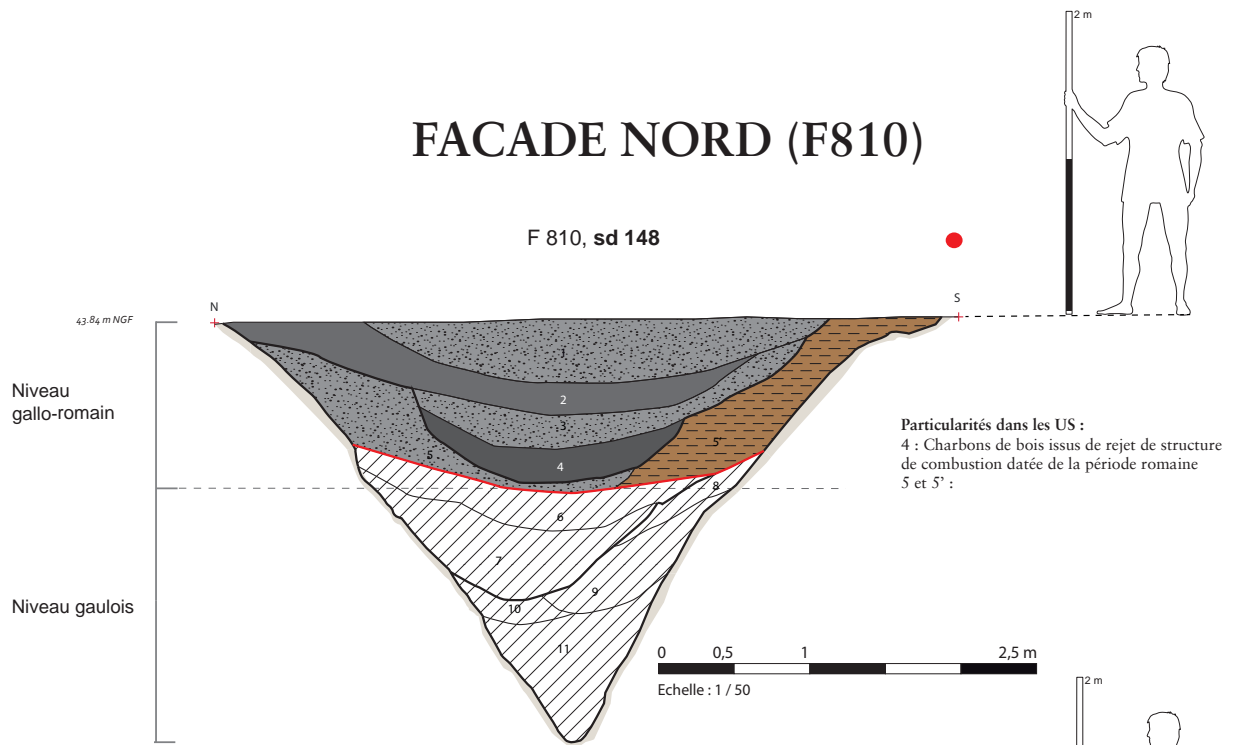


Fig. 176 Coupes stratigraphiques des façades est (F750 et sud (F520) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

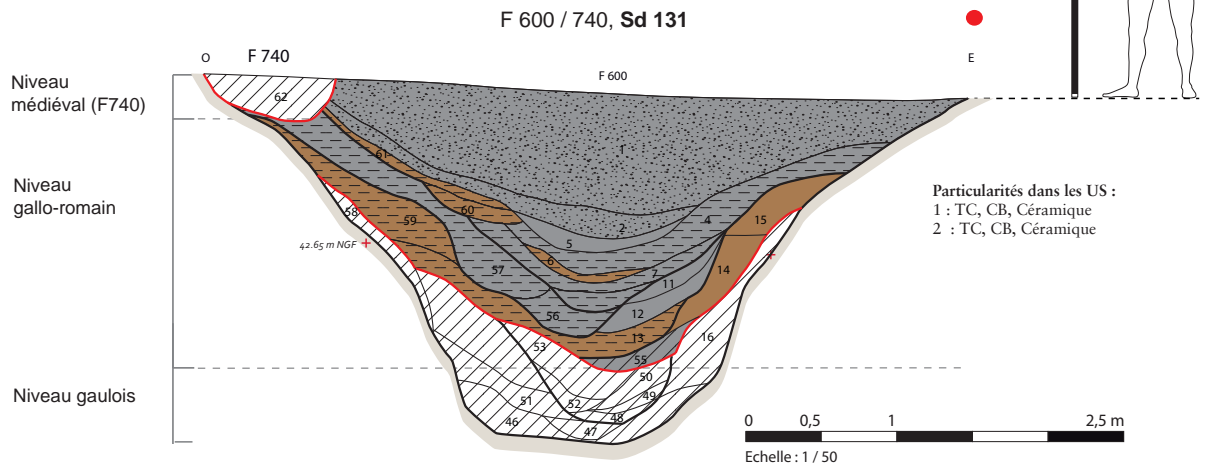
FACADE NORD (F810)

F 810, sd 148



FACADE OUEST (Fossé 600)

F 600 / 740, Sd 131



//// Niveau gaulois ou médiéval (F 740)

- Sédiment argileux brun, nombreux charbons de bois → Rejets anthropiques
- Sédiment argileux brun foncé → Colluvions provenant de la dégradation du talus et des abords
- Sédiment hétérogène très argileux brun-gris → Colluvions provenant de la dégradation du talus et des parois
- Argile plastique (pseudo-gleys) → présence d'eau (nappe phréatique, eaux pluviales)
- Sédiment hétérogène argileux brun gris à orangé → matériaux issus de la dégradation du talus

- Absence ou rares paillettes et plaquettes de schiste
- Quelques paillettes et plaquettes de schiste
- Forte densité de paillettes et plaquettes de schiste
- Substrat géologique (schiste)

● Côté interne de l'enclos

Fig. 177 Coupes stratigraphiques des façades nord (F810 et ouest (F600) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.



Fig. 179 Sondage 98 ; rejets charbonneux dans le comblement supérieur © Inrap, S. Kosseev, 2016

Autre particularité, au niveau de la façade est, la coupe du sondage sd130 du fossé F750 montre un apport massif de sédiments chargés de plaquettes de schiste, et ce sur le plus de la moitié du comblement gallo-romain (**fig. 176 et 180** : F750 sd130, US5-6 et 7). Il s'agit clairement d'un comblement volontaire, sans doute effectué avec les matériaux du talus et du substrat schisteux. Nous verrons plus loin qu'il s'agit d'une condamnation du fossé en vue de créer un franchissement matérialisé par un empierrement (cf. *infra*).



Fig. 180 Sondage 130 F750 © Inrap, Y. Escats, 2016

2.2.1.2 Un passage aménagé sur la façade est (**fig. 181 et 182**)

Comme nous l'avons dit précédemment, au niveau de la façade est, une coupe a montré un comblement différent (sondage sd130 au niveau duquel un comblement massif a été observé). Un litage de cailloutis installés dans la partie haute du comblement a été mis au jour après un nettoyage manuel, à hauteur du sondage sd163 et 130, du niveau supérieur du fossé. Il s'agit d'un empierrement assez mal conservé mais composé de petit blocs de quartz, de schiste et de grès ainsi des fragments de tuile romaine. Cet aménagement reconnu sur plus de 3 m de large correspond à un franchissement du fossé permettant les entrées et les sorties de l'enclos. Ce passage est en vis à vis du passage originel de l'enclos gaulois, qui semble t'il était déjà condamné volontairement ou involontairement lors de l'installation des gallo-romaine.

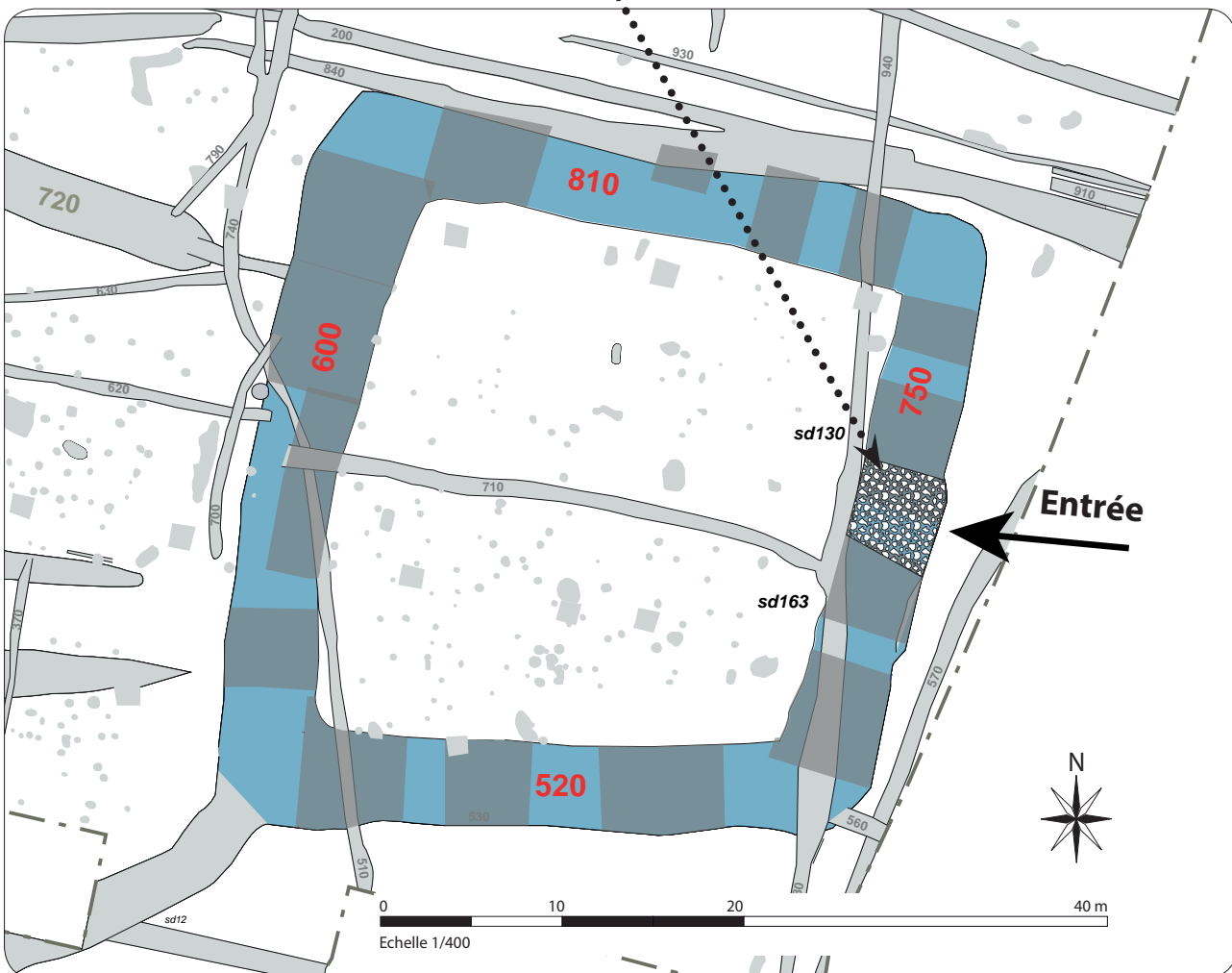


Fig. 181 Vue aérienne et plan de localisation du passage empierré sur la façade est de l'enclos, à hauteur des sondages 130 et 168 © Inrap, Y. Escats, 2016



Fig. 182 Vues du passage empierré sur la façade est de l'enclos, à hauteur des sondages 130 et 168 © Inrap, Y. Escats, 2016

2.2.2 Les aménagements internes

Les vestiges gallo-romains sont uniquement concentrés dans l'enclos principal initialement fondé au second âge du Fer.

Cinq constructions accompagnées de quelques foyers et fosses de rejets témoignent d'une occupation relativement modeste à la vue de sa durée s'étalant de la seconde moitié I^{er} à la première moitié de III^e siècle de notre ère.

2.2.2.1 Les bâtiments sur poteau (fig. 183)

Les cinq constructions reconnues sont toutes regroupées dans la partie sud-ouest de l'espace enclos, soit le long de la façade sud (F520) et la façade ouest (F600). La technique de construction en bois et en terre fait partie intégrante des bâtiments aménagés à l'intérieur de l'enclos principal.

Il s'agit de bâtiments rectangulaires d'une emprise au sol comprise entre 24 m² et plus de 105,7 m². On peut donc distinguer un premier groupe aux plans de 24 m² à 47,5 m². Il s'agit des ensembles E6, E18, E17 et E29. L'ensemble E22 se distingue par sa superficie de 105 m².

Les trous de poteau sont généralement assez modestes en dimensions et en profondeurs conservées (de 10 à 15 cm en moyenne). Des blocs de pierre (grès, granite, schiste) et des fragments de tuile font office de calage dans la plupart des fosses d'ancrage, ce qui a permis d'attribuer les différents bâtiments à la période romaine.

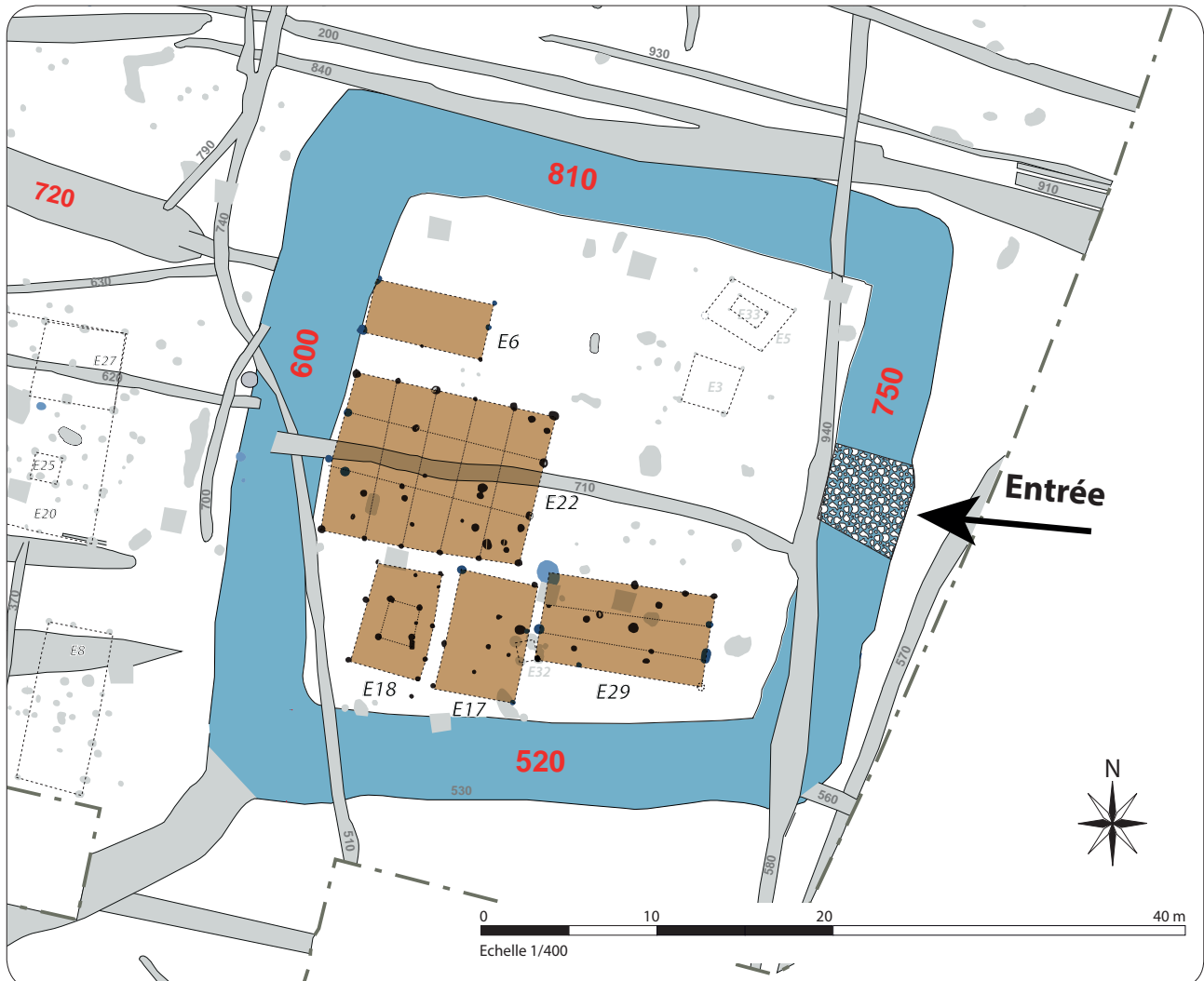


Fig. 183 Plan de situation des bâtiments gallo-romains de l'enclos principal © Inrap, Y. Escats, 2016

-L'ensemble E18 (fig. 184) :

Dans l'angle sud-ouest de l'enclos, se trouve l'ensemble E18, basé sur 4 poteaux centraux dessinant un rectangle de 2,25 m de long et 1,80 m de large (F232, 235, 223/222 et 226). Un cinquième poteau F225 correspond sans doute à un renfort de la structure. Une série de poteaux entourant la structure centrale, forment également un rectangle de 6 m de long et 4 m de large, soit une surface de 24 m² (fig. 103 et 108). L'ensemble s'oriente ainsi selon un axe nord-sud. Ce modèle d'architecture fait référence aux bâtiments à parois rejetés.

De forme circulaire ou subcirculaire, d'un diamètre compris autour de 40 cm, les creusements des fosses d'ancrage de la structure centrale sont plus profonds par rapport aux autres trous de poteau périphériques. Les profondeurs conservées mesurent en moyenne 10 cm, tandis que les autres mesurent entre 4 et 8 cm pour des diamètres sensiblement moins important (entre 20 et 30 cm). Leur profil est en cuvette à fond plat ou légèrement arrondi.

Leur comblement est généralement composé d'un sédiment argileux brun-gris à gris mêlant en guise de calage de quelques plaquettes de schiste, des galets de quartz ainsi que de rares fragments de terre cuite (tuile romaine).

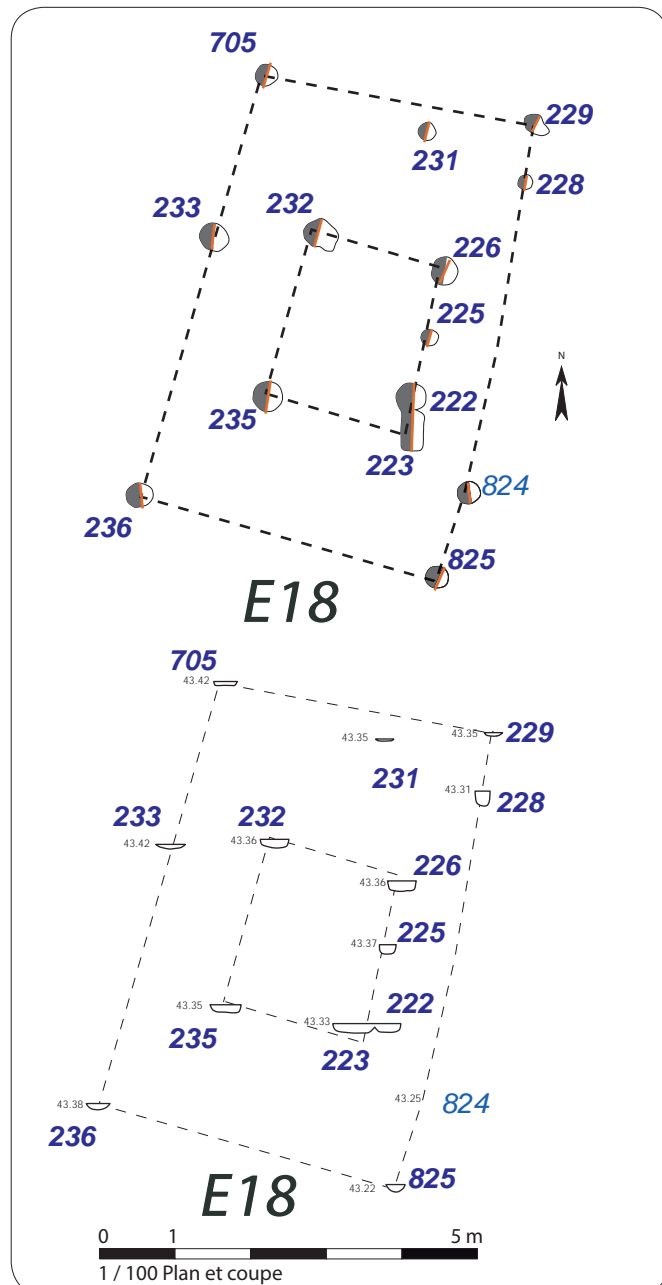


Fig. 184 Plan et coupe de la construction sur poteau E18

-L'ensemble E17 (fig. 185) :

Implanté parallèlement au bâtiment précédemment décrit (E18), l'ensemble E17 a été reconnu par 6 trous de poteau. Ils délimitent un rectangle de 6,80 m de long et 4,50 m de large, couvrant ainsi une surface au sol de 30,6 m², soit des dimensions proches de l'ensemble E18. Les trous de poteau situés à l'intérieur pourraient appartenir à l'architecture même si leur disposition ne montre d'organisation. L'ensemble des creusements, de forme circulaire et d'un diamètre compris entre 24 cm et 50 cm et assez bien visibles dans le substrat schisteux, sont en revanche peu profondément ancrés. La coupe affiche un profil en cuvette et une profondeur conservée très faible, de l'ordre de 4 à 10 cm, certains sont arasés. Le comblement se compose d'un sédiment brun-gris et quelques nodules de charbon de bois, de plaquettes de schiste. Aucun mobilier n'a été recueilli.

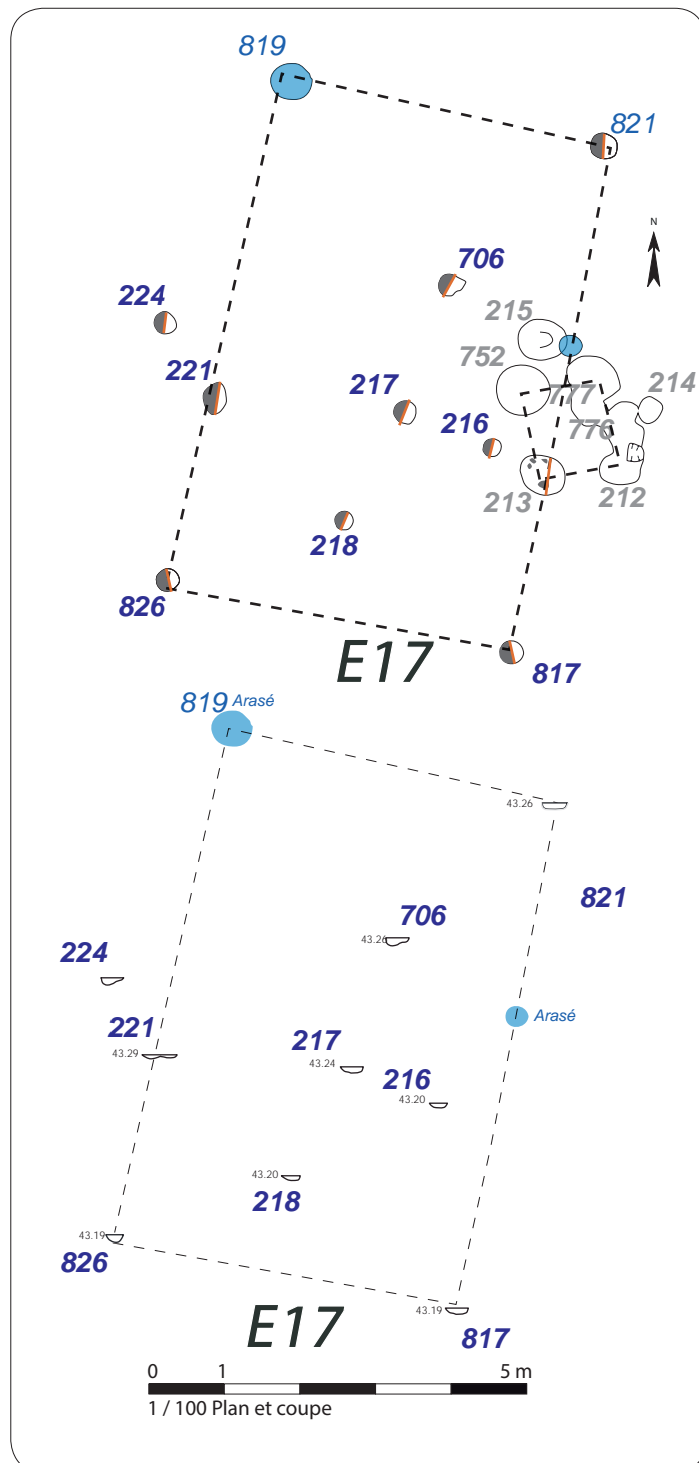


Fig. 185 Plan et coupe de la construction sur poteau E17

-L'ensemble E29 (fig. 186) :

Cet ensemble reconnu dans la continuité des ensembles E18 et E17, longe selon un axe est-ouest le fossé de la façade F520 de l'enclos. Son plan rectangulaire allongé (9,5 x 5 m, soit 47,5 m²) est défini par des trous de poteau inégalement conservés (4 à 10 cm). De forme circulaire ou subcirculaire d'un diamètre autour de 40 cm (en moyenne, ils affichent un profil en cuvette à fond plat ou arrondi). Certains trous de poteau, bien que visibles en surface de décapage, sont très arasés (F199, F415 et F219). La structure F404 aux dimensions importantes prend davantage l'aspect d'une fosse mais elle est également très arasée. Elle semble toutefois fonctionner avec la construction. D'un point de vue architectural, les distances entre la ligne de poteau rejoignant F415 et 822 et celle tracée par F199 et F219 sont pratiquement similaires, de l'ordre d'1,50-1,60 m. Ce bâtiment prendrait donc l'allure d'une construction à 3 nefs.

Le comblement de fosse d'ancrage est similaire aux ensembles précédemment décrits, avec des calages effectués à l'aide de blocs de quartz ou de grès. Ce type de bâtiment de par ses dimensions peut avoir aussi bien une fonction d'habitat qu'un usage domestique ou artisanal.

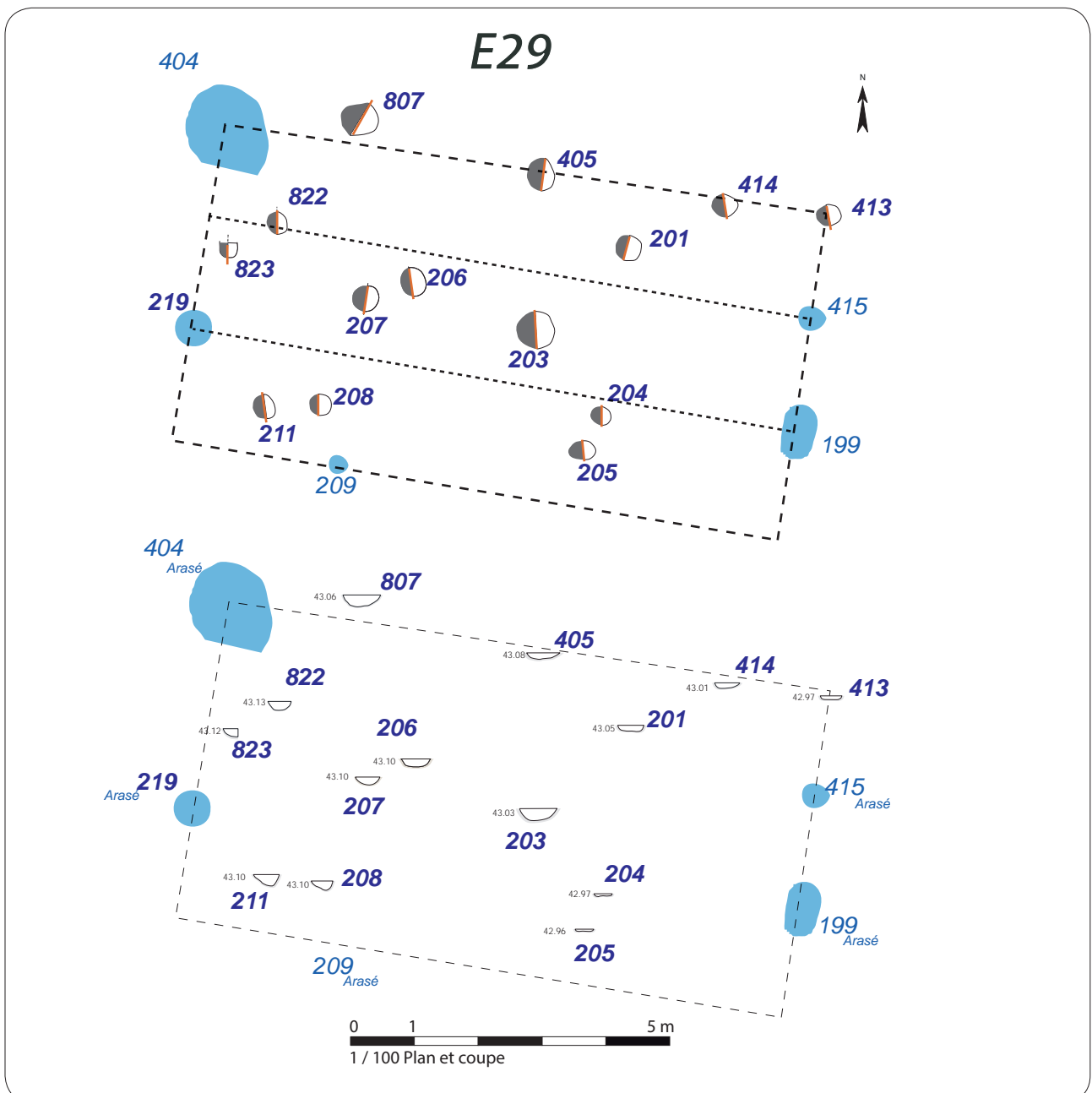


Fig. 186 Plan et coupe de l'ensemble 29 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

-L'ensemble E22 (fig. 187, 188 et 189) :

Situé le long de la façade ouest, en son centre et faisant directement face à l'entrée aménagée sur la façade est (passage empierré). Il s'agit de la plus grande construction de l'occupation gallo-romaine. De forme quadrangulaire, la construction mesure 11,70 de long et 9 m de large, soit une surface au sol d'environ 105 m². On compte 4 poteaux au niveau des pignons et 6 pour les murs longitudinaux

Il s'agit également de l'ensemble le plus lisible en plan et particulièrement bien élaboré, avec un espacement presque parfaitement régulier entre les poteaux des façades nord et sud, avec un entraxe compris entre 1,50 m et 1,60 m (entre les lignes de poteau). Il est tentant de situer l'accès au niveau de l'écart le plus marqué, notamment sur le pignon est, entre les poteaux 403 et 501.

Les trous de poteaux circulaires ont un diamètre relativement faible de l'ordre de 20 à 30 cm pour une profondeur peu ancrée de 10 à 25 cm. La majorité d'entre eux sont pourvus d'éléments de calage, principalement de blocs de grès et parfois des fragments de tuile (*tegulae*) (fig. 190). Le fait 489 a livré Dr. 20 de Bétique dont les caractéristiques techniques correspondent à une production du II^e s. (cf. infra "Etude du mobilier").

Au regard de ses dimensions et de son principe architectural (charpente visiblement légère), cet ensemble 22 pourrait correspondre à un bâtiment agricole, à un espace de stockage du type grange. Il est en revanche de petite taille par rapport à quelques modèles que l'on connaît pour cette période. On pourrait tout de même se rapprocher en terme d'architecture de l'ensemble 8 du site de Chavagne (35) à La Touche, fouillé en 2014 (Le Gall, 2016, page 232). Ce grand bâtiment sur poteau, de forme carrée de 14,5 m de côté et daté autour du II^e s. de notre ère, est interprété comme une grange sur la base de ses dimensions s'intégrant "*parmi les standards des granges antiques* (Gaston 2008)" (Le Gall 2016, page 232).

-L'ensemble E6 (fig. 187, 188 et 189) :

Ce dernier ensemble, directement implanté nord et en parallèle de l'ensemble 22 et également au bord du fossé F600, est composé de 6 trous de poteau formant un plan rectangulaire de 6,80 m de long sur 3.10 de large, couvrant une surface estimée à 21 m². Quatre des trous de poteau (F573, 859, 863 et 864), bien que visibles au décapage, se sont révélés très arasés à la fouille. Leur diamètre varie entre 30 et 50 cm avec un ultime comblement brun-gris. Les deux autres F487 et 495 sont peu profondément ancrés également, de l'ordre de 3 et 9 cm, pour un diamètre avoisinant les 30 cm. Quelques fragments de *tegula* ont été observés dans leur comblement brun-gris.

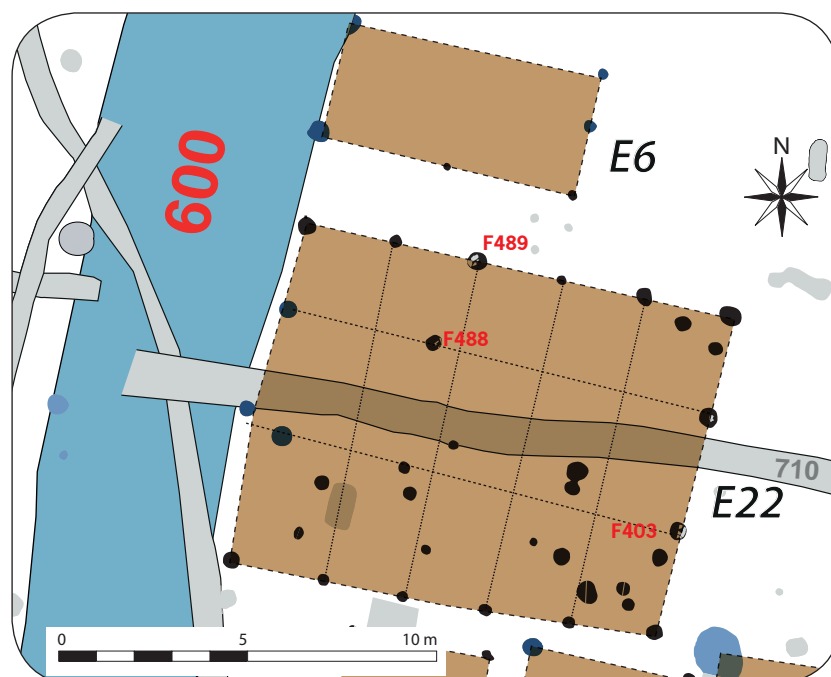


Fig. 187 Les ensembles E6 et E22 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

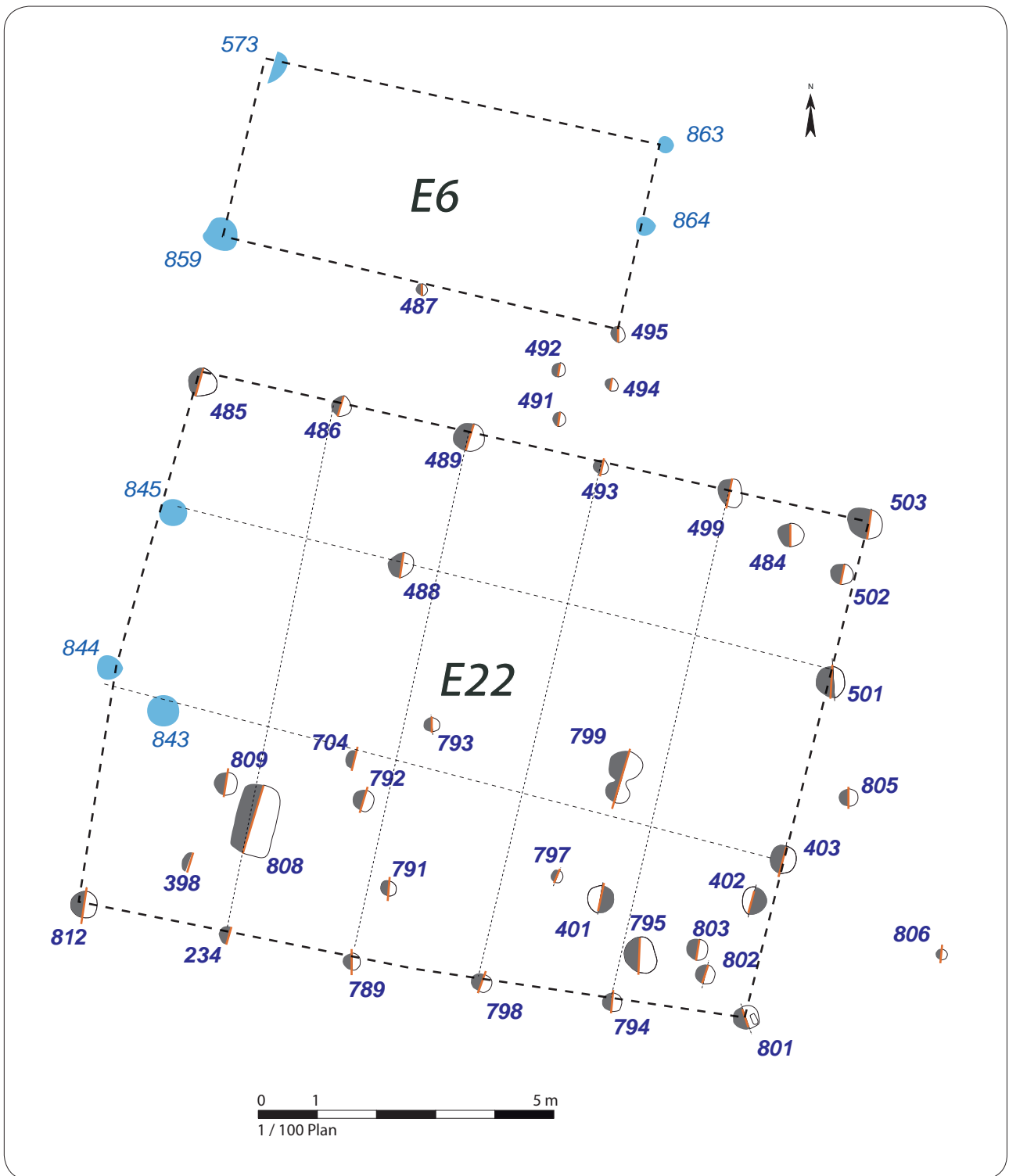


Fig. 188 Plan de l'ensemble E22 et E6 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

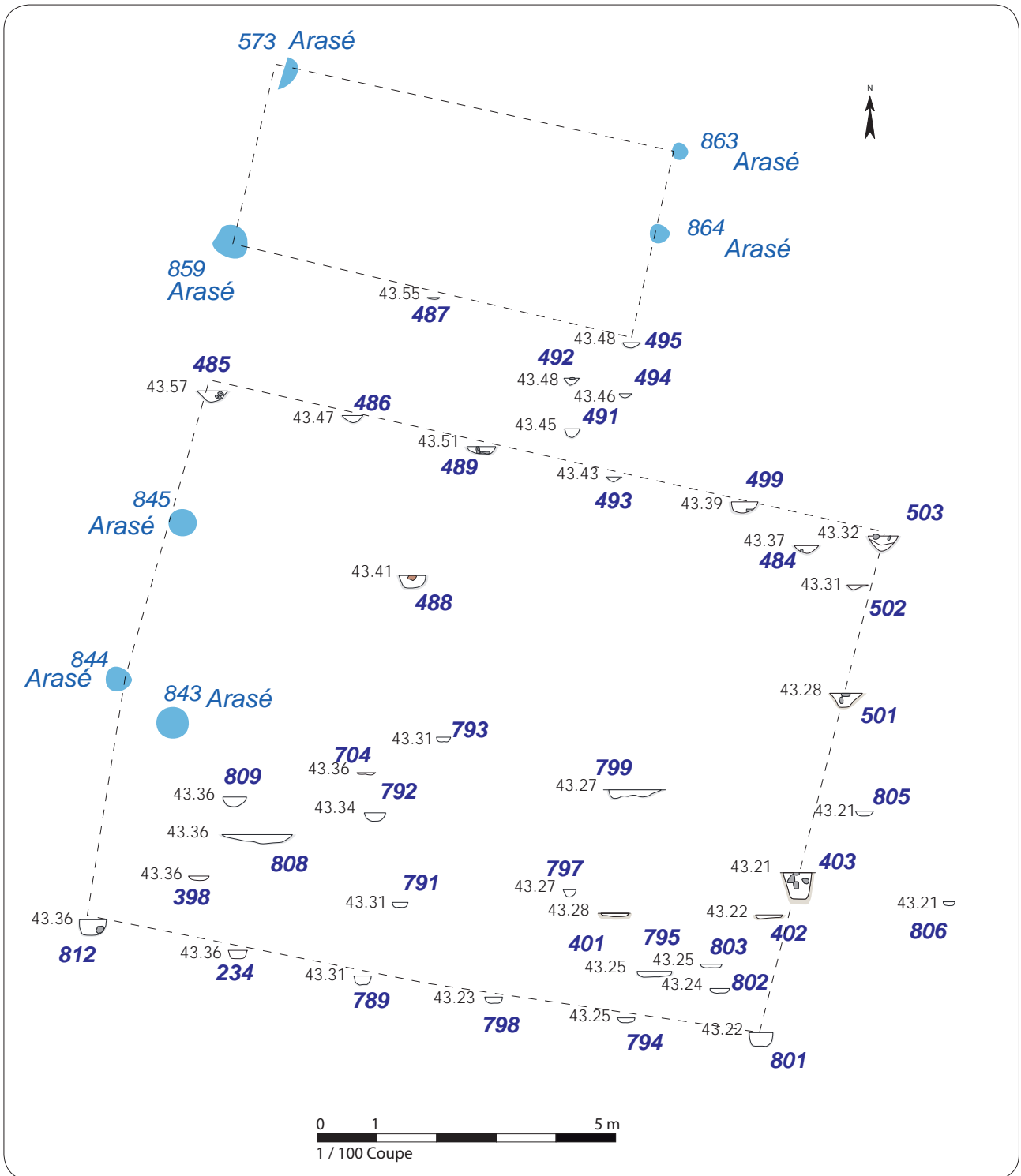


Fig. 189 Coupe des trous de poteau de l'ensemble E22 et E6 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

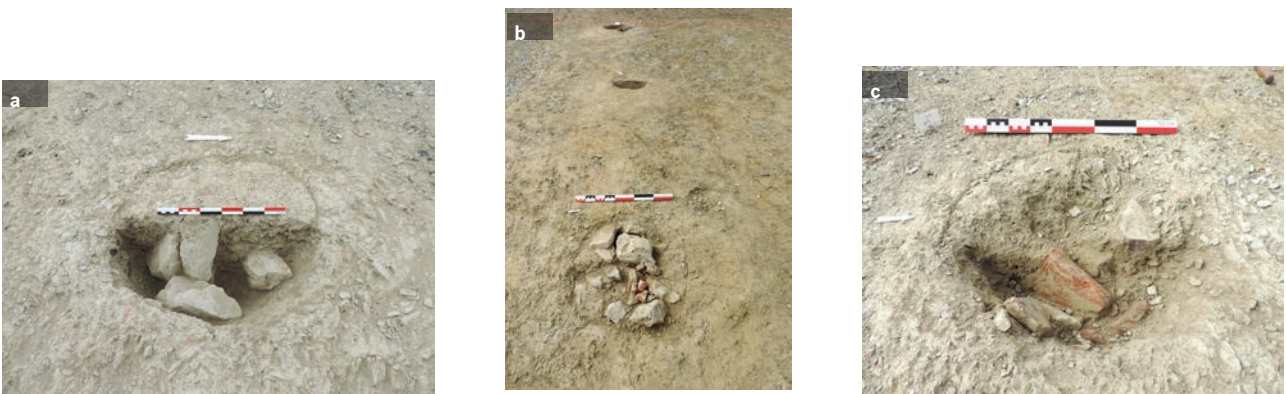


Fig. 190 Exemple de trous de poteau de l'ensemble E22 (a : F403, b : F489 1er plan, c : F488 © Inrap, Y. Escats, 2015

2.2.2.2 Les fosses et les structures de combustion

D'autres aménagements internes à l'enclos qui caractérise l'occupation gallo-romaine sont représentés par des structures domestiques de type fosse ou structure de combustion (fig.192). Ces vestiges, en faible nombre (sept fosses et deux structures de combustion) se situent en majorité dans la partie non bâtie de l'enclos, c'est-à-dire du côté nord-est et est, mise à part la fosse F808 disposée au sein de l'ensemble 22 et la fosse F198 située dans l'angle sud-est, proche de l'ensemble E29.

//Les fosses (fig. 192 et 193)

Les fosses repérées dans l'enceinte de l'enclos ont des dimensions et des formes variables. Toutes creusées dans un substrat schisteux, elles sont assez peu profondes, de l'ordre de 14 cm à 30 cm (15 cm étant la moyenne). Leur fonction n'est pas strictement établie. Il s'agit probablement de fosses d'extraction ponctuelles, qui ont servi pour deux d'entre elles de dépotoirs (F588 et F513). Notons également qu'en l'absence de mobilier recueilli, quatre d'entre elles ne sont pas assurées d'appartenir à l'occupation gallo-romaine (F703, F506, F522 et F808).

-La fosse F587 :

Située au bord du fossé F810 (façade nord de l'enclos), cette petite excavation, axée nord-sud, prend une forme oblongue, mesurant 1,08 m de long, 0,74 de large et conservée sur 30 cm de profondeur. La coupe affiche un profil irrégulier avec un surcreusement (trou de poteau ?). Son comblement est composé d'un sédiment argileux gris orangé mêlant quelques charbons de bois et des fragments de terre cuite (*tegulae*). Elle a livré un fragment d'amphore daté de la deuxième moitié du I^{er} s. – III^e s. ap. J.-C..

-La fosse dépotoir F588 :

Implantée à côté de la fosse F587, selon le même axe nord-sud, cette excavation ovalaire mesure 1,51 m de long sur 0,52 m de large pour une profondeur conservée de 15 cm (profil en cuvette). Cette fosse, comblée d'un sédiment argileux brun, a servi de dépotoir probablement de rejets de foyer matérialisés par une bonne quantité de charbons de bois, de fragments de *tegulae* ainsi que trois tessons de céramique gallo-romaine (sans précision possible). Les charbons de bois ont fait l'objet d'une étude anthracologique. L'analyse a permis de reconnaître parmi les 50 échantillons, une grande majorité de bois de chêne (41) et un peu de bouleau (8) (cf. Etude spécialisée en synthèse).

-La fosse dépotoir F513 (fig. 191) :

D'axe est-ouest, la fosse, de forme assez irrégulière, mesure quant à elle 1,14 m de long, 0,82 m de large et 18 cm de profondeur conservée. Elle est creusée selon un profil en cuvette aux bords évasés. Située dans le même secteur que les précédentes, elle a livré de nombreux déchets composés de charbons de bois, de fragments de *tegulae* et d'un bloc de granite (fragment de meule d'après l'étude du macro-outillage de V. Brisotto, cf. *infra*).



Fig. 191 La fosse dépotoir F513, © Inrap, C. Hugo, 2015

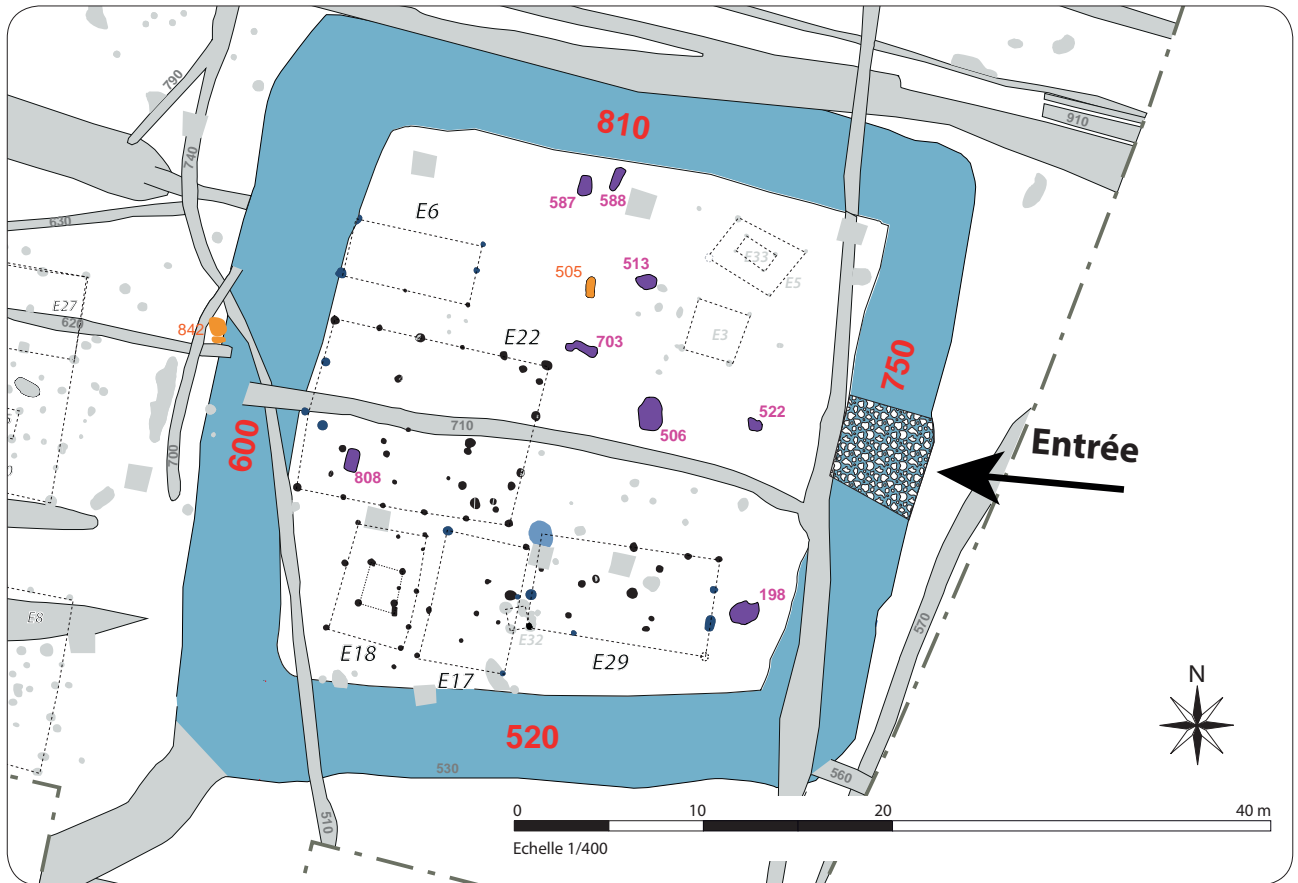


Fig. 192 Plan de situation des fosses (en violet) et de la structure combustion F505 (en orange) et © Inrap, Y. Escats, 2016

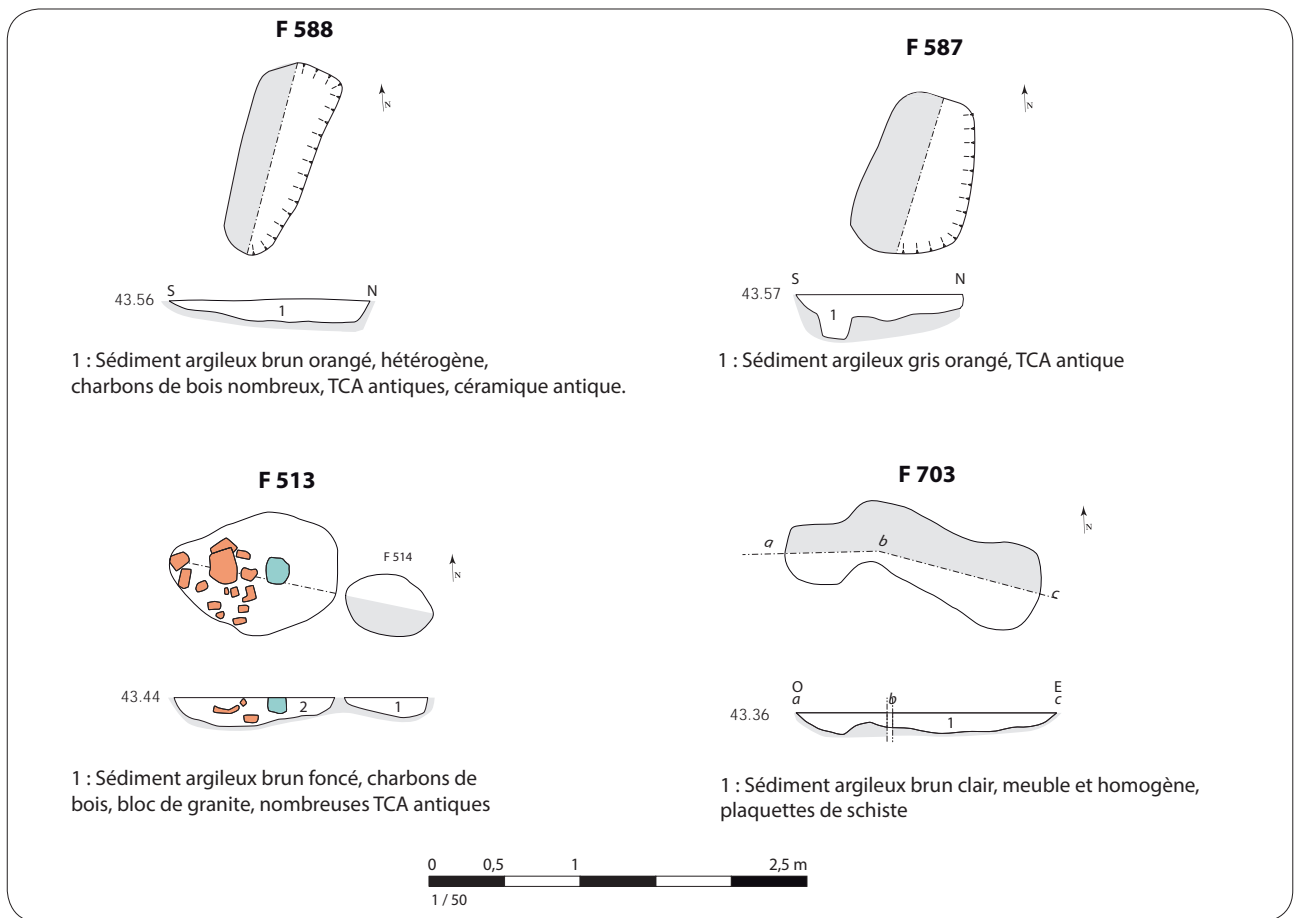


Fig. 193 Plan et coupe des fosses F 588, F 587, F 513 et F 703 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

-La fosse 703 (fig.193) :

Située à proximité de l'ensemble E22, cette fosse irrégulière et axée est-ouest mesure de 1,70 m de long, 0,64 de large et 14 cm de profondeur conservée. Creusée selon un profil en cuvette aux bords évasés et un fond irrégulier, elle est comblée d'un sédiment brun clair à gris clair, mêlant quelques plaquettes de schiste. Elle n'a livré aucun mobilier permettant de l'attribuer à l'occupation gallo-romaine.

-La fosse 506 (fig.194) :

Cette grande fosse grossièrement ovale située dans le même secteur nord-est de l'enclos, mesure 1,80 m de long sur 1,26 de large. Peu profonde (16 cm), elle affiche un profil en cuvette au fond irrégulier et son comblement est composé d'un sédiment argileux brun clair à gris clair, mêlant quelques plaquettes de schiste. Elle n'a livré aucun mobilier permettant d'assurer son attribution à l'occupation gallo-romaine.

La fosse 522 (fig.194) :

Cette petite excavation irrégulière mesure de 0,80 m de long, 0,72 m de large et de 14 cm de profondeur. La coupe affiche un profil en cuvette évasé. Son comblement est composé d'un sédiment argileux brun clair à gris clair et quelques plaquettes de schiste. Il pourrait s'agir d'une anomalie naturelle (fosse de chablis). Aucun mobilier n'a été mis au jour.

La fosse 198 (fig.194) :

Cette grande fosse, d'1,80 m de long sur environ 1 m de large est située dans l'angle sud-est de l'enclos. Son creusement en cuvette aux bords évasés est profond de 14, cm et est comblée d'un sédiment argileux brun gris clair, meuble et homogène. 2 tessons de céramique commune, datant du III^e s. de notre ère, ont été récoltés.

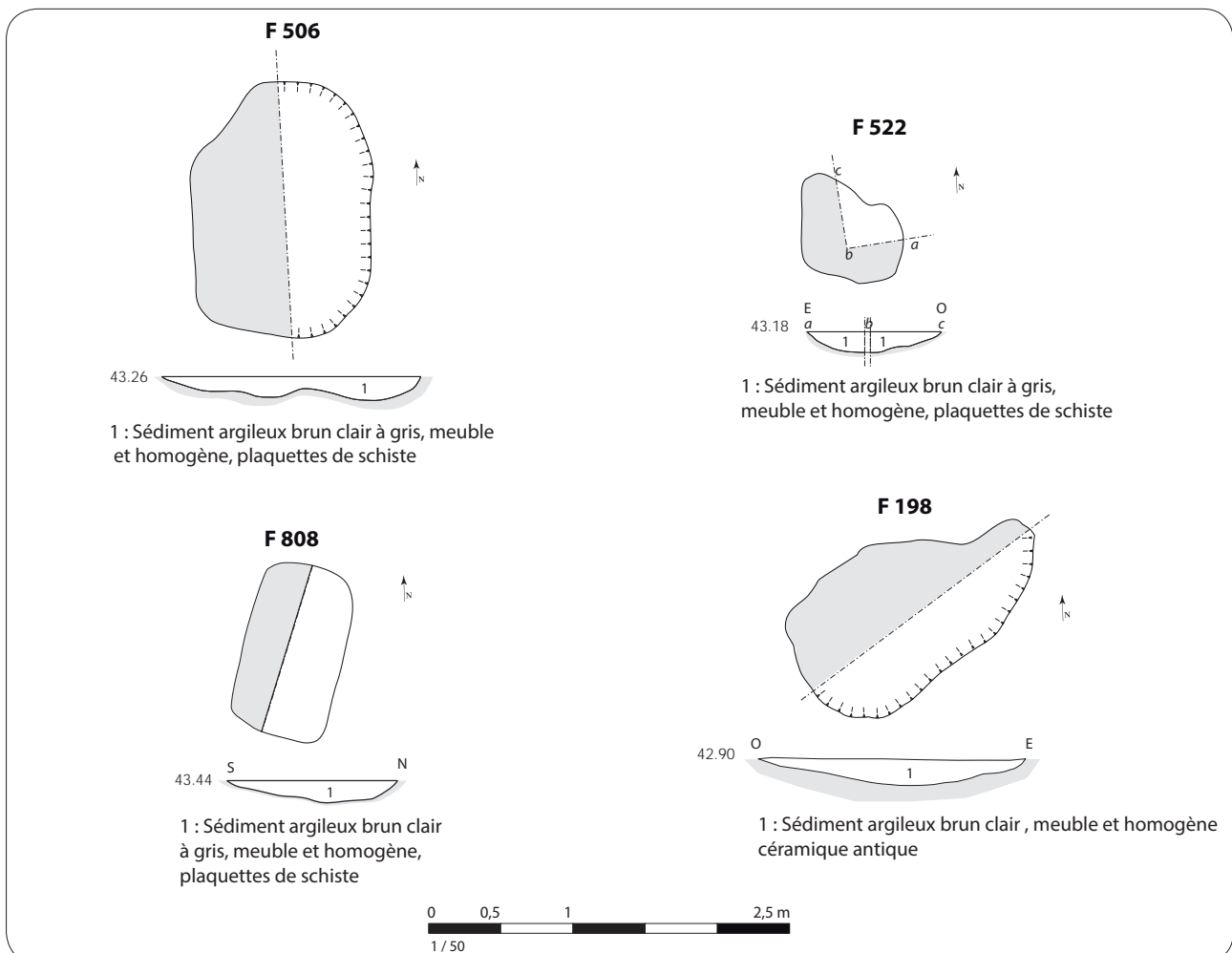


Fig. 194 Plan et coupe des fosses F506, F522, F808 et F198 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

La fosse 808 (fig.194) :

La fosse 808 est située au sein de la construction E22 mais aucune relation chronologique n'a pu être établie. De forme quadrangulaire aux bords arrondis, cette excavation mesure 2,40 m de long sur 1,40 m de large. D'un profil en cuvette au fond irrégulier, sa profondeur conservée atteint au maximum 30 cm. Elle est comblée un sédiment argileux brun clair, meuble et homogène.

*//Les structures de combustion F505 et F842*La structure F505 (fig. 195 et 196):

Localisée dans le secteur des fosses F587, F588, F513, dans la partie nord-est de l'espace enclos, la structure de combustion F505 se caractérise par une petite excavation rectangulaire de 1,10 m de long sur 0,48 m de large, marquée de légères traces de rubéfaction sur ses parois latérales. Le fond du creusement, de 18 cm de profondeur, est quant à lui plus faiblement impacté par l'action du feu. Son comblement final est composé d'un sédiment argileux brun chargé de nombreux nodules de charbon de bois. L'analyse anthracologique effectuée sur les échantillons de charbons de bois a mis en évidence l'usage majoritaire du bois de chêne, comme combustible classique (lente et à flammes courtes) et de très anecdotiques éléments de pomoidée. Deux tessons de céramique commune, datant de la seconde moitié du IIe s.– IIIe s. de notre ère (cf. Étude du mobilier).

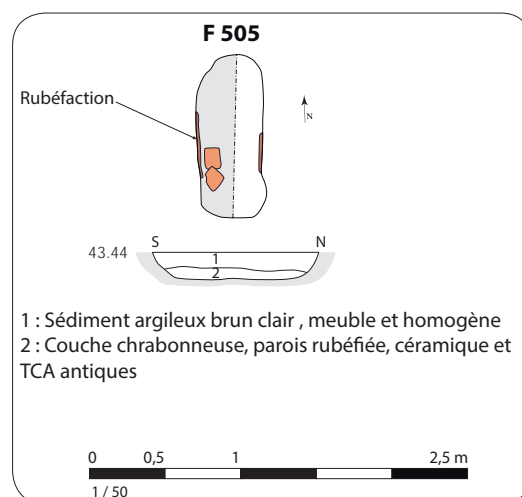


Fig. 195 Plan et coupe de la structure de combustions F505 © Inrap, C. Hugo, 2015



Fig. 196 La structure de combustion F505 en cours de fouille © Inrap, C. Hugo, 2015

-La structure F842 : un four ? (fig.197) :

Mise au jour lors du sondage 131, cette structure de combustion est installée dans la paroi externe du fossé F600. Mal conservée car en partie entamée par le décapage mécanique, elle semble être divisée en deux parties, une première correspond à une petite excavation dont le fond est particulièrement rubéfié (foyer ?) et une seconde pouvant correspondre à une fosse aux limites très diffuses et dont le comblement est composé de nombreux nodules d'argile rubéfiés. La partie fortement rubéfiée, de forme rectangulaire, mesure environ 0,70 de long et 40 cm de large tandis que la fosse attenante mesurerait 1 20 m de long sur 0,70 m de large. Il pourrait s'agir d'un reste de four installé de manière opportuniste dans la dépression du fossé, à l'abri du vent dominant d'ouest.

Le comblement a livré de nombreux tessons de céramique antique, du Ier s. de notre ère.



Fig. 197 La structure de combustion F842/ a : situation, b : ZOOM © Inrap, C. Hugo, 2015

2.2.3 L'étude du mobilier gallo-romain

Avec un total de 1357 NR représentant 194 NMI, le corpus de la céramique antique est relativement modeste. L'essentiel provient d'une seule structure, l'enclos principal (fossés 520, 600, 810 et 750) puisque 88% des NMI y ont été piégés (fig. 198).

287 fragments de terres cuites ont été prélevés sur le site. La majorité d'entre eux, comme cela était également le cas pour la céramique domestique, provient du comblement des fossés de l'enclos principal. Les niveaux antiques du fossé de l'enclos principal, ainsi que quelques structures internes ont aussi livré quelques éléments d'outillage lithique.

2.2.3.1 Le mobilier céramique du fossé de l'enclos (Richard Delage avec la collaboration de Laure Simon)

On peut observer sur le plan de répartition, deux concentrations de rejet de céramique, aux angles nord-ouest et sud-est de l'enclos. Par ailleurs, le mobilier est bien réparti sur l'ensemble du fossé. Nous présenterons le mobilier par fossé et par sondage.



Fig. 198 Répartition du mobilier céramique gallo-romain sur l'ensemble du site © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

// La façade F520

- Le sondage sd124 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-MdV	1	5.0%	1	25.0%
Com A	3	15.0%	0	
Mi-fine B	5	25.0%	1	25.0%
Com B	1	5.0%	1	25.0%
Amphore-Bétique	8	40.0%	0	
Com proto?	2	10.0%	1	25.0%
Total	20	100%	4	100%

La céramique sigillée est représentée par un vase moulé Drag. 37 des Martres-de-Veyre (Centre de la Gaule) des années 90/130.

Fragments en céramique mi-fine de mode B (plutôt que céramique fine) correspondant à un fond de forme fermée.

Fragments de céramique commune de mode A.

En céramique commune de mode B : coupe CoB14 de la seconde moitié du I^{er} s. – II^e s. (fig. 199, n°7).

Fragments de deux amphores Dr. 20 de Bétique, l'une avec les caractéristiques techniques du I^{er} s. et l'autre avec celles des productions du II^e s.

Deux fragments d'un fond vraisemblablement de céramique protohistorique.

Datation : première moitié du II^e s.

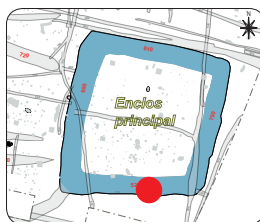
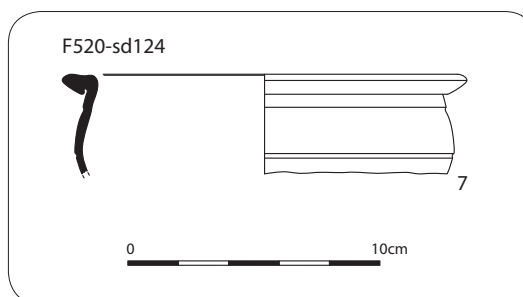


Fig. 199 Céramique F520 sd124 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



- Le sondage sd126 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	2	28.6%	0
Com B	2	28.6%	0
Amphore-Bétique	1	14.3%	0
Amphore-Narbonnaise	2	28.6%	0
Total	7	100%	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

Amphore de Bétique dont les caractéristiques techniques évoquent les productions de la fin du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. et amphore de Narbonnaise.

Datation : première moitié du II^e s.

- Le sondage sd126, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	100%	1

Fragment de mortier en céramique commune de mode A. La forme correspond au type CoA6 fréquente au cours de la deuxième moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. Pâte beige orangé, dégraissée à cœur gris (fig. 200, n°6).

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

- Le sondage sd134, US 1

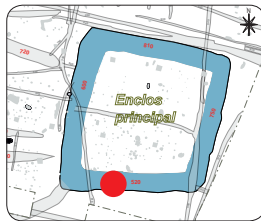
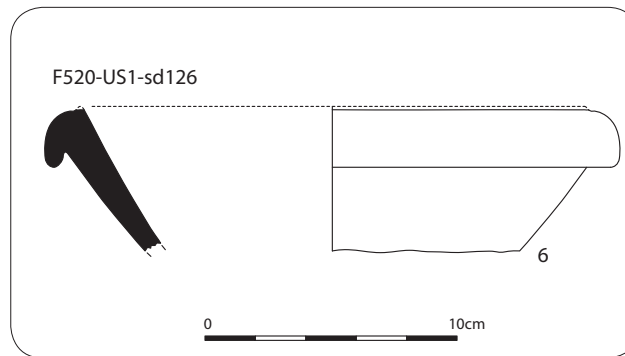


Fig. 200 Céramique F520 sd126 US1© Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	15	100%	1

Fragments d'une céramique commune de mode B dont les caractéristiques techniques sont celles des productions de la deuxième moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s.

Deux autres fragments appartenant à la même catégorie présentent une pâte noire, très dégraissée de type granuleux.

Datation : II^e s. (?).

- Le sondage sd134, US 4 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	2	66.7%	0
Com B	1	33.3%	1
Total	3	100%	1

Fragments de céramiques communes de mode A et B dont un bord de pot CoB7 à la lèvre anguleuse et aux caractéristiques techniques du II^e s.

Datation : II^e s.

- Le sondage sd. 134, US 9 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	10.0%	0
Com A	4	40.0%	0
Amphore-Tarraconaise	5	50.0%	1
Total	10	100%	1

Fragment de céramique sigillée du Centre de la Gaule (première moitié du II^e s.), sans caractérisation de forme.

Fragments de céramique commune de mode A.

Col d'amphore Pasc. 1 de Tarraconaise avec départ d'anse (pâte jaunâtre).

Datation : première moitié du II^e s. (?)

- Le sondage sd152 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Amphore-Bétique	1	100%	1

Amphore Dr. 20 de Bétique dont les caractéristiques techniques et morphologiques (lèvre de type Augst E) correspondent à une production de la première moitié du II^e s. (fig. 201, n°8).

Datation : première moitié du II^e s.

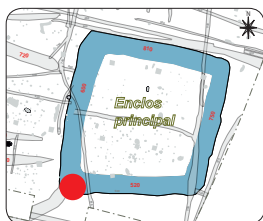
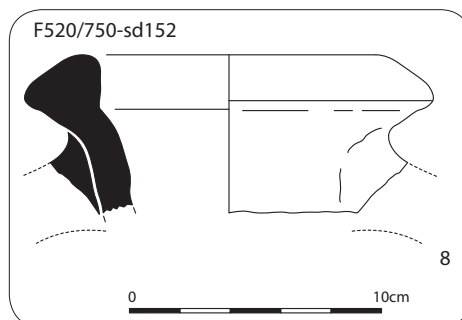


Fig. 201 Céramique F520 sd152 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



//La façade F600

- Le sondage sd131, US 1 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com B	8	53.3%	2	66.7%
Amphore-Bétique	3	20.0%	0	
Amphore-Narbonnaise	4	26.7%	1	33.3%
Total	15	100%	3	100%

Céramique commune de mode B : pot CoB32 (fig. 202, n°12) et plat CoB12 (fig. 202, n°17) en pâte grise.

Fragments d'amphore Dr. 20 de Bétique partiellement brûlés. Les caractéristiques techniques correspondent à une production de la deuxième

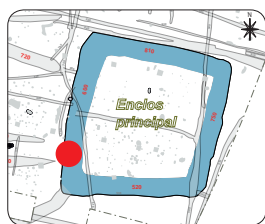
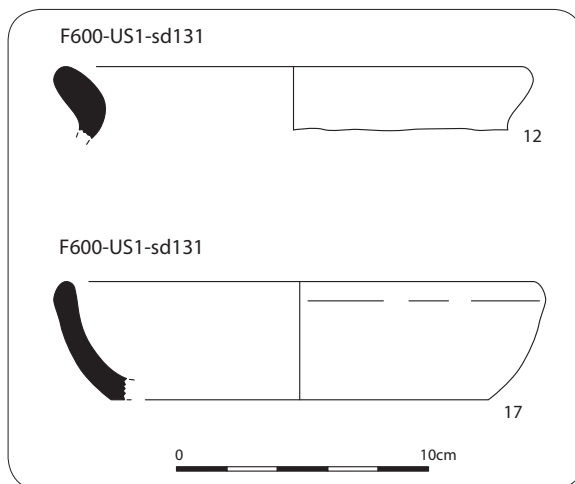


Fig. 202 Céramiques F600 sd131 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



moitié du II^e s. et du III^e s. Fragments de l’embouchure d’une amphore G.4 de petit format vraisemblablement de Narbonnaise (pâte beige orangé). Datation : III^e s.

- Le sondage sd. 131, US 3-6 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	4	100%	0

Fragments de cruche en céramique commune de mode A.

- Le sondage sd154, US 1 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-SG-MLG	2	16.7%	0
Com A	10	83.3%	2
Total	12	100%	2

Fragment de céramique sigillée de Millau-la Graufesenque des années 60-90.

Embouchure d’une cruche CoA7 en pâte beige (fig. 203, n°5). Fragment d’anse torsadée d’une cruche de type Santrot 447/448 en pâte grise fine à surface beige orangé. Cette forme se rencontre en Aquitaine dans les niveaux de fin du I^{er} s. et du début du II^e s., ainsi qu’à Rennes par exemple : fouille du parking de la place Hoche, puits P7 de la seconde moitié du I^{er} s. (Pouille 2008, p. 228, fig. 13-28).

Datation : dernier quart du I^{er} s.

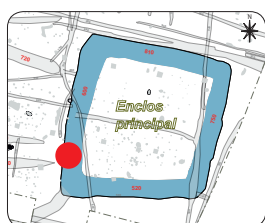
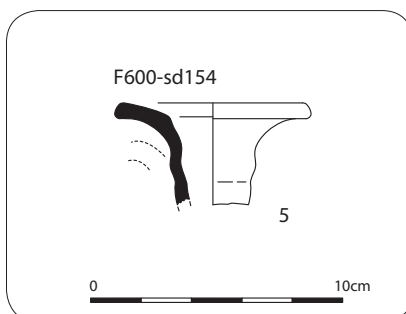


Fig. 203 Céramique F600 sd154 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



- Le sondage sd154, US 7 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	1	11.1%	1	33.3%
Com A	4	44.4%	1	33.3%
Amphore-régionale BCG	2	22.2%	1	33.3%
Com proto	2	22.2%	0	
Total	9	100%	3	100%

Fragment de coupe ou d'assiette en céramique fine de mode B (TN) dont les caractéristiques techniques sont celles des productions précoces : cœur noir, franges brunes, surface noire.

Fragment de cruche en céramique commune de mode A dont le pied correspond à une production du I^{er} s. (pâte beige).

Fond d'une amphore régionale BCG.

Deux fragments de céramique protohistorique.

Datation : ensemble de mobiliers du I^{er} s., vraisemblablement de la première moitié du II^e s.

- Le sondage sd184, diverses profondeurs de -20 cm à -90 cm :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	6	3.6%	0	
Com A	66	39.8%	1	7.7%
Mi-fine B	1	0.6%	1	7.7%
Com B	66	39.8%	10	76.9%
Amphore-Bétique	2	1.2%	0	
Amphore-Narbonnaise	13	7.8%	0	
Amphore-Tarraconaise	5	3.0%	0	
Amphore-régionale BCG	1	0.6%	0	
Com proto	4	2.4%	1	7.7%
Com proto?	2	1.2%	0	
Total	166	100%	13	100%

Fragments de sigillée du Centre de la Gaule de la première moitié du II^e s.

Fragment de céramique fine ou mi-fine de mode B en pâte noire.

Fragments de céramique commune de mode A dont une cruche CoA2 et de

commune de mode B dont des bords de pot CoB32 ainsi qu'un pot en pâte colorée à surface grise et une jatte CoB17 (fig. 204, n°25).

Fragments d'amphore de Bétique du I^{er} s., de Narbonnaise, de Tarraconaise et régionale BCG.

Quatre fragments de la période protohistorique.

Datation : II^e-III^e s.

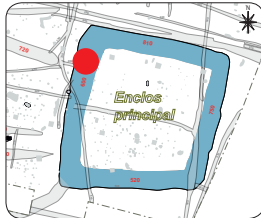
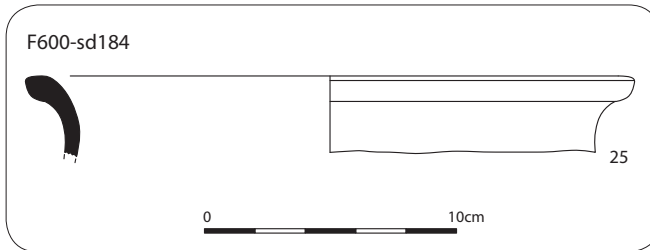


Fig. 204 Céramique F600 sd184 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



- Le sondage sd184, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com A	2	11.8%	1	16.7%
Com B	12	70.6%	5	83.3%
Amphore-Bétique	2	11.8%	0	
Amphore-Narbonnaise	1	5.9%	0	
Total	17	100%	6	100%

La céramique commune de mode A est représentée par un fond de cruche dont les caractéristiques techniques sont celles des productions de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. ainsi qu'un fragment de panse.

Lot de céramique commune de mode B correspondant à des pots CoB2 (fig. 205, n°26) et CoB54 (fig. 205, n°9) ainsi que d'autres fonds de pot sans caractérisation de forme dont un relativement massif en pâte grise très cuite. Des fragments d'amphore Dr. 20 de Bétique en pâte du II^e s. et de Narbonnaise sont également attestés.

Datation : deuxième moitié II^e s. – III^e s.

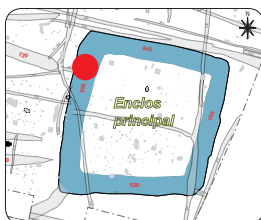
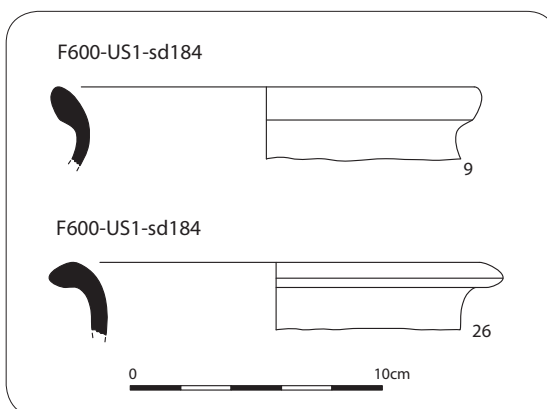


Fig. 205 Céramiques F600 sd184 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



- Le sondage sd184, US 6 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	4	9.5%	0
Com A	6	14.3%	1
Com B	17	40.5%	3
Amphore-Bétique	4	9.5%	0
Amphore-Narbonnaise	11	26.2%	0
Total	42	100%	4

La sigillée est représentée par la partie haute d'une coupe Drag. 37 du Centre de la Gaule.

La céramique commune de mode A ne compte que des fragments de panse de cruche à l'exception d'un fond massif de forme fermée en pâte orangée à surface beige.

La céramique commune de mode B comporte également majoritairement des fragments de panse, mais aussi des bords de pots CoB7, CoB32 et CoB54 (fig. 206, n°7). Un fragment du fond de pot massif de l'US 1 figure également dans cette US.

Le corpus des amphores comporte des petits fragments de contenants de Bétique et Narbonnaise.

Datation : deuxième moitié II^e s. – III^e s.

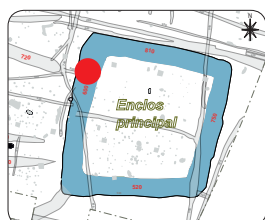
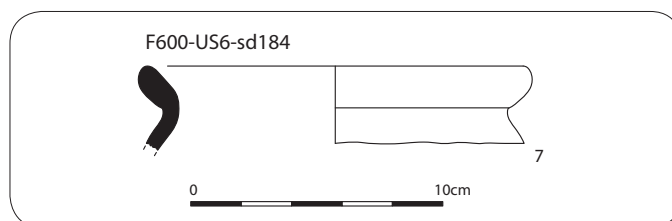


Fig. 206 Céramique F600 sd184 US6 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



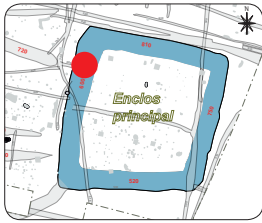
- Le sondage sd211 :

Fragment de céramique fine de mode B (TN).

Datation : I^{er} s. (?)

-Le sondage du diagnostic, sd44, fait 9 (0 à -150 cm) :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	1	3.1%	1	12.5%
Com A	10	31.3%	2	25.0%
Com B	13	40.6%	5	62.5%
Amphore-Narbonnaise	6	18.8%	0	
Amphore-régionale OCG	2	6.3%	0	
Total	32	100%	8	100%



La céramique commune de mode A est représentée par des fragments de cruche, panses et anses dont l'une, de grandes tailles, est ornée de 4 bourrelets.

La céramique commune de mode B compte des pots CoB2 (fig. 207, n°3) CoB7 et CoB32 (fig. 207, n°17) ainsi qu'une jatte CoB17 (fig. 207, n°23).

Les amphores sont représentées par des petits fragments d'amphore vinaire de Narbonnaise et de la Loire (régionale BCG).

Datation : fin II^e s. – début du III^e s.

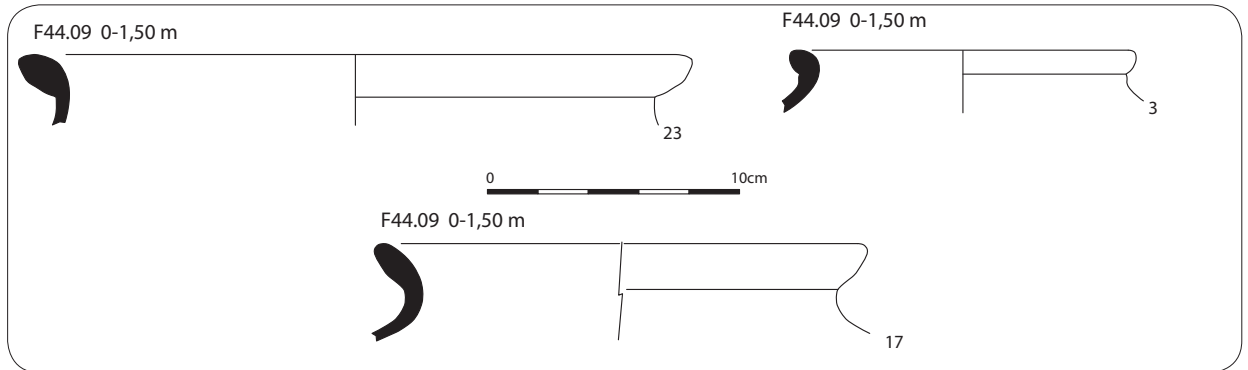


Fig. 207 Céramiques F9 sd44 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

- Le sondage du diagnostic, sd44, fait 9 (-150 cm à 200 cm) :
Cf. tableau précédent

La céramique fine de mode B est représentée par un récipient M146 de petit format (fig. 208, n°11).

La céramique commune de mode A compte des fragments de panse et la céramique commune de mode B le bord d'un pot CoB7 (fig. 208, n°5).

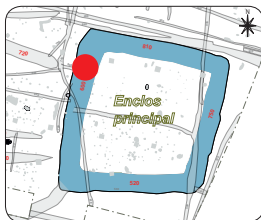
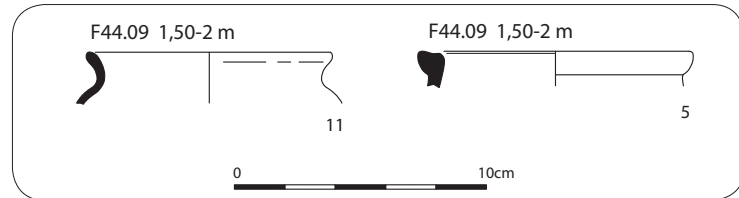


Fig. 208 Céramiques F9 sd44 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



//La façade F750

- Le sondage sd96, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	25.0%	2	33.3%
Com A	4	33.3%	2	33.3%
Com B	3	25.0%	2	33.3%
Amphore-Bétique	2	16.7%	0	
Total	12	100%	6	100%

La céramique sigillée est représentée par deux fragments de coupe Drag. 37 et un fond de forme fermée indéterminée issus des ateliers du Centre de la Gaule. L'un des fragments de Drag. 37 correspond à la partie haute d'un vase de petit format avec une grosse lèvre comme certains potiers lézoviens en produisent à la fin du II^e s. et surtout au cours de la première moitié du III^e s. Ses caractéristiques techniques ont été altérées par le feu.

Les autres vaisselles correspondent à des productions des années 140/190. La céramique commune de mode A est représentée par un bord de mortier

CoA6 d'un petit format relativement atypique (**fig. 209, n°18**), un fond de cruche et des fragments de panse.

La céramique commune de mode B compte notamment un fond de plat de type CoB12 en céramique grise très cuite de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s.

Deux fragments d'amphore de Bétique complètent ce lot : les caractéristiques techniques sont celles des productions du II^e s.

Datation : nombreux éléments du II^e s., mais les pièces les plus récentes doivent probablement être datées du III^e s.

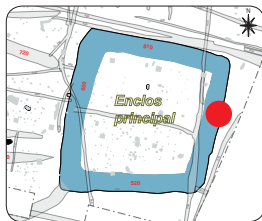
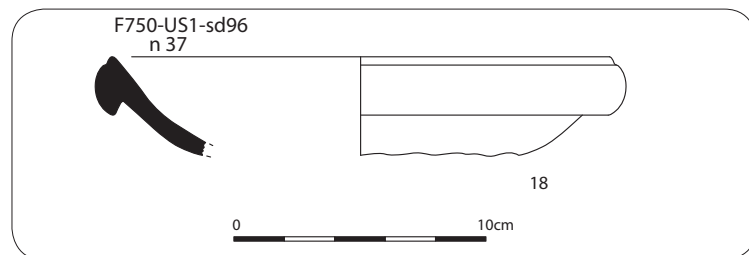


Fig. 209 Céramique F750 sd96 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



- Le sondage sd96, US 2

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	7	43.8%	2	50.0%
Com A	3	18.8%	0	
Com B	1	6.3%	1	25.0%
Amphore-Tarraconaise	4	25.0%	1	25.0%
Amphore-régionale OCG	1	6.3%	0	
Total	16	100%	4	100%

La céramique sigillée est représentée des céramiques du Centre de la Gaule. Il s'agit de la partie basse d'un vase moulé Drag. 37 de grandes dimensions de la fin du II^e s. et du début du III^e s., d'un fond d'assiette du milieu du II^e s. et d'une assiette Ve. A2 des premières décennies du II^e s. (**fig. 210, n°1**).

Des fragments de céramiques communes de mode A et B sans caractérisation de forme viennent en complément ainsi qu'une portion d'amphore régionale OCG et un cul d'amphore Pasc. 1 de Tarraconaise en pâte beige très dégraissée.

Datation : ensemble hétérogène avec des mobiliers du I^{er} au III^e s.

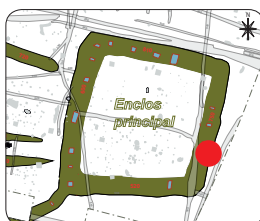
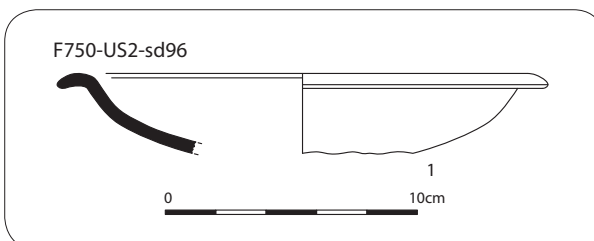


Fig. 210 Céramique F750 sd96 US2 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



- Le sondage sd120, US 1 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	4	100%	1

Lot de céramique commune de mode A dont une anse bifide relativement large d'une grande cruche.

- Le sondage sd120, US 5 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-ALL	1	0.8%	0	
Sigillée-CG-LEZ	3	2.3%	0	
Sigillée-CG-MdV	2	1.6%	1	5.9%
Fine B-TN	11	8.6%	2	11.8%
Com A	63	49.2%	3	17.6%
Mi-fine B	2	1.6%	1	5.9%
Com B	34	26.6%	8	47.1%
Modelée	3	2.3%	1	5.9%
Amphore-Bétique	4	3.1%	0	
Amphore-régionale BCG	4	3.1%	1	5.9%
Com proto	1	0.8%	0	
Total	128	100%	17	100%

Plusieurs des fragments de céramique sigillée figurant au sein de cette US appartiennent aux mêmes individus que ceux de l'US 7. C'est le cas de l'assiette Lez. 45 des Martres-de-Veyre ou encore de l'assiette d'un atelier de l'Allier en pâte claire et surface marron. Un autre vase est attesté, il s'agit d'une coupe Drag. 37 du Centre de la Gaule du milieu du II^e s.

La céramique fine de mode B comporte un bord de pot M146, un fond de coupe ombiliquée M106/110 et des fragments de panse.

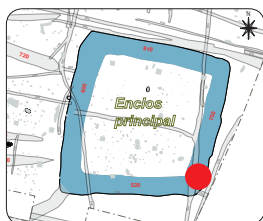
En céramique mi-fine de mode B figure un vase très altéré dont toutes les surfaces originelles sont presque absentes ; il s'agit d'une forme fermée avec anse.

La céramique commune de mode A est représentée par de très nombreux fragments de panse de cruche, l'embouchure d'une forme CoA2 (**fig. 211, n°15**), plusieurs fragments d'anse bifide ou trifide et d'un petit fond.

La céramique commune de mode B est plus riche en éléments susceptibles d'être caractérisés : des bords de pots CoB7, CoB2 (**fig. 211, n°4**) et jatte CoB17 (**fig. 211, n°22**) du II^e s., mais aussi surtout des éléments plus tardifs comme un bord de pot CoB32 en pâte grise très cuite de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. (**fig. 211, n°11**) et CoB34.

Un plat en céramique modelée (forme Mod 2) est également attesté ; il est en pâte noire, très dégraissée, notamment de mica (**fig. 211, n°20**).

Quelques fonds appartenant à d'autres individus complètent ce lot.



Le corpus des amphores comporte des fragments de panse de Dr. 20 de Bétique en pâte du I^{er} s. et quelques fragments d'amphore régionale BCG dont un fond massif appartenant à un type G.4 ou G.5 (fig. RD3, n°22bis). Datation : lot hétérogène comportant des mobiliers de la seconde moitié du I^{er} s. jusqu'au III^e s.

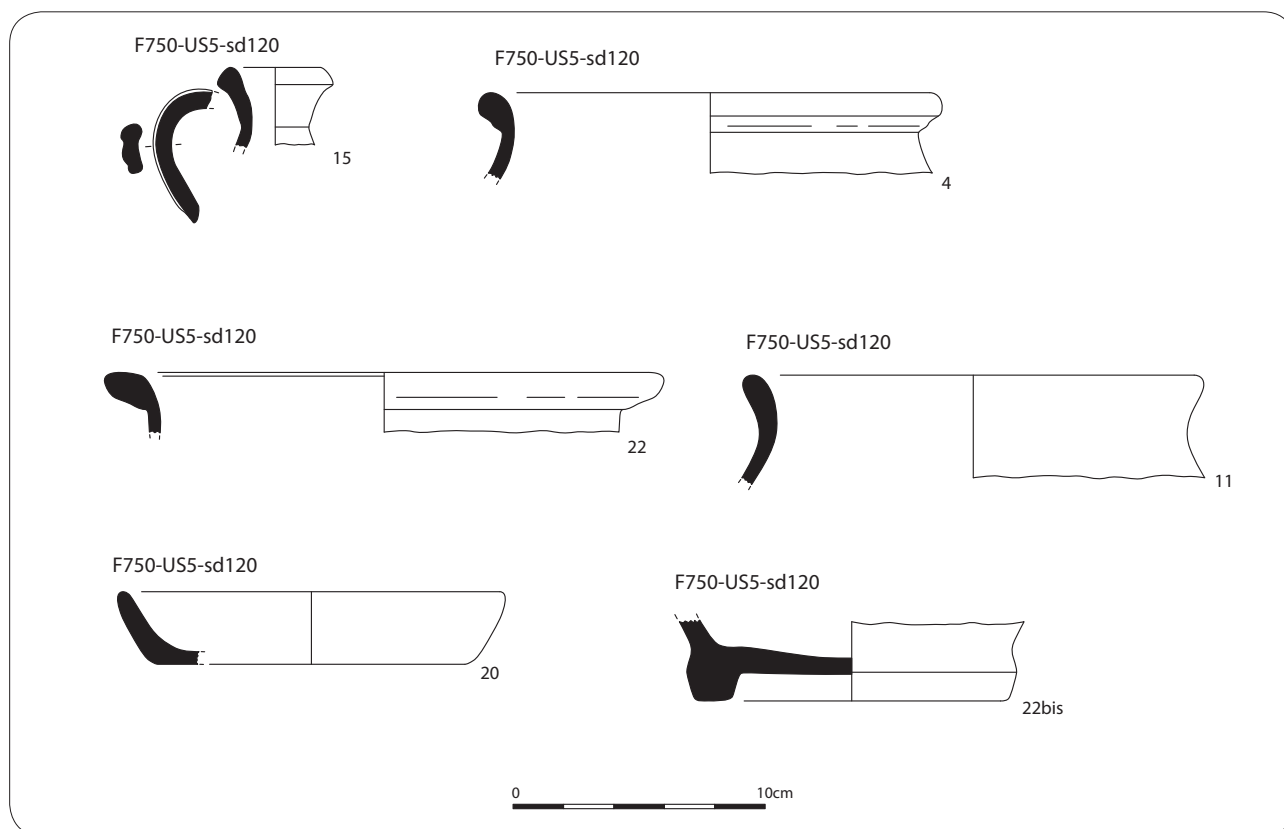


Fig. 211 Céramiques F750 sd120 US5 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

- Le sondage sd120, US 7 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-ALL	3	2.5%	1	5.0%
Sigillée-CG-LEZ	4	3.4%	2	10.0%
Sigillée-CG-MdV	2	1.7%	1	5.0%
Sigillée-SG-MLG	1	0.8%	0	
Fine B-TN	3	2.5%	2	10.0%
Com A	66	55.9%	6	30.0%
Com B	33	28.0%	7	35.0%
Amphore-Bétique	2	1.7%	0	
Amphore-Tarraconaise	1	0.8%	0	
Com proto	3	2.5%	1	5.0%
Total	118	100%	20	100%

La céramique sigillée est représentée par un fragment de vase du Sud de la Gaule et par plusieurs vaisselles du Centre de la Gaule. Il s'agit d'une coupelle Ve. A1 des premières décennies du II^e s., d'une assiette Lez. 45 dont la pâte correspond aux productions des Martres-de-Veyre, mais dont la morphologie, une fois n'est pas coutume, n'est pas celle de la période précoce mais plutôt celle des années 130/160 (fig. 212, n°6), une coupe Lez. 8 archéologiquement complète à décor guilloché (fig. 212, n°8) dont les caractéristiques techniques et morphologiques correspondent à une production lézovienne du deuxième quart du II^e s. ainsi qu'un fond d'assiette issue d'un atelier de l'Allier en activité au milieu du II^e s. (pâte beige et vernis marron).

La céramique fine de mode B compte un bord de pot aux caractéristiques techniques altérées sans attribution de forme et la partie haute d'une coupe M96.

La céramique commune de mode A comporte de nombreux fragments appartenant principalement à des cruches aux pâtes blanchâtre ou beige. Sont attestés une embouchure de type CoA1 (fig. 212, n°13), un col soigneusement taillé afin d'avoir une orientation parfaitement perpendiculaire au plan de pose (destiné à devenir un bougeoir ?), et un fond de cruche plutôt massif correspondant aux productions de la seconde moitié du II^e s et du III^e s. dont la partie intérieure est poissée. Des portions d'anse bifide n'appartenant pas aux individus précédents figurent également dans ce corpus.

En complément se trouvent des fragments d'un mortier CoA6 largement altéré et un bord de coupe CoA24 en pâte beige relativement fine (fig. 212, n°20).

La céramique commune de mode B compte des bords de pot CoB32 (fig. 213, n°16), CoB2, CoB3 et CoB7 (fig. 213, n°6).

Deux fragments d'amphore de Bétique Dr. 20 dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du I^{er} s., ainsi qu'un fragment d'amphore à vin de Tarraconaise complètent ce corpus.

Notons également la présence d'un petit récipient dont les caractéristiques techniques correspondent plutôt à celles des productions de la période gauloise. Il s'agit d'un vase modelée non régularisé haut de 35 mm et dont le diamètre n'excède pas 50 mm. L'argile est très cuite dans la partie supérieure, moins au niveau de l'assise. Il ne s'agit clairement d'une céramique domestique. En interne de minuscules coulures de résines (?) avec des bulles sont présentes.

Datation : ensemble hétérogène comportant majoritairement des productions de la deuxième moitié du I^{er} s. jusqu'au milieu du II^e s. ainsi qu'un petit lot de vases dont les caractéristiques techniques et morphologiques sont les témoins des céramiques en usage au cours de la seconde moitié du II^e s. et le début du III^e s.

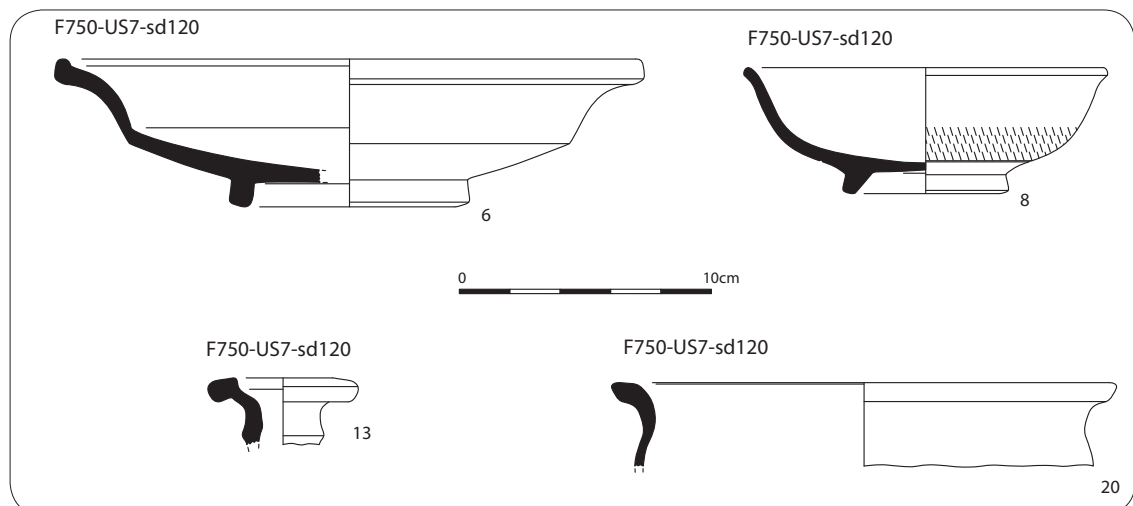
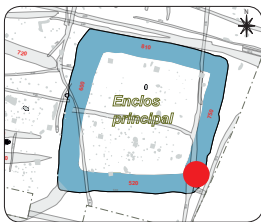
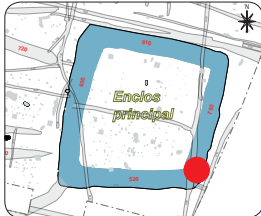


Fig. 212 Céramiques F750 sd120 US7 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

- Le sondage sd120, US 16

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	3	42.9%	0
Com B	3	42.9%	0
Com proto	1	14.3%	1
Total	7	100%	1



Fragments de céramiques communes de mode A et B sans caractérisation.
Fond de céramique protohistorique.

Les pâtes des céramiques antiques correspondent plutôt à des productions du I^{er} s.

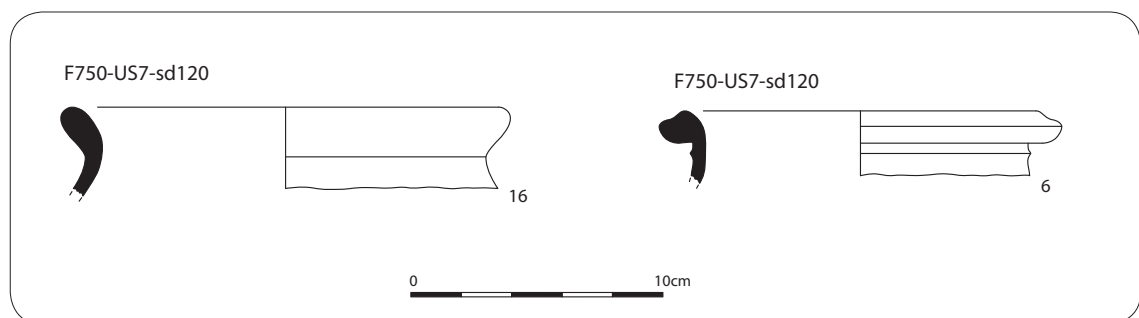


Fig. 213 Céramiques F750 sd120 US7 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

- Le sondage sd120, US 22 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	1	100%	0

Fragment de panse d'une forme fermée avec anse en céramique commune de mode B (bouilloire).

- Le sondage sd130, US 6

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	3	100%	2

Lot de céramique commune de mode B : fond de jatte et bord de pot CoB2.
Les pâtes sont plus celles des productions du I^{er} s. et du début du II^e s.

-Le sondage sd161 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	15.0%	0	
Fine B-TN	1	5.0%	1	33.3%

Com A	9	45.0%	1	33.3%
Com B	4	20.0%	1	33.3%
Amphore-Bétique	3	15.0%	0	
Total	20	100%	3	100%

La vaisselle de table est représentée par un fond en céramique sigillée (Centre de la Gaule, des années 60/110) et un fond de coupe en céramique fine de mode B (TN).

La céramique commune de mode A comporte l'embouchure d'une grande cruche CoA2 (fig. 214, n°4) et des fragments de panse et la céramique commune de mode B un fond de pot et des fragments de panse.

Fragments d'amphore de Bétique dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du I^{er} s.

Datation : lot du dernier quart du I^{er} s. Aucun élément dont le TPQ assurée se situe au II^e s. ne figure parmi ce corpus.

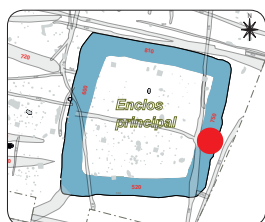
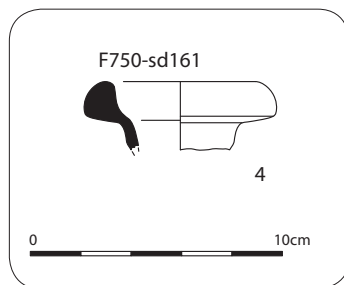


Fig. 214 Céramique F750 sd161 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



-Le sondage sd163, passage empierré

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B	5	31.3%	1	25.0%
Com A	3	18.8%	2	50.0%
Com B	8	50.0%	1	25.0%
Total	16	100%	4	100%

La céramique fine de mode B est représentée par deux vases : la partie supérieure d'une coupe de faible diamètre probablement M96 (pâte gris clair et surface noire ; fig. 215, n°2) et la panse d'une coupe de forme indéterminée (pâte brune à surface noire).

La céramique commune de mode A est représentée par l'anse plate d'une grande cruche et la céramique commune de mode B par des portions de pot dont les caractéristiques sont celles des productions du I^{er} s.

Datation : les caractéristiques techniques des céramiques fines de mode B correspondent à des productions des deuxième et troisième quarts du I^{er} s. Les autres éléments ne contredisent pas cette proposition.

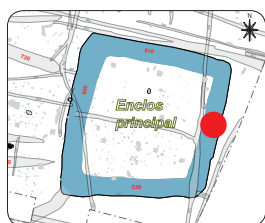
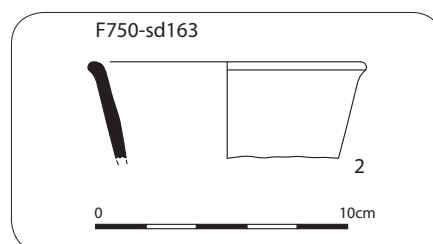


Fig. 215 Céramique F750 sd163 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



- le sondage sd163 :

Cf. tableau précédent

Céramique commune de mode A (embouchure de cruche CoA86, (fig. 216, n°3, fragment de panse) et commune de mode B (fond et panse de pot).

Datation : la forme CoA86 est attestée au sein des ateliers de potiers de Corseul, La Mettrie, pour le troisième quart du I^{er} s. Elle est aussi présente dans un contexte de la deuxième moitié du I^{er} s. – début du II^e s. à Orgères (Aubry 2011, tr. 126, fig. 18).

Les caractéristiques techniques des communes de mode B correspondent aux productions du milieu et de la seconde moitié du I^{er} s. pour l'essentiel. Une proposition de datation au cours du troisième quart du I^{er} s. peut donc être proposée.

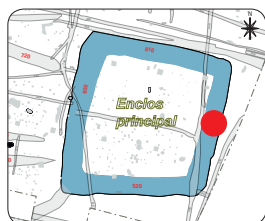
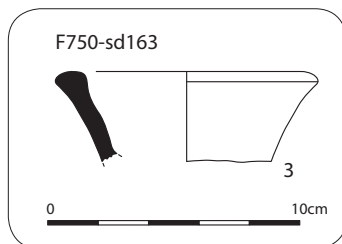


Fig. 216 Céramique F750 sd163 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

-Le sondage sd164, US 1:

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	8	53.3%	1
Com A	7	46.7%	1
Total	15	100%	2

La céramique sigillée est représentée par des vases moulés du Centre de la Gaule. Des fragments de panse dont le décor est altéré au point qu'on ne puisse plus identifier le décor appartiennent à une production du deuxième quart du II^e s. D'autres fragments de bord et de panse correspondent à des productions de la seconde moitié du II^e s. pour l'essentiel, avec des éléments stylistiques caractéristiques de Paternus II ou d'une officine dans la mouvance de celle-ci.

Une cruche CoA5 en céramique commune de mode A en pâte orangée complète ce lot (fig. 217, n°16).

Datation : fin du II^e s. - début du III^e s.

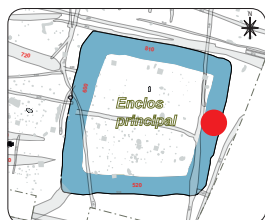
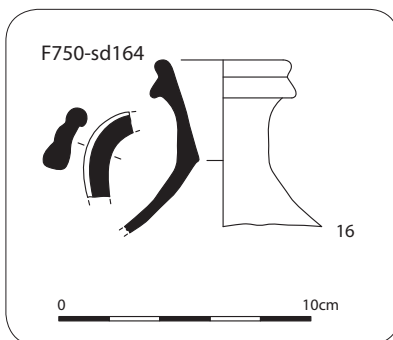


Fig. 217 Céramique F750 sd164 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



- Le sondage sd166, US 1 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	5	22.7%	1	50.0%
Com A	12	54.5%	0	
Com B	3	13.6%	1	50.0%
Amphore-régionale BCG	2	9.1%	0	
Total	22	100%	2	100%

La céramique sigillée ne compte qu'une assiette Lez. 54 issue des ateliers du Centre de la Gaule en activité au cours des années 110/140 (fig. 218, n°1).

La céramique commune de mode A comporte des fragments de panse de cruche et une portion d'un mortier en pâte beige à cœur gris. Quant à la céramique commune de mode B, elle est représentée par la lèvre d'un pot CoB7 ainsi que deux fragments de panse.

Deux éléments d'une amphore régionale en pâte BCG sont également attestés.

Datation : l'ensemble est homogène et peut être daté de la première moitié du II^e s.

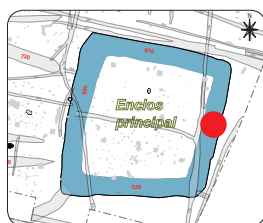
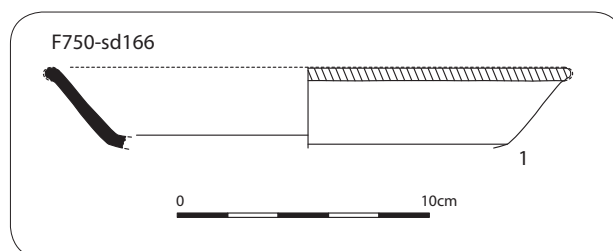


Fig. 218 Céramique F750 sd166 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

**- Le sondage sd166, US 2 :**

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	11	100%	1

Lot de céramique commune de mode B : un fond de pot en pâte grise très cuite aux caractéristiques atypiques (faible épaisseur de paroi, stries de tournage très marquées, arrachement des dégraissants en surface) et un fragment de panse aux caractéristiques techniques de la seconde moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

Datation : II^e s. (?)

- Le sondage sd168, US 1 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-ALL	2	66.7%	1
Sigillée-CG-LEZ	1	33.3%	1
Total	3	100%	2

Deux vaisselles en céramique sigillée sont attestées : des coupelles Lez. 31 du Centre de la Gaule dont les caractéristiques techniques et morphologiques autorisent une datation au cours du troisième quart du II^e s. L'une provient d'un atelier de l'Allier (pâte beige, vernis marron mat, fig. 219, n°5) tandis que l'autre est issue des ateliers de Lezoux (fig. 219, n°3).
Datation : troisième quart du II^e s.

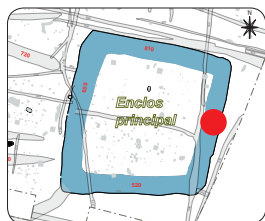
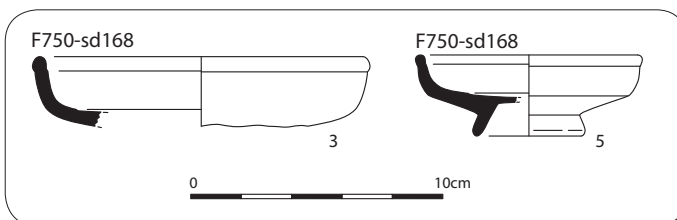


Fig. 219 Céramiques F750 sd168 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



// Les fossés 750/810, diagnostic, sd. 41, fait 1

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	10	83.3%	1
Amphore-Bétique	2	16.7%	0
Total	12	100%	1

Fragments de céramique commune de mode A dont un fond de cruche et d'amphore de Bétique dont les caractéristiques techniques sont celles des productions de la fin du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s.

// Les fossés 750/810, diagnostic, sd. 41, fait 2

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	4.5%	0
Com A	14	63.6%	0
Mi-fine B	1	4.5%	1
Com B	6	27.3%	1
Total	22	100%	2

Fragment de vase moulé en céramique sigillée du Centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

Fragment de coupe en céramique mi-fine de mode B correspondant, vraisemblablement, au type MfB18 bien attesté dans les niveaux de la fin du II^e s. et surtout du III^e s.

Lot de céramiques communes de mode A et B sans caractérisation de forme.
Datation : deuxième moitié du II^e s. – III^e s.

//La façade F810

- Le sondage sd98, US 2 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	3	75.0%	0
Com B	1	25.0%	1
Total	4	100%	1

Présence de céramiques communes de mode A et B.

Les premières sont représentées par des fragments de panse de cruche dont deux présentent des caractéristiques techniques associées généralement aux productions du IIIe s. En céramique commune de mode B est attesté un bord de pot CoB32 en pâte grise (fig. 220, n°15) là encore typique des productions tardives.

Datation : IIIe s.

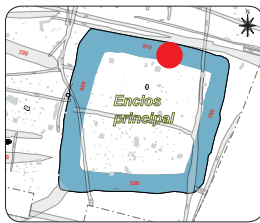
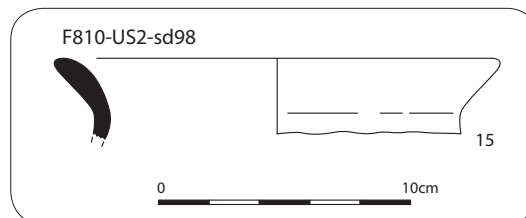


Fig. 220 Céramique F810 sd98 US2 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



- Le sondage sd. 99, US 4 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	18.2%	1
Com A	2	18.2%	0
Mi-fine B	2	18.2%	1
Com B	1	9.1%	1
Amphore-Bétique	4	36.4%	0
Total	11	100%	3

La céramique sigillée est représentée par des fragments de vase moulé du Centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

En céramique mi-fine tardive est attesté un plat MfB18. La pâte et la surface lissée sont gris clair.

Les céramiques communes de mode A et B ne comptent que des petits fragments dont un fond de pot en pâte colorée et surface grise.

Des fragments d'amphore Dr. 20 de Bétique sont attestés. Les caractéristiques techniques sont celles des productions de la seconde moitié du II^e s. (cœur gris, franges légèrement brunes).

Datation : III^e s.

- Le sondage sd. 99, US 5

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	2	5.7%	0	
Sigillée-CG-LEZ	1	2.9%	1	14.3%
Com A	19	54.3%	5	71.4%
Com B	8	22.9%	1	14.3%
Amphore-Bétique	2	5.7%	0	
Amphore-régionale BCG	3	8.6%	0	
Total	35	100%	7	100%

La céramique sigillée est représentée par des vaiselles du Centre de la Gaule : assiette Lez. 45 (fig. 221, n°7) et fragments de panse de la seconde moitié du II^e s.

La céramique commune de mode A compte un répertoire de cruche : embouchure CoA2 à lèvres effilées (fig. 221, n°14), portion du col avec anse trifide et fond. Deux mortiers de forme CoB26 sont attestés : en pâte beige à cœur orangé, bien cuite, typique des productions du III^e s. et en pâte beige relativement dégraissée (fig. 221, n°19).

La céramique commune de mode B est représentée par un pot CoB3 en pâte de la fin du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. (fig. 221, n°2)

Les fragments d'amphore correspondent à des panses de Bétique plutôt du II^e s. et des fragments d'amphore régionale BCG.

Datation : de nombreuses céramiques du II^e s. figurent dans cet ensemble notamment la céramique sigillée avec des productions de la seconde moitié de ce siècle, mais les pièces les plus récentes sont incontestablement du III^e s. notamment quelques communes de mode A dont les mortiers CoB26.

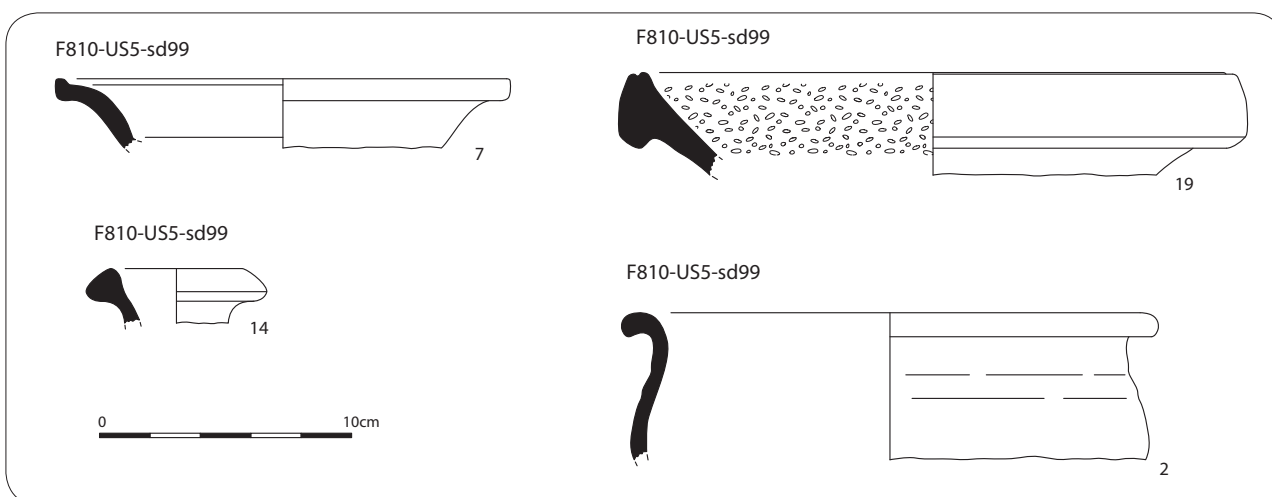
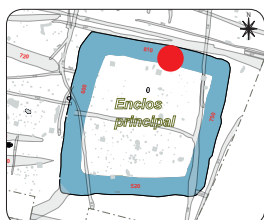


Fig. 221 Céramiques F810 sd99 US5 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

-Le sondage sd148, US 1 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	5	3.8%	1	5.9%
Sigillée-CG-LEZ	6	4.5%	0	
Com A	42	31.6%	5	29.4%
Mi-fine B	2	1.5%	2	11.8%
Com B	67	50.4%	8	47.1%
Amphore-Bétique	1	0.8%	0	
Amphore-Tarraconaise	5	3.8%	0	
Amphore-régionale BCG	3	2.3%	1	5.9%
Com proto	2	1.5%	0	
Total	133	100%	17	100%

La sigillée est représentée par deux vases moulés, l'un en pâte atypique (beige non calcaire et vernis rouge clair brillant non grésé) portant un décor des premières décennies du II^e s. et un autre en pâte orangée portant un décor d'AVITVS de même datation.

La céramique commune de mode A est représentée par une petite cruche CoA5 en pâte beige (fig. 222, n°17) et une autre embouchure de même forme mais de plus grandes tailles en pâte dégraissée. D'autres fragments de cruches (petites ou grandes) sont attestés notamment des anses bifides et deux fonds relativement massifs comme le sont les formes tardives.

La céramique commune de mode B compte de nombreux fragments en pâte grise relativement fine. Les formes correspondent à des pots CoB32 attestés en trois exemplaires (fig. 222, n°10 et 13) et CoB7. Un fond de gobelet est également présent. Des fragments de fond d'un pot ont été altérés par le feu et présentent par endroit des portions colorées.

Le lot des amphores est représenté par une panse de Dr. 20 de Bétique en pâte caractéristique du I^{er} s., des fragments du col d'une amphore Pasc. 1 de Tarraconaise, d'autres fragments brûlés vraisemblablement de même origine ainsi que l'embouchure G. 4 d'une amphore de petit format en pâte régionale BCG (fig. 222, n°21).

Deux derniers fragments de céramique sans caractérisation de forme ont des pâtes de céramique protohistorique.

Datation : ensemble hétérogène avec des mobiliers gaulois, gallo-romains des I^{er} s. et II^e s. et pour les plus récents du III^e s.

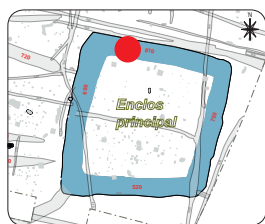
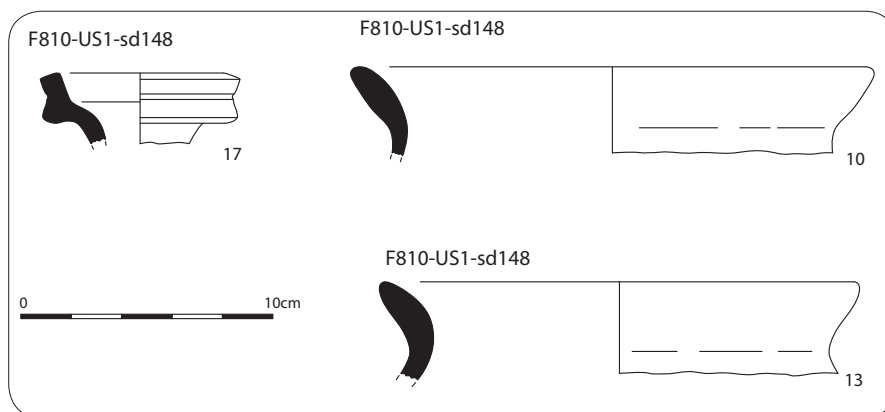


Fig. 222 Céramiques F810 sd148 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.



- Le sondage sd148, US 3 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	5	14.7%	0	
Sigillée-CG-MdV	1	2.9%	1	20.0%
Fine B-TN	1	2.9%	1	20.0%
Com A	6	17.6%	0	
Com B	5	14.7%	2	40.0%
Modelée-gallo	1	2.9%	1	20.0%
Amphore-Tarraconaise	15	44.1%	0	
Total	34	100%	5	100%

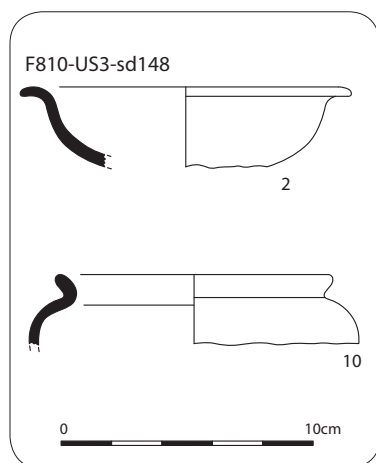
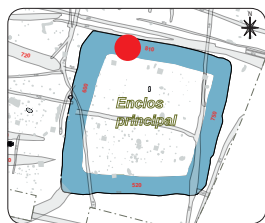


Fig. 223 Céramiques F810 sd148 US3 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

La céramique sigillée est représentée par des vaiselles issues du Centre de la Gaule : une coupelle Ve. A1 des Martres-de-Veyre correspondant à une production des premières décennies du II^e s. (fig. 223, n°2), d'autres fragments sans caractérisation de forme de la première moitié du II^e s. et un fragment du milieu du II^e s. appartenant à une assiette de forme indéterminée.

Un bord de gobelet en céramique fine de mode B de type M142/144 (fig. 223, n°10) est également attesté ainsi qu'un lot de panse de cruche en commune de mode A.

La céramique commune de mode B comporte des fonds de pot en pâte claire et deux fragments très cuits en pâte grise.

Un fragment de plat en céramique modelée présente les caractéristiques techniques des productions gallo-romaines.

Un lot de fragment d'amphore de Tarraconaise en pâte précoce (blanchâtre peu cuite, très dégraissée) complète ce faible corpus.

Datation : présence de vases du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s.

La sigillée offre un TPQ en 140 pour le moins. Mais les caractéristiques techniques de certaines céramiques communes de mode B montrent, selon toute vraisemblance, que la datation que l'on peut assigner à ce lot est plus tardive.

- Le sondage sd148, US 5 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	3	25.0%	1
Com A	9	75.0%	0
Total	12	100%	1

Lot de petits fragments. Des éléments en céramique fine de mode B (TN) correspondent à une coupe vraisemblablement M96 en pâte précoce (cœur gris foncé, franges gris clair et surface noire), de commune de mode A en pâte rouge à cœur sombre et beige.

Datation : les éléments conservés sont des productions du I^{er} s.

- Le sondage sd170, US 2 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	25.0%	0
Com A	3	25.0%	0
Com B	6	50.0%	1
Total	12	100%	1

La céramique sigillée est représentée par une portion de la panse moulée d'un Drag. 37 du Centre de la Gaule dont les caractéristiques techniques et stylistiques correspondent à une production des années 120/140.

Présence également de céramiques communes de mode A et B et plus particulièrement pour ces dernières d'un plat CoB12 en pâte noire dégraissée plutôt grossière (**fig. 224, n°19**) et d'un pot en pâte grise très cuite dont la forme évoque le type CoB32.

Datation : la sigillée est de la première moitié du II^e s., mais la céramique commune de mode B évoque plutôt des productions du III^e s.

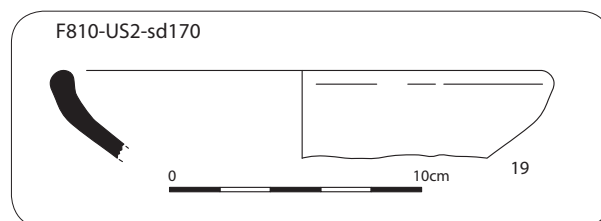


Fig. 224 Céramique F810 sd170 US2 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

- Le sondage sd173, US 4 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	7	24.1%	1
Com A	16	55.2%	1
Com B	4	13.8%	1
Amphore-Bétique	2	6.9%	0
Total	29	100%	3

La céramique sigillée est représentée par des fragments de panse de forme indéterminée et un bord de coupe Drag. 37 qui constituent des vaisselles du Centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

La céramique commune de mode A compte de nombreux fragments de cruche dont certains appartiennent à un récipient en pâte beige à surface orangée probablement partiellement poissée.

La céramique commune de mode B ne compte que quelques fragments dont un bord de pot CoB32 en pâte grise relativement fine.

Des fragments d'amphore de Bétique du I^{er} s. complètent cet ensemble de céramiques.

Datation : deuxième moitié du II^e s. – III^e s.

- Le sondage sd183, US 1 :

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B	1	11.1%	1
Com A	8	88.9%	1
Total	9	100%	2

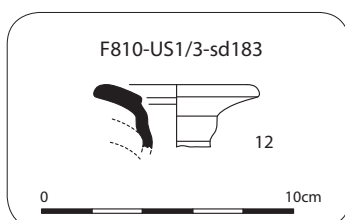
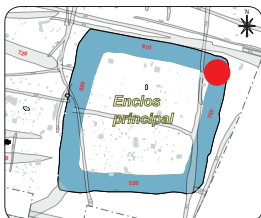
Un fragment de céramique fine de mode B est attesté : gobelet proche de la forme M144.

Lot comportant principalement des céramiques communes de mode A : fragments de panse de cruche et de mortier et embouchure de cruche de type CoA5.

Datation : ensemble probablement hétérogène comportant des mobiliers du I^{er} s. et d'autres du III^e s.

- Le sondage sd183, US 1/3 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-MdV	2	9.5%	1	25.0%
Fine B	2	9.5%	1	25.0%
Com A	14	66.7%	2	50.0%
Com B	3	14.3%	0	
Total	21	100%	4	100%



Une assiette en céramique sigillée issue des ateliers des Martres-de-Veyre (Centre Gaule) : forme Lez. 43 des années 90-130.

Un bord de forme indéterminée en céramique fine de la mode B.

La céramique commune de mode A est représentée par l'embouchure d'une cruche CoA7 très évasée en pâte orangée (fig. 225, n°12), un fond massif de cruche en pâte brune et des fragments de panse.

Quant à la céramique commune de mode B, elle ne comporte que trois fragments de panse dont un en pâte grise, très cuite.

Datation : ensemble hétérogène avec des mobiliers de la fin du I^{er} s. – début du II^e s. et d'autres manifestation du III^e s.

Fig. 225 Céramique F810 sd183 US1/3 ©
Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

- Le sondage du diagnostic, sd. 42, fait 1, US 1 :

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	8.3%	2	20.0%
Com A	10	27.8%	2	20.0%
Com B	23	63.9%	6	60.0%
Total	36	100%	10	100%

Le sondage 42 du diagnostic a touché le fossé F810 entre les sondages 173 et 99.

La céramique sigillée est représentée par des vases du Centre de la Gaule : une assiette Lez. 32 des années 170/210 (fig. 226, n°14) et la partie haute d'une coupe Drag. 37 de la seconde moitié du II^e s. (fig. 226, n°9)

La céramique commune de mode A compte un fond de cruche et des fragments de panse dont un comporte l'amorce de l'anse ainsi que deux fragments appartenant à une coupe de forme indéterminée.

La céramique commune de mode B est représentée par des pots CoB7 (fig. 226, n°21 et 24) dont un de grandes tailles, CoB2 (fig. 226, n°1) et COB3 mais aussi CoB32 (fig.226, n°8 et 14).

Datation : les données chronologiques liées à la céramique de ce contexte sont identiques à celles des sondages pratiqués lors de la présente fouille au sein de ce même fossé à savoir avec un TPQ situé à la fin du II^e s. ou au début du III^e s.

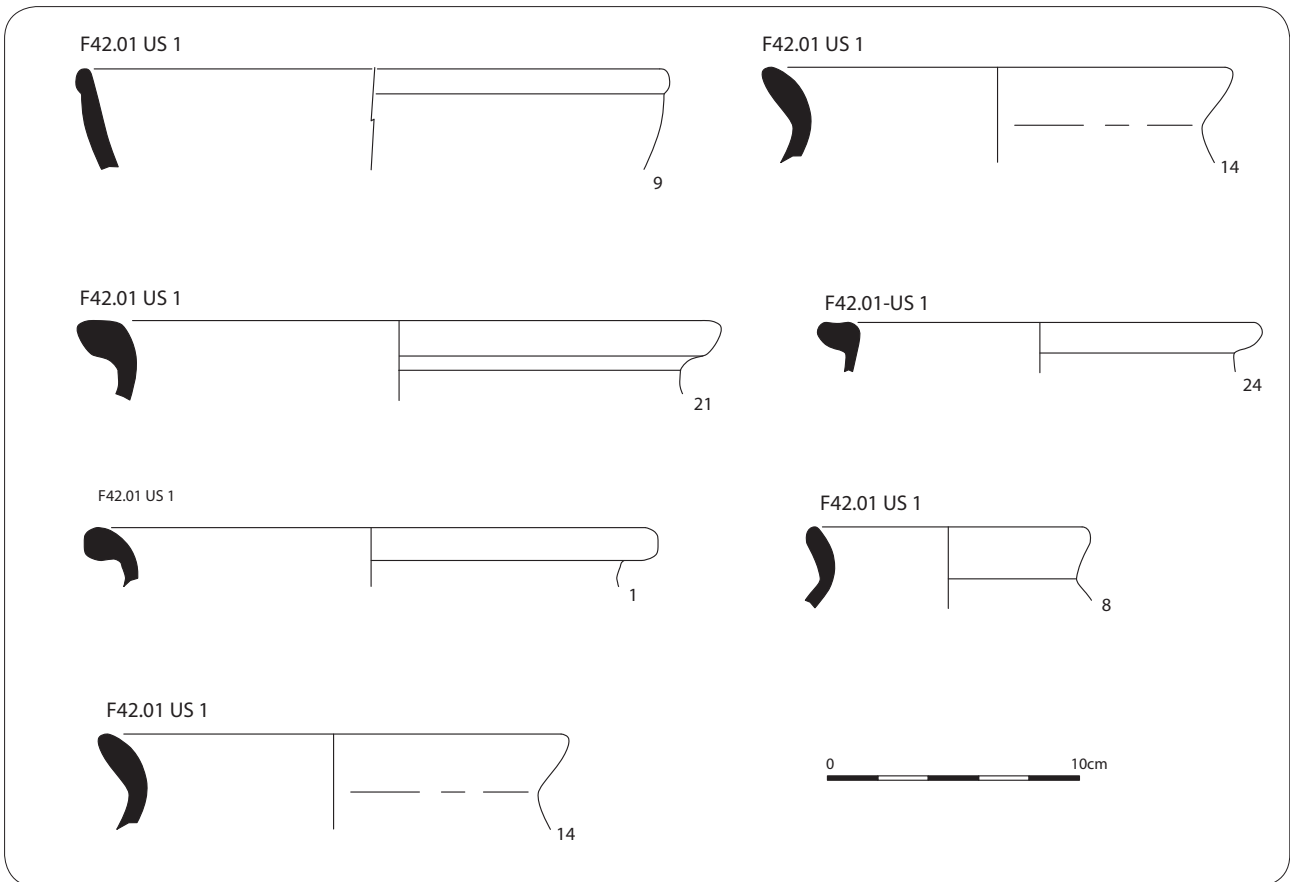
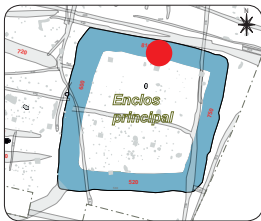


Fig. 226 Céramiques F42.01 sd42 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

2.2.3.2 Le mobilier céramique des aménagements internes ou externes à l'enclos (Richard Delage avec la collaboration de Laure Simon)

// La fosse F198

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	2	100%	1

Mortier en céramique commune de mode A de type CoA26. Ses caractéristiques ont été largement altérées par le feu.
Datation : III^e s.

// La fosse F396

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	12	92.3%	0
Amphore-régionale BCG	1	7.7%	1
Total	13	100%	1

Lot de céramique commune de mode A et anse d'amphore régionale BCG.
Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – II^e s.

// Le trou de poteau F489 de l'ensemble 22

Catégorie	NR	%NR	NMI
Amphore-Bétique	5	100%	0

Fragments d'amphore Dr. 20 de Bétique dont les caractéristiques techniques correspondent à une production du II^e s.

// La structure de combustion F505

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	2	100%	0

Fragments de céramique commune de mode B sans caractérisation de forme.

Les caractéristiques techniques sont plutôt celles des productions de la seconde moitié du II^e s. – III^e s.

// La structure F572

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	3	100%	0

Fragments de céramique commune de mode B sans caractérisation de forme.

// La fosse F587

Catégorie	NR	%NR	NMI
Amphore-Narbonnaise?	1	100%	0

Petit fragment d'une probable amphore de Narbonnaise
Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – III^e s.

// La fosse F588, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com IND	3	100%	0

Petits fragments de céramique non caractérisée.

// Le trou de poteau F777

Catégorie	NR	%NR	NMI
Amphore-Tarraconaise	14	100%	0

Lot de gros fragments d'une amphore de Tarraconaise en pâte beige.
Datation : I^{er} s.

// Le trou de poteau F822 de l'ensemble 29

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	1	100%	1

Fond d'un gobelet en céramique commune de mode B (pâte brune, surface grise).

Datation : I^{er} s ?

// La structure de combustion F842

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	12	66.7%	0
Amphore-Tarraconaise	6	33.3%	0
Total	18	100%	0

Fragments de cruche en céramique commune de mode A. La pâte est beige, fine. Il s'agit incontestablement d'une production du I^{er} s.

Fragments d'amphore de Tarraconaise en pâte beige, très dégraissée comme le sont les productions précoces.

Datation : I^{er} s. (vraisemblablement première moitié du I^{er} s.)

// Le fossé 940, sd. 54, US 2

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	100%	1

Découvert en position intrusive dans un fossé plus récent (médiéval ou moderne/contemporain), un fond de cruche relativement massif en céramique commune de mode A.

2.2.3.3 Les terres cuites et éléments de constructions

287 fragments de terres cuites ont été prélevés sur le site (**tab. 1**). La majorité d'entre eux, comme cela était également le cas pour la céramique domestique, provient du comblement des fossés de l'enclos principal. Les *tegulae* dominent largement le lot avec 68% des NR et NMI. Il s'agit là de données communes à la plupart des sites gallo-romains régionaux (**tab. 2**). En revanche, le peu d'attestation d'imbrex se démarque de la norme. Une seule tuile plate entière est conservée (**fig. 227, n°1**). Elle ne correspond pas au type à encoches qui prend place sur les toits mais à celui pourvu de simples rebords latéraux utilisés pour des aménagements au sol. Ses dimensions sont de 19 à 24 mm pour l'épaisseur, 327 mm pour la longueur, 277 à 283 mm pour la largeur et 45 à 50 mm pour la hauteur du rebord. Une autre pièce se singularise du lot (**fig. 227, n°2**). Elle présente une pâte beige orangé, sans dégraissants minéraux de grandes tailles contrairement aux matrices de la plupart des terres cuites architecturales. Quatre faces sont partiellement conservées délimitant un volume trapézoïdale. Il pourrait s'agir d'un peson mais sa taille est inhabituellement imposante (assise d'au moins 115 x 95 mm) et deux des faces latérales présentent une orientation divergente. Par ailleurs, il s'agit du seul élément de cette nature retrouvé sur le site pour la période antique (un peson relative à l'occupation gauloise a été mis au jour lors du diagnostic). Cette proposition ne peut donc que demeurer une hypothèse. Il n'est pas tout à fait exclu par ailleurs que cet élément ait pu faire office de claveau de voûte, puisque d'autres terres cuites ayant été interprétées comme tel sont connues en Bretagne : Bais, bourg Saint-Pair (Pouille 2011, p. 404) ou encore Bourgbarré, Zac Nord (Escats 2014, p. 189).

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Tegula	197	68.6%	45	68.2%
Brique	27	9.4%	13	19.7%
Imbrex	29	10.1%	5	7.6%
Indét.	27	9.4%	2	3.0%
Peson?	7	2.4%	1	1.5%
Total	287	100%	66	100%

Tab. 1 Quantifications par catégories des terres cuites antiques.

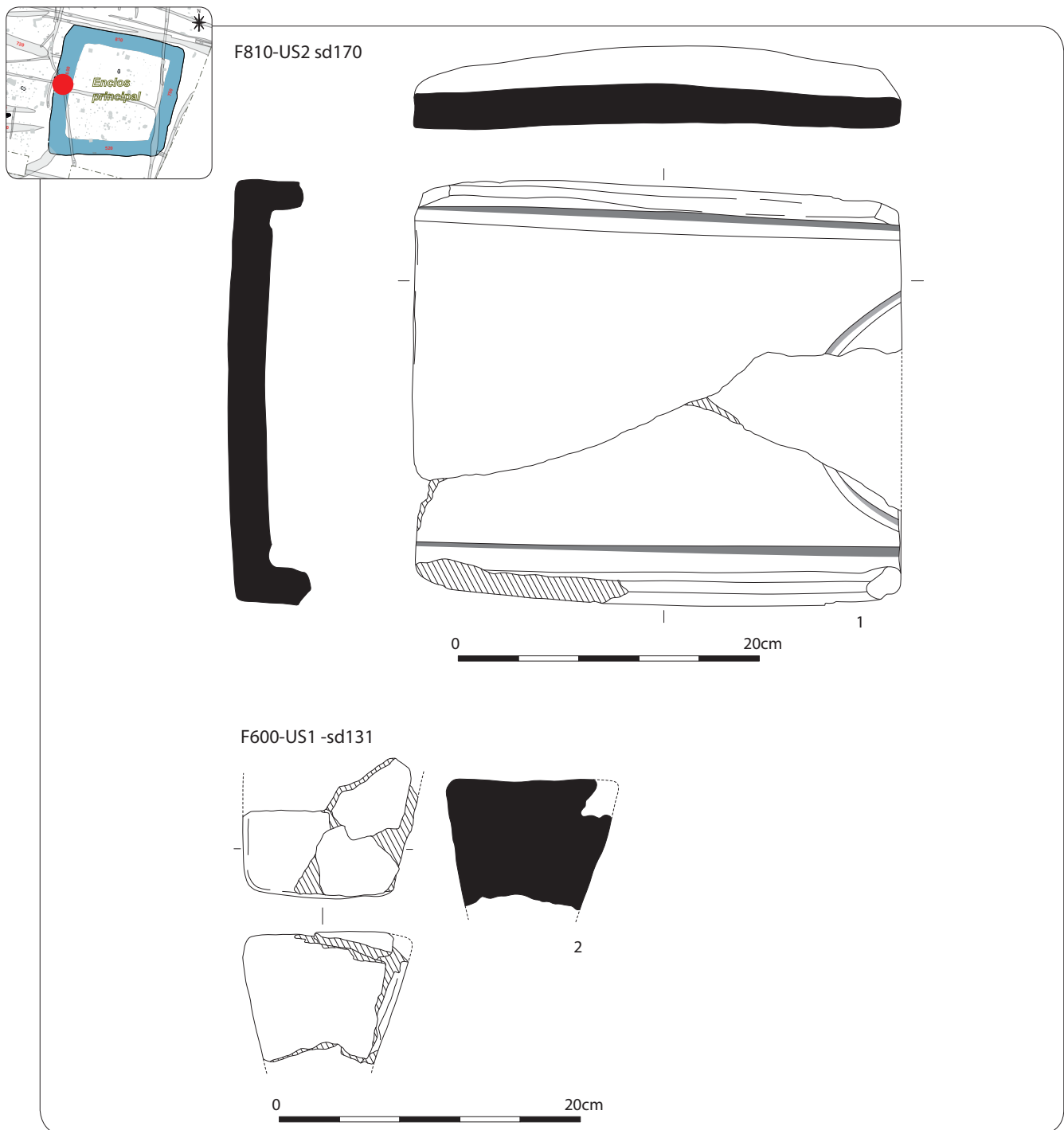


Fig. 227 Terres cuites gallo-romaines F810 sd170 US2 et F600 sd131 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.

Tab. 2 Confrontation des quantifications des terres cuites : 1. Durand 2016 (304 NR, 106 NMI) ; 2. Simier 2016 ; 3. Le Boulanger 2016 (277 NR, 141 NMI) ; 4. Domloup, Le petit Bénazé, fossé 366, première moitié du IIe s. (642 NR) ; Hamon 2015.

Catégorie	Vern	Bais (1)	Noyal (2)	Mordelles (3)	Domloup (4)
Tegula	68.2%	77.4%	61.6%	48.9%	78%
Imbrex	7.6%	12.3%	20.9%	24.1%	20%
Brique	19.7%	8.5%	16.8%	23.4%	-1%
Autres	4.5%	1.8%	0.7%	3.5%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

2.2.3.4 L'outillage macrolithique gallo-romain (par V. Brisotto)

C'est également les niveaux gallo-romains du fossé de l'enclos principal qui ont livré la majorité de l'outillage macrolithique. Il se compose d'1 fragment de meule à va-et-vient, de 2 fragments de meules rotatives et de 3 outils d'abrasion ou de polissage.

//Le fossé de l'enclos principal F 520 sd 120 us 16 (lot 5)

- Le n°5 : Il s'agit d'une meule rotative manuelle façonnée dans un grès grossier légèrement ferrugineux.

Le diamètre de l'individu n'est pas connu puisque les flancs de l'objet semblent retaillés (fig. 228). Seule l'épaisseur de 9 cm est conservée. L'œil de forme circulaire comporte comme l'exemplaire précédent un ressaut situé à la moitié de sa profondeur induisant une variation de diamètre de 3 à 6,5 cm.

Cette particularité peu répandue par ailleurs dans notre région, pourrait permettre de classer cette meule parmi les *catillus* (contrairement à notre première interprétation qui rangeait ce fragment parmi les meules inférieures ou *meta*). L'élargissement de la perforation à l'approche de la surface active pourrait alors correspondre à un réceptacle pour introduire le grain.

La surface active est plane et l'altération de la roche a effacé les éventuelles plages polies.

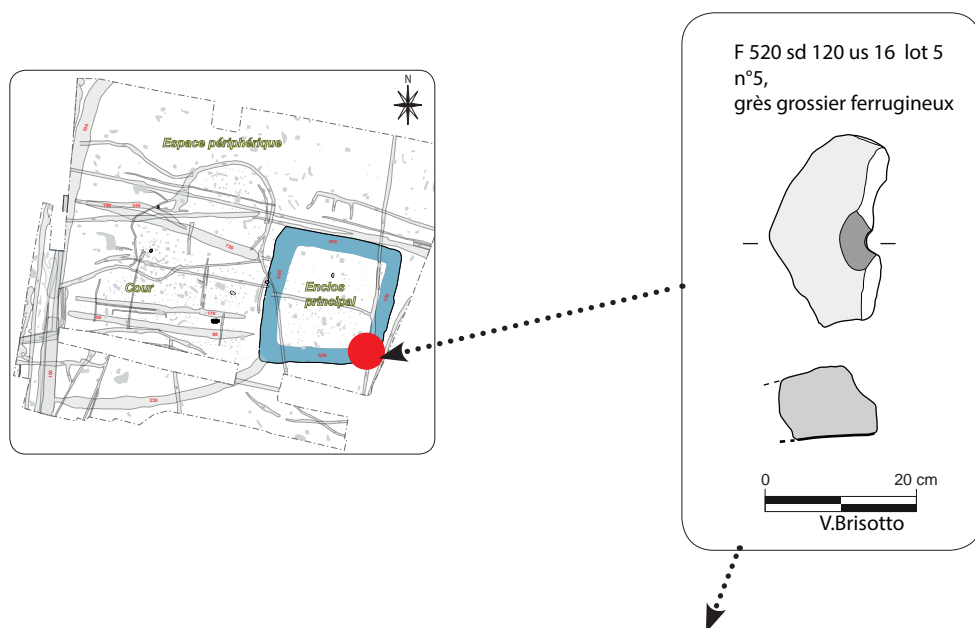


Fig. 228 Fragment de catillus en grès ferrugineux © Inrap, DAO, V. Brisotto/Photo, E. Collado, 2016.

//Le fossé de l'enclos principal F 520 sd 120 us 12 (lot 4)

-Le n°7 : Ce fragment de meule façonnée dans un granite assez fin et homogène, à biotite très dominante comportant des enclaves sédimentaires et des phénocristaux de feldspath, semble appartenir à une meule à va-et-vient (fig. 229). Seule une faible partie de surface active est conservée. Celle-ci est fortement polie. Le dos de la pièce, de forme régulièrement et légèrement convexe comporte également un poli dense et étendu masquant un bouchardage de façonnage. Ce lissage du dos ne modifiant pas la morphologie de la surface nous semble du à un poli taphonomique sans doute lié au frottement de la meule lors du travail de mouture. L'épaisseur de la pièce est de 11,4 cm.

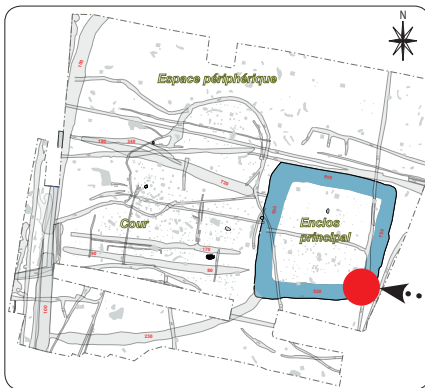


Fig. 229 Meule à va-et-vient en granite ? © Inrap, Photo, E. Collado, 2016.

//Le fossé de l'enclos principal F 750 Sd 96 us 1 (II-IIIe ap.JC)

n°14 : Il s'agit d'un petit abraseur portatif sur bloc roulé de grès fin grenu. L'une des faces de l'objet montre quelques impacts de percussion linéaires (rainures) alors que les tranches et extrémités de l'objet présentent un poli légèrement teinté recouvrant quelques fins impacts de percussion (fig. 230).

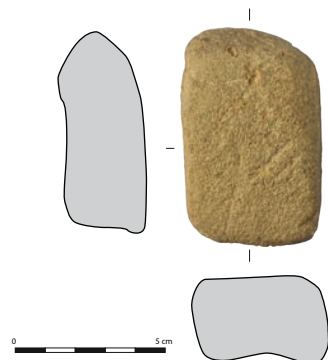
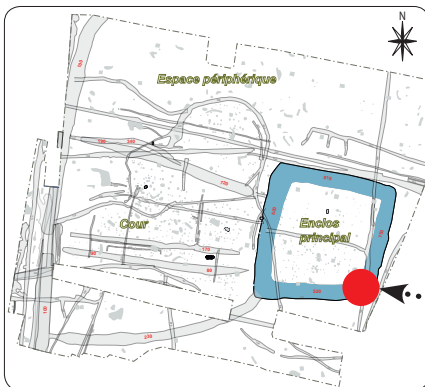


Fig. 230 Polissoir/percuteur, probable outil de métallurgiste © Inrap, Photo, E. Collado, 2016.

//Le fossé de l'enclos principal F 810 sd 170 us 5

n°15 : Ce fossé a livré le fragment d'un outil en grès armoricain à section quadrangulaire et aux arêtes émoussées (**fig. 231**). L'une des faces, comportant une légère dépression sans doute liée à l'usage, est densément polie. Plusieurs stries transversales y sont visibles en lumière rasante. La face opposée est, quant à elle aplanie par l'utilisation et marquée d'un poli similaire. Il en est de même pour l'extrémité facettée de l'objet. Les tranches de l'objet aux surfaces plus irrégulières montrent toutefois de stigmates comparables induisant une utilisation similaire mais plus ponctuelles. Il pourrait s'agir d'un outil lié à la régularisation ou à l'entretien de lame métallique

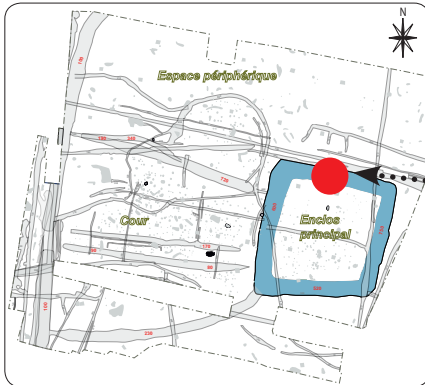
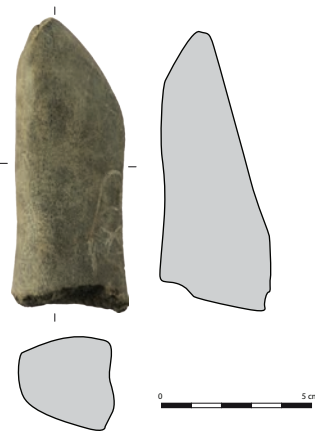


Fig. 231 Polissoir sur grès © Inrap, Photo, E. Collado, 2016.



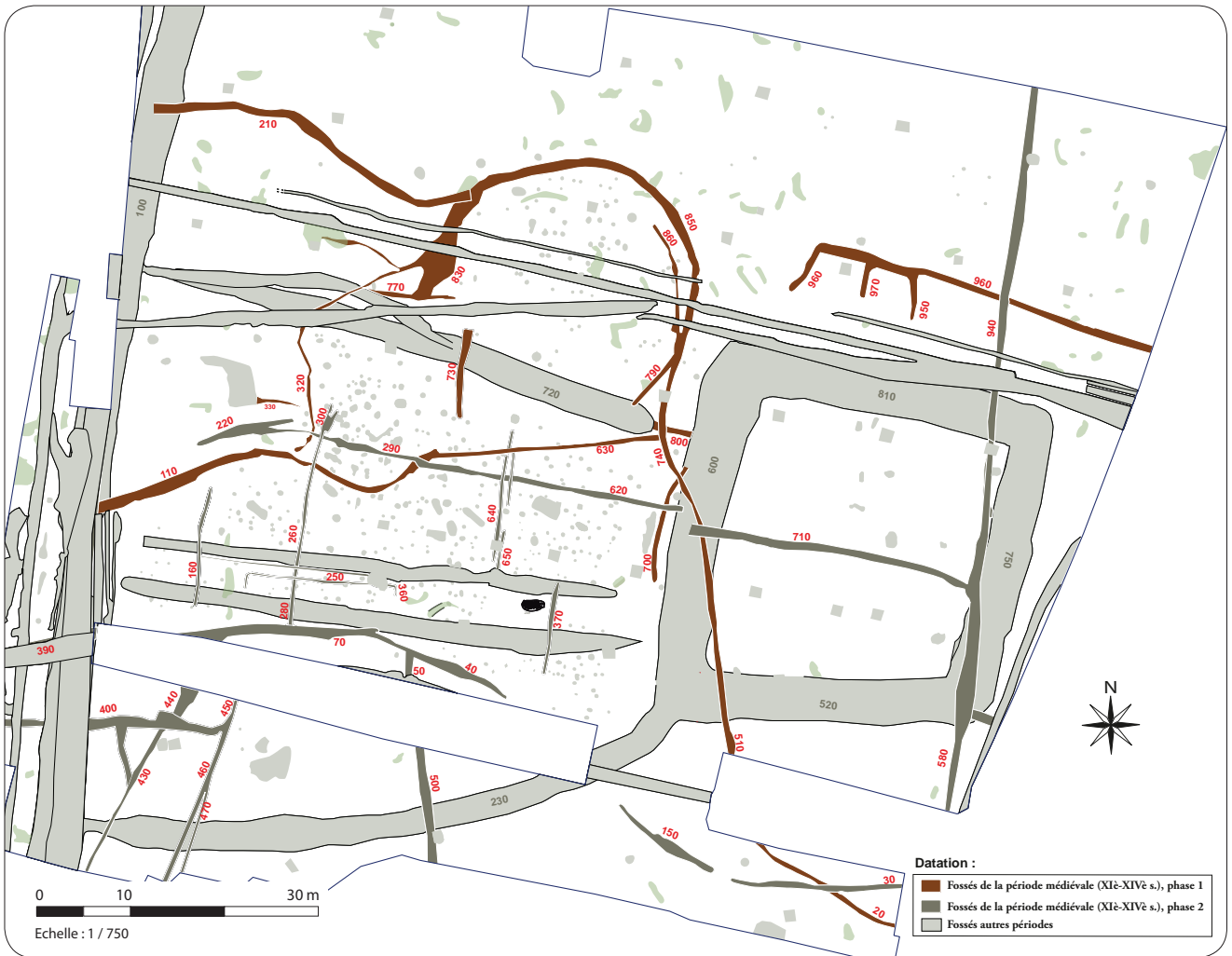


Fig. 232 Plan général des fossés médiévaux © Inrap, Y. Escats, 2016

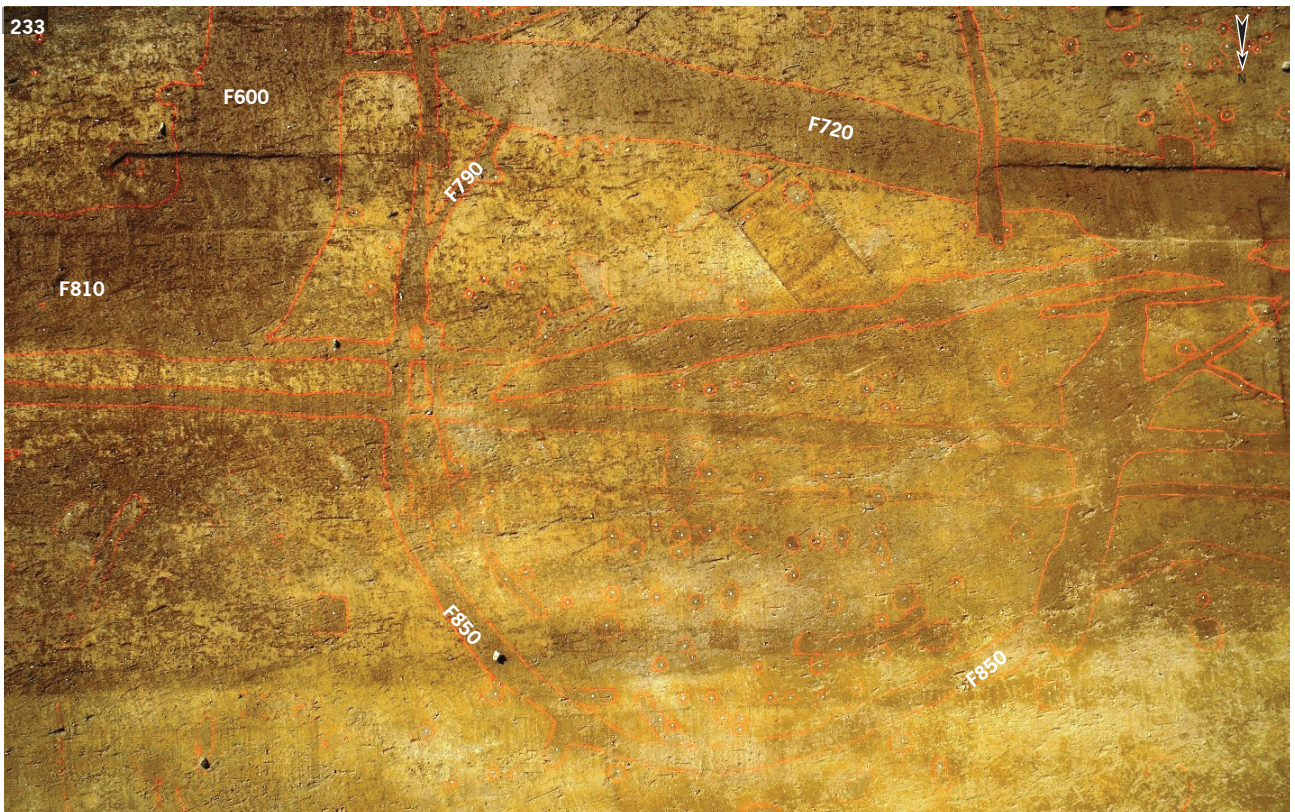


Fig. 233 Vue aérienne du fossé 850 dessinant une parcelle sub-circulaire © Askel Drone, 2015

2.3 Un réseau de fossés du Moyen Âge (XI^e-XIV^e s.)

Le diagnostic avait entr'aperçu parmi la forte densité de structures archéologiques dans le secteur ouest de l'enclos principal, des tronçons de fossé dont certains avaient livré du mobilier céramique rattachée à la période médiévale, plus précisément du X^e - XI^e s..

Le décapage de la fouille a pu confirmer la présence d'un découpage parcellaire finalement assez complexe voire anarchique du secteur par des fossés dont le tracé sinueux ou serpentiforme ou de certains dénote clairement avec les réseaux antérieurs (fig. 232). Ils sont globalement orientés en fonction de la pente (ouest-est). L'étude du mobilier, effectuée par F. Labaune (Inrap, céramologue) recueilli à l'occasion du décapage et de la phase de sondage des fossés, a pu préciser une occupation s'échelonnant entre le XI^e et le XIV^e s., parfois sans précision possible. Les éléments de chronologie relative (fouille des intersections des fossés) a permis vérifier la postériorité de ces fossés aux réseaux gaulois et leur antériorité à un autre réseau parcellaire mis en place à la période moderne et/ou contemporaine (ceux visibles notamment sur le cadastre napoléonien). L'observation de recoupements entre les fossés médiévaux fait aussi état d'au moins deux phases. Des petites portions de fossé (F260/280/300, F660, F640, F650, F370, F160, toutes orientées nord-sud) sont apparus également. Il s'agit de fossés peu profonds (autour de 10 cm) recoupant les fossés gaulois et médiévaux (observations faites au niveau du décapage ou lors de sondages des intersections). Leur date n'est pas établie mais un d'entre eux se rattache à un fossé médiéval (F260 à F70). Nous les placerons ainsi dans la phase 2 à titre d'hypothèse. Il s'agit vraisemblablement de petites subdivisions liées peut-être à des limites de cultures.

Une autre observation intéressante concerne la forme sub-circulaire que dessine un fossé (fig. 232 et 233), se rattachant visiblement au fossé gaulois (fossé nord de la cour, encore visible après un millénaire ?). Les vestiges internes, spécifiquement les trous de poteau dessinant plusieurs plans de constructions successifs ont-il un lien avec cette parcelle ? Ce qui est troublant est que le fossé semble en tout cas les contourner ou les éviter. Il est en revanche malheureusement impossible d'établir un lien chronologique en l'absence d'éléments de datation. Nous retiendrons simplement ici, sans pouvoir aller plus loin, que ces bâtiments successifs, décrits précédemment dans le rapport dans la partie présentant l'occupation gauloise, peuvent tout aussi bien appartenir à cette occupation médiévale.

Enfin, certains parcours d'autres fossés témoignent qu'ils ont été établis selon des points de repère hérités des fossés gaulois, notamment de l'enclos principal (et son talus) ainsi que le fossé d'enceinte F100, parcourant toute la frange ouest du site.

En dehors des fossés, aucun autre vestige, tel que des structures d'habitat (fosses, bâtiments...) a été reconnu pour cette période considérée.

2.3.1 Description des fossés

Nous présenterons la description des fossés en prenant en compte les phases (1 et 2) reconnues par le biais des observations des recoupements (chronologie relative). Ces structures ne faisant pas partie des priorités de la fouille, (cf. Prescription), des sondages mécaniques ou manuels (au niveau des intersections des fossés) ont été effectués ponctuellement (fig. 235 et 236) et on s'accordera à une description sommaire des fossés.

2.3.1.1 Les fossés de la phase 1

Les fossés de cette phase 1 sont représentés par F210 (fig. 234), F850, F860, F830, F850 F740/510, F770, F700, F20, F110/630, F320 et F730 (fossé marron sur le plan de la figure 232).

Leur conservation est très variable, de 15 cm de profondeur à 70 cm pour les plus imposants (F830). Leur largeur varie également et est généralement assez étroite, les plus larges ne dépassant pas 1,20 m (F850). Les plus petits ont une largeur d'une quarantaine de centimètres.



Fig. 234 Le fossé sinueux F210 © Inrap, Y. Escats, 2015

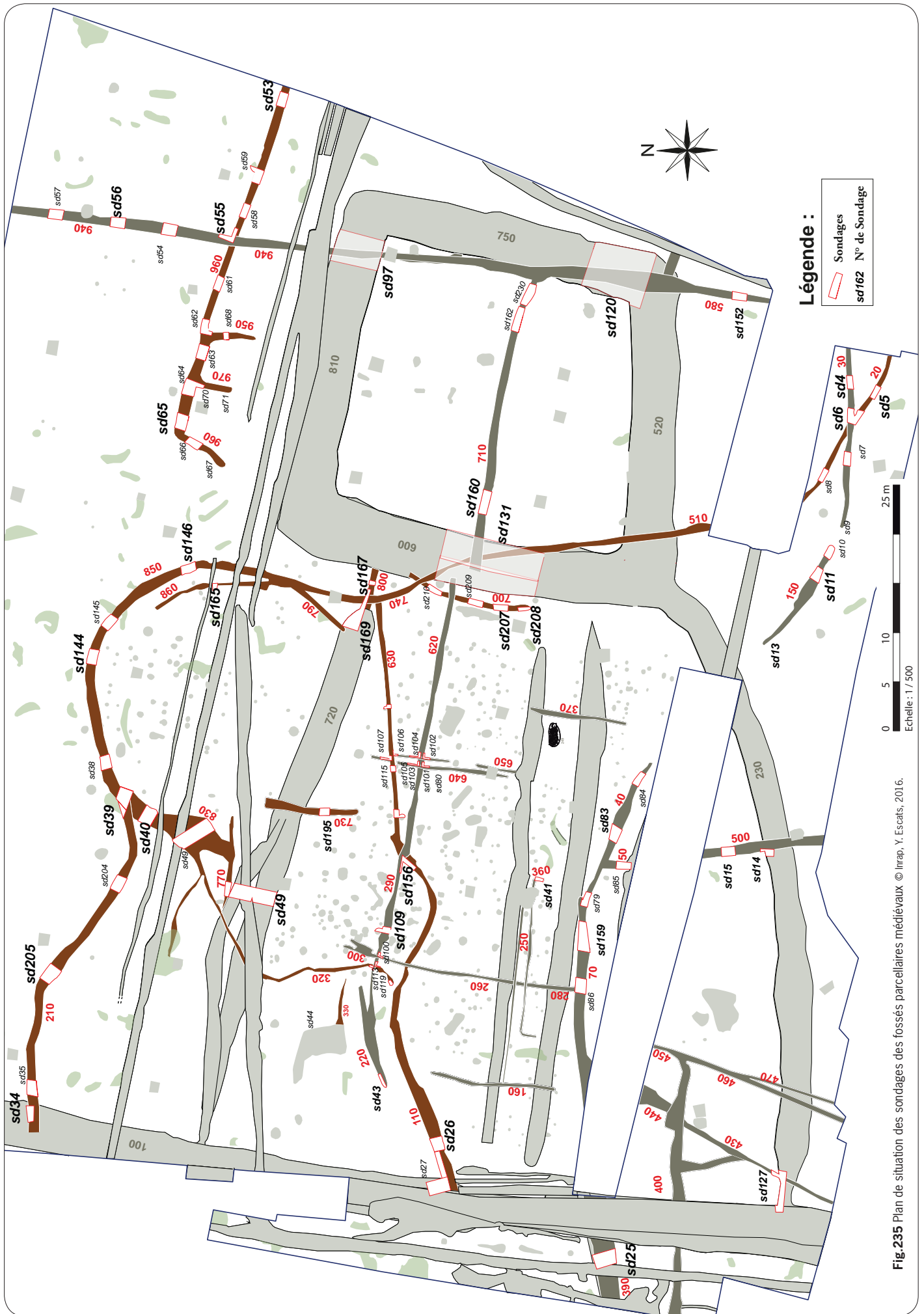


Fig.235 Plan de situation des sondages des fossés parcelaires médiévaux © Inrap, Y. Escats, 2016.

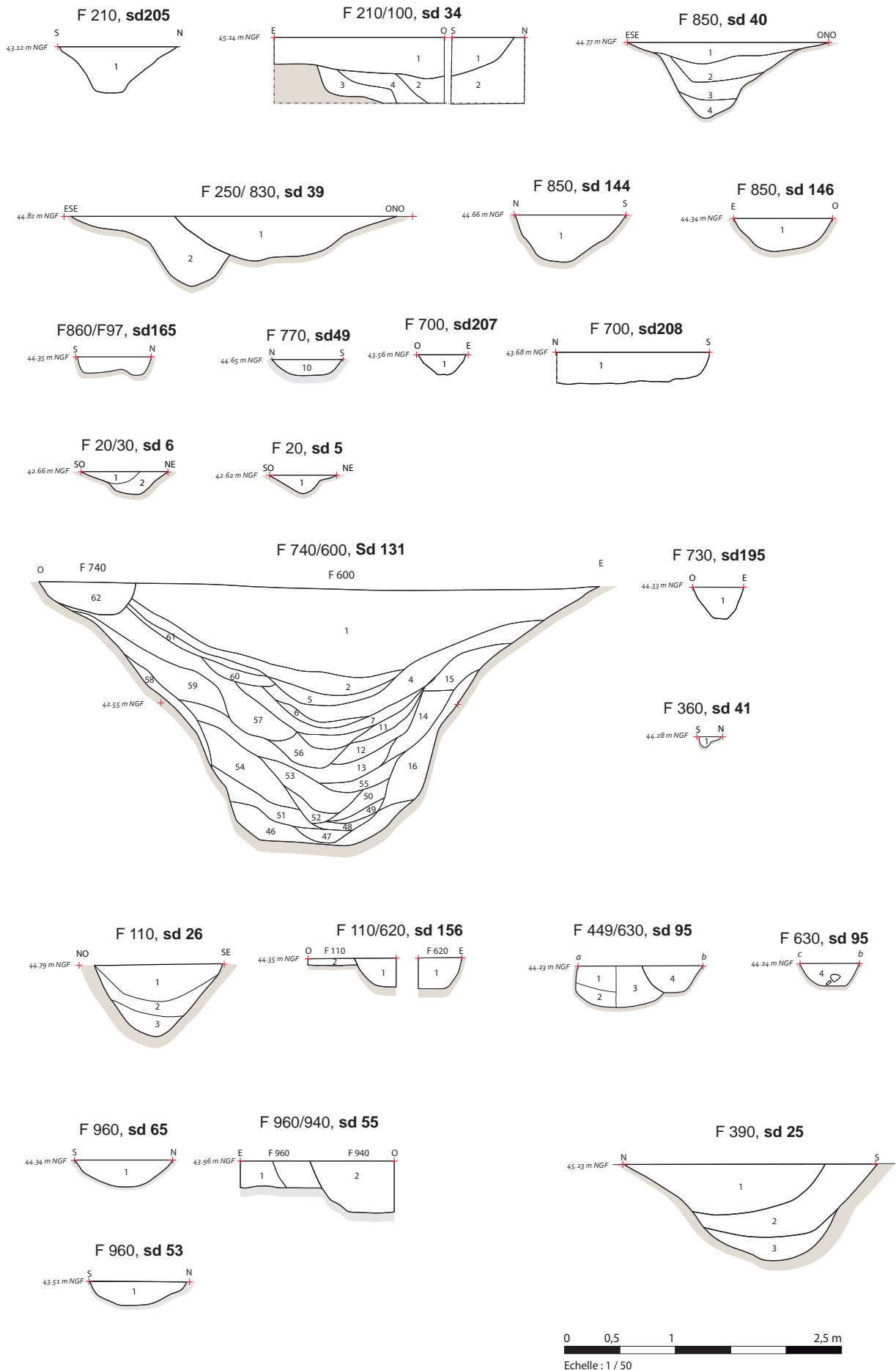


Fig. 236 Coupes stratigraphiques des fossés médiévaux, phase 1 © Inrap, DAO Y. Escats/ E. Rubington, 2016.

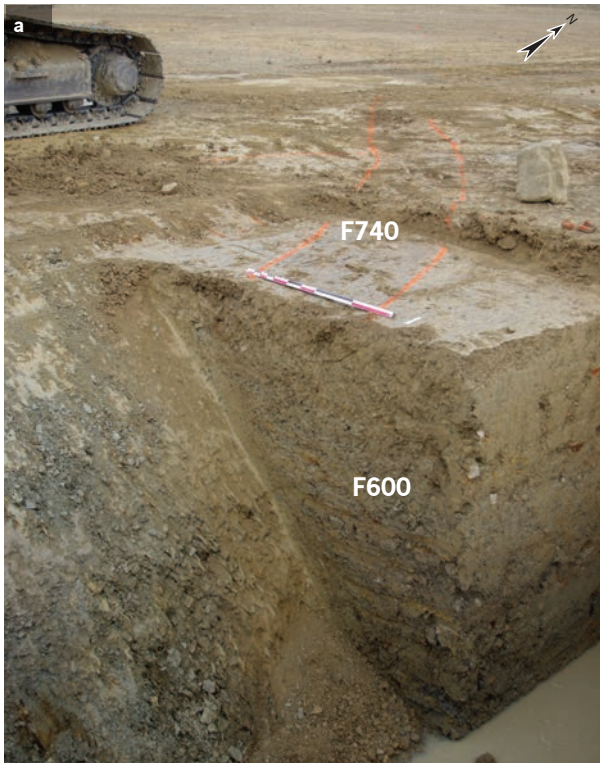


Fig. 237 a et b Coupe du sondage sd131 vérifiant le recoupement du fossé de l'enclos principal gaulois et gallo-romain par le fossé médiéval F740 © Inrap, Y. Escats, 2015

Leur profil est généralement en U ou en V à fond arrondi. Les remplissages des différents fossés varient peu et sont essentiellement constitués de sédiments argileux brun foncé à brun. Le comblement des fossés F210/850 a la particularité de comporter d'assez nombreux blocs de différentes roches (grès, quartz, schiste) en surface de décapage (fig. 234).

Ils ont livré peu de mobilier et l'essentiel a été récolté dans les fossés F210 et F110 (cf infra "Étude du mobilier").

Le parcours du fossé F850/740 est intéressant dans le sens où il passe entre l'extrémité du fossé F720 (fossé gaulois de la cour) et le fossé de l'enclos principal, tout en laissant environ 3 m de distance par rapport au fossé de l'enclos, le parcours se poursuit ensuite en bifurquant au niveau de l'ancienne entrée de l'enclos (fig. 237). Ceci semble témoigner que le fossé médiéval a été creusé en fonction de l'existant, notamment du talus de l'enclos, qui devait être encore en place, sans doute sous la forme d'une légère butte couverte de végétation.

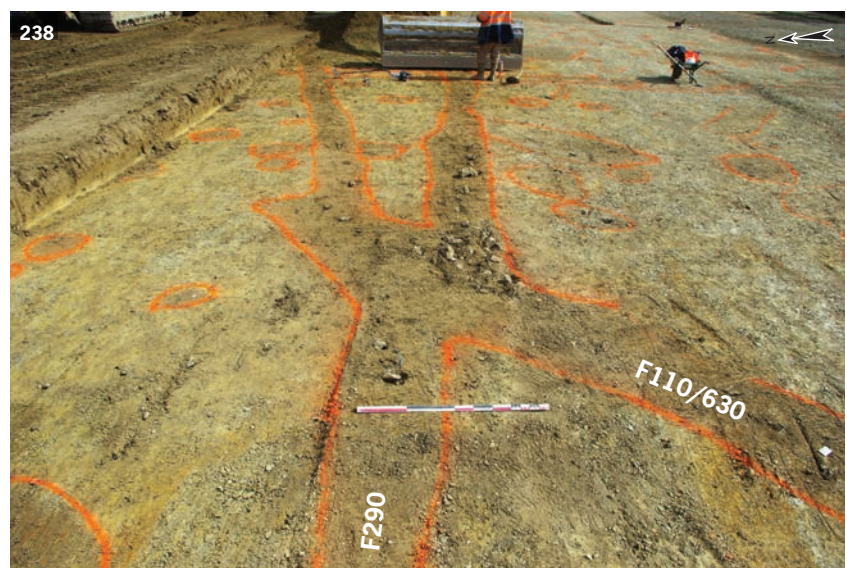


Fig. 238 Croisement des fossés F290 et F110/630 © Inrap, Y. Escats, 2015

Le fossé F720 devait également être encore visible, sous la forme d'une dépression "végétalisée" et bordée également par un talus. Le fossé F790 se greffe même à ce dernier ou le fossé F830 qui s'interrompt à quelques mètres. Quant au fossé F960 (au nord de l'enclos principal), il prend une forme curieuse, avec des branches de fossés (F960/970 et 950). Cette configuration est difficilement interprétable, il pourrait peut-être s'agir de petite cellule permettant de parquer le bétail.

2.3.1.2 Les fossés de la phase 2

Ils concernent les tronçons de fossés F220/290/620, F710, F940/580, F30, F150 F40/70/390, F440/430 et F50/550, F400, F450, F460 et F470. Leur tracé sont également sinueux comme le réseau F70/40/150/30. Leur description et leur comblement diffèrent peu par rapport aux fossés de la phase 1. Les relations chronologiques entre les fossés des deux phases ont essentiellement été observées en surface du décapage, puis vérifiées en coupe (fig. 238 et 239). Notons que le fossé F390 est repris par le creusement d'un fossé parcellaire plus récent, daté de la période moderne ou contemporaine. On observe des interruptions sur le réseau sud (F150 F40/70) mais il s'agit ici d'un problème de conservation. Les sondages ont montré un arasement et un niveau faible de conservations des fossés F150 et 30. Trois autres fossés, les tronçons F940/580 et F710 ainsi F620/290/220 sont en revanche rectilignes et axés nord-sud et est-ouest. Les deux premiers tronçons traversent l'enclos principal gaulois et gallo-romain (F940/580, F710).

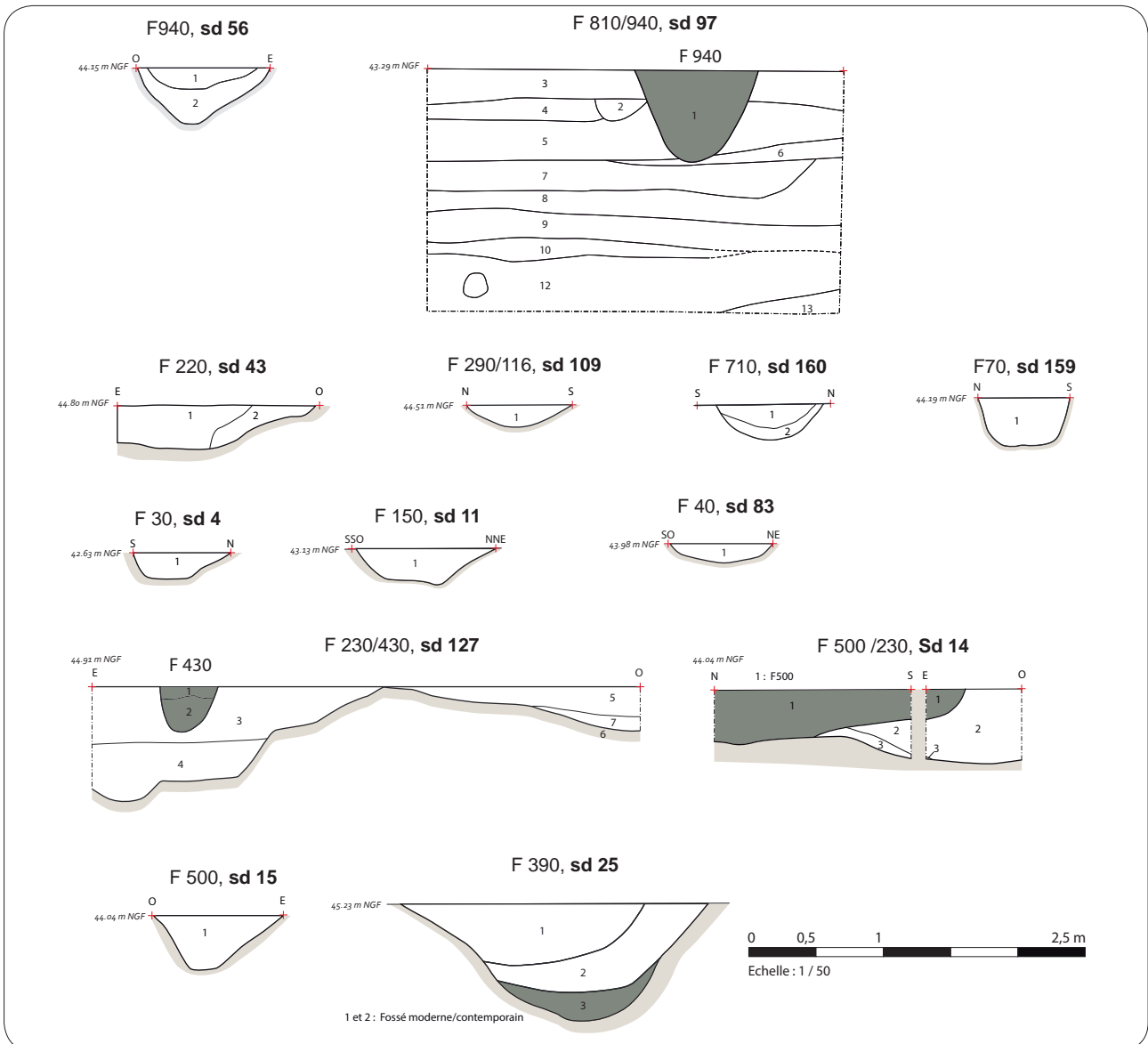


Fig. 239 Coupes stratigraphiques des fossés médiévaux, phase 2 © Inrap, DAO Y. Escats/ E. Rubington, 2016.

Il est intéressant d'observer le parcours du fossé F710 puisqu'il passe visiblement au travers des anciennes entrées de l'enclos. Le tronçon F620/290220 axé comme le fossé F710 démarre quant à lui directement de l'entrée gauloise (côté cour).

2.3.2 Étude du mobilier

2.3.2.1 Le mobilier céramique (par E. Coffineau, céramologue, Inrap)

//Présentation générale

La céramique médiévale, retrouvée lors de la fouille, est quantitativement très faible (136 restes dont 13 individus) et très fragmentée. Elle a été retrouvée principalement dans les fossés. La faible quantité et la grande fragmentation des poteries interdisent par ailleurs d'établir une typologie permettant de déterminer la nature et de préciser la durée de l'occupation. Cependant, ce lot, quoique faible quantitativement, couvre une période chronologique se situant à la fin du premier Moyen Age (entre le XI^e et le début du XIV^e siècle). Les vases recensés sont des productions à pâte claire semi fine dont la teinte varie du blanc au beige semblables à celles des officines de Chartres-de-Bretagne (Beuchet et al., 1999), situés à une dizaine de kilomètres du site des « Hauts du Gaudon ». Les autres productions contiennent des inclusions d'argile blanche, du mica et des oxydes de fer. Les formes qui ont pu être identifiées sont des vases culinaires (oules et cruches) et destinées au stockage habituellement retrouvés dans des habitats.

// Inventaire détaillé de la céramique médiévale

-Tranchée 40 – F.05 du diagnostic cf Aubry, 2015) correspondant au fossé F740 :

L'ensemble des vases date des XII^e- XIII^e siècles. Il est constitué d'un bord en bandeau d'un pot globulaire (vase 2, fig. 240) à pâte semi fine orangée, d'un fond à pâte micacée orange dont la surface externe est noircie et une panse d'un vase de stockage orné de bandes appliquées (vase 6, fig. 241).

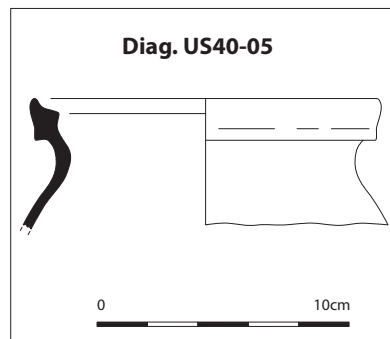


Fig. 240 Céramique Tr40 F05 F740, vase 2 © Inrap, DAO, P. Pihuit, 2017.



Fig. 241 Céramique Tr40 F05 F740, vase 6

- F.40, Sd 84 :

Une anse rubanée, une lèvre et une amorce d'un fond (non figurés) de vases à pâte orangée contenant des inclusions sableuses dont du quartz ainsi que des petites billes d'argile blanche et des oxydes de fer. L'ensemble date des XI^e-XIII^e siècles.

- F.110, Sd.26 – Us 1 :

Les céramiques présentes sont neuf fragments d'une panse et un bord de cruche (vingt-cinq tessons). La panse a une pâte semi fine de couleur crème contenant de nombreux quartz. Elle est associée à une cruche 6-5 (vase 1, fig. 243) de forme globulaire munie d'un col court et d'un dispositif verseur fait par déformation de la lèvre avec une seule anse. Des cruches à bec pincé ont été produites à Chartres-de-Bretagne (Fichet de Clairfontaine et Beuchet, 1996 : Fig.13, p.105). C'est une production à pâte fine orangée,



Fig. 242 Céramique F110 sd26 US1, vase 1 © Inrap, E. Coffineau, 2017.

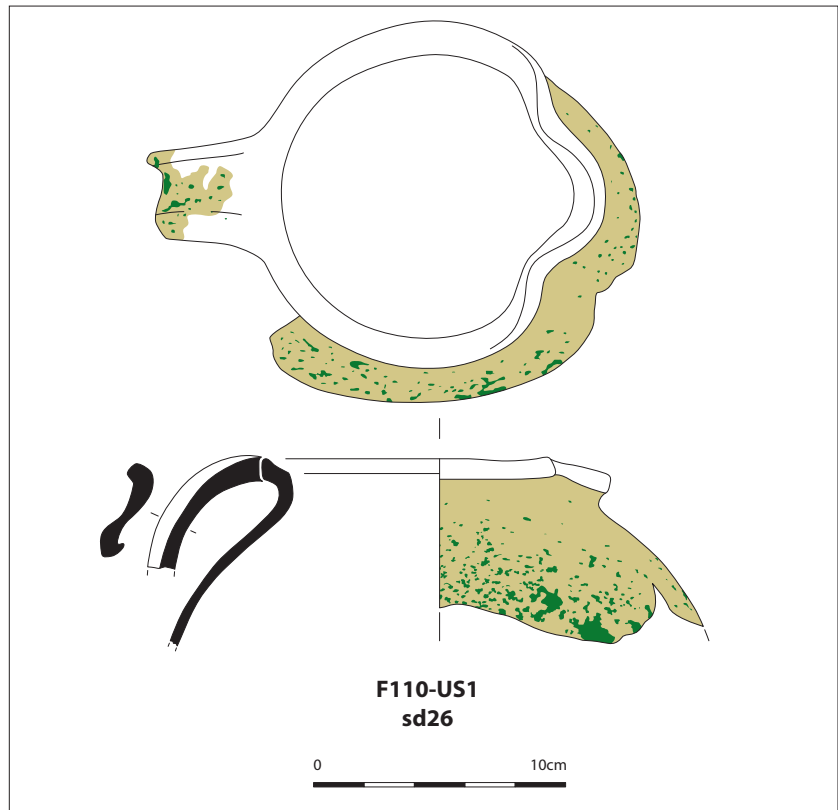


Fig. 243 Céramique F110 sd26 US1, vase 1 © Inrap, DAO, P. Pihuit, 2017.

ayant une glaçure partielle sur toute sa partie haute par projection d'oxydes de cuivre, lui donnant un aspect moucheté de couleur verte (fig. 242). L'ensemble date du XII^e siècle.

- F.110/ F.260, Sd 93 – Us 1 :

Le seul vase présent est un fond à pâte fine beige datant des XII^e-XIV^e siècles.

- F.170 – décapage, Iso. 5 :

La panse récupérée lors du décapage, est une production de Chartres-de-Bretagne à pâte semi fine blanche dont sa surface externe est noircie. Elle date de la fin du XI^e-XIII^e siècle.

- F.188, décapage :

- La structure a livré un ensemble de vases datant de la fin du XI^e-XIII^e siècle. Ce sont trois fragments d'une lèvre déversée dotée d'une anse plate d'une cruche (non figurée) et vingt-sept panses à pâte semi fine beige ainsi que deux panses bien cuites à pâte granuleuse brune. Les autres poteries sont dix panses modelées, aux parois d'un centimètre d'épaisseur, pouvant appartenir à des vases de stockages. Ils ont une pâte granuleuse orangée comportant de nombreuses paillettes de mica ainsi que du quartz.

- F.210, décapage :

La panse, à pâte granuleuse orange est trop fragmentée pour en préciser la datation dans la période médiévale.

- F. 210, décapage – Iso 11 :

Ce lot comporte deux panses, qui sont des productions à pâte claire dont il est difficile d'en préciser la datation vers la fin du premier Moyen Age. L'une des panses a une paroi épaisse modelée d'un vase de stockage à pâte granuleuse beige. Sa surface externe a des traces d'une couverte brune. L'autre fragment est une panse avec une collerette qui doit correspondre à une coupe à pâte fine beige.

- F.210, Sd.34 – US 1 :

L'ensemble des vases collectés se compose d'un fond et de trois panses. Le fond appartient à une forme ouverte non identifiable. Sa pâte est semi fine orangée. Les panses ont une pâte granuleuse contenant du quartz et du mica. L'une d'entre-elles est dotée d'une couverte orange recouverte d'une glaçure mouchetée verte sur sa surface interne. Ce sont des productions à pâte granuleuse orangée datant des XIII^e-XIV^e siècles.

- F.290, Sd.100 :

La seule céramique récoltée dans le sondage est une amorce d'un fond plat à pâte semi fine orangée comportant du quartz des oxydes de fer. La surface externe est noircie. Elle est trop fragmentée pour en préciser la datation entre les XII^e-XIV^e siècles.

- F.290, Sd.109 – US 1 :

Le lot se compose d'un fond et de trois fragments de panses à pâte fine beige-orangée dont il est difficile d'en préciser la datation entre la fin du XI^e et le XIV^e siècle.

- F.313 (cave à pommier):

Un fragment d'une panse en grès sombre du Domfrontais a été récupéré dans la structure. C'est une production diffusée dès les XIV^e-XV^e siècles (Dufournier et Fajal, 1995) et durant toute la période moderne.



- F. 320 :

La céramique présente est une panse à pâte fine orangée ayant des traces de tournage apparentes. Elle date des XI^e-XIV^e siècles.

- F.360, Sd.41 – Us 2 :

Le mobilier récupéré dans ce sondage comporte une petite lampe à huile et cinq fragments de céramiques. La lampe a un réservoir peu profond, de faible contenance et est dotée d'un appendice plein (vase 5, fig. 245). Des récipients semblables, de type IV1, ont été trouvés à Saint-Denis dans des niveaux datant de la seconde moitié du XI^e-XII^e siècle (Lefèvre et Meyer, 1988). C'est une production locale dont la pâte, de couleur orange, contient des oxydes de fer et des petits points d'argiles blanches (fig. 244). Le vase associé, qui a pu être identifié, est un bord d'un vase à liquide à lèvre droite aplatie (non figuré) à pâte fine crème à cœur orangé de même type que la lampe. Les autres fragments sont des panses à pâte claire.



Fig. 244 Céramique F360 sd41 US2, vase 5 © Inrap, E. Coffineau, 2017.

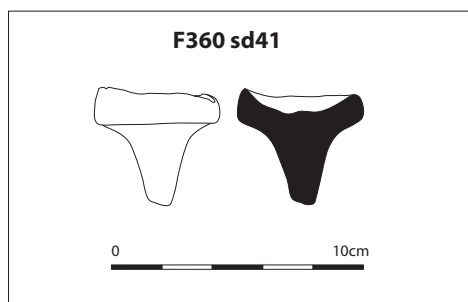


Fig. 245 Céramique F360 sd41 US2, vase 5 © Inrap, DAO, P. Pihuit, 2017.

- F.400, Sd.22 – US 1 :

Le seul fragment prélevé dans le sondage correspond à un fond plat modelé datant des XI^e-XIV^e siècles. Il a une pâte orangée à cœur gris contenant des inclusions siliceuses (quartz, mica) et des oxydes de fer.

- F.440, décapage :

Le seul tesson retrouvé est une panse à pâte granuleuse orange micacée à la surface externe noircie datant des XI^e-XIV^e siècles.

- F.500, Sd.15 – US 1 :

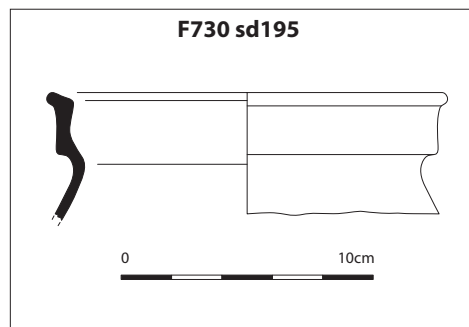
La céramique présente est une panse (neuf fragments) d'une forme fermée dont les stries de tournage sont accentuées. C'est une production datant entre les XI^e et XIII^e siècles. La pâte est granuleuse, de couleur orangée à cœur comportant de nombreuses inclusions de quartz et des oxydes de fer.

- F.730, Sd.195 :

Les quinze fragments appartiennent à un bord en bandeau d'un pot (vase 3, fig. 246) sont des productions à pâte semi fine beige comportant du quartz, datant des XII^e-XIII^e siècles.



Fig. 246 Céramique F730 sd195, vase 3 © Inrap, DAO, P. Pihuit, 2017.

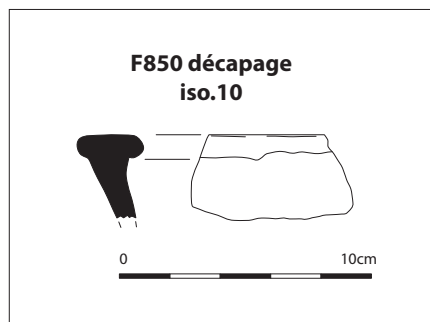


- F.850, décapage – Iso 10 :

Le tesson prélevé lors du décapage, est une lèvre plate avec un col inexistant d'un vase de stockage de type 8 (vase 4 – Iso 10, fig. 247). C'est une production de Chartres-de-Bretagne à pâte granuleuse crème datant de la fin du XI^e-XIV^e siècle.



Fig. 247 Céramique F850 Iso 10, vase 4 © Inrap, DAO, P. Pihuit, 2017.



2.3.2.2 Le mobilier lithique par V. Brisotto (Inrap)

La période médiévale a fourni 1 fragment de meule rotative ainsi qu'un aiguisoir.

- F 290, fossé, sd 109 us 3 :

n°16 : Ce sondage a livré le fragment d'un aiguisoir en grès, de section quadrangulaire et dont la forme initiale est probablement en fuseau (fig. 248). Toutes les faces et tranches planes à plano-convexes de l'objet ont été sollicitées montrant un poli étendu. L'un des bords d'une face présente également un aspect gondolé caractéristique d'un travail d'entretien d'outil métallique. L'extrémité de l'objet se terminant en biseau présente également des facettes polies de teinte sombre sans doute dues à la matière travaillée.



Fig. 248 Aiguisoir sur grès © Inrap, E. Collado, 2016.



- F 830, fossé, iso 9 :

n°4 : Ce secteur de meule correspond à une meta façonnée dans un grès grossier ferrugineux (fig. 249). L'état de surface de la pièce est très irrégulier en raison de la nature de la roche, et malgré une bonne cohésion des grains, seules quelques plages polies localisées en périphérie de la surface de travail ont été préservées.

D'un diamètre de 45 cm, avec une épaisseur de flanc de 3,5 cm, cette meule peu épaisse et peu pentue évoque celles des moulins connus régionalement pour le haut Moyen Âge comme à Chantepie, « Les rives du Blosne » (Bethus, 2011) ou à « La Perdriotais », Chateaugiron (Catteddu, 2013)

F830 iso 9
n°4
grès grossier ferrugineux

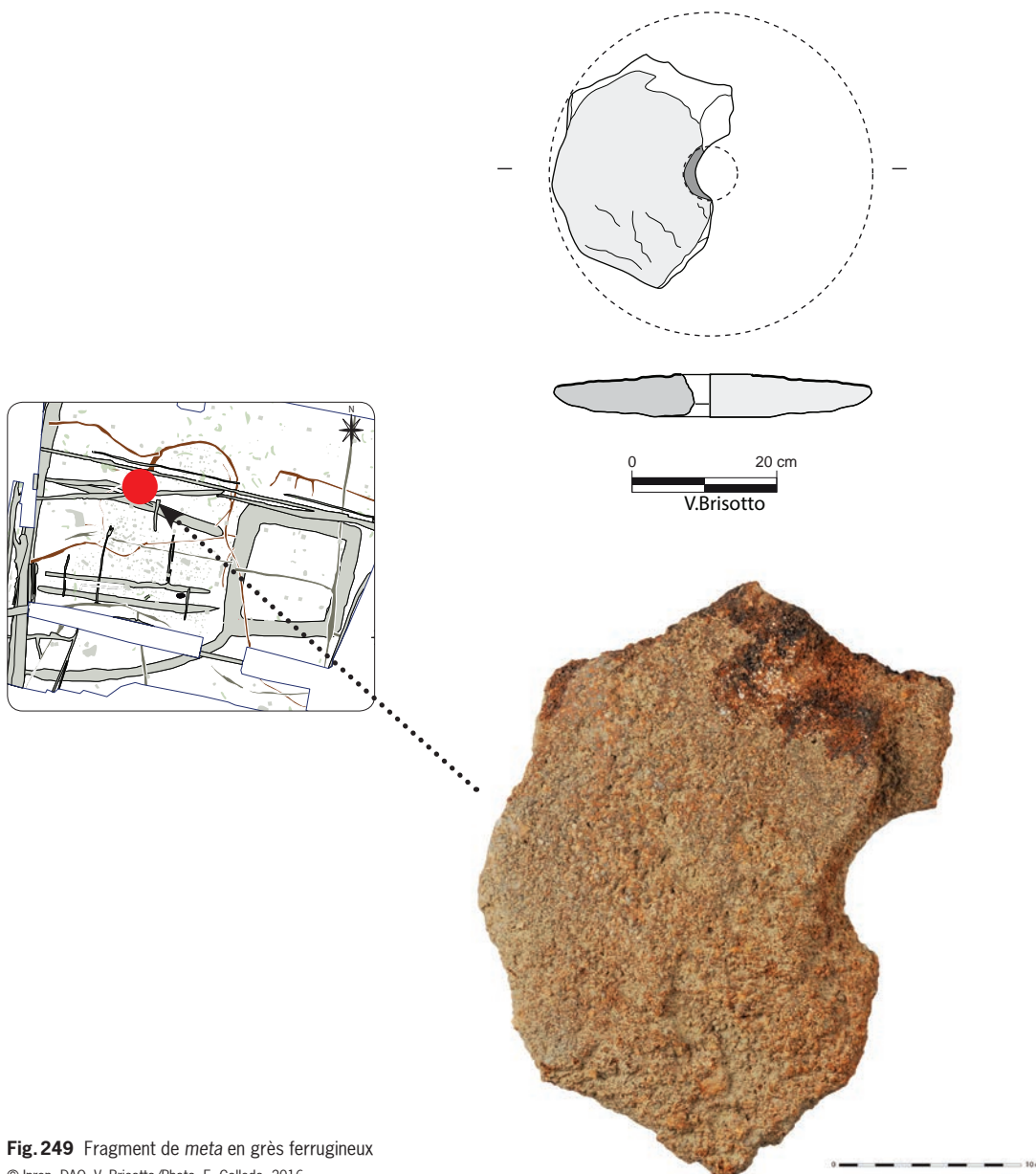


Fig. 249 Fragment de meta en grès ferrugineux

© Inrap, DAO, V. Brisotto/Photo, E. Collado, 2016.

Discussion sur les vestiges médiévaux :

On retiendra dans un premier temps que les réseaux de fossés médiévaux des phases 1 et 2 ont été dictés en partie par des anomalies générées par les vestiges de l'occupation gauloise et gallo-romaine. On peut en déduire qu'après l'abandon de l'occupation gallo-romaine (autour du III^e s.), ce secteur des Hauts de Gaudon a du rester vierge de toute activité ou de fréquentation, laissant ainsi la nature reprendre ces droits, sans doute sous la forme de landes et de haies notamment au niveau des anciens talus des différents fossés gaulois.

Quant à la nature du site, elle est difficile à la déterminer. La vocation agricole et d'élevage semble l'hypothèse la plus probable, en l'absence des vestiges d'habitat, même si un doute subsiste avec la présence des constructions sur poteau au sein du fossé sub-circulaire.

La présence de mobilier céramique semble en tout cas démontrer la présence d'un habitat à proximité, qui pourrait se situer au niveau du manoir des Hauts de Gaudon (du XVI^e s.), se trouvant directement au nord de l'emprise, sachant que le diagnostic n'avait rien révélé aux alentours.

Une analyse plus avancée, qui ne peut être entreprise dans le cadre de notre étude, pourrait s'envisager. Des recherches archivistique permettraient peut-être de répondre aux interrogations sur la nature de ces vestiges et peut-être d'y voir une relation avec ce manoir. (fig. 250).



Fig. 250 Prise de vue effectuée par avion par Gilles Leroux © Inrap, G. Leroux, 2015.

2.4 Les vestiges de l'époque Moderne/Contemporaine

Le décapage a permis de faire réapparaître d'anciennes limites de parcelle délimitées par des fossés et des haies, encore visibles avant le remembrement des années 60-70 et figurant sur le cadastre napoléonien du 1819 (fig. 252). Il s'agit des fossés F140, F130, F120, F1000, F1100, F1030, F990 et 980, F60, F180, F880/890, F200, F840, F930, F910 et F570.

Ce parcellaire s'oriente selon les points cardinaux (N-S/E-O). Les fossés, de largeur variable (de 40 cm à près de 2 m) sont apparus avec un comblement composé d'un sédiment brun foncé, mêlant des plaquettes schiste.

Les coupes ont révélé des profondeurs comprises entre 40 cm et environ 1 m avec des profils en U aux bords évasés.

La limite composée des fossés F 910, 930, 200, 840 890 et 880, qui traverse le site d'est en ouest, a la particularité de longer la façade nord de l'enclos principal (F810) (fig. 251). Ceci semble témoigner une nouvelle fois que l'enclos devait être encore perçu dans le paysage, autrement dit qu'il a servi de point de repère à la mise en place du découpage parcellaire moderne. L'autre témoignage encore plus évident est la reprise de l'axe du fossé de l'enceinte gauloise F100. Il s'agit ici d'une ligne forte, orientée nord-sud, matérialisée par une succession de fossés (F120, F130, F1000 et 1010) qui sera même utilisé jusqu'à la période actuelle (un fossé était encore en activité au moment de notre arrivée sur le terrain). Les fossés F1000 et F1010, sont apparus dans le sondage sd125 comme des creusements importants, d'une largeur d'environ 2 m pour une profondeur de 1. Ils ont littéralement masqué le fossé d'enceinte gauloise, ce qui explique ce dernier n'avait été repéré lors du diagnostic.

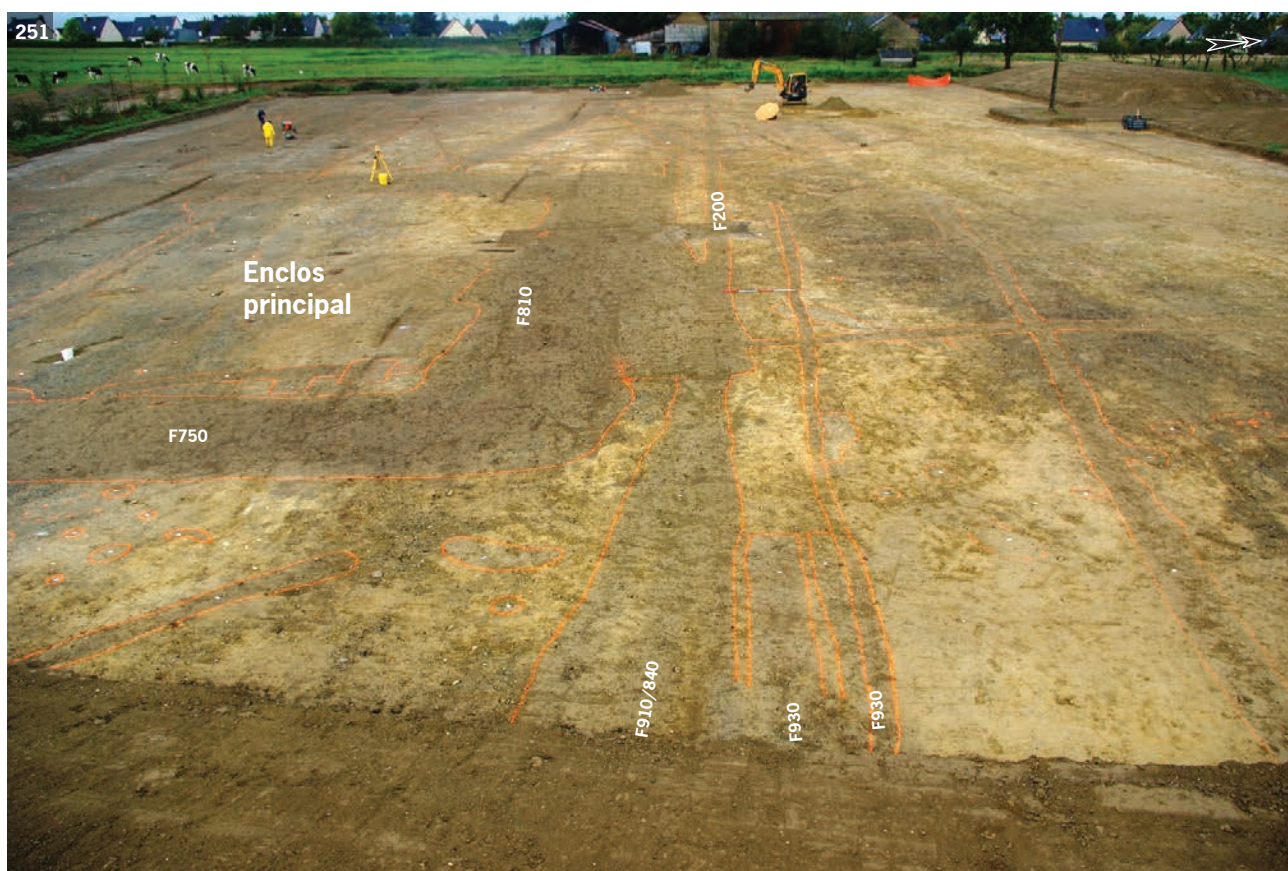


Fig. 251 Vue des fossés récents s'appuyant dans le même axe sur le fossé de l'enclos gaulois © Inrap, Y. Escats, 2015.

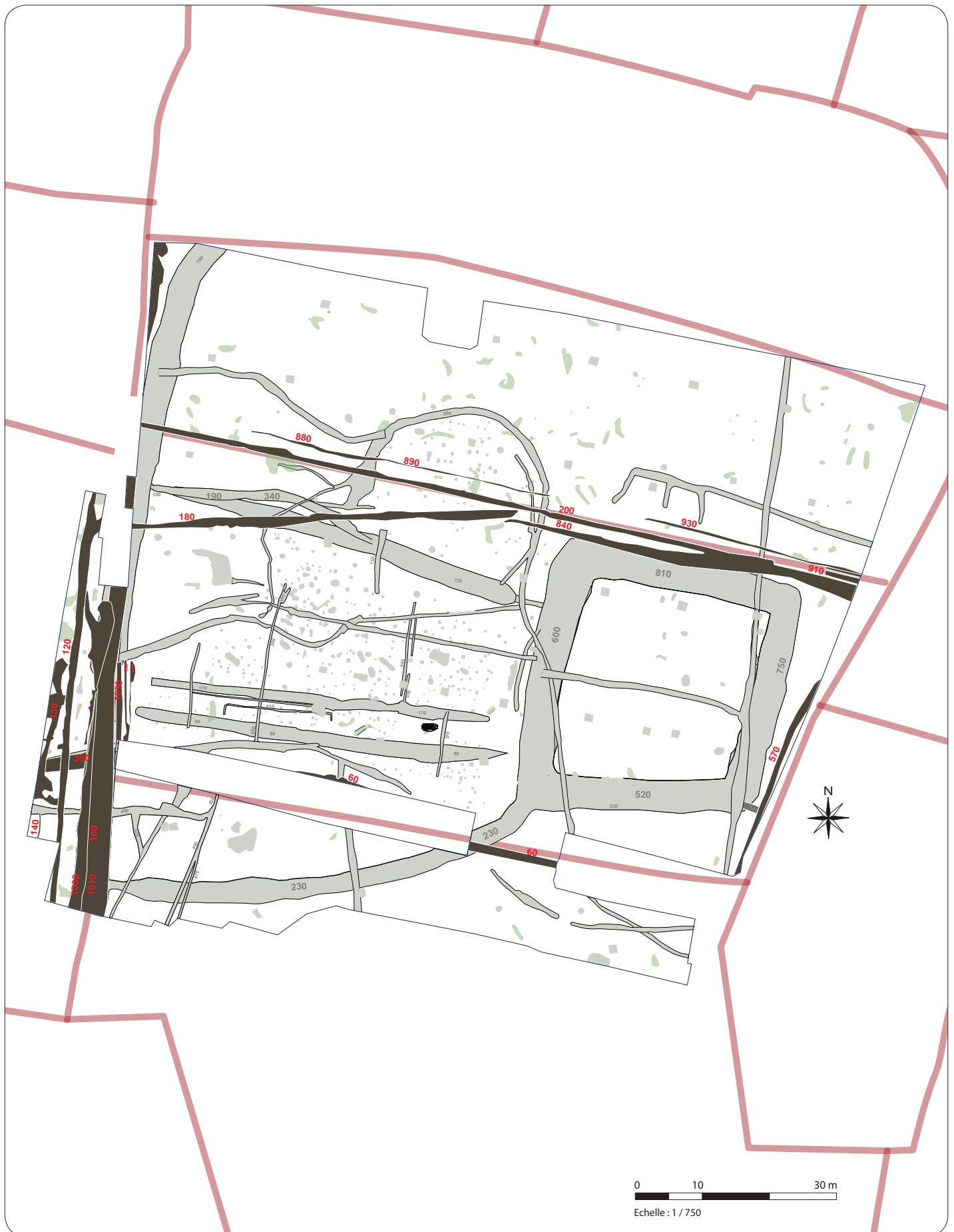


Fig. 252 Superposition du cadastre napoléonien de 1819 sur le plan des vestiges © Inrap, Y. Escats, 2016.

3. Synthèse générale de l'occupation gauloise et gallo-romaine

Rappelons d'emblée que le projet du lotissement, initié par la commune et ayant déclenché cette investigation archéologique suite au diagnostic réalisé en 2015 par L. Aubry (Inrap), aura été l'occasion d'étudier pour la première fois un site archéologique sur la commune de Vern-sur-Seiche. Les résultats positifs ont conduit à effectuer une fouille d'environ 1 hectare sur une occupation humaine remontant principalement à la période gauloise, puis l'époque romaine et dont le type des vestiges (enclos à large de fossés) a, qui plus est, rarement été étudié en Bretagne, bien que connu en prospection aérienne (information Gilles Leroux). Nous y reviendrons plus loin dans l'approche typo-morphologique.

Le croisement des données relatives aux vestiges immobiliers, mobiliers et aux témoins d'activités fournies par la fouille et les études en post-fouille, permet déjà de définir l'occupation gauloise et gallo-romaine en tant qu'habitat de type établissement rural ou exploitation agricole au sens large du terme. Pour répondre aux problématiques de la fouille, les informations sur l'évolution, l'organisation ou encore le statut de l'occupation gauloise et gallo-romaine (à partir d'éléments de comparaison régionaux ou extra-régionaux) feront l'objet de cette synthèse.

3.1 Une occupation gauloise longue mais qui évolue peu dans son organisation

Le premier constat remarquable lorsque l'on confronte les éléments de datation issus de l'étude du mobilier céramique et la structuration des aménagements constitutifs de l'occupation est la très faible évolution du site en terme d'organisation spatiale. En d'autres termes, l'établissement gaulois qui fonctionne près de trois siècles (du IV^e au I^{er} s. av. J.-C.) n'a connu visiblement que peu de réaménagements de ses limites ou du moins seuls des reprises partielles ou des légers déplacements de fossés ont été effectués à l'image du fossé de partition interne de la cour ainsi que des curages ou élargissements des fossés des façades nord et sud de cette dernière. Sans oublier les curages du fossé de l'enclos principal et de l'enceinte ouest (F100). C'est également la forte densité de trous de poteau mis au jour dans la partie nord de la cour qui accentue cette impression d'inertie, et qui témoigne d'un choix d'implantation contraint par les limites du site qui ne vont au final pas évoluer et ce jusqu'à la période romaine (avec une réoccupation de l'enclos principal).

Même si nous avons pu reconnaître une dizaine de plans de construction sur poteau au sein de la cour, une restitution évolutive des aménagements de l'occupation gauloise s'avère être en définitive une entreprise hasardeuse. Nous nous contenterons d'une approche globale en rappelant le cadre chronologique de l'occupation puis nous tenterons d'examiner son organisation à partir de la logique spatiale.

3.1.1 Le cadre chronologique de l'occupation gauloise : la synthèse du mobilier céramique gaulois (H. Delnef, Inrap)

Avec l'analyse des céramiques issues du fossé principal, il est possible de mettre en évidence une progression chronologique. Ainsi, dans les couches inférieures du fossé, le mobilier se caractérise par la présence de céramiques fines à godrons, associées ou non à des estampages, et de vases bas à panse

sinueuse. Une cannelure labiale interne est visible sur les profils hauts et bas. L'utilisation de graphite est également signalée. À cet ensemble, il est possible de rattacher le vase du fait 846 (situé au niveau l'entrée de l'enclos principal) ainsi que quelques vases du fossé 230 (fossé sud de la cour) en céramique commune à profil arrondi qui associent des décors incisés sur l'épaulement et parfois des bords digités. Il est possible d'observer également la présence ponctuelle de panses à décors digités. Ces productions sont à dater de la transition de la Tène ancienne à moyenne, entre la deuxième moitié du IV^e et le III^e s.

Dans les couches médianes du fossé principal, le corpus évolue vers des profils largement ouverts pour les formes basses accompagnées de formes hautes à bords rectilignes ou évasés. On remarque également la diminution, voire une disparition, des cannelures internes sur ces écuelles ou jattes. Certains vases du fossé 230, plutôt situés dans les couches supérieures, semblent se rattacher à ce faciès et pourraient se placer au cours du II^e s., voire du I^{er} s.

La dernière phase discernable par le mobilier protohistorique se situe entre la deuxième moitié du II^e et le I^{er} s.. Elle est surtout répertoriée au sein de la cour, dans les fosses F109 et F271 (situées au niveau des ensembles E221 et E24) et F841 ainsi que les trous de poteau des ensembles E12 (F84), E24 (F117, 116) puis dans le fossé 100 (enceinte ouest). Elle se distingue notamment par de larges contenants à bord en bourrelet et paroi épaisses assimilés à des proto-dolia. Une jatte à décors de résille au lissoir appartenant à un recreusement du fossé 230 peut également être rattachée à cette phase. Il faut cependant observer qu'une partie du fossé de l'enclos principal a été réutilisée à la période romaine et qu'il n'y a pas ou peu de céramiques gauloises retrouvées en surface de ce fossé. Ce phénomène a pu donc masquer une occupation plus récente au sein du I^{er} s., située dans une phase de transition avec la période romaine.

Ainsi, dans cette étude, H. Delnef conclut que cet ensemble se rapproche des corpus de la région rennais tels que Bais, Vitré, Cesson-Sévigné, Betton ou Châteaugiron. Quelques formes sont comparables également à des productions du Nord et l'Ouest de la France.

L'occupation gauloise des Hauts de Gaudon s'inscrit ainsi dans un contexte de densification rurale intense que connaissent les campagnes d'une grande moitié nord de la Gaule, à partir du IV^e siècle avant notre ère (Malrain *et al*, 2013). Plus précisément, d'après le bilan d'une trentaine d'années de recherches sur les habitats ruraux de l'âge du Fer en Bretagne, le site des Hauts de Gaudon appartient, parmi la quarantaine de sites d'habitats ruraux fouillés, à une série d'habitats – considérés comme "étonnamment stables" par rapport au reste de la Gaule – de la seconde phase d'essor¹ entre le milieu du IV^e s. et la fin du I^{er} siècle de notre ère. s.

3.1.2 Une organisation structurée et durable (fig. 253)

Cette stabilité d'occupation dans le temps et cette faible évolution d'un point de vue structurel du site des Hauts de Gaudon peuvent s'expliquer aisément ici par la nature même de ses aménagements fossoyés profondément creusés dans le sol, comme des limites fortes de propriété faites pour durer.

L'organisation du site obéit à une structuration visiblement cohérente, dont nous allons en rappeler les caractéristiques principales et les interpréter.

L'occupation gauloise qui démarre autour du IV^e siècle avant notre ère, est donc conçue à partir d'un enclos principal quadrangulaire, voire trapézoïdal, précédée d'une cour. L'enclos principal, qui correspond à l'espace domestique où résidaient probablement les propriétaires des lieux (même si le bâtiment d'habitation n'a pas été détecté en raison d'un problème de conservation), se distingue par la monumentalité de ses fossés,

1. La première phase d'essor des habitats ruraux, en Bretagne, se déroule durant les VI^e et V^e siècles avant notre ère (Menez in Malrain *et al* 2013).

mesurant autour de 5 m de large pour un maximum de 3 m de profondeur (pour les façades est, nord et sud) et 1,90 m (façade ouest, faisant face à la cour). L'enclos couvre ainsi une emprise totale d'environ 1300 m² (largeur des fossés comprise) pour une surface interne disponible de 700 m². Malgré une reprise intégrale de son fossé durant la période romaine, une entrée du côté ouest, face à la cour, a pu être reconnue. Au regard de l'analyse stratigraphique et de l'absence d'interruption du fossé, le passage devait se faire par une passerelle surplombant le fossé, et un dispositif architectural de type porche ou portail semble aussi avoir été installé devant cette entrée. Seules deux petites constructions sur poteau ont été attribuées à l'enclos gaulois, mais sans certitude en raison de l'indigence des éléments de datation. En outre, la confrontation entre l'analyse stratigraphique des fossés de l'enclos et l'analyse spatiale des implantations des vestiges (notamment des bâtiments, et des fossés postérieurs) nous a permis d'indiquer l'emplacement présumé du talus du côté externe du fossé (levée de terre effectuée à l'aide des matériaux extraits du creusement du fossé).

La cour, quant à elle, est accolée à l'enclos principal vers l'ouest et clôturée par un autre imposant fossé (F100), qualifiée d'enceinte qui définit un troisième espace beaucoup plus vaste et dont les limites nous sont inconnues. La cour affiche une surface interne près de 4 fois supérieure à celle de l'enclos principal, soit environ 2700 m². Sa forme est également globalement trapézoïdale. À l'instar de l'analyse stratigraphique et spatiale concernant l'enclos principal, la position du talus de la cour semble ici se situer davantage du côté interne. Cet espace, nous l'avons vu, densément occupé par des bâtiments de tailles diverses et sans doute de fonctions différentes (nous y reviendrons dans le bilan sur les architectures) a été scindé en deux parties par le creusement successif de fossés, effectués à des périodes différentes. C'est probablement l'extension de la zone bâtie, située dans cet espace contraint entre le fossé de partition et le fossé de la façade nord qui a provoqué le déplacement de cette limite interne vers le sud, puis sans doute sa disparition lors de la phase maximale de l'occupation gauloise. On observe ainsi clairement des réaménagements (condamnations des fossés de partitions mais aussi les recurages de fossés et déplacement possible du talus bordant le fossé nord de la cour pour laisser place à un nouveau bâtiment), tout en essayant de préserver l'organisation de départ.

La zone non bâtie située au sud de la cour n'est en effet certainement pas le fruit du hasard, il découle en réalité d'une volonté de préserver ce lieu à des fins fonctionnelles spécifiques. Des témoins d'activité métallurgique, caractérisés par des déchets de forge (scories) qui proviennent plus particulièrement du comblement du fossé sud de la cour, peuvent aisément expliquer l'absence de construction à proximité, cette activité nécessite en effet l'usage du feu, elle peut être donc source incendie.

Quant à la façade ouest de la cour, marquée par un imposant fossé de 3 à 4 m de large pour 2 m de profondeur, nous avons pu repérer une entrée matérialisée par une interruption du fossé et par un portail monumental bordé de part et d'autre d'une possible palissade et du talus situé du côté externe à la cour. On peut constater que cette entrée, large d'environ 1,50 m (au niveau du portail), est en position excentrée par rapport à la largeur de la façade ouest et n'est non plus en vis-à-vis de l'entrée de l'enclos principal. La situation des fossés de partition interne de la cour (et notamment leurs interruptions), en face de l'entrée, offre la possibilité d'accéder directement aux deux espaces (bâti ou non bâti).

Peu de vestiges ont été repérés dans l'espace périphérique, mis à part une série de bâtiments édifiés de manière successive et au même endroit (E19, E28 et E31) ainsi qu'un ensemble à 4 poteaux (vraisemblablement un grenier). D'autres trous de poteau isolés ou ne permettant de dessiner un plan ont aussi été reconnus à proximité. L'accès à ce vaste espace peu occupé semble se faire à l'ouest de la cour, au niveau du rétrécissement des fossés, à moins qu'il n'y ait été aménagé des passages sous forme de passerelle au dessus des fossés de la cour, notamment pour la partie nord du site. En outre, un

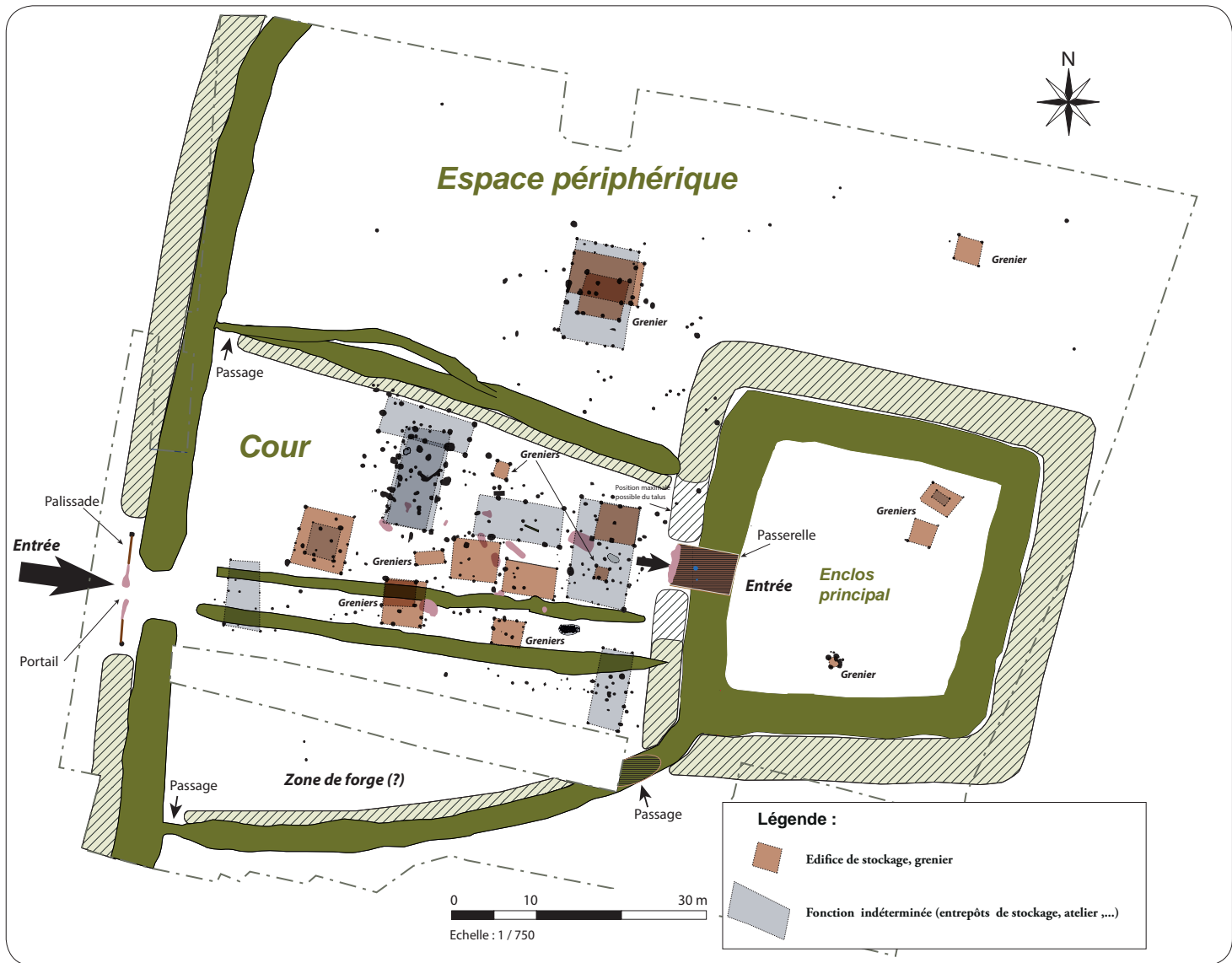


Fig. 253 L'occupation gauloise (du IV^e s. au I^{er} s. avant J.-C.) © Inrap, Y. Escats, 2016.

comblement volontaire du fossé de la cour, au sud-est, semble correspondre à un passage aménagé.

3.1.3 Les aménagements et les activités

3.1.3.1 Les bâtiments

Parmi les nombreux trous de poteau, repérés majoritairement dans la cour, nous avons tenté de mettre en évidence plusieurs modules architecturaux de tailles, de morphologies différentes, au nombre de 25 et classés en 4 groupes (cf page 143 fig 134). Ces 4 groupes définissent vraisemblablement des fonctions différentes comme le groupe 1 (construction à 4 ou 5 poteaux à plan généralement carré et inférieur à 11 m²) qui rentre dans la catégorie des structures de stockage (grenier ou plate forme), les constructions du groupe 2 sont probablement à classer dans cette même fonction (plusieurs poteaux mais toujours à plan carré, inférieur à 30 m²). La grande majorité de ce type constructions, est implantée dans la cour de l'habitat, dans laquelle coexistent aussi des édifices des groupes 3 et 4 de plans rectangulaires et dont la fonction est plus difficilement déterminable. Il peut s'agir d'entrepôts de stockage (grange...), d'annexes agricoles ou de bâtiments d'atelier divers ou encore d'unités domestiques (?). Toujours est-il, cette partie de la cour est visiblement vouée à une activité de stockage. La présence d'éléments de mouture (meule) montre en tout cas qu'une activité liée à la culture de céréale, donc de son traitement et de son stockage a été

pratiquée (cf. *infra*). On notera la présence de trois structures de stockage dans l'aire interne de l'enclos principal, probablement destinées comme réserve aux occupants.

3.1.3.2 Le macro-outillage : signe d'activité de mouture (synthèse de V. Brissoto)

Parmi le matériel de mouture, qui atteste d'une activité de traitement des céréales sur le site laténien des Hauts de Gaudon, on y voit la coexistence des systèmes à va-et-vient et rotatif, à l'image des sites contemporains régionaux comme aux Vairies à Saint-Sauveur des Landes (Sicard, 2016) ou encore à Pleurtuit, Cap Emeraude (Hamon, 2014). Sur le site des Hauts de Gaudon, les deux meules à va-et-vient façonnées d'une part en grès fin et dense et d'autre part en granite sont assez proches morphologiquement, trouvant des comparaisons dans les exemplaires des sites mentionnés plus hauts. Leur volume général est assez conséquent avec des surfaces actives longitudinales légèrement concaves et des surfaces transversales plano-convexes. Le façonnage observé sur l'exemplaire en grès dénote d'un soin particulier de mise en forme.

Pour le système rotatif deux exemplaires peuvent être attribués avec certitude à cette période d'occupation auxquels on peut ajouter un troisième individu présentant des traits typo-morphologiques caractéristiques. Il s'agit dans les 3 cas de catillus, tous en granite, dont un présente les critères des premiers types de moulin rotatif de l'ouest de la France.

3.1.3.3 Une activité de forge (synthèse de l'étude de N. Zaour)

L'étude des résidus métallurgiques issus de la fouille de l'occupation enclose de la fin du second âge du Fer des Hauts de Gaudon à Vern-sur-Seiche, illustre exclusivement la pratique de la forge.

La présence de déchets métallurgiques sur les occupations encloses du second Âge du fer n'est pas rare.

Des déchets sidérurgiques sont régulièrement découverts dans ce type d'habitat, dans les enclos du nord de la Gaule. Ils illustrent sans doute l'une des activités artisanales les mieux représentées dans les campagnes gauloises. Les quantités de scories découvertes sont généralement assez faibles, elles ne dépassent que rarement les 5 kg (Zaour et al, 2014). Ces quantités peuvent cependant aller jusqu'à une vingtaine de kilogrammes, indiquant sans doute des différences de nature de forge.

Cette abondance de forges permet même d'évoquer l'activité de « paysans forgerons » pour qui l'activité de forge se limite aux seuls besoins de leur exploitation. Sur la plupart de ces sites, il faut sans doute imaginer des forges temporaires liées au simple entretien ou à la réparation des éléments métalliques nécessaires au bon fonctionnement du site, mais aussi susceptibles de produire les objets les plus basiques. Les pièces manufacturées ont dû être peu nombreuses et leur fabrication ne devait pas requérir une dextérité particulière de la part de ces « paysans forgerons » (clous, crampons d'assemblage, couteaux, outillage de base, ...). Quoi qu'il en soit, la diversité de taille et de forme des culots semble marquer une certaine polyvalence des travaux exécutés. Si l'on s'inscrit dans le système établi par Vincent Serneels pour l'époque antique il faut y voir des forges de service (Serneels, 1998), ou ce que Christophe Pellecuer (Pellecuer, 1998, p. 173) dénomme ateliers de circonstances.

Au même titre que la plupart des agriculteurs actuels qui maîtrisent les techniques de base du soudeur, les paysans gaulois devaient connaître les techniques de base du forgeron. Il faut d'ailleurs noter à ce sujet qu'il est assez simple de forger un clou ou une agrafe à l'occasion de l'édification d'un bâtiment par exemple, voire même de produire une lame (de couteau, faucille...) à partir d'un demi-produit de type barre à douille. La notion de forge de réparation souvent mise en avant pour les activités métallurgiques associées à ces établissements enclos suppose quant à elle des gestes plus techniques comme la maîtrise de la soudure pour réparer un outil ou

toute autre pièce métallique cassée. Et au vu des recherches actuelles, il est probable que les artisans véritablement spécialisés devaient quant à eux officier au sein des habitats groupés.

3.1.4 Quelques éléments d'informations sur l'environnement du site gaulois : synthèse de l'étude anthracologique (par H. Seignac, Inrap, cf. étude complète en annexe)

Une analyse anthracologique du site archéologique de Vern-sur-Seiche « Les Hauts de Gaudon » (Ille-et-Vilaine) a été portée sur onze prélèvements provenant de structures attribuées à des occupations se situant entre la période gauloise et la période gallo-romaine. L'observation anthracologique a permis la détermination de 480 charbons de bois issus de structures telles que des trous de poteau, des structures de combustion, des fosses et des fossés (cf. tableau ci-après).

L'étude des charbons de bois permet d'appréhender les essences ligneuses exploitées et sélectionnées par l'homme dans la vie domestique et de percevoir une image partielle du paysage présent durant ces périodes.

Fait	Richesse taxonomique	Chêne caducifolié	Chêne/Châtaignier	Erable	Noisetier	Pomoidée	Prunoidée	Génistées	Bouleau	Aulne	Saule	Ecorce	Indéterminé	Nb obs
115 US 1	1									5				5
115 US 3	1	10												10
660 SD 80	7	37	25	1	3	1		1			2			70
432	5	54			3	1		1			1			60
432	5	54			3	1		1			1			60
800	1	50												50
800	1	50												50
249	3	34				5							1	
750	2	32						3						35
TOTAL		321	25	1	9	8		6		5	4		1	340

Les résultats de l'étude :

Pour la période gauloise, les espèces ligneuses répertoriées attestent de la présence d'au moins trois écosystèmes principaux.

L'approvisionnement en bois s'est donc fait pour une partie au sein d'un boisement de chêne caducifolié. Il peut s'agir indifféremment de chêne sessile (*Quercus petraea*), pour les grands massifs forestiers, ou bien de chêne pédonculé (*Quercus robur*) qui pousse de préférence dans des espaces plus ouverts (Rameau et al., 1989).

Le noisetier accompagne le chêne en forêt ou en lisières.

D'autres essences héliophiles sont plutôt représentatives de milieux plus ouverts comme les Pomoidées, l'érable et les Génistées qui peuplent non seulement les lisières mais aussi les zones de friches ou de landes. Enfin, la présence de taxons ripicoles tels que l'aulne et le saule, des essences mésohygrophiles, sont les témoins de prélèvement de bois le long des berges d'une rive.

La faible diversité taxonomique ne permet pas d'avoir une image plus complète de l'environnement immédiat de l'occupation gauloise. Cependant, la présence des Génistées enregistrée suggère tout de même un appauvrissement des sols lié à l'anthropisation du milieu environnemental. Les analyses paléobotaniques disponibles pour la période de l'âge du Fer montrent effectivement une ouverture du paysage sur l'ensemble du nord-ouest de la France avec le développement d'une végétation de type lande sur les zones ouvertes défrichées (Marguerie, 1992, p. 238). Les landes marquent les paysages de l'âge du Fer puisqu'elles sont identifiées dans plus de 60 % des études anthracologiques et carpologiques de cette période (Gaudin, 2004, p. 438).

Elles sont depuis aussi recensées dans les assemblages anthracologiques du second Âge du Fer des sites archéologiques Inrap fouillés récemment en Ille-et-Vilaine : Brielles « La Massuère » (Seignac, In : Pouille D. coord., Durand J.-C. dir., 2013, p. 137-138), Cesson-Sévigné « La Salmondière » (Seignac, 2014, p. 3), Bais « Louvigné-de-Bais » (Seignac, 2015, p. 4) et Erbrée « Zac de la Huperie » (Seignac, rapport à soumettre).

L'ouverture du paysage est de même perceptible par la présence des Rosacées telles que les Pomoidées, essences héliophiles ou de demi-ombre, indicatrices de zones de friches anthropiques. Ces petits arbres fruitiers sont présents en petite quantité dans les assemblages anthracologiques de Vern-sur-Seiche mais également sur le site Hallstatt de Châteaubourg « La Goultière » (Seignac, In : Sicard S. dir., 2011, p. 151), sur une structure de la Tène de Brielles « La Massuère » (ibidem), sur le site de Guipry « La Bizaie » daté de la transition Hallstatt D3 - Tène ancienne (Seignac, In : Aubry et Le Puil-Textier dir., 2014) ainsi que sur l'occupation de la Tène d'Erbrée « Zac de la Huperie » (ibidem).

Les bois récoltés sont dans l'ensemble des bons combustibles.

Le chêne caducifolié est un excellent bois de feu à combustion lente et à flammes courtes en particulier s'il se présente sous forme de grosses branches ou de troncs refendus.

Les petits ligneux tels que le noisetier, les Pomoidées et les Génistées sont des combustibles qui fournissent un « grand feu » et libèrent une température importante sur une courte durée. Ils sont très appréciés pour l'allumage du feu.

L'aulne et le saule sont des bois tendres assez médiocres comme bois de chauffe mais qui sont très faciles à travailler.

3.2 L'occupation gauloise des Hauts de Gaudon : un modèle propre à un micro-terroir

Le site gaulois des Hauts de Gaudon n'est pas un cas isolé au regard du nombre de sites répertoriés sur la carte archéologique et plus précisément dans le secteur de la vallée de la Seiche mais également dans la vallée de l'Oudon (dans le département de la Mayenne). Il s'agit du fruit de plusieurs années de recherche et de prospections aériennes qui a permis en effet de distinguer parmi les nombreux sites d'habitat gaulois de formes diverses et variées – toujours délimités par des systèmes de fossé – une typologie de plan carré ou quadrangulaire propre à un micro-terroir mis en évidence par les archéologues aériens (Gilles Leroux et Maurice Gautier, ainsi que les chercheurs Jean-Claude Meuret et Patrick Naas (qui ont travaillé en collaboration avec ces derniers sur un inventaire des sites) (fig. 254 et 255). Le type d'organisation bipartite (enclos résidentiel et cour accolée) du site des Hauts de Gaudon s'inscrit ainsi plus précisément dans la catégorie dite "des enclos quadrangulaires à large fossés" (Leroux et al, 1999), identifiée majoritairement dans ces deux vallées.

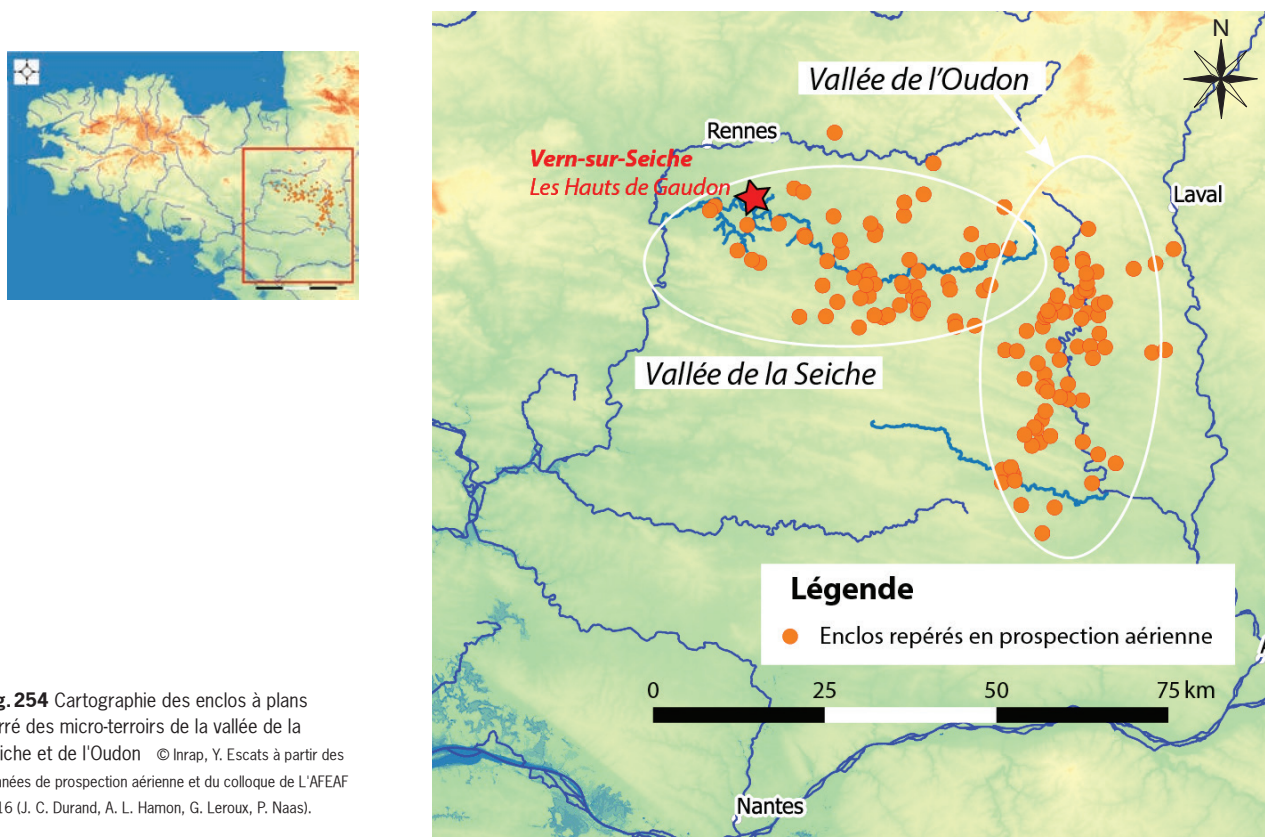


Fig. 254 Cartographie des enclos à plans carrés des micro-terroirs de la vallée de la Seiche et de l'Oudon © Inrap, Y. Escats à partir des données de prospection aérienne et du colloque de L'AFEAF 2016 (J. C. Durand, A. L. Hamon, G. Leroux, P. Naas).

Nous disposons ainsi d'éléments de comparaison visiblement limités à ces deux micro-régions. C'est en revanche uniquement dans les années 90, soit il y a près de 30 ans, que se sont déroulées des campagnes de sondages, dans le cadre de la prospection thématique engagée notamment par Jean-Claude Meuret ou de rares fouilles abordant ce type de site. On en dénombre seulement trois, mais qui constituent des exemples proches de celui des Hauts de Gaudon :

- Le site de Gennes-sur-Seiches, au lieu-dit Beausoleil, repéré au préalable par photographie aérienne (Gilles Leroux) (fig. 255 et 259 n°170). Un sondage archéologique, réalisé en 1997 par J.-C. Meuret, dans le cadre de prospection thématique, a révélé une occupation du site à la fin du deuxième âge du Fer. Il se rapproche de celui des Hauts de Gaudon, en terme de dimensions et d'organisation. Il s'agit d'un ensemble d'enclos accolés montrant un

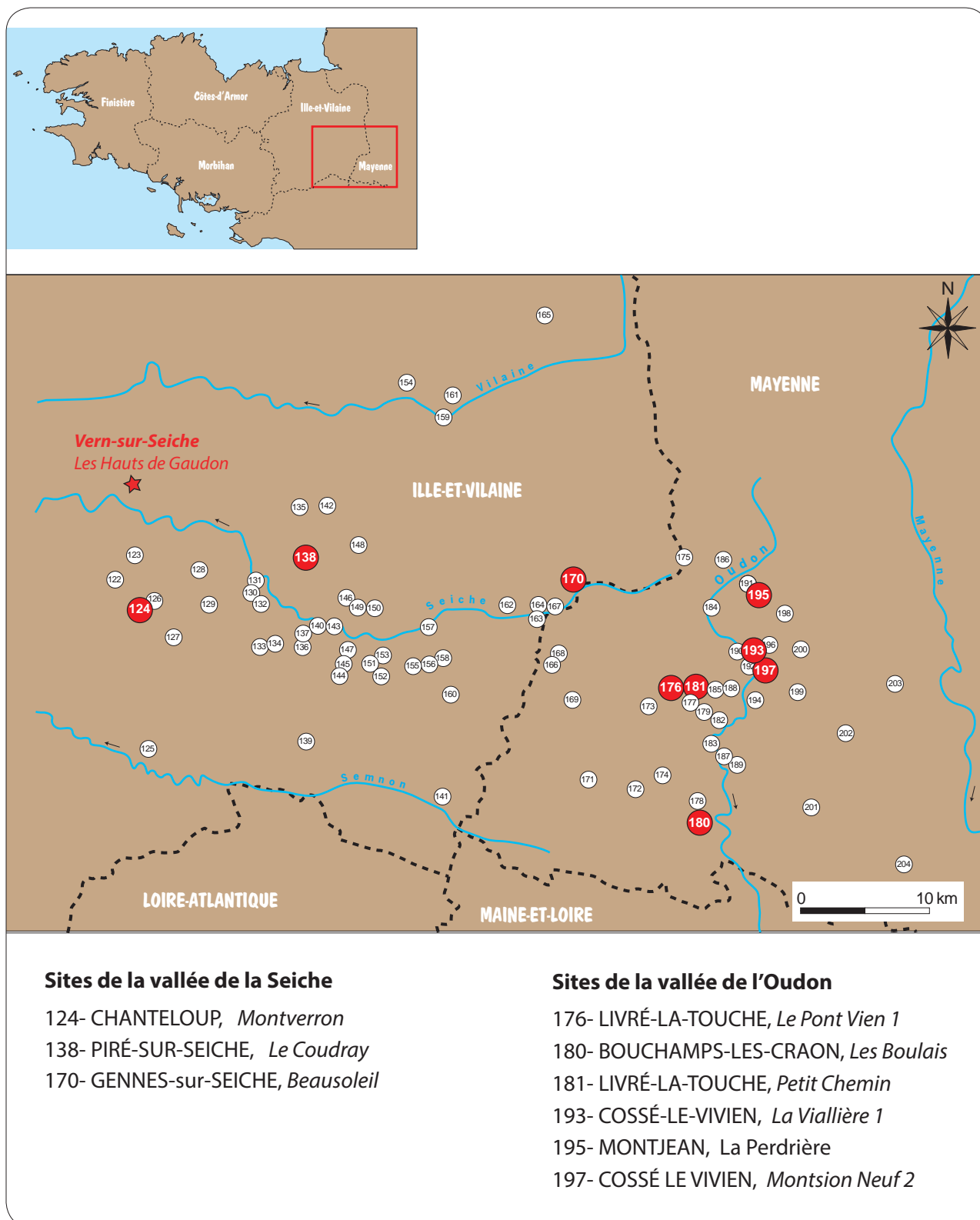


Fig. 255 Cartographie des enclos à larges fossés des micro-terroirs de la vallée de la Seiche et de l'Oudon © Inrap, Y. Escats à partir des données de prospection aérienne et du colloque de L'AFEAF 2016 (J. C. Durand, A. L. Hamon, G. Leroux, P. Naas).

enclos principal quadrangulaire à large fossé (de 5 à 8 m) sur lequel se greffe une série d'enclos à dominante rectiligne. L'enclos principal mesure environ 40 m de côté et couvre une surface interne de presque 900 m², son fossé est taillé en V, de près de 3 m de profondeur. *"La fouille a permis d'identifier de nombreux trous de poteaux et des fossés à l'intérieur de l'enclos principal. Les fossés de celui-ci, ont été ouverts en trois points montrant un fonctionnement en deux phases, ouvert d'abord puis doté d'une forte palissade à pieux jointifs et calés, ainsi que les traces d'une entrée en passerelle"* (Meuret, 1997). L'enclos directement accolé à l'enclos principal pourrait également trouver des similitudes avec la cour des Hauts de Gaudon, avec des fossés venant de greffer aux fossés de l'enclos principal. L'auteur met en avant en conclusion que les fortes dimensions de l'enclos principal (de ces fossés) invitent à le distinguer de ceux des fermes indigènes. Il ajoute *"sans aller jusqu'à parler de fortification, on est obligé d'y voir un site défendu, un peu l'équivalent de ce qui au Moyen Age était la maison-forte par rapport au château-fort."* Nous discuterons de cet aspect plus loin lorsque nous aborderons le statut du site des Hauts de Gaudon.

- Un autre site qui se rapproche également des Hauts de Gaudon, est celui fouillé cette fois-ci dans le cadre d'opération de fouille préventive au Theil-de-Bretagne, au lieu-dit Les Brégeois (AFAN, Le Goff, 1997) (fig. 259). Également repéré en prospection aérienne (Gilles Leroux), cet enclos était menacé par un projet de contournement routier. Elven Le Goff, en charge de la fouille, a pu confirmer la présence d'un enclos quadrangulaire, de 30 m de côté cerné de large de fossé (jusqu'à 7 m), taillée en V de 2 m de profondeur conservée. L'auteur a pu déterminer la position du talus du côté externe de l'enclos à l'instar du site des Hauts de Gaudon. Le mobilier très indigent le place quant à lui à La Tène finale, avec visiblement une durée d'occupation courte.

-Le site de Retiers, Les Jeusseries, repéré par Gilles Leroux en 1989 (prospection aérienne), fouillé en 1996 par E. Le Goff (fig. 259) : menacé également par un projet routier, il a fait l'objet d'une fouille préventive (AFAN).

"Le site des Jeusseries se caractérise par un système d'enclos organisé autour d'un enclos central quadrangulaire, à fossé continu d'environ 30 m de côté, et qui est orienté nord-sud et est-ouest. L'enclos central délimite une surface de 490 m² dans laquelle sont concentrées plusieurs zones de trous de poteau. Il est bordé à l'est par une série de deux enceintes fossoyées, qui définissent une avant-cour et une zone enclose périphérique, et qui viennent l'encadrer sur son côté méridional." Les fossés de l'enclos central (probablement résidentiel), sont de dimensions moindres par rapport à ceux des Hauts de Gaudon, ils mesurent autour de 2 m de large pour une profondeur comprise entre 1,10 m et 1,85 m. Le mobilier fait état de plusieurs phases et d'une fondation au III^e s. av J.-C. et un abandon au début du I^{er} s. av. J.-C..

Concernant les autres sites découverts en photographie aérienne, les exemples des figures 260 et 261, n'étant pas une liste exhaustive, montrent de fortes similitudes avec le site des Hauts de Gaudon. On remarque que la taille des enclos principaux est proche (autour de 40 m de côté). En outre, dans la vallée de la Seiche, les deux sites de Chanteloup (fig 259 : n°124) et Piré-sur-Seiche (fig 259 : n°138) sont parmi des exemples proches en terme d'organisation (un enclos principal presque carré auquel est accolé un enclos plus vaste. Celui de Chanteloup se voit ceinturé en partie par un grand fossé d'enceinte.

Pour les exemples mayennais de la vallée de l'Oudon, de nombreux sites ont été signalés, toujours par les prospections aériennes de Gilles Leroux. Les cinq exemples présentés dans la figure 261, sont similaires à l'organisation des Hauts de Gaudon. Ceux de Livré-la-Touche, Le Pont Vien 1 (fig. 257 et 260 n°176) comporte un enclos principal et une cour accolée plus vaste dotée

d'une entrée visible par une interruption du fossé à l'ouest. De même pour le système d'enclos de Cossé-le-Vivien, La Viallière 1 (n°193), une entrée est aménagée sur la façade sud-est d'une vaste cour (fig. 256 et 260). On peut en outre remarquer le caractère monumental de ce fossé d'enceinte, simplement en façade, alors qu'il se poursuit avec des dimensions plus modestes de part et d'autre. Cet aspect ostentatoire fait écho à celui du fossé de l'enceinte fermant la cour du site de Hauts de Gaudon. Il se peut d'ailleurs que ce dernier est été conçu de la même façon. On observe enfin des possibles fossés de partition dans les deux exemples de Cossé-le-Vivien. (fig. 256 et 260 n°193 et 197). Un dernier exemple mayennais très proche est celui de Bouchamps-les-craon, Les Boulais, reconnu par Gilles Leroux. Les fossés de la cour viennent se greffer aux angles de l'enclos principal aux fossés larges (fig. 258).



Fig. 256 Le système d'enclos du site de Cossé-le-Vivien (53), La Viallière 1 (n°193) © Inrap, cliché G. Leroux



Fig. 257 Le système d'enclos du site de Livré-la Touche(53), Le Pont Vieu 1 (n°176) © Inrap, cliché G. Leroux



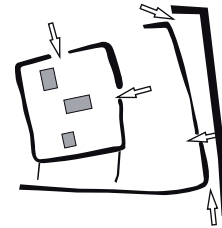
Fig. 258 Le système d'enclos du site de Bouchamps-les-craon, Les Boulais © Inrap, cliché G. Leroux



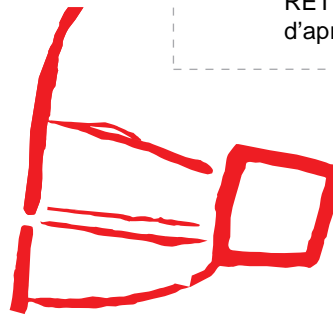
170 - GENNES-SUR-SEICHE (35) - *Beausoleil*, d'après Meuret, 1997



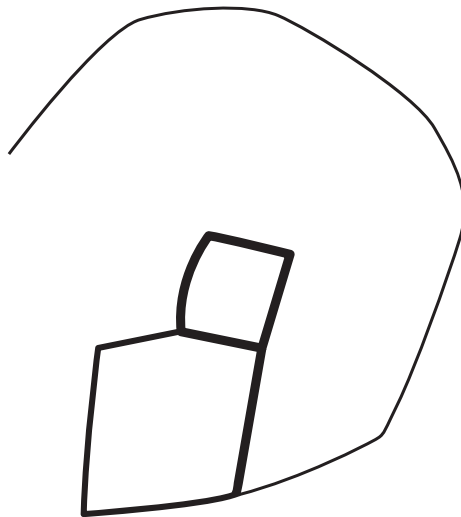
LE THEIL-DE-BRETAGNE (35)- Les Brégeons, d'après Le Goff, 1997



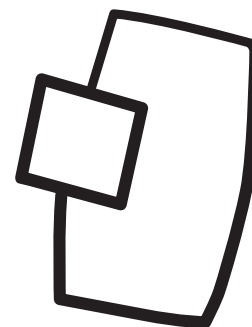
RETIERS (35) - *Les Jeuseries*, d'après Le Goff, 1997



VERN-SUR-SEICHE (35) - *Les Hauts de Gaudon* d'après Escats, 2017



124- CHANTELOUP (35), *Montverron* (Prospection aérienne, Leroux, 1999)



138- PIRÉ-SUR-SEICHE (35), *Le Coudray* (Prospection aérienne, Leroux, 1999)



Fig. 259 L'enclos des Hauts de Gaudon en comparaison avec les enclos reconnus en photographie aérienne : exemples de la micro-région de la vallée de la Seiche
 © Cliché: G. Leroux / Redressement: J. Chauveau / D.A.O: S. Jean et Y. Escats

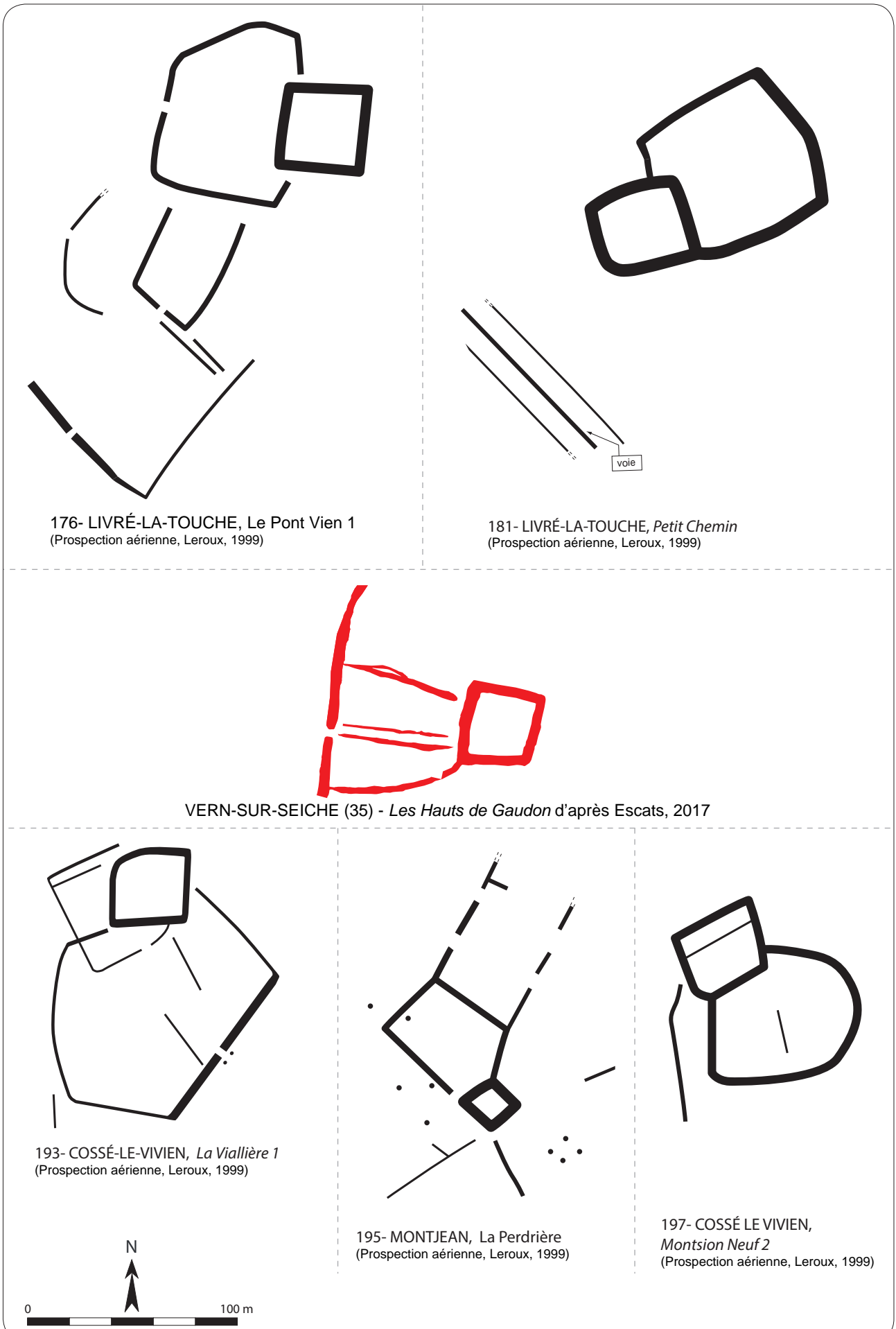


Fig. 260 L'enclos des Hauts de Gaudon en comparaison avec les enclos reconnus en photographie aérienne : exemples de la micro-région de la vallée de l'Oudon en Mayenne © Cliché: G. Leroux / Redressement: J. Chauveau / D.A.O: S. Jean et Y. Escats

3.3 Discussion sur le statut du site des Hauts de Gaudon

Le site des Hauts de Gaudon correspond, comme nous l'avons précisé précédemment, à une catégorie particulière d'habitat gaulois se définissant par un enclos quadrangulaire à larges fossés sur lequel se greffe une cour. Il appartient en outre visiblement à une série micro-régionale bien à part, de la vallée de la Seiche et de l'Oudon.

Cette singularité a amené à la question de son statut qui se pose depuis plus de 30 ans, suite à la mise en évidence de ce type d'occupation. L'hypothèse d'un rang élevé, d'un caractère aristocratique a été émise, ne serait-ce qu'en raison du caractère ostentatoire de leurs fossés, de leur monumentalité. Il est vrai que l'apparence de ces sites dénote par rapport aux simples fermes dites "indigènes" parsemant le paysage durant le second âge du Fer. Comme le souligne J.-C. Meuret, dans son étude du site de Gennes-sur-Seiche (Beausoleil, cf fig, Meuret 1997), la taille des fossés de l'enclos rappelle le caractère défensif *"un peu équivalent de ce qui au Moyen Âge était la maison-forte par rapport au château-fort"*. Mais le site n'a pas été fouillé de manière exhaustive (il s'agissait d'une opération de "sondages"), ce qui a invité l'auteur à rester prudent dans l'interprétation, d'autant plus que le mobilier recueilli était faible, peu caractéristique pour établir le statut social des occupants.

En réalité, ce constat est symptomatique des limites de l'approche purement typo-morphologique de ces sites, elle ne peut constituer qu'une part des critères d'évaluation du statut des sites ou d'un moins elle n'est pas forcément déterminante. C'est ce que sous-entend J.-C. Meuret suite à l'analyse du corpus des sites découverts en prospection aérienne en Armorique (Leroux, 1999). Même *"s'il est vrai que quelques sites tranchent sur la masse des enclos par leur superficie, leurs fossés, leur organisation, leur entrée monumentale ..."*, discerner une hiérarchie ou une organisation sociale en travers de la typologie des enclos est difficile voire peut se contredire lorsqu'elle ne se constitue que sur *"un des critères sur lesquels se fonde [d'ailleurs] la notion de micro-région ou dans certain cas, on observe des enclos modestes, dans d'autres des enclos plus étendus ou plus complexes..."* Autrement dit, comme le souligne Cécilia Courbot-Dewerd (Courbot-Dewerd, 2004) dans sa thèse portant sur le thème de l'évolution des établissements ruraux entre la fin de l'âge du Fer, *si l'existence d'une certaine hiérarchie entre sites ruraux gaulois apparaît une donnée généralement acquise, la définition de cette hiérarchisation demeure difficile*. Elle reprend la conclusion de L. Bernard sur le phénomène aristocratique dans le midi de la France, *« si des ensembles plus ou moins riches se distinguent, il est difficile de retrouver l'expression matérielle de la présence d'aristocrates dans l'habitat »* (Bernard, 2002 : 71). *La situation paraît similaire pour les établissements ruraux du nord-ouest de la France. L'étude monographique de la ferme du Boisanne à Plouët-sur-Rance (Côtes d'Armor) conduisait ainsi Y. Menez à s'interroger sur le statut de ces sites, lieux de séjour de grands propriétaires ou simple exploitation agricole ? La réponse apparaît alors très nuancée avec un mobilier qualifié d'assez pauvre et peu d'indices d'une fonction militaire sur la majorité des sites opposés à quelques sites particuliers* (Menez, 1996 : 208-212).

Pour revenir au site des Hauts de Gaudon, si l'on se réfère aux travaux récents d'Yves Menez (Menez, 2009)¹, ainsi que ceux de François Malrain sur la proposition de classement des établissements en 4 rangs (Malrain et Pinard, 2006), il est clair que le site ne remplit pas tous les critères d'un site aristocratique. Pour nuancer le propos, on parlerait davantage d'un site semi-aristocratique, ou du moins d'un statut plus élevé par rapport aux fermes plus classiques que l'on connaît dans le bassin de la Seiche et le bassin rennais. On y trouve en effet quelques composantes témoignant d'un rang supérieur comme la monumentalité des fossés de l'enclos principal (près de 3 m de profondeur, ce qui dépasse donc le seuil des 2,50 m de profondeur

1. Travaux issus de sa thèse concernant le site de Saint-Symphorien de Paule (Côtes d'Armor) et portant sur les résidences de l'aristocratie du second âge du fer en France septentrionale

représentant les 4 % des 546 habitats pris en compte dans l'enquête nationale²,) ainsi que cette volonté de mise en scène ostentatoire du fossé d'enceinte barrant le flanc ouest de l'habitat et doté d'un dispositif d'entrée (portail ou porche d'entrée). S'ajoute également son organisation assez élaborée, composée d'un espace résidentiel et une cour partitionnée dans laquelle se côtoient différents bâtiments aux fonctions spécifiques (probablement de stockage pour l'essentiel et lié à la céréaliculture) ainsi qu'un espace dédié à une possible forge soupçonnée au sud de la cour.

En revanche, s'oppose à cela la simplicité du mobilier recueilli, comme la céramique qui ne se démarque pas des autres sites gaulois du secteur (comme exemple celui de la Perdriots à Châteaugiron situé à quelques kilomètres). Seule la présence d'une parure en lignite, découverte on peut le dire miraculeusement dans la masse du comblement du fossé de l'enclos principal (d'où l'intérêt de l'avoir sondé intégralement) permet d'y voir un statut particulier de son ou sa propriétaire. Ce bracelet ou anneau de cheville (?) sort du lot de par ses dimensions et constitue en l'occurrence à ce jour un exemplaire unique en Bretagne. Cet objet témoigne en outre d'échanges et de relations éloignées géographiquement (atelier de production en Normandie ou en région Centre).

3.4 La continuité de l'occupation des lieux à l'époque gallo-romaine

3.4.1 Le cadre chronologique de l'occupation gauloise : la synthèse du mobilier céramique gallo-romaine (R. Delage, Inrap)

Avec un total de 1357 NR représentant 194 NMI, le corpus de la céramique antique est relativement modeste. L'essentiel provient d'une seule structure, l'enclos principal (fossés 520, 600, 810 et 750) puisque 88% des NMI y ont été piégés.

Le corpus de la céramique se compose de 1112 NR pour 171 NMI (fouille et diagnostic)

Sur le plan chronologique, les données montrent que l'essentiel des attestations concerne le II^e s. Le corpus de la céramique sigillée, relativement riche au sein du comblement de l'enclos, le montre bien (fig. 261).

L'analyse des assemblages céramiques issus des différents référents archéologiques (fossé, sondage, profondeur, US, etc.) montre de manière nette que le comblement définitif des fossés de la partie sud de l'enclos n'intervient pas au même moment que ceux de la partie nord (fig. 264).

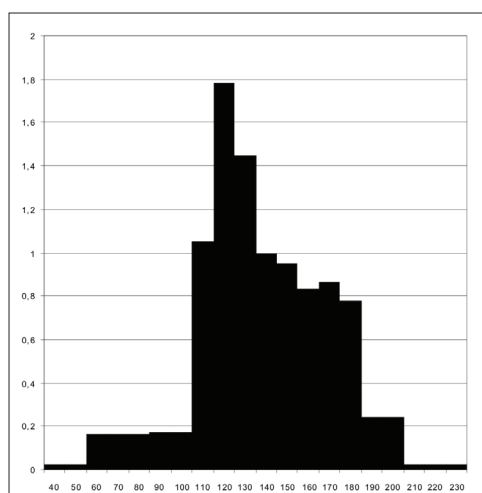


Fig. 261 Analyse statistique des fourchettes chronologiques des céramiques sigillées issues des sondages pratiqués au sein de l'enclos (101 NR/24 NMI). © R. Delage

2. Enquête initiée dans le cadre des axes de recherches de l'Inrap en 2006 sous la direction de François Malrain et Gertrude Blancaert (Menez 2009)

Les fossés 520 et une portion des fossés 600 et 750 comportent des mobiliers dont les datations ne dépassent pas le milieu du II^e s. pour les plus récentes. Il s'agit de poubelles comportant des céramiques domestiques et des amphores utilisées au cours des dernières décennies du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. (fig. 263).

Le fossé 810 et une portion des fossés 600 et 750 comportent, quant à eux, des lots de mobiliers dont les pièces les plus récentes datent de la fin du II^e s. et du début du III^e s. Celles-ci sont toutefois relativement peu nombreuses et dans bien des cas, lorsque les lots sont suffisamment riches, on constate que les assemblages céramiques présentent de fortes similitudes avec ceux des portions sud de l'enclos (fig. 266 et 267).

Cela signifie que tous les fossés de l'enclos ont servi de dépotoirs aux habitants de la première moitié du II^e s. mais que seuls ceux de la partie nord ont été utilisés pour cet usage au cours des décennies suivantes.

L'assemblage catégoriel et fonctionnel des céramiques utilisées par la communauté résidant au sein de l'enclos est tout à fait conforme à celui d'autres établissements ruraux du bassin rennais (fig. 262 et 267). Si le pourcentage de vaisselles de table est légèrement plus faible que dans la plupart des cas, la proportion des amphores correspond, en revanche, à celle des établissements ruraux les plus importants. La diversité de ces dernières (transport d'huile d'olives de Bétique et de vins d'Espagne, du sud de la Gaule et de la Loire) rend compte d'un niveau de vie correct.

Notons la présence de nombreuses sigillées du centre de la Gaule et parmi elles de pièces relativement nouvelles en leur temps comme les sigillées des Martres-de-Veyre mais aussi l'absence (ou presque) des productions en pâtes non calcaires de Lezoux ou encore de celles du Centre-ouest, qui constituent des vaisselles de second choix. Ces informations confirment celles relatives aux amphores en rendant compte de la capacité d'acquisition de biens qui tout en étant courants ne sont pas moins les onéreux.

Le répertoire est également le reflet de choix relativement tranchés. Celui de la vaisselle de table ne comporte pratiquement aucune forme pour boire (gobelet) et les catégories spécifiques à cet usage que sont les parois fines engobées ou les métallescentes sont totalement absentes. Par ailleurs, concernant les céramiques communes, le répertoire comporte de nombreux mortiers, mais aussi une cruche d'Aquitaine à anse torsadée dont l'attestation en Armorique est plutôt rare.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	97	8.7%	22	12.9%
Fine B	32	2.9%	12	7.0%
Com A	444	39.9%	42	24.6%
Mi-fine B	13	1.2%	7	4.1%
Com B	364	32.7%	74	43.3%
Modelée	4	0.4%	2	1.2%
Amphore	135	12.1%	8	4.7%
Com proto	19	1.7%	3	1.8%
Com proto?	4	0.4%	1	0.6%
Total	1112	100%	171	100%

Fig. 262 Catégories céramiques du comblement des fossés de l'enclos © R. Delage

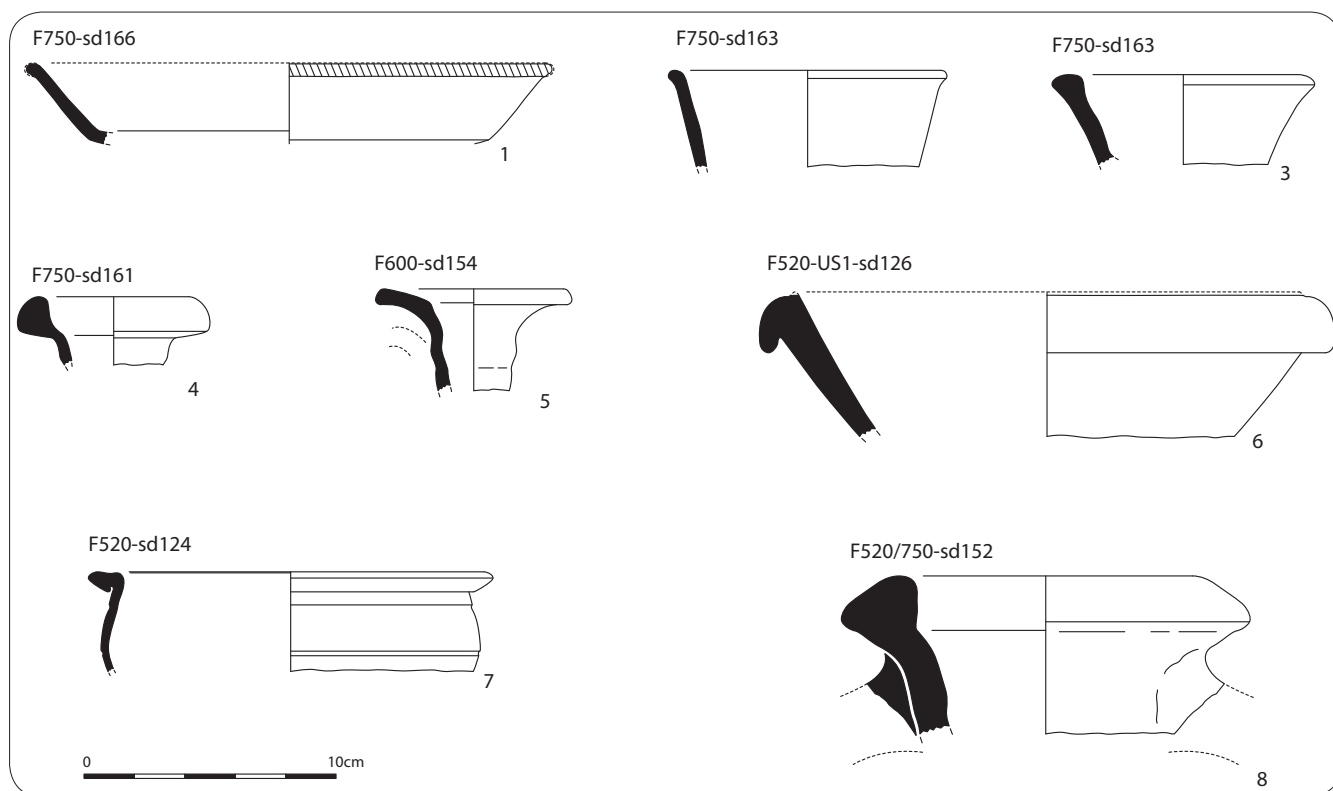


Fig. 263 Céramiques gallo-romaines du comblement de la partie sud de l'enclos (fossé 520 et une portion des fossés 600 et 750) : milieu du IIe s. © R. Delage

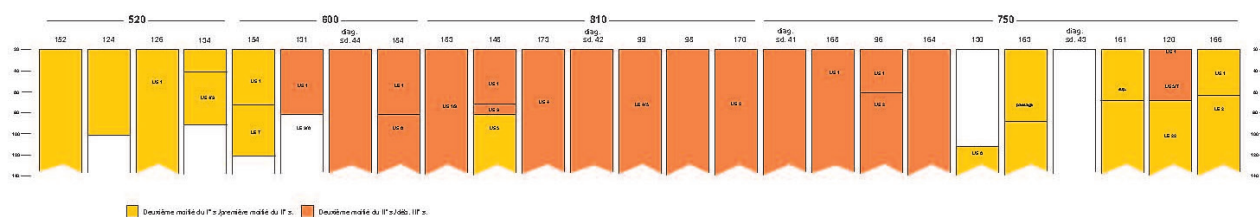


Fig. 264 Schéma synthétique des datations assignées aux différents référents archéologiques des fossés de l'enclos principal (fouille et diagnostic). © R. Delage

Groupe fonctionnel	%NMI	%NMI	% NMI	%NMI	%NMI
	Vern	Orgères (1)	Domloup (2)	Rennes (3)	Mordelles (4)
Vaisselle de table	24%	30%	30%	30%	30%
Cuisine et conservation	69%	70%	67%	62%	67%
Transport	4,7%	1%	5%	8%	2,3%
Résiduel et indéterminé	2,3%	/	/	/	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Fig. 265 Quantifications par groupes fonctionnels des céramiques de l'Enclos et confrontation avec d'autres données : 1. Levan et Vivet 2014, 167 NMI ; 2. Hamon 2015, str. 366, du milieu du IIe s. avec une majorité de mobiliers des décennies précédentes, 101 NMI ; 3. Ferrette 2015, phase 7 seconde moitié du IIe s., mais avec de nombreux mobiliers des décennies précédentes, 100 NMI ; Le Boulanger 2016, phase 2 (deuxième moitié du Ier s. – première moitié du IIe s.), 221 NMI © R. Delage

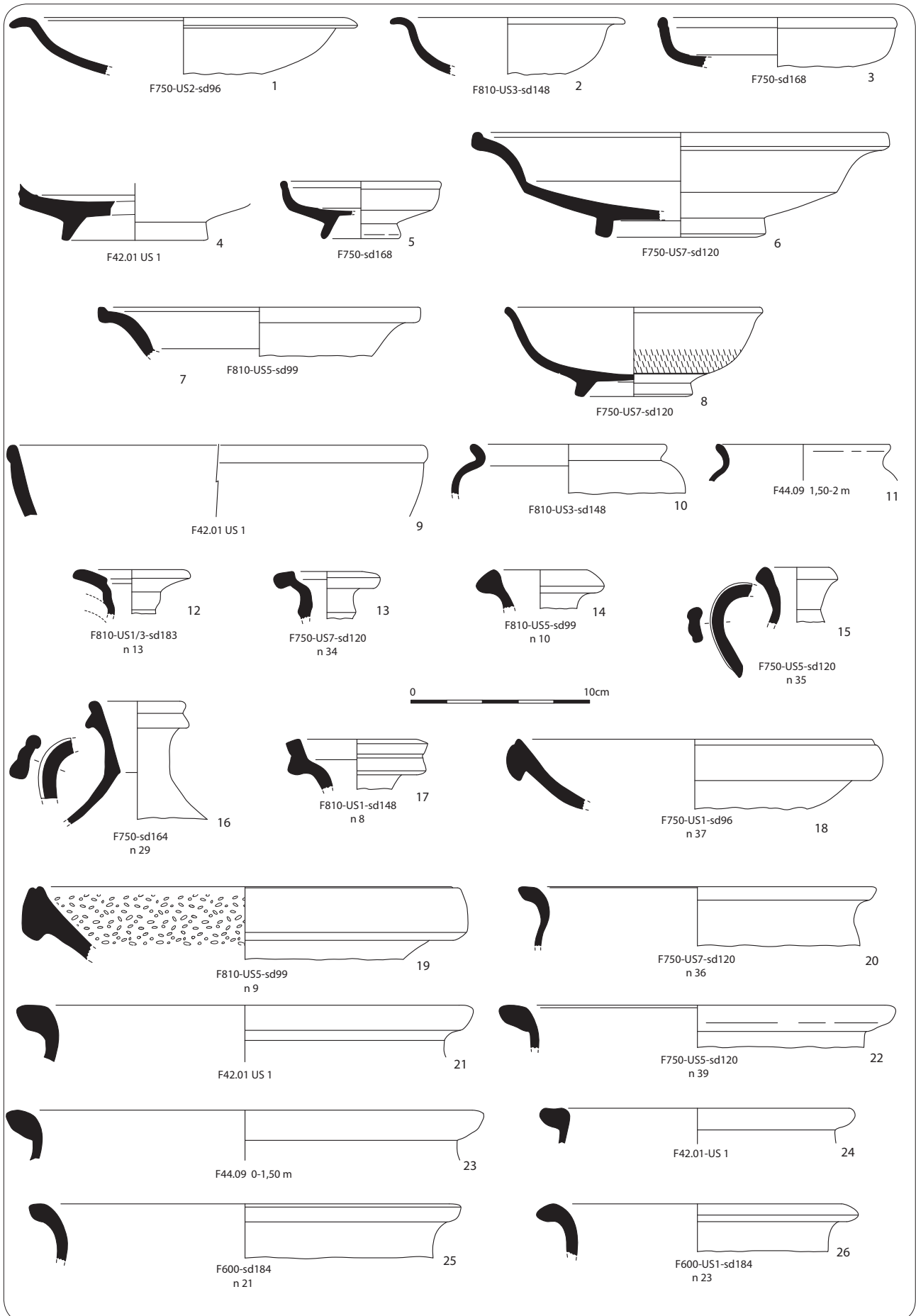


Fig. 266 Céramiques gallo-romaines du comblement de la partie nord de l'enclos (fosse 810 et une portion des fossés 600 et 750) : fin du IIe s. – début du IIIe s.
© R. Delage

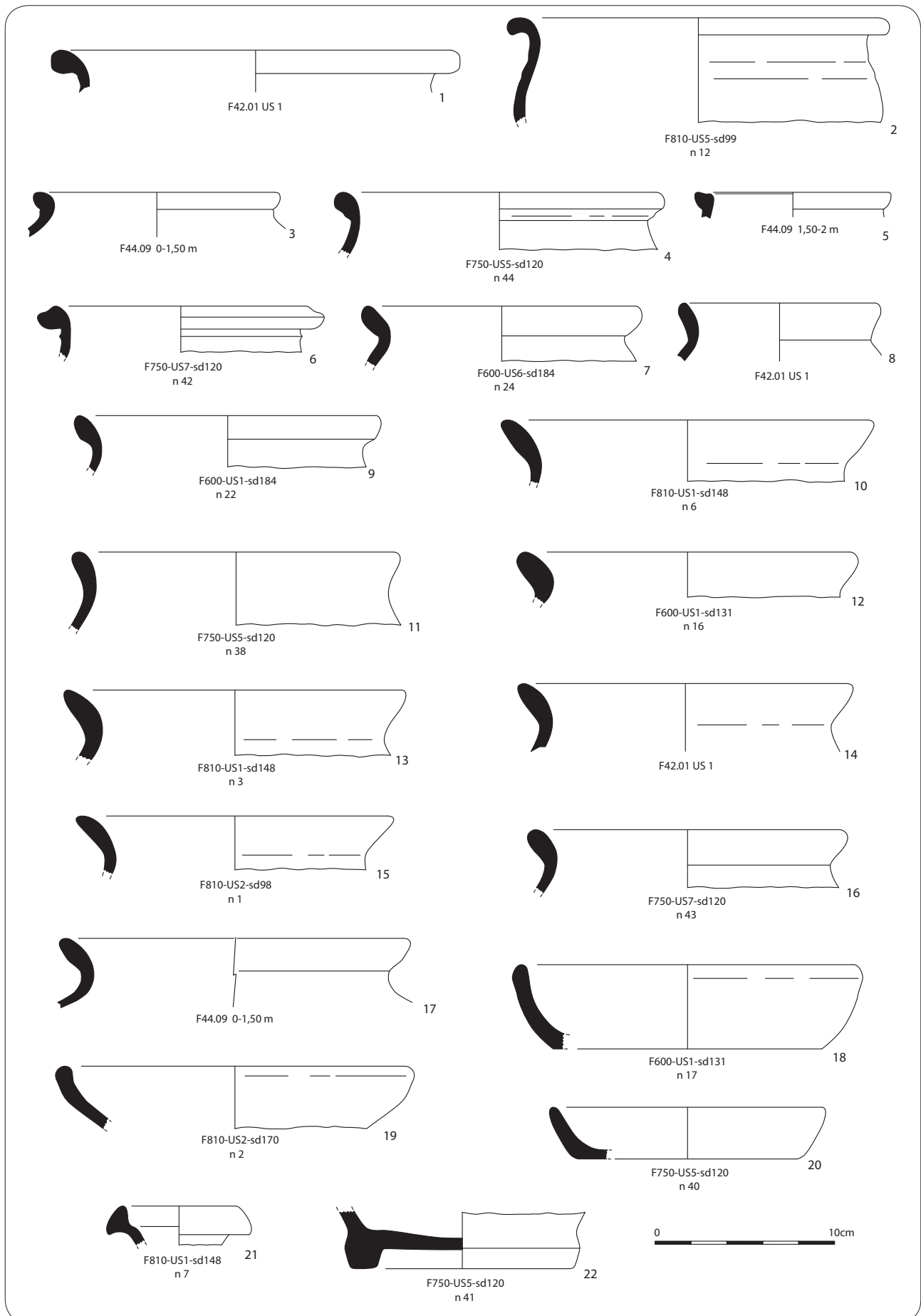


Fig. 267 Céramiques gallo-romaines du comblement de la partie nord de l'enclos (fossé 810 et une portion des fossés 600 et 750) : fin du IIe s. – début du IIIe s.
 © R. Delage

3.4.2 Une occupation gallo-romaine qui se réduit à l'espace de l'enclos principal

L'occupation gallo-romaine du site des Hauts de Gaudon, préalablement considérée comme prédominante en regard des résultats du diagnostic (les structures mises au jour avaient exclusivement livré du mobilier romain) est en réalité l'expression d'une perdurance de l'occupation gauloise mais se traduisant visiblement par une réduction de son emprise originelle. L'occupation, portant les attributs d'un habitat, est caractérisée par une exploitation de l'espace interne de l'enclos gaulois et se compose de cinq bâtiments confinés dans sa moitié sud-ouest (fig. 268). La fonction de ces constructions sur poteau n'est pas évidente à déterminer. Le plus grand, celui installé devant la façade ouest, pourrait correspondre à une grange tandis que les autres pourraient servir d'annexes diverses voire d'habitation. Les éléments mobiliers recueillis essentiellement dans le fossé (qui sert de dépotoir) montrent l'usage de la tuile de couverture à la romaine pour les bâtiments (*tegula*), d'un vaisselier classique d'un habitat ainsi que des activités de chauffe (rejet de foyer, de four), de mouture (fragments de meule) et peut-être de forge (par la présence de scories). Cette petite exploitation tranche véritablement avec l'occupation précédente, ce qui semble témoigner un changement de statut des occupants. En outre, l'étude du mobilier céramique n'a pas mis en évidence d'éléments de transition, l'occupation démarrait visiblement à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.. Autrement dit, un siècle séparerait les occupants gaulois des Gallo-romains. Cela signifie que l'occupation gallo-romaine serait davantage le fruit d'une réappropriation des lieux, peut-être par opportunisme, puisque l'enclos gaulois devait encore être bien marqué dans le paysage. Les Gallo-romains auraient alors bénéficié de cet espace protégé par un fossé et un talus sans doute encore place. Ils ont en tout cas repris le fossé initial, par des curages (parfois important jusqu'à 2 m de profondeur) afin peut-être de consolider la limite et réalimenter le talus. La création d'une entrée, du côté est, marquerait ici un changement d'orientation de l'habitat, qui se tournerait du côté du vallon et la colline orientée ouest/ sud-ouest. On peut ainsi envisager une occupation qui se développe sur cette partie qui paraît mieux exposée. On peut aussi imaginer que la partie cour de l'occupation gauloise était devenue impropre à la culture (zone de lande ?).

3.4.3 Synthèse et discussion sur l'occupation gallo-romaine

Parmi les nombreuses données de fouilles de ces dernières années sur les établissements ruraux du second âge du Fer, il a été constaté que bon nombre de sites d'habitat ont connu un abandon avant le dernier tiers du I^{er} siècle av. J.-C., soit durant le siècle de la Conquête qui est marquée par une instabilité, liée notamment à des réorganisations foncières (Bayard et Collard, 1996). Comme le souligne Y. Menez, les occupants notamment la petite et moyenne aristocratie ont dû rencontrer des difficultés à maintenir leurs habitats et leurs aires d'influence, difficultés dues également à des structures inadaptées aux formes de la richesse et du pouvoir (Menez 2009). Par un processus de romanisation des campagnes, des exploitations agricoles plus importantes et gérant de plus grands territoires voient le jour durant le I^{er} siècle de notre ère, débouchant pour certaines d'entre elles sur le modèle des *villae* (véritable vitrine de la romanité), tenues par de grands propriétaires (issus du monde romain mais également gaulois, notamment de son aristocratie). Sans oublier de signaler que de nombreuses exploitations plus modestes apparaissent également, le plus souvent *ex nihilo* au cours du I^{er} siècle de notre ère. En l'état actuel des recherches à l'échelle du territoire breton, le site des Hauts de Gaudon dont la fondation remonte vers le IV^e siècle avant notre ère et qui perdure jusqu'au III^e siècle de notre ère fait partie de cette minorité d'occupations évoluant après la Conquête.

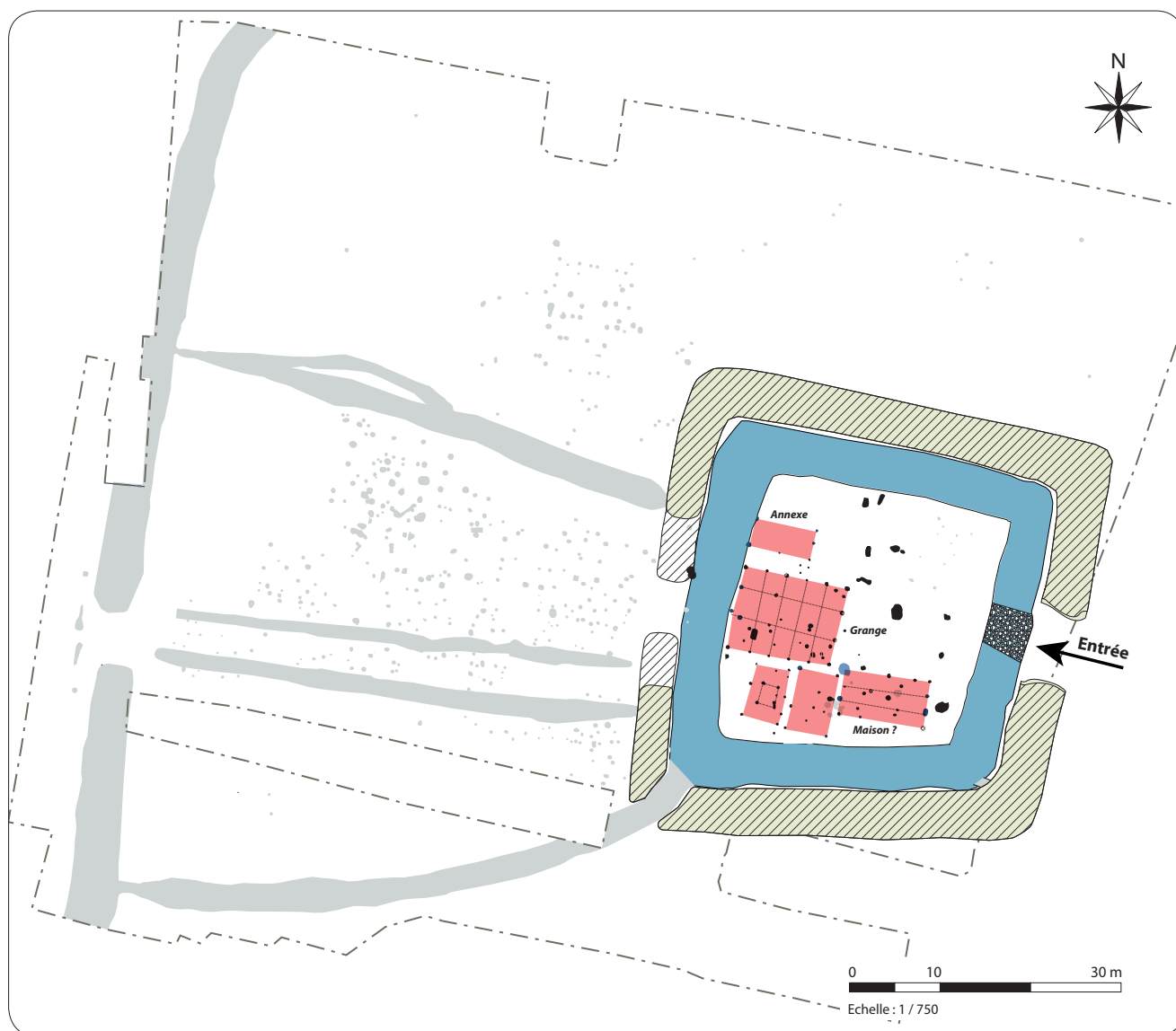


Fig. 268 L'occupation gallo-romaine (de la seconde moitié du I^{er} s. au III^e s. après J.-C.) © Inrap, Y. Escats, 2016.

L'occupation de la période romaine des Hauts de Gaudon a cette caractéristique particulière de se réduire manifestement par une simple occupation de l'enclos principal, les abords et notamment la cour n'étant plus occupés. Signe d'un changement de statut, d'une réappropriation après l'abandon du site, d'un déplacement de l'occupation (vers l'est ?). En se référant à quelques exemples locaux comme ceux de Châteaugiron "La Perdriotaie" (Catteddu, 2013), de Pleurtuit "Cap Emeraude-Secteur 1" (Hamon, 2014) ou encore de Trémeur, "L'Abbaye" (Le Gall, 2012), on constate que le site des Hauts de Gaudon n'est pas un cas isolé. Il se rapproche en effet de ces exemples qui font état d'occupations gauloises perdurant à la période romaine, sans déplacement notable même si une organisation de l'habitat significative se met en place. Dans le cas de Trémeur (fig. 270), la ferme gauloise (fondée au début du second siècle avant J.-C. connaît plusieurs transformations durant ces 7 siècles d'occupation (jusqu'au IV^e-V^e s de notre ère), avec une réorganisation après la Conquête, au I^{er} s. après J.-C., par la création d'un nouvel enclos prenant en partie comme base les anciennes limites gauloises (notamment des talus encore existants). Il s'agit en revanche d'une restructuration qui ne montre pas de signes de faiblissement, au contraire l'enclos gallo-romain prend de l'ampleur par ces dimensions (de 2300 m² pour les deux enclos gaulois à 5000 m² pour l'enclos gallo-romain). Le site des Hauts de Gaudon ne rentre évidemment pas dans ce cas de figure. On peut par contre davantage se rapprocher du site

de La Perdriots, à Châteaugiron (Mentele, Catteddu 2013). Parmi les deux fermes gauloises mises au jour et distantes d'environ 300 m, celle située au sud (enclos 1) connaît une continuité d'occupation sans hiatus perceptible cette fois-ci. Il s'agit d'une petite exploitation rurale se définissant sous la forme d'un habitat assez modeste prenant comme base l'enclos gaulois. Se développent également un système parcellaire et de chemins redécoupant le paysage précédemment structuré durant la période gauloise (du IV^e au I^{er} siècle avant notre ère) ainsi qu'une petite nécropole située en marge (fig. 270). Pour conclure, on remarquera que l'étude du mobilier a déterminé une durée visiblement longue de l'occupation gallo-romaine, s'échelonnant en effet de la seconde moitié du I^{er} siècle jusqu'au début du III^e siècle de notre ère. Mais la faible quantité du mobilier confirmerait davantage la modestie de cette occupation et rien ne dit qu'elle s'est effectuée sans discontinuité. Cela supposerait également la présence d'un site plus important qui pourrait se développer de l'autre du cours d'eau (ruisseau "Le Clos Sautin", vers l'est, sur le flanc ouest de la colline (secteur situé sur la commune de Nouvoitou) (fig. 269)



Fig. 269 Situation géographique de l'occupation gauloise et gallo-romaine © Inrap, Y. Escats, Google, 2016.



Fig. 270 Comparatif de sites connaissant une évolution entre la période gauloise et gallo-romaine © Inrap, Y. Escats, Catteddu, 2013, Le Gall, 2012 .

4. Conclusion générale

L'aménagement d'un lotissement des Hauts de Gaudon sur la commune de Vern-sur-Seiche a conduit l'Inrap à fouiller une zone de près d'un hectare à la sortie de la ville, en direction de Nouvoitou, dans la continuité de l'urbanisation existante.

La fouille préventive, première opération sur la commune de Vern-sur-Seiche, a permis de mettre en évidence une succession d'occupations datées de la Protohistoire ancienne jusqu'à la période médiévale. Ces implantations humaines sont installées sur le versant est d'une colline surplombant la vallée de la Seiche. Sur toute la frange est de l'emprise, le niveau le plus bas correspond à un fond de vallon au milieu duquel coule un petit cours d'eau (correspondant par ailleurs à la limite de commune entre Vern-sur-Seiche et Nouvoitou).

L'occupation gauloise étudiée s'illustre par le caractère monumental de ses fossés de clôture, véritables limites de propriété et par une organisation raisonnée de ses espaces, donnant à l'ensemble un statut particulier au site. Correspondant à un type d'habitat propre à un micro-terroir de la vallée de la Seiche et de l'Oudon, cette occupation est fondée au IV^e siècle avant notre ère, et va perdurer jusqu'à la Tène finale (seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C.), soit plus de 300 ans de fréquentation continue. Plusieurs générations vont donc se succéder tout en respectant l'organisation initiale. Elle est la marque d'une forte stabilité de l'exploitation qui va sans doute de pair avec son statut privilégié, on y suggère un niveau social élevé des occupants, peut-être de la petite aristocratie locale, rappelant celle du modèle de la maison-forte médiévale ou du manoir. L'occupation périclote visiblement vers la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. sans pour autant que les lieux soient désertés. L'enclos principal est occupé durant la période romaine, de la seconde moitié du I^{er} s. au III^e s. après J.-C., se transformant en une exploitation plus modeste. L'inconnue qui demeure est la question du hiatus chronologique entre les occupations gauloise et gallo-romaine, de près d'un siècle si l'on se base uniquement sur la datation du mobilier. Cela signifie-t-il un abandon du site gaulois, comme connaît la majorité des habitats ruraux au moment de la Conquête. La période de transition, d'après l'état actuel de la recherche, fait débat notamment en raison de la difficulté à dater le mobilier attribué à ces ultimes phases d'occupation, en Bretagne, *" du fait de la quasi-absence de monnaies, de la relative rareté des fibules et des particularités notées dans la forme des amphores, avec notamment très peu de Dressel IB. Les formes céramiques, réalisées au tour, évoluent peu entre la première et la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère (Menez et Lohro, 2013).* Ce constat incite donc à rester prudent sur cet arrêt supposé de fréquentation du site. La rupture est en revanche nette en regard du changement de statut entre les deux périodes. On y voit ici l'expression des changements démographiques, économiques et sociaux qui interviennent au moment de la Conquête dans les campagnes de la Gaule. Ces changements se traduisent par des mouvements de propriétés, des réorganisations foncières, notamment avec l'apparition des *villae* gallo-romaine. *" À la fin du I^{er} siècle, début du II^e siècle de notre ère, le système gaulois est progressivement abandonné avec l'apparition de villae et de parcellaires discordants. Le passage à un système agraire fondé sur la villa, semble alors s'effectuer non pas au moment de la conquête césarienne mais lors de l'intégration de la Gaule à l'Empire romain. Les villae construites durant la période précédente se sont, pour la plupart, intégrées au tissu*

rural préexistant" (Courbot, 2000). Le site des Hauts de Gaudon n'a donc visiblement pas résisté à ces changements ou du moins n' a pas pu maintenir son statut privilégié. Comme le souligne Y. Menez, à partir du règne d'Auguste, le territoire voit l'abandon de nombreuses fermes, dont les terres sont réintégrées au sein d'exploitations agricoles plus importantes (Menez, Lorho 2013). De ce point de vue, il serait tentant de mettre en relation le site gallo-romain des Hauts de Gaudon avec la *villa* gallo-romaine, reconnue en prospection au lieu-dit "La Villeneuve", à environ 800 m à l'est. Faut-il y voir un transfert de la famille des Hauts de Gaudon, issue de la petite aristocratie, vers cette *villa*, attirée par ce nouveau mode de vie à la romaine et qui constitue cette nouvelle forme d'habitat privilégié, de l'élite rurale. Ce rapprochement est évidemment à prendre avec prudence et peut paraître même assez aventureux. On peut tout au moins supposer que le site gallo-romain des Hauts de Gaudon pouvait s'inscrire dans l'aire d'influence de cette *villa*.

En guise de perspective, une mise en parallèle de ce type d'occupation gauloise dite "à enclos à large fossé à cours accolées" et les *villae* pourrait s'envisager à l'échelle de ce micro-terroir de la vallée de la Seiche et de l'Oudon, en rassemblant les données issues de la prospection aérienne et des données de la Carte Archéologique.

5. Bibliographie

Documentation en ligne

BRGM

Carte géologique éditée par le BRGM.
Adresse internet : <http://infoterre.brgm.fr>

IGN

Géoportail © de l'IGN : carte au 1/25000 et 1/250000
Adresse internet : <http://geoportail.gouv.fr>

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Cadastre napoléonien d'Ille-et-Vilaine sur le serveur THOT des archives départementales : Relevé cadastral napoléonien de 1819 (Section D2 du Bourg, Parcelles 398-755).
Adresse internet : http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/

Carte archéologique nationale

A partir des éléments de la Carte archéologique du SRA Bretagne.
Adresse internet : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Bibliographie générale

Aubry 2015

AUBRY (L.) – *Vern-sur-Seiche, Les Hauts de Gaudon*, R.F.O de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne, 2015.

Aubry, Le Puil-Textier 2014

AUBRY (L.) et LE PUIL-TEXIER (M.) – *Un enclos funéraire et/ou cultuel du 1er-2nd âge du Fer*. RFO de fouille, Inrap, Cesson-Sévigné, 1 volume, SRA Breatgne, Rennes, 2014.

Anne Baron, Bernard Gratuze et Guirec Querré, « Les objets de parure en black shales à l'Âge du Fer en Europe celtique : recherche de provenance par l'analyse élémentaire (LA-ICP/MS) », *ArchéoSciences* [En ligne], 31 | 2007, mis en ligne le 31 décembre 2009. URL : <http://archeosciences.revues.org/787>

Baron 2012

BARON (A.) – *Provenance et circulation des objets en roches noires ("lignite") à l'âge du Fer en Europe celtique (VIIIème-1er s. av. J.-C.)*, BAR International Series 2453, Oxford, England, 2012

Bayard et collart 1996

BAYARD (D.), COLLART (J.-L.) De la ferme indigène à la villa romaine. In: *Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial 11*, 1996

Catteddu, 2013

CATTEDDU (I.) (dir.) – *Châteaugiron, ZAC de la Perdriotaie (Ille-et-Vilaine-Bretagne). Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire* : Rapport final d'opération; Volume 1. Rennes, Inrap/SRA Bretagne : 2013.

Cherel A.F. 2011

CHEREL (A.F.) – "Le mobilier archéologique de la phase 3." In : MENTELE (S.), *Bais, Carrière des Vallons, Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce : une probable aire de traitement de denrées agricoles*, RFO de fouilles, Inrap Grand Ouest, Rennes, avril 2011, p. 123-131.

Courbot 2000

COURBOT (C), « *De la ferme indigène à la villa gallo-romaine. Facteurs d'évolution et acculturation des établissements ruraux du Nord-Ouest de la Gaule* », *Hypothèses*, 1/2000 (3), p. 141-149.

Courbot-Dewerd, 2004

COURBOT-DEWERDT (C.) – *Evolution des établissements ruraux entre la fin de l'âge du fer et la mise en place du système des villae dans le quart nord-ouest de la France, 1er siècle avant J.-C. - 2e siècle après J.-C.*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, Paris.

Davies 1936

DAVIES (H.-F.) – The shale industries at Kimmeridge, Dorset, *Archaeological Journal*, vol. 93, The Royal Archaeological Institute of Great Britain and Ireland, London, 1936, p. 200-219.

Gautier 2000

GAUTIER (M.) – *Le Bassin occidental de la moyenne Vilaine et Centre Bretagne, rapport de prospection inventaire*, SRA, Rennes.

Le Boulanger et Provost 1992

LE BOULANGER (F.) ET PROVOST (A.) – "Un village carolingien sur la déviation de la RN 137 à La Cocherais en Tinténiac (Ille-et-Vilaine)", In : *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, n°20, p. 87-117.

Thèse de doctorat d'Archéologie, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, Paris.

Lefort 2015

LEFORT (A.) – *Une résidence aristocratique de la fin de l'âge du Fer à Bourguébus "La Main Delle" (14)*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, Cesson-Sévigné, Juin 2015

Le Gall 2012

LE GALL (J) (dir) *Côtes-d'Armor -Trémeur, L'Abbaye- Une exploitation agricole gauloise et gallo-romaine, (IIe avant notre ère-Ve siècle)*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, Cesson-Sévigné 316p.

Le Nagard 2005

LE NAGARD (H.) – Le mobilier en lignite de l'âge du Fer dans le massif armoricain et ses marges, *Dossiers du Centre régional d'Archéologie d'Alet*, 33, 2005, p. 55-57.

Maguer 2002

MAGUER (P.), *L'architecture des bâtiments de La Tène dans le sud du Maine-et-Loire et en Vendée : étude de cas*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127^e, Nancy 2002.

Maguer et al. 2013

MAGUER (P) ; ROBERT(G) – La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France. Krausz, Sophie, dir. ; Colin, Anne, dir. ; Gruel, Katherine, dir. ; Ralston, Ian, dir. ; Dechezleprêtre, Thierry, dir. : *L'âge du Fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, p. 247-258. Bordeaux : Ausonius éditions, 2013.(Ausonius, Mémoires ; 32).

Hamon 2014

HAMON (A. L.) – *Cap Émeraude secteur 1, Pleurtuit, (Ille-et-Vilaine) : Création et développement d'un établissement rural coriosolite entre le III^e siècle avant J.-C. et le III^e siècle après J.-C. : rapport de fouille*, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2014, 1 vol. (279 p.)

Le Gall 2015

LE GALL (J.) – *Ille-et-Vilaine, Ossé, la Claraiserie (tracé de la LGV «Rennes-Le Mans», secteur 2). Une exploitation agricole de la fin du second âge du Fer et du début de l'Antiquité (II^e siècle avant notre ère - I^{er} siècle de notre ère)*. RFO de fouille, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2015, 268 p.

Le Goff 1996

LE GOFF, E. – *Le Theil Les Brégeois (Ille-et-Vilaine)*, D.F.S. de sauvetage, S.R.A de Bretagne.

Le Goff 1997

LE GOFF (E.) – *Retiers, Les Jeusserles, (Ille-et-Vilaine), une ferme gauloise sur le tracé de la R.D. 41*, D.F.S. de sauvetage urgent. S.R.A. de Bretagne, 145 p.

Levan 2014

LEVAN (M.) – *Une activité de forge du Haut-Empire à Orgères*, RFO de fouille, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2014, 360 p.

Leroux 1992

LEROUX (G.) – *Retiers, Le Pas-Veillard*. In, Bulletin scientifique régional, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

Leroux et al 1999

LEROUX (G.), GAUTIER (M.), MEURET (J.-C.) ET NAAS (P.) – *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique. De la prospection aérienne à la fouille entre Blavet et Mayenne*, Documents Archéologiques de l'Ouest, Rennes

Malrain et Pinard 2006

MALRAIN (F) et PINARD (E.) – *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du 5^eème au I^{er} s. avant notre ère. Contribution à l'Histoire de la société gauloise*, Revue archéologique de Picardie, n° spécial 268 p.

Meuret 1997

MEURET (J.- C.) – *Habitat de l'âge du Fer et de l'Antiquité, sondages sur des enclos découverts d'avion, haute vallées de la Seiche, (Ille-et-Vilaine)*, Rapport de recherche thématique, SRA de Bretagne, 92 p.

Menez 1996

MENEZ (Y.) – *Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Cotes-d'Armor)*. DAF n°58, éd. De la maison des sciences de l'homme, Paris, 265p.

Menez 2008

MENEZ (Y.) – *Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du Second âge du Fer en France septentrionale*, Thèse de doctorat d'Archéologie, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, Paris.

Meuret 2003

MEURET (J.C.) – *De l'avion au terrain : données et problèmes de la recherche sur les enclos aux marges de la Bretagne*. In, Lesmarges de l'Armorique à l'âge du fer, Archéologie et Histoire : culture matérielle et source écrite. Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF. RAO, supp. n°10, pp 23-36.

Menez et Lohro 2013

MENEZ (Y.) et LOHRO (T.) – "La Bretagne", In : MALRAIN (F), GEERTRUI (B.) et LOHRO (T.) (Dir) – *L'habitat du second âge du fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Inrap/CNRS Editions, Paris, 2013.

Naas 1999

NAAS (P.) – "Les enclos : essai de typologie et organisation des réseaux de clôture." In : LEROUX (G.), GAUTIER (M.), MEURET (J.-C.), NAAS (P.) : *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique*. Document Archéologique de l'Ouest, p.49-62.

Sicard 2016

SICARD (S.) – *Ille-et-Vilaine, Saint-Sauveur-des-Landes, ZAC des Vairies, Les Croisés. Un établissement rural gaulois en milieu humide*, RFO de fouille, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, vol. 1, juillet 2016, 560 p.

Vacher 2000

VACHER (S.), – *Déviations de Pied-Pain-La ravouillerie, RD 117, Saint-Philibert-de-Grand-Lieu (44)*. Rapport de fouilles archéologiques, INRAP, SRA Pays-de-la-Loire, Nantes, 2000.

Vacher et Bernard 2003

VACHER (S.), BERNARD (V.) – Un site en zone inondable. Le grand Aunay à Yvré-l'Éveque, In, Mandy B., Anne de Saulce (dir.), *Les marges de l'Armorique romaine à l'Age du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*, 10^e Suppl. à la RAO, P189 à 192.

Bibliographies des études spécialisées

Etude anthracologique (H. Seignac)

GAUDIN (L.) - Transformations spatio-temporelles de la végétation du nord-ouest de la France depuis la fin de la dernière glaciation. Reconstitutions paléo-paysagères, Thèse de Doctorat de l'Université de Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, 2004, 764 p.

MARGUERIE (D.), HUNOT (J.-Y.) - Le bois : évolution, structure et détermination. Les bois archéologiques, AGORA, 2, 1992, p. 3-8.

MARGUERIE (D.) - Evolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie de Rennes, n°40, Université de Rennes 1, 1992, 313 p.

RAMEAU (J.-C.), MANSION (D.), DUME (G.) - Flore forestière française, Paris : Institut pour le Développement Forestier, 1989, 1785 p.

SCHWEINGRÜBER (F.-H.) - Anatomy of European woods: an atlas for the identification of European trees, shrubs and dwarf shrubs, WSL FNP, Bern Stuttgart: Hauptf, 1990, 800 p.

SCHWEINGRÜBER (F.-H.) - Anatomie microscopique du bois, Teufen : Flück-Wirth, 1982, 227 p.

SEIGNAC (H.) - Etude anthracologique de six structures archéologiques des occupations gauloise et gallo-romaine de Bais/Louvigné-de-Bais, Ille-et-Vilaine. Analyse des charbons de deux fours de potier de La Tène Finale : rapport d'étude soumis, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2015, 14 pages, 15 figures.

SEIGNAC (H.) – Etude anthracologique du site archéologique de « La Salmondière », Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine), tracé de la LGV Rennes-Le Mans : rapport d'étude soumis, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2014, 13 pages, 16 figures.

SEIGNAC (H.) – Etude anthracologique du site de Guipry, « La Bizaie ». In : AUBRY (L.) et LE PUIL-TEXIER (M.) dir., CHEREL (A.-F.), BOURHIS (E.), GORAIN (F.), SEIGNAC (H.), PAITIER (H.), JOSSELINE (J.), FREITAS FERREIRA (J.), BIRON (M.), MENEZ (N.), JEAN (S.), HURTIN (S.), NICOLAS (T.), POMMIER (V.) – Un enclos funéraire de l'âge du Fer, Domaine de La Bizaie, Guipry, (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2014, p. 113-119.

SEIGNAC (H.) – Etude anthracologique du site de Brielles, « La Massuère ». In : POUILLE (D) coord., DURAND (J.-C.) dir., CHEREL (A.-F.), LABAUNE-JEAN (F.), LE FORESTIER (S.), MORZADEC (H.), POILPRE (P.), ROBIN (B.), SEIGNAC (H.), ZAOUR (N.) - Habitat du IIe âge du Fer et occupation médiévale et moderne, La Massuère, Brielles, (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2013, p. 136-139.

SEIGNAC (H.) – Etude anthracologique du site de Châteaubourg, « La Goultière ». In : SICARD (S.) dir., BRISOTTO (V.), DELOZE (V.), MORZADEC (H.), NICOLAS (T.), SEIGNAC (H.) - Une zone d'extraction d'argile du premier âge du Fer : matériaux, techniques et finalités, Châteaubourg, La Goultière, (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2011, p. 142-153.

Les arbres de nos forêts, Office national des forêts, 1996, 2e édition 1997, 47 p.

Site du Centre Régional de la Propriété Forestière de Bretagne: www.crfp.fr/bretagne/

Site sur l'anatomie des bois : www.woodanatomy.ch

Etude du macro-outillage (V. Brisotto)

BETHUS T. (2011) - Un habitat enclos du haut Moyen Age (Vie-Xe siècle), Rapport Final d'Opération Fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, Sra Bretagne 2011, p.97-101.

CATTEDDU I. (2013) - Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire, La Perdriots, Châteaugiron, (Ille-et-Vilaine), Rapport Final d'Opération (fouilles), Inrap Grand-Ouest, Sra Bretagne, vol.2 F5.

HAMON A.L. (2014) – Pleurtuit (Ille-et-Vilaine), Cap émeraude-Secteur 1, Création et développement d'un établissement rural coriosolite entre le IIIe siècle avant J.-C. et le IIIe après J.-C, Rapport Final d'Opération, Fouilles archéologiques, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, 279 p.

LE BIHAN J.-P. dir.(2003) - Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant, tome 1 : Le site archéologique de Mez-Notariou et le village du premier Âge du Fer, Bulletin de la Société préhistorique française, 2003, vol. 100, n° 2, pp. 413-415.

SICARD S. (2016) – Un établissement rural gaulois en milieu humide Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Sauveur-des-Landes, ZAC des Vairies, Les Croisés, RFO Fouilles Archéologiques, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne.

Étude du mobilier céramique gauloise (H. Delnef)

Aubry 2010

AUBRY L., Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine) « ZAC des Grands Sillons » La Huberdière, Rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Aubry 2015

AUBRY L., Les Hauts de Gaudon, Vern-sur-Seiche, (Ille-et-Vilaine), Rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Blanchet 2007

BLANCHET S., Betton « Pluvignon » (Ille-et-Vilaine), Rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO.
Blanchet 2010 : BLANCHET S., Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de la Tourelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle, Rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Buchez 2011

BUCHEZ N., « La Protohistoire récente. État de la documentation et principaux résultats issus de la fouille des sites funéraires de La Tène moyenne à La Tène finale sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale », in : Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie. Première partie, Revue Archéologique de Picardie, n° 3-4, p. 267-334.

Catteddu 2013

CATTEDDU I. Ille-et-Vilaine, Châteaugiron, la Perdriots. Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire. Rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Cherel et al. à paraître

CHEREL A.-F., LIERVILLE O., MENEZ Y., « Les céramiques gauloises en Bretagne. Evolution des formes et des décors entre le VI^e s. et le I^{er} s. avant notre ère ».

Durand 2015

DURAND J.-C., Occupation diachronique du Bronze final au haut Moyen Âge, La Salmondière, Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine), Rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Gaufrey 2002

GAUDEFROY S., « La céramique laténienne d'Estrées-Saint-Denis (Oise) ». Revue Archéologique de Picardie, 3-4, 2002, p. 341-353.

Hamon 2010

HAMON A.-L., La ferme laténienne de la Grande Haie : Vitré, Boulevard de Laval (Ille et Vilaine), rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Hamon 2014

HAMON A.-L., Ille-et-Vilaine, Pleurtuit, Cap Emeraude-Secteur 2. Un établissement de La Tène moyenne et finale, Rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Le Goff 2003

LE GOFF E., « "Armorique" et "Bretagne" : réflexion sur l'assimilation de ces concepts pour la fin de l'âge du Fer », in Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites. Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF, Nantes 13-16 mai 1999, Rennes : Revue Archéologique de l'Ouest, supplément 10, pp. 103-117.

Menez 1996

MENEZ Y., Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes d'Armor), Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Documents d'Archéologie Française », 58.

Menez 2012

MENEZ Y., « Chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} s. av. J.-C.) dans l'ouest de la France : l'apport des ensembles céramiques du Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) », in Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne. Actes de la table ronde tenue à Bibracte. 15-17 octobre 2007., Glux-en-Glenne : Bibracte, coll. « Bibracte 22 », pp. 257-271.

Mentele 2010

MENTELE S., Bretagne, Côtes d'Armor, Lamballe, « Zac de la Tourelle ». La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Mentele 2011

MENTELE S., Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce : une probable aire de traitement de denrées agricoles, Rapport de fouilles, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Protocole Beuvray 1998

Collectif, Protocole de quantification des céramiques. In : ARCELIN P., TUFFREAU-LIBRE M. dir. – La quantification des céramiques. Conditions et protocole. Glux-en-Glenne : Centre archéologique du mont Beuvray, pp. 141-157 (num. spéciale de I à XVII) (Bibracte 2).

Étude du mobilier céramique gallo-romain (R. Delage)**Durand 2016**

Durand (J.-Cl.), Bais/Louvigné-de-Bais (Ille-et-Vilaine), Carrières des Vallons, Tranche 3. Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap, 2016.

Ferrette 2015

Ferrette (R.), Bretagne, Ille-et-Vilaine, Rennes, 10 et 12 rue Saint Louis. Les occupations de la parcelle 0234 de l'Antiquité à l'époque Moderne, volume 1. Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap, 2015.

Hamon 2015

Hamon (A.-L.), LGV Le Mans-Rennes, section 1 : Domloup, Ille-et-Vilaine, Le Petit Bénazé. Une occupation du I^{er} au III^e siècle après J.C., aperçu sur l'organisation de l'espace rural en territoire riedone. Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap, 2015.

Le Boulanger 2016

Le Boulanger (F.), Levan, Vivet 2014 : Levan (M.) et Vivet (J.-B.), Ille-et-Vilaine, Orgères, ZAC des Prairies d'Orgères. Une activité de forge du Haut-Empire à Orgères. Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap, 2015.

Ménez 2015

Ménez (N.), Bretagne, Côtes d'Armor, Corseul, Le Val de Gravel. Etude de la limite sud de la ville antique de Fanum Martis : voiries, auberge et indices d'activités artisanales. Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap, 2015.
Pouille 2011 : Pouille (D.), Bais (Ille-et-Vilaine) - Bourg Saint-Pair. Un domaine rural de la campagne des Riedons. Rapport de fouille archéologique, Inrap, 2011.

Simier 2016

Simier (B.), NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE (Ille-et-Vilaine), Îlot Floratrait, Pars rustica de la villa de la Guyomerais et voie secondaire antique. Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap, 2016.

Étude de la céramique médiévale (E. Coffineau)**Beuchet et al., 1999**

BEUCHET (L.), DUFOURNIER (D.), FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.). – Les ateliers de potiers médiévaux de Fontenay, à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), du XIe au XIVe siècle, *Archéologie Médiévale*, XXVIII, 1999, p.71-120.

Dufournier et Fajal, 1995

DUFOURNIER (D.) et FAJAL (B.). - L'apparition du grès dans la région domfrontaise, premières observations, la céramique du XIe au XVIe siècle en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France, Groupe de Recherche d'Histoire de l'Université de Rouen, 1995, p.73-80.

Fichet de Clairfontaine et Beuchet, 1996

FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.) et BEUCHET (L.). - Le centre potier de Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) au XIe-XIIe siècle. In ss. Dir FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.) Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne, Document d'Archéologie Française, n°55, 1996, p.89-112.

Lefèvre et Meyer, 1988

LEFEVRE (A.) et MEYER (N.). - Les lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis, *Archéologie Médiévale*, XVIII, 1988, p.73-111.

Étude paléométallurgique (N. Zaour)

Pellecuer C. 1998 : le travail du fer dans la villa des Près-Bas à Loupian (Hérault). In Feugère M., Serneels V. (dir.). - recherches sur l'économie du fer en Méditerranée nord-occidentale, collection Monographie Instrumentum, 4, éditions Monique Mergoïl, Montagnac, p. 166-174.

Serneels V. 1998 : la chaîne opératoire de la sidérurgie du fer, dans Feugère M., Serneels V., sous la direction de, recherches sur l'économie du fer en Méditerranée nord-occidentale, collection Monographie Instrumentum, 4, éditions Monique Mergoïl, Montagnac, p. 7-44.

Zaour Nolwenn, Lepaumier Hubert, Berranger Marion, Fluzin Philippe "Les activités métallurgiques dans les établissements ruraux enclos du second âge du Fer en Basse-Normandie : l'exemple du site des « Pleines » à Orval (Manche)", XIXème colloque du GMPCA, 22 – 26 avril 2013, Caen (14), *Archéosciences, Revue d'Archéométrie*, n°38, 2014, p 165-181.

6. Liste des figures

- Fig. 1** Localisation du site des hauts de Gaudon à Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) © IGN 2015 – <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>.
- Fig. 2** Vue aérienne de la fouille des hauts de Gaudon à Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) © Askell Drone.
- Fig. 3** Implantation topographique du site des Hauts de Gaudon, Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) © <http://fr-fr.topographic-map.com/places/France-27/>
- Fig. 4** Localisation du site des Hauts de Gaudon (point rouge cerclé) sur de la carte géologique du secteur de Vern-sur-Seiche © BRGM.
- Fig. 5** Contexte géologique local sur fond de plan topographique d'origine des vestiges archéologiques mis au jour © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 6** Extrait de la Carte archéologique du SRA de Bretagne dans l'environnement du site des Hauts de Gaudon © SRA Bretagne, T. Lohro / Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 7** Plan général du diagnostic archéologique réalisé en mars 2015 par L. Aubry / Limite de l'emprise de la fouille en trait rouge © Inrap, Aubry L., 2015.
- Fig. 8** Les pelles mécaniques en action, par un décapage de la terre végétale et la mise en tas des déblais © Inrap, Y. Escats, 2016.
- Fig. 9** Première étape de l'enregistrement : Marquage des vestiges à la bombe de peinture orange et étiquetage © Inrap, Y. Escats, 2016.
- Fig. 10** Vue de l'emprise de la fouille, vue aérienne vers le nord. Situation des zones de stockage des terres décapées (merlon en pointillé blanc) et de la bande de terre non décapée © Askell Drone Prod, 2015
- Fig. 11** Plan général du site toutes occupations confondues (en gris : emplacement des vestiges archéologiques) © Inrap, DAO, Y. Escats
- Fig. 12** Fouille manuelle des vestiges © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 13** Mini-pelle (8t) en action : elle permet de redécaper ponctuellement certains secteurs et de pratiquer des sondages dans les fossés et les grandes structures © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 14** Vue aérienne la partie sud-ouest du site. On observe les sondages mécaniques successifs effectués dans les fossés. A droite, les trous de poteau et les fosses ont été fouillés par moitié © Askell Drone Prod, 2015
- Fig. 15** Décapage par passes successives des banquettes laissées entre les sondages du fossé de l'enclos gaulois principal. Cette opération de curage intégral du fossé a été effectuée en fin du chantier © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 16** Emplacement des sondages et coupes des vestiges © Inrap, Y. Escats, 2016.
- Fig. 17** Enregistrement d'une coupe d'un fossé sondé à la mini-pelle © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 18** Le drone sur le départ © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 18bis** Prise de vue effectuée par un drone, en début de fouille © Askell Drone Prod, 2015.
- Fig. 19** Prise de vue effectuée par avion, en fin de fouille, par Gilles Leroux © Inrap, G. Leroux, 2015.
- Fig. 20** Visite de la commune de Vern-sur-Seiche (aménagement du projet de lotissement) © Inrap, 2015.
- Fig. 21** Plan d'ensemble des vestiges archéologiques et proposition de datation © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.
- Fig. 22** Plan général des fossés de l'habitat daté du second âge du Fer © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.
- Fig. 23** Plan de l'enclos principal et emplacements des sondages (en gris) et des coupes © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.
- Fig. 24** Schéma cumulatif des profils des fossés de l'enclos principal, par façade © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.
- Fig. 25** Schéma cumulatif de l'ensemble des profils des fossés de l'enclos principal, © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.
- Fig. 26** Vue de la façade nord de l'enclos principal, fossé F810 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 27** Coupe du fossé F520, sondage sd124 , © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 28** Coupe du fossé F810, sondage sd148 , © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 29** Vue aérienne de l'enclos principal, en cours de fouille © Inrap, G. leroux, 2015.
- Fig. 30** Vue aérienne de l'enclos principal © Askell Drone Prod, 2015.
- Fig. 31 à 36** Les redents du fossé de l'enclos principal © Y. Escats, 2015.
- Fig. 37** La parure en lignite (bracelet ou anneau de cheville) © Y. Escats, 2015.
- Fig. 38** Coupes stratigraphiques du fossé de la façade sud (F520) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 39** Coupe du fossé F520 (façade sud), sondage sd124 , © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 40** Zoom de la partie basse de la coupe du fossé F520 (façade sud), sondage sd124, la couche argileuse (US 22) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 41** Coupes stratigraphiques du fossé de la façade est (F750/520) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 42** Coupes stratigraphiques du fossé de la façade ouest (F600) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 43** Coupes stratigraphiques du fossé de la façade ouest (F600) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

- Fig. 44** Coupe du fossé 810, sd148 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 45** Plan de l'enclos principal et proposition de l'emplacement de talus sur le bord externe du fossé © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 46** Vue aérienne des fossés F810 et F80 (extrémité en pointe © Askell Drone Prod, 2015).
- Fig. 47** Coupe longitudinale du fossé F600, sd131. Vue de cet effet "dôme" au centre du cliché (extrémité en pointe © Inrap, Y. Escats, 2015).
- Fig. 48** Plan de situation du sondage 131 du fossé F600, au centre de la façade ouest, face à la cour © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 49** Vue panoramique de la coupe longitudinale du fossé F600, sondage sd131 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 50** Coupe longitudinale du sondage 131, fossé F600 © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 51** Les trous de poteau F846 et F847 © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 52** Situation des trous de poteau F846 et F847, creusé dans les parois du fossé F600 de l'enclos principal © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 53** Les trous de poteau F846 et F847, creusés dans les parois du fossé F600 de l'enclos principal. Seule subsiste l'empreinte du TP F846, très arasé après son dégagement (sd131) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 54** Hypothèse de l'entrée de l'enclos principal, au centre de la façade ouest, via une passerelle © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 55** Répartition du mobilier céramique provenant des fossés de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 56** Situation du fossé F520 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 57** Mobilier céramique mise au jour dans le fossé F520 de l'enclos principal © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 58** Situation du fossé F600 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 59** Mobilier céramique mise au jour dans le fossé F600 de l'enclos principal © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 60** Situation du fossé F750 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 61** Mobilier céramique mise au jour dans le fossé F750 de l'enclos principal © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 62** Mobilier céramique mise au jour dans le fossé F750 de l'enclos principal © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 63** Situation du fossé F810 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 64** Mobilier céramique mise au jour dans le fossé F810 de l'enclos principal © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 65** Plans de situation du trou de poteau F846 © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 66** Mobilier céramique mise au jour dans le TP F846 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 67** Polissoir/percuteur, probable outil de métallurgiste / Fossé F600 sd 131 US 33 © Inrap, E.Collado / DAO, V. Brisotto, 2016.
- Fig. 68** Polissoir/percuteur, probable outil de métallurgiste / fossé F600 sd 211 n°2 : © Inrap, DAO, V. Brisotto, 2016.
- Fig. 69** Situation du sd 211 du fossé F600 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 70** Vue de l'angle du fossé F600, sondage sd 211 de l'enclos principal. Le bloc au moment de sa découverte © Inrap, Y. Escats, 2016.
- Fig. 71** Vue de détail du bloc, mis au jour dans le comblement basal du fossé F600 (niveau gaulois attesté) © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 72** Probable réutilisation d'une meule à va-et-vient en élément architectural, A : face semi-perforée avec usure périphérique, B : face active de la meule ; C : vue latérale avec aménagement des flancs / fossé F600 sd 211 n°2 © Inrap, E.Collado, 2016.
- Fig. 73** Situation du sd 161 du fossé F750 de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 74** L'anneau en roche noire du son sondage sd 161 du fossé F750 de l'enclos principal. Vue de profil de la partie externe © Arc'Antique, J.-G. Aubert, 2015
- Fig. 75** L'anneau en roche noire du son sondage sd 161 du fossé F750 de l'enclos principal. Vue de profil de la partie interne, avec la perforation visible au niveau de la section supérieure © Arc'Antique, J.-G. Aubert, 2015
- Fig. 76a et b** L'anneau en roche noire du son sondage sd 161 du fossé F750 de l'enclos principal. Vue de face 1 à l'échelle 1:1 . © Arc'Antique, J.-G. Aubert, 2015
- Fig. 77** Hypothèses de provenance du matériau dans lequel a été façonné l'anneau de cheville de Vern-sur-Seiche, d'après la "Carte de diffusion des black shales (ou roche noire) à l'âge du Fer en Europe, synthèse d'après les recherches récentes (Cartographie: A. Baron, fond de carte : Géoatlas®)"
- Fig. 78** Répartition des éléments en terre cuite provenant des fossés de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016
- Fig. 79** Vue de la cour fermée par les fossés F230-190-340-720 et F100 s © Inrap, G. Leroux, 2015.
- Fig. 80** Plan de la cour fermée par les fossés F230-190-340-720 et F100, emplacements des sondages (en grisé) et des coupes © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.
- Fig. 81** Le fossé F230 se greffant à l'angle du fossé de l'enclos principal. © Inrap, Y. Escats, 2015
- Fig. 82** Coupe du fossé F230, sondage Sd129. © Inrap, Y. Escats, 2015
- Fig. 83** Coupes stratigraphiques du fossé F230 et emplacement des sondages (en grisé ou noir) et des coupes © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.
- Fig. 84** Coupe du fossé F230, sondage Sd111. Couches charbonneuses US 2 et 4 © Inrap, Y. Escats, 2015
- Fig. 85** Coupe du fossé F230, sondage Sd2. Couches supérieures très schisteuses © Inrap, Y. Escats, 2015
- Fig. 86** Coupe de l'extrémité est du fossé F230, sondage Sd153. Fossé de l'enclos principal en second plan © Inrap, Y. Escats, 2015
- Fig. 87 Annulé
- Fig. 88** Coupes stratigraphiques des extrémité ouest et est du fossé F230, sondage Sd127 et Sd153. © Inrap, DAO Y. Escats, 2016
- Fig. 89** Les fossés F190/720 et 340 se greffant © Inrap, G. Leroux, 2015
- Fig. 90** Coupe du fossés F720 Sd 49 © Inrap, Y. Escats, 2016.
- Fig. 91** Coupes stratigraphiques des fossés F190/720 et F340 et emplacement des sondages (en grisé

ou noir) et des coupes © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

Fig. 92 Coupes stratigraphiques longitudinales des extrémités ouest et est du fossé F190/720 et F340, sondage Sd45 et Sd169. © Inrap, DAO Y. Escats, 2016

Fig. 93 Coupe longitudinale de l'extrémité est du fossé F190/720, sondage Sd169. © Inrap, DAO Y. Escats, 2016

Fig. 94 Coupe longitudinale de l'extrémité ouest du fossé F190/340, sondage Sd45. © Inrap, DAO Y. Escats, 2016

Fig. 95 Plan de situation et vue de la portion du fossés F100, au nord-ouest de l'emprise sondé mécaniquement (Sd 1) © Inrap, Y. Escats, 2015.

Fig. 96 Plan de la fouille superposé au plan du diagnostic effectué en 2015. Tracés hypothétiques en dehors des limites de la fouille © Inrap, Conan J., Y. Escats, 2015.

Fig. 97 Dimensions du fossé F100

Fig. 98 Plans de situation du fossé F100 et position des sondages © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

Fig. 99 Coupes stratigraphiques des fossés F100 et des fossés postérieurs (F1000 et F1010) © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

Fig. 100 Vue des coupes longitudinales du fossé F100, au premier plan © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

Fig. 101 Coupes stratigraphiques du fossé F100 et des fossés postérieurs (F1000 et F1010) © Inrap, DAO Y. Escats, 2016.

Fig. 102 La fosse F787 © Inrap, C. Hugo, 2015.

Fig. 103 Plan de situation, plan et coupes stratigraphiques des fosses F786, F787 et des trous de poteau F784 et F788 © Inrap, Y. Escats, 2016.

Fig. 104 Vue zénithale des fosses F786, F787 et des trous de poteau F784 et F788, devant l'interruption du fossé F100 © Askell Drone Prod, 2015.

Fig. 105 Proposition de restitution du portail d'entrée et de la palissade situés au niveau du fossé F100 à partir des fosses F786, F787 et des trous de poteau F784 et F788 © Inrap, Y. Escats, 2016, d'après Stéphane Jean et Gaëtan Le Cloarec, Inrap 2010 (Aubry, 2010).

Fig. 106 Situation des fossés F170 et F80/90 © Inrap, Y. Escats, 2016.

Fig. 107 Vue des extrémités des fossés F170 et F80/90 © Inrap, Y. Escats, 2016.

Fig. 108 Vue des sondages des fossés F170 et F80/90 © Inrap, Y. Escats, 2016.

Fig. 109 Plan de situation et coupes stratigraphiques des fossés F80/90 et F170 © Inrap, Y. Escats, 2016.

Fig. 110 Coupe du fossé F170 sd 140 © Inrap, Y. Escats, 2015

Fig. 111 Coupe de l'extrémité ouest du fossé F170 sd 155 © Inrap, Y. Escats, 2015

Fig. 112 Coupe du fossé F80/90 sd 81 © Inrap, Y. Escats, 2015

Fig. 113 Coupe de l'extrémité ouest du fossé F80/90 sd 73-74 © Inrap, Y. Escats, 2015

Fig. 114 Répartition du mobilier céramique provenant des fossés de la cour et du fossé d'enceinte F100 © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

Fig. 115 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F230 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Fig. 116 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F230 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Fig. 117 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F230 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Fig. 118 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F230 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Fig. 119 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F720 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Fig. 120 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F170 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Fig. 121 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F100 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Fig. 122 Mobilier céramique mis au jour dans le fossé F340 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.

Fig. 123 Meule à va-et-vient en grès du sondage sd110/111, fossé F230, n°1 © Inrap, E. Collado, 2016.

Fig. 124 Meule à va-et-vient en grès du sondage sd110/111, fossé F230, n°1 © Inrap, DAO, V. Brisotto, 2016.

Fig. 125 Meule à va-et-vient en granite du sondage sd110/111, fossé F230, n°6 © Inrap, DAO, V. Brisotto, 2016.

Fig. 126 : Fragment de flanc de catillus à emmanchement latéral aveugle, sondage sd133 F230, n°9 © Inrap, E. Collado, 2016.

Fig. 127 : Lissoir/retouchoir, sondage sd12 F230, n°17 © Inrap, E. Collado / DAO, V. Brisotto, 2016.

Fig. 128 : Fragment de meule rotative indéterminé en granite, fossé F720, sondage sd176, n°8 © Inrap, E. Collado, 2016.

Fig. 129 : Fragment de catillus en granite, fossé F80 © Inrap, E. Collado, 2016.

Fig. 130 Répartition des éléments en terre cuite provenant des fossés de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

Fig. 131 Répartition du mobilier métallique © Inrap, N. Zaour, Y. Escats, 2016.

Fig. 132 Plan général et vue aérienne illustrant la forte densité des vestiges (dont les trous de poteau et les fosses) reconnus dans la cour de l'enclos principal (marquage orange) © Inrap, Y. Escats / © Askell Drone Prod, 2015 (cliché volontairement contrasté pour bien distinguer les creusements dans le substrat géologique).

Fig. 133 Plan général figurant les principales constructions sur poteau reconnues sur l'ensemble du site (âge du Fer et Antiquité) © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

Fig. 134 Proposition typologique, par groupe, des constructions sur poteau de l'âge du Fer © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.

Fig. 135 Coupe des trous de poteau F509/511 de l'ensemble E3 © Inrap, C. Hugo, 2015.

Fig. 136 L'ensemble E1 © Inrap, C. Hugo, 2015.

Fig. 137 Plan de situation des bâtiments du groupe 1 dans la cour © Inrap, Y. Escats, 2016

Fig. 138 Plan et coupe des constructions sur poteau du groupe 1 situées dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

Fig. 139 Plan de situation des bâtiments du groupe 1 dans l'enclos principal et de l'espace périphérique (E1) © Inrap, Y. Escats, 2016

- Fig. 140** Plan et coupe des constructions sur poteau du groupe 1 situées dans l'enclos principal et de l'espace périphérique (E1) © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 141** Coupe du trou de poteau F754 de l'ensemble E27 © Inrap, C. Hugo, 2015.
- Fig. 142** Comparaison des plan E27 du site des HAuts de Gaudon et de l'ensemble E7 du site de A Claiserie à Ossé (Le Gall, 2015) © Inrap, DAO, Le Gall, 2015 / Y. Escats, E. Rubington, 2016
- Fig. 143** Plan de situation des bâtiments du groupe 2 situés dans la cour et de l'espace périphérique (E28) © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 144** Plan et coupe des constructions sur poteau du groupe 2 situées dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 145** Plan et coupe des constructions sur poteau du groupe 2 situées dans la cour et de l'espace périphérique (E28) © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 146** Plan de situation des bâtiments du groupe 3 situés dans la cour © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 147** Plan de situation des bâtiments du groupe 3 situés dans la cour (E8) et dans l'espace périphérique (E31) © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 148** Le trou de poteau carré F144 de l'ensemble E21 © Inrap, L. Aubry, 2015.
- Fig. 149** Le trou de poteau carré F755 de l'ensemble E21. Ce cliché illustre également un recoupement de plusieurs fosses d'ancrage de poteau © Inrap, L. Aubry, 2015.
- Fig. 150** Plan et coupe de la construction sur poteau E24 du groupe 3 située dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 151** Plan et coupe de la construction sur poteau E21 du groupe 3 située dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 152** Plan et coupe de la construction sur poteau E10 du groupe 3 situé dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 153** Plan et coupe des constructions sur poteau du groupe 2 situés dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 154** Plan et coupe de la construction sur poteau E31 du groupe 3 située dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 155** Vue partielle de la construction sur poteau E20 du groupe 4 situé dans la cour © Inrap, Y. Escats 2015
- Fig. 156** Plan de situation des bâtiments du groupe 4 situés dans la cour (E20) et dans l'espace périphérique (E19) © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 157** Plan et coupe de la construction sur poteau E20 du groupe 4 située dans la cour © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 158** Plan et coupe de la construction sur poteau E19 du groupe 4 située dans l'espace périphérique © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 159** Plan de localisation des fosses (en violet) et des structures de combustion (en orange) situées dans la cour © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 160** Plan et coupe de fosses allongées © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 161** La fosse allongée F319 © Inrap, S. Kosseev, 2016
- Fig. 162** Plan et coupe de fosses ovalaires ou polylobées © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 163** Exemple de fosse : la fosse F317 © Inrap, S. Kosseev, 2016
- Fig. 164** Plan et coupe et photo de la fosse F348 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 165** Plan et coupe et photo de la fosse F249 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 166** La structure de combustion F376, photo, plan et coupe © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 167** La structure de combustion F416, photo, plan et coupe © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 168** Plan de répartition du mobilier céramique de l'âge du Fer (étoile rouge) et les terres cuites (étoile orange) © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 169** Mobilier céramique mis au jour dans le TP F84 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 170** Mobilier céramique mis au jour dans le TP F109 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 171** Mobilier céramique mis au jour dans le TP F116 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 172** Mobilier céramique mis au jour dans le TP F117 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 173** Mobilier céramique mis au jour dans la fosse F271 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 174** Mobilier céramique mis au jour dans la fosse F841 © Inrap, DAO, H. Delnef, 2015.
- Fig. 175** Plan de l'enclos principal matérialisés par les fossés F810, 750, 520 et F600, emplacements des sondages (en grisé) et des coupes © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 176** Coupes stratigraphiques des façades est (F750) et sud (F520) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016
- Fig. 177** Coupes stratigraphiques des façades nord (F810) et ouest (F600) de l'enclos principal © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 178 Annulé
- Fig. 179** Sondage 98 ; rejets charbonneux dans le comblement supérieur © Inrap, S. Kosseev, 2016.
- Fig. 180** Sondage 130 F750 © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 181** Vue aérienne et plan de localisation du passage empierré sur la façade est de l'enclos, à hauteur des sondages 130 et 168 © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 182** Vues du passage empierré sur la façade est de l'enclos, à hauteur des sondages 130 et 168 © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 183** Plan de situation des bâtiments gallo-romain de l'enclos principal © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 184** Plan et coupe de la construction sur poteau E18 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 185** Plan et coupe de la construction sur poteau E17 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 186** Plan et coupe de l'ensemble 29 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 187** Les ensembles E6 et E22 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016

- Fig. 188** Plan de l'ensemble E22 et E6 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 189** Coupe des trous de poteau de l'ensemble E22 et E6 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 190** Exemple de trous de poteau de l'ensemble E22 (a : F403, b : F489 1er plan, c : F488 © Inrap, Y. Escats, 2015
- Fig. 191** La fosse dépotoire F513, © Inrap, C. Hugo, 2015
- Fig. 192** Plan de situation des fosses (en violet) et de la structure combustion F505 (en orange) et © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 193** Plan et coupe des fosses F588, F587, F513 et F703 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 194** Plan et coupe des fosses F506, F522, F808 et F198 © Inrap, Y. Escats / DAO E. Rubington, 2016
- Fig. 195** Plan et coupe de la structure de combustions F505 © Inrap, C. Hugo, 2015
- Fig. 196** La structure de combustion F505 en cours de fouille © Inrap, C. Hugo, 2015
- Fig. 197** La structure de combustion F842/ a : situation, b : zoom © Inrap, C. Hugo, 2015
- Fig. 198** Répartition du mobilier céramique gallo-romain sur l'ensemble du site © Inrap, DAO, Y. Escats, 2016.
- Fig. 199** Céramique F520 sd124 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 200** Céramique F520 sd126 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 201** Céramique F520 sd152 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 202** Céramiques F600 sd131 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 203** Céramique F600 sd154 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 204** Céramique F600 sd184 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 205** Céramiques F600 sd184 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 206** Céramique F600 sd184 US6 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 207** Céramiques F9 sd44 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 208** Céramiques F9 sd44 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 209** Céramique F750 sd96 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 210** Céramique F750 sd96 US2 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 211** Céramiques F750 sd120 US5 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 212** Céramiques F750 sd120 US7 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 213** Céramiques F750 sd120 US7 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 214** Céramique F750 sd161 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 215** Céramique F750 sd163 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 216** Céramique F750 sd163 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 217** Céramique F750 sd164 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 218** Céramique F750 sd166 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 219** Céramiques F750 sd168 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 220** Céramique F810 sd98 US2 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 221** Céramiques F810 sd99 US5 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 222** Céramiques F810 sd148 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 223** Céramiques F810 sd148 US3 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 224** Céramique F810 sd170 US2 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 225** Céramique F810 sd183 US1/3 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 226** Céramiques F42.01 sd42 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 227** Terres cuites gallo-romaines F810 sd170 US2 et F600 sd131 US1 © Inrap, DAO, R. Delage, 2015.
- Fig. 228** Fragment de catillus en grès ferrugineux © Inrap, DAO, V. Brisotto/Photo, E. Collado, 2016.
- Fig. 229** Meule à va-et-vient en granite ? © Inrap, Photo, E. Collado, 2016.
- Fig. 230** Polissoir/percuteur, probable outil de métallurgiste © Inrap, Photo, E. Collado, 2016.
- Fig. 231** Polissoir sur grès © Inrap, Photo, E. Collado, 2016.
- Fig. 232** Plan général des fossés médiévaux © Inrap, Y. Escats, 2016
- Fig. 233** Vue aérienne du fossé 850 dessinant une parcelle sub-circulaire © Askel Drone, 2015
- Fig. 234** Le fossé sinueux F210 © Inrap, Y. Escats, 2015
- Fig. 235** Plan de situation des sondages des fossés parcellaires médiévaux © Inrap, Y. Escats, 2016.
- Fig. 236** Coupes stratigraphiques des fossés médiévaux, phase 1 © Inrap, DAO Y. Escats/E. Rubington, 2016.
- Fig. 237 a et b** Coupe du sondage sd131 vérifiant le recoupement du fossé de l'enclos principal gaulois et gallo-romain par le fossé médiéval F740 © Inrap, Y. Escats, 2015
- Fig. 239** Coupes stratigraphiques des fossés médiévaux, phase 2 © Inrap, DAO Y. Escats/E. Rubington, 2016.
- Fig. 240** Céramique Tr40 F05 F740, vase 2 © Inrap, DAO, P. Pihuit, 2017.
- Fig. 241** Céramique Tr40 F05 F740, vase 6
- Fig. 242** Céramique F110 sd26 US1, vase 1 © Inrap, E. Coffineau, 2017.
- Fig. 243** Céramique F110 sd26 US1, vase 1 © Inrap, DAO, P. Pihuit, 2017.
- Fig. 244** Céramique F360 sd41 US2, vase 5 © Inrap, E. Coffineau, 2017.
- Fig. 245** Céramique F360 sd41 US2, vase 5 © Inrap, DAO, P. Pihuit, 2017.
- Fig. 246** Céramique F730 sd195, vase 3 © Inrap, DAO, P. Pihuit, 2017.
- Fig. 247** Céramique F850 Iso 10, vase 4 © Inrap, DAO, P. Pihuit, 2017.
- Fig. 248** Aiguiseur sur grès © Inrap, E. Collado, 2016.
- Fig. 249** Fragment de meta en grès ferrugineux © Inrap, DAO, V. Brisotto/Photo, E. Collado, 2016.
- Fig. 250** Prise de vue effectuée par avion par Gilles Leroux © Inrap, G. Leroux, 2015.
- Fig. 251** Vue des fossés récents s'appuyant dans le même axe sur le fossé de l'enclos gaulois © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 252** Superposition du cadastre napoléonien de 1819 sur le plan des vestiges © Inrap, Y. Escats, 2016.
- Fig. 253** L'occupation gauloise (du IV^e s. au I^{er} s. avant J.-C.) © Inrap, Y. Escats, 2016.
- Fig. 254** Cartographie des enclos à plans carré des micro-terroirs de la vallée de la Seiche et de l'Oudon © Inrap, Y. Escats à partir des données de prospection aérienne et du colloque de L'AFEAF 2016 (J. C. Durand, A. L. Hamon, G. Leroux, P. Naas).

- Fig. 255** Cartographie des enclos à larges fossés des micro-terroirs de la vallée de la Seiche et de l'Oudon © Inrap, Y. Escats à partir des données de prospection aérienne et du colloque de L'AFEAF 2016 (J. C. Durand, A. L. Hamon, G. Leroux, P. Naas).
- Fig. 256** Le système d'enclos du site de Cossé-le-Vivien (53), La Viallière 1 (n°193) © Inrap, cliché G. Leroux
- Fig. 257** Le système d'enclos du site de Livré-la Touche(53), Le Pont Vien 1 (n°176) © Inrap, cliché G. Leroux
- Fig. 258** Le système d'enclos du site de Bouchamps-les-craon, Les Boulais © Inrap, cliché G. Leroux
- Fig. 259** L'enclos des Hauts de Gaudon en comparaison avec les enclos reconnus en photographie aérienne : exemples de la micro-région de la vallée de la Seiche © Cliché: G. Leroux / Redressement: J. Chauveau / D.A.O: S. Jean et Y. Escats
- Fig. 260** L'enclos des Hauts de Gaudon en comparaison avec les enclos reconnus en photographie aérienne : exemples de la micro-région de la vallée de l'Oudon en Mayenne © Cliché: G. Leroux / Redressement: J. Chauveau / D.A.O: S. Jean et Y. Escats
- Fig. 261** Analyse statistique des fourchettes chronologiques des céramiques sigillées issues des sondages pratiqués au sein de l'enclos (101 NR/24 NMI). © R. Delage
- Fig. 262** Catégories céramiques du comblement des fossés de l'enclos © R. Delage
- Fig. 264** Schéma synthétique des datations assignées aux différents référents archéologiques des fossés de l'enclos principal (fouille et diagnostic). © R. Delage
- Fig. 265** Quantifications par groupes fonctionnels des céramiques de l'Enclos et confrontation avec d'autres données : 1. Levan et Vivet 2014, 167 NMI ; 2. Hamon 2015, str. 366, du milieu du IIe s. avec une majorité de mobiliers des décennies précédentes, 101 NMI ; 3. Ferrette 2015, phase 7 seconde moitié du IIe s., mais avec de nombreux mobiliers des décennies précédentes, 100 NMI ; Le Boulanger 2016, phase 2 (deuxième moitié du Ier s. – première moitié du IIe s.), 221 NMI © R. Delage
- Fig. 266** Céramiques gallo-romaines du comblement de la partie nord de l'enclos (fossé 810 et une portion des fossés 600 et 750) : fin du IIe s. – début du IIIe s. © R. Delage
- Fig. 267** Céramiques gallo-romaines du comblement de la partie nord de l'enclos (fossé 810 et une portion des fossés 600 et 750) : fin du IIe s. – début du IIIe s. © R. Delage
- Fig. 268** L'occupation gallo-romaine (de la seconde moitié du I^{er} s. au III^e s. après J.-C.) © Inrap, Y. Escats, 2016.
- Fig. 269** Situation géographique de l'occupation gauloise et gallo-romaine © Inrap, Y. Escats, Google, 2016.
- Fig. 270** Comparatif de sites connaissant une évolution entre la période gauloise et gallo-romaine © Inrap, Y. Escats, Catteddu, 2013, Le Gall, 2012 .

III. Annexes

1. Etude anthracologique des structures des occupations gauloise et gallo-romaine.

H. Seignac

INRAP Bretagne, 37 rue du Bignon CS 67737 35577 Cesson-Sévigné Cedex.

Rattachée à l'UMR 6566 CReAAH, Université de Rennes 1, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex.

helene.seignac@inrap.fr

1. Introduction

2. Matériel et Méthode

2.1. Principe de l'étude anthracologique

2.2. L'examen dendrologique

3. Analyse anthracologique des échantillons de l'occupation gauloise

3.1. Résultats d'analyse

3.2. Interprétation paléo-écologique

Quel environnement boisé exploité ?

Comparaisons

4. Analyse anthracologique des échantillons de l'occupation gallo-romaine

4.1. Résultats d'analyse

4.2. Interprétation paléo-écologique

Quel environnement boisé exploité ?

Comparaisons

5. Résultats des autres structures : F 249 et F 854

Conclusion

Bibliographie

Liste des figures

1. Introduction

L'analyse anthracologique du site archéologique de Vern-sur-Seiche « Les Hauts de Gaudon » (Ille-et-Vilaine) a porté sur onze prélèvements provenant de structures attribuées à des occupations se situant entre la période gauloise et la période gallo-romaine. L'observation anthracologique a permis la détermination de 480 charbons de bois issus de structures telles que des trous de poteau, des structures de combustion, des fosses et des fossés (cf. **tableau 1**).

L'étude des charbons de bois permet d'appréhender les essences ligneuses exploitées et sélectionnées par l'homme dans la vie domestique et de percevoir une image partielle du paysage présent durant ces périodes.

2. Matériel et Méthode

Les échantillons analysés sont issus de onze prélèvements. Quatre sont des prélèvements de masse d'environ dix litres, cinq sont des petits prélèvements de un à deux litres voire moins et deux sont des prélèvements de charbons isolés.

Les sédiments ont d'abord été flottés puis tamisés à la base Inrap de Cesson-Sévigné avec une colonne de tamis (1 mm pour l'anthracologie et 315 µm pour la carpologie).

Les lots étudiés en anthracologie se sont avérés modestes, avec des charbons assez bien conservés mais très fragmentés. L'observation anatomique des charbons de bois s'est faite dans la salle de microscopie du laboratoire CReAAH, UMR 6566.

Fait	US	SD	Quantité prélevée	Type de vestige	Datation
115	1 (- 0,1 m)		Charbon isolé	Trou de poteau	gaulois
115	3 (fond)		Charbon isolé	Trou de poteau	gaulois
249			11 litres	Structure de combustion	gaulois/gallo-romain ?
432			10 litres	Fosse	gaulois ?
505	2		1 litre	Structure de combustion/foyer	gallo-romain
588			10 litres	Fosse	gallo-romain
660		80	1 litre	Fossé	gaulois
750	29	161	< 0,2 litre	Fossé enclos principal	gaulois
800	21	167/169	< 0,1 litre	Fossé	gaulois
810	4	148	2 litres	Fossé enclos principal	gallo-romain
854	?	195	12 litres	Trou de poteau/fosse	gallo-romain ?

Tableau 1 : inventaire des structures étudiées en anthracologie.

2.1. Principe de l'étude anthracologique

Les charbons de bois ont été analysés d'un point de vue anatomique et dendrologique.

Chaque ligneux produit un bois particulier, spécifique et héréditaire, présentant une organisation particulière de ses tissus. L'observation de la structure du bois est réalisée à la loupe binoculaire (grossissement x9 à x90) et au microscope optique à réflexion (x200 à x500) selon ses trois plans anatomiques sur cassure fraîche : transversal, longitudinal radial et longitudinal tangentiel (Marguerie et Hunot, 1992).

La détermination s'effectue par comparaison en s'appuyant sur une collection de référence de charbons de bois actuels du laboratoire d'archéobotanique de l'UMR 6566 CReAAH et en consultant des atlas d'anatomie du bois (Schweingrüber, 1982 et 1990). La terminologie scientifique se fait en latin. La précision de la détermination est variable suivant certaines espèces et selon la taille et le degré de conservation des charbons de bois. L'analyse n'a pas permis systématiquement une identification au rang de l'espèce en raison de ressemblances anatomiques entre les essences appartenant à un même genre ou à une même famille de plantes. Ainsi, les espèces de chêne à feuillage caduc sont regroupées sous la dénomination *Quercus f.c.* En Bretagne, il comprend essentiellement le chêne sessile (*Quercus petraea*) et le chêne pédonculé (*Quercus robur*) (Rameau et al., 1989). Une série d'espèces a été réunie dans la tribu des Pomoïdées (Pomoïdeae), sous-famille des Rosacées. Elles rassemblent des fruitiers forestiers dont les aubépines (*Crataegus*), le néflier (*Mespilus germanica*), les poiriers-pommiers (*Pyrus/Malus*) et les sorbiers-cormiers-alisiers (*Sorbus*).

D'autres Rosacées sont groupées sous le taxon Prunoïdées (Prunoïdeae). Les espèces indigènes sont le merisier (*Prunus avium*) et le Prunellier (*Prunus spinosa*). Une distinction de ces deux essences est proposée sur la base de la largeur des rayons ligneux. Les Génistées regroupent les ajoncs et/ou les genêts.

2.2. L'examen dendrologique

L'examen dendrologique du plan ligneux transversal a été effectué pendant l'analyse mais ne sera pas présenté car les résultats restent succincts.

Des mesures de cernes ont pu être effectuées sur les charbons de chêne à courbure faible et intermédiaire des structures gallo-romaines (F 505, F 588 et F 810). Le calcul de la largeur moyenne des cernes permet d'apprécier l'homogénéité ou l'hétérogénéité des écosystèmes d'approvisionnement et de déterminer la nature du peuplement d'où ont été extraits les bois de chêne (Marguerie et Hunot, 1992).

3. Analyse anthracologique des échantillons de l'occupation gauloise

3.1. Résultats d'analyse

Les échantillons de cinq structures gauloises ont été observés (cf. tableau 2). Ils proviennent d'un trou de poteau (F 115), d'une fosse (F 432) et de fossés (F 660, 750 et 800).

L'observation anthracologique a permis la détermination de 230 charbons de bois. La richesse taxonomique s'échelonne de un à sept taxons par structure.

Huit taxons ont pu être déterminés : le chêne caducifolié (*Quercus f.c.*), le chêne/châtaignier (*Quercus/Castanea*), l'érable (*Acer*), le noisetier (*Corylus Avellana*), les Pomoïdées (Pomoïdeae), les Génistées (Genistae), l'aulne (*Alnus*) et le saule (*Salix*). Le chêne caducifolié est le taxon qui domine au sein de l'assemblage (183 charbons de chêne/230). Il est présent dans toutes les structures.

3.2. Interprétation paléo-écologique. Quel environnement boisé exploité ? Comparaisons

Pour la période gauloise, les espèces ligneuses répertoriées attestent de la présence d'au moins trois écosystèmes principaux. L'approvisionnement en bois s'est donc fait pour une partie au sein d'un boisement de chêne caducifolié. Il peut s'agir indiffé-

remment de chêne sessile (*Quercus petraea*), pour les grands massifs forestiers, ou bien de chêne pédonculé (*Quercus robur*) qui pousse de préférence dans des espaces plus ouverts (Rameau et al., 1989).

Le noisetier accompagne le chêne en forêt ou en lisières.

D'autres essences héliophiles sont plutôt représentatives de milieux plus ouverts comme les Pomoidées, l'érable et les Génistées qui peuplent non seulement les lisières mais aussi les zones de friches ou de landes.

Enfin, la présence de taxons ripicoles tels que l'aulne et le saule, des essences mésohygrophiles, sont les témoins de prélèvement de bois le long des berges d'une rive.

La faible diversité taxonomique ne permet pas d'avoir une image plus complète de l'environnement immédiat de l'occupation gauloise. Cependant, la présence des Génistées enregistrée suggère tout de même un appauvrissement des sols lié à l'anthropisation du milieu environnemental. Les analyses paléobotaniques disponibles pour la période de l'âge du Fer montrent effectivement une ouverture du paysage sur l'ensemble du nord-ouest de la France avec le développement d'une végétation de type lande sur les zones ouvertes défrichées (Marguerie, 1992, p. 238). Les landes marquent les paysages de l'âge du Fer puisqu'elles sont identifiées dans plus de 60 % des études anthracologiques et carpologiques de cette période (Gaudin, 2004, p. 438).

Elles sont depuis aussi recensées dans les assemblages anthracologiques du second Âge du Fer des sites archéologiques Inrap fouillés récemment en Ille-et-Vilaine : Brielles « La Massuère » (Seignac, In : Pouille D. coord., Durand J.-C. dir., 2013, p. 137-138), Cesson-Sévigné « La Salmondière » (Seignac, 2014, p. 3), Bais « Louvigné-de-Bais » (Seignac, 2015, p. 4) et Erbrée « Zac de la Huperie » (Seignac, rapport à soumettre).

L'ouverture du paysage est de même perceptible par la présence des Rosacées telles que les Pomoidées, essences héliophiles ou de demi-ombre, indicatrices de zones de friches anthropiques. Ces petits arbres fruitiers sont présents en petite quantité dans les assemblages anthracologiques de Vern-sur-Seiche mais également sur le site Hallstatt de Châteaubourg « La Goultière » (Seignac, In : Sicard S. dir., 2011, p. 151), sur une structure de la Tène de Brielles « La Massuère » (ibidem), sur le site de Guipry « La Bizaie » daté de la transition Hallstatt D3 -Tène ancienne (Seignac, In : Aubry et Le Puil-Texier dir., 2014) ainsi que sur l'occupation de la Tène d'Erbrée « Zac de la Huperie » (ibidem).

Les bois récoltés sont dans l'ensemble des bons combustibles.

Le chêne caducifolié est un excellent bois de feu à combustion lente et à flammes courtes en particulier s'il se présente sous forme de grosses branches ou de troncs refendus.

Les petits ligneux tels que le noisetier, les Pomoidées et les Génistées sont des combustibles qui fournissent un « grand feu » et libèrent une température importante sur une courte durée. Ils sont très appréciés pour l'allumage du feu.

L'aulne et le saule sont des bois tendres assez médiocres comme bois de chauffe mais qui sont très faciles à travailler.

4. Analyse anthracologique des échantillons de l'occupation gallo-romaine

4.1. Résultats d'analyse

Les échantillons de trois structures gallo-romaines ont été observés (cf. tableau 2). Ils proviennent d'un foyer (F 505), d'une fosse (F 588) et d'un sondage du fossé de l'enclos principal (F 810 sondage 148).

L'observation anthracologique a permis la détermination de 150 charbons de bois. La richesse taxonomique est de deux taxons par structure sur 50 charbons déterminés par structure.

Quatre taxons ont pu être identifiés : le chêne caducifolié (*Quercus f.c.*), les Pomoidées (*Pomoideae*), les Génistées (*Genistae*) et le bouleau (*Betula*).

Le chêne caducifolié est le taxon qui domine au sein des assemblages (135 charbons de chêne/150). Il est présent dans toutes les structures.

4.2. Interprétation paléo-écologique. Quel environnement boisé exploité ? Comparaisons

Pour la période gallo-romaine, les espèces ligneuses répertoriées attestent de la présence de deux voire trois écosystèmes principaux : une chênaie caducifoliée et ses lisières, des friches ou landes et possiblement une ripisylve. Effectivement, le bouleau, s'il est verruqueux (*Betula pendula*), se développera dans les forêts claires ou dégradées, ou sur des landes. C'est une essence héliophile pionnière qui s'adapte à tous les substrats.

En revanche, le bouleau pubescent (*Betula pubescens*) a besoin d'humidité pour se développer et se trouve préférentiellement dans les bois humides ou aux bords des étangs.

Le bouleau est un excellent combustible qui donne une chaleur intense et durable.

Des mesures des largeurs de cernes de croissance annuelle ont pu être calculées sur des charbons de chêne des structures 505 et 588 (cf. tableau 3 et histogrammes 1 et 2).

La largeur moyenne annuelle des cernes de 13 charbons de chêne (soit 38 cernes) du foyer 505 est de 1,64 mm/an avec un écart type faible de 0,4. L'histogramme de fréquences montre une distribution homogène des valeurs révélant un milieu forestier avec une densité moyenne.

Le calcul pour la fosse 588 a été effectué sur 18 charbons, soit 63 cernes. La largeur moyenne annuelle obtenue est plus faible : 1,32 mm/an avec un écart type de 0,52. Ces valeurs révèlent de même un milieu homogène relativement dense.

Les mesures faites pour la structure 810 ne sont pas assez nombreuses pour être représentatives. La moyenne est cependant un peu plus élevée que les autres, du fait de la présence d'un individu dont la croissance est plus forte (cf. histogramme 3).

Les résultats peuvent être comparés à ceux de l'occupation gallo-romaine du site de « La Salmondière » à Cesson-Sévigné. L'ouverture du paysage est perçue par la présence discrète des Génistées (lande) et du noisetier (lisière) mais les moyennes de croissance annuelle du chêne restent faibles pour la période, révélant une persistance d'un boisement dense (une chênaie) situé probablement localement (Seignac, 2014, p. 9). Les tendances pressenties sur le paysage sont donc proches pour ces deux sites.

5. Résultats des autres structures : F 249 et F 854

L'analyse anthracologique des échantillons des structures F 249 (structure de combustion) et F 854 (Trou de poteau ou fosse) a permis la détermination de 100 charbons de bois.

Cinq taxons ont été identifiés : le chêne caducifolié, le noisetier, les Pomoïdées, les Prunoïdées (Prunoideae) et les Génistées. Les Prunoïdées, ici des prunelliers ou des merisiers, se trouvent principalement dans les haies et les bois voire les friches pour le prunellier.

Conclusion

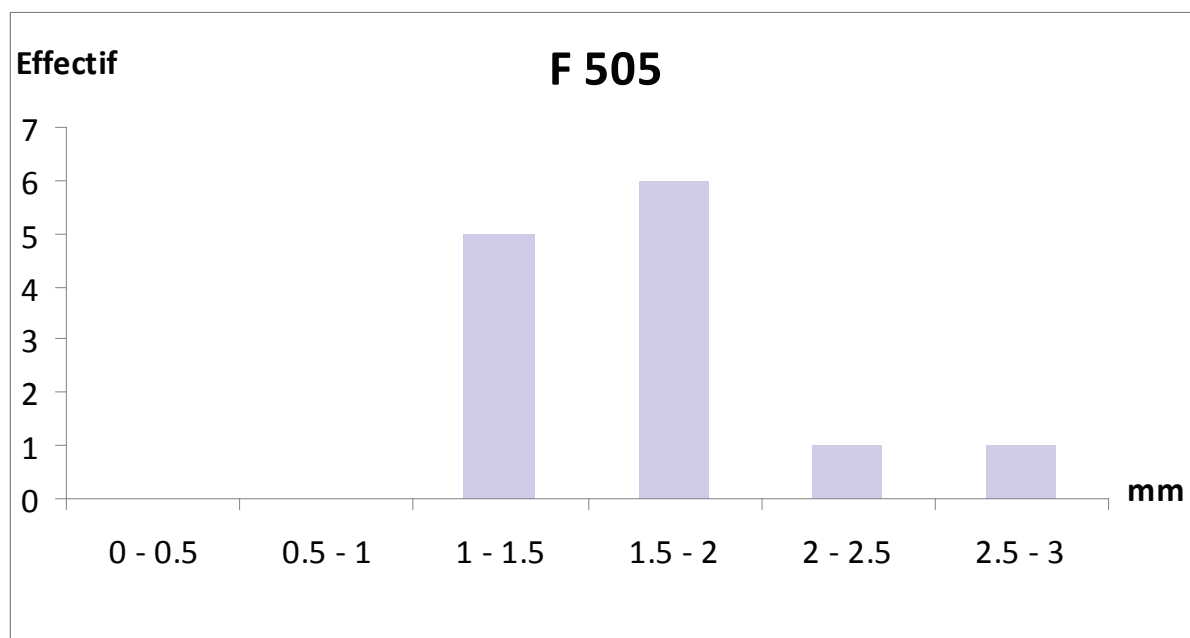
Les résultats anthracologiques obtenus à Vern-sur-Seiche révèlent l'exploitation de biotopes différents durant les deux occupations, gauloise et gallo-romaine. Le chêne caducifolié reste l'essence dominante sur l'ensemble des assemblages. La chênaie caducifoliée est encore bien présente même si des zones ouvertes dans le paysage sont déjà attestées dès l'époque gauloise.

DATAION	Fait	Richesse taxonomique	Chêne caducifolié	Chêne/Châtaigner	Erable	Noisetier	Po-moïdée	Génistées	Bouleau	Aulne	Saule	Ecorce	Indéterminé	Nb obs
Epoque gauloise	115 US 1	1								5				5
	115 US 3	1	10											10
	660 SD 80	7	37	25	1	3	1	1			2			70
	432	5	54			3	1	1			1			60
	432	5	54			3	1	1			1			60
	800	1	50											50
	800	1	50											50
	249	3	34			20	5	3					1	35
	750	2	32					6						340
	TOTAL		321							5	4			
Epoque gallo-romaine														
	505	2	47				2							50
	588	2	41						8				1	50
	810 SD 148	2	47					3						50
	TOTAL		135				3	3	8				1	150
Epoque médiévale														
	854	5	17			2	4	6					3	40
	TOTAL		17			2	4	6					3	715
	TOTAL		369	25	1	28	13	14	8	5	3	1	5	480

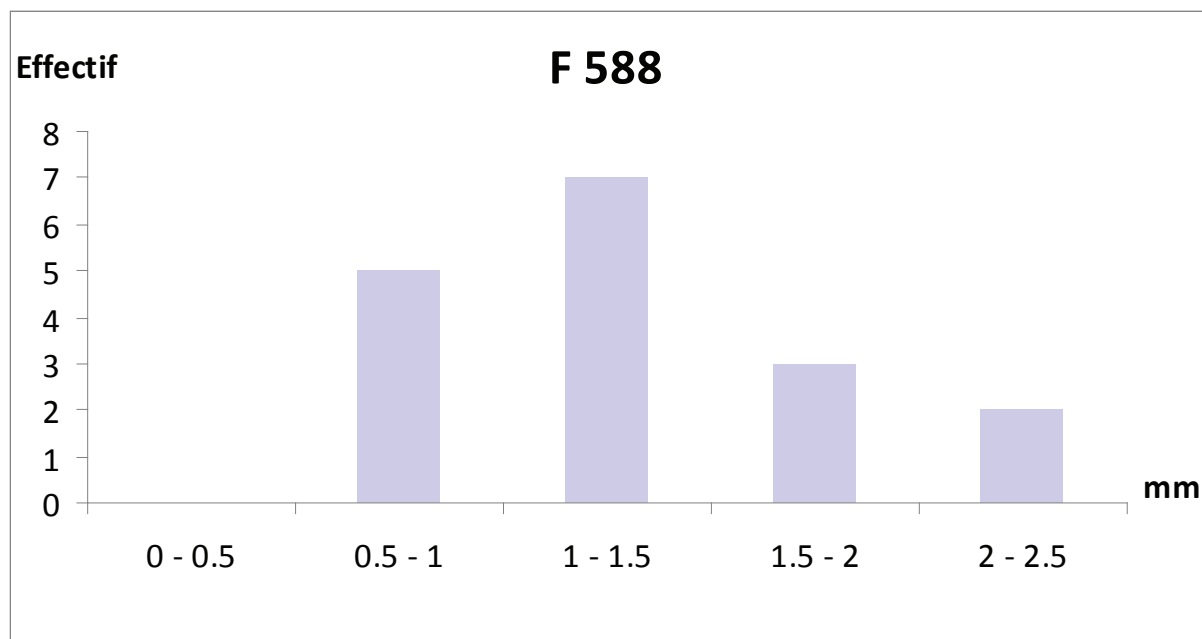
Tableau 2 : résultats anthracologiques, dénombrements des taxons par structure et par période chronologique.

Fait	Taxon	Courbure	Rythme	Nb bois	Nb cernes	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
F 505	Quercus f.c.	Fa./Int.	Régulier	13	38	1.64	0.4	1.01	2.51
F 588	Quercus f.c.	Fa./Int.	Régulier	18	63	1.32	0.52	0.57	2.47
F 810	Quercus f.c.	Faible	Régulier	6	15	1.97	0.82	1.34	3.56

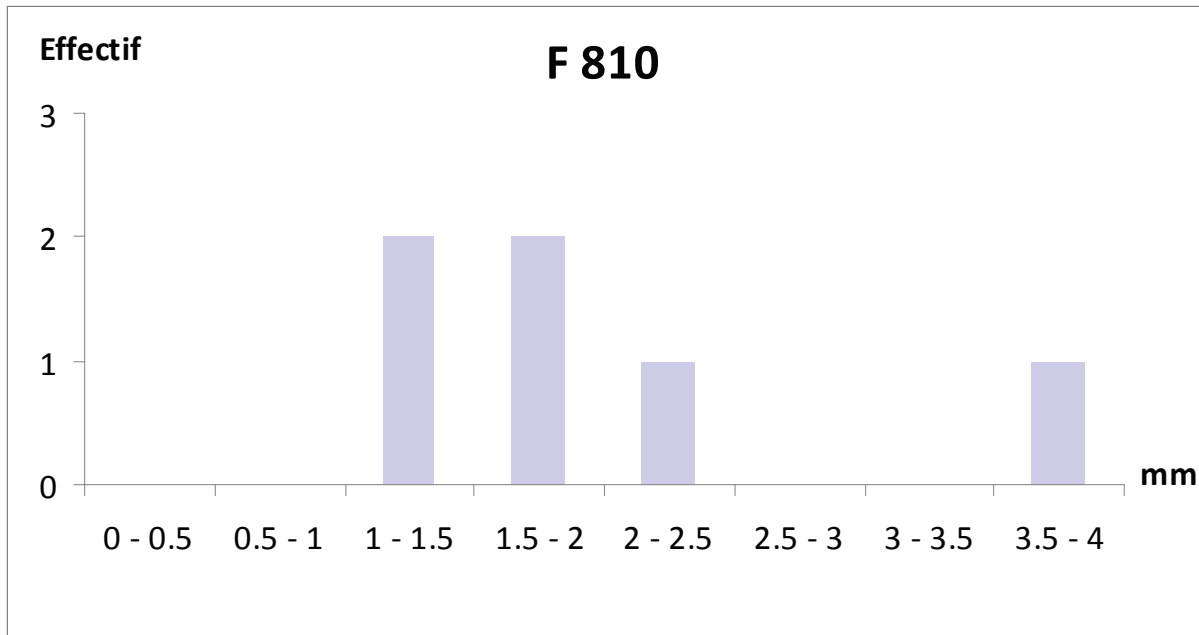
Tableau 3 : résultats des largeurs moyennes des cernes de croissance annuels mesurés des charbons de chêne caducifolié de la période gallo-romaine.



Histogramme 1 : histogramme de distribution des largeurs des cernes des charbons de chêne issus de la structure 505.



Histogramme 2 : histogramme de distribution des largeurs des cernes des charbons de chêne issus de la structure 588.



Histogramme 3 : histogramme de distribution des largeurs des cerne des charbons de chêne issus de la structure 810.

2. Etude paléométallurgiste des occupations gauloise et gallo-romaine.

Nolwenn Zaour (INRAP GO, UMR 5060 LMC)

Des activités métallurgiques ont été reconnues sur l'occupation gauloise datée de la fin du second âge du Fer, au Hauts de Gaudon en Ille et Vilaine. Plus de 5,6 kg de déchets métallurgiques ont été découverts et proviennent uniquement d'une activité de forge des fers.

1. La chaîne opératoire de la production du fer : quelques définitions

Les sites à vocation sidérurgique sont constitués de différentes aires de production. Les aires d'extraction du minerai peuvent se situer dans un rayon proche des aires de réduction, mais ceci ne constitue en aucun cas une règle absolue. Dans le cas d'un site dédié à la réduction, les aires de rejets détritiques (ferriers, fosses de rejet) sont essentiellement rassemblées autour des bas fourneaux. À côté de ces structures peuvent coexister d'autres aménagements liés au traitement du minerai (lavage, grillage, tri et concassage), du combustible (charbonnage) et à la préparation des fours de réduction (extraction de l'argile). Le travail de post-réduction, c'est-à-dire l'épuration de la masse de fer brut, la mise en forme du lingot de fer, l'élaboration et la réparation d'objets en fer (foyers d'épuration ou de forge), peuvent s'exercer sur le même site ou dans des ateliers spécialisés. Les matières premières transformées dans les forges peuvent être des masses de fer non épurées ou bien du métal mis en forme, en demi-produits par exemple.

La réduction du minerai de fer se pratique à l'intérieur d'un bas fourneau en milieu confiné. Cette opération s'effectue lorsque les oxydes de fer se transforment en métal au contact du monoxyde de carbone contenu dans les gaz de combustion. Pour que les réactions chimiques puissent avoir lieu, il est nécessaire que le four de réduction possède un certain nombre de dispositifs précis, notamment une ouverture sommitale ou une cheminée, par laquelle se fait l'introduction des charges de minerai et de combustible. Cette cheminée doit avoir une bonne isolation afin d'y maintenir un régime thermique approprié à l'opération. Une circulation de l'air dans la structure est également indispensable pour activer la combustion. C'est pourquoi des ouvertures peuvent être installées à travers les parois afin d'apporter de l'oxygène à l'intérieur du fourneau. Le tirage forcé ou naturel peuvent être tous deux employés.

La réduction du minerai de fer est suivie par l'ensemble des activités communément désigné par le terme de post-réduction : Dans le cas de l'épuration, il s'agit d'enlever le maximum des inclusions non métalliques, telles que les résidus de charbons et de scories non éliminées pendant la réduction, de densifier et d'homogénéiser le produit métallique. On procède alors au nettoyage de la masse de fer par une succession de chauffes dans le foyer et par le martelage de la pièce métallique sur l'enclume. Dans le cas d'une forge d'élaboration, de fabrication ou de réparation des objets, le foyer accompagne toujours le forgeron dans ses gestes et dans la mise en œuvre des techniques. Il ne s'agit plus alors de seulement purifier la masse de métal, mais de lui donner la forme désirée par déformation à chaud. Un foyer de forge peut-être surélevé par rapport à la surface de travail, donc bâti sur un radier ou creusé à même le sol. Lors des différentes opérations pratiquées dans un atelier de forge, des déchets sont produits. Il s'agit de micro déchets composés essentiellement de billes et de battitures (oxydes de fer de très petite taille qui se détachent de la masse de métal lorsque celle-ci est martelée) et d'autres parmi lesquels les plus caractéristiques sont les scories en forme de culot. Ces scories se caractérisent par une forme souvent hémisphérique. Elles se forment dans le foyer, sous la ou les tuyères, à partir du mélange de métal, de charbons de bois et d'autres éléments comme des cailloux, de la terre ou de l'argile provenant soit du foyer, soit d'ajouts volontaires.

2. Les Hauts de Gaudon, Vern sur Seiche, Ille et Vilaine

De la réduction du minerai de fer à l'obtention d'un objet fini, les différentes opérations de traitement du fer se déroulent au sein d'installations distinctes et engendrent des déchets spécifiques, qui permettent de déterminer les types d'activités pratiquées. Près de 5,6 kg de déchets résultant d'un travail du fer, se rapportant essentiellement aux étapes de forgeage, ont été collectés sur l'ensemble du site des Hauts de Gaudon qui est constitué autour d'une occupation encluse datée de la fin du second âge du Fer.

2.1. Typologie et assemblage des déchets métallurgiques.

Les mobiliers découverts sur l'occupation des Hauts de Gaudon évoquent uniquement le travail du fer et en particulier, les activités de forge. Ils peuvent être classés en deux grandes catégories : les déchets scorifiés et les produits métalliques. Ainsi, plus de 5,6 kg de déchets scorifiés ont été collectés sur l'ensemble de la zone étudiée.

2.1.2. Les scories

Le corpus des déchets scoriacées est constitué de scories caractéristiques des activités de forgeage. Les culots de forge et les culots fragmentaires représentent la catégorie la plus importante avec près de 68 % de la masse totale.

Les culots de forge

Il s'agit de déchets qui se forment dans le foyer de forge, au débouché de l'arrivée d'air, dans le cadre de cycles de travail suffisamment longs, et ayant engendré suffisamment de pertes pour permettre l'agglomération de matériaux en un déchet individualisé. Ces scories se construisent alors à partir du mélange de métal, de charbons de bois et d'autres éléments provenant de l'altération des parois du foyer comme des cailloux, de la terre ou de l'argile et parfois de matériaux ajoutés.

Les culots de forge ont un aspect très spécifique aisément identifiable, plus ou moins en calotte, induit par la configuration du foyer dans lequel elles se forment et qui est à l'origine de cette dénomination (**figure 01**).

La partie inférieure des culots qui se forme en dessous de l'arrivée d'air au contact du fond du foyer, possède le plus souvent une face plane sur laquelle il est possible d'y observer des petits éléments argilo-sableux ainsi que dans de rares cas des fragments de parois. La forme des sections peut-être plano-convexe, plate, convexe ou bombée. La forme en plan des culots est également variable. Le plus généralement ovale elles peuvent également être circulaires ou semi-circulaire, en éventail, triangulaire, rectangulaire. On remarque, dans la plupart des cas, et quelque soit la forme, la présence d'un bord latéral droit qui correspond au négatif de l'une des parois du foyer.

Ils se constituent durant un épisode de chauffe unique, compris entre le moment où le foyer est allumé et celui où il est éteint. Ils peuvent donc être mis en relation avec un cycle de travail cohérent, correspondant au maximum à une journée de travail. À l'issue de ce cycle ils sont rejetés, afin de ne pas boucher l'alimentation en oxygène fournie par l'arrivée d'air. Dans certains cas, le culot n'est pas évacué et un ou plusieurs exemplaires se trouvent superposés (culots multiples, composites).

Le nombre de culots entiers ou complets à 80 % ou plus est de 7 pour une masse totale de 1568 g. À ce dénombrement, il faut ajouter 13 culots fragmentaires qui représentent une masse totale de 2273 g.

Ils ont tous été inventoriés et caractérisés. Cette caractérisation typologique repose sur la prise en compte de plusieurs critères : métrologie, morphologie, nature des inclusions, densité, magnétisme, éléments qui peuvent être directement mis en lien avec les types d'activités pratiquées. Parmi ceux qui ont pu être déterminés, la variété de leurs caractéristiques a permis d'individualiser quatre types, sans prendre en considération au préalable leur structure d'origine (**figure 02**).

Type SGD1 (scorie grise-dense) : les culots de ce type ont une densité moyenne à forte et un faciès boursoufflé à irrégulier du fait de la présence de zones argilo-sableuses nappant la surface. Ils présentent une réaction légère à moyenne.

Type SGD2 (scorie grise-dense) : les culots de ce type sont exclusivement constitués d'une scorie grise dense.

Type SGD3 (scorie grise-dense) : le seul culot de ce type présente un faciès boursoufflé. Il est constitué à parts égales de scorie grise dense et de matériaux argilo-sableux.

Type SAS1 (scorie argilo-sableuse) : le seul culot de forge de ce type présente une densité légère avec un aspect boursoufflé. Ils ne présentent pas de réaction magnétique.

Au sein de ce classement typologique, la forme et la section du culot de forge ont été pris en compte. La forme des culots renseigne sur la morphologie de la zone de chauffe et sur les modes et pratiques de forge. Ainsi, les formes ovales peuvent indiquer un travail sur de longs objets, les formes circulaires et semi-circulaires peuvent être obtenues à partir d'un travail effectué dans une zone de chauffe bien concentrique. Sept formes de culots ont pu être observées et la majorité des culots, pour lesquels il a été possible de déterminer une forme, ont une forme ovale (**figure 03**). Quelque soit leur forme, les dimensions des culots varient entre 5 cm à 8,5 cm pour l'axe de l'arrivée d'air et 5 cm à 9,5 cm pour l'axe perpendiculaire. La masse de ces culots, quant à elle, varie entre 65 g pour le plus léger et 417 g pour le plus lourd.

Les scories informes

Comme leur nom l'indique ces scories sont dépourvues de forme particulière. Elles se forment dans le foyer, dans le cadre de pertes peu abondantes ou durant des cycles de chauffe de courte durée. Elles résultent d'étapes de travail de faible intensité, ou de la transformation de petits objets. Les scories informes sont quasiment anecdotiques au sein de ce corpus. Seules deux de ces scories ont été découvertes. Elles représentent 1,7 % de la masse totale des mobiliers sidérurgiques de cette occupation.

Les fragments de scories

Près de 1,6 kg de fragments de scories de forge ont été recueillis lors des travaux sur le site des Hauts de Gaudon. Ces fragments correspondent à la fois aux culots et aux scories informes fragmentées.

Ces scories fragmentaires correspondent à plus de 27 % de la masse totale du corpus et plus de 28 % du nombre de restes. Le taux de fragmentation est donc relativement important pour les déchets provenant de cette occupation.

Les parois

Les parois scorifiées correspondent aux revêtements argileux tapissant les foyers métallurgiques. Leur but est de protéger la cavité soumise à la chauffe, ainsi que le soufflet assurant l'alimentation en oxygène. Directement soumis à la chaleur, ces éléments s'altèrent plus ou moins rapidement. Ils peuvent être réparés par rechapage, ou bien sont rejetés. Comme ces pièces sont presque toujours fragmentées, elles sont inventoriées en vrac, en portant néanmoins une attention spécifique à certains éléments qui s'avèrent porteurs d'informations, sur la morphologie du foyer ou sur ses conditions d'entretien.

Les éléments de ventilation

Parmi les éléments de parois, il est possible de retrouver des pièces techniques de la structure de chauffe comme les arrivées d'air : évent ou tuyère. Ces éléments de ventilation sont en argile. Ils permettent de conduire l'air jusque dans la chambre de combustion du foyer. Il peut s'agir d'un simple trou dans la paroi (évent) ou d'une pièce plus importante formant une sorte de bloc percé (tuyère). Ces pièces, qui sont au plus près de la source de chaleur, sont fortement scoriacées sur les faces internes du foyer.

Au sein du fossé 230, un fragment de paroi scoriacée (inv. 37) semble comporter la trace d'un élément de ventilation de type trou à vent.

3. L'atelier Des Hauts de Gaudon à Vern-sur-Seiche

L'occupation gauloise est révélée par la présence d'un système d'enclos domestique. Les structures de cette occupation ont livré plus de 5,6 kg de déchets métallurgiques liés à la pratique de la forge (**figure 04**)

Les déchets de forge ont été uniquement retrouvés dans les fossés semblant ainsi révéler la présence de zone de forgeage au sein de cette occupation (**figure 06**). Si quelques mobiliers métallurgiques ont été découverts au sein des fossés 600 et 810 de l'enclos principal, ils se concentrent essentiellement dans le fossé 230 de la cour (**figure 05**).

Toutefois, la concomitance des déchets métallurgiques avec tous les autres mobiliers du site ne permet cependant pas de situer avec certitude de zone préférentielle de rejets sidérurgiques, et donc de localiser le ou les ateliers les ayant engendrés. Cette assertion peut être modérée pour le secteur de la cour situé autour de l'extrémité ouest du fossé 230. En effet, il semble que la présence du mobilier métallurgique soit ici bien plus importante que tout autre mobilier. Il faudrait pouvoir comparer ces résultats avec la présence ou non de micro déchets sidérurgiques comme les battitures. Dans le cadre de cette étude il n'a pas été possible de mener ce travail sur les prélèvements de sédiments.

4. Synthèse

L'étude des résidus métallurgiques issus de la fouille de l'occupation enclose de la fin du second âge du Fer des Hauts de Gaudon à Vern-sur-Seiche, illustre exclusivement la pratique de la forge.

La présence de déchets métallurgiques sur les occupations encloses du second Âge du fer n'est pas rare.

Des déchets sidérurgiques sont régulièrement découverts dans ce type d'habitat, dans les enclos du nord de la Gaule. Ils illustrent sans doute l'une des activités artisanales les mieux représentées dans les campagnes gauloises. Les quantités de scories découvertes sont généralement assez faibles, elles ne dépassent que rarement les 5 kg (Zaour et al, 2014). Ces quantités peuvent cependant aller jusqu'à une vingtaine de kilogrammes, indiquant sans doute des différences de nature de forge.

Cette abondance de forge, permet même d'évoquer l'activité de « paysans forgerons » pour qui l'activité de forge se limite aux seuls besoins de leur exploitation. Sur la plupart de ces sites il faut sans doute imaginer des forges temporaires liées au simple entretien ou à la réparation des éléments métalliques nécessaires au bon fonctionnement du site, mais aussi susceptibles de produire les objets les plus basiques. Les pièces manufacturées ont dû être peu nombreuses et leur fabrication ne devaient pas requérir une dextérité particulière de la part de ces « paysans forgerons » (clous, crampons d'assemblage, couteaux, outillage de base, ...). Quoiqu'il en soit, la diversité de taille et de forme des culots semble marquer une certaine polyvalence des travaux exécutés. Si l'on s'inscrit dans le système établi par Vincent Serneels pour l'époque antique, il faut y voir des forges de service (Serneels, 1998), ou ce que Christophe Pellecuer (Pellecuer, 1998, p. 173) dénomme ateliers de circonstances.

Au même titre que la plupart des agriculteurs actuels qui maîtrisent les techniques de base du soudeur, les paysans gaulois devaient connaître les techniques de base du forgeron. Il faut d'ailleurs noter à ce sujet qu'il est assez simple de forger un clou ou une agrafe à l'occasion de l'édification d'un bâtiment par exemple, voire même de produire une lame (de couteau, faucille...) à partir d'un demi-produit de type barre à douille. La notion de forge de réparation souvent mise en avant pour les activités métallurgiques associées à ces établissements enclos suppose quant à elle des gestes plus techniques comme la maîtrise de la soudure pour réparer un outil ou toute autre pièce métallique cassée. Et au vu des recherches actuelles, il est probable que les artisans véritablement spécialisés devaient quant à eux officier au sein des habitats groupés.

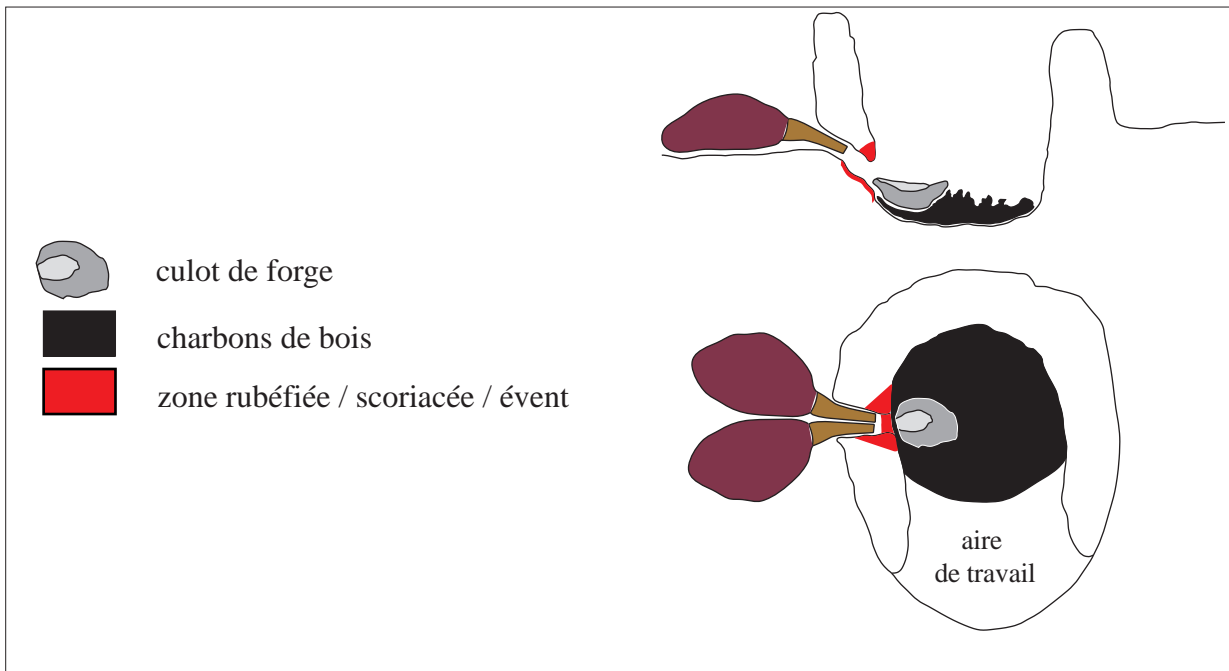


Figure01 Schéma de fonctionnement d'un foyer de forge © Inrap, N. Zaour, 2016.

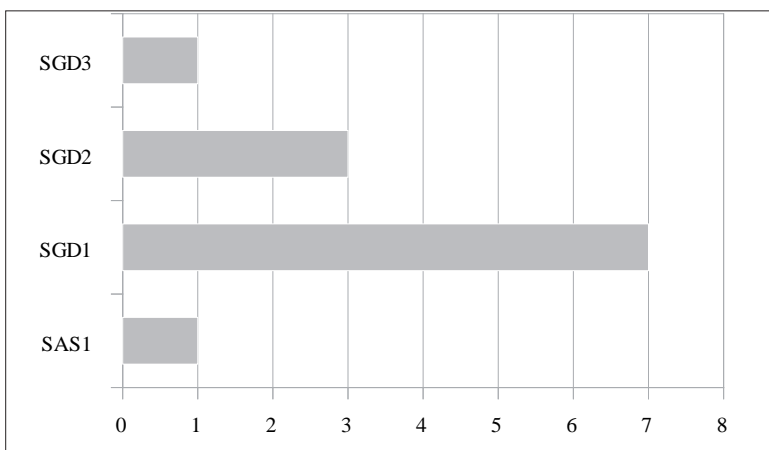


Figure02 Quantification des types de culots de forge © Inrap, N. Zaour, 2016.

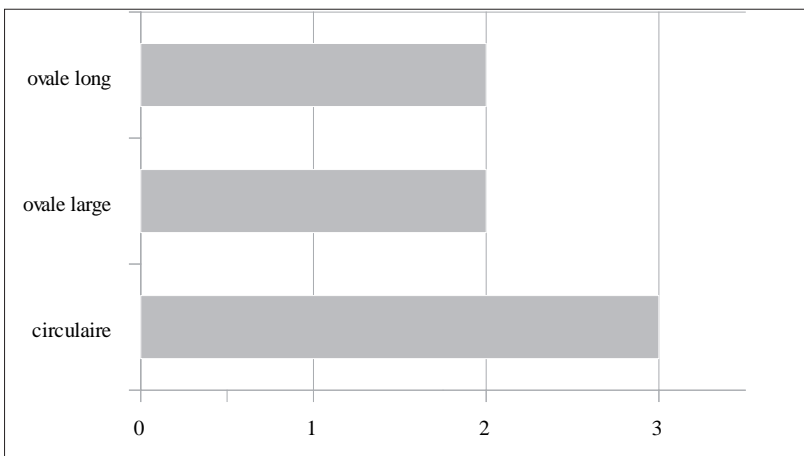


Figure03 Quantification des formes de culots de forge © Inrap, N. Zaour, 2016.

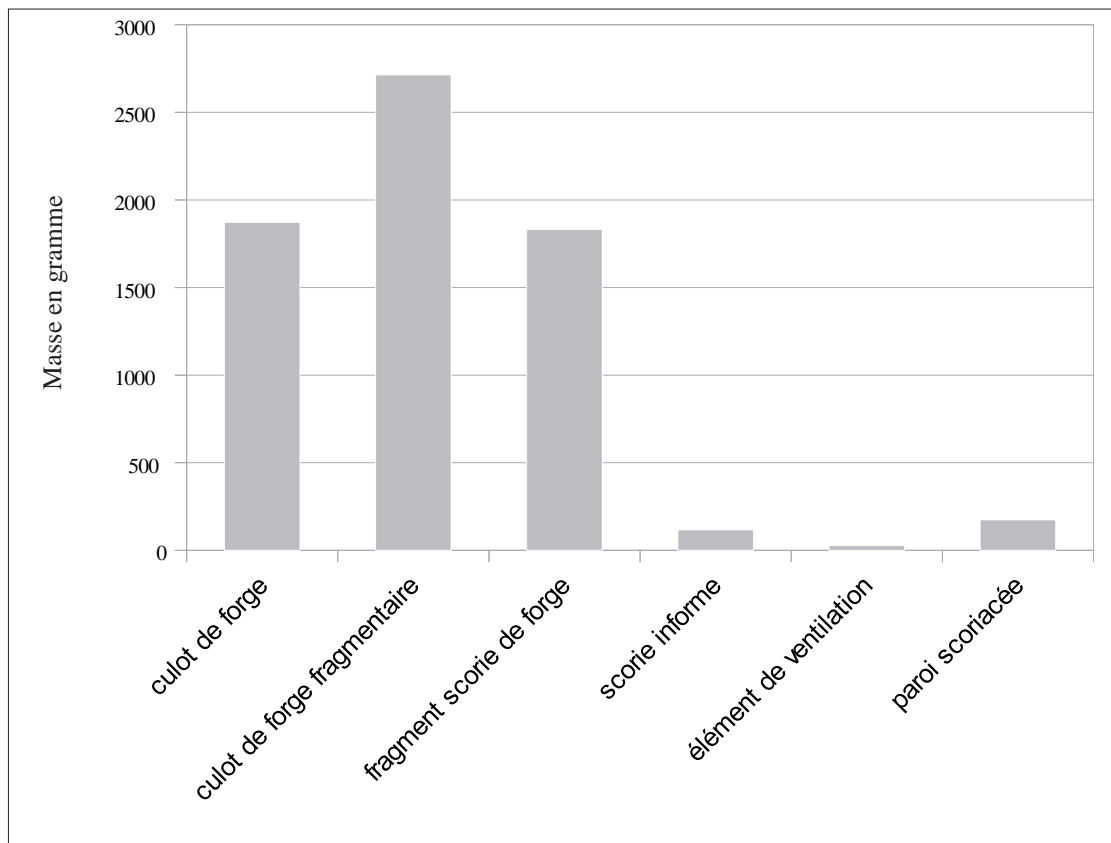


Figure 04 Répartition des mobiliers métalliques par type selon la masse (gr) © Inrap, N. Zaour, 2016.

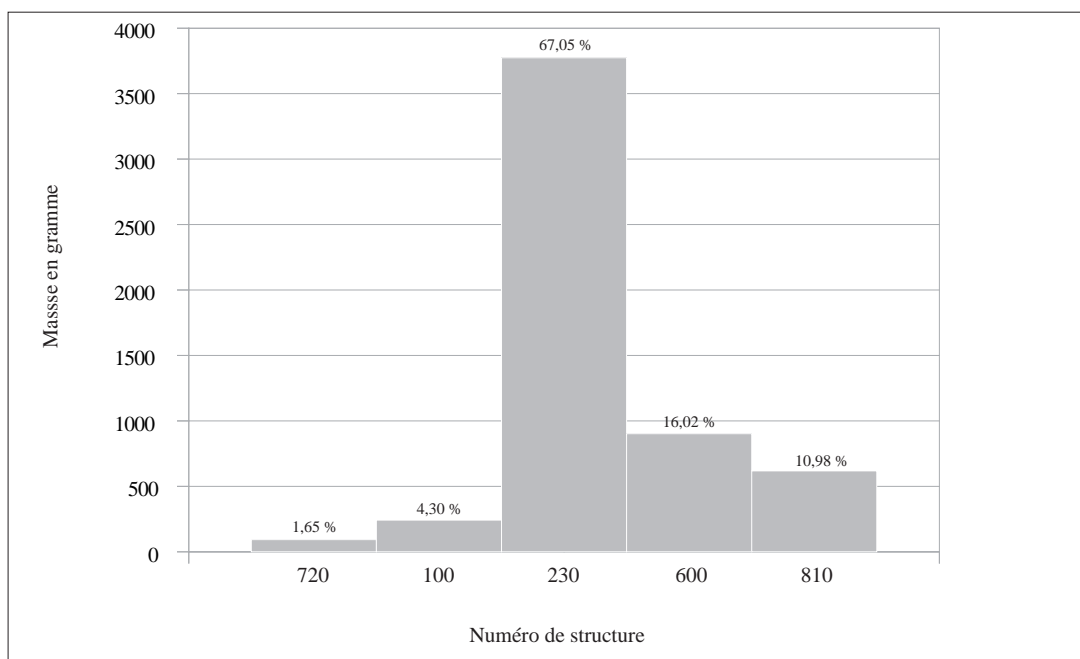


Figure 05 Répartition des mobiliers métalliques par structure selon la masse (gr) © Inrap, N. Zaour, 2016.

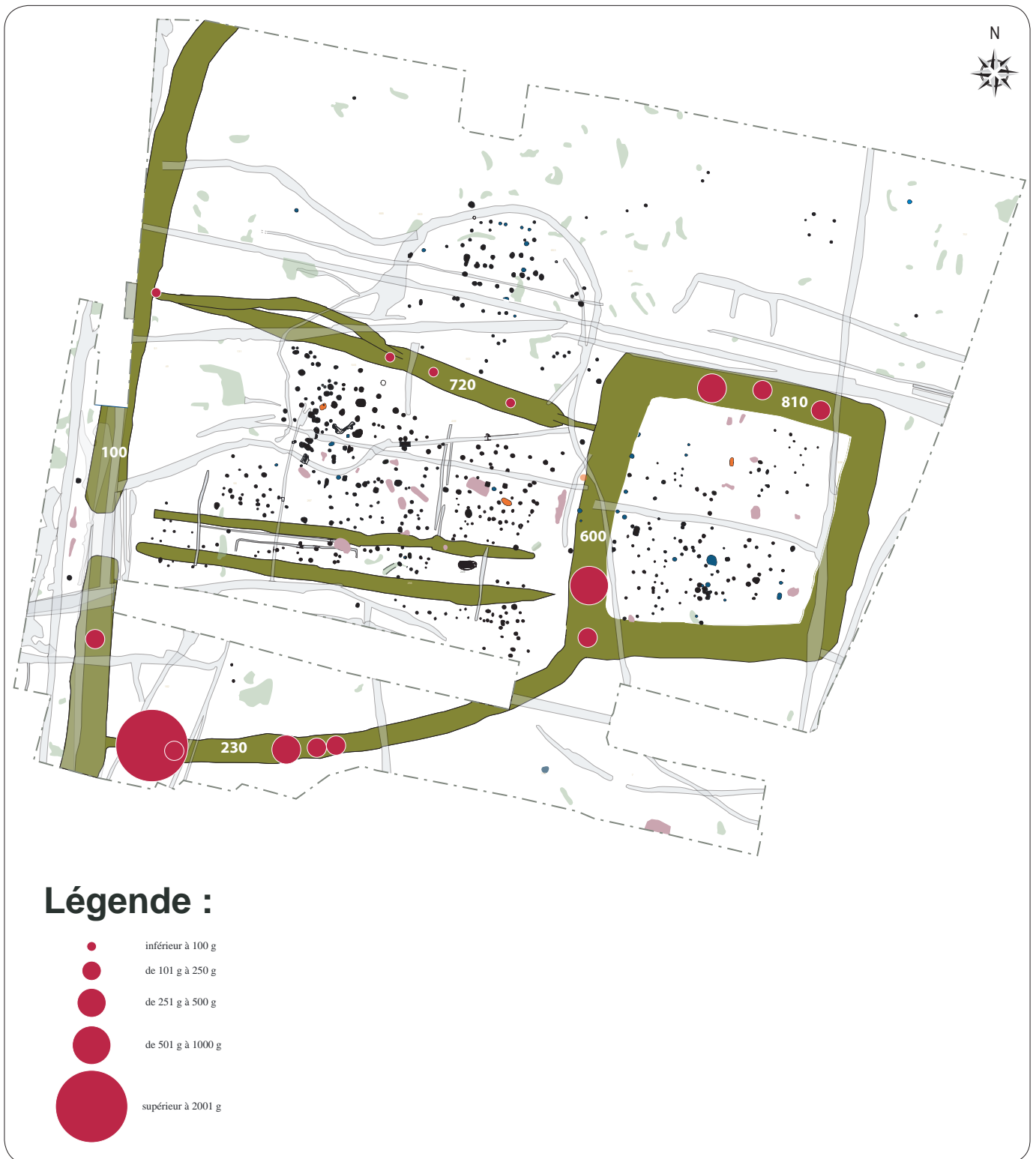


Figure 06 Répartition du mobilier métallique © Inrap, N. Zaour, Y. Escats, 2016.

Inventaires des faits

Légende :

- LA : Limon argileux
- PaSc : Paillettes de schiste
- TC : Terre cuite
- CB : Charbon de bois
- qq : quelques
- +/- ++ : Notion de quantité
- GR : Gallo-romain

Légende photo :

- DM : Delphine Mathonnat
- CH : Cyril Hugo
- FLM : Fabrice Le Ménéach
- GJ : Géraldine Joucquand
- HM : Hervé Morzadec
- SB : Serge Koseev
- YE : Yoann Escats

Inventaires des faits : fossés

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
10			DRAIN							
20	5	9	Fossé		0.58	0.16	Profil en cuvette, Fond irrégulier, Bords asymétriques. LA gris orangé (substrat remanié), blocs en surface, rares charbons, homogène.	Pentax IMG7360 - IMG7361 / Coupe nord-ouest / HM ou DM		
20	6	9	Fossé			0.2	Profil en cuvette. LA gris, homogène.	Pentax IMG7362 - IMG7363 / Coupe nord-ouest / HM ou DM		F30
20	8	9	Fossé		0.52	0.18	Profil en cuvette. LA gris oxydé, hétérogène.	Pentax IMG7366 / Coupe est / HM ou DM		
30	4	9	Fossé		0.72	0.19	Profil en cuvette, Fond plat, Bord plus évasé au nord. LA gris, quelques charbons, hétérogène.	Pentax IMG7358 - IMG7359 / Coupe ouest / HM ou DM		
30	6	9	Fossé		0.51	0.1	Profil en cuvette. LA gris orangé, hétérogène	Pentax IMG7362 - IMG7363 / Coupe nord-ouest / HM ou DM	F20	
30	7	9	Fossé		0.6	0.18	Profil en cuvette, bords évasés. LA gris orangé, hétérogène.	Pentax IMG7364 - IMG7365 / Coupe ouest / HM ou DM		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
30	9	9	Fossé			0.08	Pas d'extrémité de fossé... peu conservé. F30 rejoint sûrement F150. LA gris orangé, hétérogène.	Pentax IMG7370 / Coupe nord / HM ou DM		
40	83	22	Fossé		0.76	0.14	Profil en cuvette. LA gris, oxydation, PISc altérée.	Pentax IMG7721 / Coupe nord-ouest		
40	84	22	Fossé		0.66	0.16	Profil en cuvette. LA brun gris, oxydation, PISc, Cailloux schiste et quartz, hétérogène, compact.	Pentax IMG7719 à IMG7720 / Coupe nord-ouest		
50	85	22	Fossé		0.64	0.22	LA brun, PISc, cailloux quartz, homogène.	Pentax IMG7722 / Coupe nord		
60			Fossé							
70	79	22	Fossé				LA brun foncé, PISc, homogène.	Pentax IMG7707 à IMG7709 / Coupe ouest	F80	
70	86	22	Fossé		1.18	0.37	Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun, PISc, homogène, compact.	Coupe ouest		
70	159	47	Fossé		0.68	0.35	Profil en U, Parois subverticales, Fond plat. LA brun foncé, PISc, meuble, homogène.	Nikon DSCN4380 à DSCN4381 / Coupe est / CH		
80	79	22	Fossé		1.7	1.17	4 US : cf relevé sur minute (de US 1 à 4). Comblements très schisteux.	Pentax IMG7706 à IMG7709 ; IMG7723 à IMG7726 / Coupe ouest		F70

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
80	81	22	Fossé		2.15	1.22	Plusieurs couches de plaquettes de schiste non déterminables. Comblements végétalisés avec LA brun foncé. Les plaquettes de schiste sont plus altérées dans le fond du fossé. Comblement assez homogène	Pentax IMGP7710 à IMGP7712 / Coupe ouest		
80	82	22	Fossé		2.46	1.13	Us 1 à 5 : cf relevé sur minute.	Coupe ouest		
80	86	22	Fossé		2.28	1.12	4 US : cf relevé sur minute (de Us 2 à 5). Comblements très schisteux.	Pentax IMGP7698 à IMGP7709 / Coupe ouest		
80	136	46	Fossé		1.9	0.84	5 US : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4342 / Coupe est / CH		
80	137	18	Fossé				3 US : sédiment brun en US 1 et couche de plaquettes de schiste en US2 et 3.	Nikon DSCN4357 à 4359 / Coupe nord / Cbe		
80	157	47	Fossé		2.2	1.22	Fossé en V, Fond plat. 2 US : cf relevé sur minute. Comblements assez naturels et lents.	Nikon DSCN4378 / Coupe ouest / CH		
80	158	47	Fossé		2	1.2	Fossé en V, Fond plat. 1US avec un comblement schisteux dans une matrice de LA brun clair à brun foncé.	Nikon DSCN4379 / Coupe est / CH		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
80	159	47	Fossé		1.9	1.1	Fossé en V, Fond plat. 1US avec un comblement schisteux dans une matrice de LA brun clair à brun foncé.	Nikon DSCN4380 à DSCN4381 / Coupe est / CH		
80	172	40	Fossé			0.7	3 US : cf relevé sur minute.	Pas de photo? / Coupe nord / SK		
90	73	18	Fossé		1.84	0.93	Fossé en V. 6 US : cf relevé sur minute. Comblements très naturels, même si présence de charbons ponctuellement.	Pentax IMG7691 à IMG7692 ; IMG7716 à IMG7718 / Coupe est / YE		
90	74	18	Fossé			0.8	4 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7713 à IMG7715 / Coupe sud / YE		
100	1	1	Fossé		3.92	1.91	Profil en V à fond plat. 17 US : cf relevé sur minute	Pentax IMG7215 à IMG7240/ Coupe sud / YE		
100	22	2	Fossé				LA brun, PISc, homogène. Recoupement avec F400 non visible.			
100	27		Fossé				Pas de relevé, stratigraphie visible en plan très nettement.	Pentax IMG7388 à IMG7392 / IMG7399 / Coupe sud / YE		F110

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
100	29	15	Fossé				3 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7400 à IMG7404 / Coupe nord / YE		
100	34	16	Fossé				3 US : cf relevé sur minute (Us 2 à 4).	pas de photo		F210
100	36	16	Fossé				LA gris orangé, PISc, oxydes, homogène.	Pentax IMG7422 à IMG7423 / Coupe sud / YE		F340
100	37	16	Fossé				LA gris orangé, homogène.	Pentax IMG7425 à IMG7426 / Coupe sud / YE		F200
100	87	23	Fossé	2.4	0.86		8 US : cf relevé sur minute. Présence de plusieurs fossés : Peut-être des fossés anciens, protohistoriques, liés à l'aménagement de l'entrée. Mais aussi présence du fossé moderne (cadastre napoléonien) et du fossé actuel.	Pentax IMG7727 à IMG7728 / Coupe nord / YE		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
100	88	23	Fossé		3.42	1.76	12 US : cf relevé sur minute. De Us 1 à 4, des comblements avec apports anthropiques qui semblent très hydromorphes. A partir de Us 6, première reprise du fossé avec peut-être la présence d'un recouvrement. US 8 : seconde reprise du fossé avec un comblement totalement différent. Enfin, le fossé protohistorique est coupé par un fossé moderne présent sur le cadastre napoléonien (US 11 et 12) donc 2 fossés présents.	Pentax IMG7729 à IMG7739 / Coupe nord / YE		Fossé moderne (cadastre napoléonien)
100	92	31	Fossé			1.96	17 US : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4114 à DSCN4118 / Coupe est / CH Pentax IMG7869 / Coupe sud-est.		Haies Modernes
100	92		Fossé			1.9	Fossé en V. 8 US : cf relevé sur minute.	Alcatel IMG_20151013_182925/ IMG_20151013_182933/ IMG_20151013_183254 / PANO_20151013_183047249 / Drone DJI_0024/DJI_0029 / Nikon DSCN4114-4118		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
100	114	35	Fossé		3.57	1.98	Fossé en V. 8 US (de US 3 à US 10) : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4227		Hate Moderne (US 1) et Fossé moderne (US 2)
100	116	36	Fossé			2.1	15 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7862 à IMG7870 / Coupe est / HM DSCN4233/ Coupe est		Fossé moderne (cadastre napoléonien)
100	125	52	Fossé		3.9	1.62	13 US : cf relevé sur minute. Fossé en V protohistorique et fossé moderne.	Nikon DSCN4272 à 4278 / Coupe nord / SK		
100	127	42	Fossé				Pas d'intersection visible avec F230. 2 US. Cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4279 à DSCN4281 / Coupe sud / FLIM		
100	185	63	Fossé		3.8	1.94	Juste profil de relevé. Voir Photo faite normalement	Photo manquante.		
100	186	63	Fossé			2	12 US : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN 4491-93-94-95		
100	187	63	Fossé			2.06	Juste profil de relevé mais pas entier. Voir Photo faite normalement	Nikon Nikon DSCN4489-90/ DSCN4496-99		
100	213		Fossé				Entre Sd 176 et Sd 177	Pas de photo		
100	214		Fossé				Au nord du Sd au niveau de l'entrée.	Pas de photo		
100	215		Fossé				A côté de Sd 92.			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
100	217		Fossé							
110	26	2	Fossé	1.16	0.65	3 US : cf relevé sur minute		Pentax IMGP7393 à IMGP7399		
110	27		Fossé				Pas de relevé, stratigraphie visible en plan très nettement. Voir photos.	Pentax IMGP7388 à IMGP7392 / IMGP7399 / Coupe sud / YE	F100	
110	93	37	Fossé			0.48	LA brun clair, PIsc beige à jaunâtre, charbons millimétriques, hétérogène, Céramique.	Nikon DSCN4119 à DSCN4128 / Plan et Coupes / FLM	F260	
110	117	38	Fossé	0.7	0.2		Profil en cuvette, irrégulier, Parois évasées. LA brun clair, PIsc, quartz, charbons, hétérogène.	Nikon DSCN4246 à DSCN4251 / Plan et coupes / FLM	F112 F833	
110	156	47	Fossé			0.28	LA brun foncé, nodules de terre cuite, charbons, graviers, meuble, homogène.	Pas de photo / Coupes sud-est et nord / CH	F620	
120	23	2	Fossé			0.28	LA brun, homogène, compact.	Photo?	F400	
120	24	2	Fossé	0.82	0.12		Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun, PIsc, homogène.	Photo?		
120	25		Fossé				En plan, F120 coupe F390, non relevé.		F390	
130										
140										
150	10	Pas de relevé	Recreusement fossé?				Recreusement fossé?	Pentax IMGP7371 / HM		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
150	11	15	Fossé		1.03	0.26	Profil en cuvette, Fond plat ou quasi. LA gris, rares charbons, PISc altérées.	Pentax IMG7372 à IMG7373 / Coupe nord-ouest / HM		
150	13	2	Fossé			0.12	Extrémité fossé? Très arasé. LA gris orangé, hétérogène.	Pentax IMG7381 / Coupe nord / HM		
160	78		Fossé					Pentax IMG7680 à IMG7685 / Coupe nord / YE		
160	150	47	Fossé			0.08	LA brun clair, PISc, meuble, homogène.	Nikon DSCN4355 / Coupe ouest / CH	F170	
170	3	5	Fossé		1.7	0.72	Fossé orienté ouest / est. Profil évasé, fond plat. 2US. Cf relevé sur minute.	Nikon DSCN3664 / Coupe est	F337	
170	76	18	Fossé		0.96	0.65	3 US : cf relevé sur minute. Compléments très schisteux.,.	Pentax IMG7677 à IMG7679 / Coupe est / YE		
170	138	46	Fossé			0.46	2 Us : cf relevé sur minute. Véritable extrémité de fossé.	Pentax IMG8053 / Photo générale F170 mais vue sur Coupe ouest SD 138 / YE		
170	140	46	Fossé			0.86	2 Us (Us 2 à 3) : cf relevé sur minute. Us 2 anthropique tandis que l'Us 3 est plus naturelle, liée aux effondrements de parois.	Nikon DSCN4343 / Coupe ouest / CH		F370

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
170	141	46	Fossé	1.55	0.83	3 Us : cf relevé sur minute. Us supérieures (1 et 2) toujours plus anthropiques que l'Us inférieure (3) liée à des effondrements de parois.	Nikon DSCN4347 / Coupe est / CH	F650		
170	142	46	Fossé	1.5	0.8	2 US : cf relevé sur minute. Fossé en V, fond plat. L'Us supérieure est plus anthropique alors que l'Us inférieure est liée aux effondrements de parois.	Nikon DSCN4348 / Coupe est / CH			
170	143	47	Fossé	1.52	0.72	3 US (de Us 1 à 3) : cf relevé sur minute. Comblements assez naturels, lents.	Nikon DSCN4349 à DSCN4350 / Coupe est / CH			
170	147	46	Fossé	1.5	0.8	3 US : cf relevé sur minute. Fossé en V, fond plat. L'Us supérieure est plus anthropique alors que l'Us inférieure est liée aux effondrements de parois.	Nikon DSCN4351 / Coupe est / CH			
170	149	47	Fossé	1.3	0.74	Profil en V, Fond plat. Comblement schisteux dans une matrice de LA brun clair à foncée. Comblement lent assez uniforme.	Nikon DSCN4352 / Coupe est / CH			
170	150	47	Fossé	1.3	0.76	Profil en V, Fond plat. 3 US (Us 1 à 3) : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4353 à DSCN4354 / Coupe est / CH	F58		
170	150	47	Fossé	1.1	0.68	Profil en V, Fond plat. Mêmes Us que coupe est.	Nikon DSCN4355 / Coupe ouest / CH		F160	
170	155	47	Fossé		0.52	Extrémité de fossé réelle. 3 US : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4356 / Coupe sud / CH			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
170	218		Fossé				Entre Sd 141 et 142.	Pas de photo		
180	28	15	Fossé	0.8	0.4		Fossé en cuvette, parois subverticale au nord-ouest et plus évasée au sud-est. 4 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7405 à IMG7406 / Coupe nord-est / HM		
180	29	15	Fossé		0.28		LA brun, homogène. Pas de recoupement visible avec F100.	Pentax IMG7400 à IMG7404 / Coupe nord / YE		
180	31	17	Fossé	1.66	0.42		Profil en cuvette. Bords asymétriques évasés. 2 US (Us 13 à 14) : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7411 à IMG7421 ; IMG7510 à IMG7514 ; IMG7546 à IMG7552 / Coupe est / YE	F190	
190	31	17	Fossé	2.3	1.26		Fossé en V. 7US (de Us 6 à 12) : cf relevé sur minute. Les comblements du fossé deviennent plus anthropiques.	Pentax IMG7411 à IMG7421 ; IMG7510 à IMG7514 ; IMG7546 à IMG7552 / Coupe est / YE		F180
190	32	17	Fossé		1.08		Fossé en V, Fond arrondi. 5 US (de Us 4 à Us 8) : cf relevé sur minute. Fossé peu anthropique, très oxydé.	Pentax IMG7542 à IMG7544 et IMG7546 à IMG7552 / Coupe est / YE		F340

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
190	42	17	Fossé		1.9	1.1	6 Us (de Us 3 à Us 8) : cf relevé sur minute. Comblements peu anthropiques.	Pentax IMG7537 à IMG7552 / Coupe est / YE		F340
190	45	16	Fossé				4 US : Cf relevé sur minute	Pentax IMG7553 à IMG7565		
190	179		Fossé				Entre Sd 31 et Sd 42	Pas de photo		
190	180		Fossé				Entre Sd 32 et Sd 42	Pas de photo		
190	181		Fossé				Entre Sd 32 et Sd 30	Pas de photo		
200	33	16	Fossé		0.76	0.24	Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun gris orangé, quelques charbons, PISc, Quartz. Recoupe un chablis.	Pentax IMG7424 / Coupe ouest / HM		
200	37	16	Fossé			0.18	LA brun gris orangé, hétérogène. Pas de différence de remplissage réel. F200 semble couper F100 mais pas d'observation de léger surcreusement dans le remplissage lorsque les 2 fossés se croisent.	Pentax IMG7425 à IMG7426 / Coupe sud / HM ou YE	F100	
200	51	20	Fossé				Cf relevé sur minute. Plusieurs fossés.	Pentax IMG7618 à 7621 / Coupe ouest / CH		
210	34	16	Fossé			0.38	Léger surcreusement lorsque F210 traverse F100. LA gris brun, rares charbons, céramique, hétérogène.	Pas de photo	F100	
210	204	62	Fossé		1	0.36	LA brun clair, oxydations, quartz, homogène, compact	Nikon DSCN4526 à DSCN4527 / Coupe ouest (Photo manquante)		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
210	205	62	Fossé		1.1	0.4	LA brun jaune, quartz, charbons rares.	Photo manquante		
210	35	16	Fossé		0.9	0.37	Profil en cuvette, bords évasés. 3 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7427 à IMG7428 / Coupe est / HM ou YE		
220	43	11	Fossé			0.33	2 US : cf relevé sur minute	Pentax IMG7566 à IMG7568 / Coupe nord-est et Coupe sud est / YE		
230	2	2	Fossé		2.79	1.44	Profil en V. 6 US : cf relevé sur minute	Pentax IMG7241 à IMG7250 / coupe est / YE Pentax IMG7379 et IMG7380 / Coupe est / HM		
230	12	15	Fossé		2.9	1.52	Fossé en V. 8 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7376 à IMG7378 / Coupe est / HM		
230	14	2	Fossé				2 US : cf relevé sur minute	Pentax IMG7385 à IMG7386 / Coupe est et sud / HM		F500

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
230	110 / 111	35	Fossé	2.4	1.25	Fossé en V. 6 US : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4221 à 4226 / Coupe ouest / GJ / Meule / HM			
230	112	35	Fossé	2.78	1.34	Fossé en V. 3 Us : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4218 à DSCN4220 / Coupe ouest / GJ			
230	127	42	Fossé		0.84	cf relevé sur minute. 2 US (Us 3 et 4). Pas de recoupement avec F100	Nikon DSCN4279 à DSCN4281 / Coupe sud / FLM			
230	129	32	Fossé	3.36	1.36	11 US : cf relevé sur minute De Us 1 à 7 = F230 ; De Us 8 à 11 = Fossé non numéroté qui coupe F230. Us 11 = recouvrement du fossé.	Nikon DSCN4300 à DSCN4304 / Coupe ouest / DM			
230	130 bis	54	Fossé	2.4	1.52	2 fossés. Dimensions du Fossé au sud de la coupe : 1,12 (l) x 0,72 (pf). Présence de scories dans ce fossé. Profils dessinés. Sondage 130 : doublon avec fossé enclos F750	Nikon DSCN4305 à DSCN4307			
230	132	46	Fossé	3.8	1.4	3 US : cf relevé sur minute. Profil en V avec fond plat.	Nikon DSCN4340 à DSCN4341 / Coupe ouest / CH			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
230	133	46	Fossé		2.6	1.3	3 Us : cf relevé sur minute. Le 1er comblement (US 4) entièrement naturel, lié à des effondrements de parois. Les comblements suivants, US 2 et 3, sont anthropiques (charbons et céramique).	Nikon DSCN4339 / Coupe ouest / CH		F500
230	135		Fossé							
230	153	61 / 62	Fossé			1.34	13 US : cf relevé sur minute. De Us 1 à 4 : arasement talus? Us 8 : comblement issu du talus?	Pentax IMGP8017 à IMGP8031 et IMGP8035 à IMGP8036 / Plan / YE Nikon DSCN4382 à DSCN4388 / Coupe sud-est / YE		
230	188		Fossé				Entre Sd 127 et Sd 129	Pas de photo		
230	189		Fossé				Entre Sd 129 et Sd 130	Pas de photo		
230	197		Fossé				Entre Sd 2 et Sd 112	Pas de photo		
230	198		Fossé				Entre Sd 112 et Sd 133	Pas de photo		
230	199		Fossé				Entre Sd 133 et S 110/111	Pas de photo		
230	200		Fossé				Entre Sd 110/111 et Sd 135	Pas de photo		
230	201		Fossé				Entre Sd 132 et Sd 135	Pas de photo		
230	202		Fossé				Entre Sd 130 et Sd 132	Pas de photo		
230	203		Fossé				Entre Sd 189 et Sd 130	Pas de photo		
240		40	Chablis	2.84	0.9	0.25	Fosse oblongue, Profil en cuvette. LA brun, nodules de schiste, compact, homogène.	Nikon DSCN4451 à DSCN44533 / Coupe ouest / SK	F90	

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
250	47	11	Fossé		0.16	0.16	Profil en cuvette, fond plat. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène	Nikon DSCN3869 / Coupe ouest / CH		
250	48	11	Fossé		0.39	0.5	Profil en U, Bords droits. 2US (cf relevé)	Nikon DSCN3870 / Coupe ouest / CH	F86	
250	52	11	Fossé			0.1	LA brun clair, schiste, meuble, homogène			
260	75	21	Fossé		0.4	0.16	Profil en U, Fond plat, parois verticale à subverticale. LA brun clair, meuble, homogène.	Nikon DSCN3945 à DSCN3946 / Coupe nord / CH		
260	89	24	Fossé		0.2	0.06	Profil en cuvette, fond plat. LA brun clair, meuble, homogène.	Coupe nord et sud / CH		
260	91	28	Fossé		0.3	0.12	LA brun clair, beige, schiste, quartz, compact, homogène.	Nikon DSCN4074 à DSCN4076 / Coupes / SK	F105	
260	93	37	Fossé			0.25	LA brun clair, PISc beige à jaune, homogène.	Nikon DSCN4119 à DSCN4128 / Plan et coupes / FLM		F110
260	94	30	Fossé		0.28	0.17	Profil en U, Fond plat, parois verticale à subverticale. 2 US (cf relevé sur minute).	Nikon DSCN4093 à DSCN4098 / Coupes nord et sud / FLM	F113	
260	100	29	Fossé		0.32	0.15	LA gris beige, PISc. Aucune différence de sédiment visible dans la coupe entre les 2 fossés.	Nikon DSCN4135 à DSCN4136 / Coupes / PM		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
270	149	47	Fossé		0.3	0.16	Profil en cuvette. Fond arrondi. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.	Nikon DSCN4352 / Coupe est / CH		
270	150	47	Fossé		0.3	0.14	Profil en cuvette. Fond arrondi. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.	Nikon DSCN4353 à DSCN4354 / Coupe est / CH		
280	50	11	Fossé		0.34	0.08	Profil en cuvette, fond plat. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.	Nikon DSCN3883 / Coupe nord / CH		
280	52	11	Fossé			0.1	LA brun clair, schiste, meuble, homogène.			
290	100	29	Fossé		0.36	0.15	LA gris beige, PISc. Aucune différence de sédiment visible dans la coupe entre les 2 fossés.	Nikon DSCN4135 à DSCN4136 / Coupes / PM		
290	109	37	Fossé		0.8	0.16	3 US : cf relevé sur minute. Profil en cuvette. Présence d'un surcreusement dans le fossé = TP? (Us 2 et 3).	Nikon DSCN4175 à DSCN4181 / Coupe ouest et est / FLM	F116	
290	113	29	Fossé		0.4	0.08	LA gris beige, PISc. Aucune différence de sédiment visible dans la coupe entre les 2 fossés.	Nikon DSCN4228 à DSCN4232 / Coupes / PM		
300										
310	119	52	Fossé		0.34	0.04	LA gris stérile, quelques PISc.	Photo? / Coupe est.		
320	113	29	Fossé		0.4	0.1	LA gris beige, PISc. Aucune différence de sédiment visible dans la coupe entre les 2 fossés.	Nikon DSCN4228 à DSCN4232 / Coupes / PM		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
330	118	29	Fossé		0.16	0.03	Très arasé. LA gris beige.	Pas de Photo / Coupe sud		
340	30	16	Fossé		1.01	0.28	Profil en cuvette. Bord nord évasé, Bord sud subvertical. LA brun foncé à gris orangé (PISc), hétérogène.	Pentax IMG7407 à IMG7410 / IMG7412 à IMG7421 (photos générales) / Coupe est / YE		
340	31	17	Fossé		1.33	0.75	5 US (de Us1 à 5) : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7411 à IMG7421 ; IMG7510 à IMG7514 ; IMG7546 à IMG7552 / Coupe est / YE		
340	32	17	Fossé		1.6	0.62	Bords évasés, Fond quasi plat. Probables curages. 3 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7542 à IMG7544 et IMG7546 à IMG7552 / Coupe est / YE	F190	
340	36	16	Fossé			0.18	Profil en cuvette. LA gris orangé à brun, homogène.	Pentax IMG7422 à IMG7423 / Coupe sud / YE	F100	
340	42	17	Fossé		1.32	0.67	2 Us : cf relevé sur minute. Curage.	Pentax IMG7537 à IMG7552 / Coupe est / YE	F190	

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
340	45	16	Fossé			0.99	Profil en V. 4 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7553 à IMG7565 / coupes / YE		
340	49	18	Fossé		1	0.7	3 US (de Us11 à Us13) : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7571 à IMG7617 et IMG7671 à IMG7676 / Coupe est / YE		F780
340	108	33	Fossé		0.8	0.39	Profil en cuvette, Parois subverticales, Fond arrondi. LA gris clair, PISc, nodules terre cuite, céramique, compact	Nikon DSCN4137 à DSCN4143 / Coupe ouest / GJ	F720	
350	41	18	Fossé		0.55	0.12	Profil en cuvette, Arasé. LA gris brun, homogène	Photo?	F830	
360	41	11	Fossé		0.2	0.1	Profil en cuvette, fond irrégulier. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.	Nikon DSCN3850 et DSCN3852 / coupe sud et coupe ouest / CH		
360	143	46	Fossé		0.24	0.16	LA brun clair, PISc, meuble, homogène.	Nikon DSCN4349 à DSCN4350 / Coupe est / CH		
370	139	46	Fossé		0.39	0.11	Profil en cuvette. LA brun clair, PISc, meuble, hétérogène.	Pas de Photo / Coupe sud		
370	140	46	Fossé			0.2	Us 1 : LA brun clair, PISc, meuble, hétérogène.	Nikon DSCN4343 / Coupe ouest / CH	170	

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
380										
390	25	15	Fossé		2.28	0.87	Profil en cuvette, Bords évasés. 3 US : cf relevé sur minute. En plan, F120 coupe F390.			F120
400	21	2	Fossé		0.88	0.22	2 fossés? 2 US : cf relevé sur minute. Pas d'intersection avec F420 car le fossé se termine juste avant.	Pentax IMGP7387 / Coupe ouest / HM		
400	22	2	Fossé			0.25	LA brun, PISc, homogène			
400	23	2	Fossé			0.22	LA brun gris, homogène, compact.	Photo?		F120
410										
420	21	2	Fossé			0.17	Arasé, Pas d'intersection avec F400 car remonte avant. LA gris, charbons rares, PISc	Pentax IMGP7387 / Coupe ouest / HM		
430										
440										
450										
460	19	2	Fossé		0.42	0.12	Profil en cuvette, bords évasés. LA gris, PISc altérées, rares charbons.	Pentax IMGP7383 / coupe sud / HM	F470 (en plan / pas visible en coupe)	
460	20	2	Fossé		0.59	0.24	Profil en cuvette, bords évasés. LA gris, PISc altérées, rares charbons, hétérogène.	Pentax IMGP7384 / coupe nord / HM		
470	19	2	Fossé		0.18	0.1	Fond plat, bords évasés asymétriques. LA gris, PISc altérées, rares charbons.	Pentax IMGP7383 / coupe sud / HM		F460 (en plan / pas visible ne coupe)
500	14	2	Fossé			0.4	LA gris orangé, PISc, hétérogène, compact	Pentax IMGP7385 à IMGP7386 / Coupe est et sud / HM	F230	

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
500	15	2	Fossé		1	0.4	Fossé à fond plat et bords évasés asymétriques. LA gris, PISc altérées.	Pentax IMGP7382 / Coupe nord / HM		
500	133	46	Fossé			0.4	US 1 : LA brun foncé à gris foncé, blocs de grès, graviers, très peu de schiste, céramique, terre cuite, compact, homogène.	Nikon DSCN4339 / Coupe ouest / CH	F230	
510										
520	124	44	Fossé enclos résidentiel		5.3	2.96	Début de profil coupe est pour placement mobilier. Pas de description d'US. Profil en V, 26 US : cf relevé sur minute. Présence d'un palier de sécurité, donc les US ne se correspondent pas forcément. Présence de «puits». Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Pentax IMGP7886 à IMGP7891 ; IMGP7899 à IMGP7903 / Coupe est / YE Pentax IMGP7892 IMGP7898 / Coupe ouest / YE Pentax IMGP8000 à IMGP8009 / curage Fossé et «barrage» / YE		
520	126	53	Fossé enclos résidentiel		4.8	2.62	Relevé du profil seulement. Profil en V. Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Pentax IMGP7980 à IMGP7993 ; IMGP8010 à IMGP8016 / Coupe ouest / YE		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
520	134	65	Fossé enclos résidentiel		5,4	2,46	Juste profil dessiné pour placer le prélèvement palyno.			
520	152		Fossé enclos résidentiel				Angle sud-est Enclos	Pentax IMG8000 à IMG8009 / curage Fossé et «barrage» / YE		
520	166		Fossé enclos résidentiel				Angle sud-est Enclos	Pentax IMG8000 à IMG8009 / curage Fossé et «barrage» / YE		
520	174		Fossé enclos résidentiel					Pas de photo		
520	206		Fossé enclos résidentiel				Angle sud-ouest de l'enclos.	Pas de photo		
520	211		Fossé enclos résidentiel				Idem que Sd 206? Angle sud-ouest de l'enclos.	Pas de photo		
520	219		Fossé enclos résidentiel							
530										
540										
550										
560	152		Fossé		1	0,6	pas de relation chronologique visible entre F560 et F580.	Alcatel 1600041-54		
570										
580	152		Fossé		1	0,6				

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
590										
600	131	45/55	Fossé enclos résidentiel		5	2.2	61 US : cf relevés sur minutes. Les comblements supérieurs du fossé correspondent à l'utilisation antique tandis que les niveaux inférieurs correspondent à la période Protohistorique. Aménagement d'une sorte de «dôme», visible sur photo et sur relevé, peut-être pour le passage durant la période protohistorique. Au niveau du dôme, alternance de couches très anthropiques et de couches naturelles avec plaquettes de schiste très compactées. Plus les couches s'approchent du dôme, plus elles sont foncées et charbonneuses. La présence d'un bâtiment antique collé à cette entrée protohistorique laisse entrevoir une obturation de ce passage au profit d'un autre (cf Sd 163, F750). Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Pentax IMGP7994 à IMGP7999, IMGP8052 / Coupe ouest / YE Nikon DSCN0001 à DSCN0002 / YE Pentax IMGP8102-06/8107-14/8129-41 Nikon DSCN4308 à DSCN4334 / Coupe ouest et vue générale / YE Nikon DSCN4360 à DSCN4361 ; Nikon DSCN4363 à DSCN4377/ Coupe nord pendant curage au niveau de passage / YE		
600	154	50 / 65	Fossé enclos résidentiel			2.2	10 US : cf croquis sur la minute et relevé du profil. Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Pentax IMGP8037 à IMGP8051 / Coupes ouest, sud et nord / YE		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
600	175		Fossé enclos résidentiel				Entre Sd 131 et Sd 154	Pas de photo		
600	183	64	Fossé enclos résidentiel				Angle nord-ouest enclos. Profil incomplet. Schéma des US : 13 US (cf relevé sur minute).	Pas de photo		
600	184		Fossé enclos résidentiel				Curage à proximité immédiate de Sd 183	Pentax IMGP8347 à IMGP8351		
600	196		Fossé enclos résidentiel				Curage façade ouest	Nikon IMGP8413		
610	143	46	Fossé		0.4	0.15	Profil en cuvette. Fond irrégulier. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.	Nikon DSCN4349 à DSCN4350 / Coupe est / CH		
610	46	11	Fossé		0.34	0.12	Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.	Nikon DSCN3868 / Coupe ouest / CH		
610	147	46	Fossé		0.34	0.17	Profil en cuvette. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.	Nikon DSCN4351 / Coupe est / CH		
620	18	8	Fossé		0.5	0.1	Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène.	Nikon DSCN3746 - DSCN3747 / Coupe ouest / CH		
620	101	41	Fossé		0.66	0.07	Très arasé. LA brun, quelques charbons, homogène, compact.	Nikon DSCN4154 à DSCN4162 ; DSCN4173 à DSCN4174 / Coupe ouest / SK		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
620	102	41	Fossé		0.66	0.1	Très arasé. LA brun, quelques charbons, homogène, compact.	Nikon DSCN4163 à DSCN4168 / Coupe ouest / SK		
620	103	41	Fossé		0.66	0.08	Très arasé. LA brun, quelques charbons, homogène, compact.	Nikon DSCN4169 à DSCN4172 / Coupe ouest / SK		
620	104	41	Fossé		0.7	0.06	Très arasé. LA brun, quelques charbons, homogène, compact.	Nikon DSCN4182 à DSCN4191 / Coupe ouest / SK		
620	156	47	Fossé			0.06	Très arasé. LA brun clair, meuble, homogène.	Pas de photo / Coupes sud-est et nord / CH		F110
630	17	8	Fossé		0.44	0.2	Profil en cuvette, fond plat. LA brun foncé, meuble, homogène.	Nikon DSCN3756 à DSCN3760 / Coupe ouest / CH	F462	
630	95	40	Fossé		0.54	0.24	Profil en cuvette, Parois évaseées, Fond plat. LA brun, quelques nodules de schiste et quelques petits galets de quartz, fragment carrelage médiéval.	Nikon DSCN4129 à DSCN4133 / Coupe ouest / SK	F449	
630	105	41	Fossé		0.54	0.18	LA brun, nodules schiste jaune, traces de terre cuite, rares cailloux de quartz, compact	Nikon DSCN4234 à DSCN4241 ; DSCN4245 ; DSCN4253 à DSCN4254 ; DSCN4256 ; DSCN4259 / Plan et coupes / SK	F640	

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
630	106	41	Fossé		0.54	0.18	LA brun, traces de charbons, compact.	Nikon DSCN4236 ; DSCN4239 à DSCN4245 ; DSCN4253 à DSCN4254 ; DSCN4256 ; DSCN4259 / Plan et Coupes / SK		
630	107	41	Fossé		0.54	0.17	LA brun, charbons, compact, homogène.	Nikon DSCN4252 à DSCN4261 / Plan et Coupes / SK		
630	115	40	Fossé		0.5	0.27	Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun, nodules schiste, cailloux quartz, compact, homogène.	Nikon DSCN4262 à DSCN4269 / Plan et coupes / SK		
640	101	41	Fossé		0.4	0.07	Très arasé. LA brun clair, petits nodules de schiste, traces de charbons, homogène, compact.	Nikon DSCN4154 à DSCN4162 ; DSCN4173 à DSCN4174 / Coupe ouest / SK		
640	103	41	Fossé		0.26	0.1	Très arasé. LA brun clair, petits nodules de schiste, traces de charbons, homogène, compact.	Nikon DSCN4169 à DSCN4172 / Coupe ouest / SK		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
640	105	41	Fossé		0.22	0.1	Très arasé. LA brun clair, petits nodules de schiste, traces de charbons, homogène, compact.	Nikon DSCN4234 à DSCN4241 ; DSCN4245 ; DSCN4253 à DSCN4254 ; DSCN4256 ; DSCN4259 / Plan et coupes / SK		
640	107	41	Fossé		0.26	0.08	Très arasé. LA brun clair, petits nodules de schiste, traces de terre cuite, homogène, compact.	Nikon DSCN4252 à DSCN4261 / Plan et Coupes / SK		
650	141	46	Fossé			0.11	LA brun clair, PISc, meuble, homogène.	Nikon DSCN4347 / Coupe est / CH		F170
660	80	26	Fossé		0.18	0.04	Très arasé, Profil en cuvette. LA brun, charbonneux, quelques nodules de schiste.	Nikon DSCN3970 à DSCN3973 / Coupes / SK		
670	102	41	Fossé		0.2	0.03	Très arasé. LA brun clair, petits nodules de schiste, traces de charbons, homogène, compact.	Nikon DSCN4163 à DSCN4168 / Coupe ouest / SK		
670	104	41	Fossé		0.22	0.06	Très arasé. LA brun clair, petits nodules de schiste, traces de charbons, homogène, compact.	Nikon DSCN4182 à DSCN4191 / Coupe ouest / SK		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
670	106	41	Fossé		0.22	0.06	LA brun , traces de charbons, compact.	Nikon DSCN4236 ; DSCN4239 à DSCN4245 ; DSCN4253 à DSCN4254 ; DSCN4256 ; DSCN4259 / Plan et Coupes / SK		
680										
690										
700	207	62	Fossé		0.46	0.18	LA gris brun clair, PISc	Photo manquante / Coupe nord		
700	208	62	Fossé			0.28	LA gris brun clair, PISc	Photo manquante / Coupe est		
700	209	62	Fossé		0.46	0.28	LA gris brun clair, PISc, charbons.	Photo manquante / Coupe nord		
700	210	62	Fossé		0.46	0.32	LA gris brun clair, PISc	Photo manquante / Coupe sud		
710	160	57	Fossé		0.8	0.26	2 US : cf relevé sur minute. Sd dans enclos principal.	Pas de Photo / Coupe ouest		
710	162	57	Fossé		0.76	0.23	2 US : cf relevé sur minute. Sd dans enclos principal.	Pas de Photo / Coupe ouest		
720	49	18	Fossé		2.26	1.64	Profil en V. 8 US (Us 1 à 8) : cf relevé.	Pentax IMG7571 à IMG7617 et IMG7671 à IMG7676 / Coupe est / YE		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
720	108	33	Fossé		2.7	1.92	Profil en V. 7US (de US 2 à US 8) : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4137 à DSCN4143 / Coupe ouest / GJ		F340
720	167 / 169	60	Fossé			1.8	16 US (Us 1 à 16) : cf relevé sur minute. De Us 1 à 12 et de Us 15 à 16, comblements très naturels. De Us 13 à 14, comblements anthropiques avec rejets de céramique	Nikon DSCN4442 à DSCN4450		F852
720	176	59	Fossé		2.94	1.42	Profil en V. 9 US : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4481 à DSCN4484 Coupe ouest		
720	177	59	Fossé		2.46	1.64	Profil en V. 13 US : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4474 à DSCN4480 Coupe ouest		F546
720	178	58	Fossé		2.5	1.48	11 US : cf relevé sur minute. Fossé en V.	Nikon DSCN4485 à DSCN4488 Coupe ouest		
720	182	58	Fossé		3.1	2.07	Relevé du profil.	Pentax IMG P8290 à 8292 / Coupe est / CB		
720	193	57	Fossé				LA gris clair beige, inclusions PLisc jaune, un peu de charbons.	Nikon DSCN4507 à DSCN4509		F730
720	212		Fossé				Gros rejet de céramique à -1m environ du niveau de décapage.	Pas de Photo		
720	216		Fossé				Entre Sd 177 et Sd 178	Pas de Photo		
730	193	57	Fossé			0.18	LA gris brun foncé, nombreuses inclusions de charbons et nodules terre cuite.	Nikon DSCN4507 à DSCN4509	F720	

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
730	194	62	Fossé			0.4	3 US : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4530 à DSCN4533 / Coupe ouest (photos manquantes)		
730	195	62	Fossé		0.74	0.42	LA gris, charbons, PISc, quartz, rares terre cuite.	Photo manquante	F854	
740	131	55	Fossé		0.86	0.28	Profil en cuvette. LA brun, quartz, PISc.	Nikon DSCN4442 à DSCN4450	F600	
740	167/169	60	Fossé		0.9	0.3	Unique Us numérotée 20 : LA brun clair, blocs de quartz.	Nikon DSCN4442 à DSCN4450	F800 F852	
750	96	49	Fossé enclos résidentiel		4.4	2.51	Profil en V. 8 US : cf relevé sur minute. Dessin du profil et description US. Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Pentax IMGP7791 à IMGP7811 / Coupe nord et plans / YE		
750	120	43	Fossé enclos résidentiel		5.5	2.6	Façade est de l'enclos quadrangulaire. Profil en V, Coupe nord et sud (juste profil) pour placer le mobilier. Parois évasées. Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Pentax IMGP7871 à IMGP7884 ; IMGP7937 à 7943 / Coupe sud / GJ et YE		
750	128						Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Pentax IMGP7932 à 7979 / Coupe sud et photo travail / YE		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
750	130	49	Fossé enclos résidentiel		4.8	2.8	Profil en V. 10 US déterminées jusqu'au niveau de l'eau : cf relevé minute. Profondeur totale estimée sous l'eau. Couches supérieures antiques et couches inférieures protohistoriques. Alternance de couches d'effondrement et de couches anthropiques. Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Pentax IMG7904 à IMG7931 / Coupe nord et sud et vues générales / YE		
750	161		Fossé enclos résidentiel				Vue du fossé 580 coupant le sommet du fossé 750 / cf sd120	Pentax IMG7932 à IMG7943 / YE // Pentax IMG7944-70 / coupe et dos d'âne / YE		
750	163		Fossé enclos résidentiel					Nikon DSCN4389 à DSCN4395 / Vue générale / YE		
750	164		Fossé enclos résidentiel				cf sd96			
750	168		Fossé enclos résidentiel				cf sd96	Pentax IMG7804 à IMG7811 Coupe nord / YE		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
800	167/169	60/61	Fossé			0.4	2 US (Us 21 à 22) : cf relevé sur minute.	Nikon DSCN4442 à DSCN4450		F740 F852
810	97	34	Fossé enclos résidentiel				11 US : cf relevé sur minute (de Us 2 à Us 12). Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Nikon DSCN4146 à DSCN4152 / Coupe est et sud / GJ Pentax IMG7812 à IMG7818 / Plans / YE		F760
810	98	56	Fossé enclos résidentiel		4.46	2.57	Profil ouest dessiné sur minute. Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Pentax IMG7849 à 7851 / Coupe ouest / YE		
810	99	34	Fossé enclos résidentiel				10 US : cf relevé sur minute. Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Nikon DSCN4153/ Coupes / GJ Pentax IMG7819 à IMG7827 ; IMG7842 à 7848 / Coupes sud et ouest / DM		
810	148	48	Fossé enclos résidentiel		4.8	2.78	Fossé en V, Parois évasées. 11 US : cf relevé sur minute. De US 1 à US 6 et US8 : Niveaux antiques avec rejets de foyers. De US 9 à 11 et US 7 : Niveaux protohistoriques. Alternance de rejets anthropiques et comblements naturels d'érosion des parois. Présence de nombreux curages pour entretenir le fossé.	Pentax IMG7828 à IMG7841 ; IMG7853 à 7861 / Coupe est / IMG78308 à 8311/Coupe ouest YE		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
810	151		Fossé enclos résidentiel				Angle nord-est. Pas de relevé			
810	170		Fossé enclos résidentiel				Entre Sd 97 et Sd 98	Pentax IMGP8251 à IMGP8261		
810	171		Fossé enclos résidentiel				Entre Sd 98 et Sd 99	Pas de Photo		
810	173		Fossé enclos résidentiel				Entre Sd diag et Sd 148	Pas de Photo		
810	183	64	Fossé enclos résidentiel				Angle nord-ouest enclos. Profil incomplet. Schéma des US : 13 US (cf relevé sur minute).			
820										
830	39	16	Fossé		1.94	0.4	Profil en cuvette, bords évasés. LA gris, oxydes, quartz, homogène.	Pentax IMGP7531 à IMGP7534 / Coupe sud / YE	F850	
830	41	18	Fossé		3.4		Profil en cuvette, bords évasés. LA brun gris, charbons, PISc altérées, cailloux schiste et quartz, hétérogène.			F350
840										
850	38	16	Fossé		1.1	0.43	Profil en cuvette, Bords évasés. LA gris orangé, rares charbons, gros blocs quartz, hétérogène.	Pas de photo		
850	39	16	Fossé			0.63	LA gris orangé (oxydes), quartz, hétérogène, compact.	Pentax IMGP7531 à IMGP7534 / Coupe sud / YE		F830

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
850	40	16	Fossé		1.8	0.66	Fossé légèrement en V. Remplissages peu anthropiques. 4 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7535 à IMG7536 / Coupe sud-ouest / YE		
850	144	46	Fossé		1	0.42	Profil en cuvette. LA brun clair à beige, graviers, charbons, meuble, homogène. Complètement lent.	Nikon DSCN4344 / Coupe est / CH		
850	145	46	Fossé		0.9	0.42	Profil en cuvette. LA brun clair à beige, graviers, charbons, meuble, homogène. Complètement lent.	Nikon DSCN4345 / Coupe sud-est / CH		
850	146	46	Fossé		0.9	0.3	Profil en cuvette. LA brun clair à beige, graviers, charbons, meuble, homogène. Complètement lent.	Nikon DSCN4346 / Coupe sud / CH		
860	165	51	Fossé			0.16	LA brun foncé, meuble, homogène.	Pas de Photo / Coupe nord / CH		
870	72		Drain					Pentax IMG7670 / YE		
880										
890										
900			Chablis							
910	51	20	Fossé		0.82	0.36	Profil en cuvette, Bords évasés, Fond arrondi. 2 Us : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7618 à IMG7621 / Coupe ouest / CH		
910	60	20	Fossé			0.32	LA brun clair à gris clair, lentilles de substrat, galets, compact, hétérogène.			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
920	51	20	Fossé				Très arasé, non relevé.	Pentax IMG7618 à IMG7621 / Coupe ouest / CH		
930	51	20	Fossé		0.4	0.08	Profil en cuvette, Bords évasés, Fond plat. LA brun clair à ocre, PISc, meuble, hétérogène.	Pentax IMG7618 à IMG7621 / Coupe ouest / CH		
940	54	20	Fossé		1.2	0.46	Profil en cuvette, Parois évasées. 3 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7624 à IMG7625 / Coupe nord / CH		
940	55	20	Fossé			0.46	Fond plat. LA brun clair à ocre, lentilles de substrat, charbons, galets, compact, homogène.	Pentax IMG7626 à IMG7629 ; IMG7635 à IMG7639 et IMG7645 à IMG7647 / Coupe sud / CH	F960	
940	56	20	Fossé		1	0.22	Profil en cuvette, Fond plat, Bords évasés. 2 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7630 à IMG7632 / Coupe nord / CH		
940	57	20	Fossé		0.99	0.34	Profil en cuvette, Bords évasés. 2 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7633 à IMG7634 / Coupe nord / CH		
950	62	20	Fossé			0.22	LA brun clair à beige, meuble et homogène.	Pentax IMG7651 à IMG7654 / Coupe ouest / CH	F960	

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
950	63	20	Fossé		1.1	0.24	Fond plat, Profil en cuvette. LA brun ocre, compact, homogène.	Pentax IMG7655 à IMG7657 et IMG7659 / Coupe est / CH		
950	66	20	Fossé		0.6	0.18	En cuvette, fond plat. LA brun ocre, compact, homogène.	Pentax IMG7668 / Coupe est /		
950	67	20	Chablis			0.16	hétérogène	Pentax IMG7669 / Coupe est / CH		
950	68	20	Fossé			0.1	Arasé, LA brun clair à beige, meuble, homogène, blocs de quartz.	Pentax IMG7658 / Coupe ouest / CH		
960	53	20	Fossé		0.9	0.22	Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun gris clair, peu de charbons, meuble, homogène.	Pentax IMG7622 à IMG7623 / Coupe ouest / CH		
960	55	20	Fossé			0.22	LA brun gris clair, galets, meuble, homogène.	Pentax IMG7626 à IMG7629 ; IMG7635 à IMG7639 et IMG7645 à IMG7647 / Coupe sud / CH		F940
960	58	20	Fossé		0.5	0.16	Profil en cuvette, Parois subverticales. LA brun gris clair, peu de charbons, quartz, meuble, homogène.	Pentax IMG7640 à IMG7641 / Coupe ouest / CH		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
960	59	20	Fossé		0.72	0.26	Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun gris clair, peu de charbons, meuble, homogène.	Pentax IMG7642 à IMG7644 / Coupe est / CH	F664	
960	61	20	Fossé		0.7	0.24	LA brun gris clair, galets, meuble, homogène.	Pentax IMG7648 à 7650 / Coupe ouest / CH		
960	62	20	Fossé			0.24	LA brun gris clair, galets, meuble, homogène.	Pentax IMG7651 à IMG7654 / Coupe ouest / CH		F950
960	64	20	Fossé		1.2	0.4	2 US : cf relevé sur minute.	Pentax IMG7660 à IMG7661 / Coupe est / CH	F970	
960	65	20	Fossé		0.9	0.24	Profil en cuvette. LA brun gris clair, galets, meuble, homogène.	Pentax IMG7664 à IMG7666 / Coupe ouest / CH		
960	68	20	Fossé		0.69	0.24	Profil en cuvette, Fond arrondi. LA brun clair à beige, meuble, homogène, blocs de quartz.	Photo? Coupe nord / CH		
970	64	20	Fossé			0.3	LA brun foncé, meuble, homogène, graviers, charbons.	Pentax IMG7660 à IMG7661 / Coupe est / CH		F960
970	70	20	Fossé		0.7	0.14	Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun foncé, meuble, homogène, graviers, charbons.	Pentax IMG7662 / Coupe nord / CH		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Coupe	est coupé par
970	71	20	Fossé			0.14	LA brun foncé, meuble, homogène, graviers, charbons.	Pentax IMGP7663 / Coupe ouest / CH		
980			Fossé				Très arasé, non relevé.			
990			Fossé				Très arasé, non relevé.			
1000			Fossé				Très arasé, non relevé.			
1010			Fossé				Très arasé, non relevé.			
1020			Fossé				Très arasé, non relevé.			
1030			Fossé				Très arasé, non relevé.			
1040			Fossé				Très arasé, non relevé.			

Inventaires des faits : hors fossés

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
1			Chablis	1.50	0.75		LA brun gris			
2		8	Trou de poteau	0.46	0.44	0.24	Circulaire, profil en U, fond plat, LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3732 / coupe ouest / CH
3		8	Trou de poteau	0.50	0.46	0.18	Circulaire, profil en U, fond plat, LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3732 / coupe ouest / CH
3		8	Trou de poteau	0.50	0.46	0.18	Circulaire, profil en U, fond plat, LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3733 / coupe ouest / CH
4		8	Trou de poteau	0.40	0.36	0.10	Circulaire, profil en cuvette, LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3769 / coupe ouest / CH
5		8	Trou de poteau	0.62	0.44	0.24	Ovale, Profil en U, fond plat, LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3731 / coupe ouest / CH
7		9	Fosse de plantation	1.00		0.16	Carrée, Bords évasés, fond plat, LA brun, ardoise			Pentax IMG7369 / Coupe nord / HM
11		8	Trou de poteau	0.34	0.32	0.16	Circulaire, profil en U, fond plat, LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3730 / coupe ouest / CH
12		8	Trou de poteau	0.36	0.24	0.10	Ovale, Profil en U, fond plat, LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3755 / coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
13		8	Trou de poteau	0.46	0.38	0.12	Ovale, Profil en cuvette, LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3754 / coupe ouest / CH
14		8	Trou de poteau	0.72	0.50	0.30	Allongée, Bords droits, fond irrégulier, LA brun clair à gris clair, charbons, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3753 / coupe ouest / CH
15		8	Trou de poteau	0.36	0.34	0.18	Circulaire, profil en cuvette, bords évasés asymétriques, LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Coupe ouest
16		11	Trou de poteau	0.40		0.16	Circulaire, profil en cuvette, LA brun clair à gris clair, meuble, homogène, PISc.			Nikon DSCN3777 / coupe ouest/ CH
17		11	Trou de poteau	0.30		0.12	Circulaire, profil en cuvette, LA brun clair à gris clair, meuble, homogène, PISc.			Nikon DSCN3778 / coupe ouest / CH
18		11	Trou de poteau	0.24		0.08	Circulaire, Arasé, profil en cuvette avec bords asymétriques, LA brun clair à gris clair, meuble, homogène, PISc.			Nikon DSCN3779 / coupe ouest / CH
21		8	Trou de poteau	0.36	0.34	0.08				Coupe ouest
22		8	Trou de poteau	0.56	0.42	0.18	Contours et profil irréguliers, fond plat, bord droit au sud et bord évasé au nord, LA brun clair à gris clair, PISc, charbons, compact, homogène			Coupe ouest
27		21	Trou de poteau	0.32		0.10	Circulaire, arasé, fond irrégulier, LA brun clair, meuble, homogène			Coupe ouest
28		21	Trou de poteau	0.30		0.10	Circulaire, profil en cuvette, LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Coupe ouest

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
29		21	Trou de poteau	0.46	0.40	0.14	Subcirculaire, profil en cuvette avec bords asymétriques, bord droit au sud et évasé au nord, LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Coupe ouest
32		21	Trou de poteau	0.40		0.20	Circulaire, profil en cuvette, bords légèrement asymétriques, LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Coupe ouest
33		21	Trou de poteau	0.30		0.18	Circulaire, profil en cuvette, bords évasés, LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Coupe ouest
34		47	Trou de poteau	0.60	0.44	0.20	Ovale, profil en cuvette, bords évasés asymétriques, LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Coupe ouest
37		21	Trou de poteau	0.34		0.28	Circulaire, Profil en U avec bord sud évasé, LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pentax IMGP7689 / coupe ouest/ CH
38		21	Trou de poteau	0.28	0.26	0.10	Circulaire, Profil en U, fond plat, LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pentax IMGP7687 / Coupe ouest / CH
39		21	Fosse	0.70	0.46	0.18	Allongée, Fond quasi plat, Bord sud évasé, Bord nord droit, LA brun clair, meuble, homogène	F90		Pentax IMGP7686 / coupe ouest / CH
42			Fosse	1.16	0.75		LA brun, PISc, Quartz			
43			Fosse?	1.70	1.10		Labrun gris, quartz			
44		21	Trou de poteau	0.32	0.30	0.12	Circulaire, profil en cuvette, LA brun clair, meuble, homogène			Coupe ouest
46		47	Trou de poteau	0.30		0.16	Circulaire, profil en U, LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Coupe ouest
47		47	Trou de poteau	0.30		0.16	Circulaire, profil en cuvette, LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Coupe ouest
49			Fosse	1.10	0.75		LA brun, PISc			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
51			Chablis	1.20	1.00		LA brun clair, PISc, Quartz			
54	187	63	Chablis	1.10	1.00	0.21	Profil en cuvette, Parois évasées, Fond quasi plat. LA brun, Quartz			Photo manquante
57			Fosse?	1.50	0.90		LA brun gris, PISc, Quartz			
58	150	47	Chablis	1.30		0.20	LA brun clair à beige, PISc, compact, homogène		F170	Nikon DSCN4353-4354 / Coupe est / CH
59		21	Trou de poteau	0.70	0.68	0.36	Ovale, fond plat, bord droit au nord, bord évasé au sud, bords asymétrique, LA brun clair, meuble, homogène			Nikon DSCN3981 / coupe ouest / CH
61		21	Trou de poteau	0.50	0.46	0.28	Subcirculaire, profil en U avec bord nord légèrement évasé, fond plat, 2US. 1 : LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3977 / coupe ouest / CH
							Us 2 : LA brun clair, meuble, homogène.			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
62		21	Trou de poteau	0.60	0.48	0.26	Ovale, Profil irrégulier avec sorte d'avant trou, bord évasé, 2 US Us1 : LA brun clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3974 / coupe ouest / CH
							Us 2 : LA brun clair, PISc, meuble, homogène			
63		21	Trou de poteau	0.46	0.40	0.20	Subcirculaire, profil en U, fond plat. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3961 / Coupe ouest / CH
64			Chablis	2.00	1.10		LA brun, PISc, Quartz			
66		21	Trou de poteau	0.30	0.26	0.14	Subcirculaire, profil en U, fond plat, bord nord légèrement évasé. LA brun clair, meuble, homogène			Nikon DSCN3976 / coupe ouest / CH
67		21	Trou de poteau	0.28	0.26	0.08	Circulaire, fond plat, bords évasés. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3975 / coupe ouest / CH
68		21	Trou de poteau	0.50	0.44	0.10	Subcirculaire, profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3978 / coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
69		21	Trou de poteau	0.44		0.10	Circulaire, profil en cuvette. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Nikon DSCN3979/ coupe ouest / CH
71		21	Trou de poteau	0.28	0.28	0.18	Circulaire, profil en cuvette. La brun clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3980 / coupe ouest / CH
72		21	Trou de poteau	0.26	0.26	0.12	Circulaire, profil en cuvette, fond plat. LA brun clair, meuble, homogène			Pentax IMGP7690 / coupe ouest / CH
73		11	Trou de poteau	0.28	0.26	0.16	Circulaire, Profil en U, fond légèrement arrondi. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène			Coupe ouest
74		11	Trou de poteau	0.20		0.16	Circulaire, Profil en U, fond légèrement arrondi. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène			Coupe ouest
		11	Trou de poteau	0.40	0.34	0.16	Subcirculaire, Profil en cuvette avec fond irrégulier, bords évasés. LA brun clair à gris clair, meuble, homogène			Coupe ouest
76	50	11	Trou de poteau	0.42	0.40	0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Arasé. LA brun clair à gris clair, meuble, homogène. Pas de recouvrement visible entre F280 et F76			Nikon DSCN3883 / coupe nord / CH
77		11	Trou de poteau	0.30	0.20	0.20	Ovalaire, Profil en U avec fond arrondi. LA brun clair à gris clair, meuble, homogène.			Coupe ouest
78		11	Trou de poteau	0.26	0.26	0.20	Circulaire, Profil en U. LA brun clair à gris clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3874 / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
79		11	Trou de poteau	0.46	0.40	0.26	Subcirculaire, profil en U, bords évasés surtout au sud, bords asymétriques, 2US. US 1 : LA brun clair à gris clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3873 / Coupe ouest / CH
79							US 2 : Plaquettes de schiste dans un limon très fin, présence de charbons, compact, homogène.			
81		11	Trou de poteau	0.56	0.54	0.20	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, meuble, homogène			Nikon DSCN3865 / Coupe ouest / CH
84	47	11	Trou de poteau	0.56	0.48	0.44	Subcirculaire, Profil en U avec bords évasés, fond plat, 2 US. US 1 : LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.		F250	Nikon DSCN3869 / Coupe ouest / CH
84							US 2 : Plaquettes de schiste dans un limon très fin, présence de charbons, compact, homogène.			
86	48	11	Trou de poteau	0.50	0.40	0.10	Ovale, Profil en cuvette à fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène		F250	Nikon DSCN3870 / Coupe ouest / CH
87		20	Trou de poteau	0.50	0.42	0.16	Subcirculaire, profil en U, fond quasi plat mais irrégulier, bords droits. LA brun clair à gris clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3916 / Coupe ouest / CH
88		20	Trou de poteau	0.36	0.26	0.18	Ovale, profil en U à fond arrondi, parois légèrement évasées. LA brun clair à gris clair, meuble, homogène			Nikon DSCN3915 / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
89		20	Trou de poteau	0.24		0.06	Circulaire, arasé, profil en cuvette, fond plat. LA brun clair à gris clair, meuble, homogène			Nikon DSCN3917 / coupe ouest / CH
91		21	trou de poteau	0.50	0.40	0.16	Ovale, Fond plat, parois subverticales. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3942 / Coupe ouest / CH
92		21	trou de poteau	0.36		0.20	Circulaire, Profil en U, Fond plat, Parois verticales. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3942 / Coupe ouest / CH
93		21	Trou de poteau	0.46	0.44	0.08	Subcirculaire, Arasé, Fond plat. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3943 / Coupe ouest / CH
94		20	Trou de poteau	0.42	0.40	0.08	Subcirculaire, arasé, profil en cuvette, fond irrégulier. LA brun clair à gris clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3914 / coupe ouest / CH
95	75	21	Trou de poteau	0.42	0.30	0.16	Ovale, Profil en U, Fond plat, Parois verticales. LA brun clair, charbons, meuble, homogène.			Nikon DSCN3945 à DSCN3946 / Coupe nord / CH
96		21	Trou de poteau	0.34	0.30	0.10	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond quasi plat. LA brun clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3944 / Coupe ouest / CH
97		21	Trou de poteau	0.44	0.44	0.14	Circulaire, Fond irrégulier, parois subverticales. LA brun clair, charbons, meuble, homogène.			Nikon DSCN3949 / Coupe ouest / CH
98		3	Fosse de plantation	2.40	1.06	0.32	Fosse de plan irrégulier, Fond irrégulier, bords évasés. LA brun clair à ocre, PISc altérées, compact, homogène.			Nikon DSCN3423 / Coupe nord-est / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
99		21	Trou de poteau	0.50	0.48	0.22	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond irrégulier. LA brun clair, PISc, charbons, céramique, meuble, homogène.			Nikon DSCN3959 / Coupe ouest / CH
101		21	Trou de poteau	0.30	0.20	0.10	Ovale, profil en cuvette. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3960 / Coupe ouest / CH
103		21	Trou de poteau	0.42		0.16	Circulaire, Profil en U, Parois subverticales, Fond plat. LA brun clair, charbons, meuble, homogène.			Nikon DSCN3951 / Coupe ouest / CH
104		21	Trou de poteau	0.68	0.60	0.14	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3950 / Coupe ouest ? / CH
105	91	28	Fosse			0.24	LA brun foncé, quelques charbons, PISc, compact, homogène.		F260	Nikon DSCN4074 à DSCN4080
106		27	Trou de poteau	0.44	0.29	0.18	Ovale, Parois verticale au nord et évasée au sud. LA brun clair, cailloux de schiste, hétérogène.			Nikon DSCN4018 à DSCN4022 / Coupe ouest / FLM
109		3	Fosse	1.90	1.06	0.34	Fosse ovale, bords évasés, fond irrégulier. 2 US. US 1 : LA brun foncé, meuble, homogène, grès chauffés, granit, céramique			Nikon DSCN3424 / Coupe nord-est / CH
109							US 2 : LA brun clair à ocre, schiste altéré, compact homogène			
111		29	Trou de poteau	0.30	0.26	0.12	Ovale, Profil en cuvette, Parois évasées. LA gris beige, PISc.			Nikon DSCN4144 à DSCN4145

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
112	117	38	Trou de poteau	0.48	0.32	0.20	Ovalaire, Profil irrégulier, Parois nord-est verticale et évasée au sud-ouest. LA brun clair, PISc, cailloux quartz, hétérogène.	F833	F832 F110	Nikon DSCN4246 à DSCN4249 / Plan et Coupe ouest / FLM
113	94	30	Trou de poteau	0.26	0.24	0.09	Profil en cuvette, Parois Subverticales, Fond quasi plat. LA brun clair, petits nodules de terre cuite.		F260	Nikon DSCN4093 à DSCN4096 / Coupe nord / FLM
114		30	Trou de poteau	0.80	0.78	0.34	Profil irrégulier, Parois évasée au nord-ouest et subverticale au sud-est. 2 US (Us 1 à 2). US 1 : LA brun clair, moucheté de schiste jaunâtre, TCA, charbons, Céramique.			Nikon DSCN4087 à DSCN4092 / Coupe nord-est / FLM
114							US 2 : LA brun jaune mêlé de nombreuses plaquettes jaune, nodules TCA, rares charbons millimétriques.			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
115		30	Trou de poteau	1.00	0.84	0.44	Ovalaire, Profil en U, Parois verticale au sud et subverticale au nord, Fond plat. 4 US. US 1 : LA brun clair, cailloux de schiste beige, TCA, Céramique, charbons, hétérogène.			Nikon DSCN4083 à DSCN4086 / Coupe ouest / FLM
							LA brun clair, nombreuses PISc compactées, hétérogène.			
							LA brun clair, petites PISc beige, charbons, céramique, hétérogène.			
116	109	37	Trou de poteau	0.78	0.70	0.26	Subcirculaire, Fond plat, Parois subverticales puis évasées vers la surface. LA brun, nombreuses PISc jaunâtres, charbons, TCA, Céramique, hétérogène.		F290	Nikon DSCN4175 à 4179 / Coupe ouest / FLM
117		14	Trou de poteau	0.74	0.70	0.29	Circulaire, Profil en U, Fond plat, Parois verticales. LA brun gris, PISc altérées, inclusions charbons, quartz, céramique, terre cuite, compact			Nikon DSCN3786 à DSCN3787 / Coupe ouest / LA // Pentax 7503
118			Trou de poteau	0.30			LA brun clair, PISc			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
119		14	Trou de poteau	0.70	0.68	0.30	Quadrangulaire, Profil en U, Fond plat, Parois verticales. LA brun gris, PISc altérées, inclusions charbons, compact.		F416	Nikon DSCN3798 à DSCN3799 / Coupe ouest / LA // Pentax 7503
121		14	Trou de poteau	0.40		0.19	Circulaire, Profil en U, Fond quasi plat, parois verticale à subverticale. LA brun gris, inclusions terre cuite et charbons, PISc altérées.			Nikon DSCN3815 à DSCN3816 / Coupe ouest / LA
122		24	Trou de poteau	0.36	0.30	0.18	Ovale, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, charbons, meuble, homogène.			Coupe ouest / CH
123	89	24	Trou de poteau	0.48	0.46	0.22	Profil irrégulier, Fond plat. Pas de recouvrement visible avec F260. LA brun clair, charbons, meuble, homogène.			Coupe nord / CH
124		24	Trou de poteau	0.40		0.10	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois asymétriques évasée au sud et subverticale au nord. LA brun clair, PISc.			Coupe ouest / CH
125		52	Trou de poteau	0.60	0.58	0.14	LA brun jaunâtre, PISc, très rare terre cuite.			Nikon DSCN4270 à DSCN4271 / Coupe nord / PM
127			Chablis	1.50	0.70		LA brun, PISc, terre cuite			
128	44		Fosse			0.05	LA brun, PISc, quartz			Pentax IMG7569 à IMG7570 ; IMG7505 à IMG7509 / Vue générale / YE
131			CP	0.90						

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
133		24	Trou de poteau	0.60	0.60	0.16	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond irrégulier. LA brun clair, PISc, charbons.			Coupe ouest / CH
134			Trou de poteau	0.70	0.50		LA brun, PISc			
136		24	Trou de poteau	0.90	0.80	0.16	Ovale, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair, PISc.			Coupe ouest / CH
138		25	Trou de poteau	0.40		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois subverticales. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3896 à DSCN3897 / Coupe ouest / LA
139		25	Trou de poteau	0.65	0.60	0.17	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois nord subverticale, Parois sud évasée. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3894 à DSCN3895 / Coupe ouest / LA
141		25	Trou de poteau	0.40	0.35	0.06	Subcirculaire, Arasé, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3899 à DSCN3900 / Coupe ouest / LA
142		25	Trou de poteau	0.42	0.40	0.08	Subcirculaire, Arasé, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3903 à DSCN3904 / Coupe ouest / LA
143		25	Trou de poteau	0.70	0.60	0.14	Ovale, Profil en cuvette, Fond plat, Parois asymétrique subverticale au sud et évasée au nord.			Nikon DSCN3901 à DSCN3902 / Coupe ouest / LA

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
144		25	Trou de poteau	0.46		0.32	Profil en U, Bord ouest subvertical, Fond plat. Coupé par F117. LA brun gris foncé, cailloux quartz, inclusions charbons et terre cuite, céramique.	F118	F117	Nikon DSCN3889 à DSCN3893 / Coupe nord / LA
145		25	Trou de poteau	0.80	0.51	0.20	Ovale, Profil en U, Fond arrondi, Parois subverticales. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3905 à DSCN3907 / Coupe ouest / LA
146		25	Trou de poteau	0.40		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois subverticales. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3910 à DSCN3911 / Coupe ouest / LA
156			Chablis				LA brun, PISc			
158			Chablis	1.30	0.70		LA brun gris, PISc, Quartz			
161		47	Trou de poteau	0.44		0.14	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond quasi plat. LA brun clair, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest
162		11	Trou de poteau	0.46		0.14	Circulaire, Profil en cuvette, parois évasées. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3858 / Coupe ouest / CH
163		11	Trou de poteau	0.42	0.40	0.28	Subcirculaire, Profil en cuvette, parois évasées. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3860 / Coupe ouest / CH
164		11	Trou de poteau	0.36	0.34	0.16	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3859 / Coupe ouest / CH
165		11	Trou de poteau	0.32	0.30	0.14	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3857 / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
167			Chablis	2.50	0.70		LA brun, PISc, quartz			
168		40	Chablis		0.68	0.26	Fosse oblongue ou élément fossoyé? Profil en cuvette irrégulier. LA brun clair à beige, oxydations, schiste, galets de quartz.			Nikon DSCN4424 à DSCN4429 / Coupe est et ouest / SK
171		11	Trou de poteau	0.66	0.40	0.16	Ovalaire, Forme en cuvette, Fond plat. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3776 / Coupe ouest / CH
172		11	Trou de poteau	0.44	0.28	0.16	Ovalaire, Profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène			Nikon DSCN3775 / Coupe ouest / CH
173		8	Trou de poteau	0.40	0.36	0.10	Subcirculaire, profil en cuvette, fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3752 / Coupe ouest / CH
174		8	Trou de poteau	0.52	0.50	0.14	Circulaire, profil en cuvette, bord sud évasé, bords asymétriques. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3739 / Coupe ouest / CH
175		8	Trou de poteau	0.36	0.34	0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3738 / Coupe ouest / CH
176		8	Trou de poteau	0.70		0.14	Circulaire, profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3737 / Coupe ouest / CH
177		8	Trou de poteau	0.32	0.30	0.14	Circulaire, profil en U, fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3736 / Coupe ouest / CH
178		8	Trou de poteau	0.42	0.40	0.28	Subcirculaire, profil en U, fond plat. LA brun clair à gris clair, charbons, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3735 / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
179		8	Trou de poteau	0.40	0.34	0.24	Ovalaire, Profil en U, fond plat. LA brun clair à gris clair, PlSc, compact, homogène			Nikon DSCN3734 / Coupe ouest / CH
181			Fosse	3.00	2.00		LA brun, PlSc			
182			Fosse de plantation	1.30	1.20		LA brun, PlSc			
184		3	Trou de poteau	0.28	0.26	0.14	Circulaire, Profil en cuvette, bords évasés. LA brun foncé, meuble, homogène.			
186		3	Trou de poteau	0.36	0.30	0.18	Subcirculaire, profil en U, fond plat. LA brun foncé, meuble, homogène.			Nikon DSCN3422 / coupe nord / CH
187		3	Foyer	3.40	1.40	0.12	Foyer composé de blocs de grès chauffés, de plan plus ou moins rectangulaire, une zone rubéfiée située à l'ouest (à même le schiste), une «canalisation» composée de dalles de schiste au nord. LA brun foncé, meuble, homogène.			Nikon DSCN3419 à DSCN3421 / Coupe sud / CH
188	16	ANNULE	Plaquage sédiment			0.08	LA gris. Plaquage de sédiment qui masque F480. Pas de relevé	F480		Pas de photo
191			Chablis	1.50	0.60		LA brun, grès brûlés.			
193		15	Fosse de plantation	0.99		0.14	LA gris			Pentax IMGP7375 / Coupe nord-est / HM
195		15	Chablis	2.70	0.61	0.44	Fosse oblongue, coupe transversale. LA gris à gris orangé, charbons denses, terre cuite rare, hétéroène.			Pentax IMGP7374 / Coupe nord / HM
198		4	Fosse	1.80	1.00	0.14	Fosse irrégulière, profil évasé, en cuvette. LA brun gris clair, meuble, homogène, céramique			Pas de photo / Coupe nord
199			TP ?	0.95	0.65		Très arasé, LA brun			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
201		4	Trou de poteau	0.40		0.10	Circulaire, fond quasi plat, profil en cuvette. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3552 / Coupe ouest / CH
202		9	Fosse	0.91	0.81	0.20	Forme irrégulière, forme en cuvette à fond irrégulier. Bords évasés. LA brun gris, charbons, terre cuite, plaquettes schiste, quartz.			Nikon DSCN3578 à DSCN3581 / Coupe ouest / DM
203		9	Trou de poteau	0.59		0.19	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun gris, charbons, terre cuite, schiste et quartz.			Nikon DSCN3541 à DSCN3542 / Coupe ouest / DM
204		4	Trou de poteau	0.32	0.30	0.04	Subcirculaire, peu conservé, fond irrégulier quasi plat. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3547 / coupe ouest / CH
205		4	Trou de poteau	0.44	0.30	0.04	Ovale, peu conservé, fond irrégulier quasi plat. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3548 / coupe ouest / CH
206		7	Trou de poteau	0.46	0.40	0.12	Circulaire, fond plat, parois évasées. LA brun, schiste, grès, traces de terre cuite			Nikon DSCN3570 à DSCN3572 / Coupe sud-ouest / SK
207		7	Trou de poteau			0.11	Circulaire, profil en cuvette. LA brun clair, schiste.			Nikon DSCN3560 à DSCN3561 / Coupe ouest / SK
208		4	Trou de poteau	0.34		0.14	Circulaire, Profil en cuvette, fond irrégulier, bords évasés. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3553 / Coupe ouest / CH
209			Trou de poteau	0.35	0.30		Très arasé, LA brun			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
211		4	Trou de poteau	0.40	0.34	0.18	Subcirculaire, Profil en cuvette, bords asymétriques évasés. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3556 / Coupe ouest / CH
212		15	Trou de poteau	0.70		0.20	Subcirculaire, Fond plat, parois irrégulière évasée. Pas de recoupement visible avec 776. LA gris brun compact, PISc, fragments grès brûlés.			
213		15	Trou de poteau	0.40		0.13	Circulaire, En U, Fond plat, Parois verticale à subverticale.			
214		15	Trou de poteau	0.34		0.14	Subcirculaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA gris brun, PISc, compact.			
215		7	Trou de poteau	0.65	0.53	0.24	. LA brun, schiste, terre cuite, compact.			Nikon DSCN3554 à DSCN3555 / DSCN3565 à DSCN3566 / Coupe est / SK
216		6	Trou de poteau	0.24		0.06	Circulaire, Profil en cuvette, fond plat. LA gris, schiste, compact.			Nikon DSCN3525 / coupe ouest / HM
217		6	Trou de poteau	0.30		0.08	Subcirculaire, Profil en cuvette, fond irrégulier. LA gris, schiste, compact.			Nikon DSCN3524 / coupe ouest / HM
218		6	Trou de poteau	0.25		0.06	Circulaire, Profil en cuvette, fond plat. LA gris orangé, compact.			Nikon DSCN3523 / coupe ouest / HM
219			TP	0.75	0.65		LA brun arasé			
221		6	Trou de poteau	0.45	0.32	0.04	Ovale, profil en cuvette, fond irrégulier. Très arasé. LA gris brun, schiste, quartz, compact.			Nikon DSCN3512 / coupe ouest / HM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
222		6	Trou de poteau	0.36		0.11	Circulaire, profil en U, fond plat. LA gris brun, schiste, quartz, compact.			Nikon DSCN3511 / coupe ouest / HM
223		6	Fosse	0.54	0.30	0.10	Rectangulaire, profil en cuvette, fond plat. LA gris brun, schiste, quartz, compact.			Nikon DSCN3511 / coupe ouest / HM
224		6	Trou de poteau	0.30		0.08	Subcirculaire, profil en cuvette, fond irrégulier. LA gris orangé, schiste, compact.			Nikon DSCN3516 / coupe ouest / HM
225		6	Trou de poteau	0.22		0.13	Circulaire, profil en U, fond plat. LA gris brun, schiste, compact.			Nikon DSCN3515 / coupe ouest / HM
226		6	Trou de poteau	0.38		0.13	Circulaire, profil en U, fond plat. LA gris brun, schiste, quartz, compact.			Nikon DSCN3513 / coupe ouest / HM
227			Trou de poteau	0.30			LA brun			
228		6	Trou de poteau	0.20		0.20	Circulaire, profil en U, fond arrondi. LA brun gris, galet de quartz, terre cuite.			Nikon DSCN3521 / coupe ouest / HM
229		6	Trou de poteau	0.36	0.25	0.04	Forme irrégulière, profil en cuvette, très arasé. LA gris, schiste, compact.			Nikon DSCN3522 / coupe ouest / HM
231		6	Trou de poteau	0.24		0.02	Circulaire, profil en cuvette, fond plat, très arasé. LA gris, compact.			Nikon DSCN3520 / coupe ouest / HM
232		6	Trou de poteau	0.40	0.38	0.12	Circulaire, Profil en U, fond quasi plat. LA gris brun, schiste, quartz, compact.			Nikon DSCN3510 / coupe ouest / HM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
233		6	Trou de poteau	0.47	0.40	0.06	Forme irrégulière, profil en cuvette. LA gris, schiste, compact.			Nikon DSCN3514 / coupe ouest / HM
234		6	Trou de poteau	0.32	0.30	0.14	Subcirculaire, Profil en U, fond plat. LA gris brun, schiste, compact.			Nikon DSCN3509 / coupe ouest / HM
235		6	Trou de poteau	0.40	0.39	0.10	Circulaire, Profil en U, fond quasi plat. LA gris brun, schiste, compact.			Nikon DSCN3508 / coupe ouest / HM
236		6	Trou de poteau	0.36	0.30	0.08	Subcirculaire, profil en cuvette, douteux. LA gris, quartz, schiste, compact.			Nikon DSCN3507 / coupe ouest / HM
239		11	Trou de poteau	0.54	0.42	0.20	Ovale, Profil en cuvette, bord évasé au sud, subvertical au nord. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3840 / Coupe ouest / CH
245		13	Trou de poteau	0.62	0.60	0.20	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun gris, PISc.			Pentax IMG7329 (Plan) ; Nikon DSCN3573 à DSCN3575 / Coupe ouest / YE
246		11	Trou de poteau	0.38	0.34	0.14	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Coupe ouest
247		11	Trou de poteau	0.36		0.14	Circulaire, Profil en cuvette, Bords asymétriques évasés. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Coupe ouest
248		11	Trou de poteau	0.40		0.20	Circulaire, Forme en U. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Coupe ouest

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largueur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
249		7	Fosse	2.40	1.10	0.10	Fosse oblongue, orientée est/ouest, comblée de qq blocs de grès rubéfiés, rares fragments de granit brûlés. Ces pierres sont disposées à plat et s'enchevêtrent dans tout l'espace du creusement. LA brun, charbons.			Nikon DSCN3414 à DSCN3418 ; DSCN3425 à DSCN3427 ; DSCN3429 à DSCN3434 / plan et coupe nord / SK
252		11	Trou de poteau	0.36	0.30	0.12	Ovalaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3827 / Coupe ouest / CH
253		8	Trou de poteau	0.30	0.24	0.20	Ovalaire, profil en U, parois droites. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène.			Nikon DSCN3728 / coupe ouest / CH
254		8	Trou de poteau	0.20	0.18	0.10	Subcirculaire, profil en U. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène.			Nikon DSCN3729 / coupe ouest / CH
255		11	Trou de poteau	0.42	0.38	0.12	Ovalaire, profil en cuvette, parois asymétriques avec une subverticale au sud et évasée au nord. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3828 / coupe ouest / CH
256			Fosse de plantation	1.20	1.00		LA brun	F80		
257		11	Trou de poteau	0.74	0.44	0.12	Ovalaire, Profil en cuvette, Fond quasi plat. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3829 / Coupe ouest / CH
258		11	Trou de poteau	0.40	0.34	0.12	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3830 / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
259		11	Trou de poteau	0.36		0.20	Circulaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3831 / Coupe ouest / CH
261		11	Trou de poteau	0.36	0.30	0.12	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3832 / Coupe ouest / CH
262		11	Trou de poteau	0.62	0.56	0.16	Ovale, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3841 / Coupe ouest / CH
263		11	Trou de poteau	0.42	0.40	0.16	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3846 / Coupe ouest / CH
264		11	Trou de poteau	0.40	0.36	0.18	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3847 / Coupe ouest / CH
265	46	11	Trou de poteau	0.56	0.46	0.12	Subcirculaire, Profil en cuvette, Aucune relation visible avec F610. LA brun clair à gris clair, schiste, meuble, homogène.			Nikon DSCN3868 / Coupe ouest / CH
266		27	Trou de poteau	0.70	0.62	0.21	Forme irrégulière. 2 coupes effectuées, Profils irréguliers. LA brun clair, PISC beige, TCA, hétérogène.			Nikon DSCN4070 à DSCN4073 / Coupe sud-ouest / FLIM
267		27	Fosse de plantation	0.85	0.80	0.09	Forme ovale, Profil complètement irrégulier. LA beige, PISC.			Nikon DSCN4035 à DSCN4038 / Coupe ouest / FLIM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
268		27	Trou de poteau	0.49	0.35	0.06	Ovalaire, Très arasé, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun, rares charbons millimétriques, quelques cailloux de schiste et de quartz, assez homogène.			Nikon DSCN4028 à DSCN4034 / Coupe ouest / FLM
269		27	Trou de poteau	0.37	0.36	0.19	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun, petits cailloux de schiste, homogène.			Nikon DSCN4023 à DSCN4027, Coupe ouest / FLM
271		3	Trou de poteau / Fosse ?	1.20	0.84	0.16	Forme irrégulière, profil en cuvette à bords évasés et fond plat. LA brun clair, schiste altéré, grès chauffés, compact, homogène.			Nikon DSCN3428 / Coupe nord-est / CH
272		29	Trou de poteau	0.40		0.05	Circulaire, très arasé, Profil en cuvette, Parois évasées. LA gris clair.			Pas de photo / Coupe ouest
273	90	28	Trou de poteau	0.50		0.28	Parois nord verticale, Fond plat. 3 US (de US 4 à 6). US 4 : Nodules de schiste et LA brun (remblais de calage)		F829	Nikon DSCN4057 à DSCN4065 / Coupe ouest / SK
							US 5 : LA brun, traces de charbons, quelques schiste (négatif de poteau).			
							US 6 : LA brun schisteux (remblai de calage).			
274	90	28	Trou de poteau	0.50	0.45	0.24	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond plat. 2 US. US 1 : LA brun foncé, quelques charbons, céramique Nodules de schiste et LA brun.	F829		Nikon DSCN4057 à DSCN4065 / Coupe ouest / SK

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
275		27	Trou de poteau	0.37	0.27	0.04	Ovalaire, Profil en cuvette, Très arasé. LA beige orangé.			Nikon DSCN4048 à DSCN4051 / Coupe ouest / FLM
276			Trou de poteau	0.60			LA brun			
277		27	Fosse	1.35	0.43	0.19	Forme oblongue, Fond irrégulier. LA brun clair, assez homogène, quelques cailloux de quartz, PISc, charbons millimétriques, et traces de terre cuite. Probablement présence de 2 structures (cf relevé sur minute).			Nikon DSCN4066 à DSCN4069 / Coupe ouest / FLM
278		26	Trou de poteau (piquet)	0.38		0.18	Circulaire, Fond arrondi, Parois nord verticale et Parois sud évasée. Trou de Piquet. Nodules et PISc dans LA brun, compact.			Nikon DSCN3998 à DSCN3999 / Coupe ouest / SK
279		16	Trou de poteau	0.49	0.37	0.12	Ovalaire, Profil irrégulier, Parois évasées. LA brun, PISc, homogène			Nikon DSCN3955 à DSCN3956 / Coupe ouest / DM
281		16	Trou de poteau	0.60	0.54	0.14	Ovalaire à quadrangulaire, Fond plat, Parois évasées. LA brun, PISc, quartz, homogène.			Nikon DSCN3957 à DSCN3958 / Coupe nord-ouest / DM
282		28	Trou de poteau (piquet)	0.38		0.20	Circulaire, Profil en U, Parois verticales, Fond plat. Trou de piquet. 2 US. 1 : Schiste remanié gris et LA brun, 2 cailloux de quartz.			Nikon DSCN4004 à DSCN4005 et DSCN4008 à DSCN4009 / Coupe ouest / SK

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
							LA brun, Nodules de schiste.			
283		28	Trou de poteau	0.38		0.14	Circulaire, Parois subverticale au sud à verticale au nord. Fond irrégulier. LA brun schisteux, galets de quartz, compact, homogène.			Nikon DSCN4002 à DSCN4003 / Coupe ouest / SK
284		26	Trou de poteau	0.34		0.14	Circulaire, Profil en V, Parois évasées. LA brun, PISc, 1 bloc quartz, compact.			Nikon DSCN4006 à DSCN4007 / Coupe ouest / SK
285		26	Trou de poteau (piquet)	0.44	0.26	0.24	Ovale, irrégulier, Fond arrondi, Parois verticale au nord et subverticale à évasée au sud. Trou de piquet. LA brun foncé, homogène, compact.			
286		26	Trou de poteau	0.38		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun foncé, petits quartz.			Nikon DSCN3996 à DSCN3997 / Coupe ouest / SK
287		26	Trou de poteau (piquet)	0.38	0.32	0.20	Subcirculaire, Fond arrondi, Parois évasées vers la surface de décapage. Trou de piquet. LA brun, quelques charbons, PISc, compact.			Nikon DSCN3994 à DSCN3995 / Coupe ouest / SK
288		26	Trou de poteau (piquet)	0.50	0.42	0.20	Ovale, Parois verticale au nord et Subverticale au sud, Fond arrondi, Trou de piquet. 2 US. US 1 : Nodules de schiste, substrat remanié.			Nikon DSCN3992 à DSCN3993 / Coupe ouest / SK

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
							US 2 : Nodules de schiste pris dans du LA brun, compact (négatif piquet).			
289		26	Trou de poteau	0.64	0.58	0.12	Ovale, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun, micros PiSc, galets quartz.			Nikon DSCN3990 à DSCN3991
291		28	Fosse	0.73	0.40	0.10	Forme oblongue, Profil en cuvette, Parois évasées. 2 US. US 1 : LA brun, traces de charbons, nodules de schiste.			Nikon DSCN4052 à DSCN4053 / Coupe ouest / SK
292		26	2 trous de poteau	0.56		0.12	Circulaire, Profil en cuvette. US 1 : LA brun, nodules de schiste, meuble. Structure coupe Us 2 à 4	US 2 et 3		Nikon DSCN3987 à DSCN3989 / Coupe ouest / SK
292				0.50	0.40	0.24	US 2 à 4 : cf relevé sur minute. Profil en U, Parois subverticales, fond plat. Coupé par un autre Trou	F293	US 1	
293		26	Trou de poteau	0.38	0.32	0.08	Subcirculaire, Arasé, Parois évasées, Fond plat. LA brun foncé, PiSc, quartz, fragments de verre moderne (sûrement résiduel étant donné les recouvrements avec F292).		F292	Nikon DSCN3982 à DSCN3986 / Coupe ouest / SK
294		19	Trou de poteau	0.40	0.34	0.08	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond irrégulier, Arasé. LA brun, PiSc			Nikon DSCN3855 à DSCN3856 / Coupe ouest / SK

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
295		19	Trou de poteau	0.36	0.24	0.10	Forme oblongue, Profil en cuvette, Fond en ogive. LA brun, Micro PISc, quartz.			Nikon DSCN3863 à DSCN3864 / Coupe ouest / SK
296		19	Trou de poteau	0.38	0.28	0.10	Forme ovale à oblongue, Fond irrégulier, Arasé. LA brun, PISc.			Nikon DSCN3861 à DSCN3862 / Coupe ouest / SK
298		19	Trou de poteau (double?)	0.72	0.60	0.20	Forme quadrangulaire, Fond irrégulier, Parois évasée au sud et verticale au nord. 2 Us : cf relevé. Possibilité de 2 creusements différents.			Nikon DSCN3866 à DSCN3867 / Coupe ouest / SK
299		19	Trou de poteau	0.30		0.09	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Bords évasés. LA brun foncé, nodules de schiste, compact.			Nikon DSCN3877 à DSCN3878 / Coupe ouest / SK
301			Trou de poteau	0.75	0.45		LA brun			
302		14	Trou de poteau	0.36		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond quasi plat légèrement irrégulier. LA brun gris, PISc altérées, compact			Nikon DSCN3796 à DSCN3797 / Coupe ouest / LA
303		14	Trou de poteau	0.28		0.08	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc altérées, compact			Nikon DSCN3794 à DSCN3795 / Coupe ouest / LA
304		14	Trou de poteau	0.60	0.50	0.34	Ovale, Profil en U, Bord sud évasé et irrégulier, Bord sud vertical, Fond quasi plat. LA brun gris, PISc altérées, inclusions de charbons, grès, compact.			Nikon DSCN3791 à DSCN3793 / Coupe ouest / LA // Pentax 7503

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
305		3	Trou de poteau	1.00	0.70	0.24	Fosse de forme irrégulière, bords droits, fond quasi plat. LA brun clair, traces de rubéfaction, schiste altéré, compact, homogène			
306		19	Trou de poteau	0.44		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun, PISc gris, compact.			Nikon DSCN3875 à DSCN3876 / Coupe ouest / SK
307		19	Trou de poteau	0.44		0.14	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Bords évasés. LA brun, nodules de schiste gris, compact.			Nikon DSCN3871 à DSCN3872 / Coupe ouest / SK
308		29	Fosse	1.90	0.89	0.20	Fosse oblongue, Profil en cuvette, Fond irrégulier. LA gris brun, PISc, rare terre cuite.			Nikon DSCN4054 à DSCN4056 / Coupe ouest / PM
309		29	Fosse/trou de poteau ?	0.94	0.82	0.49	Ovale, Parois subverticale à l'ouest et évasée à l'est, Fond plat. 4 US : cf relevé sur minute.			Nikon DSCN4039 à DSCN4040 / Coupe nord / PM
311		19	Trou de poteau	0.38		0.12	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois subverticales, Fond irrégulier. LA brun, PISc, Quartz.			Nikon DSCN3848 à DSCN3849 / Coupe ouest / SK
312		19	Trou de poteau	0.28	0.24	0.14	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois subverticales. LA brun, PISc.			Nikon DSCN3853 à DSCN3854 / Coupe ouest / SK
313			Fosse de plantation	2.15	1.00		LA brun			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
314		19	Trou de poteau	0.70	0.54	0.18	Forme irrégulière, Fond irrégulier, Parois verticales. LA brun, quelques charbons, nodules de schistose.		F315	Nikon DSCN3823 à DSCN3824 / Coupe ouest / SK
315			Trou de poteau ?	1.00			Nodules de schiste dans LA brun, compact.	F314		
316		19	Trou de poteau	0.40	0.38	0.08	Ovalaire, Profil en cuvette, Arasé, Fond plat, Parois évasées. LA brun, PISc.			Nikon DSCN3825 à DSCN3826 / Coupe ouest / SK
317		29	Fosse	1.72	1.02	0.46	Ovalaire, Profil irrégulier, Parois évasées. 2 US. US 1 : LA gris brun, PISc, rare terre cuite. US 2 : PISC et LA gris.			Nikon DSCN4081 à DSCN4082 / Coupe ouest / PM
318		19	Trou de poteau	0.66	0.54	0.22	Ovalaire, Profil en U, Parois sud légèrement évasée, Parois nord verticale, Fond plat. LA brun, fragments de torchis, PISc, compact.			Nikon DSCN3821 à DSCN3822 / Coupe ouest / SK

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
319		7	Fosse	2.95	0.75	0.30	Fosse oblongue, Forme régulière, fond plat central, creusements plus prononcés aux 2 extrémités, complements très compact. 3 US. US1 et US3 : Nodules et			Nikon DSCN3460 à DSCN3464 / Coupe nord-est et coupe sud-est / SK
							US 2 : LA brun gris, petits nodules schisteux, oxydations, homogène, compact.			
321		19	Trou de poteau	0.24		0.20	Circulaire, Fond plat, Parois verticale au nord et évasée au sud. LA brun foncé, quelques charbons, nodules de schiste, compact			Nikon DSCN3884 à DSCN3885 / Coupe ouest / SK
322		19	Trou de poteau	0.30	0.29	0.20	Forme ovale, Profil en cuvette, Fond en ogive, Parois évasées. PISc dans LA gris brun, quartz, compact			Nikon DSCN3881 à DSCN3882 / Coupe ouest / SK
323		28	Fosse/TP ?	0.76	0.50	0.10	Ovale, Profil en cuvette. LA brun, PISc, Quartz, compact.			Nikon DSCN4045 à DSCN4046 / Coupe nord / SK
324		28	Fosse	1.10	0.82	0.18	Fosse de forme irrégulière, Profil en cuvette, Parois évasées. 2 US. US 1 : LA brun clair, nodules de schiste, quelques quartz, compact,			
							US 2 : Schiste remanié.			
325		19	Trou de poteau	0.42	0.38	0.16	Ovale, Profil en U, Parois sud évasée et verticale au nord, Fond plat. LA brun, PISc, compact.			Nikon DSCN3879 à DSCN3880 / Coupe ouest / SK
							Circulaire, Profil en cuvette, Fond irrégulier. 2 US. US 1 : LA brun foncé, quelques			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
328		26	Trou de poteau	0.44	0.35	0.10	Subcirculaire, Profil en cuvette, fond plat, parois évasées. LA brun foncé, nodules de schiste compact.			Nikon DSCN3962 à DSCN3964 / Coupe nord-ouest / SK
329		26	Trou de poteau	0.44	0.38	0.20	Circulaire, Profil irrégulier, Bords évasés, fond plat. Présence du négatif du poteau (US 2). 2 US. US 1: Substrat schisteux remanié, gris, compact. US 2 : LA brun, quelques charbons, nodules de schiste, compact.			Nikon DSCN3947 à DSCN3948 / Coupe nord-ouest / SK
331		19	Trou de poteau	0.36		0.12	Circulaire, Profil en cuvette, Fond irrégulier. LA brun, petits nodules de schiste.			Nikon DSCN3838 à DSCN3839 / Coupe ouest / SK
332		19	Trou de poteau	0.28	0.20	0.10	Ovale, Profil en cuvette, parois subverticales, Fond arrondi. LA brun, PISc.			Nikon DSCN3842 à DSCN3843 / Coupe ouest / SK
333		19	Trou de poteau	0.32		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Arasé, Parois verticale au sud, évasée au nord. LA brun, petits nodules de schiste.			Nikon DSCN3844 à DSCN3845 / Coupe ouest / SK
334		19	Trou de poteau	0.50	0.44	0.10	Ovale, Profil en cuvette, Fond irrégulier. LA brun, petits nodules de schiste, quartz.			Nikon DSCN3835 à DSCN3837 / Coupe ouest / SK

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
335		19	Trou de poteau	0.42		0.05	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Arasé. LA brun, petits nodules de schiste, quelques galets de quartz.			Nikon DSCN3833 à DSCN3834 / Coupe ouest / SK
337	3	5	Trou de poteau	0.40	0.30	0.23	Subcirculaire, profil en cuvette, bord droit, fond irrégulier. LA brun clair, compact, homogène.		F170	Nikon DSCN3664 / Coupe est
338		5	Trou de poteau	0.32		0.10	Circulaire, profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3649 / Coupe ouest / CH
339		5	Trou de poteau	0.34		0.20				Nikon DSCN3695 / Coupe ouest / CH
341		5	Trou de poteau	0.18	0.14	0.10	Subcirculaire, profil en U. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3694 / Coupe ouest / CH
342		5	Trou de poteau	0.18	0.14	0.10	Subcirculaire, profil en U. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3693 / Coupe ouest / CH
343		26	Fosse ou Trou de poteau	0.70	0.62	0.12	Ovale, Profil en U, Fond plat, Parois verticales. LA brun clair, traces de charbons, nodules de schiste, quelques galets de quartz.			Nikon DSCN3819 à DSCN3820 / Coupe ouest / SK
344		5	Trou de poteau	0.66	0.58	0.18	Subcirculaire, profil en cuvette, fond irrégulier. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3692 / Coupe ouest / CH
345		5	Trou de poteau	0.36	0.32	0.18	Subcirculaire, profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3690 / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
346		5	Trou de poteau	0.44	0.40	0.18	Subcirculaire, profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3689 / Coupe ouest / CH
347		5	Trou de poteau	0.32	0.30	0.10	Subcirculaire, profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3688 / Coupe ouest / CH
348		5	Fosse	3.14	1.78	0.16	Fosse rectangulaire, profil en cuvette, bords évasés, fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, nodules de terre cuite, charbons, meuble, homogène, céramique		F754	Nikon DSCN3651 à DSCN3658 ; DSCN3660 à DSCN3663 / Plan et coupes / CH
349		5	Trou de poteau	0.48	0.36	0.14	Ovale, profil en cuvette, fond irrégulier, bords asymétriques. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3691 / Coupe ouest / CH
351		5	Trou de poteau	0.36	0.34	0.18	Subcirculaire, Profil en U, bords droits, fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3650 / Coupe ouest / CH
353		8	Trou de poteau	0.30	0.22	0.20	Ovale, Profil en U, fond arrondi. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3675 / Coupe ouest / CH
354		8	Trou de poteau	0.22	0.22	0.10	Circulaire, profil en cuvette, fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène.			Nikon DSCN3677 / Coupe ouest / CH
355		8	Trou de poteau	0.16	0.16	0.16	Circulaire, profil en U. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène.			Nikon DSCN3676 / Coupe ouest / CH
356		8	Trou de poteau	0.30	0.28	0.18	Circulaire, profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène.			Nikon DSCN3678 / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
357		10	Fosse	1.10	0.84	0.22	Fosse oblongue, bords asymétriques, fond irrégulier. LA brun, plaquettes schiste, compact			Nikon DSCN3763 - DSCN3764 / Coupe ouest / SK
358		10	Trou de poteau	0.34		0.14	Circulaire, profil en U, fond plat. LA brun, charbons, petits schistes et quartz, compact			Nikon DSCN3722 - DSCN3723 / Coupe ouest / SK
359		10	Trou de poteau	0.50	0.34	0.10	Ovale, parois oblique et subverticale, fond plat. LA brun, nodules de schiste, galets de quartz, compact.			Nikon DSCN3720 - DSCN3721 / Coupe ouest / SK
362			Trou de poteau	0.45			Arasé, LA brun			
363		10	Trou de poteau	0.30		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, bords évasés, fond irrégulier. LA brun, schiste oxydés, compact.			Nikon DSCN3761 - DSCN3762 / Coupe ouest / SK
365		8	Trou de poteau	0.32	0.24	0.24	Ovale, Profil en U. LA brun clair à gris clair, PISC, compact, homogène. Calage.			Nikon DSCN3679 / Coupe ouest / CH
366		10	Trou de poteau	0.46	0.40	0.18	Subcirculaire, Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun, petits nodules de schiste, petits galets de quartz			Nikon DSCN3645 à DSCN3646 / Coupe ouest / SK
367		10	Trou de poteau	0.52	0.44	0.10	Ovale, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun, schiste, compact.			Nikon DSCN3643 à DSCN3644 / Coupe ouest / SK

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
368		10	Trou de poteau	0.50	0.48	0.19	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois subverticales. LA brun charbonneux, schiste, quartz, compact.			Nikon DSCN3718 à DSCN3719 / Coupe ouest / SK
369		10	Trou de poteau	0.48	0.45	0.14	Ovalaire, Fond plat, Bords subverticaux. LA brun, schiste, compact			Nikon DSCN3767 à DSCN3768 / Coupe ouest / SK
371		5	Trou de poteau	0.42		0.14	Circulaire, profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3687 / coupe ouest / CH
373		5	Trou de poteau	0.60		0.26	Fosse rectangulaire, profil en U, fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, nodules de terre cuite, charbons, meuble, homogène.			Nikon DSCN3656 à DSCN3658 ; DSCN3686 / coupe ouest / CH
375		8	Trou de poteau	0.32	0.30	0.06	Circulaire, Profil en cuvette, très arasé. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène.			Nikon DSCN3696 / Coupe ouest / CH
376		26	Fosse (US2)	1.42	0.70	0.16	Fosse oblongue, orientée nord-ouest / sud-est. Complète par un remblai de nodules de schiste et de LA brun, quelques galets de quartz (US2). Présence d'un creusement			Nikon DSCN3770 à DSCN3771 ; DSCN3773 ; DSCN3780 à DSCN3785 et DSCN3817 à DSCN3818 / Coupe nord-
	Foyer (US1)		0.56	0.40	0.12	US 1 : LA brun clair, rubéfié par l'action du feu, nodules de schiste rubéfiés.				
377		10	Trou de poteau	0.42		0.15	Circulaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA brun gris, charbonneux, schiste, compact.			Nikon DSCN3716 à DSCN3717 / Coupe ouest / SK
378		10	Trou de poteau	0.46		0.18	Circulaire, Profil en U, Fond plat, Parois verticales. LA brun, schiste, compact.			Nikon DSCN3641 à DSCN3642 / Coupe ouest / SK

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
379		10	Trou de poteau	0.32		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun, schiste, compact.			Nikon DSCN3647 à DSCN3648 / Coupe ouest / SK
381		10	Trou de poteau	0.38		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun, schiste, compact.			Nikon DSCN3639 à DSCN3640 / Coupe ouest / SK
382		10	Trou de poteau	0.32		0.07	Circulaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun, schiste, compact.			Nikon DSCN3636 à DSCN3638 / Coupe ouest / SK
383		10	Trou de poteau	0.30		0.22	Circulaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA brun, petits charbons, schiste, compact.			Nikon DSCN3631 à DSCN3633 / Coupe ouest / SK
384		10	Trou de poteau	0.60	0.52	0.22	Forme ovulaire, Fond assez plat, Parois asymétriques avec une évasée et une verticale. LA brun, schiste, quartz, compact			Nikon DSCN3634 à DSCN3635 / Coupe ouest / SK
385		10	Trou de poteau	0.40	0.34	0.12	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun charbonneux, schiste, compact			Nikon DSCN3714 à DSCN3715 / Coupe ouest / SK
386		9	Trou de poteau	0.24		0.07	Circulaire, Profil en cuvette, Fond irrégulier, Très arasé. LA gris.			Nikon DSCN3589 à DSCN3590 / Coupe ouest / DM // Alcatel 142953

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
387		10	Trou de poteau	0.10		0.10	Circulaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA brun charbonneux, schiste, compact			Nikon DSCN3710 à DSCN3711 / Coupe ouest / SK
388		10	Trou de poteau	0.54	0.40	0.10	Ovoïde, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun, schiste, compact			Nikon DSCN3712 à DSCN3713 / Coupe ouest / SK
389		10	Trou de poteau	0.48	0.42	0.12	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond irrégulier, Parois verticales. LA brun, schiste, compact.			Nikon DSCN3765 à DSCN3766 / Coupe ouest / SK
391		5	Trou de poteau	0.56	0.50	0.06	Subcirculaire, Profil en cuvette à fond plat, Arasé. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3685 / Coupe ouest / CH
392		5	Trou de poteau	0.56	0.46	0.14	Ovale, Profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3684 / Coupe ouest / CH
393		5	Trou de poteau	0.56	0.40	0.16	Ovale, Profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3683 / Coupe ouest / CH
394		5	Trou de poteau	0.48	0.42	0.14	Ovale, Profil en cuvette, Fond irrégulier. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3682 / Coupe ouest / CH
395		5	Trou de poteau	0.48		0.14	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3681 / Coupe ouest / CH
396		13	Fosse	4.70	1.06	0.22	Forme irrégulière oblongue, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, blocs de grès, compact, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / YE

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
397		46	Chablis	1.50	0.76	0.30	Forme oblongue, Fond irrégulier. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe sud-est / CH
398		6	Trou de poteau	0.36		0.07	Ovale, profil en cuvette, fond plat. LA gris, schiste, compact.			Nikon DSCN3518 / Coupe ouest / HM
399			Zone perturbée ou fosse d'extraction	9.00	7.00		LA brun			
401		7	Trou de poteau	0.48		0.06	Circulaire, arasé, fond plat. LA gris, schiste.			Nikon DSCN3491 - DSCN3492 / Coupe ouest / SK
402		7	Trou de poteau	0.46	0.40	0.06	Subcirculaire, arasé. LA gris orangé (oxydé), schiste, compact			Nikon DSCN3493 à DSCN3494 / Coupe ouest
403		7	Trou de poteau	0.48	0.45	0.33	Subcirculaire, fond plat, parois droites, bien conservé, présence de calages. LA brun gris, terre cuite, schiste, calage de pierres décimétriques (quartz, granit et grès)			Nikon DSCN3499 à DSCN3502 / DSCN3529 à DSCN3532 / Coupe ouest / SK
404			Fosse ou TP	1.30			Pas fouillée. LA brun.			
405		9	Trou de poteau	0.52	0.43	0.10	Ovale, Profil en cuvette. LA gris orangé, schiste.			Nikon DSCN3540 / Coupe ouest / DM
406		9	Trou de poteau	0.43	0.39	0.23	Subcirculaire, Profil en U, 2US. US1 : LA brun, schiste, charbons. US2 : Plaquettes de schiste dans LA brun, rares charbons.			Nikon DSCN3537 à DSCN3538 / Coupe ouest / DM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
407		9	Trou de poteau (douteux)	0.51	0.46	0.08	Subcirculaire, Profil en cuvette, fond irrégulier. LA orangé gris, très très douteux.			Nikon DSCN3536 / Coupe ouest / DM
409		13	TP	0.40	0.36	0.08	Ovalaire, Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun gris, nodules substrat.			Nikon DSCN3544 / Coupe ouest / YE
411		9	Trou de poteau (douteux)	0.40	0.36	0.06	Subcirculaire, profil en cuvette. LA orangé gris, très très douteux.			Nikon DSCN3539 / Coupe ouest / DM
412		13	Fosse / TP	0.80	0.60	0.18	Ovalaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA brun gris, charbons, PISc.			Nikon DSCN3558 à DSCN3559 et DSCN3567 à DSCN3569 / Coupe ouest / YE
413		4	Trou de poteau	0.40	0.34	0.06	Subcirculaire, Profil en cuvette, fond plat, peu conservé. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3551 / Coupe nord / CH
414		13	Trou de poteau	0.40	0.36	0.08	Ovalaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun gris, nodules substrat, quartz (calage).			Nikon DSCN3545 à DSCN3546 / Coupe ouest / YE
415			Trou de poteau	0.40			Très arasé, LA gris			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
416		3	Structure de combustion / Foyer	0.80	0.60	0.30	Structure de combustion. Très mal conservée. Rejet de foyer. Profil irrégulier avec bords asymétriques (bord droit à l'ouest et bord évasé à l'est). Fond irrégulier. 2 US. US 1 : LA brun foncé, meuble, homogène, charbons, nodules de terre cuite, traces de rubéfaction, céramique, grès chauffés.	F119		Nikon DSCN3437 / Coupe nord / CH
							US 2 : Substrat remanié. Fousseur/racines?			
417		14	Trou de poteau	0.50	0.40	0.14	Ovale. Profil en cuvette, Fond plat, Bords asymétrique avec une paroi évasée au nord et Subverticale au sud. LA brun gris, PISc altérées, traces charbons, Quartz.			Nikon DSCN3807 à DSCN3808 / Coupe ouest / LA
418		14	Trou de poteau	0.40		0.12	Circulaire, Fond plat, Parois subverticales. LA brun gris, PISc altérées.			Nikon DSCN3811 à DSCN3812 / Coupe ouest / LA
419		14	Trou de poteau	0.30		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun gris, PISc altérées.			Nikon DSCN3813 à DSCN3814 / Coupe ouest / LA
421		14	Trou de poteau	0.36		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun gris, PISc altérées.			Nikon DSCN3805 à DSCN3806 / Coupe ouest / LA

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur	
422		14	Trou de poteau	0.72	0.64	0.22	Subcirculaire, Fond irrégulier, Parois subverticales. LA brun gris, PISc altérées, micro charbons, Terre cuite, compact.			Nikon DSCN3803 à DSCN3804 / Coupe ouest / LA	
423		14	Trou de poteau	0.76	0.74	0.14	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond quasi plat. LA brun gris, PISc altérées, quartz, compact.			Nikon DSCN3706 à DSCN3707 / Coupe ouest / LA	
424		14	Trou de poteau	0.41	0.36	0.08	Subcirculaire, Profil en cuvette, Arasé. LA brun gris, PISc altérées, compact.			Nikon DSCN3699 à DSCN3700 / Coupe ouest / LA	
425		14	Trou de poteau	0.46	0.42	0.12	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc altérées, compact.			Nikon DSCN3704 à DSCN3705 / Coupe ouest / LA	
426		4	Trou de poteau ?	0.90	0.80	0.12	Fosse ovale, fond plat, bord ouest plutôt droit, bord est évasé. LA brun clair, plaquettes de schiste altérées, meuble, homogène.				
427		14	Trou de poteau	0.40		0.06	Circulaire, Très arasé, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc altérées, compact.			Nikon DSCN3788 à DSCN3789 / Coupe ouest / LA	
428	121	39	Fosse / Anomalie / plusieurs structures (F835 à F839)	LA brun clair, PISc. Cf relevés sur minute.				F835			Nikon DSCN4282 à DSCN4283, DSCN4296 à DSCN4299 / Plan et coupes / FLM
	122			Section F428							Nikon DSCN4284 à DSCN4285, DSCN4292 à DSCN4295 / Plan et coupe / FLM
	123			cf relevé sur minute (F837, F838, F839)							Nikon DSCN4286 à DSCN4291 / Plan et coupes / FLM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
429		3	Trou de poteau ?	0.86	0.70	0.10				Coupe nord
431		14	Trou de poteau	0.66	0.64	0.18	Circulaire, Profil en cuvette, Fond irrégulier. LA brun gris, traces charbons, PISc, Terre cuite, compact			Nikon DSCN3697 à DSCN3698 / Coupe ouest / LA
432		3	Trou de poteau Trou de poteau	1.40	1.04	0.44	Fosse irrégulière, bords évasés, fond plat. 2 US. US 1 : Schiste altéré, très dense, très compact.			Nikon DSCN3435 / Coupe nord-ouest / CH
							US 2 : LA brun foncé, nodules de terre cuite, charbons, meuble, homogène.			
433		12	Trou de poteau	0.80	0.60	0.36	Ovale, profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA brun gris, PISc, terre cuite, Charbons, bloc schiste.			Nikon DSCN3665 à DSCN3666 / Coupe ouest / LA // Pentax 7500- et 7502
434		3	Trou de poteau ?	1.30	1.00	0.28	Fosse ovale, profil en cuvette, bords évasés, fond irrégulier. LA brun foncé, nodules de terre cuite, charbons, plaquettes schiste altérées, meuble, homogène, céramique			Nikon DSCN3436 / Coupe nord / CH
435		12	Trou de poteau	0.42	0.36	0.08	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc, traces de charbons, compact.			Nikon DSCN3673 à DSCN3674 / Coupe ouest / LA

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
436		12	Trou de poteau	0.33		0.06	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc, traces de charbons, compact.			Nikon DSCN3671 à DSCN3672 / Coupe ouest / LA
437		12	Trou de poteau	0.50	0.42	0.12	Ovale, Profil en cuvette, fond irrégulier. LA brun gris, PISc, traces de charbons, compact			Nikon DSCN3667 à DSCN3668 / Coupe ouest / LA
438		12	Trou de poteau	0.70	0.56	0.27	Ovale, Profil en U, Fond plat, Bord nord subvertical, Bord sud évasé. LA brun gris, PISc, terre cuite, charbons, céramique, compact.			Nikon DSCN3629 à DSCN3630 / Coupe ouest / LA
439		12	Trou de poteau	0.30		0.05	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3617 à DSCN3618 / Coupe ouest / LA
441		12	Trou de poteau	0.40		0.12	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3623 à DSCN3624 / Coupe ouest / LA
442		12	Trou de poteau	0.45	0.38	0.08	Ovale, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3619 à DSCN3620 / Coupe ouest / LA
443		12	Trou de poteau	0.30	0.26	0.08	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3621 à DSCN3622 / Coupe ouest / LA

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
444		12	Trou de poteau	0.70	0.65	0.30	Subcirculaire, Profil irrégulier, Bord sud évasé, Bord nord subvertical, Fond plat. LA brun gris foncé, PISc, Micro charbons.			Nikon DSCN3625 à DSCN3626 / Coupe ouest / LA
445		12	Trou de poteau	0.60		0.25	Circulaire, Profil en U, Fond plat. LA brun gris, PISc, terre cuite, charbons.			Nikon DSCN3627 à DSCN3628 / Coupe ouest / LA
446		12	Trou de poteau	0.80	0.74	0.14	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3615 à DSCN3616 / Coupe ouest / LA
447		12	Trou de poteau	0.55	0.46	0.09	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3613 à DSCN3614 / Coupe ouest / LA
448		12	Trou de poteau	0.60	0.40	0.16	Ovale, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3609 à DSCN3610 / Coupe nord-ouest / LA

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
449	95	40	Trou de poteau	0.70	0.62	0.36	Subcirculaire, Fond arrondi, Parois sud verticale. 3 US. US 1 : LA brun, nodules schiste, compact.		F630	Nikon DSCN4129 à DSCN4133 / Coupe ouest / SK
							US 2 : LA brun foncé, traces de charbons, rares schiste et galets de quartz, compact, céramique			
							US 3 : LA brun schisteux, nodules schiste, traces de charbons, nodules terre cuite.			
451		12	Trou de poteau	0.53	0.47	0.18	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc.			Nikon DSCN3605 à DSCN3606 / Coupe nord / LA
452		12	Trou de poteau	0.66	0.48	0.16	Ovale, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc.			Nikon DSCN3603 à DSCN3604 / Coupe nord / LA
453		12	Trou de poteau	0.56	0.48	0.16	Subcirculaire, Profil en U, Bord nord-est évasé, Bord sud-ouest Subvertical. LA brun gris, PISc, terre cuite.			Nikon DSCN3599 à DSCN3600 / Coupe nord-ouest / LA
454		12	Trou de poteau	0.50	0.48	0.16	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc.			Nikon DSCN3601 à DSCN3602 / Coupe ouest / LA

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
455		12	Trou de poteau	0.30	0.28	0.10	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun gris, micro charbons, PISc.			Nikon DSCN3597 à DSCN3598 / Coupe nord / LA
456		12	Trou de poteau	0.60		0.10	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun gris, inclusions PISc, Micro charbons, compact			Nikon DSCN3593 à DSCN3594 / Coupe ouest / LA
457		12	Trou de poteau	0.48		0.08	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc, micro charbons.			Nikon DSCN3591 à DSCN3592 / Coupe ouest / LA Nikon DSCN4265 à 4269 / Plan / SK
458		12	Trou de poteau	0.38	0.33	0.06	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc, micro charbons.			Nikon DSCN3595 à DSCN3596 / Coupe ouest / LA
459		8	Fosse	0.90		0.08	Fosse circulaire, profil en cuvette, fond plat, très arasé. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène.			Coupe ouest
462	17	8	Trou de poteau	0.42	0.36	0.18	Irrégulier, fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène		F630	Nikon DSCN3756 à DSCN3760 / coupe ouest / CH
463		8	Trou de poteau	0.60	0.56	0.14	Circulaire, profil irrégulier, en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3724 / coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
464		8	Trou de poteau	0.36		0.18	Circulaire, profil en U, fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3725 / coupe ouest / CH
465		8	Trou de poteau	0.56		0.18	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3726 / coupe ouest / CH
466		8	Trou de poteau	0.56	0.46	0.30	Ovale, Profil en U avec bord nord évasé. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3727 / coupe ouest / CH
467		8	Trou de poteau	0.44	0.40	0.16	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3743 / coupe ouest / CH
468		8	Trou de poteau	0.40	0.36	0.12	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3743 / coupe ouest / CH
469		8	Trou de poteau	0.50	0.46	0.16	Subcirculaire, profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3740 / coupe ouest / CH
471		8	Trou de poteau	0.36	0.34	0.14	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3741 / coupe ouest / CH
472		8	Trou de poteau	0.50		0.14	Circulaire, profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3744 / coupe ouest / CH
473		8	Trou de poteau	0.60	0.52	0.20	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3745 / coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
474	18	8	Trou de poteau	0.40		0.20	Subcirculaire, profil en cuvette. Pas de relation stratigraphique vue avec le fossé 620. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3746 à DSCN3747 / coupe ouest / CH
476		8	Trou de poteau	0.44	0.40	0.26	Subcirculaire, profil en U avec bords légèrement évasés. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3748 / coupe ouest / CH
477		8	Trou de poteau	0.60		0.24	Circulaire, Profil en cuvette. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3749 / coupe ouest / CH
478		8	Trou de poteau	0.54	0.50	0.22	Subcirculaire, Profil en U, Fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			Nikon DSCN3750 - DSCN3751 / coupe ouest / CH
479		8	Trou de poteau	0.44	0.36	0.14	Ovale, Profil en U, fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, compact, homogène			coupe ouest
483		24	Trou de poteau	0.60		0.16	Circulaire, Profil en cuvette, Fond irrégulier, Parois évasées. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
484		9	Trou de poteau (douteux)	0.45	0.40	0.13	Subcirculaire, Profil en cuvette, bords évasés. LA gris orangé, très rares charbons, bloc quartz, douteux.			Nikon DSCN3486 / coupe ouest / DM
485		13	Trou de poteau	0.50		0.18	Ovale, Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun, PISc, quartz (calage).			Nikon DSCN3443 à DSCN3444 / coupe ouest / YE
486		13	Trou de poteau	0.36		0.12	Ovale, Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun gris, oxydé, PISc, nodules argile.			Nikon DSCN3441 à DSCN3442 / coupe ouest / YE

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
487		13	Trou de poteau (douteux)	0.20		0.03	Circulaire, Très arasé, Profil en cuvette. LA brun gris.			Nikon DSCN3452 à DSCN3453 / coupe ouest / YE
488		13	Trou de poteau	0.44		0.20	Subcirculaire, Profil en U, Fond quasi plat, Parois subverticales. LA brun gris, Terre cuite en calage, quartz.			Nikon DSCN3438 à DSCN3440 et DSCN3445 à DSCN3446 / coupe ouest / YE
489		13	Trou de poteau	0.54	0.48	0.12	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun gris, charbons, blocs quartz, PISc, Terre cuite (plaque foyère) en calage.			Nikon DSCN3447 à DSCN3451 / coupe ouest / YE
491		13	Trou de poteau	0.26	0.22	0.14	Subcirculaire, Profil en U, Fond arrondi. LA brun gris (testé en diag)			Nikon DSCN3456 à DSCN3457 / coupe ouest / YE
492			Trou de poteau	0.26	0.23	0.12	Subcirculaire, Profil en cuvette. LA brun, 1 bloc calage rouge.			Nikon DSCN3454 à DSCN3455 / coupe ouest / YE
493		13	Trou de poteau	0.26			Circulaire, Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun gris, PISc, quartz.			Nikon DSCN3458 / coupe ouest / YE
494		13	Trou de poteau	0.23	0.20	0.07	Subcirculaire, Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun gris, PISc, quartz.			Nikon DSCN3459 / coupe ouest / YE

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
495		13	Trou de poteau	0.29	0.24	0.09	Subcirculaire, Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun gris, PISc, quartz.			Nikon DSCN3465 / coupe ouest / YE
498		4	Trou de poteau	0.56	0.54	0.08	Subcirculaire, Profil en cuvette, fond quasi plat, bords évasés. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3577 / coupe ouest / CH
499		9	Trou de poteau	0.45	0.43	0.18	Ovale, profil en cuvette. LA brun gris, rares charbons, schiste.			Nikon DSCN3487 / Coupe ouest / DM
501		7	Trou de poteau	0.54	0.46	0.23	Subcirculaire, Fond plat, bords évasés. LA brun, schiste pulvérulent, 2 blocs de grès.			Nikon DSCN3549 - DSCN3550 / DSCN3562 à DSCN3564 / Coupe ouest / SK
502		9	Trou de poteau (douteux)	0.39	0.36	0.08	Subcirculaire, profil en cuvette, irrégulier. Très douteux. LA brun oxydé.			Nikon DSCN3482 à DSCN3483/ Coupe ouest / DM
503		9	Trou de poteau	0.59	0.50	0.25	Ovale, profil en cuvette, fond arrondi. 2US. US1 : LA brun gris, charbons rares, oxydes, blocs de US 2 : Substrat remanié, Plaquettes de schiste denses dans du LA gris, rares charbons.			Nikon DSCN3484 à DSCN3485 / Coupe ouest / DM
504		4	Trou de poteau	0.30	0.26	0.06	Subcirculaire, peu conservé, fond plat. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3528 / coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
505		4	Structure de combustion / Foyer	1.10	0.48	0.18	Ovale, profil en cuvette à fond plat. 2US. US1 : LA brun clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3503 à DSCN3505 / coupe ouest / CH
							US 2 : couche charbonneuse.			
506		4	Fosse chablis?	1.80	1.26	0.16	Fosse de forme irrégulière, profil en cuvette, fond irrégulier. Douteuse : chablis? LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène			Nikon DSCN3576 / Coupe ouest / CH
507		13	Trou de poteau	0.37	0.29	0.06	Ovalaire, Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun gris, PISc, quartz, charbon rare.			Nikon DSCN3466 à DSCN3467 / Coupe ouest / YE
508		13	Trou de poteau	0.37	0.27		Ovalaire, Profil en cuvette, Fond plat, parois subverticales. LA brun gris, PISc, quartz, micro terre cuite.			Nikon DSCN3479 à DSCN3480 / Coupe ouest / YE
509		13	Trou de poteau	0.40		0.18	Ovalaire, Profil en cuvette, fond plat, parois évasées. LA brun, nombreux nodules de schiste.		F511	Nikon DSCN3488 à DSCN3489 / Coupe ouest / YE
511		13	Trou de poteau	0.28	0.22	0.10	Ovalaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair, nombreux nodules de schiste.	F509		Nikon DSCN3488 à DSCN3489 / Coupe ouest / YE
512		13	Trou de poteau (douteux)	0.54	0.44	0.09	Ovalaire, Profil en cuvette, Bords évasés. LA brun gris, substrat, PISc.			Nikon DSCN3497 / Coupe ouest / YE

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
513		4	Fosse	1.14	0.82	0.18	Forme irrégulière, profil en cuvette. LA brun foncé, charbons, tuiles, bloc de granit, meuble, homogène.			Nikon DSCN3534, DSCN3535, DSCN3543 / Coupe sud / CH
514		4	Trou de poteau	0.60	0.40	0.13	Forme irrégulière ovulaire, Profil en cuvette, bords asymétriques (droit à l'est et évasé à l'ouest). LA brun clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3533 / Coupe sud / CH
517		4	Trou de poteau	0.22	0.20	0.12	Subcirculaire, profil en U. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Nikon DSCN3475 / coupe ouest / CH
518		13	Trou de poteau (douteux)	0.64	0.36	0.08	Ovulaire, Profil en cuvette, Très arasé. LA brun gris, PISc, Quartz			Nikon DSCN3506 / Coupe ouest / YE
519		4	Trou de poteau	0.40	0.36	0.14	Subcirculaire, fond plat, bords légèrement évasés. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3495 / coupe ouest / CH
522		4	Fosse	0.80	0.72	0.14	Forme irrégulière, profil en cuvette évasé. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Coupe sud et ouest
523		4	Trou de poteau	0.36	0.28	0.06	Ovulaire, peu conservé, fond plat, bords évasés. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Nikon DSCN3496 / coupe ouest / CH
524		4	Trou de poteau	0.24		0.18	Circulaire, profil en U, fond plat. LA brun clair, PISc, charbons, nodules de terre cuite, meuble, homogène.			Nikon DSCN3476 / coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
525		4	Trou de poteau	0.20	0.18	0.10	Subcirculaire, profil en cuvette. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3474 / coupe ouest / CH
526		4	Trou de poteau	0.22	0.16	0.04	Ovalaire, peu conservé, fond plat. LA brun clair, PISc, charbons, meuble, homogène			Nikon DSCN3473 / coupe ouest / CH
527		4	Trou de poteau	0.22	0.20	0.14	Subcirculaire, profil en cuvette. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3477 / coupe ouest / CH
528		4	Trou de poteau	0.28	0.26	0.14	Subcirculaire, profil en cuvette. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3472 / coupe ouest / CH
529		4	Trou de poteau	0.28	0.20	0.10	Ovalaire, profil en cuvette. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3470 / coupe ouest / CH
531		4	Trou de poteau	0.18	0.18	0.08	Circulaire, profil en cuvette. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3471 / coupe ouest / CH
536			Fosse de plantation	1.00			Fosse carrée.			
543		14	Trou de poteau	0.44	0.36	0.10	Ovalaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun gris, PISc altérées, compact			Nikon DSCN3708 à DSCN3709 / Coupe ouest / LA
544		14	Trou de poteau	0.56	0.46	0.16	Ovalaire, Profil en cuvette. LA brun gris, PISc altérées, compact.			Nikon DSCN3701 à DSCN3702 / Coupe ouest / LA
546		59	Fosse de plantation				LA brun	F720		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largueur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
547		12	Trou de poteau	0.56		0.08	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun gris, PISc, traces de charbons, compact.			Nikon DSCN3669 à DSCN3670 / Coupe ouest / LA
548	193	57	Fossé			0.10	LA gris brun foncé, nombreuses inclusions de charbons et nodules de terre suite.			Pas de Photo ? / Coupe ouest
551		24	Trou de poteau	0.36	0.30	0.12	Ovale, Profil en cuvette, Parois subverticales. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
553		25	CP	0.90	0.78	0.28	Ovale, Parois subverticales, Fond irrégulier. LA brun clair à brun foncé, marbré, blocs de quartz, compact, hétérogène.			Pas de photo / Coupe sud / CH
554		25	TP	0.50		0.20	Subcirculaire, Profil en cuvette, fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair à brun foncé, marbré, quartz, compact, hétérogène.			Pas de photo / Coupe sud / CH
555		24	Trou de poteau	0.40	0.34	0.14	Ovale, Profil en cuvette, Fond arrondi, Bords évasés. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
556		31	Trou de poteau	0.40		0.12	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
557		31	Trou de poteau	0.34		0.16	Circulaire, Profil irrégulier, Fond quasi plat, Parois évasées au sud et verticale au nord. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
558		31	Trou de poteau	0.40		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
561			Trou de poteau	0.60	0.40		LA brun			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
563			Chablis	0.90	0.80		LA brun			
564		24	Trou de poteau	0.38		0.16	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois subverticales. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
565		24	Trou de poteau	0.34		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
566		24	Trou de poteau	0.36		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
567		24	Trou de poteau	0.36		0.14	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
568		24	Trou de poteau	0.34		0.08	Circulaire, Arasé, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
569		24	Trou de poteau	0.32		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
571		24	Trou de poteau	0.36		0.12	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois subverticales asymétriques. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
572		24	Trou de poteau	0.60		0.24	Circulaire, Parois asymétriques subverticales, Fond plat. LA brun clair à ocre, graviers, TCA, charbons, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
573			Trou de poteau	0.50			LA brun, charbons			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
575	49		Foyer	1.25	0.90		LA brun, rubéfaction			Pentax IMGP7583 à IMGP7597
576			Fosse	0.80	0.50		LA brun			
577		31	Trou de poteau	0.36		0.18	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois subverticales.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
578		51	Trou de poteau	0.74	0.40	0.14	Oblongue, Profil en cuvette, Bords évasés, Fond arrondi. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe sud / CH
579		51	Trou de poteau	0.44	0.38	0.12	Subcirculaire, Profil en cuvette, Bords évasés, Fond plat. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe nord / CH
581		51	Trou de poteau	0.50		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Bords évasés, Fond plat. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe nord / CH
583		31	Trou de poteau	0.50		0.20	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
584		31	Trou de poteau	0.38		0.12	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
585		31	Trou de poteau	0.40		0.14	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
587		9	Fosse	1.08	0.74	0.30	Fosse oblongue, Profil irrégulier avec pseudo trou de poteau. LA gris orangé, quelques charbons, TCA.			Nikon DSCN3587 à DSCN3588 / Coupe ouest / DM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
588		9	Fosse	1.51	0.52	0.15	Fosse avec probable rejet de foyer. Forme oblongue, profil en cuvette. Limite entre comblement de la fosse et du fossé peu visible. En plan, la fosse semble couper le fossé. US1 : LA gris brun orangé, poches de charbons, hétérogène.	F810		Nikon DSCN3582 à DSCN3585 / Coupe ouest / DM
589		4	Trou de poteau	0.28	0.26	0.12	Subcirculaire, profil en cuvette, bords évasés. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3468 / coupe ouest / CH
591		4	Trou de poteau	0.40	0.34	0.06	Subcirculaire, profil en cuvette peu conservé, fond irrégulier quasi plat. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Nikon DSCN3469 / coupe ouest / CH
592			Chablis	2.00	0.80		LA brun gris			
594			Fosse?	5.00	3.00		LA brun			
595		33	Trou de poteau	0.67	0.61	0.18	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond arrondi et Parois évasées. LA brun, PISc nombreuses, quelques cailloux et fragments de quartz, manganèse.			Nikon DSCN4099 à DSCN4100 / Coupe ouest / GJ
596		51	Trou de poteau	0.60	0.54	0.16	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond irrégulier. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
597		51	Trou de poteau	0.60	0.48	0.24	Ovale, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond plat. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
598		51	Trou de poteau	0.48		0.26	Circulaire, Profil en cuvette, Parois évasées au sud et Subverticale au nord, Fond arrondi. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
599			Trou de poteau?		0.60		LA brun			
601		51	Trou de poteau	0.60	0.52	0.22	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe est / CH
602			Chablis	1.45	0.55		LA brun gris			
603		51	Trou de poteau	0.40	0.38	0.20	Circulaire, Profil en cuvette, Parois subverticales, Fond plat. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
604		31	Trou de poteau	0.34		0.14	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
605			Trou de poteau	0.40	0.35		Creusement arasé, LA brun gris			
606		51	Trou de poteau	0.50	0.44	0.24	Ovalaire, Profil en cuvette, Fond en ogive, Parois nord évasée et parois sud subverticale. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
608		51	Trou de poteau	0.46	0.36	0.14	Ovalaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
609	165	51	Trou de poteau			0.14	Parois ouest verticale. Pas de limite visible avec F860. Même comment: LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe nord / CH
612			Chablis	1.90	0.60		LA brun gris			
613			Chablis	0.76	0.70		LA brun gris			
615			Chablis	2.45	0.75		LA brun gris			
618			Chablis	1.30	0.90		LA brun gris			
627			Trou de poteau	0.55	0.45		LA brun gris, arasé			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
628		24	Trou de poteau	0.32	0.30	0.08	Subcirculaire, Arasé, Profil en cuvette, Fond irrégulier légèrement concave. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
631		25	Trou de poteau	0.50	0.46	0.20	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, hétérogène.			Pas de Photo / Coupe est / CH
632		33	Trou de poteau (douteux)	0.60		0.14	cf relevé sur minute mais très douteux			Nikon DSCN4111 à DSCN4113 / Coupe ouest / GJ
633		33	Trou de poteau (douteux)	0.70		0.10	cf relevé sur minute mais très douteux			Nikon DSCN4111 à DSCN4113 / Coupe ouest / GJ
634		33	Trou de poteau (douteux)	0.70		0.09	cf relevé sur minute mais très douteux			Nikon DSCN4111 à DSCN4113 / Coupe ouest / GJ
635		33	Trou de poteau	0.80	0.70	0.16	Forme irrégulière, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond irrégulier. LA brun, PISc nombreuses, manganèse.			Nikon DSCN4101 à DSCN4102 / Coupe ouest / GJ
636		33	Trou de poteau	0.50	0.45	0.24	Subcirculaire, Profil avec Fond arrondi et parois évasées. LA brun, PISc nombreuses, 1 bloc de grès, nodules d'argile rubéfiée, charbons.			Nikon DSCN4103 à DSCN4104 / Coupe ouest / GJ
637		33	Trou de poteau	0.72	0.61	0.25	Ovale, Profil en cuvette, Fond arrondi et parois évasées. LA brun, PISc nombreuses, quelques cailloux de quartz, nodules de manganèse.			Nikon DSCN4109 à DSCN4110 / Coupe ouest / GJ

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
638		33	Trou de poteau	0.58	0.54	0.17	Ovalaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond arrondi. LA brun PISc nombreuses, quelques cailloux de quartz, nodules de manganèse et charbons.			Nikon DSCN4107 à DSCN4108 / Coupe ouest / GJ
639		33	Trou de poteau	0.55	0.51	0.16	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond arrondi. LA brun riche en rejet de foyer avec charbons, argile rubéfiée, quelques PISc.			Nikon DSCN4105 à DSCN4106 / Coupe ouest / GJ
642		51	Trou de poteau / Fosse	0.80	0.56	0.18	Ovalaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond irrégulier. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
643		51	Trou de poteau	0.60	0.50	0.20	Ovalaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, homogène charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
644		51	Trou de poteau	0.68	0.60	0.28	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond plat. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
645			Trou de poteau	0.60			Creusement arasé, LA brun gris			
646		51	Trou de poteau	0.60	0.56	0.18	Ovalaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, homogène charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
647		51	Trou de poteau	0.46	0.44	0.24	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois subverticale au sud et évasée au nord, Fond plat. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
648		51	Trou de poteau	0.34		0.12	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
649		51	Trou de poteau / Fosse	0.70	0.58	0.18	Ovalaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond plat. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
651		51	Trou de poteau / Fosse	0.80	0.58	0.22	Ovalaire, Profil en cuvette, Fond irrégulier, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
653			Fosse de plantation	1.10	0.85		LA brun			
654		51	Trou de poteau	0.32	0.26	0.08	Ovalaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois subverticales. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
656			Fosse de plantation	1.40	1.20		LA brun			
661		20	Fosse	1.10	0.62	0.22	Ovalaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond plat. LA brun clair, manganèse, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe sud-est
663		20	Chablis	0.80	0.40	0.20	Oblongue, Profil en cuvette, Bords évasés, Fond arrondi. LA brun clair, charbons, meuble, homogène.			Pas de photo / coupe sud
664	59	20	Chablis	0.70	0.63	0.16	Profil en cuvette, Parois évasées, Fond arrondi. LA brun clair à ocre, blocs de quartz, meuble, hétérogène.		F960	Pentax IMG7642 à IMG7644 / Coupe est / CH
665		21	Trou de poteau	0.40		0.22	Circulaire, LA brun clair, mêlé au substrat argileux, quelques galets, très peu de PISc, compact, homogène.			Pas de photo / coupe nord / CH
668			CP	1.50	1.20		LA brun			
669			Fosse de plantation	1.10	1.00		LA brun gris			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
671		51	Trou de poteau / Fosse	0.80		0.14	Circulaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond arrondi. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
672		24	Trou de poteau	0.40	0.36	0.10	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
673		24	Trou de poteau	0.36	0.34	0.08	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair à ocre, graviers, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
674		51	Trou de poteau	0.32	0.26	0.10	Ovale, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
675		51	Trou de poteau	0.44	0.40	0.12	Ovale, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées au sud et subverticale au nord. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
676			Chablis	5.00	0.80		LA brun gris			
677		51		0.30		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
678			Trou de poteau	0.55	0.45		Creusement arasé, LA brun gris			
679			Trou de poteau	0.40			Creusement arasé, LA brun gris			
681		8	Trou de poteau	0.26	0.20	0.14				Nikon DSCN3680 / coupe ouest / CH
682		24	Trou de poteau	0.58	0.50	0.14	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun clair, PISc.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
686			Trou de poteau	0.55	0.40		Creusement arasé, LA brun gris			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
687			Trou de poteau	0.40	0.35		Creusement arasé, LA brun gris			
688		51	Trou de poteau	0.28		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
689			Trou de poteau	0.65	0.55		Creusement arasé, LA brun gris			
691		51	Trou de poteau	0.48	0.46	0.32	Circulaire, Profil en U, Fond plat, Parois verticale au sud et subverticale au nord. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
692		51	Trou de poteau	0.34		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, homogène, charbons.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
694			Chablis	1.80	0.65		LA brun gris			
695			Chablis	1.50	0.85		LA brun gris			
696			Chablis	0.85	0.80		LA brun gris			
698		21	Trou de poteau	0.30		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi. LA brun clair mêmé au substrat argileux, charbons, compact, homogène, quelques galets de quartz, PISc			
699			Chablis	1.00	0.50		LA brun gris			
703		4	Fosse (chablis?)	1.70	0.64	0.14	Forme irrégulière, profil en cuvette, bords évasés, fond irrégulier. LA brun clair à gris clair, PISc, meuble, homogène.			Coupe nord
704		6	Trou de poteau	0.32		0.04	Circulaire, Profil en cuvette, très arasé. LA gris, compact.			Nikon DSCN3519 / Coupe ouest / HM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
705		6	Trou de poteau	0.30		0.05	Subcirculaire, profil en U, Fond plat. LA gris, schiste, compact.			Nikon DSCN3517 / Coupe ouest / HM
706		6	Trou de poteau	0.30		0.10	Forme irrégulière, profil en cuvette, bords droits, fond irrégulier. LA gris, schiste, compact.			Nikon DSCN3526 / Coupe nord-ouest / HM
707			Fosse?	1.30	0.90		LA brun gris			
708			Chablis	1.05	0.45		LA brun gris			
712		47	Anomalie	0.40	0.36	0.08	Ancrage de poteau de pommier ? Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond quasi plat. LA brun clair, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest
714		47	Anomalie	0.40	0.30	0.14	Ovale, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois subverticales. LA brun clair, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest
715		25	Chablis	1.20	0.64	0.30	Fosse oblongue, Fond irrégulier, Parois évasées. LA brun foncé, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe est / CH
725		21	Trou de poteau	0.34	0.32	0.26	Subcirculaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, mêlé au substrat argileux, quelques galets, très peu de PISc, charbons, compact, homogène.			Nikon DSCN3923 à DSCN3925 ; DSCN3926 à DSCN3928 ; DSCN3930 à DSCN3938 / Coupe ouest et plan / CH
727		16	Trou de poteau	0.42		0.31	Circulaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. Présence du fantôme du poteau. 2US. US1 : LA gris brun, chabons denses, hétérogène, compact, négatif poteau.			Nikon DSCN3912 à DSCN3913 ; DSCN3926 à DSCN3928 ; DSCN3930 à 3938 / Coupe ouest et plan / DM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
727							US2 : LA gris orangé, rares inclusions charbons, hétérogène, compact.			
728		20	Trou de poteau	0.38	0.36	0.18	Subcirculaire, Profil en cuvette, fond irrégulier, parois évasées. LA brun clair, charbons, meuble, homogène.			Nikon DSCN3918 à DSCN3919 ; DSCN3926 à DSCN3928 ; DSCN3930 à 3938 / plan
729		21	Trou de poteau	0.36	0.34	0.16	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair, mêlé au substrat argileux, quelques galets, très peu de PISc, compact, homogène.			Nikon DSCN3920 à DSCN3921 ; DSCN3926 à DSCN3928 ; DSCN3930 à 3938 / Coupe ouest et plan / DM
731			Chablis	1.10	0.60		LA brun gris			
732			Chablis	3.00	0.90		LA brun gris			
733			Chablis	3.10	0.90		LA brun gris			
735			Chablis	1.20	0.65		LA brun gris			
738			Chablis	4.00	1.20		LA brun gris			
739		21	Trou de poteau	0.30		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, LA brun clair, mêlé à substrat argileux, très peu de PISc, charbons, compact, homogène.			Pentax IMG7694 / Coupe nord
741		21	Trou de poteau	0.42	0.40	0.16	Subcirculaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun clair, mêlé à substrat argileux, très peu de PISc, charbons, compact, homogène.			Pentax IMG7693 / Coupe nord
742			Chablis	1.05	0.95		LA brun gris			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
743		21	Trou de poteau	0.34		0.06	Circulaire, Très Arasé, Fond plat. LA brun clair, mêlé à substrat argileux, très peu de PISc, compact, homogène.			Pentax IMG7697 / Coupe nord
744		21	Trou de poteau	0.34		0.16	Circulaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair, mêlé à substrat argileux, très peu de PISc, compact, homogène.			Pentax IMG7695 / Coupe nord
745			Trou de poteau	0.50			LA brun gris			
747			Chablis	1.25	0.50		LA brun gris			
749			Trou de poteau?	0.60			LA gris			
751			Fosse de plantation	1.20	1.05		LA brun gris			
752		6	Fosse / TP	0.70	0.40	0.15	Forme irrégulière, Fond irrégulier. LA brun gris, schiste, bloc brûlé, compact.			Nikon DSCN3527 / Coupe ouest / HM
753		9	Fosse	3.20		0.63	Fosse ovulaire, Profil en cuvette, fond irrégulier. LA gris orangé, quelques blocs de grès (poudingue), blocs quartz, rares charbons, hétérogène, très compact.			Pentax IMG7367 à IMG7368 / Coupe est / HM ou DM
754		5	Trou de poteau	0.60		0.18	Fosse rectangulaire, fond plat. LA brun clair à gris clair, PISc, nodules de terre cuite, charbons, quartz, meuble, homogène.	F348		DSCN3659 à DSCN3660 / plan et Coupe ouest
755		14	Trou de poteau	0.78	0.76	0.34	Quadrangulaire. Profil en U, Parois verticales, Fond quasi plat. Fouillée à 100%. Pas de description de couche sur le relevé.			Nikon DSCN3800 à DSCN3802 / Coupe ouest / LA

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
756		14	Trou de poteau	0.20		0.06	Circulaire, Profil en cuvette, Très arasé. LA brun gris, PISc altérées.			Nikon DSCN3809 à DSCN3810
757	40	16	Trou de poteau	0.78	0.50	0.22	Forme irrégulière, Profil en cuvette. LA gris, rares charbons, blocs quartz, homogène, compact.			Pas de photo / Coupe nord-ouest
758		25	Trou de poteau	0.30		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun gris, PISc, compact.			Nikon DSCN3908 à DSCN3909 / Coupe ouest / LA
759		21	Trou de poteau	0.20		0.10	Circulaire, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3952 / Coupe ouest / CH Pentax IMGP7688 / Coupe ouest
761		21	Trou de poteau	0.30		0.16	Circulaire, Fond en ogive, Parois évasées. LA brun clair, meuble, homogène.			Nikon DSCN3953 / coupe ouest / CH
762		21	Trou de poteau	0.24		0.04	Circulaire, Arasé, Fond plat. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pas de photo / Coupe ouest / CH
763		21	Trou de poteau	0.24		0.10	Circulaire, Fond quasi plat, parois subverticales. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pas de photo / Coupe ouest / CH
764		21	Trou de poteau	0.20		0.10	Circulaire, parois subverticales, Fond plat. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Nikon DSCN3954 / coupe ouest / CH
765		26	Trou de poteau	0.30		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Parois évasée au sud et Subverticale au nord. LA brun, quelques charbons, nodules d'argile jaune et nodules de substrat orange oxydés, compact.			Nikon DSCN3967 à DSCN3969 / Coupe ouest / SK

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
766		21	Trou de poteau	0.24		0.08	Circulaire, Fond plat, Arasé. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pas de photo / Coupe ouest / CH
767		21	Trou de poteau	0.36		0.16	Circulaire, Fond irrégulier, Parois évasées. LA brun clair, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
768		21	Trou de poteau	0.40	0.36	0.28	Subcirculaire, Profil en U, Fond plat, Parois verticales. 2 US. US 4 : LA brun clair, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
							US 3 : LA brun clair, PISc, meuble, homogène			
769		21	Trou de poteau	0.32	0.30	0.08	Subcirculaire, Fond quasi plat, Arasé, Parois subverticales. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pas de photo / Coupe ouest / CH
771		21	Trou de poteau	0.20		0.08	Circulaire, Arasé, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pas de photo / Coupe ouest / CH
772		21	Trou de poteau	0.24		0.08	Circulaire, Arasé, Fond quasi plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pas de photo / Coupe ouest / CH
773		21	Trou de poteau	0.20		0.06	Circulaire, Arasé, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pas de photo / Coupe ouest / CH
774		21	Trou de poteau	0.22			Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pas de photo / Coupe ouest / CH
775		21	Trou de poteau	0.26		0.16	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
776		15	Trou de poteau	0.68		0.15	Subcirculaire, pas de limite bien visible. Fond plat, Parois verticales. LA gris brun, PISc, grès brûlé, céramique			Photo?
777		15	Trou de poteau	0.38		0.22	Ovalaire, Fond plat, Parois verticales. LA gris brun, PISc, grès brûlé.			Photo?
778		28	Trou de poteau	0.48	0.38	0.20	Forme ovulaire, Profil irrégulier, Parois sud évasée, Parois nord subverticale. 2 US. US 1 : LA brun foncé, quelques charbons, quelques nodules de schiste et galets quartz. Négatif poteau.			Nikon DSCN4010 à DSCN4013 / Coupe ouest / SK
							US 2 : Substrat remanié, avec nodules de schiste et LA brun (calage).			
779		47	Trou de poteau	0.50	0.42	0.18	Profil en cuvette, Fond irrégulier, Parois évasées. LA brun clair, PISc, meuble, homogène.			Pas de photo / Coupe ouest / CH
781		11	Trou de poteau	0.30		0.18	LA brun			Nikon DSCN4428/ CH
782		47	Trou de poteau	0.40		0.20	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair, PISc, meuble, homogène			Pas de photo / Coupe ouest / CH
784		51	Trou de poteau	0.60		0.20	Légèrement quadrangulaire, Profil en U, Fond plat, Parois verticales. LA brun clair, PISc altérées, compact, homogène. Structure liée à un passage?			Pentax IMGP7768 à IMGP7777 / Plan / YE

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
785		28	Trou de poteau	0.45	0.42	0.13	Circulaire, Profil en cuvette, Parois subverticales. 2 US. US 1 : LA brun foncé, traces de terre cuite, quelques nodules de schiste, compact, homogène (Négatif poteau). US 2: Substrat schisteux remanié (remblais de calage).			Nikon DSCN4014 à DSCN4017 / Coupe ouest / SK
786		51	Fosse	2.60	0.38	0.20	Fosse oblongue, Profil en cuvette, Fond irrégulier. LA brun clair, PISc altérées, compact, homogène. Structure liée à un passage?			Pentax IMG7768 à IMG7777 / Plan / YE
787		51	Fosse	2.90	0.94	0.20	Fosse oblongue, Profil en cuvette, Fond irrégulier. LA brun clair, PISc altérées, compact, homogène. Structure liée à un passage?			Pentax IMG7768 à IMG7777 / Plan / YE
788		51	Trou de poteau	0.60		0.16	Circulaire, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc altérées, compact, homogène. Structure liée à un passage?			Pentax IMG7768 à IMG7777 / Plan / YE
789		24	Trou de poteau	0.30		0.14	Circulaire, Profil en U, Fond plat, parois subverticales. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
791		24	Trou de poteau	0.28	0.26	0.08	Subcirculaire, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
792		24	Trou de poteau	0.36		0.14	Circulaire, Fond plat, Parois évassées. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
793		24	Trou de poteau	0.28	0.24	0.08	Ovalaire, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
794		24	Trou de poteau	0.32		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
795		24	Trou de poteau	0.60	0.56	0.10	Ovalaire, Arasé, Fond quasi plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
796		24	Trou de poteau	0.36	0.26	0.06	Ovalaire, Arasé, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
797		24	Trou de poteau	0.22	0.20	0.12	Subcirculaire, Profil en U, Fond quasi plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
798		24	Trou de poteau	0.38	0.30	0.10	Ovalaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
799		24	2 Trous de poteau	0.90	0.56	0.14	Probablement 2 structures archéologiques type trou de poteau. Dimensions : 0,42 x 0,38 x 0,14 et 0,56 X 0,56 x 0,12. Fond irrégulier, Parois sud subverticale, Parois nord évasée. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
801		24	Trou de poteau	0.44	0.40	0.22	Subcirculaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticale. LA brun clair, TCA, PISc.			Nikon DSCN4047 / Coupe ouest / CH
802		24	Trou de poteau	0.34		0.08	Circulaire, Arasé, Fond plat LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
803		24	Trou de poteau	0.36		0.06	Circulaire, Arasé, Fond plat. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
804			Fosse				LA brun			
805		24	Trou de poteau	0.32	0.30	0.08	Subcirculaire, Arasé, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
806		24	Trou de poteau	0.20		0.06	Circulaire, Arasé, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
807		24	Trou de poteau	0.60		0.18	Quasi rectangulaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
808		24	Fosse	2.40	1.40	0.30	Quasi quadrangulaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair, PISc.			
809		24	Trou de poteau	0.40		0.16	Circulaire, Profil en cuvette, Fond légèrement plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
811		24	Trou de poteau	0.38		0.08	Circulaire, Profil en cuvette, Arasé, Fond plat, parois évasées. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
812		24	Trou de poteau	0.46	0.44	0.26	Subcirculaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticale à verticale. LA brun clair, PISc.			Pas de Photo / Coupe ouest / CH
813		24	Trou de poteau		0.46	0.10	Ovale, Fond quasi plat, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair, PISc.		F600	Pas de Photo / Coupe ouest / CH

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
814		24	Trou de poteau	0.42		0.26	Circulaire, Arasé, Profil en cuvette, Fond plat. LA brun clair, PISc.			Pentax IMG7742 à IMG7743 / Coupe ouest / CH
815		24	Trou de poteau	0.42		0.12	Circulaire, Profil en U, Fond plat, Parois subverticales. LA brun clair, PISc.			Pentax IMG7742 à IMG7743 / Coupe ouest / CH
816			Fosse				LA brun			Pentax IMG7742 à IMG7743 / Coupe ouest / CH
817			Trou de poteau	0.40		0.04	LA brun			Pentax IMG7750 / vue plan
818		24	Trou de poteau	0.46		0.18	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair, PISc.			Pentax IMG7750 / vue plan
819			Trou de poteau	0.50			LA brun			
821		24	Trou de poteau	0.34		0.08	Circulaire, Fond plat, Parois subverticales, Arasé. LA brun clair, PISc.			
822		24	Trou de poteau	0.36	0.32	0.14	Subcirculaire, Profil en cuvette, Parois évasées. LA brun clair, PISc.			
823		24	Trou de poteau		0.26	0.12	Ovale, Profil en cuvette. LA brun clair, PISc.		CP	
824		24	Trou de poteau	0.30		0.14	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair, PISc.			
825		24	Trou de poteau	0.26		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Parois évasées, Fond arrondi. LA brun clair, PISc.			

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/ US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/ Auteur
826		24	Trou de poteau	0.24		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair, PISc.			
827		24	Trou de poteau	0.26		0.10	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois évasées. LA brun clair, PISc.			
828		24	Trou de poteau	0.26		0.06	Circulaire, Fond plat, Arasé. LA brun clair, PISc.			
829	90	28	Trou de poteau	0.50		0.26	Parois subverticale et oblique, Fond plat. LA brun clair, nodules de schiste, compact, céramique.	F273	F274	Nikon DSCN4057 à DSCN4065 / Coupe ouest / SK
831		30	Trou de poteau	0.80	0.70	0.10	Fond de Fosse. Profil en cuvette, Parois subverticale. US 4 : Argile jaunâtre.		F114	Nikon DSCN4087 à DSCN4092 / Coupe nord-est / FLM
832	117	38	Trou de poteau	0.35	0.27	0.10	Profil en U, Parois subverticales, Fond plat. LA brun clair, PISc.	F112 F833		Nikon DSCN4246 à DSCN4247 et DSCN4250 à DSCN4251 / Plan et Coupe est / FLM
833	117	38	Fosse		0.43	0.50	Fosse présente sous F110. 2 US (de Us 3 à Us 4). US 3: Fond plat, Parois évasées. LA brun gris, PISc, charbons, Céramique.		F110 F112 F832	Nikon DSCN4246 à DSCN4251 / Plan et coupes / FLM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
							US 4 : LA brun, PISC plus dense, Céramique			
834	115	40	Trou de poteau	0.40	0.32	0.08	Profil en cuvette, Fond plat, Parois subverticales, Arasé. 2 US. US 1: LA brun charbonneux. US 2 : LA brun clair à beige.			Nikon DSCN4262 à DSCN4269 / Plan et coupes / SK
835	121	39	Trou de poteau	0.86	0.50	0.28	Trou de poteau dans F428. cf relevé sur minute. 2 US.	F428		Nikon DSCN4282 à DSCN4283, DSCN4298 à DSCN4299 / plan et coupe nord-est/ FLM
836	121	39	Trou de poteau			0.12	Trou de poteau dans F428. cf relevé sur minute. LA brun clair, PISC.			Nikon DSCN4282 à DSCN4283, DSCN4296 à DSCN4297 / Plan et coupe sud-est / FLM
837	123	39	Trou de poteau	0.40	0.30	0.04	Trou de poteau dans F428. cf relevé sur minute. LA brun clair, homogène, rares charbons, nodules d'argile rubéfiée, PISC.			Nikon DSCN4286 à DSCN4289 / Plan et coupe nord / FLM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
838	123	39	Trou de poteau	0.30		0.14	Trou de poteau dans F428. cf relevé sur minute. LA brun clair, homogène, rares charbons, nodules d'argile rubéfiée, PISc.	F839		Nikon DSCN4286 à DSCN4289 / Plan et coupe nord / FLM
839	123	39	Trou de poteau			0.10	Trou de poteau dans F428. cf relevé sur minute. Argile jaunâtre, PISc.			Nikon DSCN4286 à DSCN4291 / Plan et coupe nord / FLM
841	143	47	Fosse		1.50	0.50	Parois évasées, Fond arrondi. 2 US : de US 4 à US 5. US 4 : LA US 5 : LA brun foncé, PISc moins denses que dans US supérieure, meuble, homogène			Nikon DSCN4349 à DSCN4350 / Coupe est / CH
842	131		Foyer				Fond rubéfié et céramique gallo-romaine			Pentax IMG P 8115-27
843			Trou de poteau				A proximité de F398 et de F710			
844			Trou de poteau				Sous nappage de F710			
845			Trou de poteau				A proximité de Sd 131			
846	131	57	Trou de poteau (douteux)			0.03	Pas de relevé, pas conservé, Peut-être juste un effet de parois du F600			Nikon DSCN4409 à DSCN4413 / vue générale / YE ; Nikon DSCN4416 à DSCN4419 / plan / DM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largueur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
847	131	57	Trou de poteau	0.64	0.60	0.14	Ovalaire, Profil en cuvette, Fond légèrement irrégulier. LA brun, PISc altérées orange, charbon, terre cuite, homogène, compact. Hypothèse : condamnation entrée ouest de l'enclos à l'époque romaine, d'où la présence de structure en bordure de celui-ci.			Nikon DSCN4409 à DSCN4413 / vue générale / YE ; Nikon DSCN4416 à DSCN4419 / plan / DM
848		40	Trou de poteau	0.45	0.38	0.14	Ovalaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois évasées. LA brun foncé, charbonneux, inclusions de nodules de schiste, fragment plaque foyère, homogène, compact			Nikon DSCN4420 à DSCN4421 / Coupe ouest / SK
849		40	Trou de poteau	0.24		0.12	Circulaire, Profil en cuvette, Fond arrondi, Parois subverticale. LA brun foncé, charbonneux, nodules de schiste, compact, homogène.			Nikon DSCN4422 à DSCN4423 / Coupe ouest / SK
851		40	Trou de poteau	0.48		0.16	Circulaire, Profil en cuvette, Fond plat, Parois subverticale. LA brun, nodules de schiste, compact, homogène.			Nikon DSCN4454 à DSCN4455 / Coupe ouest / SK
853		40	Trou de poteau	0.42	0.38	0.16	Subcirculaire, Fond plat, Parois évasées. LA brun, charbonneux, PISc, bloc de quartz.			Nikon DSCN4430 à DSCN4433 / Coupe ouest / SK
854	195	62	Trou de poteau / Fosse	0.90	0.78	0.26	Fond de Fosse sous F730. LA gris, charbons, homogène.		F730	Nikon DSCN4518 à DSCN4519 / Coupe nord / DM
855		30	Trou de poteau	0.38	0.34	0.14	Profil irrégulier, Parois nord ouest évasée, Parois sud-est verticale. US 3 : LA brun clair à jaune, rares charbons millimétriques et PISc altérée.		F114	Nikon DSCN4087 à DSCN4092 / Coupe nord-est / FLM

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur / diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations/US	Coupe	coupé par	N° Photos/infos/orientation/Auteur
856			Trou de poteau	0.47	0.40	/	cf diag TP43.26 limon argileux brun-gris avec des plaquettes de schistes			
857			Trou de poteau	0.50		0.38	cf diag TP43.20 limon argileux brun-gris avec des plaquettes de schistes			
858			Trou de poteau		0.40		cf diag TP43.30 limon argileux brun-gris avec des plaquettes de schistes altérés			
859			Trou de poteau	0.60			/			
861			Trou de poteau	0.60			/			
862			Trou de poteau	0.50	0.40	0.30	cf diag TP43.25 / Profil en U à fond plat, quadrangulaire/ sédiment argileux gris, meuble, homogène, avec des plaquettes de schistes altérés			
863			Trou de poteau	0.40			arasé			
864			Trou de poteau	0.30			arasé			

Inventaire du mobilier céramique protohistorique (étude H Delnef)

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observations
80	157	2	- 0,35 m		1		0	0	0	0	
80	158	1	- 0,50 m		1		0	0	0	0	
80	159	1	- 0,10 m		2		0	0	0	0	
Total 80					4	0	0	0	0	0	
84	47	1			5		1	0	1	2	cordon, filet
Total 84					5	0	1	0	1	2	
99		1			1		0	0	0	0	
Total 99					1	0	0	0	0	0	
100	22	2	fond du sondage		5		0	0	0	0	
100	87	3			1		0	0	0	0	
100	88	6			4		0	0	0	0	
100	88	7	- 0,60 m		4		0	1	0	1	
100	92	12	- 1,10 m		4		0	0	0	0	
100	114	1	0 à - 0,20 m		3		0	0	0	0	NR «proto» : 1, NR autre : 2
100	114	6	- 1 m		8		1	0	0	1	
100	114	9	- 1,50 m		3		0	1	0	1	
100	125			près du sondage	19		0	1	0	1	
100	186	3 (= 9 : fig. 99)		cf us 4	4		1	0	0	1	
100	186	4 (= 8 : fig. 99)		réf. Coupe Sud	40		1	0	0	1	
100	213	15	- 1,20 m	au milieu (cf sd125)	13		2	0	1	2	digitations
100	214	2	- 0,40 m	au centre (cf sd116)	3		1	0	0	1	
100	214	9	- 1,20 m	au milieu (cf sd116)	7		0	0	0	0	
100	214	?			2		0	0	0	0	
100	214	?			4		1	0	1	1	filet

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observations
100	217	5	- 1,10 m	extension de sd 88 de 4m vers le Sud	4		0	0	0	0	
Total 100					128	0	7	3	2	10	
108	108				3		0	0	0	0	
Total 108					3	0	0	0	0	0	
109			- 0,10 m		16		1	1	1	1	lissoir
Total 109					16	0	1	1	1	1	
114		1			1		0	0	0	0	
Total 114					1	0	0	0	0	0	
115		1	- 0,55 m		1		0	1	0	1	fond retaillé
115		3	à - 0,10 m du fond		1		0	0	0	0	
115					1		0	0	0	0	
Total 115					3	0	0	1	0	1	
116	109	4			4		0	1	0	1	1 même individu ds 116
116			décapage		6		0	0	0	0	
116					3		1	0	1	1	cordons
Total 116					13	0	1	1	1	2	
116/290			décapage	inter-section, iso 7	2		0	0	0	0	
Total 116/290					2	0	0	0	0	0	
117			décapage		6		2	0	1	2	décor incisé
117					26		3	1	2	3	1 fond retaillé, décor incisé, moulures
117					9		0	0	0	0	
Total 117					41	0	5	1	3	5	
170	140	2	- 0,20 m		2		1	0	0	1	
170	143	1	- 0,20 m		2		1	0	1	1	cordons

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observations
170	218	2	- 0,50 m	entre sd 141 et 142	2		1	0	1	1	cordon
170			décapage	iso 4	7		0	0	0	0	
Total 170					13	0	3	0	2	3	
187			surface		4		0	0	0	0	
Total 187					4	0	0	0	0	0	
190	32	4	- 0,20 m	côté Nord	1		0	1	0	1	
190	32	5	- 0,40 m	au centre	4		0	0	0	0	
190	180			fossé reprise, cf sd 42	3		0	0	0	0	
Total 190		?			8	0	0	1	0	1	
202					2		0	0	0	0	
Total 202					2	0	0	0	0	0	
					1		0	0	0	0	
Total 217					1	0	0	0	0	0	
230	12	1			7		0	0	0	0	
230	12	1			1		0	0	0	0	
230	12	3	0 à - 0,50 m	couche grise	1		0	0	0	0	
230	12	4			18		0	0	0	0	
230	12	5			25		1	1	1	1	cordon estampé
230	111	2		= sd 110	156		6	3	1	9	digitation, estampage
230	111	3		= sd 110	45		5	2	2	5	cannelure, graphite, 1 fond retailé
230	111	5		= sd 110	8		1	2	0	2	
230	112	2			22		1	0	0	1	
230	129	2			82		2	4	1	4	chevrons incisés, digitations
230	129	7			5		1	0	0	1	
230	129	11			7		0	0	1	1	incisions
230	132	1			19		2	1	1	2	incisions
230	133	2	- 0,70 m		8		1	0	0	1	
230	133	2	- 0,90 m	centre	2		2	0	0	2	

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observations
230	133	3	- 0,90 m	bord nord	27		1	0	1	1	coups d'ongle
230	133	3	- 1 m		3		0	0	0	0	
230	135	1	- 0,30 m		4		0	1	0	1	
230	135	1	- 0,40 m		1		0	0	0	0	
230	135	2	- 0,60 m		3		0	0	1	1	
230	135	2	- 0,70 m		2		0	0	0	0	
230	177	2	- 1 m		4		0	0	0	0	
230	188	3		cf sd 129	4		0	0	0	0	
230	188	7		cf sd 129	32		0	0	0	0	
230	189	4		cf sd 129	26		1	1	0	1	
230	189	11		cf sd 129	29		1	1	1	1	lissoir (résille)
230	189	11		cf sd 129	11		1	0	1	1	bord digité, forme bol / tasse
230	189	6 et 7		cf sd 129	14		0	0	0	0	
230	197	2	- 0,80 m	cf sd 112	31		1	0	0	1	
230	198	2	- 1 m	cf sd 112	1		0	0	0	0	
230	198	2	- 1,20 m	cf sd 112	108		1	1	0	2	
230	199	3	- 0,40 m	cf sd 111	7		0	0	0	0	
230	199	5	- 1 m	cf sd 111	24		0	1	3	3	cannelures, lissoir
230	200	2	- 0,50 m	cf sd 111	20		2	0	0	2	
230	200	5	- 0,80 m	cf sd 111	30		3	2	2	3	estampage, cordon
230	201	1	- 0,20 à - 0,50 m	cf sd 132	35		4	1	2	4	graphite, même bord orné que dans sd 201 ' - 0,50 à - 0,80 m
230	201	1	0 à - 0,50 m	cf sd 132	14		0	0	0	0	
230	201	1	- 0,50 à - 0,80 m	cf sd 132	1		0	0	0	0	
230	201	1	- 0,50 à - 0,80 m	cf sd 132	20		1	1	1	1	bords ornés, doubles chevrons incisés
230	201	2	- 0,80 m à fond	cf sd 132	4		0	0	0	0	
Total 230					861	0	38	22	19	51	
230/500	133	1	- 0,20 m		2		0	0	0	0	
Total 230/500					2	0	0	0	0	0	

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observations
230/600	153	5			2		0	0	0	0	
230/600	153	5	- 0,60 m		15		1	0	0	1	
230/600	153	1	surface		23		1	0	1	1	moulures, incisions
Total 230/600					40	0	2	0	1	2	
271		1			4		2	0	0	2	
Total 271					4	0	2	0	0	2	
274		1			3		0	0	0	0	
Total 274					3	0	0	0	0	0	
305					1		0	0	0	0	
Total 305					1	0	0	0	0	0	
309		1			5		0	0	0	0	
Total 309					5	0	0	0	0	0	
	31	2			2		0	0	0	0	
340	49	12			30		2	0	1	3	filets incisés
Total 340					32	0	2	0	1	3	
348		1			2		0	0	0	0	
Total 348					2	0	0	0	0	0	
373					3		0	0	0	0	
Total 373					3	0	0	0	0	0	
416		1			1		0	0	0	0	
Total 416					1	0	0	0	0	0	
433		1			6		1	0	0	1	
Total 433					6	0	1	0	0	1	
434		1			2		0	0	0	0	
Total 434					2	0	0	0	0	0	
438		1			6		0	0	0	0	
Total 438					6	0	0	0	0	0	
443		1			1		0	0	0	0	
Total 443					1	0	0	0	0	0	
449	95	2			2		0	0	0	0	
Total 449					2	0	0	0	0	0	

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observations
500			décapage	iso 1	1		0	0	0	0	
Total 500					1	0	0	0	0	0	
510				décapage, iso 3	46		1	0	1	1	cordon digité, lèvres digitées
Total 510					46	0	1	0	1	1	
520	124		- 1m		5		0	1	0	1	
520	124	20	- 1,60 m	cf sd 124 coupe ouest / lot 1	10		2	1	0	2	
520	124	22	- 2 m	cf sd 124 coupe ouest	1		1	0	1	1	godrons
520	134	21	-2,10m	cf sd 126	6		0	0	0	0	
520	134	2	- 0,30 m	cf sd 126	1		0	0	0	0	
520	152	16	-1,30m	cf sd 120	4		0	1	0	1	1 fond débordant
520	174	22	-2,20m	cf sd 126 AG foncé ++	34		1	0	0	1	forme ind, bord évasé, cann lab
520	124 / 126	21	- 2 m		3		0	1	1	1	base estampée
520	211	20	- 1,30 m	fossé enclos, angle S/O Cf sd134	20		3	1	2	3	cordons, cannelures
520	211	20	- 1,30 m	fossé enclos, angle S/O, façade Ouest Cf sd134	10		2	0	0	2	
520	211	22	- 1,30 à -1,50 m	angle S/O Cf sd134	3		0	0	0	0	
Total 520					97	0	9	5	4	12	
520-750	152	17	-1,90m	cf sd 126	4		2	0	0	2	ind.

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observations
520-750	152	19	-2,50m	LA gris	5		0	1	1	1	1 tesson de panse avec décor incisé (2 filets obliques visibles)
Total 520-750					9	0	2	1	1	3	
600	131	13			2		0	0	0	0	
600	131	14			5		1	0	0	1	
600	131	19			35		0	0	1	0	
600	131	22	- 1,60 m		4		0	0	0	0	
600	131	24	- 1 m	couche gris foncé	4		0	0	0	0	
600	131	28	- 0,80 m		4		0	0	0	0	
600	131	33	- 1,80 m	façade Ouest	10		1	0	1	1	cannelures
600	131	38	- 1,20 m		6		1	0	0	1	
600	131	41			5		1	0	1	1	cordons
600	131	44			1		0	0	0	0	
600	131	44		ra-massage tas face à la façade ouest de l'enclos (couche grise très argileuse)	1		1	0	0	1	
600	154	8	- 1,50 m		1		1	0	0	1	
600	175	42	- 1,70 m	cf sd 131	1		1	0	0	1	
600	184	12	- 1,70 à - 1,80 m	cf sd 183	3		0	1	0	1	
600	184	8	- 1,60 m	cf sd 183	4		0	0	0	0	
600	184	12	- 2,30 m	cf sd 183	37		1	1	0	1	
600	184	12	- 2,50 m	cf sd 183	11		1	0	0	1	
600	184	9	- 2 m	cf sd 183	1		0	0	0	0	
600	184	12	- 2,70 m		1		0	0	1	1	coups d'ongles
600	196	12	- 2,50 m	fond du fossé, LAG +++	8		1	0	1	1	godrons, lissoir
Total 600					144	0	10	2	5	12	

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observations
660	80	1			1		0	0	0	0	
660	80	1			1		0	0	0	0	
Total 660					2	0	0	0	0	0	
720	49	8	- 0,20 m		8		0	0	0	0	
720	108	2			7		0	1	0	1	
720	108	3			6		1	0	1	1	cordon / incision
720	169	14	- 0,25 m		15		0	0	0	0	
720	176	2			60		2	1	1	2	moulure, incisions
720	176	2	- 1,30 m		30		1	1	0	1	
720	176	6			67		1	1	1	1	cannelures
720	177	1	- 0,30 m		8		2	0	1	2	cordon / incision
720	177	8			6		0	0	0	0	
720	178	7	- 1,20 m		3		0	0	0	0	
720	182	8	- 1,10 m Lot A		26		0	1	0	1	fond soulevé
720	182	11	- 1,46 m Lot C		6		0	0	0	0	
720	193	3			4		0	0	1	1	cannelure
720	212	2	0 à - 0,50 mcf sd108		7		0	0	0	0	
720	212	4	-1 à - 1,15 m cf sd108		754		4	3	2	4	cannelure, lisseur ?
Total 720						0	11	8	7	14	
728		1			3		0	0	0	0	
Total 728					3	0	0	0	0	0	
730	194	3		ex- trémité fossé	1		0	0	0	0	
Total 730					1	0	0	0	0	0	
749					1		1	0	0	1	
Total 749					1	0	1	0	0	1	
750	96	7	1,70m				0	0	0	0	
750	120	22		lot 6	16		0	2	0	2	1 fond tourné (forme basse ?), un fd nt

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observations
750	120	29	-2,90m cf sd120 coupe sud	lot 7 coupe nord	7		2	0	2	2	godrons, 1 tesson de panse peigné (non compté)
750	120	16/17	-1,40m	lot 4 x: 2,703 (LAG)	13		2	0	0	2	
750	130	24		fond fos- sé sous l'eau, - 2,30m (argile grise) cf sd120 coupe sud	51		2	2	1	2	légers godrons,
750	161	24	-1,60m	LAG foncé, argile +++ cf sd120 coupe sud	16		2	1	1	2	cordon
750	161	19			44		1	0	1	1	
750	161	19			60		2	1	1	2	1 bord en pate ocre et trace de peinture rouge,
750	161	24	us fond		9		1	1	0	1	
750	163	24	cf sd120 coupe sud	LAG foncé ++	92		1	1	0	1	
750	166	12	-1,60m	LA fon- cé, angle enclos SE, cf sd 152 ou 120, n° gaulois	3		0	0	0	0	
750	166	24	-2,50m	LAG +++ cf sd120 coupe sud	5		0	1	0	1	
750	168	24	- 2,80 m	cf sd120 coupe sud	31		1	1	0	1	

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observations
Total 750					347	0	14	10	6	17	
755					1		0	0	0	0	
Total 755					1	0	0	0	0	0	
769		1			2		0	0	0	0	
Total 769					2	0	0	0	0	0	
779		1			1		1	0	0	1	
Total 779					1	0	1	0	0	1	
787		1			1		0	0	0	0	
Total 787					1	0	0	0	0	0	
810	99	8	-0,70m		1		0	0	0	0	
810	99	9	-1,80m		6		0	0	0	0	
810	99	10	- 1,80 m		73		3	0	0	3	
810	148	6 (lot C)	-1,30m	bord interne	2		0	1	0	1	fond débordant
810	151	7		cf sd 96	100	32	1	1	1	1	céram : moulures, scories : NR 15, plaques foyères
810	151	7		cf sd 96	65		2	2	0	2	
810	171	7	-1,90m cf sd148	LAG +++	58		2	0	0	2	
810	148	7	cf sd148	ra-massage tas façade nord de l'enclos (couche argile grise)	5		1	0	0	1	bord évasé ind.
Total 810					310	32	9	4	1	10	
830			décapage	iso 12	2		0	0	0	0	
Total 830					2	0	0	0	0	0	
833	117	3			5		0	1	0	1	
833	117	4	fond		3		0	0	0	0	
Total 833					8	0	0	1	0	1	
835		2			5		1	1	0	2	

FAIT	Sondage	US	Profondeur	Autre	NR	NR TC	NR bords	NR fonds	NR décors	NMI	Observa- tions
Total 835					5	0	1	1	0	2	
841	143	4	- 0,20 m		2		1	0	0	1	
841	143	4	- 0,50 m		4		0	0	0	0	
Total 841					6	0	1	0	0	1	
846					1		1	0	1	1	estampage
Total 846					1	0	1	0	1	1	
Total					3211	32	124	62	57	160	

Inventaire du mobilier céramique gallo-romain (étude R Delage)

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F001	Sd.Diag. 41			Am- phore-Bétique	2	Gallo-romain
F001	Sd.Diag. 41			Com A	10	Gallo-romain
F001	Sd.Diag. 42	US1		Com A	10	Gallo-romain
F001	Sd.Diag. 42	US1		Com B	23	Gallo-romain
F001	Sd.Diag. 42	US1		Sigillée-CG-LEZ	3	Gallo-romain
F001	Sd.Diag. 42	US5		Amphore-régio- nale BCG	2	Gallo-romain
F001	Sd.Diag. 42	US5		Com B	1	Gallo-romain
F001	Sd.Diag. 42	US5		Com proto	6	Gallo-romain
F002	Sd.Diag. 41			Com A	14	Gallo-romain
F002	Sd.Diag. 41			Com B	6	Gallo-romain
F002	Sd.Diag. 41			Mi-fine B	1	Gallo-romain
F002	Sd.Diag. 41			Sigillée-CG-LEZ	1	Gallo-romain
F009	Sd.Diag. 44		-150- 200cm	Com A	5	Gallo-romain
F009	Sd.Diag. 44		-150- 200cm	Com B	1	Gallo-romain
F009	Sd.Diag. 44		-150- 200cm	Fine B-TN	1	Gallo-romain
F009	Sd.Diag. 44		0-150cm	Amphore-Nar- bonnaise	6	Gallo-romain
F009	Sd.Diag. 44		0-150cm	Amphore-régio- nale OCG	2	Gallo-romain
F009	Sd.Diag. 44		0-150cm	Com A	5	Gallo-romain
F009	Sd.Diag. 44		0-150cm	Com B	12	Gallo-romain
F040			décap	Com IND	2	Gallo-romain
F100	Sd.186	US12		Com A	7	Gallo-romain
F100	Sd.186	US12		Sigillée-CG-LEZ	3	Gallo-romain
F198				Com A	2	Gallo-romain

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F230	Sd.201		0-20cm	Sigillée-SG-MLG	1	Gallo-romain
F396				Amphore-régionale BCG	1	Gallo-romain
F396				Com A	12	Gallo-romain
F489				Amphore-Bétique	5	Gallo-romain
F505				Com B	2	Gallo-romain
F520	Sd.124		-100cm (lot3)	Com A	1	Gallo-romain
F520	Sd.124		-30cm	Amphore-Bétique	1	Gallo-romain
F520	Sd.124		-30cm	Com B	1	Gallo-romain
F520	Sd.124		lot4	Amphore-Bétique	7	Gallo-romain
F520	Sd.124		lot4	Com A	2	Gallo-romain
F520	Sd.124		lot4	Mi-fine B	5	Gallo-romain
F520	Sd.124		lot4	Sigillée-CG-MdV	1	Gallo-romain
F520	Sd.126		-60cm	Amphore-Bétique	1	Gallo-romain
F520	Sd.126		-60cm (lot1)	Amphore-Narbonnaise	2	Gallo-romain
F520	Sd.126		-60cm (lot1)	Com A	2	Gallo-romain
F520	Sd.126		-90cm (lot2)	Com B	2	Gallo-romain
F520	Sd.126	US1		Com A	1	Gallo-romain
F520	Sd.134	US1	-30-40cm	Com B	15	Gallo-romain
F520	Sd.134	US4	-70cm	Com A	2	Gallo-romain
F520	Sd.134	US4	-70cm	Com B	1	Gallo-romain
F520	Sd.134	US9	-70cm	Amphore-Tarraconaise	5	Gallo-romain
F520	Sd.134	US9	-70cm	Sigillée-CG-LEZ	1	Gallo-romain
F520	Sd.134	US9	-90cm	Com A	4	Gallo-romain
F520/750	Sd.152		-20cm	Amphore-Bétique	1	Gallo-romain
F572				Com B	3	Gallo-romain
F587				Amphore-Narbonnaise?	1	Gallo-romain
F588		US1		Com IND	3	Gallo-romain
F600	Sd.131	US1	-30cm	Amphore-Narbonnaise	4	Gallo-romain
F600	Sd.131	US1	-50cm	Com B	8	Gallo-romain
F600	Sd.131	US1	-60cm	Amphore-Bétique	3	Gallo-romain

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F600	Sd.131	US3-6	-80cm	Com A	4	Gallo-romain
F600	Sd.154	US1	-20cm	Com A	2	Gallo-romain
F600	Sd.154	US1	-60cm	Com A	5	Gallo-romain
F600	Sd.154	US1	-60cm	Sigillée-SG-MLG	2	Gallo-romain
F600	Sd.154	US1	-70cm	Com A	3	Gallo-romain
F600	Sd.154	US7	-120cm	Amphore-régionale BCG	2	Gallo-romain
F600	Sd.154	US7	-120cm	Com A	4	Gallo-romain
F600	Sd.154	US7	-120cm	Com proto	2	Proto
F600	Sd.154	US7	-120cm	Fine B-TN	1	Gallo-romain
F600	Sd.184			Amphore-Tarraconaise	3	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-40cm	Amphore-Bétique	2	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-40cm	Amphore-Narbonnaise	9	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-40cm	Com A	9	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-40cm	Com B	56	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-40cm	Sigillée-CG-IND	6	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-70 cm	Amphore-Narbonnaise	4	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-70 cm	Amphore-régionale BCG	1	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-70 cm	Com A	3	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-70 cm	Com B	5	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-70 cm	Mi-fine B	1	Gallo-romain
F600	Sd.184		-70cm	Com A	54	Gallo-romain
F600	Sd.184		-70cm	Com B	5	Gallo-romain
F600	Sd.184		-90cm	Amphore-Tarraconaise	2	Gallo-romain
F600	Sd.184	US1	-40cm	Amphore-Bétique	2	Gallo-romain
F600	Sd.184	US1	-40cm	Amphore-Narbonnaise	1	Gallo-romain
F600	Sd.184	US1	-40cm	Com A	2	Gallo-romain
F600	Sd.184	US1	-40cm	Com B	12	Gallo-romain
F600	Sd.184	US6	-80cm	Amphore-Bétique	4	Gallo-romain
F600	Sd.184	US6	-80cm	Amphore-Narbonnaise	11	Gallo-romain
F600	Sd.184	US6	-80cm	Com A	6	Gallo-romain
F600	Sd.184	US6	-80cm	Com B	17	Gallo-romain
F600	Sd.184	US6	-80cm	Sigillée-CG-LEZ	4	Gallo-romain
F600	Sd.211		-100cm	Fine B-TN	3	Gallo-romain

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F710	Sd.162	US1		Am- phore-Bétique	1	Gallo-romain
F720	Sd.182		-30cm	Com A	5	Gallo-romain
F720	Sd.182		-30cm	Com B	22	Gallo-romain
F720	Sd.182		-30cm	Com proto	1	Gallo-romain
F730	Sd.195			Com MED	15	Médiéval
F750	Sd.096	US1		Am- phore-Bétique	2	Gallo-romain
F750	Sd.096	US1		Com A	4	Gallo-romain
F750	Sd.096	US1		Com B	3	Gallo-romain
F750	Sd.096	US1		Sigillée-CG-LEZ	3	Gallo-romain
F750	Sd.096	US2	-50cm	Amphore-régio- nale OCG	1	Gallo-romain
F750	Sd.096	US2	-50cm	Com A	3	Gallo-romain
F750	Sd.096	US2	-50cm	Com B	1	Gallo-romain
F750	Sd.096	US2	-50cm	Sigillée-CG-LEZ	7	Gallo-romain
F750	Sd.096	US2	-60cm	Amphore-Tar- raconaise	4	Gallo-romain
F750	Sd.120	US1	-20cm (lot8)	Com A	4	Gallo-romain
F750	Sd.120	US16	-140cm (lot4)	Com A	3	Gallo-romain
F750	Sd.120	US16	-140cm (lot4)	Com B	3	Gallo-romain
F750	Sd.120	US16	-140cm (lot4)	Com proto	1	Gallo-romain
F750	Sd.120	US22	-160cm (lot6)	Com B	1	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-50cm (lot2)	Am- phore-Bétique	4	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-50cm (lot2)	Amphore-régio- nale BCG	4	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-50cm (lot2)	Com A	63	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-50cm (lot2)	Com B	32	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-50cm (lot2)	Fine B-TN	3	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-50cm (lot2)	Mi-fine B	2	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-50cm (lot2)	Modelée	3	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-50cm (lot2)	Sigillée-CG-ALL	1	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-50cm (lot2)	Sigillée-CG-LEZ	3	Gallo-romain

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F750	Sd.120	US5	-50cm (lot2)	Sigillée-CG- MdV	2	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-70cm (lot3)	Com B	2	Gallo-romain
F750	Sd.120	US5	-70cm (lot3)	Fine B-TN	8	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-20-30cm (lot7)	Com A	3	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-20-30cm (lot7)	Com B	3	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-20-30cm (lot7)	Sigillée-CG-ALL	3	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-20-30cm (lot7)	Sigillée-CG-LEZ	3	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-20cm (lot1)	Amphore-Tar- raconaise	1	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-20cm (lot1)	Com A	15	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-20cm (lot1)	Com B	16	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-20cm (lot1)	Fine B-TN	2	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-20cm (lot1)	Sigillée-SG- MLG	1	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-50-70cm (lot3)	Am- phore-Bétique	2	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-50-70cm (lot3)	Com A	48	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-50-70cm (lot3)	Com B	14	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-50-70cm (lot3)	Fine B-TN	1	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-50-70cm (lot3)	Sigillée-CG-LEZ	1	Gallo-romain
F750	Sd.120	US7	-50-70cm (lot3)	Sigillée-CG- MdV	2	Gallo-romain
F750	Sd.130	US6	-110m	Com B	3	Gallo-romain
F750	Sd.161		-70cm	Com A	6	Gallo-romain
F750	Sd.161		-70cm	Com B	4	Gallo-romain
F750	Sd.161		-70cm	Fine B-TN	1	Gallo-romain
F750	Sd.161		sup.	Am- phore-Bétique	3	Gallo-romain
F750	Sd.161		sup.	Com A	3	Gallo-romain
F750	Sd.161		sup.	Sigillée-CG-LEZ	3	Gallo-romain
F750	Sd.163		-90cm	Com A	2	Gallo-romain
F750	Sd.163		-90cm	Com B	6	Gallo-romain

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F750	Sd.163		remblai passage	Com A	1	Gallo-romain
F750	Sd.163		remblai passage	Com B	2	Gallo-romain
F750	Sd.163		remblai passage	Fine B	5	Gallo-romain
F750	Sd.164	US1		Com A	7	Gallo-romain
F750	Sd.164	US1		Sigillée-CG-LEZ	8	Gallo-romain
F750	Sd.166	US1	-20-60cm	Amphore-régio- nale BCG	2	Gallo-romain
F750	Sd.166	US1	-20-60cm	Com A	12	Gallo-romain
F750	Sd.166	US1	-20-60cm	Com B	3	Gallo-romain
F750	Sd.166	US1	-20-60cm	Sigillée-CG-IND	5	Gallo-romain
F750	Sd.166	US2	-60cm	Com B	11	Gallo-romain
F750	Sd.168	US1		Sigillée-CG-ALL	2	Gallo-romain
F750	Sd.168	US1		Sigillée-CG-LEZ	1	Gallo-romain
F776				Com B	1	Gallo-romain
F776				Com proto	1	Gallo-romain
F777				Amphore-Tar- raconaise	14	Gallo-romain
F810	Sd.098	US2		Com A	3	Gallo-romain
F810	Sd.098	US2		Com B	1	Gallo-romain
F810	Sd.099	US4		Am- phore-Bétique	4	Gallo-romain
F810	Sd.099	US4		Com A	2	Gallo-romain
F810	Sd.099	US4		Com B	1	Gallo-romain
F810	Sd.099	US4		Mi-fine B	2	Gallo-romain
F810	Sd.099	US4		Sigillée-CG-LEZ	2	Gallo-romain
F810	Sd.099	US5		Am- phore-Bétique	2	Gallo-romain
F810	Sd.099	US5		Amphore-régio- nale BCG	3	Gallo-romain
F810	Sd.099	US5		Com A	19	Gallo-romain
F810	Sd.099	US5		Com B	8	Gallo-romain
F810	Sd.099	US5		Sigillée-CG-IND	2	Gallo-romain
F810	Sd.099	US5		Sigillée-CG-LEZ	1	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1		Am- phore-Bétique	1	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1		Amphore-Tar- raconaise	5	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1		Com A	26	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1		Com B	65	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1		Com proto	2	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1		Sigillée-CG-IND	5	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1		Sigillée-CG-LEZ	4	Gallo-romain

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F810	Sd.148	US1	-40cm	Amphore-régionale BCG	3	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1	-40cm	Com A	16	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1	-40cm	Com B	2	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1	-40cm	Mi-fine B	2	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1	-40cm	Sigillée-CG-LEZ	2	Gallo-romain
F810	Sd.148	US3	-70cm	Amphore-Tarraconaise	15	Gallo-romain
F810	Sd.148	US3	-70cm	Com A	6	Gallo-romain
F810	Sd.148	US3	-70cm	Com B	5	Gallo-romain
F810	Sd.148	US3	-70cm	Fine B-TN	1	Gallo-romain
F810	Sd.148	US3	-70cm	Modelée-gallo	1	Gallo-romain
F810	Sd.148	US3	-70cm	Sigillée-CG-LEZ	5	Gallo-romain
F810	Sd.148	US3	-70cm	Sigillée-CG-MdV	1	Gallo-romain
F810	Sd.148	US5	-80cm	Com A	9	Gallo-romain
F810	Sd.148	US5	-80cm	Fine B-TN	3	Gallo-romain
F810	Sd.170	US2		Com A	3	Gallo-romain
F810	Sd.170	US2		Com B	6	Gallo-romain
F810	Sd.170	US2		Sigillée-CG-LEZ	3	Gallo-romain
F810	Sd.173	US4		Amphore-Bétique	2	Gallo-romain
F810	Sd.173	US4		Com A	16	Gallo-romain
F810	Sd.173	US4		Com B	4	Gallo-romain
F810	Sd.173	US4		Sigillée-CG-LEZ	7	Gallo-romain
F810	Sd.183	US1	-10cm	Com A	8	Gallo-romain
F810	Sd.183	US1	-10cm	Fine B	1	Gallo-romain
F810	Sd.183	US1/3	-40-60cm	Com A	14	Gallo-romain
F810	Sd.183	US1/3	-40-60cm	Com B	3	Gallo-romain
F810	Sd.183	US1/3	-40-60cm	Fine B	2	Gallo-romain
F810	Sd.183	US1/3	-40-60cm	Sigillée-CG-MdV	2	Gallo-romain
F822				Com B	1	Gallo-romain
F842				Amphore-Tarraconaise	6	Gallo-romain
F842				Com A	12	Gallo-romain
F940	Sd.054	US2		Com A	1	Gallo-romain
TOTAL					1222	

Inventaire des terres cuites gauloises et gallo-romaines (étude R Delage)

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F001	Sd.Diag. 41			Brique	2	Gallo-romain
F001	Sd.Diag. 41			TEG	12	Gallo-romain
F001	Sd.Diag. 42			TEG	4	Gallo-romain
F001	Sd.Diag. 42	US1		TEG	1	Gallo-romain
F002	Sd.Diag. 41			IMB	3	Gallo-romain
F002	Sd.Diag. 41			TEG	8	Gallo-romain
F009	Sd.Diag. 44		0-150cm	Brique	1	Gallo-romain
F009	Sd.Diag. 44		0-150cm	TEG	3	Gallo-romain
F034			décap.	IND	4	Gallo-romain
F080	Sd.157		-20cm	plaque foyère	1	Gaulois
F080	Sd.157		-70cm	plaque foyère	1	Gaulois
F080	Sd.158		-10cm	plaque foyère	2	Gaulois
F080	Sd.159		-50cm	plaque foyère	4	Gaulois
F100	Sd.088	US7		plaque foyère	5	Gaulois
F100	Sd.114		-100cm	plaque foyère	3	Gaulois
F100	Sd.186	US3		plaque foyère	8	Gaulois
F100	Sd.186	US4		IND	6	Gallo-romain
F100	Sd.213		-80cm	plaque foyère	1	Gaulois
F100	Sd.217		-110cm	plaque foyère	9	Gaulois
F110	Sd.026	US1		Brique	1	Gallo-romain
F110	Sd.026	US1		TEG	3	Gallo-romain
F114		US1		plaque foyère	6	Gaulois
F115		US1		IND	2	Gallo-romain
F116	Sd.109	US4		plaque foyère	3	Gaulois
F170	Sd.003		-50cm	plaque foyère	1	Gaulois
F170	Sd.140		-30cm	plaque foyère	4	Gaulois
F170	Sd.141		-10cm	plaque foyère	5	Gaulois

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F170	Sd.141		-50cm	plaque foyère	1	Gaulois
F170	Sd.143		-20cm	plaque foyère	3	Gaulois
F215				IND	2	Gallo-romain
F230	Sd.012	US1		plaque foyère	2	Gaulois
F230	Sd.012	US3	0-50cm	plaque foyère	4	Gaulois
F230	Sd.012	US4		plaque foyère	10	Gaulois
F230	Sd.110/111	US1		plaque foyère	2	Gaulois
F230	Sd.110/111	US2		plaque foyère	13	Gaulois
F230	Sd.110/111	US3		plaque foyère	2	Gaulois
F230	Sd.110/111	US5		plaque foyère	1	Gaulois
F230	Sd.112			plaque foyère	8	Gaulois
F230	Sd.129	US11		plaque foyère	1	Gaulois
F230	Sd.129	US7		plaque foyère	10	Gaulois
F230	Sd.133		-90cm	plaque foyère	2	Gaulois
F230	Sd.135		-30cm	plaque foyère	2	Gaulois
F230	Sd.135		-50cm	plaque foyère	3	Gaulois
F230	Sd.177		-100cm	plaque foyère	5	Gaulois
F230	Sd.189	US4		plaque foyère	7	Gaulois
F230	Sd.189	US6/7		plaque foyère	6	Gaulois
F230	Sd.197		-80cm	plaque foyère	1	Gaulois
F230	Sd.199		-40cm	plaque foyère	1	Gaulois
F230	Sd.200		-50cm	plaque foyère	2	Gaulois
F230	Sd.200		-80cm	plaque foyère	2	Gaulois
F230	Sd.201		0-50cm	IND	1	Gallo-romain

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F230	Sd.201		-20-50cm	plaque foyère	8	Gaulois
F230	Sd.201		-50-80cm	plaque foyère	5	Gaulois
F230/500	Sd.133		-20cm	plaque foyère	2	Gaulois
F230/600	Sd.153		-60cm	plaque foyère	2	Gaulois
F403				TEG	2	Gallo-romain
F406				TEG	1	Gallo-romain
F438				IND	2	Gallo-romain
F453				plaque foyère	3	Gaulois
F488				Brique	1	Gallo-romain
F488				TEG	10	Gallo-romain
F489				TEG	3	Gallo-romain
F505				plaque foyère	6	Gaulois
F513				Brique	1	Gallo-romain
F513				TEG	18	Gallo-romain
F520	Sd.124		lot3	TEG	1	Gallo-romain
F520	Sd.124		lot4	TEG	4	Gallo-romain
F520	Sd.126		-50cm	TEG	2	Gallo-romain
F520	Sd.134	US4	-70cm	TEG	2	Gallo-romain
F520	Sd.134	US9	-80cm	TEG	1	Gallo-romain
F520	Sd.134	US9	-90cm	IND	3	Gallo-romain
F520	Sd.174		-150cm	plaque foyère	4	Gaulois
F572				IND	4	Gallo-romain
F572				TEG	1	Gallo-romain
F572				plaque foyère	1	Gaulois
F587				plaque foyère	2	Gaulois
F588				TEG	2	Gallo-romain
F600	Sd.131	US1		Brique	2	Gallo-romain
F600	Sd.131	US1		Peson?	7	Gallo-romain
F600	Sd.131	US1		TEG	2	Gallo-romain
F600	Sd.131	US13	-150cm	plaque foyère	2	Gaulois
F600	Sd.131	US14		plaque foyère	2	Gaulois
F600	Sd.131	US41		plaque foyère	3	Gaulois
F600	Sd.175	US42	-170cm	IND	1	Gallo-romain

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F600	Sd.184		-20-60cm	Brique	6	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-60cm	TEG	10	Gallo-romain
F600	Sd.184		-20-70cm	TEG	1	Gallo-romain
F600	Sd.184		-160cm	plaque foyère	5	Gaulois
F600	Sd.184	US6	-80cm	TEG	2	Gallo-romain
F600	Sd.211		-100cm	Brique	3	Gallo-romain
F600	Sd.211		-130- 150cm	IND	1	Gallo-romain
F600	Sd.211		-130- 150cm	TEG	1	Gallo-romain
F600	Sd.211		-60cm	TEG	1	Gallo-romain
F600	Sd.211		-110cm	plaque foyère	4	Gaulois
F600	Sd.211		-130- 150cm	plaque foyère	5	Gaulois
F600	Sd.211		-130cm	plaque foyère	15	Gaulois
F600	Sd.211		-190m	plaque foyère	1	Gaulois
F630	Sd.095	US4		Brique	1	Gallo-romain
F720	Sd.108	US2		plaque foyère	2	Gaulois
F720	Sd.169		-80cm	plaque foyère	1	Gaulois
F720	Sd.176	US2	-30cm	plaque foyère	13	Gaulois
F720	Sd.182		-20-30cm	IMB	8	Gallo-romain
F720	Sd.182		-20-30cm	TEG	2	Gallo-romain
F720	Sd.182		-110cm	IND	4	Gaulois
F720	Sd.212		-100- 115cm	plaque foyère	6	Gaulois
F720	Sd.212		0-50cm	plaque foyère	2	Gaulois
F750	Sd.096	US1	-20cm	TEG	1	Gallo-romain
F750	Sd.120		-20cm (lot8)	TEG	3	Gallo-romain
F750	Sd.120		-70cm (lot6)	Brique	1	Gallo-romain
F750	Sd.120	US1	-140cm (lot4)	plaque foyère	6	Gaulois
F750	Sd.120	US16	-160cm (lot5)	plaque foyère	2	Gaulois
F750	Sd.120	US18	lot6	plaque foyère	1	Gaulois

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
F750	Sd.120	US23	-20-30cm (lot7)	TEG	7	Gallo-romain
F750	Sd.120	US3	lot1	TEG	10	Gallo-romain
F750	Sd.120	US3	lot2	IMB	2	Gallo-romain
F750	Sd.120	US3	lot2	TEG	6	Gallo-romain
F750	Sd.161		sup.	TEG	1	Gallo-romain
F750	Sd.161	US18	-160cm	plaque foyère	4	Gaulois
F750	Sd.161	US19		plaque foyère	4	Gaulois
F750	Sd.163		fond	plaque foyère	1	Gaulois
F750	Sd.164	US1		TEG	5	Gallo-romain
F750	Sd.166	US1	-20-60cm	IMB	2	Gallo-romain
F750	Sd.166	US1	-20-60cm	TEG	2	Gallo-romain
F750	Sd.166	US2	-60cm	TEG	1	Gallo-romain
F801				TEG	2	Gallo-romain
F810	Sd.097		-80cm	TEG	1	Gallo-romain
F810	Sd.098	US2		TEG	4	Gallo-romain
F810	Sd.099	US4		TEG	7	Gallo-romain
F810	Sd.099	US5		IMB	4	Gallo-romain
F810	Sd.099	US5		TEG	4	Gallo-romain
F810	Sd.099	US8	-70cm	IND	1	Gallo-romain
F810	Sd.099	US9	-144cm	plaque foyère	1	Gaulois
F810	Sd.148	US1		Brique	3	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1		IMB	9	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1		TEG	21	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1	-40cm	Brique	1	Gallo-romain
F810	Sd.148	US1	-40cm	TEG	13	Gallo-romain
F810	Sd.148	US3	-70cm	IMB	1	Gallo-romain
F810	Sd.148	US3	-70cm	TEG	1	Gallo-romain
F810	Sd.148	US7		plaque foyère	2	Gaulois
F810	Sd.170	US2	-20cm	TEG	2	Gallo-romain
F810	Sd.183	US1	-40cm	Brique	4	Gallo-romain
F810	Sd.183	US1	-40cm	TEG	8	Gallo-romain
F810	Sd.183	US1/3	-40-60cm	TEG	1	Gallo-romain
F835		US2		plaque foyère	6	Gaulois
F841	Sd.143		-20cm	plaque foyère?	2	Gaulois?
F842				plaque foyère	25	Gaulois
F848				peson?	2	Gaulois

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR	Datation
Total					582	

Inventaire du mobilier : Construction en terre (étude R Delage)

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	NR
F034			décap.	parois	1
F100	Sd.186	US10		parois	2
F100	Sd.213		-140cm	parois	1
F230	Sd.012	US3	0-50cm	parois	1
F230	Sd.012	US4		parois	2
F230	Sd.110/111	US3		parois	1
F230	Sd.112			parois	2
F230	Sd.129	US11		parois	3
F230	Sd.189	US6/7		parois	1
F230	Sd.200		-80cm	parois	3
F230	Sd.201		-50-80cm	parois	2
F230	Sd.201		-80cm	parois	22
F230/500	Sd.133		-20cm	parois	1
F290	Sd.109	US1		parois	2
F309		US1		parois	14
F309		US3		parois	30
F600	Sd.131	US14		parois	2
F600	Sd.131	US28		parois	2
F600	Sd.131	US33	-180cm	parois	2
F600	Sd.175	US42	-170cm	parois	1
F600	Sd.184		-270cm	parois	3
F600	Sd.196		-250cm	parois	5
F600	Sd.211		-130- 150cm	parois	4
F750	Sd.130	US7/8/9	-180cm	parois	11
F830	Sd.041	US2	-40cm	parois	12
Total					130

Inventaire du mobilier : Lithique

n° enr	Fait	Sd	us	iso	lot	Type Fait	Datation	type	Détermination	Intégrité	Etat roche	Matière première	Long max	larg max	ép max	ép max flanc	poids en kg
1	230	110/111			fossé		LT	mouture VV	meule	entière	bon	grès	49	29	9.5		16.888
2	600	211 angle S/O			fossé		GR ?	archit/ mouture VV	meule réutilisée en crapaudine ?	entière	bon	granite à biotite dominante et muscovite, grains moyens homogène, qq enclaves sédimentaires	28	28	10.5	14	11.97
3	80	82			fossé		indéterminée	mouture rota	catillus	secteur	bon	granite à biotite dominante et muscovite, grains moyens homogène, qq enclaves sédimentaires				14	14
4	830			9	fossé		médié	mouture rota	meta	secteur	altéré	grès grossier ferrugineux			6	3.5	
5	520	120	16		5fossé		proto-GR ?	mouture rota	meta ? catillus ?	fragt	altéré	grès ferrugineux					
6	230	110-111	1		fossé		LTA/LTM ?	mouture VV	meule	complète (7 fragts)	altéré	granite à biotite dominante et muscovite, grains fins homogènes, qq enclaves sédimentaires	50	35	15		25, 87
7	520	120	12		4fossé		proto-GR ?	mouture VV ?	meule	fragt	moyen, altéré (rose et muscovite, grains fins à cœur et gris en surface)	granite à biotite dominante et muscovite,avec enclaves sédimentaires, homogène, assez fin avec phenocristaux de feldspath			11.4		7.9
8	720	176	3		fossé		GR	mouture rota	meta ?	fragt	très altéré, s'effrite	granite à biotite dominante et muscovite, grains moyens homogènes, qq enclaves sédimentaires -granite du Pertre ?			6,7 ? (entière)		0.92
9	230	133	-0.6		fossé		LTA/LTM	mouture rota	catillus	fragt	très altéré, s'effrite	granite à biotite dominante et muscovite, grains moyens homogène, qq enclaves sédimentaires			13	13	2.38

n° enr	Fait	Sd	us	iso	lot	Type Fait	Datation	type	Détermination	Intégrité	Etat roche	Matière première	Long max	larg max	ép max	ép flanc	poids en kg
10	F 600?	DIAG TR 44 F10			fossé		LT	mouture rota	catillus	fragt	altéré	granite à biotite dominante et muscovite, grains fins homogènes, qq enclaves sédimentaires-granite du Pertre ?			14		3.79
11	513				fosse		indéterminée	mouture prob	fragt avec surf plane, SA ?	fragt	très altéré, s'effrite	granite à biotite dominante et muscovite, grains moyens homogène, qq enclaves sédimentaires				15.5	4.41
12	600	131	33		fossé		GR ?	polissage/percussion	polissoir / perceuteur	entier	bon	grès armoricain		4.5	4		0.418
13	228				TP		indéterminée	percussion	perceuteur	complet	bon	grès schisteux	12.5	8.7	4.7		0.582
14	750	96			fossé		GR	polissage/percussion	abraseur/ perceuteur	entier	bon	grès fin		4.5	3		0.133
15	810	170			fossé		GR	polissage	aiguiseur	fragment	bon	grès armoricain		3.4	3.6		0.186
16	290	109	3		fossé		medié	polissage	aiguiseur	fragment	bon	grès armoricain					0.058
17	230	12	4		fossé		LTM	polissage/percussion	lissoir/retouchoir	entier	bon	quartz	6.5	4.5	2.5		0.103
18	230	111=110	3		fossé		LTF	ind lithique	éclat			silex caramel					

n° enr	Fait	Sd	us	iso	lot	Type Fait	Datation	type	Détermination	Intégrité	Etat roche	Matière première	Long max	larg max	ép max	ép flanc	pois en kg
19	190/340	32	surf			fossé		ind lithique	nucéus		chauffé	silex gris-blanc					
20	décapage vers angle sud-ouest enclos							indéterminé, architectural ?	bloc	entier	bon	poudingue	43	32.5	23		

Inventaire du mobilier paléométallurgique

26/01/2017

Inventaire Méallurgique BratCori

Vern sur Saiche, 35, Les hauts de Claudon
R.O. Yann Escars

Colite	Inv	ST	SD	Précisions SD	US	Précisions US	Long	INCL	larg	INC	diam.T	INC	diam perp	INC	dépais	masse g	NR	NMI	Nature	Observations	Cons.	EGD	SFE	SAS	Section	Inclusion	Type	Ph	AM				
2	1	720	176		2												3	1	fragment score de forge														
2	2	720	212		2	00,50m										2,3	19	1	paroi scoriacée	Fragment de paroi scoriacée, 13 cm de hauteur, et paroi externe tubulée de couleur rouge à violette.													
2	3	720	182		2	0,1 (L1,15x1)										4,1	2	1	fragment score de forge	Fragment de score de forge													
2	4	720	182		2	0,1 (L1,15x1)										2,1	13	1	fragment score de forge	Fragment de score de forge													
2	5	810	190		9	99 sauto										183	15	1	fragment score de forge	Fragment de score de forge													
2	6	810	170		5	0,1 (L1,15x1)										158	1	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire													
2	7	810	188		7	0,1 (L1,15x1)										160	4	1	fragment score de forge	Calot de forge fragmentaire													
2	9	100	187		1	-1m (non visible dans la coupe mais dans le réjet l'oyer)										2,4	27	3	1	paroi scoriacée	Fragment de paroi scoriacée, 1,2 cm de hauteur, et paroi externe tubulée de couleur rouge.												
2	10	100	187		1	-1m (non visible dans la coupe mais dans le réjet l'oyer)										5,5	4	1	fragment score de forge	Fragment de score de forge													
1	11	600	174		25	0,2 (L1,15x1)										3	150	1	1	calot de forge	Calot de forge												
1	12	600	174		25	0,2 (L1,15x1)										282	2	1	fragment score de forge	Fragment de score de forge													
1	13	600	174		25	0,2 (L1,15x1)										3,2	64	1	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire												
1	14	600	174		25	0,2 (L1,15x1)										5,3	417	1	1	calot de forge	Calot de forge												
1	15	600	174		25	0,2 (L1,15x1)										8,7	61	1	1	calot de forge	Calot de forge												
2	16	230	201		11	0,0,20m										6,6	11	1	1	fragment score de forge	Fragment de score de forge												
2	17	230	111		2	0,30m										3,1	192	1	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire												
2	18	230	135		2	0,30m										2,8	180	2	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire												
2	19	230	135		2	0,30m										2,8	180	2	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire												
2	20	230	201		11	0,0,50m										2	78	2	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire												
2	21	230	129		11											309	69	0	0	fragment score de forge	Fragment de score de forge (prélevé à 3 cm) score informe												
2	22	230	129		11											84	3	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire													
2	23	230	129		11											2,9	51	1	1	score informe	Calot de forge fragmentaire												
2	24	230	129		11											3	100	7	1	paroi scoriacée	Fragment de paroi scoriacée, 1,7 cm de hauteur, et paroi externe tubulée de couleur rouge.												
1	25	230	129		11											3,6	366	1	1	calot de forge	Calot de forge												
2	26	230	129		11											2,9	18	1	1	calot de forge	Calot de forge												
2	27	230	129		11											6,7	1	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire													
1	28	230	129		11											1,2	1	1	calot de forge	Calot de forge													
1	29	230	129		11											3,5	65	1	1	calot de forge	Calot de forge												
2	29	230	188		11											270	7	0	0	fragment score de forge	Fragment de score de forge												
2	30	230	188		11											6,6	1	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire													
2	31	230	188		11											8,5	1	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire													
2	32	230	188		11											195	1	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire													
2	33	230	188		11											178	2	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire													
2	34	230	188		11											16	1	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire													
2	35	230	188		11											6	1	1	calot de forge fragmentaire	Calot de forge fragmentaire													
2	36	230	188		11											4,2	10	1	1	score informe	Score informe. Score cause.												
1	37	230	188		11											1,4	10	1	1	élément de ventilation	Fragment de paroi scoriacée, élément de ventilation à score de forge												
2	38	230	188		11											16	1	1	1	fragment score de forge	Fragment de score de forge												

5629 171 36

Chronologie

Protohistoire
Second âge du Fer
La Tène
Gallo-romain
Époque médiévale
Moyen Age
Époque Moderne/
Contemporaine

Sujets et thèmes

Bâtiment
Fossés
Enclos
Trou de poteau
Structure de
combustion
Fosse
Habitat rural
Artisanat
Forge

Mobilier

Céramique
Lithique (macro
outillage)
Scorie
TCA/TC

L'habitat gaulois et gallo-romain des Hauts de Gaudon

Le projet d'aménagement d'un lotissement, initié par la commune de Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), au lieu-dit Les Hauts de Gaudon, a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à émettre une prescription de fouille archéologique, faisant suite aux découvertes du diagnostic de 2015, conduit par Laurent Aubry. L'opération de diagnostic a permis de mettre en évidence un enclos daté de la période romaine et possiblement de l'âge du Fer, car ce type d'enclos renvoie à des formes d'occupation attribuées au second âge du Fer. Une forte concentration de vestiges (trous de poteau, fosses) ainsi que des portions de fossés datées de la période médiévale avaient également été mises au jour directement à l'ouest de l'enclos.

Sur une surface de 10800 m², l'opération de fouille prescrite a donc permis d'étudier ces différentes d'occupations et d'affiner leur chronologie car une inconnue concernait la datation de l'enclos.

La fouille a donc permis de mettre principalement en évidence des vestiges des périodes gauloise et gallo-romaine.

L'occupation gauloise, fonctionnant du IV^e siècle avant J.-C. jusqu'au milieu du I^{er} siècle avant J.-C., s'inscrit dans un système remarquable de fossés délimitant un habitat de type exploitation agricole. Il s'organise en deux espaces enclos distincts (nommés «enclos principal» et «cour»). Un troisième espace périphérique, visiblement beaucoup plus vaste, est délimité par un imposant fossé. L'étendue de cet espace est inconnue, étant en partie en dehors de la zone d'étude. Cet ensemble d'enclos appartient typologiquement à une série d'enclos limitée à deux micro-régions, celle de la vallée de la Seiche (Ille-et-Vilaine) et celle de l'Oudon (Mayenne).

L'enclos principal de forme quadrangulaire, voire trapézoïdale, délimité par des fossés aux dimensions imposantes avec 5 m de large et 3 m de profondeur, mesure 1300 m² d'emprise totale et enferme une surface interne de 700 m². Vraisemblablement bordé par un large talus, l'enclos est un véritable signe ostentatoire, de par ses dimensions, invitant à penser qu'il s'agissait de la limite d'un espace résidentiel réservé à une famille de rang élevé, d'une élite locale. La cour accolée à l'enclos, plus grande, de l'ordre de 2700 m², s'est quant à elle révélée richement occupée par de nombreux bâtiments sur poteau, avec une fonction dominante de stockage qui témoigne d'activités agricoles, complétées également par une activité métallurgique (déchets de forge). Le site est ensuite restructuré et change de statut dès la période romaine, par une occupation qui se réduit à l'espace de l'enclos principal gaulois. Le mobilier ainsi que les aménagements (bâtiments sur poteau) font état d'une occupation plus modeste de type exploitation agricole, s'échelonnant de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. au III^e siècle après J.-C.

Après un hiatus de plusieurs siècles, les lieux sont à nouveau occupés durant la période médiévale (entre le XI^e et le XIV^e siècle de notre ère), caractérisée par un découpage parcellaire fait de fossés aux tracés sinueux, reprenant parfois les anciennes limites gauloises. D'anciennes limites de champs, représentées sur le cadastre napoléonien de 1815, sont également réapparues, reprenant également les anciennes limites de l'âge du Fer, notamment de l'enclos principal.

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
www.inrap.fr